



# SOCIAL WATCH

R A P P O R T 2 0 1 2

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

## Le droit à l'avenir

Partout les inégalités croissantes et la dérégulation des finances ont dépouillé les gens des retombées de la prospérité mondiale qui leur revenait de droit. Nos enfants hériteront du poids de la déforestation, de la désertification, de la perte de biodiversité et du changement climatique. Pour inverser cette tendance, la promesse de dignité universelle que renferme les droits humains doit être tenue et les droits des futures générations doivent être pleinement reconnus et défendus.

UN RAPPORT ISSU D'ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS 66 PAYS  
Comprenant les conclusions sur le développement durable du Civil Society Reflection Group

UN RAPPORT SUR LE PROGRÈS VISANT À ÉRADICUER LA  
PAUVRETÉ ET ATTEINDRE L'ÉQUITÉ DE GENRE DANS LE MONDE

# **SOCIAL WATCH RAPPORT 2012**



**◎ SOCIAL WATCH RAPPORT 2012**  
Le droit à l'avenir

## SOCIAL WATCH

### COMITÉ DE COORDINATION

Leonor Briones (Philippines) y Tanya Dawkins (États-Unis d'Amérique), co-présidents. Barbara Adams (Nueva York), Abdulnabi h. Alekry (Bahreïn), Gustave Benjamin Assah (Bénin), Susan Eróstegui (Bolivie), Yao Graham (Ghana), Himanshu Jha (Inde), Martina Mnenegwa Kabisama (Tanzanie), Milena Kadieva (Bulgarie), Kate McInturff (Canada), Kinda Mohamadieh (Liban), Norayda Arabella Ponce Sosa (Guatemala), Mirjam van Reisen (Bruxelles) y Roberto Bissio (Uruguay, *ex officio*).

Le secrétariat international de Social Watch est basé à Montevideo-Uruguay, dans les locaux de Third World Institute (ITeM).

#### Directeur de la rédaction

Roberto Bissio

#### Rédacteur en chef

Amir Hamed

#### Production

Ana Zeballos

#### Assistante

Nathalia Blanco

#### Correction de style en français

Chantal Pittard

#### Équipe éditoriale

Cecilia González

Ramiro Sanchiz

Gabriel Sosa

Cayley Taylor

#### Equipe de recherche en Sciences Sociales

Action for Economic Reforms

Social Watch Philippines

#### Traduction

Gévy Baudry, Silvina Taranco, Virginia Lucas, Véronique Leny, Victoria Whitelaw, Claire Avellan,

Alvaro Sahonero, Alejandro Santoro, Magdalena Padrón

#### Appui technique

Arturo González

#### Design et développement de sites web

Ximena Pucciarelli

Ernesto Rapetti

© Copyright 2011

INSTITUTO DEL TERCER MUNDO

18 de Julio 1077/903, Montevideo 11000, Uruguay

item@item.org.uy

Fax: +598 2902 0490 int. 113

Cette publication est financée par l'Union européenne et Oxfam Novib.



 Oxfam Novib

Le Secrétariat international de Social Watch reçoit également un financement et le soutien de la Coalition des Flamands Nord Sud Mouvement 11.11.11.

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des ses auteurs et du réseau Social Watch et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de l'avis de l'Union européenne, Oxfam Novib, et la Coalition des Flamands Nord Sud Mouvement 11.11.11.

Le contenu de cette publication peut être reproduit par des organisations non gouvernementales, à des fins non lucratives, (prière d'envoyer une copie des textes en question). Toute autre forme de reproduction, de mise en mémoire ou de transmission électronique ou mécanique des données à des fins commerciales exige une autorisation préalable d'ITeM.

#### Conception graphique : MONOCROMO

info@monocromo.com.uy

Téléphone: +598 2400 1685

Graphique dans article ICB : [www.icodemon.com](http://www.icodemon.com)

Imprimé par : Gráfica Mosca

Imprimé en Uruguay

Edition réalisée en vertu de l'Art. 70 de la Loi 13.349 (Commission du Papier)

ISSN : 1688-664X

Dépôt légal : 357.041

Pour faire des commandes et des demandes de renseignements, veuillez contacter :

Social Watch

Casilla de Correo 1539

Montevideo 11000, Uruguay

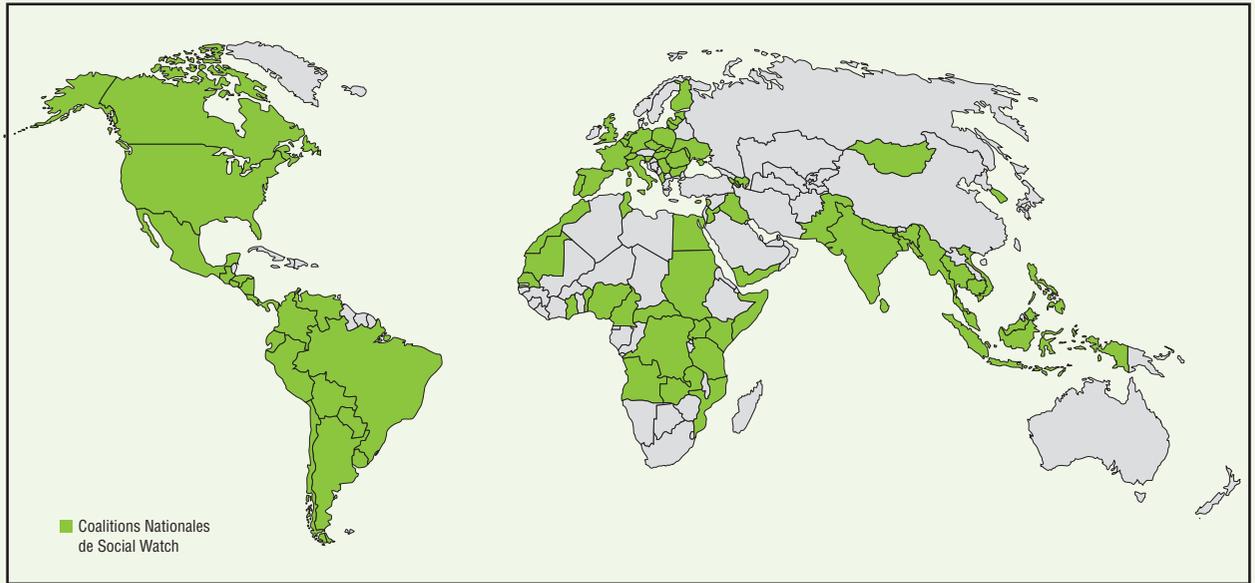
socwatch@socialwatch.org

[www.socialwatch.org](http://www.socialwatch.org)

Téléphone : +598 (2) 902 0490

Fax : +598 (2) 902 0490 int.113

# Social Watch dans le monde



## ORGANISATIONS QUI ENCOURAGENT ET DÉVELOPPENT L'INITIATIVE SOCIAL WATCH

### • AFGHANISTAN :

**Coordination of Humanitarian Assistance (CHA)**, [admin@cha-net.org](mailto:admin@cha-net.org), [hameedy@socialwatchafghanistan.org](mailto:hameedy@socialwatchafghanistan.org), [www.cha-net.org](http://www.cha-net.org); **Sanayee Development Organization (SDO)**, [sdokabul@gmail.com](mailto:sdokabul@gmail.com), [www.sanayee.org.af](http://www.sanayee.org.af); **Watch on Basic Rights Afghanistan Organization (WBRAO)**, [sami@socialwatchafghanistan.org](mailto:sami@socialwatchafghanistan.org); Organization of Human Resource Development (OHRD); Saba Media Organization (SMO)

### • ALBANIE :

**Human Development Promotion Centre (HDPC)**, [hdpc@hdpc.al](mailto:hdpc@hdpc.al)

### • ALLEMAGNE :

**Social Watch Germany**, [jensmartens@globalpolicy.org](mailto:jensmartens@globalpolicy.org), [klaus.heidel@wook.de](mailto:klaus.heidel@wook.de), [www.social-watch.de](http://www.social-watch.de); Asienhaus; Deutscher Caritasverband; DGB-Bildungswerk; FIAN Section Germany; Friedrich-Ebert-Stiftung; Global Policy Forum Europe; IG Metall; INKOTA Netzwerk; Ökumenischer Trägerkreis Armut/Reichtum – Gerechtigkeit; Pax Christi; Philippinenbüro; Pro Asyl; Terre des hommes Germany; World Economy, Ecology & Development (WEED); Werkstatt Ökonomie

### • ARGENTINE :

**Centro de Estudios Legales y Sociales (CELS)**, [Iroyo@celes.org.ar](mailto:Iroyo@celes.org.ar), [www.celes.org.ar](http://www.celes.org.ar); Abogados y Abogadas del Noroeste Argentino en derechos humanos y estudios sociales (ANDHES); Centro de Participación Popular Monseñor Enrique Angelelli; Equipo Latinoamericano de Justicia y Género (ELA); Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN); Foro Ciudadano de Participación por la

Justicia y los Derechos Humanos (FOCO); Observatorio del Derecho Social de la Central de Trabajadores de la Argentina (CTA)

### • ARMÉNIE :

**Center for the Development of Civil Society (CDCS)**, [svetaslan@hotmail.com](mailto:svetaslan@hotmail.com), [www.cdcs.am](http://www.cdcs.am); "Sociometr" Independent Sociological Research Center, Social Policy and Development Center (SPDC)

### • AZERBAÏDJAN :

**Public Finance Monitoring Center (PFMC)**, [kenan@pfmc.az](mailto:kenan@pfmc.az), [www.pfmc.az](http://www.pfmc.az); Environmental Law Center "Ecolex" (ELC); National Budget Group (NBG)

### • BAHRÉÏN :

**Bahrain Human Rights Society (BHRS)**, [bhrs@bhrs.org](mailto:bhrs@bhrs.org), [anhalekry@gmail.com](mailto:anhalekry@gmail.com), [www.bhrs.org/arabic](http://www.bhrs.org/arabic); Bahrain Sociologists Society; Bahrain Transparency Society (BTS); Bahrain Women's Renaissance Society; Bahraini Women Society; Bahrain Women Union

### • BANGLADESH :

**Unnayan Shamannay**, [shamunnay@sndbd.org](mailto:shamunnay@sndbd.org), [www.shamunnay.org](http://www.shamunnay.org); **EquityBD**, [www.equitybd.org](http://www.equitybd.org); **COAST**, [www.coastbd.org](http://www.coastbd.org); Action on Disability and Development (ADD); Bangladesh Adivasi Forum; Campaign for Good Governance (SHUPRO); Community Development Library (CDL); Education Watch (CAMPE); Ganoshastho Kendro; Manusher Jonno Foundation; People's Health Movement (PHM); Steps Towards Development

### • BELGIQUE :

**Plateforme belge pour le travail décent coordonné par le Centre National de Coopération au Développement (CNCD)**, [cncd@cncd.be](mailto:cncd@cncd.be), [www.cncd.be](http://www.cncd.be)

**be, and 11.11.11 (North-South Flemish Cooperation)**, [www.11.be](http://www.11.be)

### • BÉNIN :

**Social Watch Bénin**, [swbenin@socialwatch-benin.org](mailto:swbenin@socialwatch-benin.org), [www.socialwatch-benin.org](http://www.socialwatch-benin.org); Art-Culture Tourisme Sans Frontière (ACT-SF); Action Jeunesse (AJe); Association de Lutte contre le Régionalisme, l'Ethnocentrisme et le Racisme (ALCRER); Association des Bonnes Volontés pour l'Excellence (ABOVE Espoir); Association des Femmes Analphabétiseuses du Bénin (AFA-Bénin); Association Femmes et Vie (AFV); Association des Instituteurs et Institutrices du Bénin (AIBB); Association des Jeunes pour le Progrès et le Développement (AJPDE); Association de Jeunes Déterminés et Unis pour un Idéal (AJeDUI); Association pour la Promotion de l'Action Sociale et des Initiatives Communautaires (APASIC); Association des Personnes Rénovatrices des Technologies Traditionnelles (APRETCTRA); Association pour la Promotion et le Développement de la Femme, la Lutte contre le Trafic des Mineurs (AProDeF-LTM); Assistance à la Promotion de la Femme et de la Jeune Fille (APROFEJ); Association pour la Promotion des Initiatives Locales (ASSOPIL); Association Vinavo et Environnement (ASSOVIE); Association Béninoise pour la Promotion de la Qualité de la Vie & de l'Environnement (ASPRO-VIE Bénin); Abeilles Volontaires du Progrès (AVP-Afrique); Association Villes Propres Bénin (AVP-Bénin); Bénin Alafia; Caritas-Bénin; Centre Afrika Obota (CAO); Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social (CEBEDES); Cercle d'Autopromotion pour le Développement Durable (CADD); Comité Inter-Africain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé de la femme et de l'enfant

(CI-AF); Centre de Réflexion et d'Action sur le Développement Intégré et la Solidarité (CeRADIS); Cercle de Réflexion et d'Action pour la Prévention des Conflits (CRAPC); Enfants Epanouis du Bénin (EEB); Eglise Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB); Espace & Vie ONG; Espoir Plus; Forces; Nouvelles pour un Développement Humain Durable (FNDHD); Femme Entraide et Développement (FEDe); Fondation Faragel Corp; Flourished Youth Association (FYA-Bénin); Groupe d'Action pour l'Amour du Bien-être Familial (GABF); Groupe d'Appui au Développement Durable et à l'Auto Promotion des Populations (GADDAP); Groupe de Recherche et d'Action pour la Protection de l'Environnement et la promotion de l'Assainissement et de l'Hygiène (GRAPEAH); Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-Etre au Bénin (GRABE Bénin); Groupe d'Action pour la Justice et l'Egalité Sociale (GAJES); Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement de la Femme au Bénin (GRAD-FB); Groupe d'Appui à l'Éducation et à la Santé de Base (GRAPESAB); Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et le Développement (GRAPAD); Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives de Base pour un Développement Durable (GRAIB); Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Durable (GRADED); Groupe de Sécurité Alimentaire pour Tous (GSAT); Initiative des Communicateurs pour la bonne Gouvernance au Bénin (ICOG Bénin); Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE); Initiatives pour le Développement Intégré Durable (IID); Jeunesse Sans Frontières Bénin (JSF); L'OEil d'Aujourd'hui; Le Bureau d'Appui Conseils d'Afrique pour les Réalisations (Le BACAR); Le Jour utile; Le Rural; Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES); Nabouba; Nouveau Défi pour le Développement

(NDD); Nouvelles Perspectives Afrique (NPA); Organisation Communautaire pour la Santé, l'Éducation et le Développement (OCSED); Organisation pour le Développement Economique et Social (ODES); Projet d'Appui aux Producteurs Agricoles du Bénin (PAPA Bénin); ONG chrétienne SINAI

• **BIRMANIE :**

Burma Lawyers' Council,  
hkuntan1@yahoo.com,  
www.blc-burma.org

• **BOLIVIE :**

Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA),  
cedla@cedla.org, www.cedla.org;  
Unión nacional de Instituciones para el trabajo de Acción Social (UNITAS),  
direccionunitas@redunitas.org,  
www.redunitas.org;  
Fundación Acción Cultural Loyola (ACLO); Centro de Asesoramiento Multidisciplinario "VICENTE CAÑAS"; Centro de Comunicación y Desarrollo Andino (CENDA); Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social (CEJIS); Centro de Promoción Minera (CEPROMIN); Centro de Estudios Regionales para el Desarrollo de Tarija (CER-DET); Centro de Servicios Agropecuarios (CESA); Centro de Investigación y Apoyo Campesino (CIAC); Centro de Información y Desarrollo de la Mujer (CIDEM); Centro de Investigación y Promoción del Campesinado (GIPCA); Defensa de Niñas y Niños Internacional (DNI-Bolivia); DESAFIO; Fundación Social Uramanta; Institución de Investigación y Acción para el Desarrollo Integral (IIADI); Instituto de Investigación y Capacitación Campesina (IICCA); Instituto de Investigación Cultural para Educación Popular (INDICEP); Instituto Politécnico Tomás Katari (IPTK); Investigación Social y Asesoramiento Legal Potosí (ISALP); Apoyo al Desarrollo Sustentable Interandino (KURMI); Mujeres en Acción, Oficina de Asistencia Social de la Iglesia (OASI); PIDEP; Centro de Comunicación y Educación Popular PIO XII; Promoción de la Mujer Tarija (PROMUTAR); Servicios Múltiples de Tecnologías Apropriadas (SEMTA); Taller de Educación Alternativa y Producción (TEAPRO); Centro de Promoción y Cooperación (YUNTA)

• **BRÉSIL :**

Grupo coordinador: Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas (IBASE), observatorio@ibase.br, www.ibase.br;  
Centro Feminista de Estudos e Assessoria (Clemea); Centro de Estudos de Segurança e Cidadania da Universidade Candido Mendes (Cesec/Ucam);  
Criola-Rio; Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional (Fase);  
Instituto de Estudos Socioeconômicos (Inesc); Rede Dawn;  
Ação pela Tributação das Transações Especulativas em Apoio aos Cidadãos (Attac); ActionAid; Articulação de Mulheres Brasileiras (AMB); Articulação de Mulheres Negras Brasileiras; Assessoria Jurídica e Estudos de Gênero (Themis); Associação Brasileira de Organizações Não-Governamentais (Abong); Associação Brasileira Interdisciplinar de Aids (Abia); CEN/ Fórum de Mulheres do Piauí; Centro de Articulação de Populações Marginalizadas (Ceap); Centro de Atividades Culturais, Econômicas e Sociais (Caces); Centro de Cultura Luiz Freire; Centro de Defesa da Criança e do Adolescente/Movimento de Emus; Centro de Defesa dos Direitos

Humanos Bento Rubião; Centro de Estudos de Defesa do Negro do Pará; Centro de Mulheres do Cabo (CMC); Centro de Pesquisa e Assessoria (Esplar); Cidadania Estudo Pesquisa Informação e Ação (Cepia); Comissão Pastoral da Terra (CPT/Fian); Comitê Latino-Americano e do Caribe para a Defesa dos Direitos da Mulher (Cladem); Comunicação, Informação e Educação em Gênero (Cemina); Comunidade Baha'i; Conselho Estadual dos Direitos da Mulher (Cedim); Fala Preta; Fórum da Amazônia Oriental (Faor); Fórum de Mulheres de Salvador; Fórum de Mulheres do Rio Grande Norte; Grupo de Mulheres Negras Malunga; Instituto da Mulher Negra (Geledés); Instituto de Estudos da Religião (Iser); Instituto de Estudos, Formação e Assessoria em Estudos Sociais (Pólis); Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano e Regional (Ippur/UFRJ); Instituto Patrícia Galvão; Laboratório de Análises Econômicas, Sociais e Estatísticas das Relações Raciais (LAESER); Movimento Nacional de Direitos Humanos (MNDH); Nova; Rede de Desenvolvimento Humano (Redeh); Rede Mulher de Educação; Rede Saúde; Ser Mulher – Centro de Estudos e Ação da Mulher Urbana e Rural; SOS Corpo; SOS Mata Atlântica

• **BULGÁRIE :**

Bulgarian Gender and Research Foundation (BGRF), office@bgrf.org, www.bgrf.org;  
BGRF Sofia; BGRF Plovdiv; BGRF Haskovo; ATTAC Bulgaria; Bulgarian-European Partnership Association (BEPA); Confederation of Independent Trade Unions in Bulgaria (KNSB); "Demetra" Association Burgas; Ecoforum for Sustainable Development Association (ESD)

• **CAMBODGE :**

SILAKA, silaka@silaka.org, www.silaka.org;  
NGO Committee on CEDAW; NGO Forum on Cambodia; Gender and Development for Cambodia GAD/C; Women for Prosperity (WFP); Committee for Free and Fair Election in Cambodia (COMFREL); Cambodia Development Research Institute (CDRI); Cambodia Women for Peace and Development (CWPD); Neutral and Impartial Committee for Free and Fair Election in Cambodia (NICFEC); Women Media Center; CEDAW

• **CAMEROUN :**

Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise (FOSCAM), mballamballa2001@yahoo.fr, andelac@yahoo.com, www.foscam.org;  
AGROFOR; AJESO; ASAD; CADPEN; Centre de Recherche et d'Appui pour le Développement intégré de la Femme (CRADIF); Collectif des ONG pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (COSADER); Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (GRADEC); Centrale Syndicale du Secteur Public (CSP); CIPI; CIPRE; COMINSUD; DJ/DJPSC; FENASATTRACAM; Fondation Conseil Jeune (FCJ); INTERACTION; Jeudi de Cotonou; Ligue des Droits et Libertés (LDL); NWADO; RACED; ReachOut; SAADI; SNAEF; SWCSO; SYDEV; Un Monde Avenir; UNCAAD

• **CANADA :**

Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA), ccpa@policyalternatives.ca, www.policyalternatives.ca; Canadian Feminist Alliance for International Affairs (FAFIA), kate@afia-afai.org,

www.afia-afai.org; The North-South Institute (NSI), nsi@nsi-ins.ca, www.nsi-ins.ca; Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), www.wiego.org

• **CHILI :**

ACCION, Asociación Chilena de ONG, info@accion.cl, www.accion.cl; Centro de Estudios Nacionales de Desarrollo Alternativo (CENDA), mpascual@cendachile.cl, www.cendachile.cl

• **CHYPRE :**

Centre for the Advancement of Research and Development in Educational Technology (CARDET), pambos@cardet.org, www.cardet.org; KISA - Action for Equality Support and Antiracism in Cyprus; Mediterranean Institute for Gender Studies

• **COLOMBIE :**

Plataforma Colombiana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo – Secretaría Técnica Fundación para la Educación y el Desarrollo – FEDES, fedes@etb.net.co, plataforma@colomsat.net, www.plataforma-colombiana.org

• **COSTA RICA :**

Red Costarricense de Control Ciudadano, Centro de Estudios y Publicaciones Alforja (CEP Alforja), ciudadania@cepalforja.org, www.cepalforja.org;  
Agenda Cantonal de Mujeres de Desamparados (ACAMUDE); Agenda Política de Mujeres; Asociación Centro de Educación Popular Vecinos; Asociación Centroamericana para la Economía, la Salud, y el Ambiente (ASEPESA); Asociación de Profesores/as de Segunda Enseñanza (APSE); Asociación Madreselva, Derechos Humanos y Salud Integral; Asociación para el Desarrollo del Trabajo; Capacitación y Acción Alternativa (PROCAL); Centro para el Desarrollo y Capacitación en Salud (CEDCAS); Colectiva por el Derecho a Decidir; Comisión de Derechos Humanos (CODEHU); Coordinadora de Organizaciones Sociales para la Defensa de los Derechos de la Niñez (COSECODENI); Defensa de Niñas y Niños Internacional (DNI); Dirección de Extensión Universitaria de la Universidad Estatal a Distancia; Federación Costarricense de Organizaciones de Personas con Discapacidad (FECODIS); Fundación Pedagógica Nuestra América; Fundación Promoción; Liga Internacional de Mujeres por Paz y Libertad (LIMPAL); Movimiento Diversidad; Mujeres Unidas en Salud y Desarrollo (MUSADE); Redes Comunitarias de Salud de la Provincia de Puntarenas (Pacífico Central); Servicio de Paz y Justicia (SERPAJ); Sindicato de Empleados/as del Banco Nacional (SEBANA); Unión Nacional de Empleados de la Caja Costarricense de Seguro Social (CCSS, UNDECA)

• **ÉQUATEUR :**

Centro de Derechos Económicos y Sociales (CDES), cdes@cdes.org.ec, www.cdes.org.ec

• **ÉGYPTO :**

The Egyptian Association for Community Participation Enhancement (EACPE), cpe\_eg@yahoo.com, www.mosharka.org; National Association for Human Rights; New Woman Centre; Research and Resource Centre for Human Rights

• **EL SALVADOR :**

Asociación Intersectorial para el Desarrollo Económico y el Progreso Social (CIDEP), cidep@cidepelsalvador.org, www.cidepelsalvador.org;  
Comité de Familiares de Víctimas de Violaciones a los Derechos Humanos de El Salvador "Marianela García Villas" (CODEFAM); Fundación Maquilishuat (FUMA); Centro para la Defensa de los Derechos Humanos "Madeleine Lagadec"

• **ERYTHRÉE :**

Eritrean Movement for Democracy and Human Rights (EMDHR), danielreze@gmail.com

• **ESPAGNE :**

Plataforma 2015 y más, coordinacion@2015ymas.org, www.2015ymas.org; Intermón Oxfam, info@intermonoxfam.org, www.intermonoxfam.org;  
ACSUR-Las Segovias; Asamblea de Cooperación por la Paz; Asociación de Investigación y Especialización sobre Temas Iberoamericanos (AIETI); Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR); Cooperación; Economistas sin Fronteras; Fundación CEAR; Instituto de Estudios Políticos para América Latina y África (IEPALA); Instituto de Promoción y Apoyo al Desarrollo (IPADE); Instituto Sindical de Cooperación y Desarrollo (ISCOD); Liga Española de la Educación; Movimiento por la Paz, el Desarme y la Libertad (MPDL); Observatorio DESC; Paz y Solidaridad; PTM-Mundubat; Solidaridad Internacional

• **ESTONIE :**

Estonian Roundtable for Development Cooperation, info@terveilm.net, www.terveilm.net

• **ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :**

Global-Local Links Project, tanya.dawkins@gmail.com; Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP), iatp@iatp.org, www.iatp.org;  
Action Aid USA; Center of Concern; Hunger Notes

• **FINLANDE :**

Service Centre for Development Cooperation (KEPA), info@kepa.fi, www.kepa.fi

• **FRANCE :**

Secours Catholique-Caritas France, gregoire.niaudet@secours-catholique.org, www.secours-catholique.org;  
Coordination SUD, dupont@coordinationsud.org, www.coordinationsud.org

• **GHANA :**

Network for Women's Rights in Ghana (NETRIGHT) – Convener of Social Watch Ghana, netright@twnafrica.org;  
Third World Network Africa; ABANTU for Development (ROWA); Ghana Trades Union Congress (GTUC); General Agricultural Worker's Union of GTUC (GAUW); Gender Studies and Human Rights Documentation Centre (Gender Centre); Women's Initiative & Self Empowerment (WISE); The Coalition on the Women's Manifesto for Ghana (WMC); Integrated Social Development Centre (ISODEC); Foundation for GrassRoots Initiatives in Africa (GrassRootsAfrica); Centre for Democracy and Development (CDD); Civic Response; National Coalition Against Water Privatisation (NCAP); Institute for Democratic Governance (IDEG); Save the Children Ghana; Ghana Association of Teachers (GNAT); Ghana Association of the Blind; Consumers

Association of Ghana; Christian Council of Ghana; Ghana Registered Nurses Association (GRNA); University of Ghana Students Representatives Council; National Union of Ghana Students (NUGS); Ghana Federation of Labour; Ecumenical Association for Sustainable Agricultural & Rural Development (ECASARD); Fataale Rural Foundation; Civil Society Coalition on Land (CICOL)

#### • GUATEMALA :

**CONGCOOP – Coordinación de ONG y Cooperativas**, [congcoop@congcoop.org.gt](mailto:congcoop@congcoop.org.gt), [www.congcoop.org.gt](http://www.congcoop.org.gt);

Asociación de Desarrollo Defensa del Medio Ambiente y Recursos Naturales de Guatemala (ACCION ECOLOGICA); Asociación de Desarrollo para América Central (ADEPAC); Asociación para el Desarrollo Integral (ADI); Alternativa para el Desarrollo Ambiental (APDA); Centro de Documentación y Educación Popular (CIEP); Centro de Investigación, Estudios y Promoción de Derechos Humanos (CIEPRODH); Coordinadora Cakchiquel de Desarrollo Integral (COKADI); Coordinadora Mesoamericana para el Desarrollo Integral (COMADEP); Consejo Cristiano de Agencias de Desarrollo (CONCAD); Federación de Cooperativas Agrícolas de Guatemala (FEDECOAG); Fundación para el Apoyo Técnico en Proyectos (FUNDATEP); Fundación para el Desarrollo Comunitario (FUNDESCO); Asociación (IDEAS); Instituto de Enseñanza para el Desarrollo Sustentable (IEPADES); Proyecto de Desarrollo Santiago (PRODESSA); Servicios y Apoyo al Desarrollo de Guatemala (SADEGUA); Servicios de Capacitación Técnica (SERCATE)

#### • HONDURAS :

**Centro de Estudios de la Mujer Honduras (CEM-H)**, [cemhonduras@yahoo.es](mailto:cemhonduras@yahoo.es), [anmfec@yahoo.es](mailto:anmfec@yahoo.es), [www.cemh.org.hn](http://www.cemh.org.hn); Articulación Feminista de Redes Locales; Centro de Estudios y Acción para el Desarrollo de Honduras (CESADEH); Centro de Hondureño de Promoción para el Desarrollo Comunitario (CEHPRODEC); Marcha Mundial de la Mujeres - Capítulo Honduras; Mujeres Sindicalistas (Sindicato de la Educación SIEMPE); Red de Mujeres Colonia Ramón Amador; Red de Mujeres Colonia Cruz Roja; Red de Mujeres del Municipio de La Paz; Red de Mujeres Jóvenes del Distrito Central; Red de Mujeres Positivas de Honduras, REDMUNA

#### • HONGRIE :

**ATTAC Hungary**, [benyikmatyas@gmail.com](mailto:benyikmatyas@gmail.com), <http://attac.zpok.hu>; Foundation for the Hungarian Social Forum Movements; Hungarian Antifascist League; Karl Marx Society; Worker's Free Time Association of Ferencvaros

#### • INDE :

**National Social Watch Coalition (NSWC)**, [info@socialwatchindia.com](mailto:info@socialwatchindia.com), [nationalsocialwatch@yahoo.co.in](mailto:nationalsocialwatch@yahoo.co.in), [www.socialwatchindia.net](http://www.socialwatchindia.net); Adivasi Sanghamam; Agragati; Asian Development Research Institute; Association for Democratic Reforms (ADR); Centre for Community Economics and Development Consultants Society (CECOEDECON); Centre for Policy Studies (CPS); Centre for World Solidarity (CWS); Centre for Youth and Social Development (CYSO); Community Development Foundation (CDF); Dalit Bahujan Shramik Union (DBSU); Ekta Parishad; Forum of Voluntary Organisations (West Bengal, Kolkata); Gene Campaign; Gramin

Yuva Abhikram (GYA); HOPE; Institute of Development Studies; Institute for Motivating Self Employment (IMSE); KABIR; Karnataka Social Watch; Kerala Social Watch; LJK; Madhya Pradesh Voluntary Action Network (MPVAN); Mayaram Surjan Foundation (MSF); National Centre for Advocacy Studies (NCAS); Oxfam Novib; People's Campaign for Socio-Economic Equity in Himalayas (PcSEEH); Pratham; PRS Legislative Research; Rejuvenate India Movement (RIM); RTDC- Voluntary Action Group (RTDC- VAG); SAFDAR; Samarthan Centre for Development Support; South Asian Network for Social and Agricultural Development (SANSAD); SPAR, Swaraj Foundation; Tamilnadu Social Watch (TNSW); Uttar Pradesh Voluntary Action Network (UPVAN); Vidyasagar Samajik Suraksha Seva Evam Shodh Sansthan, Vikas Sahyog Pratisthan (VSP); Youth for Voluntary Action (YUVA)

#### • INDONÉSIE :

**Women Headed Household Empowerment Program (PEKKA)**, [nanz@centrin.net.id](mailto:nanz@centrin.net.id);

Afa – Omega; ASPPUK; FITRA; Formasi Indonesia; Forum Keberdayaan Masyarakat Bengkulu; Forum LSM DIY; Forum Perempuan; Kalimantan; INFID; LP2M Padang; Nurani Perempuan; PCSFS – Papua; Peningkatan Keberdayaan Masyarakat (PKM) Sultra; Perkumpulan Sada Ahmo, Perkumpulan Panca Karsa; PERSEPSI; PKBI Bengkulu; PKM Nasional; Seknas Walhi; Swara Parangpuan Sulut

#### • IRAQ :

**Iraqi Al-Amal Association**, [baghdad@iraqi-alamal.org](mailto:baghdad@iraqi-alamal.org), [www.iraqi-alamal.org](http://www.iraqi-alamal.org); Iraqi Council for Peace and Solidarity; Iraqi Women Network; REACH.org

#### • ITALIE :

**Social Watch Italian Coalition**, [info@socialwatch.it](mailto:info@socialwatch.it), [jason.nardi@socialwatch.it](mailto:jason.nardi@socialwatch.it), [www.socialwatch.it](http://www.socialwatch.it); Amnesty International - Italy; Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani (ACLI); Associazione Ricreativa e Culturale Italiana (ARCI); Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM); Fondazione Culturale Responsabilità Etica; Lunaria; Mani Tese; Sbilanciamoci; Oxfam Italia; World Wildlife Fund – Italy (WWF)

#### • JORDANIE :

**Jordanian Women's Union**, [jwu@go.com.jo](mailto:jwu@go.com.jo), [www.jordanianwomenunion.org](http://www.jordanianwomenunion.org); Jordanian Association to Combat Illiteracy

#### • KENIA :

**Social Development Network (SODNET)**, [sodnet@sodnet.org](mailto:sodnet@sodnet.org), [www.sodnet.org](http://www.sodnet.org); Kenya Human Rights Commission (KHRC); Kituo Cha Sheria; Huruma Social Forum; SEATINI; Daraja-Civic Initiatives Forum; Kenya Organization for Environmental Education (KOE); Sustainability Development Watch (SusWatch-Kenya); Migori Clan; Social Watch/Futa Magendo Chapters; Bunge La Mwananchi; Kenya Debt Relief Network (KENDREN); Undugu Society; Reality of Trade (Kenya); Haki Elimu; Makueni Residents Association; Logolink; Kenya Land Alliance; KETAM; Child Fund Africa; Rarieda Social Watch; Nyeri Social Watch; Release Political Prisoners (RPP); BEACON; Kenya-Cuba Friendship Association; Mazira Foundation

#### • LIBAN :

**Arab NGO Network for Development (ANNDD)**, [anndd@anndd.org](mailto:anndd@anndd.org), [www.anndd.org](http://www.anndd.org);

Ecole Sociale-USJ; Lebanese Development Forum; Lebanese NGO Network; Lebanese Physical Handicapped Union (LPHU); Najdeh Association; Secours Populaire Libanais

#### • LITUANIE :

**Centre for Civic Initiatives**, [grivrydas@pic.lt](mailto:grivrydas@pic.lt), [www.pic.lt](http://www.pic.lt)

#### • MALAISIE :

**Third World Network (TWN)**, [twinkl@twnetwork.org](mailto:twinkl@twnetwork.org), [www.twinside.org.sg](http://www.twinside.org.sg); **Consumers Association of Penang**, [meenaco@twnetwork.org](mailto:meenaco@twnetwork.org), [www.consumer.org.my](http://www.consumer.org.my); Cini Smallholders' Network; Penang Inshore Fishermen Welfare Association; Sahabat Alam Malaysia (Friends of the Earth, Malaysia); Teras Pengupayaan Melayu

#### • MALTE :

**Koperazzjoni Internazzjonali (KOPIN)**, [info@kopin.org](mailto:info@kopin.org), [jmsammut@gmail.com](mailto:jmsammut@gmail.com), [www.kopin.org](http://www.kopin.org)

#### • MAROC :

**Espace Associatif**, [contact@espace-associatif.ma](mailto:contact@espace-associatif.ma), [www.espace-associatif.ma](http://www.espace-associatif.ma); Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM); Association Marocaine des Droits Humains (AMDH); Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH); Union Marocaine du Travail (UMT); Transparency Maroc; Réseau pour le droit à la santé; Association de Développement Local Rabat (ADL); Association Professionnelle des Tapissiers; Association Chantier Jeunesse; Association Marocaine pour l'Education de la Jeunesse; Confédération Démocratique du Travail; Organisation Démocratique du Travail; Forum des Economistes Marocains; Centre d'Etudes et de Recherches Aziz Blal (CERAB); Coordination contre la cherté de la vie; Saïd SAADI; Abderrahim DIAB

#### • MAURITANIE :

**Réseau des organisations de la société civile pour la Promotion de la Citoyenneté (RPC)**, [respre@gmail.com](mailto:respre@gmail.com), [dogoli56@yahoo.fr](mailto:dogoli56@yahoo.fr); Association pour la Promotion de la Démocratie et l'Education Citoyenne (APDEC)

#### • MEXIQUE :

**DECA Equipo Pueblo**, [pueblodip@equipopueblo.org.mx](mailto:pueblodip@equipopueblo.org.mx), [www.equipopueblo.org.mx](http://www.equipopueblo.org.mx); **ESCR Civil Society Coalition (Espacio DESC)**; DECA Equipo Pueblo; Casa y Ciudad de Coalición Hábitat México; Cátedra UNESCO de Derechos Humanos de la Universidad Nacional Autónoma de México; Centro de Estudios Sociales y Culturales Antonio de Montesinos (CAM); Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez (PRODH); Centro de Investigación y Promoción Social (CIPROSOC); Centro de Reflexión y Acción Laboral (CEREAL) de Fomento Cultural y Educativo; Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (CMDPDH); Consultoría Especializada en Justicia de los DES (CEJUDESC); Defensoría del Derecho a la Salud; FIAN Sección México; Instituto Mexicano de Democracia y Derechos Humanos (IMDHD); Instituto Mexicano para el Desarrollo Comunitario (IMDEC); Liga Mexicana de Defensa de Derechos Humanos (LIMEDDH); Oficina Regional para América Latina y el Caribe de la Coalición Internacional del Hábitat; Radar-Colectivo de Estudios Alternativos en Derecho

#### • MONGOLIE :

**Democracy Education Centre (DEMO)**, [demo@magicnet.mn](mailto:demo@magicnet.mn), [www.demmo.org.mn](http://www.demmo.org.mn); Center for Sustainable Development; Mongolian Federation of Disabled Persons' Organizations

#### • MOZAMBIQUE :

**Liga Moçambicana dos Direitos Humanos**, [cnesta@gmail.com](mailto:cnesta@gmail.com), [www.idh.org.mz](http://www.idh.org.mz); Grupo Moçambicano da Dívida; Associação dos Parlamentares Europeus para África (AWEPA); Rede de Organizações Contra Sida (MONASO); Sociedade Aberta; Jornalistas Para os Direitos Humanos

#### • NÉPAL :

**Rural Reconstruction Nepal (RRN)**, [rrn@rrn.org.np](mailto:rrn@rrn.org.np), [akarki@rrn.org.np](mailto:akarki@rrn.org.np), [www.rrn.org.np](http://www.rrn.org.np); National Alliance for Human Rights and Social Justice; Campaign for Climate Justice Network, Nepal (CCJN); Child Workers Concern Centre (CWIN); NGO Federation of Nepal; General Federation of Nepalese Trade Unions; South Asia Alliance for Poverty Eradication (SAAPE); LDC Watch; Jagaran Nepal; Children-Women in Social Service and Human Rights (CWISH); Right to Food Network (RtFN)

#### • NICARAGUA :

**Coordinadora Civil (CC)**, [voceria@ccer.org.ni](mailto:voceria@ccer.org.ni), [www.ccer.org.ni](http://www.ccer.org.ni); Acción Ciudadana; Asociación de Mujeres Nicaragüenses Luisa Amanda Espinoza (AMNLAE); Consejo de la Juventud de Nicaragua (CJN); Coordinadora de ONGs que trabajan con la Niñez y la Adolescencia (CODENI); Federación de Organismos No Gubernamentales (FONG); Federación de Organizaciones por la Rehabilitación e Integración (FECONORI); Foro de Educación y Desarrollo Humano (FEDH); Mesa Agropecuaria y Forestal (MAF); Movimiento Comunal Nicaragüense (MCN); Movimiento Pedagógico Nicaragüense (MPN); Red de Mujeres contra la Violencia; Red Nicaragüense de Comercio Comunitario (RENICC); Red Nicaragüense por la Democracia y el Desarrollo Local; Red de Vivienda; Unión Nacional de Agricultores y Ganaderos (UNAG)

#### • NIGÉRIA :

**Social Watch Nigeria: Socio Economic Rights Initiative (SRI)**, [oneygur@yahoo.com](mailto:oneygur@yahoo.com); Africa Youth Growth Foundation; Campaign for Child's Right and Survival (CCRS); Care and Action Research (CaRE-NGO); Chiamaka Cooperative Union; Christian Foundation for Social Justice & Equity; Community Conservation Initiative; Community Health and Development Advisory Trust (COHDAT); Community Life Advancement Project (CLAP); Consciousizing against Injustices and Violence (CAN); Credit & Thrift Society; Daughter of Virtue and Empowerment Initiatives (DOVENET); Destiny Daughters of Nigeria (DEDAN); Federated Ebony Women Association (FEWA); Friendly Environment and Human Development Foundation (FEHDF); Initiative Development Now (IDN); International Centre for Youth Development (ICYD); Kanewa Women Group; Life Intervention Project (LIP); Methodist Diocese of Enugu; Mindset and Community Advancement Operations (MICADO); National Council of Women Societies (NCWS Abia State Branch); National Productivity Centre Coop; Natural Resources Development

Motivators; Nigerian Concerned Group for Environment, Population and Development; NOB Movement for the Less privileged; Oasis of the Elderly, Youth & Family Development (OEYFAD); Osa Foundation; Otia Development Foundation; People's Rights Organization (PRO); Rural Life Improvement Foundation (RULIF); Safe Motherhood & Child Survival Organization of Africa (SMACS); Safe Motherhood Ladies Association (SMLAS); SEDAFRICA; Survival Foundation Network (SUFON); Volunteer Societies of Nigeria Organization on AIDS (VOSONOA); Women Empowerment and Poverty Alleviation (WEPA); Women in Nigeria (WIN); Women in Nigeria (WIN), Imo State; Women of Virtue; Women Survival and Development Association; Women United for Economic Empowerment (WUEE); Youth Resource Development Education and Leadership Center for Africa (YORDEL AFRICA)

• **UGANDA:**

**Development Network of Indigenous Voluntary Association (DENIVA),** [info@deniva.or.ug](mailto:info@deniva.or.ug), [www.deniva.or.ug](http://www.deniva.or.ug); Acoke Rural Development Initiatives (ARDI); Action Aid Uganda; Action for Development (ACFODE); Action for Slum Health and Development; Action for Youth Organization Uganda; Action Line for Development (ALFORD); Action to Positive Change on People with Disabilities; Adult Education Centre; Adyaka Orphan Development Initiatives (AODI); Africa 2000 Network Uganda; Africa for Christ International; African Child Care Foundation; African International Christian Ministry (AICM); Agency for Promoting Sustainable Development Initiative (ASDI); Agriculture and Rural Development Programme; Akiika Embuga Women's Self Help Association; Akwata Empola Women Development Association; Anaka Foundation Gulu; Anthony Youth Development Association (AYDA); Anti Corruption Coalition Uganda (ACCU); Arua District Farmers Association; Arua District Indigenous NGO Network (ADINGON); Awake Bushenyi; Bagya Basaaga Orange Freshed Potato Growers and Processors (BBOFGAP); Bahai Faith International National Spiritual Assembly of The Bahai of Uganda; Bakatawamu Information and Development Empowerment (BIDE); Bakonzo Culture Association; Balyalwoba Rehabilitation and Development Agency (BARDEA); Banyo Development Foundation; Basic Needs UK in Uganda; Bedmot Child and Family Programme; Benevolent Support Child Programme Kampala; Bidhompola Community Development Association Mayuge (BICODA); Bileafe Rural Development Association (Arua); Blessings Christian Rehab Ministries; Blind But Able Self Help Project; Budde Women's Development Association; Budongo Forest Community Development Organization (BUCODO); Bugiri District Literacy and Adult Education Network (BLAEN); Bugisu Civil Society Forum (BUCINET); Build Up Again Ex Prisoners Association (BAP); Bukogolwa Widows and Orphans Care Centre; Bundibugyo Association of the Disabled; Bundibugyo District NGOs/CBS Forum; Bunyoro Youth Development Network; Bushenyi District Civil Society Organization Forum (BUDCOF); Buso Foundation; Buwagi Rural Development Foundation; Ceazaria Complex Public Library; Centre for Community Enterprise; Centre for Conflict Resolution (CECORE); Centre for Environmental Technology and Rural

Development (CETRUD); Centre for Peace Research (CPR); Centre for the Integrated Development; Child Aid International Lyantonde; Christian Children's Network International; Community Action for Rural Development Association (CARD); Community Based Rehabilitation Alliance (COMBRA); Community Development Resource Network (CDRN); Community Effort for Women Development Concerns (CEWDCO); Community Empowerment Partnership; Community Health and Development Association-Uganda (COHEDA-Uganda); Community Integrated Development Initiatives; Concern for the Girl Child; Cultural Agency for Social and Environment Development (CASRDEN); Development and Rehabilitation Organization (DABO); Development Training and Research Centre (DETREC); Ebenezer Rural Ministries Uganda (ERIMU); Engabu Za Tooro Tooro Youth Platform for Action; Enhance Abilities Initiatives (EAI); First African Bicycle Information Office (Fabio); Forum for Women in Democracy; Foundation for Development and International Links (FODILI); Foundation for Human Rights Initiatives (FHRI); Foundation for Rural Development (FORUD); Foundation for Rural/Urban Poverty Alleviation (FORUPA); Foundation for Urban and Rural Advancement (FURA); Foundation for Young Orphans (FYO); Fountain of Hope Ministry Pader; Friends in Need Association (FINA); Friends of Orphans Pader; Friends Orphanage School; General Community Development Association; Genesis Microfinance Bureaux Ltd (Genefina); German Development Services; Goal Uganda; God's Mercy Uganda (Traditional Herbs); Good Hope Foundation for Rural Development; Gospel Pace-Setting Ministries (GPM); Grass Root Women Development Organization (GWODEO); Green Pasture Christian Outreach; Gukwatamanzi Farmers Association Ltd; Gulu Community Based Management Network Project (GCBMNT); Gulu District NGO Forum (GNF); Gulu Foundation Community Based Rehabilitation; Gulu Women Empowerment Network; Gwosusa Emwanyi Women's Association; Habitat for Humanity; Hamukungu Women Association Group; Hewasa Health through Water and Sanitation Programme; HIV/AIDS Care and Support Project; Holistic Services for Uganda; Hope after Rape; Hope Association; Huys Link Community Initiative; Ibanda Rural Development Promoters; Ibanda Zero Grazing Association (IZGA); Iganga District NGO/CBO Forum; Ikongo Rural Development Association; Initiative for Women Equation (IWE); Integrated Care and Development Initiative; Integrated Environmental Defence (INED); Integrated Family Development Initiatives (IFI); Integrated Rural Development Initiatives; International Anti Corruption Theatre Movement; International Child Welfare Organization; International Institute for Cultural and Ethical Development; Jamii Ya Kupatanisha; Jinja Diocesan Coordinating Organization (JIDDECO); Jinja Mothers' Savings and Credit Scheme; Joint Energy and Environment Project (JEEP); Joint Energy to Save the Environment (JESE); Jonam Development Foundation; Kabaale District Civil Society Organizations Network; Kabale Civil Society Forum (KACSOF); Kabale Farmers Networking Association; Kabarole Intergrated Women's Effort in Development (KIWED); Kabarole NGOs and CBOs Association

(KANCA); Kabarole Research and Resource Centre (KRC); Kabbo Women's Assistance Finance and Project; Kabongo Women's Group / Dodoth Community Based Development Association; Kakuuto Network of Indigenous Voluntary Associations (KANIVA); Kamengo Business Institute; Kamuli Lutheran Church; Kamuli Lutheran Church HIV/AIDS Care and Support Project; Kamuli Network of NGOs (KANENGO); Kamwenge Bee Keepers Cooperative; Kamwenge District Indigenous Voluntary Development Organizations Network (KADIVDO); Kanyenze Rural Women's Organization; Kapchorwa Civil Society Organizations Alliances (KACSOA); Karambi Women's Association; Kasangati Orphans Fund Society; Kasawo Namunganga Development Association; Kaserengehe Rural Development Initiative Women Group; Kasese District Development Network; Kasilo Christian Youth Association; Katakwi Evangalinos People Living with AIDS (HIV/AIDS (KEPLWA); Kayunga District Farmers Association; Kibaale District Civil Society Network; Kibuku Multipurpose Cooperative Society Ltd; Kigwamba Nyankuku Rural Development; Kigezi Health Care Foundation; Kigulu Development Group; Kiima Foods; Kiira Adult Education Association; Kinawataka Women Initiative; Kinyamaseke United Women Club; Koboko Civil Society Network; Koka Women Development Programme; Kumi Network of Development Organizations; Kumi Pentecostal Assemblies of God; Kyakulumbye Development Foundation; Kyebando Associates Club; Lira Community Development Association; Literacy and Adult Basic Education; Little Sister of St. Francis; Makindye Multipurpose Youth and Vendors Group-CBO; Malukhu Youth Development Foundation; Masindi District Education Network; Matlong Youth Mixed Farming Organization; Mbarara District Civil Society Organizations Forum; Mengo Child and Family Development Project Ltd; Mpigi Widows Entrepreneurs (MWEA); Mpigi Women Development Trust (MWODET); Ms Uganda; Mt. Rwenzori Initiative for Rural Development; Mukono Multipurpose Youth Organization (MUMYO); Musingi Rural Development Association; Nabinonyi Development Group; Namutumba District Civil Societies Network; Nangabo Environment Initiative (NEI); National Community of Women Living with HIV/AIDS (Nacwola) Kamuli; National Foundation for Human Rights in Uganda (FHRI); National Union of Disabled Persons in Uganda (NUDIPU); National Women Association for Social & Education Advancement; Ndiima Cares Association (NDICA); Network of Ugandan Researchers and Research Users (NURRU); Ngeye Development Initiative (NDI); Nile Vocational Institute (NVI); Northern Uganda Rural Association; Northern Uganda Vision Association; Ntulumbe Village Women's Association; Ntungamo District Farmers Association; Ntungamo District Local Government CBO; Ntungamo District NGOs/CBOs Forum; Ntungamo Rural and Urban Development Foundation; Nyabubare United Group; Nyio Development Association; Organization for Rural Development; Osia Integrated Farmers' Cooperative; Palissa Development Initiative; Palissa District NGOs/CBOs Network; Pamo Volunteers; Participatory Initiative for Real

Development (PIRD); Participatory Rural Action for Development; Peace Foundation; Plan International Kampala; Poverty Alert and Community Development Organization (PACDO); Poverty Alleviation Credit Trust; Prayer Palace Christian Centre Kibuye; Protecting Families against HIV/AIDS (PREFA); Rakai Children Trust; Rakai Community Strategy for Development (RUCOSDE); Redeemed Bible Way Church Organization; Riamiriam Moroto Nakapiripiriti Civil Society Network; Ruhama Bee Keeping Group; Rural Initiative for Community Empowerment; Rural Initiatives Development Foundation (RIDF); Rural Productivity for Development Africa; Rushenyi Youth Drama Actors; Rushooka Orphans Education Centre; Rwenzori Agriculture Diversification Promotion Organization; Rwenzori Information Centre (RUCNET); Rwenzori Organization for Children Living Under Difficult Circumstances; Rwenzori Peace Bridge of Reconciliation; Rwoho Bakarya Twimusyane Tukore; Samaritan Partners for Development; Saving and Credit Society; Single Parents Association of Uganda; Small World Counseling Health Education Association; Soroti District Association of NGOs/CBOs Network; Soroti Rural Development Agency; South Eastern Private Sector Promotion Enterprise Limited; Spiritual Assembly of Uganda; St. Francis Tailoring Helper Programme; Sustainable Agriculture Society of Kasese; Sustainable Agriculture Trainers Network; Talent Calls Club; Tecwaa Child and Family Project Bweyale-Masindi; Temele Development Organization (TEMEDO); The Aged Family Uganda; The Forestry College at Nyabeyya; The Modern Campaign against Illiteracy; The Organization for the Emancipation of the Rural Poor; The Uganda Reach the Aged Association; The United Orphans Association; The Youth Organization for Creating Employment; Tirinyi Welfare Circle; Tororo Civil Society Network; Tororo District NGO Forum; Trinita Rural Integrated Community Development Association; Tripartite Training Programme; Triple B Kasese Community; Tukole Women's Group; Tusubira Health and Research Foundation; Twezimbe Rural Development Organization; Uganda Change Agent Association; Uganda Christian Prisoners Aid Foundation; Uganda Church Women Development Centre; Uganda Coalition for Crisis Prevention (UCCP); Uganda Development Initiatives Foundation; Uganda Environmental Education Foundation; Uganda Environmental Protection Forum (UEPF); Uganda Gender Resource Centre; Uganda Human Rights Activists; Uganda Indigenous Women's Club; Uganda Joint Action for Adult Education; Uganda Martyrs Parish; Uganda Media Women's Association; Uganda Mid Land Multipurpose Development Association; Uganda Mid Land Multipurpose Development Foundation; Uganda National Action on Physical Disabilities (UNAPD); Uganda Orphans Rural Development Programme; Uganda Project Implementation and Management Centre (UPIMAC); Uganda Restoration Gospel Churches Organization; Uganda Rural Development and Training Programme; Uganda Rural Self Help Development Promotion (SEDEP); Uganda Support for Children and Women Organization; Uganda Women Foundation Fund; Uganda

Women Tree Planting Movement; Uganda Women's Finance and Credit Trust Limited; Uganda Women's Welfare Association; Uganda Women's Effort to Save Orphans; Uganda Young Men's Christian Association; Uganda Youth Anti AIDS Association; UN Association of Uganda; United African Orphanage Foundation; United Humanitarian Development Association; United Orphanage School; Urban Rural Environment Development Programme; Victoria Grass Root Foundation for Development; Voluntary Service Team Mubende; Voluntary Services Overseas; Voluntary Services Trust Team; Volunteer Efforts for Development Concerns; Vredeseilandend Coopibo-Uganda; Wakiso Environment Conservation and Development Initiative; Wera Development Association; Women Alliance and Children Affairs; Women Together for Development; World Learning Inc; World Light Caring Mission Initiative; Youth Alliance in Karamoja (YAK); Youth Development Foundation; Youth Development Organization - Arua; Youth Initiative for Development Association; Youth Organization for Social Education and Development

• **PAKISTAN :**

**Civil Society Support Programme (CSSP),** [csspsindh@yahoo.com](mailto:csspsindh@yahoo.com), [soonharani@yahoo.com](mailto:soonharani@yahoo.com);  
**Indus Development Foundation,** [qureshiaijaz@yahoo.com](mailto:qureshiaijaz@yahoo.com)

• **PALESTINE :**

**Palestinian NGO Network (PNGO),** [pngonet@pngo.net](mailto:pngonet@pngo.net), [www.pngo.net](http://www.pngo.net);  
Arab Association for Human Rights; Bisan Center for Research and Development

• **PANAMA :**

**Centro de la Mujer Panameña (CEMP),** [mujeres\\_panameas@yahoo.es](mailto:mujeres_panameas@yahoo.es), [http://www.fotolog.com/cemp\\_panama](http://www.fotolog.com/cemp_panama)

• **PARAGUAY :**

**Decidamos, Campaña por la Expresión Ciudadana,** [direccion@decidamos.org.py](mailto:direccion@decidamos.org.py), [www.decidamos.org.py](http://www.decidamos.org.py);  
Educación Comunicación y Tecnología Alternativa (BASE - ECTA); Centro de Documentación y Estudios (CDE); Centro de Estudios Paraguayos Antonio Guasch (CEPAG); FE Y ALEGRÍA Movimiento de Educación Popular Integral; ÑEMONGUETARA Programa de Educación y Comunicación Popular; Servicio de Educación y Apoyo Social (SEAS - AR); Servicio de Educación Popular (SEDUPU); Servicio Paz y Justicia Paraguay (SERPAJ - PY)

• **PAYS-BAS :**

**OXFAM NOVIB Netherlands,** [www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl);  
National Committee for International Cooperation and Sustainable Development (NCDO),

• **PÉROU :**

**Comité de Iniciativa, Grupo de Acción Internacional de la Conferencia Nacional sobre Desarrollo Social (CONADES),** [cedep@cedep Peru.org](mailto:cedep@cedep Peru.org), [hechejar@gmail.com](mailto:hechejar@gmail.com), [www.conades.org.pe](http://www.conades.org.pe);  
Asociación Nacional de Centros de Investigación; Promoción Social y Desarrollo; Centro de Estudios para el Desarrollo y la Participación (CEDEP); Grupo de Economía Solidaria; Grupo Género y Economía; Plataforma Interamericana de Derechos Humanos, Comité Perú; Red Jubileo 2000

• **PHILIPPINES :**

**Social Watch Philippines,** [sowatchphil@gmail.com](mailto:sowatchphil@gmail.com), [info@socialwatchphilippines.org](mailto:info@socialwatchphilippines.org), [www.socialwatchphilippines.org](http://www.socialwatchphilippines.org);  
Action for Economic Reforms (AER); ALAGAD-Mindanao; Albay NGO-PO Network; Alliance of Community Development Advocate; Alliance of Community Development Advocates Provincial NGO Federation of Nueva Vizcaya; Alliance of Concerned Teachers (ACT); Alternate Forum for Research in Mindanao (AFRIM); Alternative Community-Centered Organization for Rural Development (ACCORD); Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development (ANGOC); Bantay Katilingban; Banwang Tuburan; BAPAKA; Bataan NGO-PO Network; Bisaya Alliance Growth and Sustainable Sugar Estate (BAGASSE); Bohol Alliance of Non-Governmental Organizations (BANGON); Broad Initiative for Negros Development (BIND); CARET Inc.; Caucus of Development NGO Networks (CODENGO); Caucus on Poverty Reduction; CCAGG; CCF Reconciliation Center; Center for Migrant Advocacy Philippines (CMA - Phils.); Center for Policy and Executive Development (CPED); Centro Saka, Inc.; Civil Society Network for Education Reforms (E-Net); CMLC; COMPAAX - Cotabato; Co-Multiversity; Convergence; Daluyong Ugnayan ng mga Kababaihan (National Federation of Women's Group); DAWN-Southeast Asia / Women & Gender Institute; Earth Savers Movement; Ecowaste Coalition; ELAC - Cebu; Emancipatory Movement for People's Empowerment; Focus on the Global South - Philippine Program; Freedom from Debt Coalition (FDC); Global Call to Action Against Poverty - Philippines; Health Care without Harm; IBASSMADC; Iloilo Code of NGOs; Indicative Medicine for Alternative Health Care System Phils., Inc. (INAM); Initiatives for International Dialogue (IID); Institute for Popular Democracy (IPD); Institute for Social Studies and Action (ISSA); Institute of Public Health Management (IPHM); Integral Development Services, Phils. (IDS-Philis); Jaro Archdiocesan Social Action Center; Jihad Al Akbar; Justice for Peace and Integrity of Creation-Integrated Development Center (JPIC-IDC); KAMAM; Kaisampalad; Kalipunan ng Maraming Tinig ng Manggagawang Inormal (KATINIG); Kasanyangang Foundation Inc. (KFI); Kinayahan Foundation; Kitanglad Integrated NGO's (KIN); Konpederasyon ng mga Nobo Esihano para sa Kalikasan at Kaayusang Panlipunan; La Liga Policy Institute; Labing Kubos Foundation, Inc.; Lubong Salakniban Movement; Management & Organizational Development for Empowerment (MODE); Medical Action Group (MAG); Micah Challenge; Midsayap Consortium of NGOs and POs; Mindanao Land Foundation (MLF); Mindanawon Initiative for Cultural Dialogue; Multi-sectoral organization of CSOs for environmental and development in Marinduque (KASAMAKAPA); Nagkakaisang Ugnayan ng mga Manggagawa at Magsasaka sa Niyugan (NIUGAN); National Council of Churches in the Philippines (NCCP); NATRIPAL; NEGRONET; Negros Oriental Center for People's Empowerment (NOCFED); NGO-PO Network of Quezon; NGO-PO of Tabaco City; Oxfam Great Britain; Paghiliusa sa Paghidaet-Negros; Panaghugpong sa Gagmayng Bayanihang

Grupo sa Oriental Negros (PAGBAGO); Participatory Research Organization of Communities and Education towards Struggle for Self Reliance (PROCESS Bohol); Partido Kalikasan; Partnership for Clean Air; Peace Advocates Network; Philippine Alliance of Human Rights Advocates (PAHRA); Philippine Center for Investigative Journalism (PCIJ); Philippine Human Rights Info Center; Philippine Network of Rural Development Institutes (PhilNet-RDI); Philippine Partnership for the Development of Human Resources in Rural Areas - Davao; Philippine Rural Reconstruction Movement (PRRM); Phil-Net Visayas; Piglas Kababaihan; PIPULI Foundation, Inc.; Positive Action Foundation Philippines, Inc. (PAFPI); Public Services Labor Independent Confederation (PSLink); Research and Communication for Justice and Peace; Rice Watch and Action Network (RWAN); Rural Development Institute of Sultan Kudarat (RDISK); Rural Enlightenment & Accretion in Philippine Society (REAPS); SAMAPACO; SARILAYA; Save the Ifugao Terraces Movement (SITMO); Silliman University; Social Action Center of Malaybalay Bukidnon; Southeast Asia Regional Initiatives for Community Empowerment (SEARICE); Student Council Alliance of the Philippines (SCAP); Sustainability Watch; Tambuyog Development Center; Tanggol Kalikasan; Tarbilang Foundation; Task Force Detainees of the Philippines (TFDP); Tebtebba Foundation, Inc.; Technical Assistance Center for the Development of Rural and Urban Poor (TACDRUP); The Community Advocates of Cotabato; Third World Studies Center (TWS); U.S. Save the Children; Unity for the Advancement of Sus Dev and Good Governance; Unlad Kabayan; UPLIFT Philippines; Womanhealth Philippines; Youth Against Debt (YAD)

• **POLOGNE :**

**Social Watch Poland,** [social\\_watch.polska@gmail.com](mailto:social_watch.polska@gmail.com), [social\\_watch\\_pl@yahoo.com](mailto:social_watch_pl@yahoo.com);  
Amnesty International Poland; Association for Legal Intervention; ATD Fourth World Poland; Campaign Against Homophobia; Democratic Union of Women; Feminist Think Tank; KARAT Coalition; Panoptikon Foundation; SOS Children's Villages Association in Poland; The Network of East-West Women (NEWW - Polska)

• **PORTUGAL :**

**Oikos - Cooperação e Desenvolvimento,** [jfernandes@oikos.pt](mailto:jfernandes@oikos.pt), [pedro.krupenski@oikos.pt](mailto:pedro.krupenski@oikos.pt), [catarinacordas@gmail.com](mailto:catarinacordas@gmail.com), [www.oikos.pt](http://www.oikos.pt);  
Portuguese Network of Local Development Associations (ANIMAR); Portuguese National Platform of Development NGOs (Plataforma Nacional de ONGD)

• **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :**

**Groupe d'Action de Paix et de Formation pour la Transformation (GAPAFOT),** [crosiribi@yahoo.fr](mailto:crosiribi@yahoo.fr), [gapafot@yahoo.fr](mailto:gapafot@yahoo.fr), [www.grip.org/rafal/membres/gapafot.htm](http://www.grip.org/rafal/membres/gapafot.htm)

• **RÉPUBLIQUE DE CORÉE :**

**Citizens' Coalition for Economic Justice (CCEJ),** [iccej@ccej.or.kr](mailto:iccej@ccej.or.kr), [www.ccej.or.kr](http://www.ccej.or.kr)

• **RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE :**

**National Women's Studies and Information Centre "Partnership for Development",** [cpd@progen.md](mailto:cpd@progen.md), [www.progen.md](http://www.progen.md)

• **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE :**

**Ecumenical Academy Prague,** [ekumakad@ekumakad.cz](mailto:ekumakad@ekumakad.cz), [tomas.tozicka@educon.cz](mailto:tomas.tozicka@educon.cz), [www.ekumakad.cz](http://www.ekumakad.cz);  
Gender Studies; Forum 50 %; Economy and Society Trust; NESEHNUTÍ; Masarykova demokratická akademie; Eurosolar.cz

• **ROUMANIE :**

**Civil Society Development Foundation (FDSC),** [fdsc@fdsc.ro](mailto:fdsc@fdsc.ro), [valentin.burada@fdsc.ro](mailto:valentin.burada@fdsc.ro), [www.fdsc.ro](http://www.fdsc.ro);  
Asociația pentru Dezvoltarea Organizatelor (SAH ROM); Asociația Specialiștilor în Resurse Umane (AUR); Confederația Caritas Romania

• **SÉNÉGAL :**

**Association Culturelle d'Auto Promotion Educative et Sociale (ACAPES),** [acapes@orange.sn](mailto:acapes@orange.sn), [www.acapes.org](http://www.acapes.org);  
**Association pour le Développement Économique Social Environnemental du Nord (ADESEN),** [adesen@yahoo.com](mailto:adesen@yahoo.com);  
**Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA Tiers-Monde),** [enda@enda.sn](mailto:enda@enda.sn), [www.enda.sn](http://www.enda.sn);  
Action Jeunesse Environnement (AJE); Coalition des Associations de jeunes contre la Faim (AYCAH Sénégal); Democratic Union Teachers (UDEN); Enda Graf Sahe; National Association of Invald persons in Senegal (ANHMS); Senegal's Union teachers (SYPROS)

• **SERBIE :**

**Association Technology and Society,** [mirad@eunet.rs](mailto:mirad@eunet.rs), [www.tehnologijaidrustvo.org](http://www.tehnologijaidrustvo.org);  
**Victimology Society of Serbia,** [vds@eunet.rs](mailto:vds@eunet.rs), [www.vds.org.rs](http://www.vds.org.rs)

• **SLOVAQUIE :**

**Slovak-European Cultural Association (FEMAN),** [director@feman.sk](mailto:director@feman.sk);  
University of Pavol Jozef Šafárik in Košice

• **SLOVÉNIE :**

**Humanitas,** [info@humanitas.si](mailto:info@humanitas.si), [www.humanitas.si](http://www.humanitas.si)

• **SOMALIE :**

**Somali Organization for Community Development Activities (SOCDA),** [www.globalsoam.com](http://www.globalsoam.com);  
Banadir University; Baniadam relief and development organization; Civil society in Action; Elman Peace And Human rights; Hamar University; Islamic University; HINNA; Horn relief; Humanitarian Agency for Relief and Development; IDA Women Development Organization; liman women Development Organization; Indian Ocean University; Iniskoy Human Rights Organization; Isha Human Rights Organization; Kalsan Voluntary Organization For Women; Mogadishu University; Coalition of Grassroots Women Organization (COGWO); Network for Somali NGOs; FPENS; North and South Somali Women Widows Group; Community for Relief and Development; Peace Action Society Organisation for Somalia; Peace and Human Rights Network; Somali Pen Network; Resource Management Somali Network; Saacid Voluntary Organization; Schools Association for Formal Education; Sifa Women Voluntary Organization; SIRWA; Somali Women Business Association; Somali Consultant Association; Somali Engineering Union; Somali Health Care Organization; Somali independent Newspaper Association; Somali Institute of Management and Administration

Development; Somali Journalists Network; Somali Law Society; Somali National Network of Aids service Organization; Somali Peaceline; Somali Rehabilitation Relief And Development Organization; Somali Scout Organisation; Somali Young Women Activist; Somali Youth Council; Somalink for Relief and Development Organization; SSWC; Subye Development Volunteer Organization; Tadamun Social Society; Talawadag Network; Ummo Ruman Women Organization; Umul Kheyri; Wanle Weyn Human Rights and Development Organization; We are Women Activist; Women care Organization; Youth Anti AIDS/HIV; Youth Movement for Democracy; Dr. Ismael Jumale Human Rights Organization; Somali Women Journalist; Network for Somali NGO

• **SOUDAN:**

**National Civic Forum,**  
**h\_abdelati@hotmail.com;**  
Al Amal Social Association

• **SRI LANKA:**

**Movement for National Land and Agricultural Reform (MONLAR), monlar@stinet.lk. www.monlar.net;**  
Law & Society Trust (LST)

• **SUISSE :**

**Alliance Sud - Swiss Alliance of Development Organisations,**  
**pepo.hofstetter@alliancesud.ch,**  
**www.alliancesud.ch**  
Bread for All; Caritas; Catholic Lenten Fund; Helvetas; Interchurch Aid; Swissaid

• **SURINAME :**

**Equality & Equity,**  
**gitanyaligirja@hotmail.com;**  
Foundation Double Positive; Ultimate Purpose; ProHealth; The Network of Maroon women; Women's Rights Centre; Culconsult; Institute for Public Finance

• **THAÏLANDE :**

**Social Agenda Working Group (Social Watch Thailand), suiranee@yahoo.com**  
Chulalongkorn University Research Institute; Foundation for Labour and Employment Promotion (HomeNet Thailand); Drug Study Group; Focus on the Global South Thailand; Foundation for Children's Development; Foundation for Women; Peace and Conflict Study Centre; Peace and Culture Foundation; Political Economy Centre; Women Network for the Advancement and Peace; Sustainable Development Foundation

• **TANZANIE :**

**Southern Africa Human Rights NGO Network (SAHRINGON) -Tanzania Chapter, sahringont@yahoo.com,**  
**info@sahringon.or.tz,**  
**www.sahringon.or.tz;**  
Ekenywa Poverty Eradication Foundation; Laretok - Le-Sheria Na Haki Za Binadamu Ngorongoro (LASHEHABINGO); Kituo Cha Maadili Kwa Jamii (CENTRE FOR SOCIAL ETHICS); Action For Relief And Development Assistance (AFREDA); African Youth Development Foundation; Association For The Prevention Of Torture (APT); Campaign For Democracy And Human Rights; Campaign For Good Governance (CGG); Centre For Widows And Children Assistance (CWCA); Chama Cha Walemavu Tanzania (CHAWATA); Chiara Children's Centre (CCC); Children's Dignity Forum (CDF); Children's Education Society (CHESO); Counselling And Family Life Organization(CAFL0); Development Peace And Human Rights Centre; Disabled Organization For Legal Affairs And Social

Economic Development (DOLASED); Environmental Human Rights Care And Gender Organization (ENVIROCARE); Environmental & Human Rights Organization (ENVIROHURO); Hakielimu; Helpage International; Human Rights Centre For Disabled Persons; Journalists' Environmental Association Of Tanzania (JET); The Leadership Forum; Legal And Human Rights Centre (LHRC); Mocuba Community Development Foundation; National Organization For Legal Assistance (NOLA); PCNW; Social Economic, And Governance Centre (SEGP); Taaluma Women Group (TWG); Tanzania Centre For Conflict Resolution; Tanzania Citizen's Information Bureau (TCIB); Tanzania Gender Networking Programme (TGPN); Tanzania Home Economics Association (TAHEA); Tanzania Self Development Association (TSDA); Tanzania Media Women's Association (TAMWA); Tanzania Women Of Impact Foundation (TAWIF); Tanzania Women For Self Initiatives (TAWSEI); Tanzania Women Lawyers' Association (TAWLA); Tanzania Women Volunteers Association (TAWOVA); Tanzania Women And Children Welfare Centre (TWCWC); Tanzania Network Of Women Living With Hiv/Aids; Tanzania Youth Awareness Trust Fund (TAYOA); Tanzania Girls Empowerment And Training Centre; Training For Sustainable Development (TSD); United Nations Association Of Tanzania (UNA - Tanzania); Upendo Women's Group; Winners National Association (WINA); Women Advancement Trust (WAT); Women And Children Improvement Agency (WOCHIA); Women In Action For Development (WADE); Women In Law And Development In Africa (WILDAF); Women's Legal Aid Centre (WLAC); Women's Research And Documentation Programme; Centre For Human Rights Promotion (CHRP); Women Wake Up (WOWAP); The Community Support And Development Network (CSDN); Biharamuro Originating Socio-Economic Development Association (BOSEDA); Community Participation Development Association (COPADEA TZ); Matumaini Mapya; Kigoma-Kasulu Non Governmental Organization Network (KIKANGONET); Kigoma And Ujiji Non Governmental Organization Network (KIUNGO-NET); Free Ambassadors Women And Children Mission Tanzania (FAWACM); Health And Medicare Foundation For The Albinism (HEMFA); Kikundi Cha Wanawake Kilimanjaro Cha Kupambana Na Ukimwi (KIWAKUKI); Kilimanjaro Women Information Exchange And Consultancy Company Limited (KWIECO); Moshi Paralegal Organization; Huruma Social Development Action; Lindi Womens' Paralegal Aid Centre (LIWOPAC); Nachingwea Organization For Social Development (NASODE); Babati Paralegal Centre (BAPACE); Tanzania Mineworkers Development Organization (TMDO); Community Volunteers Development Support (CVDS); Wasaidizi Wa Sheria Na Haki Za Binadamu Serengeti (WASHEHABISE); Ileje Environmental Conservation Association (IECA); Mbozi Biogas Energy And Environmental Protection Association (MBEPA); Tushiriki; Morogoro Paralegal Centre; Kivulini Women's Rights Organization; Kuleana Center For Children's Rights Profile; Kuleana; Mwanza Women Development Association (MWDA); Woman And Child Vision (WOCHIV); Centre For Environment And Health (CEHE); Community Development For All

(CODEFA); Development Vision And Mision Group (DEVMI);Kibaha Paralega Centre; Youth Partnership Countrywide (YPC); Vijana Vision Tanzania; Economic And Social Organisation (ESO ORGANISATION); Tanzania Disabled Persons Movement; Wazee Na Ukimwi Singida (WAUSI); Mategemeo Group Mlalo (MGM); Muungano Wa Vikundi Wa Wafugaji Kanda Ya Korogwe Magharibi (MVIWAKOMA); Orphans And Vulnerable Children Care Centre (OVCCC); Paralegal Aid Scheme For Women And Children; Society For Women And Aid In Africa Tanzania Chapter (SWAATKORO); Tanga Aids Working Group (TAWG); Umoja Wa Walemavu Zanzibar (UW)

• **TUNISIE :**

**Tunisian League for Human Rights,**  
**sjourchi@yahoo.fr; Tunisian Association**  
**For Democratic Women,**  
**bochra.bhh-avocate@voila.fr**

• **UKRAINE :**

**Liberal Society Institute,**  
**okisselyova@volicable.com,**  
**okisselyova@yahoo.com**

• **UNION EUROPÉENNE :**

**European Solidarity Towards Equal Participation of People (EUROSTEP),**  
**admin@eurostep.org, sstocker@eurostep.org,**  
**www.eurostep.org**

• **URUGUAY :**

**Secretariado de Social Watch**  
**socwatch@socialwatch.org,**  
**www.socialwatch.org;**  
Centro Interdisciplinario de Estudios sobre el Desarrollo (CIEDUR); CNS Mujeres por Democracia, Equidad y Ciudadanía; Instituto del Tercer Mundo (ITeM); Instituto Cuesta Duarte PIT-CNT; Mujer y Salud en Uruguay (MYSU)

• **VENEZUELA :**

**Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos (PROVEA),**  
**provea@derechos.org.ve, www.derechos.org.ve**

• **VIET NAM :**

**VUFO-NGO Resource Centre,**  
**director@ngocentre.org.vn,**  
**www.ngocentre.org.vn;**  
Animals Asia Foundation; ActionAid Vietnam; Agricultural Cooperative Development International / Volunteers in Overseas Cooperative Assistance; Adventist Development and Relief Agency in Vietnam; Aide et Action International in Vietnam; Academy for Educational Development; Australian Foundation for the Peoples of Asia and the Pacific; Aida Ayuda, Intercambio y Desarrollo; Allianz Mission e.V.; American Red Cross; Union Aid Abroad APHEDA; The Atlantic Philanthropies; Australian Volunteers International; Bread For The World; BirdLife International in Indochina; Bremen Overseas Research and Development Association; CARE International in Vietnam; Caritas Switzerland; Christian Blind Mission; Centre for International Studies and Cooperation; Center for Educational Exchange with Vietnam of the American Council of Learned Societies; CESVI Fondazione Onlus; CHF - Partners in Rural Development; Children's Hope In Action; ChildFund in Vietnam; Compassion International; Clear Path International; Catholic Relief Services; Challenge to Change; Church World Service; Danish Demining Group; DKT International in Vietnam; Development Workshop France; Enfants&Development; Eau Agriculture

Santé en milieu Tropical au Vietnam; Eye Care Foundation; Education for Development; East Meets West Foundation; Environment and Development in Action; Friedrich Ebert Stiftung; The Fred Hollows Foundation; Family Health International; Foundation for International Development/ Relief; Fundacion Promocion Social de la Cultura; Global Community Service Foundation; Good Neighbors International; German Red Cross - Vietnam Country Office; Research and Technological Exchange Group; Glocal Ventures, Inc.; Habitat for Humanity Vietnam; Hagar International in Vietnam; HealthBridge Foundation of Canada (formerly PATH Canada); Heifer International Viet Nam; HELVETAS, Swiss Association for International Cooperation; HUE HELP; Holt International Children's Services; Handicap International Federation; Handicap International Belgium in Vietnam; Helen Keller International-Vietnam; International Development Enterprises; Institute of International Education; Lien Aid; LCMIS World Mission; Loreto Vietnam Australia Program; Mines Advisory Group; Maryknoll; Mennonite Central Committee; Medical Committee Netherlands Vietnam; Medecins du Monde France; Medical, Education, Development Resources, International Exchange; Malteser International; Management Sciences for Health; Marie Stopes International in Vietnam; Nordic Assistance to Vietnam; NGO Fontana; The Norwegian Mission Alliance Vietnam; Norwegian People's Aid; Oxfam Great Britain; Oxfam Hong Kong; Oxfam Quebec; ORBIS International; Operation Smile Vietnam; Oxfam Solidarity Belgium; Pact; Partage; Program for Appropriate Technology in Health; Population Council in Viet Nam; Prosperity Initiative C.I.C; Pathfinder International Vietnam; Plan in Vietnam; Pearl S. Buck International Vietnam; Population Services International, Vietnam; PeaceTrees VietNam; Rosa Luxemburg Stiftung; Room to Read; Rutgers WPF; Save the Children in Vietnam; Saigon Children's Charity; Netherlands Development Organisation SNV; Samaritan's Purse International Relief; Spanish Red Cross; The Asia Foundation; Terre des hommes Foundation - child relief (Lausanne, Switzerland); Triangle Generation Humanitaire; Vredeseilanden - VECO Vietnam; Volunteers for Peace Vietnam; Volunteers In Asia; Vietnam Assistance for the Handicapped; Voluntary Service Overseas in Vietnam; Vietnam Veterans of America Foundation; Vietnam Veterans Memorial Fund; Vets With A Mission; World Concern Vietnam; Woolcock Institute of Medical Research Vietnam; The William J. Clinton Foundation; World University Service of Canada; World Vision International - Vietnam; Worldwide Orphans Foundation; Xin Chao Kinderhilfe Vietnam; Youth With A Mission, Mercy, Relief and Development Asia.

• **YÉMEN :**

**Human Rights Information and Training Center, hritc@y.net.ye, www.hritc.net**

• **ZAMBIE :**

**Women for Change (WFC),**  
**wfc@zamnet.zm, www.wfc.org.zm;**  
Basic Education Teachers Union of Zambia (BETUZ); Zambia Institute of Environmental Management (ZIEM); Non-Governmental Coordinating Council (NGOCC); 2410; Gallant Youth of Zambia

# Social Watch: la promotion de la responsabilité

Social Watch, un réseau qui compte aujourd'hui des membres dans plus de 70 pays à travers le monde, a été créé en 1995 comme un « point de rencontre d'organisations non gouvernementales préoccupées par le développement social et la discrimination fondée sur le genre » répondant au besoin de promouvoir la volonté politique nécessaire pour transformer en une réalité les promesses de l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, ce réseau en plein développement qualitatif et quantitatif, a publié 16 rapports annuels sur les avancées et les reculs dans la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité de genre, qui ont été utilisés comme outils de plaidoyer aux niveaux local, régional et international.

Depuis le numéro 0, publié en 1996, jusqu'à la présente édition, le numéro 16, le rapport de Social Watch a recueilli plus de 670 rapports d'organisations de la société civile, qui partagent tous le même objectif : rappeler aux gouvernements leurs engagements et suivre de manière indépendante leur mise en œuvre, pays par pays et au niveau international.

Cette édition, qui contient les contributions de plus de 65 organisations nationales, entretient la flamme allumée au moment de la création du réseau en 1995: la nécessité de développer des outils et des stratégies pour corriger l'absence de mécanismes de reddition de comptes et assurer la mise en œuvre des engagements internationaux liés à la politique sociale et aux objectifs de développement.

A l'époque où Social Watch a été créé, une série de conférences de haut niveau des Nations Unies - à commencer par le Sommet des enfants en 1990 et concluant sur le Sommet du Millénaire en 2000 - a redéfini l'ordre du jour social international. En 1995, le Sommet social (à Copenhague) et la Conférence des femmes (à Pékin) ont défini pour la première fois l'éradication de la pauvreté et l'égalité de genre comme étant des objectifs universels communs, et ont établi des buts et des calendriers concrets pour atteindre ce que la Charte des Nations Unies avait vaguement formulé en 1946 sous les termes de « la dignité pour tous ». Afin de favoriser la volonté politique nécessaire pour transformer ces promesses en réalité, Social Watch a été créé par un groupe d'organisations de la société civile comme « un point de rencontre d'organisation non gouvernementales préoccupées par le développement social et la discrimination fondée sur le genre » (*Social Watch n° 0*, 1996).

Ainsi, le *Rapport de Social Watch* a été conçu comme un outil puissant pour la présentation de l'information statistique disponible au niveau international, rendant compte de l'aspect qualitatif des problèmes abordés par l'analyse menée par les organisations sociales qui travaillent directement sur différentes problématiques au niveau national. Depuis lors, Social Watch a publié des rapports annuels sur les avancées et les reculs dans la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité de genre, deux objectifs qui se superposent largement puisque la majorité des personnes vivant dans la pauvreté sont des femmes.

Tout en ajoutant une dimension internationale aux efforts et aux campagnes locales, les rapports annuels de Social Watch sont devenus la première initiative durable de surveillance nationale axée sur l'équité de genre et le développement, et la première à combiner les deux approches dans une perspective internationale.

## MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LES GROUPES NATIONAUX ET LE RÉSEAU SOCIAL WATCH

1. Les coalitions doivent avoir leur siège dans le pays et participer activement à la résolution des questions de développement social dans ce pays (non pas exclusivement en tant qu'universitaire ou consultant).
2. L'engagement fondamental de chaque coalition avec le réseau international est de surveiller et de présenter un rapport sur les engagements et les obligations convenus au niveau international en matière de justice sociale et d'égalité de genre, basée sur ses propres priorités et en tirant ses propres conclusions. Le réseau international, à son tour, s'engage à accroître la visibilité et la portée de ces rapports à travers leur inclusion dans le rapport annuel de Social Watch et sur son site Internet et par d'autres moyens disponibles.
3. On s'attend à ce que les coalitions nationales utilisent leurs rapports nationaux et les rapports mondiaux pour leurs activités de lobbying et de plaidoyer et pour d'autres formes d'action publique au niveau national. Elles doivent aussi informer le reste du réseau sur leurs activités liées à Social Watch comme une partie essentielle de l'échange d'expériences et de l'apprentissage mutuel concernant les réussites, les défis et même les échecs ou les difficultés.
4. Les coalitions nationales doivent rester ouvertes pour incorporer d'autres organisations et travailler activement pour fournir des informations sur Social Watch et promouvoir la participation d'autres organisations aux activités du réseau et leur incorporation à la coalition nationale.
5. Les coalitions nationales sont responsables de la collecte de fonds pour leurs activités. Les coalitions nationales ne dépendent pas du Secrétariat ni d'autres organismes internationaux de Social Watch pour collecter des fonds et elles ne sont pas tenues de rendre compte de leur situation financière.
6. Chaque coalition détermine sa propre structure organisationnelle et nomme un de ses membres ou une des organisations participantes comme point focal pour faciliter la communication avec le Secrétariat international et les autres organes du réseau.
7. La participation à une coalition de Social Watch et l'exercice des fonctions gouvernementales sont absolument incompatibles. Seules les organisations à but non lucratif peuvent faire partie du réseau Social Watch.
8. La coopération avec d'autres plates-formes nationales sera encouragée aux niveaux sous-régional, régional et mondial.
9. S'il existe un conflit entre les membres ou les organisations impliquées dans une coalition nationale sur les questions liées à Social Watch (par exemple, le choix du point focal, la contribution au rapport de Social Watch, la nomination de délégués à l'Assemblée de Social Watch), toutes les parties impliquées doivent démontrer leur volonté de résoudre les problèmes au niveau national. Si, dans des cas exceptionnels, un accord ne peut être obtenu, le Comité de coordination peut prendre les décisions nécessaires.
10. Afin de démontrer leur appartenance au réseau, toutes les coalitions sont encouragées à utiliser le logo de Social Watch pour les activités nationales directement liées aux buts et aux objectifs de Social Watch. Elles sont également invitées à informer le Secrétariat international de ces activités et doivent demander à l'avance au Secrétariat international ou au Comité de coordination la permission d'utiliser le nom et le logo de Social Watch à d'autres fins.

Le Mémoire d'entente a été adopté lors de la première Assemblée générale qui s'est tenue à Rome en 2000, et a été mis à jour pour la dernière fois en octobre 2009.



Le numéro 0 du rapport, publié en 1996, comprenait des contributions provenant de 13 organisations ; depuis lors, le réseau n'a cessé de croître. Actuellement, Social Watch a des membres (« watchers ») dans plus de 70 pays du monde, et leur nombre augmente chaque année.

### L'approche locale, mondiale et le Rapport

Chaque année, Social Watch analyse en profondeur un thème différent à travers son rapport, généralement lié à des sujets en discussion dans l'agenda international qui peuvent être abordés selon une perspective locale. Des experts de divers horizons et disciplines apportent des visions alternatives aux problèmes à travers des articles thématiques. Cette perspective internationale est complétée par l'élaboration des rapports nationaux et régionaux dans lesquels les organisations qui font partie du réseau offrent une vision locale, des informations sur l'état de la situation dans leurs pays en ce qui concerne le thème spécifique de l'année.

En outre, Social Watch produit des tableaux statistiques et des indices contenant des informations comparables au niveau international qui présentent un point de vue macro de la situation dans certaines dimensions du développement, mais permettent en même temps la lecture au niveau national. Social Watch a mis au point des indicateurs alternatifs pour mesurer les avancées et les reculs dans l'équité de genre et la satisfaction des capacités humaines de base, actuellement utilisés comme référence aussi bien par la société civile que par les institutions internationales. Il s'agit de l'indice d'équité de genre (GEI) et de l'indice de capacités de base (BCI).

Bien que les membres de Social Watch utilisent le rapport comme outil de plaidoyer dans différents domaines, autant la publication des rapports que celle des indices sont des occasions clés pour la diffusion de leurs contenus, et ont lieu non seulement dans les

espaces pertinents du débat international, mais aussi dans chaque pays. Le Secrétariat publie le rapport en plusieurs langues : anglais, espagnol, français, arabe et russe. Certaines coalitions nationales publient également leurs propres versions du rapport : l'Espagne, l'Italie, la République Tchèque, l'Allemagne, la Pologne, l'Europe, l'Inde et le Brésil. D'autres coalitions publient une sélection de matériaux. Les coalitions tchèque et italienne, par exemple, publient l'indice d'équité de genre, tandis que la coalition de Social Watch au Ghana a publié une compilation de ses rapports nationaux et Social Watch Bénin publie une revue trimestrielle, *Social Watch Bénin*. En outre, en 2010 le rapport européen *Time for Action – Responding to Poverty, Social Exclusion and Inequality in Europe and Beyond* a été publié.

La publication des Documents occasionnels (*Occasional Papers*) vise aussi principalement à contribuer à la formation des coalitions membres ; plusieurs ateliers de formation ont été organisés au niveau régional et de nombreux documents de référence ont été élaborés<sup>1</sup>. Par exemple, en 2011 Social Watch a pu-

bli un septième Document occasionnel *L'Amérique centrale et la société civile - défis communs, droits humains, développement durable*, qui contient des rapports thématiques sur des questions concernant la région et les rapports nationaux de chaque pays.

Par ailleurs, grâce à son site Web, à son bulletin électronique et à sa page Facebook, Social Watch utilise également de nouveaux outils multimédias pour diffuser des informations sur les questions de genre, de développement et de droits humains, pour encourager le débat entre les membres de la société civile et pour transmettre des idées aux politiciens et aux journalistes. Les stratégies de lobbying, de communication et de campagne se complètent mutuellement pour atteindre leurs objectifs.

A plusieurs reprises, les porte-parole de Social Watch se sont adressés à l'Assemblée générale des Nations Unies et aux autres organismes intergouvernementaux, au nom du réseau ou de plus larges secteurs de la société civile. Le réseau a maintenu les coalitions nationales informées sur les processus de prise de décision au niveau mondial et a permis à ses membres de participer à ces développements.

### Un réseau flexible

Le « point de rencontre » s'est développé et a changé à bien des égards, mais en gardant toujours les idées et les objectifs qui ont accompagné sa création. Dans le processus préparatoire du Sommet social de Copenhague, les organisations de la société civile ont adopté des stratégies *ad hoc* flexibles pour s'organiser en tant que réseau. Aucune structure formelle n'a été créée et aucun comité de pilotage ou groupe de coordination stable n'a été établi. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont préféré coordonner les actions dans des espaces horizontaux et ouverts, ce qui, pour certains analystes, a créé un précédent pour le format organisationnel adopté plus tard par le Forum Social Mondial.

1 Le premier Document occasionnel de Mirjam van Reisen, *Les dents du lion*, aborde le contexte politique qui a conduit à la création de Social Watch. Le deuxième, *Contrôle citoyen*, d'Ana Maria Arteaga, analyse l'expérience de la démocratisation des instruments internationaux des droits de l'homme qui a eu lieu au Chili en 1997. La troisième de ces publications, compilée par Patricia Garcé et Roberto Bissio, présente l'expérience de suivi des objectifs de Copenhague à travers l'exemple concret de Social Watch. Les Documents 4 et 5, coordonnés par l'équipe de recherche de Social Watch, abordent les questions de la pauvreté et de l'inégalité en Amérique latine et les liens entre la pauvreté et les droits de l'homme. Le Document 6, *Au delà de Beijing* l'heure de l'économie de genre, aborde la révision faite par la Commission de la condition de la femme pour la commémoration des 15 ans écoulés depuis l'adoption de la Déclaration de Beijing et de sa plateforme d'action. Les Documents occasionnels sont disponibles sur le site : <www.socialwatch.org/es/taxonomy/term/459>



Plusieurs de ces organismes ont formé et forment encore l'épine dorsale de Social Watch, ce qui fait que la structure et le fonctionnement du réseau conservent une grande partie de la flexibilité et de l'ouverture originales.

Outre les coalitions nationales, la structure du réseau a trois composantes principales : l'Assemblée générale, le Comité de coordination et le Secrétariat international. Ces dernières années, des structures de coordination régionales et sous-régionales ont été établies pour former un espace de coordination, sans être pour autant une instance intermédiaire visant à faire le lien entre le niveau local et le niveau mondial.

Le réseau Social Watch n'est pas une société constituée comme personne morale et son point de départ n'a pas été la rédaction de ses statuts de fonctionnement. Au lieu de cela, un mémorandum d'entente de base a été créé (voir encadré) entre les coalitions nationales et le réseau, et il fonctionne comme un cadre qui définit les attentes du travail en commun, en respectant l'autonomie des membres et la prise de décision démocratique et horizontale. Un des principes fondamentaux qui distingue Social Watch des autres réseaux internationaux de la société civile est qu'il n'y a pas de structure centrale qui fournit des fonds à ses membres. Cette logique de fonctionnement évite non seulement les tensions liées à une relation de type donateur/bénéficiaire au sein du réseau mais aussi la perte d'énergie dans les discussions sur les fonds, les budgets, les rapports et les procédures, ce qui renforce le sentiment d'appartenance des membres.

Chacune des Coalitions nationales décide comment elle souhaite s'organiser, en fonction des conditions de vie de chaque pays. La provenance des membres de Social Watch est très variée et comprend des instituts et des centres de recherche, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, des syndicats, des groupes de femmes, des organisations rurales et autres.

### Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de direction du réseau. La discussion politique et la planification stratégique de moyen et long terme se fait dans cet espace, qui sert de forum pour la prise de décision, mais aussi d'espace pour renforcer le sentiment d'appartenance et pour consolider l'identité et l'unité du réseau. Outre l'établissement de priorités pour le moyen et le long terme et l'identification des partenariats possibles dans la stratégie de lobbying, l'Assemblée élit les membres du Comité de coordination qui sont responsables de la coordination et du leadership politique. Cette assemblée se réunit tous les trois ans et cinq rencontres se sont déjà tenues à Rome en 2000, à Beyrouth en 2003, à Sofia en 2006, à Accra en 2009 et plus récemment en 2011<sup>2</sup> à Manille. La conclusion de la réunion de Manille a été la suivante : le modèle actuel orienté vers la croissance économique est inefficace, injuste du point de vue social, dangereux pour l'environnement et politiquement insoutenable, et Social Watch s'est engagé à y faire face au niveau mondial. Social Watch

2 Les rapports finaux, les documents de base et tout le matériel concernant ces cinq Assemblées sont disponibles sur le site : < [www.socialwatch.org/es/node/66](http://www.socialwatch.org/es/node/66) >.



Vice-président des Philippines Jejomar Binay membres du réseau Social Watch à l'inauguration officielle de l'Assemblée mondiale de Social Watch, Manille, juillet 2011

participera également aux négociations actuelles sur le changement climatique et plaidera pour de nouvelles sources de financement visant à éradiquer la pauvreté et à promouvoir l'équité de genre.

### Comité de coordination

Le Comité de coordination (CC) est le principal organe politique chargé du travail quotidien du réseau. Il est doté d'une structure qui exige une bonne communication et son activité est principalement réalisée par le biais d'une liste de diffusion, de réunions publiques tenues deux fois par an et de conférences téléphoniques régulières pour aborder des questions spécifiques.

Etant donné que le CC est chargé de « veiller à la visibilité politique et à la participation du réseau dans des domaines et des processus pertinents »<sup>3</sup> son intégration vise la représentation géographique et l'équilibre entre les genres, mais elle tient également compte de la contribution en termes d'expérience et des compétences que ses membres peuvent fournir à l'ensemble du réseau. En général, les décisions du CC ont été adoptées par consensus, et elles sont ensuite transmises aux watchers. La participation continue de membres du Secrétariat en tant que membres *ad hoc* du CC assure la coordination entre les deux organismes. Le Secrétariat est chargé de soutenir et de mettre en oeuvre les décisions prises dans cet espace.

### Secrétariat international

Le Secrétariat est le principal organe exécutif de Social Watch. La première évaluation externe du réseau (1995-2000) déclarait déjà que « parmi les différentes fonctions exercées au sein du réseau, le Secrétariat est celle qui a le plus changé » (Hessini et Nayar, 2000). Au début, la tâche du Secrétariat se limitait à assurer la production du rapport, mais peu

3 Le document qui décrit la nature et le mandat du Comité de Coordination a été accordé lors de la 11e Assemblée générale de Beyrouth en 2003. Disponible sur le site : < [www.socialwatch.org/es/node/9389](http://www.socialwatch.org/es/node/9389) >.

à peu il a assumé une série de nouvelles fonctions issues de la croissance du réseau, notamment des activités de recherche, de formation, la promotion de campagnes et la représentation du réseau auprès de divers forums internationaux.

### Promouvoir la responsabilité

L'Assemblée d'Accra, qui s'est tenue en octobre 2009, a ratifié le concept de « responsabilité mutuelle » entre les membres et entre les différents organes de son réseau (secrétariat, CC, membres). Social Watch estime que l'action fondamentale pour parvenir à l'éradication de la pauvreté, à l'équité de genre et à la justice sociale doit se faire en premier lieu aux niveaux local et national et, par conséquent, ses activités et ses structures internationales doivent être responsables des instances nationales et locales et à leur service, et non pas le contraire.

Social Watch pourra atteindre ses objectifs grâce à une stratégie globale de soutien, à la sensibilisation, à la surveillance, au développement organisationnel et au réseautage. Social Watch promeut un développement durable centré sur les personnes. La paix est un préalable à la réalisation des droits humains et à l'éradication de la pauvreté. Mais en même temps la pauvreté et le manque de respect des droits humains sont à l'origine de nombreux conflits armés. Par conséquent l'impact dévastateur des situations de conflit et de post-conflit sur les populations est une préoccupation particulière pour Social Watch.

### Références

- Friedlander, E. et Adams, B., *Rapport d'évaluation externe 2001-2005*, (2006), < [www.socialwatch.org](http://www.socialwatch.org) >.
- Hessini, L. et Nayar, A., *un mouvement vers la justice sociale. Rapport d'évaluation*, analyse stratégique pour l'équité de genre (SAGE), (New York: 2000), < [www.socialwatch.org](http://www.socialwatch.org) >.
- Social Watch n° 0, *point de départ*, (Montevideo, Institut du Tiers Monde, 1996), < [www.socialwatch.org/es/node/11332](http://www.socialwatch.org/es/node/11332) >.
- Social Watch, *Stratégie et cadre des activités 2007-2009*, (2006), < [www.socialwatch.org](http://www.socialwatch.org) >.

## LE RÔLE CLÉ DE SOCIAL WATCH

Juan Somavía<sup>1</sup>

Comme beaucoup d'entre vous le savent, je suis un grand défenseur de Social Watch. Je considère que ce mouvement promoteur de la reddition de compte qui a été lancé pendant et après le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague a sans aucun doute fait ses preuves et en matière de société civile je suis pleinement et entièrement avec vous. Merci pour l'excellent travail que vous avez réalisé pour contrôler les engagements des gouvernements, à l'instar des organisations internationales, des entreprises et des ONG, vous leur avez constamment rappelé la nécessité d'agir en conséquence.

Les grandes conférences des années 1990 ont défini l'ordre du jour pour une transformation au niveau de l'ONU. Il fut un temps où les gouvernements commençaient à remettre en question les dogmes dominants du point de vue du développement durable. De nombreux gouvernements étaient prêts à prendre la tête et à mettre en œuvre ces nouvelles approches. Mais les engagements des années 1990 ont été de plus en plus subordonnés aux exigences d'un modèle de mondialisation non réglementé, qui est devenu de plus en plus déséquilibré, injuste et, à mon avis, politiquement insoutenable. Aujourd'hui, le courage, la détermination et l'espace pour penser et agir différemment ont énormément diminué. Par conséquent, cela donne une valeur ajoutée au rôle de la société civile et des mouvements sociaux en tant qu'agents du changement. Et aujourd'hui Social Watch est plus nécessaire que jamais.

Chers amis, même s'il est tentant de regarder le chemin parcouru, nous devons analyser la situation actuelle et aller de l'avant. La raison : les crises financières et économiques sont des manifestations claires d'un modèle de croissance inefficace qui a créé des niveaux de revenu et une concentration de richesse indécente. Il n'est pas surprenant de constater un affaiblissement marqué de l'approche fondée sur les droits de l'homme. Nous savons que les changements que nous souhaitons voir dans notre société doivent être guidés par la force des mouvements sociaux et des luttes sociales. Le progrès social exige une vigilance permanente et un activisme constant. Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont aidé à établir une certaine attention et un mécanisme pour mesurer les progrès et nous pouvons constater certains succès dans la réduction de la pauvreté absolue depuis 1990. Mais dans le même temps, les faits montrent que 3,5 milliards de personnes perçoivent globalement le même revenu que les 61 millions de personnes les plus riches.

Même ici, dans l'Asie si dynamique, nous voyons une croissance rapide de la production, mais une croissance lente en matière d'emplois et de salaires décents. En outre, plus de 200 millions de personnes sont officiellement au chômage dans le monde, dont près de 80 millions de jeunes femmes et hommes, et les taux de chômage des jeunes sont parfois de sept à 10 fois plus élevés que pour d'autres groupes. Le nombre de travailleurs occupant un emploi vulnérable atteint 1,5 milliard, et ceux qui travaillent mais qui vivent avec moins de deux dollars par jour environ 1,2 milliard et ces chiffres sont à nouveau en hausse. En effet, ce n'est pas le chemin à suivre pour parvenir à un développement durable. Les gens réclament légitimement plus de justice dans tous les aspects de leur vie. Dans les trois quarts des 82 pays où des informations sont disponibles, la plupart des individus sont de plus en plus pessimistes quant à leur qualité de vie et à leur niveau de vie dans l'avenir. Beaucoup se plaignent des restrictions croissantes, même parmi les classes moyennes. Dans le même temps, ils mettent en garde contre l'existence de nombreux gouvernements très peu solides ou ayant très peu de volonté de l'emporter sur la force inexplicable des opérateurs financiers qui exercent actuellement une influence négative sur nos sociétés. D'un côté nous avons des institutions financières qui se considèrent trop puissantes pour échouer, et de l'autre, nombreux sont ceux qui estiment qu'ils sont traités comme s'ils étaient trop faibles pour intéresser qui que ce soit. Les choses ne peuvent pas continuer ainsi.

Les crises financières et économiques ont secoué le monde de sorte que celui-ci s'est rendu compte que le changement était indispensable. Cependant, il y a beaucoup trop de signes d'un retour à la normale dans la façon de faire les choses, et ceci est une recette pour le désastre. Alors, comment pouvons-nous aller de l'avant? Tout d'abord, désigner le travail décent et la protection sociale comme des objectifs clés des modèles de croissance du développement durable. Beaucoup, peut-être la plupart, des tensions que nous éprouvons prennent place dans le monde du travail. Le travail décent et productif est essentiel à la dignité humaine, pour la stabilité de la vie des individus et de leurs familles, la paix dans nos communautés et dans nos sociétés et pour un développement économique soutenable et fort. Permettez-moi de citer : « Partout, la pauvreté constitue un danger pour la prospérité de tous ». Ce principe de la constitution de l'Organisation internationale du Travail (OIT) reflète, comme vous l'avez mentionné, le droit des personnes à ne pas être pauvre. Et tous ceux qui vivent dans la pauvreté savent que pour sortir de la pauvreté, un travail productif est la meilleure possibilité pour parvenir à mener une vie décente. Le travail n'est pas une marchandise, le travail est au cœur de la dignité humaine, si l'on veut la paix il faut cultiver la justice sociale, ce sont les principes de fonctionnement de l'OIT. Et le marché du travail est une passerelle vers la justice sociale



quand elle respecte la dignité humaine, guidée par les notions de liberté, d'équité et d'égalité. L'OIT et son ordre du jour sont au cœur de processus sociaux réels. Nous avons été fondés en tant qu'institution en 1919 à la suite des luttes sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lors du déploiement des révolte et des émeutes dans le monde arabe, nous avons entendu des revendications passionnées pour l'emploi et la justice sociale, la liberté et la démocratie, toutes basées sur le travail décent. Passer à un modèle de croissance doté de justice sociale est techniquement possible mais politiquement difficile - il y a beaucoup d'intérêts qui sont profondément enracinés. Et c'est là que vous jouez un rôle clé.

Social Watch peut jouer un rôle primordial dans ce domaine. Par exemple, il faut mettre en œuvre une nouvelle combinaison de politiques générant des niveaux plus élevés d'investissement dans l'économie réelle, en particulier dans les petites entreprises et arrêter d'inventer des produits financiers qui ne génèrent ni valeur ni emplois ; il faut établir une relation plus équitable entre les augmentations de la productivité et les salaires ; il faut parvenir à une croissance fondée sur le revenu et à un équilibre entre les stratégies basées sur les exportations et la demande intérieure ; il faut permettre la participation de tous à travers un niveau solide de formation et des possibilités d'éducation ; il faut assurer un équilibre et une synergie à travers la cohérence des politiques - par exemple, par la création d'emplois verts, et placer les droits du travail et le dialogue social au centre des décisions politiques, et cette combinaison de politiques devrait être guidée par l'objectif de partager les avantages de la mondialisation de manière équitable et dans un contexte dans lequel s'épanouissent la voix, la participation et la démocratie.

Cette année, lors de la Conférence Internationale du Travail, qui est notre conférence annuelle, nous avons fait deux avancées importantes qui peuvent être des éléments significatifs dans le nouveau paradigme de la croissance dotée de justice sociale. Tout d'abord, le nouvel accord pour les travailleurs domestiques permet d'appliquer le système de droits à l'économie informelle. Les travailleurs domestiques se mobilisent depuis longtemps pour obtenir la protection et le respect qu'ils méritent et nous devons maintenant faire en sorte que cet accord soit ratifié et mis en œuvre. Et en second lieu, nous travaillons pour l'approbation l'année prochaine des normes de l'OIT basées sur la protection sociale universelle pour promouvoir des stratégies de sécurité sociale qui soient protectrices et consolidatrices, productives et soutenables, et qui stimulent la demande globale. Aujourd'hui nous devons nous rappeler que 80 pour cent des travailleurs n'ont pas accès à la sécurité sociale. Ceci est inclus dans le cadre de stratégies nationales plus vastes visant à réduire la pauvreté et à formaliser l'emploi informel. De mon point de vue, ce sont des blocs solides pour la construction de la justice sociale et je vous invite à vous mobiliser autour de vous car vos efforts sont précieux. Je veux aussi mentionner l'existence d'un mouvement naissant pour le travail décent, qui se réunit chaque année autour du 7 octobre, qui a été déclaré par la Confédération syndicale comme étant la Journée mondiale pour le travail décent, et auquel vous souhaitez peut-être aussi participer.

Chers amis, pour conclure, nous avons tous été inspirés par le courage, la clarté et l'énergie de la jeunesse arabe, mais transformer les rêves en réalité est une tâche qui nous concerne tous. Mais la direction du changement n'est jamais garantie et nous devons être vigilants. Nous devons orienter le changement vers des résultats justes et équilibrés. Et nous devons tous assumer nos responsabilités. Le modèle actuel de développement qui a évolué depuis le début des années 80 est devenu économiquement inefficace, socialement instable, nuisible à l'environnement et politiquement insoutenable. Par conséquent, il doit être changé. Mais y parvenir nous mènera probablement à une augmentation des conflits sociaux. Cependant, comme nous le savons, l'histoire nous apprend que le changement positif peut résulter de la lutte sociale. Et comme vous le savez, quand on choisit de contester les dogmes dominants, de défendre les droits de l'homme, l'égalité des sexes et d'autres valeurs qui sont attaquées, quand l'objectif est d'améliorer la société, il faut aussi faire un autre choix : le choix de nager à contre-courant des intérêts bien établis. Par conséquent, cela est difficile et cela sera toujours difficile. Et c'est pour cela que l'engagement, la conviction, la persévérance, l'énergie positive pour ne pas se décourager sont si essentiels. Et vous en avez tous car c'est l'esprit de Social Watch. Ce que vous faites est essentiel. Je vous souhaite la force et l'imagination nécessaires pour faire avancer votre travail précieux et je vous invite à travailler avec l'OIT pour une nouvelle ère de justice sociale.

1 Message du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Juan Somavía, lors de l'Assemblée générale de Social Watch, Manille, Juillet 2011.

# Table des matières

<b>Le droit à l'avenir</b> ..... 3 <i>Roberto Bissio</i>	<b>Justice intergénérationnelle : satisfaire les besoins et non pas la cupidité</b> ..... 32 <i>C.J. George</i> terre des hommes, Allemagne
<b>Les droits humains devraient être au cœur de la reprise économique</b> ..... 8 Déclaration de la Société Civile	<b>Les indignés posent les bonnes questions sur le futur de l'Europe</b> ..... 35 <i>Mirjam van Reisen</i> , Université de Tilburg <i>Simon Stocker et Georgina Carr</i> , EUROSTEP
<b>Rio+20 et au-delà : sans justice, pas d'avenir</b> ..... 9 Civil Society Reflection Group on Global Development	<b>Logements, terres et développement durable</b> ..... 38 <i>Miloon Kothari et Shivani Chaudhry</i>
<b>Rio+20 : la mise en œuvre est la clé</b> ..... 17 <i>Chee Yoke Ling</i> Third World Network Malasia	
<b>Le développement durable et le rôle renouvelé de l'État dans les pays arabes</b> ..... 19 Arab NGO Network for Development (ANND)	
<b>Un changement de paradigme : la seule façon d'avancer</b> ..... 22 <i>Alejandro Chanona</i> Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) Civil Society Reflection Group on Global Development	
<b>Le Nigeria : les clés pour une réduction durable de la pauvreté</b> ..... 25 <i>Prof. Edward Oyugi</i> Social Development Network, Nairobi, Kenia	
<b>Comment évaluer la durabilité du développement : les lignes d'intervention européennes</b> ..... 26 <i>Gianfranco Bologna, Giulio Marco</i> Italian Social Watch coalition	
<b>Les pratiques en usage mettent notre existence en jeu</b> ..... 28 EUROSTEP	
<b>Vert et égalitaire : financement pour le développement durable et équitable</b> ..... 29 <i>Kate McInturff</i> Feminist Alliance For International Action (FAFIA)	
<b>De l'efficacité de l'aide à la justice fiscale</b> ..... 31 <i>Barbara Adams</i> Global Policy Forum	
	<b>LE PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS TRACÉS</b>
	<b>Indice des capacités de base 2011</b> ..... 45
	<b>Indice d'équité de genre 2012</b> ..... 50
	<b>L'indice d'accomplissement des droits économiques et sociaux (SERF)</b> ..... 52

## RAPPORT NATIONAUX

AFGHANISTAN .....	60	ITALIE .....	126
ALLEMAGNE .....	62	KENYA .....	128
ARGENTINE .....	64	MALAISIE .....	130
ARMÉNIE .....	66	MALTE .....	132
AZERBAÏDJAN .....	68	MAROC .....	134
BAHRÉÏN .....	70	MEXIQUE .....	136
BANGLADESH .....	72	MOZAMBIQUE .....	138
BELGIQUE .....	74	NÉPAL .....	140
BÉNIN .....	76	NICARAGUA .....	142
BIRMANIE .....	78	NIGÉRIA .....	144
BOLIVIE .....	80	PAKISTAN .....	146
BRÉSIL .....	82	PALESTINE .....	148
BULGARIE .....	84	PANAMA .....	150
CAMBODGE .....	86	PARAGUAY .....	152
CAMEROUN .....	88	PÉROU .....	154
CANADA .....	90	PHILIPPINES .....	156
CHILI .....	92	POLOGNE .....	158
CHYPRE .....	94	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE .....	160
COLOMBIE .....	96	RÉPUBLIQUE DE CORÉE .....	162
CROATIE .....	98	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE .....	164
EL SALVADOR .....	100	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE .....	166
ÉQUATEUR .....	102	SÉNÉGAL .....	168
ÉRYTHRÉE .....	104	SERBIE .....	170
ESPAGNE .....	106	SLOVÉNIE .....	172
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE .....	108	SOMALIE .....	174
FINLANDE .....	110	SOUDAN .....	176
FRANCE .....	112	SRI LANKA .....	178
GHANA .....	114	TANZANIE .....	180
GUATEMALA .....	116	THAÏLANDE .....	182
HONDURAS .....	118	VENEZUELA .....	184
HONGRIE .....	120	VIET NAM .....	186
INDE .....	122	YÉMEN .....	188
IRAQ .....	124	ZAMBIE .....	190

# Le droit à l'avenir

## Résumé du Rapport de Social Watch 2012

Roberto Bissio

Secrétaire international de Social Watch

L'Assemblée générale des Nations Unies a convoqué une conférence au sommet qui se tiendra en juin 2012 au Brésil, à Rio de Janeiro, ville qui fut il y a 20 ans le siège de la célèbre Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement. La Conférence de Rio de 1992, plus connue sous le nom de Sommet planète Terre, avalisa le concept du développement durable et ratifia les accords internationaux relatifs au changement climatique, la désertification et la diversité biologique.

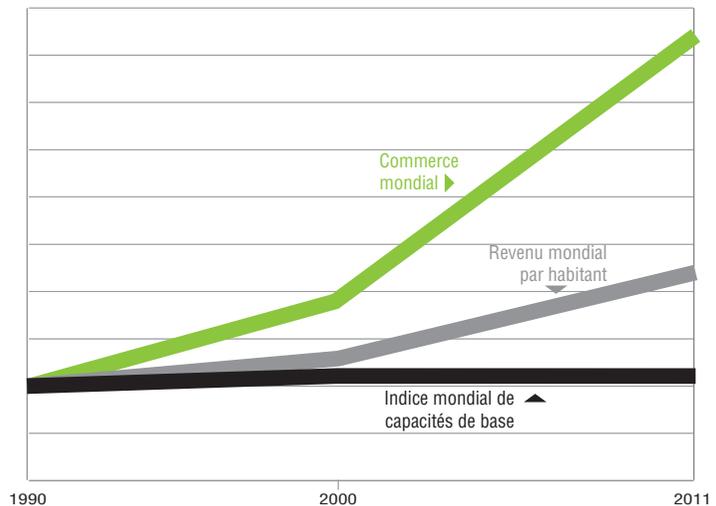
À cette époque-là la Commission Brundtland<sup>1</sup> définit le « développement durable » comme étant l'ensemble de politiques qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». On l'a généralement interprété comme étant la satisfaction des besoins sociaux (à travers l'éradication de la pauvreté) qui favorise la croissance économique tout en respectant l'environnement.

Le sommet de Rio de 1992 ne donna pas une définition exacte des « besoins du présent », mais les conférences postérieures de l'ONU pendant les années 90 définirent plusieurs engagements sociaux, entre autres éradiquer la pauvreté et obtenir l'équité de genre, et ils identifièrent plusieurs indicateurs et différentes cibles. Chaque pays devrait décider des politiques appropriées pour atteindre ces objectifs et ces cibles universellement convenus. Or, après l'effondrement du Pacte de Varsovie et la désintégration de l'Union soviétique, tout le monde semblait d'accord sur le fait que le libre échange et la libéralisation étaient la voie à suivre.

Ainsi, l'Organisation mondiale du commerce, créée en 1995, annonce dans sa page d'accueil le « L'ouverture des marchés nationaux au commerce international [...] encouragera et facilitera le développement durable, améliorera le bien-être des populations, réduira la pauvreté et favorisera la paix et la stabilité ». De même, les premiers Statuts de la Banque mondiale, mis à jour en 1989, fixent comme objectif principal : « de promouvoir l'harmonieuse expansion, sur une longue période, des échanges internationaux et l'équilibre des balances des paiements, en encourageant les investissements internationaux consacrés au développement des ressources productives des États membres, contribuant à relever, sur leurs territoires, la pro-

FIGURE 1

### Commerce, revenu et capacités de base



ductivité, le niveau d'existence et la situation des travailleurs »<sup>2</sup>.

Ces deux puissantes institutions internationales ont déterminé les politiques économiques des pays en développement au long des deux dernières décennies à travers leurs décisions sur le commerce international et par les conditions qu'elles imposent à leurs prêts pour les économies endettées. Elles coïncident toutes deux pour dire ouvertement que le commerce et la croissance économique sont les objectifs fondamentaux de leurs politiques et les contributions principales au développement durable de leurs États membres.

Et elles ont atteint les objectifs suivants : les exportations mondiales totales ont presque quintuplé en 20 ans, passant d'un total de 781 milliards d'USD en 1990 à 3,7 milliards en 2010. Sur la même période, l'habitant moyen du monde a plus que doublé ses revenus, passant de 4 080 d'USD par an en 1990 à 9 120 d'USD par an en 2010.

### Le déficit de dignité

Ces indicateurs signalent une abondance mondiale de ressources, suffisantes pour couvrir les besoins élémentaires des 7 milliards d'habitants du monde. Pourtant, trop nombreux sont ceux qui souffrent de la faim. D'après le Rapport 2010 de l'Organisation pour l'ali-

mentation et l'agriculture, 850 millions de personnes dans le monde souffrent de sous-alimentation, et ce chiffre croît en raison de la hausse du prix des aliments.

Pour faire le suivi des tendances en matière de besoins insatisfaits sur l'ensemble du monde, Social Watch a développé un Indice de Capacités de Base<sup>3</sup> qui combine les taux de mortalité infantile, le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié et les taux d'inscription à l'école primaire. Pris en groupe, ces indicateurs de bien-être de base offrent des notions sur ce qui devrait être considéré « un socle social minimum ». Si on les totalise ils devraient arriver à 100 %, ce qui signifie qu'aucun enfant ne devrait manquer d'être inscrit à l'école, qu'aucune femme ne devrait accoucher sans être assistée par un personnel qualifié et qu'aucun enfant né vivant — ou moins de 1 % — ne devrait mourir avant l'âge de cinq ans, car ces morts évitables ont pour cause principale la sous-alimentation et la pauvreté.

Les indicateurs calculés dans l'ICB font partie des cibles convenues internationalement, qui reflètent un socle social minimum que l'on devrait atteindre. En deçà, il existe un déficit de dignité. La Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme avaient comme objectif de garantir la dignité pour tous et ce fut l'engagement que prirent les leaders mondiaux dans la Déclaration du Millénaire.

Mais le monde est bien loin d'atteindre ces objectifs élémentaires. L'ICB n'est monté que de 7 points entre 1990 et 2010, ce qui est une bien petite

1 La Commission mondiale sur l'Environnement et le développement, mieux connue sous le nom de sa présidente, l'ex-premier ministre de la Norvège Mme Gro Harlem Brundtland, a émis le rapport intitulé *Notre avenir à tous*, source d'inspiration pour les délibérations au Sommet planète Terre.

2 BIRD, Statuts, Article I, Objectifs, (16 février 1989), < <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEIL/EXTN/EXTABTUSFRENCH/0,,contentMDK:20405707~menuPK:2448926~pagePK:64094163~piPK:64094165~theSitePK:328614~isCURL:-isCURL:Y,00.html> >.

3 Pour plus de détails sur l'Indice de Capacités de Base, voir pages 45 à 49 de ce rapport.

avancée. Sur cette période, les progrès de la première décennie furent meilleurs que ceux de la deuxième, puisque l'indice augmenta de quatre points entre 1990 et 2000, et d'à peine trois points entre 2000 et 2010. Cette tendance est à l'opposé de celle que montrèrent le commerce et les revenus, car tous les deux ont augmenté plus rapidement après l'an 2000 qu'au cours de la décennie précédente (voir le graphique). Cette décélération du progrès dans les indicateurs sociaux au tournant du nouveau siècle et en dépit de la croissance soutenue de l'économie mondiale et des engagements mondiaux pour accélérer le progrès social et atteindre les ODM ne laisse pas de surprendre.

Cette situation ne peut qu'empirer dans la mesure où la plupart des pays développés affrontent une grave crise financière et économique qui s'est propagée à travers le monde. Des politiques fiscales d'austérité comprimant le budget social ont été mises en œuvre au début dans les pays affectés par les dettes, et elles se disséminent à présent jusque dans des pays qui n'ont pas de problèmes de dettes ou de déficit fiscal. D'après une analyse de la division des Politiques et de la Planification de l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, sur l'ensemble des 128 pays en développement relevés, plus de 90 mirent en œuvre des mesures d'austérité en 2011, ou prévoyaient de les mettre en œuvre en 2012. Dans au moins quatre d'entre eux, la compression a été considérée « excessive », les dépenses ayant été réduites en dessous des niveaux préalables à la crise. Ceci aura un impact direct sur le bien-être des enfants et de leurs familles.

Il est évident que le mauvais résultat des indicateurs sociaux, malgré les tendances positives que montre l'économie, se doit à l'inégalité qui croît au sein des pays et entre eux. D'après un exemplaire de septembre 2011 de « Finances et développement », une publication du Fonds monétaire international : « En 2010, le revenu réel par habitant avait progressé de 65 % par rapport aux années 80 aux États-Unis et de 77 % au Royaume-Uni. Sur la même période, le coefficient de Gini est passé de 35 à 40 points ou plus aux États-Unis et de 30 à 37 points au Royaume-Uni. Ces hausses traduisent une évolution nettement défavorable de la répartition des revenus. Globalement, entre le milieu des années 80 et le milieu de la première décennie 2000, les inégalités se sont aggravées dans seize des vingt pays riches de l'OCDE ». Le coefficient de Gini est l'indicateur d'inégalité le plus utilisé, et il varie entre 0, quand tous ont des revenus égaux, et 1, quand une seule personne reçoit toute la richesse d'une société. Le Brésil est l'un des rares pays où les inégalités ont diminué au cours des dix dernières années, passant de plus de 60 points à presque 55 points. Le monde dans son ensemble est plus inégal que n'importe quel pays, avec un Gini de presque 70.

De cette façon, des chiffres fiables démontrent que la prospérité ne « ruisselle » pas. Il paraissait logique de penser que la croissance économique profitait aux pauvres, que lorsque la marée montait tous les bateaux flottaient, ou qu'il fallait agrandir le gâteau pour pouvoir le partager, mais ces ten-

dances des indicateurs sociaux semblent prouver le contraire. Et de nombreux membres du réseau Social Watch dans le monde entier pensent exactement pareil.

### La croissance à tout prix

La croissance économique est une priorité de tous les gouvernements. Certains la considèrent comme une priorité fondamentale de leurs politiques parce que la croissance a été très ralentie ou qu'elle a même chuté lors de la crise mondiale qui a débuté en 2008. D'autres, y compris certains pays d'Afrique comme la Zambie ou le Cameroun, ont une croissance abondante grâce à la hausse des prix des produits de base. Mais elle ne profite pas à la majorité de la population. En Zambie et au Mozambique, ainsi que dans des pays aussi différents que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bolivie, le Chili, l'Équateur et le Vietnam, les industries extractives sont le principal moteur de la croissance. Afin d'attirer les investisseurs, ceux-ci ont été exonérés des exigences requises pour la sécurité de la rendement se soldent par une dégradation environnementale sans avantages sociaux en retour. La description de la situation au Vietnam se répète dans d'autres pays, aux quatre coins du monde : « La croissance économique rapide qu'a connue le Vietnam a un effet certain sur l'environnement, malgré une législation forte visant à protéger l'environnement, son application est souvent faible ».

« À mesure que l'économie, la population et l'urbanisation se développent », poursuit le rapport du Vietnam, « les principales menaces pour l'environnement sont entre autres la surexploitation des forêts, la perte des terres cultivables, la pollution de l'eau et de l'air, l'érosion des sols due à des conditions d'utilisation non durables, la perte de la biodiversité par l'action des braconniers dans les parcs nationaux et autres facteurs comme la dégradation du littoral et l'impact environnemental des mines ».

La même chose a lieu dans d'autres contrées. En Thaïlande, par exemple, les efforts incessants menés pour croître économiquement ont fait que dans les hameaux on assiste à un glissement de l'agriculture de subsistance à un intérêt croissant pour le rendement monétaire. De sorte que les Thaïlandais affrontent désormais « la rapide dégradation des ressources marines et côtières et les diverses conséquences de l'urbanisation et du développement de l'industrie et du tourisme ».

Et au Mozambique : « Les bénéficiaires de la croissance économique n'ont héu aucune retombée sur les personnes le plus dans le besoin alors que les pauvres le soagent plus en plus ».

Il ne faut pas s'étonner que les membres du réseau soient inquiets. En Argentine, par exemple, ils trouvent « paradoxal » que l'on encourage les investissements « à tout prix » pour assurer la croissance et qu'à la fois on approuve des politiques de protection de l'environnement. Les membres du réseau en Finlande vont même au-delà et suggèrent que : « cela nécessite un franc débat sur les questions fondamentales du bien-être, l'égalité et le développement, y compris la nécessité d'abandonner la quête constante de la croissance matérielle ».

En dépit de toutes les théories et de tous les modèles, c'est à cause de l'inégalité que la pauvreté ne recule pas, ou qu'elle le fait mais très lentement, même dans les pays à forte croissance économique. En conférant davantage de droits aux grandes entreprises sans les obligations correspondantes, la mondialisation a exacerbé les inégalités au sein des pays et aussi entre eux.

L'inégalité est la préoccupation prépondérante qui ressort des rapports de la Hongrie et de la République dominicaine, mais ce même problème apparaît dans la plupart des exposés nationaux de ce rapport mondial de Social Watch 2012. Tant dans les pays riches que dans les pauvres, seule une toute petite minorité a tiré profit de l'excellent rendement économique du monde jusqu'à la crise financière de 2008. Et ce jour-là, on a demandé à ceux qui n'avaient tiré aucun profit de l'essor d'aider à payer le sauvetage financier des banques des pays les plus riches, qui étaient devenus « trop grosses pour faire faillite ».

Comme on pouvait s'y attendre, le problème de la crise économique et de ses coûts sociaux et environnementaux est le sujet principal de la plupart des rapports européens, en particulier ceux de la République tchèque, de la Pologne et de la Slovaquie.

La croissance économique exige de l'énergie et l'énergie est au centre de nombreux problèmes dénoncés par les coalitions nationales de Social Watch. On identifie l'extraction du pétrole avec la pollution, mais différents témoignages suggèrent que des sources d'énergie dites « plus propres », telles que les barrages hydroélectriques, sont également problématiques.

En Malaisie, où l'objectif national officiel est d'atteindre le rang de pays développé à l'horizon 2020, toute une zone de forêt tropicale se retrouve enfouie sous les eaux et au moins 15 communautés ont été déplacées pour construire un gigantesque barrage hydroélectrique. Les membres du réseau en Malaisie considèrent cette politique non durable et « irresponsable », et mettent aussi en garde contre la « perte d'espèces endémiques et l'augmentation du mécontentement social ». Au Brésil et au Mexique, on travaille à la planification et à la construction d'immenses mégaprojets hydroélectriques. Au Cameroun, la presse de Lomé-Pangar déplacera des milliers de personnes et détruira un des écosystèmes les plus riches du monde.

Les biocarburants, généralement considérés « verts », sont une cause importante de détérioration environnementale en Colombie, où le gouvernement soutient la monoculture agroindustrielle (source de biocarburants) qui pousse des populations entières de petits agriculteurs à se déplacer. Et le comble, c'est que cette situation n'est même pas due à la demande locale, mais qu'elle répond aux besoins des États-Unis, subventionnés par des prêts de banques multilatérales de développement.

Au Guatemala la monoculture est celle de la canne à sucre, source également très importante de biocarburant, et son exploitation industrielle a mené elle aussi à des déplacements de population, à des violations des droits humains et à la déforestation.

Au Nicaragua, c'est le café qui est coupable. Le pays dépend de son exportation pour obtenir des devises et le développement de cette culture est en train d'épuiser la fertilité des sols, de polluer les ressources d'eau et de pousser à la déforestation, tandis que les paysans finissent par être déplacés des terres qu'ils occupent depuis toujours.

À Sri Lanka la déforestation est une autre conséquence du conflit armé ; et en Centrafrique on a constaté la perte de 30.000 hectares de forêts vierges tropicales obéissant à la pression exercée par les agriculteurs, eux-mêmes pressés par les sécheresses dans les régions du nord, du nord-est et de l'est, naguère célèbres pour leur production agricole.

La désertification revient sans cesse dans les rapports comme un problème crucial, tout particulièrement en Afrique. Au Nigeria presque 30.000 hectares de terre cultivable disparaissent chaque année en raison de l'avancée du désert due aux sécheresses, de la surexploitation humaine, d'un pacage intensif et de l'irrigation insuffisante, des pratiques nées des conditions socioéconomiques extrêmement dures dans lesquelles vit la population.

Les changements climatiques sont aussi la cause principale de la catastrophe inverse, les inondations effroyables qui dévastèrent l'Amérique centrale en 2011 et le Bénin en 2008 et en 2010, détruisant les récoltes et apportant le choléra, la méningite et la fièvre jaune.

Au Ghana, les membres du réseau décrivent l'impact climatique comme : « climat plus torride, réduction ou augmentation des pluies saisonnières, changements dans les modèles de pluie, inondations, houle, raz de marée et une hausse du niveau de la mer qui provoque des inondations et l'érosion côtière. Il résulte de tout cela une baisse de la sécurité alimentaire, l'augmentation de la transmission de maladies propagées par l'eau, d'importantes pertes économiques dues à la crise climatique et le déplacement de la population ».

Même les gouvernements qui étaient les premiers à admettre le problème ont du mal à suivre des politiques cohérentes. La Bolivie, chef de file des pays en développement dans la lutte contre les variations climatiques, dépend fortement de la production du pétrole et du gaz pour financer ses stratégies contre la pauvreté. En Allemagne, dans le cadre des stratégies visant à endiguer la crise financière européenne, l'aide destinée à l'énergie solaire diminue, et le poste de compensation économique alloué aux pays affectés par les changements climatiques a disparu du budget pour 2011.

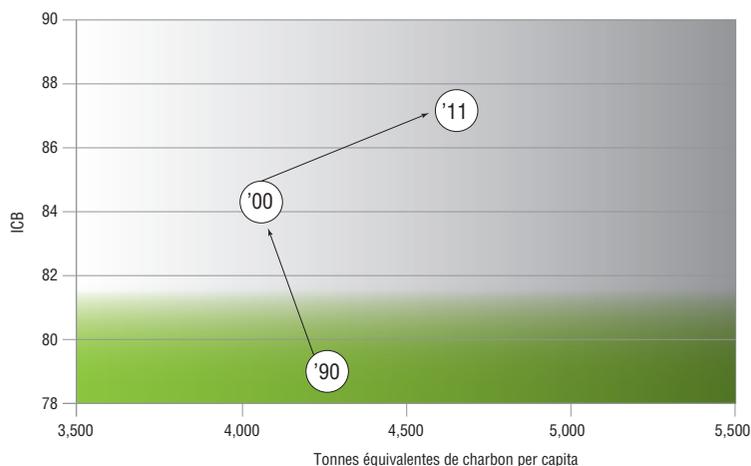
### Carbone et espace

Le Bangladesh est l'un des pays les plus touchés par les changements climatiques. Les précipitations et les inondations provoquent déjà là-bas une pénurie alimentaire et des millions de personnes risquent de devenir des « migrants climatiques ».

Paradoxalement, le Bangladesh est un des pays qui a le moins contribué au problème, car ses émissions de carbone *per capita* se situent parmi les plus faibles du monde.

FIGURE 2

### Moyenne mondiale d'émissions de CO<sub>2</sub> issues de carburants fossiles et l'Indice des Capacités de Base



Le graphique de la page 46 montre, précisément, la classification des pays en fonction des émissions de CO<sub>2</sub> issues de carburants fossiles sur son axe horizontal, et de leur Indice de Capacités de bases sur son axe vertical.

Ce graphique montre qu'alors que 13 % de la population produit 50 % des émissions de carbone, 45 pays, dont la population globale regroupe 1,2 milliard de personnes, ont pu atteindre de meilleurs indicateurs sociaux que la moyenne mondiale, tout en *apita* des émissions de CO<sub>2</sub> *per capita* issues de carburants fossiles inférieures à la moyenne mondiale. Aucun d'entre eux n'est classé dans la frange des « haut revenu ». Néanmoins, les membres de ce groupe des « propres et vertueux » ne reçoivent aucune reconnaissance ni de compensation pour ce succès. Au contraire, comme d'autres pays aux revenus moyens et comme ceux que l'on considère « moins avancés », l'espace qu'ils réservent au choix de leurs politiques nationales pour obtenir un développement durable se trouve souvent comprimé par des demandes extérieures, par des conditions et des impositions qui les poussent à prendre des mesures telles que la réduction des taxes fiscales de la dépenses en services sociaux.

Le graphique prouve aussi qu'une avancée plus importante dans les indicateurs sociaux n'a pas de rapport direct avec les émissions de CO<sub>2</sub>. Avec des émissions de gaz carbonique de trois tonnes par habitant et par an, le Costa Rica et l'Uruguay ont réussi à réduire leur taux de mortalité infantile au même niveau qu'un pays qui émet 20 tonnes par an : Les États-Unis. En même temps et avec un même niveau d'émissions que la Norvège, l'Afrique du Sud a des indicateurs sociaux analogues à ceux de l'Indonésie, qui consomme cinq fois moins de carburants fossiles.

Entre 1990 et 2000 l'indice mondial des capacités de base s'est amélioré de cinq points (passant de

79 à 84) alors qu'en réalité les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> *per capita* issues de carburants fossiles ont diminué, passant de 4,3 à 4,1 tonnes équivalentes de charbon. Au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> sont montées à 4,6 tonnes per capita mais les indicateurs sociaux n'ont progressé que de trois points. La quantité des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, responsables du réchauffement mondial, a enregistré un chiffre record en 2010, et le taux de croissance s'est accéléré, d'après l'information fournie par l'Organisation météorologique mondiale. Les scientifiques attribuent l'augmentation constante des niveaux de gaz carbonique, responsable des deux tiers du réchauffement mondial, à la combustion des carburants fossiles, à la déforestation et aux changements dans l'utilisation des terres.

Les pays dont les émissions de CO<sub>2</sub> sont très en dessous des moyennes mondiales et qui ont une classification basse dans les indicateurs sociaux soutiennent qu'ils ont besoin de plus d'« espace » pour produire plus d'émissions et assurer ainsi l'amélioration du bien-être de leurs habitants. L'argument est solide, principalement parce que les pays de l'OCDE ont déjà utilisé plus que la juste part qui leur revient de l'« espace atmosphérique » pour les émissions. Cependant, l'évidence empirique prouve que certains pays ont réussi à ramener leurs indicateurs sociaux à des niveaux comparables à la moyenne des pays de l'OCDE tout en produisant moins d'émissions que la moyenne mondiale. Mais d'un autre côté aussi, les membres de l'OCDE non seulement consomment bien davantage que la moyenne mondiale, mais ils ont contribué historiquement à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et ils ont donc déjà épuisé leur part de l'espace.

Si l'obtention des niveaux de dignité concernant la jouissance des droits sociaux, économiques et

culturels est compatible avec la durabilité et qu'on peut l'obtenir avec les ressources existantes, ne pas le faire est non seulement un manque d'éthique mais aussi une menace pour le système mondial, que l'on juge chaque fois plus injuste et inéquitable, qui est conçu pour créer de plus en plus d'inégalités, et par conséquent illégitime.

### Les droits en tant que fondement du développement durable

Quand les droits civils et politiques brillent par leur absence, la société civile ne peut pas s'organiser de façon pacifique, les personnes n'arrivent pas à faire entendre leur voix et les politiques gouvernementales s'étiolent. En Érythrée, « l'enfer de l'Afrique », et en Birmanie, le besoin d'une gouvernance démocratique comme condition *sine qua non* au développement est clairement énoncé, tandis qu'en Palestine il n'y aura évidemment pas de développement possible tant que durera l'occupation étrangère, et au Yémen il est clair que « *le pays pourra difficilement avancer vers un développement durable tant que sa situation actuelle – menace de guerre civile, de famine ou de catastrophe sociale – continuera* ». Cependant, la société civile est singulièrement résistante et fait montre de sa créativité à la moindre occasion. En Irak les manifestations qui ont secoué le pays en février 2011 pour réclamer l'éradication de la pauvreté, du chômage et de la corruption, montrent bien que les citoyens irakiens commencent à assumer un rôle tout nouveau dans une société où naguère la participation démocratique était violemment réprimée, voire même réduite au silence. Bien que le cadre d'insécurité n'ait pas disparu et que les libertés restent très insuffisantes, les organisations de la société civile se développent et jouent un rôle chaque jour plus important dans le développement du pays et participent activement à la révolte démocratique régionale du « printemps arabe ».

Au Kenya, après bien des années de lutte pour obtenir une souveraineté et une citoyenneté véritables, les citoyens sont enfin parvenus à négocier une Constitution novatrice en 2010. Son approche des droits fondamentaux, axée sur la participation et la responsabilité envers les citoyens, sert de base pour définir le rôle de l'État comme un élément clé de la construction d'une économie capable de tenir la promesse d'équité et de droits sociaux et économiques indispensables. La nouvelle Constitution représente également une avancée en termes d'environnement, car elle établit le droit de tous les Kenyans à un environnement propre et sain.

En Bolivie et en Équateur, des processus de réforme constitutionnelle soutenus par une ample majorité ont renforcé les droits des peuples autochtones et au lieu de parler de « développement durable » ils ont puisé dans leur propre culture pour consacrer dans la Constitution les droits de la *Pachamama* (la Terre Mère). Néanmoins, comme l'expliquent les membres de notre réseau, une lutte constante est nécessaire pour défendre ces droits contre les dévastations occasionnées par l'éternelle recherche de croissance économique. Les questions environnementales ont occupé une place de choix dans la lutte de la Bulgarie

## ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Il existe deux sciences modernes dont le nom contient le mot grec *oikos* (maison). L'*écologie* est la science qui étudie des relations des êtres vivants entre eux et envers leur environnement. L'écologie peut fixer les limites au-dessus desquelles une activité donnée peut causer des dommages irréversibles. La science qui s'occupe de la relation entre les ressources limitées et les désirs illimités des êtres humains, c'est l'*économie*. En 1932 Lionel Robbins définit l'économie comme étant « la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif ».

Le concept des limites n'est pas nouveau. La « nouveauté » — et l'urgence — réside dans le fait que les activités humaines ont atteint les limites mondiales et c'est pourquoi des stratégies pactées au niveau mondial sont nécessaires.

pour la démocratie, comme le rappellent les membres du réseau de ce pays. Aujourd'hui, après des années d'apathie croissante, de plus en plus de gens s'impliquent dans les questions environnementales. L'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur le marché et les différentes déficiences dans la mise en œuvre du programme NATURA 2000 pour la conservation des habitats naturels sont devenus les deux sujets centraux des débats politiques et des mobilisations populaires. En Italie, bien que le développement durable n'ait jamais fait partie des priorités du gouvernement de Berlusconi, la société civile a promu des référendums (contre le nucléaire, contre la privatisation forcée de l'eau et autres services publics, et contre l'immunité du Premier ministre face à la justice) qui conduisirent aux urnes presque 27 millions d'italiens et qui permirent de pousser le pays dans une direction plus durable.

Dans certains pays, entre autres la Serbie et Le Salvador, des organisations de la société civile élèvent leurs voix pour soutenir les politiques de développement durable qu'elles ont contribué à formuler à travers des consultations publiques. Pourtant, le succès n'est pas gagné, car il dépend « de la mise en œuvre, du suivi et de l'exécution, de la sensibilisation et de l'obtention du soutien politique ».

### Développement durable : des objectifs ou des droits ?

Grâce à son suivi de la lutte contre la pauvreté et des stratégies de développement à l'échelon national et international, Social Watch a constaté, comme nous l'avons résumé plus haut, qu'il n'existe pas de corrélation entre les indicateurs économiques et ceux du bien-être social. Il est donc urgent de revoir les stratégies économiques pour atteindre les objectifs du développement durable convenus au niveau international et arriver à ce que les droits humains soient une réalité pour tous.

Lors du Sommet planète Terre, les leaders du monde ont déclaré : « la cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés, qui [...] aggrave la pauvreté et les déséquilibres ». C'est aussi vrai aujourd'hui que cela l'était en 1992.

Les biens publics mondiaux ne peuvent pas être fournis par un seul État agissant isolément, et ils incluent la conservation de la vie assurée par les fonctions de l'atmosphère et des océans (menacées par les changements climatiques mondiaux) ou la fiabilité et la stabilité du système financier mondial, indispensable au commerce et au développement mais qui est menacée par la spéculation incontrôlée, par la volatilité des devises et par la crise de la dette. L'impossibilité d'offrir ces biens publics affecte les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde et elle met en péril le seul bien public qui inspira la création des Nations Unies : la paix mondiale.

En outre, malgré les recommandations du Sommet planète Terre pour élaborer des indicateurs de développement durable et en dépit du travail accompli depuis lors à ce sujet, la communauté internationale ne dispose toujours pas des indicateurs convenus pour mesurer la durabilité des biens publics qu'elle doit surveiller.

Le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi<sup>4</sup> insinue clairement que les indicateurs du bien-être et de la durabilité sont de nature différente et elle les compare au tableau de bord d'une voiture, qui indique la vitesse et le niveau de carburant séparément. L'un renseigne sur le temps qu'il faut pour arriver à une destination prévue et l'autre indique une ressource nécessaire que l'on consomme et qui peut manquer avant d'arriver à destination.

Le cadre des droits humains fixe des objectifs clairs pour les indicateurs de bien-être. Les droits à l'alimentation, à la santé et à l'éducation supposent d'obtenir obligatoirement la scolarisation de tous les enfants, la réduction de la mortalité infantile à moins de 10 pour 1000 enfants nés vivants (tout chiffre de mortalité supérieur étant associé à la sous-alimentation et à la pauvreté), l'assistance de tous les accouchements par un personnel qualifié, l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et même l'accès universel aux services téléphoniques

<sup>4</sup> Rapport de la Commission sur la Mesure de la performance économique et du progrès social, 2009. Disponible sur : [http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)

et à l'Internet<sup>5</sup>. Les six premiers objectifs des OMD peuvent être interprétés foncièrement comme un appel au respect des droits qui existent en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (les DESC). Et les droits humains exigent le respect d'autres objectifs qui ne sont pas inclus dans les OMD, comme le droit à la sécurité sociale (article 22 de la Déclaration Universelle), que l'on reconnaît aujourd'hui comme étant la base d'un « socle social minimum ».

Le discours sur le développement national et international ne devrait pas porter sur le choix des objectifs à rendre prioritaires, car ils ont tous été déjà convenus, mais sur la date à laquelle ils devront être atteints. D'après le Pacte relatif aux DESC, la réalisation de ces droits est une responsabilité de chaque gouvernement « tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles ». La priorisation du « maximum de ressources disponibles » s'applique aussi à l'aide internationale. Pour pouvoir surveiller l'utilisation efficace du maximum de ressources disponibles (y compris celles qui proviennent de la coopération internationale) il faudrait renforcer le mécanisme de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. En outre, il faudrait ratifier le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux DESC, afin que les citoyens puissent réclamer leurs droits devant la justice, et exiger si besoin est que les agences bilatérales et multilatérales de développement assument leur responsabilité pour les impacts créés sur les droits humains.

En revanche, les indicateurs de la durabilité se réfèrent à l'épuisement de certains stocks ou biens non renouvelables. Quand ils s'inscrivent dans le patrimoine naturel de l'humanité, des accords internationaux sont nécessaires pour en assurer la durabilité. Contrairement au bien-être humain que l'on peut formuler en termes d'objectifs, il faut aborder la durabilité en termes de **limites**. Les limites peuvent supposer l'interdiction absolue de certaines activités, par exemple l'interdiction de chasser la baleine ou d'émettre des gaz qui épuisent l'ozone (Protocole de Montréal), ou elles peuvent établir des quotas pour garantir que certaines ressources ne s'épuisent pas, et les assigner aux acteurs économiques au moyen de mécanismes propres au marché ou hors-marché respectant les principes d'équité et de solidarité.

Il faut travailler davantage au niveau international, par exemple en ce qui concerne la pêche, pour éviter un plus grand appauvrissement des espèces indispensables à l'alimentation de millions de personnes. Mais on a surtout besoin d'un accord ambiteux pour une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, qui limite l'augmentation de la

température à bien moins de 1,5<sup>9</sup> de façon à éviter un changement climatique catastrophique et d'assurer que la réduction radicale des émissions sera partagée équitablement, en fonction des responsabilités communes mais différenciées et de la responsabilité historique.

Toute formulation d'« objectifs de développement durable » qui ne prévoit pas de cibles adéquates sur les changements climatiques ou qui néglige d'aborder les aspects des droits humains et de durabilité de façon simultanée et équilibrée, risque de faire capoter le programme du développement durable sans avantage en contrepartie.

Au lieu d'établir de nouveaux objectifs, ce qu'il faut c'est un système de surveillance et de responsabilisation capable de faire que **tous** les gouvernements, du Nord et du Sud, se soumettent au contrôle de leurs obligations dans le cadre national et de créer **en même temps** le droit de demander de l'aide quand ces obligations nationales sont satisfaites mais que les ressources disponibles restent insuffisantes.

Le principe du « traitement spécial et différenciel » pour les pays en développement est consacré dans les accords de l'OMC pour ces mêmes raisons, mais il est rarement appliqué dans la pratique. Le concept de la « responsabilité historique » mentionné dans le préambule de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques va encore plus loin.

Dans le système actuel du commerce international, quand un pays ne satisfait pas ses obligations, le pays affecté ne peut pas imposer un changement dans les taxes ou les aides qui lui causent un préjudice (car ce serait là une violation de la souveraineté) mais il peut exercer des représailles dans la mesure déterminée par un panel d'arbitres. On peut imaginer une structure analogue dans laquelle un pays qui ne pourrait obtenir à travers « l'aide et la coopération internationale » les ressources supplémentaires dont il a besoin pour s'acquitter de ses obligations de droits humains ; ce pays pourrait être exonéré de ses obligations commerciales et des investissements nécessaires, en augmentant par exemple les taxes qui frappent le commerce international au-delà de ce que prévoient les accords de l'OMC, en imposant des obligations supplémentaires aux investisseurs étrangers sans risquer de poursuites en vertu des accords d'investissement, en reportant les paiements de la dette, ou toute autre mesure qu'il jugerait nécessaire. Ces formules d'arbitrage ne sont pas très différentes de celles qui sont proposées pour les pays qui ont du mal à affronter les paiements de leur dette externe.

De fait, l'ex-Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait déjà énoncé ce principe dans son rapport de 2005, « Dans une liberté plus grande », lorsqu'il proposait de redéfinir l'endettement tolérable comme le niveau d'endettement qui permet à

un pays d'atteindre les OMD avec l'assurance que les ratios d'endettement n'auront pas augmenté en 2015.

L'aide financière et technique n'est qu'un aspect des obligations des pays développés (et de tous les pays d'ailleurs, même de ceux qui ont un revenu moyen, lorsqu'ils ont atteint un niveau de réalisation des obligations acceptable en matière de DESC). Les pays ont également la responsabilité internationale collective d'assurer que la gouvernance de l'économie mondiale est conforme aux Droits humains. Le Cambodge, par exemple, reçoit actuellement au alentours de 700 millions d'USD par an en APD, mais il a accumulé un stock de 2,5 milliards d'USD au cours des dernières années, la plupart en Bons du Trésor nord-américains, ce qui signifie qu'un PMA fait un crédit souple à un des pays les plus riches du monde.

Peut-on pour autant accuser le Gouvernement du Cambodge de dévier des ressources très précieuses au lieu de les destiner aux services sociaux essentiels ? Même si cette description correspond effectivement à la réalité, ces stocks sont nécessaires pour se garantir es risques autrement plus importants issus de la spéculation et de la volatilité financière. Les gouvernements du G7 et peut-être même du G20 sont bien plus fautifs d'avoir créé ces risques en libéralisant les flux financiers et en assouplissant les règles du secteur financier. En n'assumant pas leur engagement de créer un système financier mondial durable, les pays les plus puissants empêchent aussi que les gouvernements des pays pauvres utilisent les ressources disponibles de façon appropriée.

De nouveaux droits et des mécanismes institutionnels doivent être mis en place en matière de durabilité. Le Groupe de Réflexion de la société civile sur le développement durable, constitué par des membres de Social Watch, du Friedrich Ebert Stiftung, de Terre des hommes et de Global Policy Forum, a identifié ce déficit de façon incisive et il propose de reconnaître explicitement les droits des générations à venir et les mécanismes destinés à les défendre (cf. pages 9-16 de ce rapport).

Ce « droit à un avenir » est la tâche la plus urgente aujourd'hui. Ce qui est en jeu, c'est la nature, certes, mais ce sont aussi nos petits-enfants et notre propre dignité, les attentes de 99 % des 7 milliards d'hommes et de femmes du monde, et de filles et de garçons à qui l'on promettrait il y a vingt ans un monde durable, et qui ont vu en revanche leurs espoirs se convertir en jetons d'un casino financier mondial sur lequel ils n'ont aucun contrôle.

Les citoyens du monde entier réclament un changement, et ce rapport est juste un moyen supplémentaire de faire entendre leurs voix. Le message ne peut être plus clair : les personnes ont droit à un avenir, et cet avenir commence aujourd'hui même. ■

5 Article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de divulguer, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

# Les droits humains devraient être au cœur de la reprise économique

Après la crise financière et mondiale de 2008, aucune perspective de reprise véritable n'est encore visible. Seul un engagement durable visant à respecter, protéger et remplir des droits humains tels peut servir de base à des réformes assurant une économie mondiale davantage soutenable, résistante et plus juste. Les leaders du G-20 doivent appliquer des réformes visant à prévenir toute activité de spéculation sur les marchés financiers conduisant à mépriser la jouissance des Droits humains ; ils devraient également s'entendre autour d'une plus forte pression fiscale sur le secteur bancaire et autour d'une coopération visant à promouvoir la transparence et le fait qu'ils rendent des comptes sur la mobilisation des revenus.

---

## Déclaration de la Société Civile<sup>1</sup>

---

Plus de trois ans après le début de la crise financière mondiale, l'économie mondiale fait face à un scénario incertain. Le malaise économique permanent remet en question la véracité de la reprise économique largement annoncée l'année dernière.

En effet, à aucun moment le monde n'a été sur le point de voir diminuer le nombre de victimes des droits humains de la crise financière. La pauvreté et les inégalités ont augmenté et la croissance économique, dans les régions où elle s'est produite, n'a entraîné aucune création d'emploi, d'augmentation de salaire et sa répartition s'est faite de façon inégale entre les secteurs les plus nantis de la société.

Alors que le monde se prépare à ce qui semble être une nouvelle crise économique, les pays et les familles qui ont déjà du mal à faire face à la dernière récession se trouvent aujourd'hui dans une situation bien pire avec des effets négatifs pour les droits humains fondamentaux, que l'on soit dans un pays riche ou pauvre.

Les obligations des États quant aux droits humains tels qu'ils ont été consacrés dans la Charte Internationale des Droits exigent que les gouvernements abordent avec précaution leurs élections respectives et le cours de leurs actions sur les conséquences sur les droits humains pour ce qui est de la transparence, des modes de participation, de la non-discrimination et de la remise des comptes. Seul un engagement durable visant à respecter, protéger et remplir entièrement les obligations d'un point de vue juridique des droits humains tels qu'ils sont consacrés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans les principaux traités internationaux, peut servir de base à des réformes en assurant une économie mondiale davantage soutenable, résistante et plus juste.

L'énorme liste des privations concernant les droits humains découlant des crises financières et économiques n'est pas une fatalité ou un phéno-

mène naturel. L'agenda du G-20 de Cannes offre en effet aux gouvernements plusieurs opportunités individuelles ou de groupe pour faire le choix d'alternatives, de voies davantage centrées sur les droits humains pour une reprise économique durable.

### Thèmes & recommandations

La gravité des problèmes qui pèsent aujourd'hui sur l'économie mondiale justifie que le G-20 apporte une réponse cohérente et coordonnée pour stimuler leurs économies. L'enclenchement prématuré d'un plan d'austérité et la baisse conséquente de la demande suffit à expliquer pourquoi le monde va à nouveau plonger dans une crise économique. Les politiques d'austérité menacent de maintenir les personnes à l'écart de l'accès au financement, à l'emploi et aux services alors que la majorité des gouvernements se refusent à instaurer un système équitable pour le secteur privé de façon à que ce dernier prenne part à la restructuration de la dette publique.

Les règles et principes des droits humains proposent un cadre pour créer et mettre en place des mesures de stimulation participatives, transparentes, responsables et non-discriminantes ; du côté du G-20 il conviendrait donc de mettre en place les mesures de stimulation économique dans un cadre régi par les droits humains. Les mesures de stimulation aveugles ne sont pas souhaitables, en particulier concernant celles qui feraient peser de nouvelles tensions sur les budgets publics tout en faisant bénéficier le secteur privé qui n'aurait pas à en assumer les risques. Les programmes d'infrastructure publique sensibles aux questions de genre et à l'environnement sont quelques-unes des mesures qui devraient être adoptées pour assurer un bénéfice aux plus nécessiteux.

Les obligations des gouvernements à prendre les mesures qui s'imposent pour prendre entièrement leurs responsabilités autour des droits économiques et sociaux ne peuvent être accueillies sans une évaluation complète de la contribution apportée par le secteur financier aux budgets publics par

l'intermédiaire des impôts. En général, la libération de capital des deux ou trois dernières décennies a induit davantage d'impôts indirects et régressifs, dont certaines interviennent dans des dizaines de juridictions, ont su résister avec succès aux différentes convocations les invitant à diminuer leur complexité ou leur taille. Ces sociétés sont capables de tirer profit des impôts et de l'arbitrage de régulation qui ont permis leur statut alors que leur caractère complexe et leur taille limitent les possibilités de redressement sans toucher l'activité première de la banque en cas de faillite. Le G-20 doit prendre des mesures pour réduire la taille et la complexité des institutions financières d'importance systémique, y compris l'intervention de régulation directe visant à désintégrer les grandes sociétés. Il s'avère essentiel que les membres du G-20 adhèrent à l'idée de taxer les transactions financières mais aussi à celle de proposer un engagement clair d'utilisation de ces revenus pour respecter leurs obligations en matière de droits humains. Le gouvernement doit prendre des mesures décisives pour une coopération internationale afin de garantir la transparence et la responsabilité mutuelle lors de la mobilisation des revenus internes.

De plus, les gouvernements devraient faire respecter la réglementation bancaire qui reconnaît pleinement le devoir des États concernant la prévention, la protection et l'apport d'une solution efficace dans le cadre des infractions faites aux droits humains par les acteurs privés y compris dans le secteur financier. À court et moyen terme, les gouvernements doivent être pleinement en mesure de prendre en considération les régulations des services bancaires comme un outil essentiel visant à améliorer pour tous le respect des droits humains. ■

---

1 Extrait de la Déclaration de la Société Civile adressée aux leaders du G-20 quant à l'intégration des Droits humains au Règlement Financier (Octobre 2011). Pour la déclaration complète et la liste des organisations signataires voir, en anglais : <[www.coc.org/files/Statement%20with%20signatures.pdf](http://www.coc.org/files/Statement%20with%20signatures.pdf)>.

# Rio+20 et au-delà : sans justice, pas d'avenir

Au cours des 20 dernières années, on a peu fait pour changer les modèles de production et de consommation qui polluent, érodent la biodiversité et induisent au changement climatique. Entre temps, les engagements envers les droits de l'homme et la justice de genre n'ont pas été respectés. Nous sommes confrontés à une catastrophe sociale et écologique. L'État peut réagir promptement s'il se fonde sur la légitimité démocratique et la reddition des comptes. En ces temps d'interrelations mondiales qui ne font que croître entre les sociétés, les économies et les personnes, les principes convenus universellement sont la condition première si l'on veut vivre dans le respect de la nature, et en paix et en harmonie avec elle. Nous proposons huit principes sur lesquels fonder un nouveau cadre de droits de durabilité.

## Civil Society Reflection Group on Global Development<sup>1</sup>

*Nous vivons dans un monde en crise.* Trop de gens sont ébranlés par les hauts et les bas mondiaux d'un casino universel qui parie nos moyens d'existence, notre sécurité, notre avenir et notre planète.

*Nous vivons dans un monde où 20% de la population jouit de plus de 70% des revenus totaux et cette population du quintile le plus bas reçoit seulement 2% du revenu mondial.* Les gains qui proviennent de la croissance économique et de la mondialisation ont été partagés de façon inégale. Dans la plupart des pays, les riches sont devenus plus riches aux dépens de la classe moyenne et des groupes de bas revenus. La croissance économique sans restrictions a accentué encore plus les inégalités sociales, même après avoir généré les ressources pour obtenir l'effet contraire et pour financer l'accès plus équitable aux services publics et de premières nécessités. La pauvreté persistante, le chômage, l'exclusion sociale et les niveaux d'inégalité majeurs, représentent une menace pour les systèmes d'aides, de cohésion sociale et de stabilité politique.

*Nous vivons dans un monde où 50% des émissions de carbone sont produites par 13% de la population.* La propagation rapide des modèles de

production et de consommation non durables est liée à l'épuisement rapide des ressources naturelles, y compris l'eau potable, ainsi qu'à la répartition inégale des «bénéfices» promis provenant de la croissance économique et de l'expansion du commerce. Ces modèles ont mené au réchauffement mondial qui provoque une hausse du niveau de la mer, une fréquence accrue des conditions climatiques extrêmes, la désertification et la déforestation. Pour la biodiversité, la perte du patrimoine environnemental est définitive. Nous avons dépassé les limites écologiques et ignoré les limites planétaires. La menace du changement climatique nous fait vivre déjà sur du temps emprunté. Or, nous refusons de réduire les émissions et d'attribuer les maigres ressources à ceux qui n'ont pas encore bénéficié de leur exploitation.

*Trop souvent les politiques nationales et internationales n'ont pas cherché à limiter les inégalités.* Le zèle employé à stimuler la croissance économique a donné toutes facilités pour exploiter la nature, il se fonde sur l'utilisation de combustibles fossiles et il épuise la diversité biologique, minant la prestation de services essentiels dans la mesure où les pays entrent dans une course à la baisse, offrant comme pôles d'attractivité des impôts modérés et une main d'œuvre bon marché.

*La discrimination persiste et condamne les femmes à un travail reproductif précaire et à la violence.*

Les femmes, en particulier les pauvres, restent socialement discriminées et dans bien des contrées elles sont privées de leurs droits corporels, reproductifs et sexuels. Cela les rend plus vulnérables à l'exploitation et à la violence chez elles et à l'extérieur. Le travail des soins dans les foyers est en général réservé aux femmes, on ne lui attribue aucune valeur et il ne jouit d'aucune reconnaissance. Les moyens de subsistance et les activités productives des femmes, qui incluent toutes les formes de travail des soins de la santé, n'ont habituellement ni protection ni soutien. Tout cela devient très angoissant en temps de crise économique, en raison aussi des politiques qui font passer les gains avant la prestation des services sociaux.

*La biodiversité et la générosité de la nature, un bien précieux que personne ne respecte, ne protège et n'apprécie.* Les communautés et les populations qui cherchent à vivre en harmonie avec la nature découvrent que leurs droits sont bafoués et que leurs moyens de subsistance et leurs cultures sont menacés.

*Pourquoi est-ce arrivé ?* Ce n'est certainement pas dû au manque de conscience ni d'attention de la part des hommes des hautes sphères politiques. Le

risque de changement climatique, mentionné dans les années 1980 lors d'un Conférence de l'OMM, passa au premier plan en 1987 grâce au rapport Brundtland, ainsi que le besoin urgent de combattre la perte de la biodiversité. Cet élan mena à la Conférence de Rio en 1992, qui mit en marche les accords-cadres sur le changement climatique et la biodiversité, ainsi que sur la désertification. Elle adopta également les principes de la Déclaration de Rio, les principes forestiers et un plan d'action, l'Action 21. Les conférences mondiales des années 1990 se centrèrent sur les thèmes de droits de l'Homme et d'équité sociale et elles adoptèrent des avant-projets pour faire face aux injustices de l'exclusion sociale et de la discrimination homme-femme. Dans la Déclaration du Millénaire de l'an 2000, les États membres s'engagèrent à « défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité » comme d'un devoir « à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient ».

*Pendant les 20 dernières années, cependant, les idéaux et les principes de Rio ont perdu leur éclat,* car la plupart n'ont pas été mis en œuvre. Qui plus est, une série d'engagements internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la justice de genre n'ont pas été tenus. Le produit mondial per capita a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, et pourtant les écarts se creusent de plus en plus. La mondialisation a généré des millions de postes de travail de basse qualité. La spéculation financière et la spéculation sur les denrées de base ont miné la sécurité alimentaire, faisant que des millions d'hectares de terres soient soustraits de la production d'aliments pour être consacrés à des fins non durables. Peu a été fait pour changer les modèles de production et de consommation qui polluent et érodent la biodiversité et qui mènent inexorablement au changement climatique. Quarante-cinq pays regroupant une population totale de 1,2 milliard de personnes sont parvenus à atteindre de meilleurs indicateurs sociaux que la moyenne mondiale, avec, per capita, des émissions de CO2 issues de combustibles fossiles inférieures à la moyenne mondiale. Et pas un n'est classé parmi les « hauts revenus ». Néanmoins, comme d'autres pays aux revenus moyens et comme ceux qui sont considérés « moins développés », ils trouvent facilement leur espace pour prendre des décisions de politique intérieure qui étouffent le développement durable, sous la pression des demandes extérieures, des conditionnalités

1 Cette déclaration a été élaborée par le Civil Society Reflection Group on Global Development (Groupe de la Société civile de réflexion sur les perspectives mondiales du développement). Ceci est une déclaration préliminaire qui n'a pas encore été entièrement débattue par tous les membres du groupe. Il s'agit d'un « travail en cours ». Par conséquent, toutes les recommandations contenues dans cette déclaration n'ont pas l'appui explicite de chaque membre du groupe. Mais cette déclaration capte les idées émises et le consensus fondamental des réunions précédentes du Reflection Group (Groupe de réflexion). Le rapport final, plus complet, du Groupe sera publié au printemps 2012. Les membres du Reflection Group sont : **Alejandro Chanona**, Universidad Nacional Autónoma de México; **Bárbara Adams**, Global Policy Forum; **Beryl d'Almeida**, Abandoned Babies Committee Zimbabwe; **Chee Yoke Ling**, Third World Network; **Ernst Ulrich von Weizsäcker**, International Resource Panel; **Danuta Sacher**, terre des hommes Allemagne; **Filomeno Santa Ana III**, Action for Economic Reform, Philippines; **George Chira**, terre des hommes Inde; **Gigi Francisco**, Development Alternatives with Women for a New Era; **Henning Melber**, Dag Hammarskjöld Foundation, Sweden; **Hubert Schillinger**, Friedrich-Ebert-Stiftung, Allemagne; **Jens Martens**, Global Policy Forum Europe; **Jorge Ishizawa**, Proyecto Andino de Tecnologías Campesinas, Perú; **Karma Ura**, Centre for Bhutan Studies; **Roberto Bissio**, Social Watch; **Vicky Tauli-Corpuz**, Tebtebba Foundation; **Yao Graham**, Third World Network Africa.

et des impositions qui s'exercent sur eux pour qu'ils prennent des mesures telles que la réduction des taxes et des dépenses en services sociaux.

*Les politiques économiques contredisent bien souvent les engagements pris envers les droits et la durabilité* étant donné que ces politiques et leurs institutions connexes, nationales et internationales, occupent le sommet des domaines de gouvernance. Ces politiques se sont trop fiées aux marchés pour avoir affecté les ressources des sociétés et en avoir distribué la richesse, présentant la croissance du PIB comme mesure suprême de bien-être. Cela s'est soldé par une hausse de la concentration et l'augmentation des quotas des parts de marché de quelques corporations transnationales, en particulier dans le domaine alimentaire et médical.

*Ce choix politique délibéré de non intervention atteint un point critique lorsque la crise financière, dont la mèche avait été allumée aux USA, explosa au niveau mondial en 2008*, intensifiant encore davantage les inégalités par la perte des postes de travail et des réductions de salaires qui touchèrent, de façon disproportionnée, les groupes aux revenus les plus bas. Cependant, la pression exercée par les réponses politiques sur les sociétés et les communautés ne cessa de croître, passant par les mêmes acteurs de marché qui s'étaient trompés auparavant, s'occupant peu ou prou des systèmes humains et écologiques déjà fragiles, et poussant les sociétés et les communautés jusqu'au point de rupture.

*Même s'il est clair que les politiques anticycliques servent d'amortisseurs efficaces* et accroissent la résilience, de nombreux gouvernements ont sacrifié la dépense sociale à l'orthodoxie néolibérale et à une forte dépendance envers les marchés financiers. L'immobilisme et la mauvaise habitude qui veut que l'on continue à faire ce qu'on a toujours fait se soldent par une accumulation de dettes sociales et écologiques. Le chômage élevé, surtout parmi les jeunes, la hausse des prix des aliments et l'injustice généralisée, ont créé un climat de tension sociale et politique et d'émeutes dans de nombreux pays. Dans le monde entier, du Caire à New Delhi, en passant par Manhattan, les gens descendent dans les rues pour exprimer leur colère envers le statut quo et leur ferme volonté de ne pas l'accepter plus longtemps. Leurs motifs et leurs objectifs peuvent varier selon les conditions de vie uniques des personnes mais leurs requêtes sont analogues : davantage de justice et davantage de liberté face à la pression des « marchés » et de leurs agents fidèles.

*Pourquoi faut-il que ce soit la gouvernance qui nous desserve ?* Les États ont renié leurs valeurs démocratiques et les gouvernements sont devenus moins responsables envers les gens. Les lois universelles et les règlements sont ignorés ou évités par de nouvelles lois qui favorisent les marchés. Les risques sont assumés par ceux qui n'avaient aucun rôle à assumer là-dedans, tandis qu'une nouvelle classification « trop grand pour faire faillite » a réordonné la distribution des ressources publiques. Nous faisons face à une hiérarchie de droits dans laquelle la protection des systèmes humains et écologiques a été reléguée au dernier rang. Cette situation a son pendant dans la gouvernance à l'échelon national

et international. De plus, la gouvernance mondiale fragmentée a fini par faire perdre la vision globale et par établir des demandes trop modestes qui traitent les symptômes sans traiter les causes.

*Des décennies de politiques erronées et l'impact des nombreux échecs de planification* ont inévitablement mis en exergue le rôle de l'État et l'importance de ce rôle. Les réponses à l'échec du système financier révèlent que l'État peut agir et agir vite si jamais il discerne une catastrophe sur le plan financier ou politique. Cependant, ce renforcement nécessaire du rôle de l'État doit se fonder sur la légitimité démocratique et la reddition de comptes et il doit être compensé par la participation effective de la société civile.

Nous vivons une époque de troubles et nous devons affronter les catastrophes sociales et écologiques. Nous exigeons que les États agissent désormais vite et bien face à ce désastre.

### **Réaffirmer les fondements de la durabilité : le cadre des principes universels et des droits**

*Le besoin de principes universels.* Chaque concept de développement, de bien-être et de progrès des sociétés se fonde sur une série de principes et de valeurs essentiels. Ces valeurs sont profondément ancrées dans notre culture, nos idéologies et nos systèmes de croyances. Nous sommes convaincus qu'il existe un ensemble de principes et de valeurs universels que nous partageons presque tous. Les principes et les valeurs communes s'établissent sur les sociétés. Nous reconnaissons la diversité des expressions culturelles comme une valeur en soi qu'il faut protéger et promouvoir. En cette époque de mondialisation et d'interrelation planétaire croissante entre sociétés, économies et personnes, les principes universellement érigés sont la condition première pour vivre en justice, en paix et en harmonie avec la nature.

*Un ensemble de principes préexistants pour dénominateur commun.* Pas besoin d'inventer des principes et des valeurs de ce genre. Dans les constitutions nationales, ainsi que dans plusieurs déclarations, traités internationaux et déclarations de principes de l'ONU, les gouvernements ont convenu de certains principes fondamentaux qui s'avèrent essentiels pour les sociétés et pour les relations internationales. En vue d'établir les fondements d'un nouveau cadre de durabilité des droits, nous proposons l'ensemble des huit principes suivants :

- *Principe de solidarité.* La solidarité est un principe largement accepté dans de nombreuses constitutions nationales pour régir la relation entre les citoyens qui composent un pays. Ce concept est essentiel pour l'égalité des citoyens et pour la responsabilité partagée en vertu du bien commun. Dans la notion de solidarité, l'aide n'est pas un acte de charité, mais un droit de chaque femme, homme, ou enfant. La solidarité diffère radicalement de la charité et de la philanthropie. En temps de mondialisation, ce concept s'est transféré au niveau international. Dans la Déclaration du Millénaire, les gouver-

nements ont inscrit la solidarité sur la liste des valeurs principales : « Les problèmes mondiaux doivent être gérés multilatéralement et de telle façon que les coûts et les charges soient justement répartis conformément aux principes fondamentaux de l'équité et de la justice sociale. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide de la part des privilégiés ». À l'heure actuelle, la notion de solidarité est reconnue comme étant un principe clé dans différents accords internationaux tels que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de 1994.

- *Le principe de ne pas faire tort à autrui.* Principe clé de l'éthique médicale, à l'origine, promettant dans le Serment d'Hippocrate de « ne pas être une cause de tort », ce principe est devenu pertinent dans d'autres domaines. Par exemple, il a été inclus dans les principes humanitaires de l'UNICEF depuis 2003 et il a été adopté dans un code de conduite des principales organisations humanitaires. Pour l'essentiel, s'engager à mettre en œuvre des politiques d'une façon qui ne nuise ni aux gens ni à la nature doit être considéré comme le principe directeur dans tous les domaines et à tous les niveaux.

- *Le principe des responsabilités communes mais différenciées.* Ce principe marque un des objectifs de la Déclaration de Rio de 1992. Son principe numéro sept énonce que : « Étant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les États ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent ». C'est la première fois dans l'histoire que les gouvernements reconnaissent leur contribution différentielle présente et historique à la dégradation de l'environnement et par conséquent leur obligation différentielle à payer les dommages causés et l'atténuation. En englobant la dimension historique, il va au-delà du principe d'un « traitement spécial et différencié » fondé sur les capacités économiques et sur les besoins qui figure dans les Accords de l'OMC. Ce principe est un élément-clé du Protocole de Kyoto, mais son application ne doit pas se limiter aux négociations sur le climat.

- *Principe pollueur-payeur.* Le message bien simple de ce principe dit que les coûts de la pollution doivent être assumés par ceux qui la causent. Ce principe fait partie du droit international de l'environnement depuis les années 1970, et il a été ratifié dans de la Déclaration de Rio, principe 16 : « Les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, as-

sumer le coût de la pollution, (...) ». Bien que ce principe soit amplement reconnu en droit international de l'environnement, il doit aussi être appliqué dans d'autres domaines. Dans le contexte de la crise financière récente, certains en appellent aux « pollueurs », c'est-à-dire les banques et l'industrie, afin qu'ils assument les frais de la crise. Comme le Commissaire européen Michel Barnier a déclaré : « Je crois au principe du pollueur-payeur. Nous devons mettre en place un système garantissant la prise en charge du coût des crises bancaires par le secteur financier ».

- **Principe de précaution.** Ce principe établit qu'en l'absence de consensus scientifique absolu, si une action ou une politique risque de causer un éventuel dommage aux personnes ou à la nature, la charge de la preuve visant à démontrer qu'elle n'est pas nuisible retombe sur les auteurs de cette action ou de cette politique. Ceci est stipulé également dans la Déclaration de Rio, qui précise dans le principe 15 : « Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement ». Après Rio ce principe a été incorporé à de nombreux accords internationaux, comme le Protocole de Cartagena sur la biosécurité de 2000 au sujet du mouvement transfrontalier d'organismes vivants modifiés et de leurs produits.
- **Principe de subsidiarité.** D'après ce principe, les décisions politiques doivent toujours être prises par le niveau administratif et politique le plus bas et le plus proche possible des citoyens, pour garantir que les femmes et les hommes participeront pleinement à la prise de décisions. Cette idée est un élément fondamental des concepts du fédéralisme et l'un des principes centraux dans les traités de l'Union européenne. Les peuples indigènes considèrent ce principe comme un outil essentiel à la préservation de leur identité, de leur diversité et de leurs cultures. Ce principe reconnaît le droit démocratique inhérent à l'autodétermination des personnes, des communautés et des nations, à condition toutefois que cet exercice n'enfreigne pas les droits similaires des autres. Par conséquent, il ne faut pas en abuser pour critiquer l'action du gouvernement central au niveau national ou international, par contre il doit toujours être employé en combinaison avec les autres principes, plus spécialement le principe de solidarité.
- **Principe du consentement libre, préalable et éclairé.** Selon ce principe, les communautés ont le droit de donner ou de refuser de donner leur consentement à des projets ou des actions proposés par les gouvernements ou les corporations susceptibles d'avoir une incidence

sur leurs moyens de subsistance et les terres qu'elle possède, occupe ou utilise traditionnellement. Ce principe est un élément-clé de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 et reconnu dans la Convention des peuples autochtones et tribaux dans les pays indépendants de l'OIT (169/1989). Néanmoins, ce principe ne se limite pas aux droits des peuples autochtones. Il est établi aussi dans la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, depuis 1998. Cette convention prévoit, *inter alia*, que les pays importateurs doivent avoir accès à l'information sur un produit chimique qui est exporté depuis un pays qui l'a interdit ou strictement réglementé pour des raisons sanitaires ou environnementales.

- **Principe de solution pacifique des controverses.** Ce principe est un élément central de la Charte des Nations Unies, qui signale à l'article 2 : « Les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger ». Dans la Déclaration de Manille de 1982 les gouvernements confirment à nouveau que la solution pacifique des différends doit représenter une des préoccupations centrales des États et de l'Organisation des Nations Unies (A/RES/37/10, 15 novembre 1982).

Ces huit principes conformeront les principes élémentaires d'un cadre des droits universels de la durabilité. Ils sont interconnectés et ne doivent pas être appliqués séparément.

*Les valeurs essentielles de liberté, égalité, diversité et respect de la nature.* Viennent s'ajouter à la série centrale des principes universels les valeurs fondamentales qui sont essentielles aussi aux relations internationales. Les gouvernements citent certaines d'entre elles dans la Déclaration du Millénaire. Ils incluent, *inter alia*:

- **Liberté.** Les hommes, femmes et enfants ont le droit de vivre leur vie dans la dignité et sans avoir faim, ni peur de la violence, de l'oppression et de l'injustice. La gouvernance démocratique et participative fondée sur la volonté des personnes est la meilleure façon de garantir ces droits. Mais la liberté a ses limites : elle finit là où commence celle des autres. « La liberté est toujours la liberté de celui qui pense autrement » (Rosa Luxembourg). Et la liberté trouve ses limites dans le principe « ne pas faire de tort à autrui ».
- **Égalité.** On ne peut refuser à aucune personne, ou nation ou groupe, la possibilité de participer et de tirer profit du développement. L'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes doit être garantie. L'égalité renferme le concept de justice intergénérationnelle, soit la

reconnaissance que la génération actuelle doit juste couvrir ses besoins de façon à ne pas léser la capacité des générations futures à couvrir leurs propres besoins.

- **Diversité.** Les êtres humains doivent se respecter mutuellement, dans toutes leurs diversités de croyances, culture, langue, apparence, orientation sexuelle et genre. Les différences au sein des sociétés et entre elles ne devraient pas être craintes ni réprimées, mais encouragées car étant un bien précieux de l'humanité. Une culture de paix et de dialogue doit être promue activement.
- **Respect de la nature.** Il faut agir avec prudence envers tous les êtres vivants et vis-à-vis des ressources naturelles. C'est la seule façon de conserver et de transmettre à nos descendants les incommensurables richesses que nous offre la nature. Les modèles actuels non durables de production et de consommation doivent changer dans l'intérêt de notre bien-être futur et celui de nos descendants. Le respect de la nature signifie bien plus qu'une bonne gestion de l'environnement : il signifie que toutes les espèces ont des droits intrinsèques. Les espèces ne doivent pas être considérées comme des objets d'interaction humaine, mais comme des sujets dont la valeur va au-delà de l'utilisation et de l'échange. Cette compréhension de la nature en tant que système vivant se reflète dans la pensée et dans le système de croyances des peuples autochtones, par exemple, dans le concept du *Buen Vivir* (Vivre Bien).

*L'incapacité de traduire les principes dans la pratique.*

Alors que tous les gouvernements sont d'accord sur ces principes en général, la plupart échouent au moment de mettre en pratique les obligations exigibles et les politiques spécifiques. Si les gouvernements avaient pris au sérieux le principe de solidarité, la pauvreté et la faim auraient pu être réduites de manière radicale ; s'ils avaient réellement accepté le principe des responsabilités communes mais différenciées, le sommet sur le climat de Copenhague n'aurait pas fini sur un fiasco, et s'ils avaient respecté le principe de précaution, les catastrophes nucléaires telles que celles de Tchernobyl et Fukushima auraient pu être évitées.

*Transformer les principes en droits.* Dans le but d'assurer le fonctionnement d'une société et de créer des protections contre la tyrannie, les valeurs doivent se traduire en lois, en droits et en devoirs ayant un effet contraignant. Au niveau international, le système des droits de l'homme joue un rôle-clé dans la transformation des valeurs morales en droits légaux. La Charte internationale des droits de l'homme qui englobe la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant sont tout aussi importantes. Plus récemment, ces documents-clés ont été complétés par la Convention

sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007). En même temps que la Déclaration sur le droit au développement (1986) et que l'ensemble fondamental des principes complémentaires que nous avons mentionnés ci-dessus, ces documents peuvent servir de cadre réglementaire d'un concept intégral de durabilité, de bien-être et de progrès de la société.

*Rééquilibrer les droits.* Tandis que les règlements du système international des droits de l'homme sont généralement acceptés et ratifiés par la plupart des pays du monde, il existe encore en énorme brèche au niveau de sa mise en œuvre. Pire encore : alors que les États et leurs organes au niveau national et international bien souvent ne respectent pas, ne protègent pas et ne tiennent aucun compte des droits des droits de l'homme, pour leur part les droits corporatifs et les droits du capital se sont renforcés au cours des deux dernières décennies. Les États ont promu la libre circulation des capitaux, mais ils ont restreint la libre circulation des personnes ; ils ont consolidé les droits des investisseurs transnationaux, mais affaibli les droits des personnes affectées par ces investissements. Les entreprises transnationales aujourd'hui peuvent intenter des actions contre les gouvernements dans les forums internationaux pour toute entorse aux règles, y compris les régulations en termes de santé, affectant leurs recettes actuelles et à venir, mais les gens n'ont pas la possibilité de demander les entreprises pour la contamination et autres pratiques nuisibles qu'elles leur infligent. Il faut de toute urgence rééquilibrer les droits, c'est-à-dire réclamer les droits de l'homme puisqu'ils sont le fondement réglementaire de la politique, et réduire les droits du capital par rapport aux droits des personnes

*Comblent les lacunes du système des droits.* Il n'y a pas seulement des différences dans l'application des droits mais aussi des lacunes dans le système international des droits mêmes. Certains principes et valeurs tels que le principe de justice intergénérationnelle et le respect de la nature ne sont pas encore explicitement traduits (codifiés) en droits. Une intensification du débat s'avère nécessaire ainsi qu'une recherche sur la façon d'introduire les concepts des droits de la nature et de la justice intergénérationnelle au sein du système réglementaire international et de les mettre en œuvre.

*De la théorie à la pratique : traduire les principes et les droits en stratégies, en cibles et en politiques.* Traduire en droits et en devoirs les principes fondamentaux convenus au niveau international n'est que le premier pas. Le pas suivant consiste à formuler des objectifs politiques et des stratégies pour mettre en œuvre ces droits. Ici, les politiques publiques jouent un rôle crucial. Les autorités publiques légitimées démocratiquement, en particulier les gouvernements et les parlements, ont le devoir principal d'appliquer une approche fondée sur les droits de la durabilité, du bien-être et du progrès de la société. Ils ne doivent pas déléguer cette obligation au secteur privé ou à la société civile.

## Rediriger les politiques vers la justice actuelle et à venir

*Conséquences de la non traduction des principes et des droits en politiques.* Au cours des dernières décennies les gouvernements ont convenu formellement d'une série presque complète de principes de durabilité et de droits de l'homme, mais ils ont échoué au moment d'aligner de façon effective leurs politiques sur ces principes. En revanche, les politiques restent encore au niveau sectoriel fragmentées et erronées, trop assurées de la croissance économique et l'autorégulation des « marchés ». De nouveaux concepts tels que la « croissance verte » sont la meilleure façon d'essayer de traiter les symptômes des problèmes sans aborder leurs causes profondes. Il faut donc des changements fondamentaux à trois niveaux :

- Changements au niveau de la mentalité, dans les concepts directeurs et dans les indicateurs de développement et de progrès.
- Changements au niveau des politiques fiscales et de contrôle (au niveau national et international) visant à surmonter efficacement les inégalités sociales et la dégradation de la nature et à consolider les économies durables.
- Changements au niveau des institutions et des mécanismes de gouvernement (au niveau national et international).

*Changer la mentalité dominante.* La mentalité de nombreux leaders d'opinion et de dirigeants politiques au niveau mondial reste fixée sur la croissance économique et sur les solutions stimulées par le marché comme si c'était la panacée pour tous les problèmes économiques, sociaux et environnementaux du monde. Les gouvernements ne sont pas (et ne doivent pas être) en mesure de changer la mentalité dominante de direction et de contrôle. Mais ils sont obligés de tirer des leçons des échecs du passé et de reformuler les objectifs de leurs politiques et des concepts et des mesures qui les guident. Au lieu de subordonner leurs politiques dans le but suprême de maximiser la croissance du PIB, le sujet central de leurs politiques devrait être de maximiser le bien-être des personnes sans compromettre le bien-être des générations futures, en respectant les limites planétaires.

*Nouveaux moyens de mesure de la durabilité et du progrès social.* Par conséquent, les gouvernements doivent admettre qu'il faut de nouvelles façons de mesurer la durabilité et le progrès de la société au-delà du PIB pour orienter leurs politiques. Il faut encourager activement la recherche et le débat sur les méthodes de mesure alternatives à l'échelon national et international, dans un délai déterminé et qui compte sur une ample participation de la société civile. Le discours doit se fonder sur les initiatives existantes, comme par exemple le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, Measuring Australia's Progress, MAP (mesurant le progrès de l'Australie) et l'Indice de Bonheur national brut du Bhoutan. Il faut également tenir compte la révision actuelle du Système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement (SEEA, d'après ses sigles en an-

glais), coordonné par la Division des comptes et de la statistique du Secrétariat des Nations Unies.

*Objectifs de développement durable.* En 1992, le sommet de Rio exigeait de continuer à travailler sur la définition des indicateurs de développement durable qui seraient la base aussi bien pour définir le concept que pour établir les objectifs internationaux communs. Vingt ans plus tard on aurait dû enregistrer un progrès plus important. Dans le cadre des droits humains il faut créer des liens qui établissent des objectifs clairs, par exemple, en ce qui concerne les droits à l'alimentation, à la santé et à l'éducation. Par conséquent, le débat ne devrait pas se centrer sur ces objectifs, étant donné qu'ils ont déjà été convenus, mais sur « quand » et surtout sur le « maximum de ressources disponibles » (y compris les ressources de coopération internationale) pour assurer leur réalisation progressive. Toute formulation des objectifs de développement durable n'abordant

pas correctement les aspects des droits de l'homme et les aspects de la durabilité simultanément et d'une manière équilibrée risque de dérailler de l'action intégrée de développement durable sans aucun bénéfice à l'appui.

*Engagement envers la cohérence des politiques pour la durabilité.* Aux fins de traduire le cadre de la durabilité universelle des droits décrits ci-dessus dans des politiques pratiques au niveau national, les gouvernements et les parlements devraient adopter des engagements contraignants pour la cohérence des politiques relatives à la durabilité, ainsi que des stratégies concernant la mise en œuvre et le suivi. Fondés sur l'ensemble du noyau des principes universels, comme le principe de précaution ou le principe de précaution, celui de « ne pas faire tort à autrui », et le principe de solidarité, l'ensemble complet des politiques publiques doit se réorienter vers les droits humains et se subordonner à la durabilité et aux évaluations de l'impact sur les droits de l'Homme.

*Une nouvelle Charte sur le Droit au développement durable.* Dans le but de regrouper l'ensemble du noyau des principes fondamentaux et des droits de l'homme dans un cadre réglementaire de durabilité, de bien-être et de progrès de la société, on propose l'adoption d'un nouveau Statut sur le Droit au développement durable. Cette Charte doit aussi faire référence, entre autres, à la Charte mondiale de la nature de 1982 et à la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des nations de 2007, et elle doit aussi actualiser et améliorer la Déclaration sur le Droit au développement de 1986. La nouvelle Charte devrait mettre l'accent sur l'engagement des gouvernements envers la cohérence politique des droits humains et de la durabilité. Elle devrait réaffirmer l'obligation de la réalisation progressive des droits de l'homme en utilisant le maximum de ressources disponibles et l'élargir au droit au développement durable et aux droits des générations futures. Elle devrait reconnaître le concept des limites planétaires. Et, finalement, elle devrait confirmer le principe de répartition juste et équitable de la charge per capita des droits acquis concernant les bien communs mondiaux et à l'émission de gaz à effet de serre, en tenant pleinement compte des responsabilités historiques des sociétés.

Réorienter les politiques fiscales vers la durabilité. La politique fiscale est un instrument-clé pour que les gouvernements mettent dans la pratique l'approche basée sur les droits de durabilité, le bien-être et le progrès de la société. Les priorités actuelles des gouvernements se reflètent plus facilement dans les budgets publics que dans les déclarations et dans les programmes d'actions gouvernementales. De plus, la composition des budgets de l'État permet des inférences dérivant de l'influence politique des différents groupes d'intérêt : Les forces armées sont-elles celles qui dominent ? Les intérêts commerciaux font-ils pression pour se frayer un chemin ? Ou, les dépenses publiques visent-elles les besoins de la majeure partie de la société et s'emploient-elles à corriger les déséquilibres de genre ? Au cours des dernières décennies, nous avons été témoins de l'érosion des finances publiques dans de nombreux pays, résultant de l'incapacité croissante des gouvernements à fournir des biens et des services publics nécessaires à l'appui du bien-être des personnes et des systèmes de soins. Par conséquent, les problèmes sociaux et environnementaux se sont aggravés en raison du manque d'efficacité des réponses. Le besoin urgent de renforcer et de réorienter les finances publiques se fait donc sentir.

Prendre au sérieux les quatre «R» de la politique fiscale. La politique fiscale peut avoir en gros quatre objectifs : la **rehausse** des revenus pour offrir les biens et les services nécessaires, la **redistribution** du revenu et de la richesse des riches vers des secteurs plus pauvres de la société, la **révision** des prix des biens et services pour interioriser les coûts écologiques et sociaux et pour décourager les comportements indésirables (la spéculation sur les devises, par exemple) ; et la justification des citoyens pour exiger une **représentation** démocratique («pas d'impôts sans représentation»), et la reddition des comptes.

Malheureusement, les gouvernements ont rarement profité de ces aspects d'une politique fiscale proactive. Il ont au contraire souvent participé à la course à la baisse de l'impôt global (particulièrement en ce qui concerne les impôts corporatifs). Les gouvernements ont donné la préférence aux impôts indirects, comme une taxe indifférenciée à la valeur ajoutée, qui ont des effets régressifs et accentuent les inégalités ; ils ont hésité à introduire des impôts effectifs sur la consommation de ressources nuisibles à l'environnement. Il nous faut avancer vers des réformes fiscales éco-sociales spécifiques à chaque pays, en tenant compte, *inter alia*, les aspects suivants :

- **Mettre l'accent sur les impôts progressifs :** Une condition élémentaire pour renforcer des recettes publiques consiste en un vaste système fondé sur les impôts progressifs. Dans la ligne de ce principe de responsabilités communes mais différenciées, les impôts devraient se fonder sur la capacité de paiement, les personnes riches, les corporations transnationales et les grands propriétaires terriens devraient être grevés en conséquence. Une

## APPEL À UN CHANGEMENT URGENT DE MENTALITÉ

Le Sommet des Nations Unies pour le développement durable, Rio 2012, doit changer la mentalité dominante en :

### Restaurant la primauté des droits publics sur les privilèges des entreprises ;

*Après 30 ans de renforcement du pouvoir des investisseurs et des grandes corporations à travers la dérégulation, la libéralisation commerciale et financière, les compressions et les exonérations d'impôts, et d'affaiblissement du rôle de l'État, et suite à la crise financière impulsée par le marché.*

Les principes et les valeurs de la Déclaration de Rio et de la Déclaration du Millénaire de l'ONU, adoptés par les chefs d'État et du Gouvernement, sont menacés et doivent être rétablis d'urgence. Ces principes incluent les Droits de l'homme, la Liberté, l'Égalité, la Solidarité, la Diversité, le Respect de la Nature, et la Responsabilité commune mais différenciée. Les intérêts des entreprises ne divulguent pas ces principes et ces valeurs.

### Prenant au sérieux l'équité ;

*Après trente ans de politiques qui n'ont fait que creuser davantage la brèche entre les riches et les pauvres et qui ont exacerbé les iniquités et les inégalités, même en ce qui concerne l'accès aux ressources.*

Les forces déchaînées du marché ont favorisé les forts, élargissant davantage la brèche économique. L'état doit remédier au déséquilibre, éliminer la discrimination, et assurer des moyens de subsistance durables, un emploi décent et l'inclusion sociale. La justice

intergénérationnelle demande à la génération actuelle de faire preuve de modération et de responsabilité. Il est urgent d'établir des droits plus équitables per capita envers le patrimoine commun mondial et envers l'émission de gaz à effet de serre, en tenant pleinement compte de la responsabilité historique.

### Sauvant la nature ;

*Après plus de soixante ans de réchauffement mondial, de perte de la biodiversité, de désertification, d'épuisement de la vie marine et des forêts, une crise de l'eau qui s'accélère et bien d'autres catastrophes écologiques.*

La crise de l'environnement frappe bien plus les pauvres que les riches. Il existe des solutions fondées sur la connaissance, y compris des technologies, pour restaurer les systèmes naturels et pour réduire de façon radicale les pressions sur le climat et sur l'environnement, améliorant à la fois le bien-être humain. Une «économie verte» est possible, mais elle doit s'intégrer dans un concept holistique de la durabilité. Ce qu'il nous faut, c'est un changement de notre façon de vivre.

Le Sommet de Rio de 1992 adopta des instruments juridiquement contraignants et assimila la Société civile. Le Sommet de Johannesburg 2002 célébra les partenariats basés sur un secteur privé autorégulé. Le Sommet de Rio 2012 doit réaffirmer l'État en tant qu'acteur indispensable établissant le cadre légal, faisant respecter les règles de l'équité et des droits de l'homme, et fomentant la pensée écologique à long terme, fondé sur la légitimité démocratique.

taxe plate et indifférenciée à la valeur ajoutée est régressive, elle grève les pauvres et ne devrait donc pas constituer la pièce centrale du système fiscal. Toute forme d'impôt indirect doit être élaborée de façon à être sensible au bien-être des pauvres par l'introduction de la progressivité (en grevant par exemple la consommation de luxe) et l'atténuation des éléments régressifs.

- **Un système fiscal plus vert :** N'importe quelle réforme fiscale socio-écologique devrait avoir comme élément-clé le passage de la fiscalisation sur le travail à la fiscalisation sur la consommation des ressources. En vertu de ce principe du pollueur-payeur, un système d'impôts devrait surtout accroître le « prix de la pollution » : l'emploi de combustibles fossiles et autres énergies non renouvelables, et les émissions de gaz à effet de serre.
- **Imposition effective aux corporations :** Un élément essentiel d'un système fiscal efficient in-

clut la charge fiscale effective aux corporations. Les dérogations ou les avantages fiscaux pour les corporations transnationales, surtout dans les zones franches d'exportation, sont contre-productifs et un outil inefficace pour attirer l'investissement direct étranger. Ils devraient être supprimés, et si possible de façon coordonnée au niveau international.

- **Initiatives contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites :** Dans de nombreux pays, les flux financiers illicites, l'évasion fiscale et la corruption continuent d'empêcher l'établissement d'un système durable de finances publiques. Une série de mesures nationales et internationales s'avère nécessaire pour soutenir les autorités fiscales, pour combler les vides légaux de la fiscalité et pour éviter la fuite des capitaux. Ces mesures comprennent : le soutien aux gouvernements pour créer des structures fiscales plus efficaces et plus justes, et des autorités fiscales ; des mesures efficaces contre la ma-

nipulation des prix de transfert ; l'information obligatoire, pays par pays, des réglementations relatives aux corporations transnationales, avec la loi américaine Dodd-Frank de Réforme de Wall Street et de protection du consommateur (Dodd-Frank Act) aux États-Unis de juillet 2010 visant les industries extractives, pour commencer ; des réglementations contraignantes en matière d'échange automatique d'information fiscale entre les agences des États ; appui effectif pour la récupération des actifs volés tels que décrit dans la Convention des Nations Unies contre la Corruption ; interdiction de transactions financières dans les niches fiscales et dans les juridictions secrètes.

- *Application du principe du pollueur-payeur dans le secteur financier – l'introduction d'un Impôt sur les Transactions Financières* : Les demandes formulées depuis bien des années en faveur de l'introduction d'un impôt sur les transactions financières ont acquis une nouvelle importance en raison de la crise financière mondiale actuelle. Ce genre d'impôt peut contribuer à une distribution plus juste des charges grâce à l'implication du secteur financier dans la couverture des coûts de la lutte contre la crise qu'il a provoquée. L'impôt devrait être appliqué à la négociation des actions, des bons, des dérivés et de la monnaie étrangère dans le marché cambiaire, dans les centres de commerce et sur les transactions du marché extra-officiel. L'imposition de l'impôt doit être coordonnée et effectuée internationalement par les autorités fiscales nationales responsables, mais aussi les pays ou les groupes de pays devraient être encouragés individuellement à commencer sa mise en œuvre avant même qu'elle ne devienne mondiale. Dans le but de garantir que l'assiette fiscale ne sera pas employée exclusivement à corriger les déficits budgétaires mais qu'elle sera aussi investie dans l'environnement, le développement et les affaires concernant les droits, une partie substantielle des recettes devrait être affectée et distribuée à travers un fonds sous les auspices des nations Unies.

*Redistribution des dépenses publiques.* Parallèlement aux changements nécessaires du côté des recettes du budget, toute réforme éco-fiscale effective requiert des changements fondamentaux aussi du côté des dépenses. Trop souvent l'argent public est dépensé pour des fins nuisibles ou pour le moins discutables. La redéfinition des priorités de la politique des dépenses publiques peut devenir un outil puissant pour réduire les inégalités sociales et éliminer la discrimination, et pour appuyer la transition vers des modèles de production et de consommation durables. Ceci inclut les démarches suivantes :

- *Abolition des aides nuisibles* : Tandis que les aides peuvent représenter momentanément un mécanisme utile pour compenser les distorsions imprévues des secteurs vulnérables ou pour promouvoir des activités désirables,

chaque année les gouvernements dépensent des centaines de milliards de dollars en aides nuisibles, plus particulièrement dans les secteurs agricoles, de l'eau, de l'énergie, de la sylviculture et de la pêche. L'argent public est utilisé dans le pays et à l'étranger (à travers des banques multilatérales de développement) pour diminuer le prix des combustibles fossiles, pour soutenir les exportations agricoles, ou pour subventionner les investissements transnationaux. Ce genre d'aide n'a pas uniquement des effets négatifs au niveau social et environnemental ; la baisse artificielle des prix fait également chuter la rentabilité des industries locales et la production d'énergie renouvelable. Pour l'essentiel, les effets négatifs des aides sont de trois genres. Ils absorbent une partie substantielle des budgets nationaux qui pourraient être utilisés à de meilleures fins, ils participent à la dégradation de l'environnement, ils créent des initiatives de consommation et de production trompeuses et ils ont des effets distributifs négatifs. Par conséquent, les gouvernements devraient s'engager dès que possible à atteindre des cibles dans des délais fixés pour supprimer graduellement toutes les aides soutenant des modèles de production et de consommation non durable ou qui violent d'une certaine façon le principe de ne pas faire tort à autrui.

- *Consolidation des dépenses publiques pour stimuler la production et la consommation durable* : Toutes les aides ne sont pas nuisibles. Au contraire, les aides peuvent jouer un rôle important en soutenant les industries locales naissantes et l'introduction de technologies respectueuses de l'environnement. Les aides convenablement orientées peuvent avoir des effets redistributifs et environnementaux positifs. Les gouvernements devraient consolider substantiellement les aides publiques dans des domaines tels que l'énergie renouvelable, les systèmes de transport public durable et accessible, le logement éco-efficace, l'infrastructure sociale et les aides à la consommation des ménages pauvres.
- *Réduction des dépenses militaires* : Les dépenses militaires absorbent une partie significative des revenus de l'État dans la plupart des pays. En 2010 un record historique total de 1,630 billions d'USD a été atteint. En compressant les budgets de défense, de grandes sommes d'argent pourraient être libérées pour financer des programmes environnementaux et sociaux. Un prérequis malgré tout pour cela, c'est de consolider le soutien à la prévention des conflits, à la résolution pacifique des conflits, et si besoin, au maintien et à la consolidation de la paix. En même temps, les pays qui sont les plus grands producteurs d'armes (en particulier les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité) ont la responsabilité d'améliorer le contrôle et la régulation de leurs exportations d'armes et d'appuyer un Traité international relatif au commerce des armes.

- *Un socle de protection sociale universel pour tous* : L'accès à la sécurité sociale est un droit de l'homme (Art. 22 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme). Mais c'est aussi un besoin économique et politique pour un système de travail de sécurité sociale visant à réduire la pauvreté et à consolider le pouvoir d'achat des gens, et par conséquent la demande intérieure, et à prévenir les tensions sociales et les conflits sociaux. Dans tous les pays il faut qu'il existe un ensemble minimum de financement public pour la sécurité sociale de base. Ce serait une condition nécessaire pour éviter que les personnes tombent dans la misère à cause de la crise économique. Par conséquent, les gouvernements devraient mettre en œuvre le concept du socle de protection sociale universel, promu par l'OIT. Ce socle devrait reposer sur les quatre piliers suivants : accès universel à la santé publique pour tous ; aides de l'état garanties pour tous les enfants ; une allocation de base universelle fournie par l'État aux personnes âgées ou handicapées ; que l'État garantisse une aide aux chômeurs et aux sous-employés vivant dans la pauvreté.

- *Fourniture publique de services de base* : Après des années de tendance mondiale à la privatisation et à la dérégulation, les autorités publiques doivent revendiquer la responsabilité de fournir des services de base pour la totalité des citoyens, y compris l'approvisionnement d'eau douce, l'assainissement, l'éducation, la santé, le logement, le transport public, la communication et l'accès à l'énergie. Les gouvernements devraient augmenter considérablement le niveau de dépense dans ces domaines. Grâce à des paquets de relance durable les gouvernements devraient investir dans des programmes d'infrastructure spécifiques afin d'accroître l'énergie et l'efficacité des ressources. Si l'on suit le principe de subsidiarité, on devrait donner la priorité à la promotion de modèles décentralisés d'approvisionnement en eau et en énergie renouvelable, sous la supervision énergétique de l'administration publique et à la réduction du pouvoir oligopolistique du marché des fournisseurs publics et privés. Pour être attentifs aux droits et aux intérêts des peuples autochtones et des communautés locales, les autorités publiques et les entreprises privées doivent respecter le principe du consentement libre, préalable et éclairé dans tous les projets d'infrastructure.

- *Renforcement de la participation, et les initiatives budgétaires en termes de genre et de droits humains* : Le libre accès à l'information budgétaire, ainsi que le contrôle effectif, sont essentiels pour accroître la reddition des comptes des gouvernements à leurs citoyens sur l'utilisation des fonds publics. Les gouvernements devraient donc veiller à la participation effective de la société civile dans la planification budgétaire. Comment et dans quelle mesure les gouvernements promeu-

vent-ils activement l'équité des genres dans leurs budgets, c'est ce qui devrait être déterminé par une approche budgétaire sensible au genre. De même, les gouvernements devraient évaluer si leurs budgets s'acquittent de leur obligation de promotion, de protection et de garantie des droits humains économiques, sociaux et culturels.

- *Le recours aux politiques de marchés publics pour promouvoir la durabilité* : Les autorités publiques à l'échelon local et mondial ont un pouvoir d'achat énorme. Elles se sont guidées jusqu'à présent sur des critères de coût-efficacité. Néanmoins, de plus en plus d'opérateurs économiques des marchés publics essaient d'influer sur les méthodes de production et sur les produits de leurs fournisseurs par l'introduction de règlements environnementaux, sociaux et de droits humains. De plus, les politiques de marchés publics peuvent être utilisées pour consolider spécifiquement l'économie locale en soutenant les fournisseurs nationaux.
- *Utiliser les fonds de richesse souveraine pour financer l'investissement durable* : Les actifs sous la gestion des fonds souverains ont augmenté à 4,7 billions d'USD en juillet 2011. À cela ont été ajoutés 6,8 billions d'USD puisés dans d'autres instruments d'investissements souverains, tels que les fonds de réserves de pensions, les fonds de développement et les fonds des corporations appartenant à l'État. Il existe un énorme potentiel d'investissement de ces actifs conformément aux objectifs spécifiques de durabilité. Les gouvernements devraient permettre aux organes des décideurs de ces fonds d'introduire des critères de durabilité contraignants pour guider leurs politiques d'investissement.

*Un nouveau système mondial de distribution de la charge financière au-delà de l'APD.* Même avec un système de finances publiques essentiellement consolidé par une hausse des recettes provenant des impôts et une réaffectation des dépenses publiques, dans de nombreux pays le maximum de ressources disponibles est insuffisant pour satisfaire les droits sociaux, économiques, culturels et écologiques des gens. Par conséquent, le financement extérieur reste nécessaire. Le système actuel des transferts financiers se fonde sur le concept de l'aide (Aide publique au développement - APD). Cette aide se caractérise par des relations paternalistes entre les donateurs riches et les « partenaires » pauvres. Malgré toutes les tentatives destinées à accroître l'« appropriation » et l'« efficacité de l'aide », ces flux financiers sont souvent imprévisibles, instables, liés aux produits et aux services des donateurs et sujet à des conditions. Ce concept d'aide est trompeur, car sa justification est la charité et non pas les droits. Les gouvernements doivent dépasser ce concept d'aide et établir un nouveau cadre réglementaire de distribution de la charge entre les pays riches et pauvres, basé sur le principe de solidarité, sous la forme par exemple d'un **schéma universel d'égalisation fiscale**. Des

modèles de ce genre de compensation ou d'égalisation existent déjà à l'échelon national et régional. En Allemagne, par exemple, les inégalités régionales doivent être compensées par un concept d'ajustement financier entre les états fédéraux. La cohésion et l'égalisation économique de l'Union européenne sont financées avec le soutien d'une politique structurelle compensatoire. Ce genre de modèle serait compatible avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC). L'exercice de ces droits est une responsabilité des gouvernements « tant par [leur] effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles ». L'établissement des priorités des ressources pour les DESC s'applique aussi à l'aide internationale.

*Un plan de compensation pour payer la dette climatique.* Le deuxième pilier du nouveau système réglementaire des transferts financiers devrait se fonder sur le principe du pollueur-payeur et sur le principe des responsabilités communes mais différenciées. Ceci est particulièrement pertinent à l'heure d'affecter les coûts du changement climatique. Selon ces principes, les pays qui sont responsables des dommages causés par l'émission excessive de gaz à effet de serre – et ceux qui les causeront à l'avenir – doivent en compenser les coûts. Ils ont accumulé une dette climatique qu'ils devront payer au cours des années et des décennies à venir. Les schémas de compensation devraient se guider sur les principes de la répartition de la charge et sur les droits équitables per capita, en tenant pleinement compte des responsabilités historiques des sociétés.

*Au-delà de la cible de 0,7%.* Les changements opérés dans le cadre réglementaire des transferts financiers affectent aussi le fameux objectif du 0,7%. En 2010, l'objectif du 0,7% a vécu son 40e anniversaire d'inaccomplissement, puisque les gouvernements fixèrent cet objectif lors de l'Assemblée générale de l'ONU en 1970. Cette décision se fonda sur le concept alors prépondérant de la modernisation. On considéra qu'il était nécessaire de donner un « big push » (grande poussée) au capital étranger pour permettre aux pays dits en voie de développement de « décoller » vers une croissance économique durable. À l'époque, les experts de la Banque Mondiale estimèrent la brèche du capital à environ dix milliards de dollars, soit environ 1 % du PIB des pays dits industrialisés. En 1969 la Commission Pearson recommanda de donner aux pays dits en voie de développement 0,3% du PIB sous la forme de capital privé et 0,7% sous la forme d'APD. L'objectif de 0,7% était né.

Aujourd'hui, ce chiffre de 0,7% n'a qu'une importance politique symbolique et sert comme « indicateur de solidarité ». L'objectif de 0,7% ne peut expliquer le coût réel de la mise en place du cadre de durabilité des droits, ni le montant de la contribution des pays respectifs, ni définir la quantité de capital extérieur nécessaire pour combler le vide. Les estimations totales des besoins financiers externes, avec les ressources nouvelles et additionnelles requises pour les mesures d'atténuation du changement climatique et pour

l'adaptation au changement climatique révèlent cependant que les transferts financiers dépassent la marque de 0,7% du PIB. La critique justifiée du contexte original sur lequel l'objectif de 0,7% était fondé ne légitime en rien l'abandon des obligations internationales.

Nous avons besoin de changer les perspectives des finances publiques extérieures, de nous éloigner d'une approche fondée sur l'aide pour passer à une approche basée sur les droits. Un développement plus approfondi de la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU de 1970 est absolument nécessaire pour ajuster le cadre réglementaire des transferts financiers aux réalités présentes. Cela peut avoir lieu dans le contexte de la Charte sur le Droit au développement durable qui est proposée.

Les propositions pour de nouvelles formes de transferts plus prévisibles ne sont pas neuves. Le rapport *Nord-Sud: Un programme de survie*, publié en 1980 par la Commission Brandt internationale, proposait de lever les revenus pour le développement à l'aide de mécanismes « automatiques », capables de fonctionner sans besoin des interventions constantes des gouvernements. « Nous pensons qu'avec le temps le monde va nécessairement évoluer vers un système financier où les revenus perçus par ces moyens tiendront une place de plus en plus grande. Le fait que les revenus soient levés automatiquement n'implique pas, bien entendu, que leur transfert doit être automatique ; au contraire, ils devraient être canalisés à travers une agence internationale appropriée ou par des agences. (...) ». Plus de trente ans après ce rapport visionnaire, il est temps de transformer ces idées en réalité.

*Le renforcement de l'état de droit pour promouvoir la durabilité.* L'établissement de règles et de normes est une tâche centrale des gouvernements responsables et un outil-clé dans la prise active de décisions. Au cours des 30 dernières années pourtant, les gouvernements se sont trop souvent affaiblis eux-mêmes par des politiques de dérégulation et de libéralisation financière. En revanche, ils firent confiance au volontarisme corporatif et à l'autorégulation des « marchés ». La fixation de règles publiques et la régulation ont souvent été dénoncées comme étant des politiques de domination et de contrôle. Mais seuls les marchés financiers sans restrictions ont rendu possible la surcharge financière actuelle, les faibles lois sur le droit des ententes permirent aux banques transnationales de devenir trop grandes pour les laisser s'écrouler, et la traduction erronée du principe de précaution dans les évaluations obligatoires technologiques a mené aux catastrophes de Fukushima et d'ailleurs. En réponse à la crise financière et alimentaire récente, les gouvernements ont commencé à introduire de nouvelles règles et dispositions, comme la Commodity Futures Trading Commission des USA en octobre 2011, qui établit des ordonnances modestes pour limiter la spéculation excessive sur les produits. Mais il reste encore beaucoup à faire pour restaurer la primauté des droits publics sur les privilèges des corporations et pour renforcer l'état de droit pour le bien des générations et futures.

## Vers une gouvernance inclusive qui rende des comptes

*Le besoin de venir à bout de la fragmentation.* Jusqu'à présent l'approche de la gouvernance pour le développement durable a été l'un des trois piliers gouvernant le développement durable dans leur propre zone, complétée par la coordination effectuée par leurs soins. C'est ce que l'on essaie d'effectuer à tous les niveaux – mondial, régional, national et sous-national – en coopération avec les acteurs indépendants de l'État, principalement la société civile, les peuples autochtones et le secteur privé.

Le développement durable a été perçu comme un concept contraignant élaboré pour faciliter le dialogue entre ceux dont les principales préoccupations concernent l'environnement et entre ceux qui voient leur rôle comme promotion de la croissance et du développement. Cette approche a mis l'accent sur la coordination et le dialogue, mais elle n'a pas de fondement institutionnel solide pour la prise de décision et pour changer la politique à travers ces trois piliers. Elle n'a pas non plus abordé des droits de l'homme, les inégalités et l'exclusion sociale. Dans la pratique, le pilier environnemental domine le dialogue, le pilier économique domine l'impact et le pilier social a été amplement négligé, si ce n'est succinctement, comme elle est abordée à travers les OMD.

La prise de décisions et la formulation de politiques se retrouvent gravement entravées par cette hiérarchie entre les trois piliers de gouvernance économique mondiale qui n'adhère pas aux mandats du régime des droits de l'homme ni aux exigences du développement durable. La hiérarchie entre les trois piliers se reflète aussi dans les mesures employées pour les prescriptions politiques et l'affectation budgétaire. Ces mesures sont faibles pour ce qui concerne les objectifs sociaux; le calibrage des progrès ne se compte qu'en dollars et il met en relief les coûts sociaux et environnementaux. Ce calibrage favorise le secteur privé et nuit aux coffres de l'État. Nous, nous ne mesurons pas le développement durable, nous mesurons essentiellement la croissance économique.

Pour venir à bout de la fragmentation de la gouvernance pour le développement durable et pour garantir la cohérence politique, il faut absolument réorganiser et reconfigurer les mécanismes institutionnels qui recouvrent tous les aspects du cycle de la politique : établissement des programmes, analyse et formulation des politiques, prise de décisions, exécution et évaluation.

*Vers un Conseil de développement durable.* L'adoption du développement durable en tant que concept mondial demande une institution au sommet qui englobe toutes les autres données de développement et qui puisse infuser l'essence des droits et de la durabilité dans les actions de tous les organismes de développement et de l'environnement.

Cette configuration institutionnelle du développement durable doit guider le travail des institutions mondiales dans la gestion intégrée des prises de décision, de l'action politique, de la mise en œuvre et de la révision. On ne peut pas abandonner l'ECOSOC

(sigles en anglais du Conseil économique et social). Certains recommandent un Conseil de développement durable qui renseignerait directement l'Assemblée Générale sur l'orientation du Conseil des droits de l'homme. Le mandat de ce Conseil s'étendrait aux trois piliers du développement durable – l'environnement, le développement économique et social.

La compétence du Conseil atteindrait tous les organismes multilatéraux, y compris les institutions internationales. Le nouveau Conseil se chargerait de superviser le processus d'information s'appuyant sur un Examen périodique universel amélioré (EPU).

*Un examen périodique universel sur la durabilité.* Le nouveau Conseil de développement durable doit être équipé d'un mécanisme d'Examen périodique universel pour que tous les pays informent des mesures destinées à obtenir le développement durable, incluant tous les sujets pertinents ayant trait aux droits de l'homme, au commerce, à la politique macroéconomique, à l'environnement, au financement et à la participation politique. Le concept de l'EPU devrait être amélioré pour considérer l'information fournie non seulement par les gouvernements mais aussi par les parties intéressées, telles que la société civile et le secteur privé. L'information des rapports sur les résultats de l'Examen périodique universel devra avoir une large diffusion à travers des réseaux de d'information dirigés activement à toutes les parties intéressées.

*Mise à jour du Comité des politiques de développement.* Tel qu'il est constitué, le Comité des Politiques de Développement (CPD) est un organe subsidiaire du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC, d'après ses sigles en anglais). Il offre les intrants et des conseils indépendants au Conseil sur les nouveaux sujets intersectoriels de développement et de coopération internationale pour le développement, en se centrant sur les aspects à moyen et long terme. Les 24 membres du Comité sont désignés par le Secrétaire General des Nations Unies à titre personnel, ils sont nommés par le Conseil pour une période de trois ans. L'ensemble des membres qui l'intègrent offre une grande gamme d'expériences de développement, ainsi que l'équilibre géographique et la parité. Le CPD devrait être actualisé pour mener des recherches et offrir des conseils indépendants sur des politiques de développement durable qui intègrent parfaitement les trois piliers et sur des nouveaux sujets qui requièrent l'attention et l'action intergouvernementale. Des groupes de travail ad hoc devraient être établis, ou des groupes de travail chargés d'approfondir ou de compléter leur travail et d'inclure des membres d'organisations ayant prouvé leur engagement et leur trajectoire dans les sujets pertinents, y compris les sujets touchant la société civile et les peuples autochtones.

*Défenseur du peuple international et rapporteurs spéciaux.* Il existe de nouveaux domaines-clés du développement durable et de la justice intergénérationnelle dans lesquels le système international de gouvernement n'a pas de normes réglementaires ni de supervision adéquate. Nous appuyons la recom-

mandation qui vise à établir l'institution du Défenseur de la justice intergénérationnelle pour les générations futures. De plus, la fonction des Rapporteurs spéciaux doit servir à examiner, à faire le suivi, à conseiller et à informer publiquement des problèmes (tels que les droits des terres, l'accès et l'utilisation de la technologie, et la pêche), et à développer les recommandations non seulement sur des cas spécifiques mais aussi sur les nouvelles normes et sur les réglementations améliorées. Cela peut supposer une procédure spéciale pour le Conseil du développement durable nouvellement constitué.

*Comblent les lacunes de la gouvernance à l'échelon national.* Le manque de cohérence au niveau national est un grand défi pour une gouvernance plus effective à l'échelon mondial. Les accords internationaux effectifs ne peuvent pas être déterminés ni consolidés sans qu'il existe des engagements et une cohérence à l'échelon national et ce, dans chaque pays. La restructuration de l'ECOSOC ou la création d'un nouveau Conseil sera peine perdue s'il n'est pas la «propriété» effective des contreparties nationales et s'il n'occupe pas une position influente de gouvernance par rapport aux autres ministères et aux autres intérêts. Le nouveau mécanisme de gouvernance à l'échelon national peut comprendre, par exemple:

- *Un nouveau «sherpa pour la durabilité».* La responsabilité doit être prise par le chef de l'État ou du Gouvernement pour accroître la cohérence des politiques de la durabilité. Il ou elle doit établir une fonction «sherpa» pour la durabilité. Ce poste / fonction doit avoir un rang ministériel pour garantir la coordination entre les ministères et les autorités.
- *Une Commission parlementaire sur la Cohérence politique de la durabilité.* Pour assurer la supervision et la reddition des comptes publique, une Commission parlementaire sur la cohérence politique de la durabilité doit compléter la fonction «sherpa». Ces institutions de haut niveau dans les pouvoirs exécutif et législatif de l'État offrent la présence nationale nécessaire et la représentation dans les forums pertinents de gouvernance mondiale pour le développement durable. Leurs positions et leurs perspectives devraient être préparées par un processus de consultation permanent et productif comptant sur une vaste participation qui reflèterait les dimensions multi-sectorielles du développement durable.
- *Un Défenseur du peuple pour les générations futures.* La nomination des Défenseurs du peuple pour les générations futures peut amener le programme de la durabilité au cœur même des gouvernements et de la formulation de politiques. Le Défenseur du peuple pourrait participer directement au processus de formulation des politiques et évaluer depuis une perspective générale les effets à long terme des politiques. Seul un organisme indépendant qui n'a pas besoin d'être réélu par les électeurs actuels peut se centrer entièrement dans une analyse à long terme et ne pas hésiter à la représenter. ■

# Rio+20 : la mise en œuvre est la clé

La marginalisation sociale et même l'exclusion augmentent partout dans le monde. Le désenchantement des jeunes, des femmes, des peuples autochtones, des pauvres des villes et des campagnes, et d'autres populations marginales, et celui aussi de la classe moyenne qui se sent maintenant menacée, représente un défi sans précédent pour les gouvernements et l'ONU. La crise écologique a empiré depuis 1992, allant de l'épuisement des ressources à la pollution, en passant par le changement climatique. La Déclaration des droits de l'Homme offre une dimension transversale du développement durable : par conséquent, Rio+20 doit être axé sur sa mise en œuvre. Il est impératif de renforcer les programmes institutionnels conformément aux principes de Rio.

Chee Yoke Ling  
Third World Network Malasia

Les attentes déposées dans le document final de Rio+20 sont inextricablement liées aux engagements et aux promesses non tenues de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement de 1992, et des conventions et programmes d'action ultérieurs. L'engagement de changer le paradigme d'un modèle de croissance économique pour un modèle de développement durable avait été assumé dans les hautes sphères de la politique, mais jusqu'à présent cet engagement n'a jamais été tenu.

Aujourd'hui les inégalités des revenus sont généralisées au sein des États et entre eux. Les exportations mondiales ont presque quintuplé tandis que le revenu *per capita* a plus que doublé. Néanmoins, 20 % de la tranche supérieure de la population jouit de plus de 70 % du revenu total et ceux qui sont dans le quintile inférieur ne reçoivent que 2 % du revenu mondial.

Cette distribution faussée de la richesse économique est le résultat d'un système financier international dérégulé et déstabilisé, et d'un système multilatéral de commerce caractérisé par des règles qui ne sont pas équilibrées et dont le fonctionnement nuit aux pays en développement. Lorsque les crises financières et économiques se produisent, la grande masse de la population, et en particulier les pauvres, est celle qui en reçoit exagérément les impacts.

Les pays développés ont convenu aussi à Rio 1992 de prendre les devants pour s'efforcer de s'éloigner des modèles de consommation non durables. Mais ceux-ci ont très peu changé et ils se sont étendus, en revanche, aux pays en développement où les riches maintiennent un même style de vie alors que l'éradication de la pauvreté est difficile à obtenir. À mesure que les inégalités entre les revenus augmentent dans tous les pays, la consommation excessive et non durable domine les options de production (ce qui a des conséquences sur l'utilisation des ressources naturelles et l'affectation des ressources financières) tandis que les pauvres et les marginaux ne peuvent pas atteindre un niveau de vie décent.

## Réaffirmation des principes de Rio 1992

Les principes et les cadres pour le développement durable ont déjà été adoptés, premièrement en 1992 à Rio et plus tard dans les plans d'action, les programmes et les mesures convenus lors des

## CADRE INSTITUTIONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ONU est le forum principal où doit être établi un Cadre institutionnel pour le développement durable (CIDD) qui intègre les trois piliers du développement durable et la mise en œuvre du programme pour le développement durable. Dans ce contexte, un besoin impérieux se fait sentir de renforcer les plans institutionnels conformément aux principes de Rio, en particulier celui qui établit la responsabilité partagée mais différenciée.

Pour réussir cette intégration des trois piliers et mener à bien un développement durable, le CIDD devrait remplir au moins les fonctions suivantes :

- identifier les mesures concrètes pour honorer le programme du développement durable ;
- soutenir les structures régionales et les mécanismes nationaux pour qu'ils développent et mettent en œuvre leurs stratégies nationales de développement durable ;
- soutenir les pays en développement pour qu'ils aient une participation significative dans la prise des décisions à l'échelon régional et international ;
- offrir une orientation mondiale sur les mesures concrètes qui sont nécessaires pour honorer le programme de développement durable ;
- faire le suivi des avancées vers l'exécution du programme, entre autres les engagements en vue de transférer les connaissances et les technologies pour la mise en œuvre et recommander des mesures pour corriger et affronter les défis ;
- évaluer l'incorporation équilibrée des trois piliers dans le système international et établir les mécanismes nécessaires pour assurer le suivi des engagements pris et l'identification des failles ou des faiblesses qui affectent la pleine mise en œuvre du développement durable ;
- promouvoir la participation de la société civile dans le programme du développement durable.

Le CIDD a besoin que le Secrétariat réalise ce qui suit : (a) dispenser les recherches, les études, les rapports et les recommandations pour alerter les gouvernements et le public des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes ; (b) offrir assistance technique et conseils en général ; (c) organiser la tenue de réunions, la divulgation de leurs rapports et le suivi des résultats. Il est important à tous effets qu'il prenne en compte les conséquences pour les trois piliers, de façon que chacun d'eux ait un développement en accord avec les concepts, les résultats et les actions.

réunions annuelles de la Commission du développement durable (CDD). Ils ont été reconnus également dans tous les traités et dans tous les accords pertinents.

Depuis 1992, les résultats des Sommets et Conférences de l'ONU contiennent les éléments du programme de développement durable. De même, il existe de nombreux précédents d'établissement des droits humains comme dimension transversale pour le développement durable, à partir de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée de l'ONU en 1948. Par conséquent, Rio+20 doit se centrer sur leur mise en œuvre.

On admet largement aujourd'hui que le programme de développement durable a des failles importantes dans sa mise en œuvre. Il est donc décisif que Rio+20 reconnaisse les causes fondamentales de cet échec dans la mise en œuvre. Entre autres :

- La substitution du programme de développement durable par une mondialisation, marquée par la libéralisation économique qui a provoqué des crises écologiques et sociales, qui a concentré la richesse entre une poignée de grandes entreprises du monde de l'industrie et des finances et qui a miné l'autonomie politique et la place des États. L'existence même

de la mondialisation a généré des crises économiques et a exacerbé les tensions et les conflits sociaux et le manque de stabilité politique ;

- L'affaiblissement du multilatéralisme qui est décisif pour le développement durable ;
- L'influence démesurée des institutions économiques mondiales, dont l'ONU, et leur manque de responsabilité publique ;
- Le manque de méthodologies de mise en œuvre qui étaient une partie essentielle du pacte de 1992 sur le développement durable et que les pays développés s'étaient engagés à fournir.
- Le manque d'intégration des trois piliers du développement durable (développement économique, développement social et protection de l'environnement) à tous les niveaux des politiques et des gouvernances, en dépit des premiers efforts effectués dans la décennie des années 1990.

Il est nécessaire et urgent :

Premièrement, de réaffirmer les principes acceptés internationalement établis par la Déclaration de Rio de Janeiro de 1992 sur l'environnement et le développement, en particulier le principe fondamental des responsabilités partagées mais différenciées comme cadre politique du développement durable.

Deuxièmement, de renouveler l'engagement politique de mettre en œuvre le programme de développement durable convenu, en s'appuyant sur les

connaissances et sur les expériences accumulées au long des 20 dernières années.

Troisièmement, de lancer un « partenariat mondial pour le développement durable revitalisé » fondé sur le fait que les États doivent assumer de nouveaux leurs responsabilités et affirmant l'autonomie politique en tant que contrepartie des forces illimitées du marché qui provoquent l'instabilité à tous les niveaux.

Quatrièmement, dans toute collaboration entre le secteur public et le secteur privé, d'assurer que les politiques publiques et la gouvernance restent à l'abri de toute influence indue du secteur privé, en particulier des sociétés transnationales et des grandes entreprises.

Cinquièmement, étant donné qu'il est essentiel de pouvoir compter sur une technologie valable pour le développement durable, d'établir un organisme intergouvernemental facilitant le transfert de technologie et d'innovation (et qui s'occupe de lever les difficultés telles que les droits de la propriété intellectuelle), et développant également la capacité d'évaluation de la technologie. Lors de sa première session le CDD avait déjà souligné le besoin d'évaluer les technologies en fonction de leur salubrité, de leur sécurité et des impacts environnementaux, économiques et sociaux.

### Rétablir la confiance

Il est nécessaire de fomenter la confiance car la plupart des pays développés ont abandonné leurs engagements internationaux envers le développement

et certains ont rejeté le principe de responsabilité partagée mais différenciée. Le processus préparatoire et de nombreuses discussions tournant sur ce sujet ont fait voir clairement qu'il n'y a toujours pas de définition universellement acceptée ni une vision commune du concept de l'« économie verte ». Si certaines parties du système de l'ONU, comme la CESPAP, ont aidé les pays membres à parvenir à une entente commune de la croissance verte, la plupart des gouvernements continuent à ne pas en comprendre les détails, ni la façon de la mettre en pratique.

À l'échelon des gouvernements nationaux et régionaux, des communautés et des entreprises, ainsi que des associations de la société civile, on développe et on exécute une grande gamme de politiques, de programmes, de projets et de mesures considérées « vertes » par tous ceux qui sont impliqués, d'après leurs interprétations et leurs descriptions respectives.

Cependant, il ressort clairement du processus préparatoire, des réunions régionales en particulier, entre autres le tout récent Symposium de haut niveau sur Rio+20 à Beijing et le Dialogue ministériel de Delhi sur l'économie verte et la croissance inclusive, que le consensus est chaque fois plus grand pour réaffirmer les principes de Rio et le cadre de développement durable au niveau international et pour permettre en même temps la formulation de stratégies nationales pour affiner les trois piliers en fonction des meilleurs principes, approches et pratiques. ■

# Le développement durable et le rôle renouvelé de l'État dans les pays arabes

Les économies des pays arabes ont été impulsées par un modèle de croissance qui néglige les objectifs du développement et les droits sociaux et économiques. Le processus de Rio+20 offre une opportunité de réactiver le débat sur le développement durable entamé en 1992, et de redonner de l'élan à la réforme des paradigmes du développement et à l'adoption des stratégies cohérentes qui relancent les secteurs et les capacités de production. Ceci est primordial si l'on veut s'assurer que l'objectif d'une « économie verte » ne sera pas utilisé pour reconditionner et promouvoir les mêmes vieux modèles économiques et sociaux qui desservent les droits des gens.

Arab NGO for Development (ANND)<sup>1</sup>

Au cours des trente dernières années, les économies des pays arabes ont été bâties en se basant sur une approche prônant un modèle de croissance qui néglige les objectifs du développement et les droits économiques et sociaux de la population. Les décideurs politiques ont donné la priorité à l'intégration dans l'économie mondiale à travers la libéralisation du commerce et les investissements, les prêts, l'expansion de la privatisation et les partenariats public-privé, la dérégulation économique générale et l'importance excessive donnée à la stabilité macroéconomique<sup>2</sup>. Les pouvoirs politiques et les groupes dirigeants ont abandonné le projet de faire de l'État l'acteur principal de la promotion et de l'élaboration d'un projet de développement pour leurs pays. Les lignes de séparation entre les élites dirigeantes politiques et les pouvoirs économiques se sont estompées, alors qu'ils se fortifient les uns les autres. En même temps, les capacités productives nationales ont été marginalisées, ainsi que les projets nationaux de développement en général, y compris l'abordage des inégalités, l'autonomisation des personnes par la génération d'emplois et de salaires, et le développement de plans sociaux intégrés à partir d'une approche des droits. Ceci a affaibli encore davantage ces pays et a accru leur dépendance envers les importations de denrées alimentaires, accentuant leur vulnérabilité aux impacts extérieurs. Nous avons donc pu constater que ces pays sont parvenus à atteindre une croissance économique, tandis que la pauvreté, le chômage et les iniquités ne cessent d'augmenter.

Les révolutions populaires dans les pays arabes ont mis en relief les défaillances de cette approche. De fait, les politiques économiques et sociales im-

posées depuis le haut et en fonction des intérêts de quelques privilégiés n'ont servi en général qu'à accentuer les inégalités, la pauvreté et le chômage. Les exportations de pétrole ont gonflé les chiffres de la croissance économique sans qu'il existe pour autant de politiques redistributives appropriées ni de mécanismes d'autonomisation locale.

À l'heure actuelle, il est évident que les pays en développement, y compris les pays arabes, doivent s'éloigner de l'approche axée sur la seule croissance économique, pour tendre vers la mise en œuvre de projets de développement fondés sur une plus large vision des droits. Il faut de toute évidence reconsidérer le processus de récupération du rôle des gouvernements dans les questions économiques et sociales pour parvenir à un équilibre efficace entre le rôle de l'État en tant que régulateur et facilitateur et le rôle des acteurs du marché. Cette façon de repenser le rôle de l'État, le marché et la conception des politiques économiques en général est cruciale pour les processus de développement durable qui s'appuient sur les trois piliers interconnectés des politiques environnementales, économiques et sociales.

Ce document éclairera ces enjeux dans le cadre des changements que l'on observe dans les pays arabes à la suite des révolutions et des révoltes populaires qui ont secoué la région depuis la fin de l'année 2010. On y souligne la route parcourue à partir du Sommet planète Terre (1992) vers Rio+20 et les défis qu'affronte le développement durable dans les pays arabes, ainsi que le besoin de redéfinir le rôle de l'État, ce qui suppose aborder le concept de « l'économie verte » et la viabilité des partenariats public-privé. D'autre part, ce document analyse le besoin de renforcer les alliances mondiales pour le développement durable.

## Du Sommet de la planète Terre à Rio+20

Le Sommet de la planète Terre tenu en 1992 assurait que la réussite du développement durable dépendait en grande partie des liens entre les trois piliers fondamentaux : l'environnement, l'économie et les politiques sociales. On soulignait d'un côté l'importance de l'adoption de modèles différents de consommation et de production, et d'un autre, le besoin de renforcer la coopération fondée sur le principe fondamental de la « responsabilité commune mais différenciée ». Huit ans plus tard la Déclaration du Millénaire réaffirmait l'importance des alliances mondiales pour le développement.

L'Action 21<sup>3</sup>, l'un des produits principaux du Sommet de la planète Terre (1992), a mis en relief le rapport entre le développement durable et la gouvernance démocratique dans la protection des droits humains, la promotion et la protection de la citoyenneté et la construction de l'état de droit. Les révolutions et les révoltes populaires arabes reflètent cette connexion entre le développement durable, la gouvernance démocratique et la liberté.

Qui plus est, l'Action 21 et la Déclaration du Millénaire confirment de façon explicite le rapport entre développement durable, paix et sécurité, en tant que prérequis pour garantir les droits économiques et sociaux. Néanmoins, les pays arabes continuent à être témoins de guerres, de crises et de conflits résultant de la violation constante des lois internationales et de l'incapacité de mettre en œuvre les résolutions internationales convenues. Il ne sera pas possible, bien entendu, d'obtenir une paix juste et durable dans les pays arabes si l'on ne respecte pas le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

## Les défis qu'affronte le développement durable dans les pays arabes et la remise en question du rôle de l'État.

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Ligue des États arabes (LEA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) ont identifié une série de défis auxquels sont confrontés les processus de développement durable dans les pays arabes et qui sont décrits dans un document de référence intitulé « L'économie verte dans le monde arabe : concepts généraux et alternative disponible »<sup>4</sup>. D'après ce document, ces défis concernent les difficultés et les limitations politiques, la pénurie d'eau croissante, les problèmes du secteur énergétique, les menaces pesant sur la sécurité alimentaire, le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes, la consommation et les modes de production non durables, ainsi que l'augmentation marquée de la

1 Ce document est fondé sur la réponse de l'ONG Arabe Réseau pour le Développement à la consultation de l'ONU pour l'élaboration du premier avant-projet du document des résultats, disponible sur : <[www.unccd2012.org/rio20/index.php?menu=115](http://www.unccd2012.org/rio20/index.php?menu=115)>, ainsi que sur les recommandations résultant de la convocation régionale organisée par l'ONG Arabe Réseau pour le Développement au Caire (mai 2011), intitulée : *Vers un nouveau contrat social : déclaration de principes fondamentaux par des organisations de la société civile dans les pays arabes*, <[www.annd.org](http://www.annd.org)>.

2 Il s'agit d'un paquet de réformes politiques néolibérales, connues sous le nom de Consensus de Washington; voir : <[www.cia.harvard.edu/cidtrade/issues/washington.html](http://www.cia.harvard.edu/cidtrade/issues/washington.html)>.

3 L'Action 21 est un plan d'action intégral devant être adopté au niveau mondial, national et local, qui a été approuvé par plus de 178 gouvernements à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 3 au 14 juin 1992. Pour plus de renseignements, consulter : <<http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/>>

4 Voir : <[css.escwa.org.lb/sdpp/1570/PaperEn.pdf](http://css.escwa.org.lb/sdpp/1570/PaperEn.pdf)>.

population jeune<sup>5</sup>. Le concept de « l'économie verte » est proposé comme une voie à suivre et une solution pour assurer le processus de développement durable dans les pays arabes, où « la transition offre une gamme complète de stratégies, de mesures, et d'outils sociaux et économiques que les décideurs politiques des pays arabes pourraient utiliser de façon sélective »<sup>6</sup>. De même, on y suggère que cette « voie » pourrait être suivie grâce à une stratégie de « croissance verte » (accroître l'investissement dans les secteurs verts et augmenter la demande des produits verts) et de « transformation écologique » (restructurer les secteurs existants pour qu'ils soient plus respectueux de l'environnement). D'après ce document, la réussite de cette stratégie dépend des partenariats public-privé<sup>7</sup>.

À un moment historique comme celui que vivent actuellement de nombreux pays arabes, il importe de s'assurer que le concept de « l'économie verte » ne sera pas un prétexte pour reconditionner et promouvoir les mêmes modèles économiques et sociaux qui n'ont pas su servir aux droits économiques et sociaux de la population lors des régimes précédents.

### Analyse du concept de « l'économie verte »

Il est conseillé d'aborder le concept de « l'économie verte » qui est au centre du processus vers le Sommet de Rio+20, dans le cadre uniquement des définitions et des principes du « développement durable » consensuels et acceptés au Sommet de Rio de 1992. Le concept du « développement durable » tel qu'il ressort de la conférence de l'ONU qui s'est tenue à Rio en 1992, comprenait un vaste programme qui allait « au-delà des accords sur l'environnement et constituent plutôt des accords juridiquement contraignants qui exigent des changements de paradigme concernant le développement, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées qui se fondent sur l'équité et sur la responsabilité historique des pays développés »<sup>8</sup>. Depuis ce jour pourtant, le concept s'est réduit, à mesure que l'engagement politique envers le développement durable diminuait lui aussi. Simultanément, de nouveaux processus, fidèles soi-disant à l'esprit de l'Action 21, ont surgi.

À la vue de ce contexte, il est nécessaire de garantir que le concept de « l'économie verte » ne marquera pas un recul par rapport aux engagements initiaux de l'Action 21, au moment même où il es-

saie d'inclure une nouvelle approche pour exposer la problématique mondiale de durabilité. Cela ne pourra se faire sans une compréhension plus large du développement durable, incluant une révision des tendances générales de production et de consommation actuelles, et qui continue à se concentrer sur les droits tels que l'équité, la justice et les responsabilités communes mais différenciées. Il serait nécessaire de réorienter les investissements, le commerce et les politiques financières pour les centrer sur ces objectifs, sans oublier pour autant de profiter de la coopération régionale dans ces domaines pour accroître la production et la demande à l'échelon national et régional.

Une telle approche est cruciale pour les efforts de redressement des crises financières et économiques mondiales actuelles, y compris la relance des marchés du travail et la création de postes de travail décent, ainsi que la stabilité des marchés des produits de première nécessité. De fait, s'écarter de la voie du développement durable et des engagements acquis contribue à l'affaiblissement de toute l'économie mondiale. Il faut affronter ces problèmes en tenant compte de l'urgence de la situation à laquelle doit faire face la durabilité dans le monde, ainsi que les responsabilités différenciées et les capacités dans le cadre actuel, tant à l'échelle mondiale, entre les pays développés et ceux qui sont en voie de développement, qu'à l'échelle nationale, entre les communautés aisées et celles qui sont marginales et appauvries.

Une approche de ce type est également fondamentale dans le cadre du monde arabe, où les révolutions populaires cherchent à renouveler le rôle de l'État, remettant en question également les modèles de développement, ce qui est crucial pour la durabilité des processus démocratiques à venir.

### Pourquoi les « partenariats public-privé » (PPP) ne sont-ils pas une réponse adéquate ?

Dans ce contexte il est nécessaire d'analyser le concept des « partenariats public-privé » (PPP) et d'évaluer les profits pour le développement issus des expériences dans ce domaine. Les PPP ne sont que trop souvent des privatisations déguisées ou des mesures de concession, surtout dans des cadres légaux et institutionnels faibles. Sans un consensus valable les définissant, les PPP sont voués à des résultats très incertains, et qui peuvent dépendre des processus économiques, des droits sociaux et des objectifs de développement durable, ce qui est particulièrement important à l'époque où les PPP sont promus dans des pays minés par la corruption et la mauvaise gestion. Au cours des dernières décennies, par exemple, différents pays arabes ont été témoins de cas notoires de transfert de biens publics vers des biens privés, de concessions d'exploitation des ressources naturelles et de l'adjudication de contrats de services publics à des sociétés privées, mis en œuvre sans grandes exigences de reddition des comptes. D'ailleurs, les révoltes récentes dans le monde arabe ont mis à jour la corruption extrême dans les questions de privatisation et dans les processus de PPP qui profitent à un petit groupe d'indi-

vidus mais qui nuisent à la majorité de la population, tandis que la qualité des services offerts baisse et que les prix grimpent. La situation devient encore plus difficile quand les compagnies privées sont étrangères, car généralement elles ne rendent aucun compte au système judiciaire national.

Le problème est que ces accords donnent aux acteurs privés les avantages d'un monopole d'État, alors que leurs objectifs se limitent à rechercher leur propre profit négligeant le profit du bien commun. Certains échecs ont eu des retombées sociales et économiques tragiques, même dans les pays développés. C'est pourquoi l'étude de la possibilité d'assumer un PPP exige l'analyse appropriée des mécanismes garantissant la transparence, des mesures concernant la reddition des comptes, des mesures et des capacités réglementaires robustes, ainsi que des institutions gouvernementales solides en contrepartie.

### La remise en question du rôle de l'État dans le développement durable

Les approches politiques qui vont au-delà de la simple croissance économique et prennent en compte également le développement durable obligent à remettre en cause le rôle de l'État dans ces processus. Le développement durable est fondamental pour maintenir une croissance économique équilibrée et à long terme, enracinée dans les droits économiques et sociaux de la population. Il convient donc de revisiter le modèle de croissance, y compris la façon de parvenir à cette croissance et de revoir l'objectif fixé et la place réservée aux droits dans ce modèle.

La consécration des droits économiques et sociaux a été une des cibles authentiques et capitales des révolutions populaires des pays arabes et un complément naturel et fondamental des droits civils et politiques. De tels objectifs obligent les politiques à inclure plus de choses que la croissance et que les revenus, et à aborder la mise en œuvre de la distribution égalitaire de la richesse.

Dans ce cadre de choses, l'État remplit deux fonctions : celle de régulateur des forces de production et des relations fondées sur le marché ; et celle de protecteur des intérêts nationaux, ainsi que de garant et défenseur des droits des groupes vulnérables. C'est à l'État que revient la responsabilité de garantir l'offre équitable et l'accès à des services de qualité dans les domaines comme le transport, la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau et le logement, ainsi que la protection sociale et tous les droits sociaux et économiques. C'est à l'État que revient la responsabilité d'assurer l'équilibre et les rapports harmonieux entre les trois piliers du développement durable – les politiques économiques, sociales et environnementales. C'est aussi à l'État que revient la responsabilité d'assurer la mise en œuvre des processus démocratiques et participatifs comptant sur de multiples parties prenantes dans l'élaboration de politiques pour le développement durable, dans lesquels les voix des groupes de la société civile représentant la multiplicité des communautés au niveau national peuvent se faire entendre.

5 "L'économie verte dans le monde arabe : concepts généraux et alternative disponible" (mai 2011); un document élaboré par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), la Ligue des États arabes (LEA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

6 Ibid. p. 12; disponible sur : <css.escwa.org.lb/sdpd/1570/Paper\_En.pdf>.

7 "L'économie verte dans le monde arabe : concepts généraux et alternative disponible" (mai 2011) ; p. 13.

8 Réseau du Tiers Monde ; réponse à la consultation de l'ONU pour l'élaboration du premier avant-projet du document des résultats pour Rio+20, disponible sur : <www.unctd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=510&nr=446&menu=20>.

D'autre part, remettre en question le rôle de l'État oblige à rétablir le rôle des institutions renforcées qui œuvrent en coordination et en coopération thématique et régionale, focalisées sur les processus participatifs et de gouvernance. Il faut donner aux institutions les moyens de cibler la promotion du développement durable à travers l'intégration équilibrée de ses dimensions économiques, sociales et environnementales, sans s'engager dans des programmes « établis par les donateurs ». Ce processus devra s'appuyer sur les institutions gouvernementales renforcées qui seront transparentes et qui rendront des comptes aux différentes parties prenantes principales.

### *Revitaliser les partenariats mondiaux pour le développement durable*

L'économie mondiale subit déjà l'impact négatif des modèles de production et de consommation qui exploitent les ressources naturelles de façon non durable, provoquent de sérieux problèmes environnementaux et écologiques et aggravent les inégalités entre les différents peuples du monde. Ce saccage continue à prévaloir à l'heure actuelle et il a fait surgir des problèmes tels que le changement climatique, la dégradation des sols et la pénurie d'eau, qui constituent autant de menaces mondiales pour la biodiversité, la souveraineté et la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance de différentes communautés dans le monde entier et pour le droit au développement en général. Ce contexte étant, les processus de développement durable obligent à remettre en question les politiques sur l'eau et l'énergie, les politiques alimentaires et agricoles, ainsi que les politiques environnementales, à l'échelon national pour commencer, puis au niveau régional et mondial.

La situation devient plus dangereuse encore en raison des politiques énergétiques non durables et mal gérées qui n'ont fait qu'accentuer la menace mondiale du changement climatique, outre le fait de mettre en péril la sécurité alimentaire et celle de l'eau, par l'emploi de technologies telles que la première génération de biocarburants qui créent inutilement une rivalité entre l'énergie et les denrées alimentaires. Il est crucial d'obtenir une meilleure adaptation des technologies durables et écologiques, telles que les énergies éolienne et solaire, intégrant l'investissement public et privé dans ces secteurs.

D'autre part, l'eau est la plus stratégique de toutes les ressources naturelles et sa mauvaise gestion met en danger la population mondiale. L'efficacité énergétique, ainsi que la sécurité alimentaire

et celle de l'eau sont étroitement liées et elles ne peuvent pas être étudiées séparément. Le problème est pressant dans les régions arides des pays arabes où, pour la plupart, l'approvisionnement en eau dépend de processus coûteux qui demandent un emploi intensif d'énergie, entraînant une dépense accrue des ressources en raison du manque d'expertise à la base ou de l'absence de supervision au niveau régional ou local. La gestion des ressources ne peut s'améliorer que si l'on garantit que l'accès à l'eau restera un droit humain essentiel. En consolidant les droits essentiels des populations les plus vulnérables, on peut leur donner les moyens suffisants d'utiliser plus efficacement les ressources et de contribuer activement aux processus de développement, tout en garantissant les moyens de subsistance locaux et traditionnels.

Il est donc indispensable de réévaluer les politiques existantes sur l'usage de l'eau et la production d'énergie, pour assurer que les ressources non renouvelables sont utilisées avec justesse et de façon durable. Promouvoir les investissements et la coopération au niveau interrégional dans ce domaine est capital. Et pour y arriver, les partenariats régionaux et mondiaux sont fondamentaux.

Afin de revitaliser les partenariats mondiaux pour le développement durable il est nécessaire de réévaluer les politiques financières, commerciales et d'investissements en cours ainsi que celles des accords qui enfreignent le concept de « développement durable ». Il faut pour cela affronter la façon dont les pays riches, aux dépens des moyens de subsistance des pays pauvres, profitent des relations commerciales, financières et d'investissement et détournent les ressources de leurs objectifs en principe axés sur le développement et les droits. Par exemple, la réglementation commerciale internationale ne devrait pas servir à limiter l'aide publique au développement de sources et de technologies énergétiques alternatives, ni à avantager le protectionnisme commercial, ni à restreindre l'emploi des nouvelles technologies « écologiques » par les populations des pays en développement. Ce sont là des mesures élémentaires à prendre pour aborder le déséquilibre structurel de la distribution du pouvoir de l'économie mondiale qui favorise à l'excès un tout petit groupe d'individus.

D'autre part, il est fondamental de réviser les réglementations nationales pour affronter l'absence ou la faiblesse des politiques qui encadrent et appuient le développement durable, entre autres les normes nationales relatives à la sécurité et à la souveraineté alimentaires, et celles concernant les nouvelles tech-

nologies et leur transfert. Ce genre de révision serait utile en ce qui concerne la dégradation des sols et la pollution de l'eau qui menace les écosystèmes et la biodiversité. Quant aux nouvelles technologies, il faut absolument faire respecter le « principe de précaution » pour éviter les risques et les défis que supposent les technologies dont l'efficacité n'a pas été prouvée<sup>9</sup>.

En outre, la coopération internationale pour le développement joue un rôle important dans le soutien apporté aux processus de développement durable que définiront les acteurs nationaux étatiques et non étatiques. L'aide et le développement efficaces, capables de renforcer et non pas d'affaiblir les processus de développement durable, ne doivent pas être liés à des objectifs politiques ou à des processus de militarisation étrangers, ni à des conditions politiques étrangères qui dénaturent le contexte économique et social en faveur des intérêts spécifiques ou de modèles économiques orthodoxes. L'aide et le développement efficaces, servant les objectifs du développement durable, doivent se concentrer sur la priorité nationale démocratique et la participation significative et systématique de la société civile, consolidée par de multiples systèmes de reddition des comptes.

### **Conclusions**

Le processus Rio+20 et du Sommet de la Planète Terre offrent une opportunité de première importance pour raviver l'approche sur le développement durable, ce qui réalimentera l'impulsion amorcée en 1992 sur la réforme des paradigmes de développement. Ceci comprend des stratégies cohérentes pour revigorer les capacités et les secteurs productifs dans les pays en développement, y compris l'agriculture et l'industrie, ainsi que les secteurs compétitifs des services très spécialisés.

Ce processus pourrait également encourager la participation publique dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement durable au moyen de structures de coordination au niveau local et national. De fait, toute mise en œuvre exige la mise en place de politiques et de mécanismes qui assurent l'inclusion de parties prenantes locales, représentées par différentes sortes de groupes de la société civile et d'autres groupes d'acteurs, y compris les femmes, les peuples autochtones et les personnes handicapées, dont on a renforcé les capacités de prise de décisions et de mise en œuvre de politiques qui bien souvent les affectent de façon substantielle. ■

<sup>9</sup> Sans orientations claires ni mécanismes d'adoption, les économies en développement risquent de se convertir en décheteries de technologies polluantes et non durables, subventionnant ainsi la marche du monde développée vers des économies plus durables. Sans compter sur les institutions adéquates pour l'évaluation des technologies, les pays en développement courent le péril de se transformer en banc d'essai de technologies dont l'efficacité n'a pas été vérifiée et dont les conséquences peuvent être inattendues.

# Un changement de paradigme : la seule façon d'avancer

Les efforts pour mettre en œuvre un développement durable ont échoué, principalement parce que le paradigme économique dominant n'a pas été modifié et le capitalisme débridé est en contradiction avec tout modèle durable. C'est l'État qui doit être le principal moteur de la durabilité, en encourageant un large partenariat avec la société civile et le monde des affaires afin de promouvoir avec détermination un modèle de développement viable.

Alejandro Chanona

Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM)  
Groupe de réflexion sur des perspectives mondiales  
de développement

La difficulté pour atteindre les objectifs de développement et de bien-être humain réside dans l'échec du paradigme économique dominant, ce qui pose le problème de changer le capitalisme de l'intérieur ou de l'extérieur. Notre réponse est que cela doit être de l'intérieur. Les crises économiques récurrentes ont mis en évidence la faiblesse des principes sur lesquels le modèle néolibéral est basé. Cependant, ses principes s'imposent toujours comme la seule voie vers le développement.

Au cours des deux dernières décennies l'économie mondiale a été frappée par des crises répétées avec un dénominateur commun : la spéculation sur les marchés financiers qui mène à des investissements sur des instruments spéculatifs et à haut risque. En fin de compte, les excédents de capital et les normes peu rigoureuses ont provoqué des bulles et une surchauffe de l'économie qui ont fini en crises.

## Le clivage entre discours et actions

Depuis la publication du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) en 1987, le terme « développement durable » est devenu une référence pour la communauté internationale. Ayant comme antécédents la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 et le Rapport de la Commission indépendante sur les questions de développement international (Commission Brandt), la Commission Brundtland a défini le développement durable comme celui « qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Ce concept a connu un élan au Sommet « Planète Terre » en 1992 avec l'adoption de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et l'Action 21. Dans ces deux documents, les pays signataires se sont engagés à rechercher la croissance économique mais en s'en tenant à des lignes directrices pour le développement durable. Plus tard, la Commission sur le développement durable a été créée au sein du Conseil économique et social de l'ONU en tant qu'organisme responsable du suivi des accords.

Le concept de durabilité explore la relation entre le développement économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale. Il comprend une perspective à long terme et une approche intégrale de l'action,

qui reconnaît la nécessité pour tous les gens de participer au processus. Selon la Commission Brundtland : « le développement durable est un processus dynamique de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technologique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir ».

Cependant, en faisant le point sur l'état d'avancement du paradigme on trouve qu'il existe un fort clivage entre le discours et les actions. L'examen des documents produits par les différents Sommets des Nations Unies consacrés au développement montrent que depuis le Sommet de Rio, le discours en faveur du développement durable est resté accompagné par des notions comme celle de développement humain et sécurité humaine.

Ceci ne veut pas dire que la notion ait été renforcée et qu'elle soit une priorité sur les agendas internationaux. Au contraire, la promotion de ce paradigme a subi des hauts et des bas sévères en tant que résultat de divers facteurs allant de différences dans les perceptions entre le Nord et le Sud sur les priorités et le financement, en passant par la réduction au « minimum acceptable pour tous » des objectifs, jusqu'à la prééminence de l'agenda de la sécurité traditionnelle après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 à Washington et New York.

En même temps, les pays développés ont mis de côté la notion de « durable » pour favoriser leur croissance économique et maintenir les habitudes de consommation excessive de leur population. Aussi, dans les pays en développement, le respect de l'environnement n'a pas toujours été une priorité, s'ajoutant à cela une domination de la logique priorisant la croissance face au développement. Ainsi, bien que dans le cadre des Nations Unies les états se sont exprimés en faveur du développement durable, il n'y a eu aucune volonté politique pour mener à bien un programme complet qui permettrait de le mettre en œuvre dans le monde entier.

D'autre part, l'ampleur, le caractère multidimensionnel et la portée en matière économique, sociale et environnementale du paradigme du développement durable sont encore loin d'être compris tant par les décideurs des états que par la population générale. Bien que depuis les Nations Unies ait insisté sur les trois piliers du processus et que diverses ONG travaillent afin de promouvoir son caractère multidimensionnel, la notion de durabilité a été associée principalement à la protection de l'environnement. Cette approche a pris un nouvel élan au cours des

dernières années en raison de catastrophes naturelles, du réchauffement climatique et des défis de la transition énergétique. Ainsi, par exemple, le sujet de l'économie verte est devenu l'une des priorités de l'agenda du développement durable.

Il faut comprendre ces circonstances dans le cadre d'un système international qui a incorporé les postulats néolibéraux comme un paradigme pour le développement. Selon ce point de vue, la démocratie électorale et la liberté des marchés porteraient en elles le bien-être souhaité, donc les états devraient se retirer de leurs fonctions et laisser agir les forces du marché. Ce modèle a prouvé ses limites très rapidement, en raison des crises économiques récurrentes et de l'élargissement des clivages sociaux qui ont mis la mondialisation face à une véritable crise éthique.

## De Rio à la Déclaration du millénaire : de bonnes intentions, des résultats médiocres

Les antécédents du mouvement pour le développement durable et du positionnement de l'individu au centre des efforts de développement remontent aux décennies soixante-dix et quatre-vingt du siècle dernier avec la mise en place de la Commission indépendante pour les questions de développement international (Commission Brandt), la Commission indépendante pour les questions de désarmement et de sécurité (Commission Palme) et la Commission Brundtland précitée.

Ce serait dans la première moitié des années 1990 que les questions de développement ont acquis une importance particulière, comme en témoignent la série de sommets organisés et l'émergence des concepts de développement humain et de sécurité humaine, intimement liés à la notion de développement durable. La fin de la guerre froide a permis d'élargir l'agenda international et d'incorporer les soi-disant « nouveaux thèmes » couvrant à la fois l'agenda de développement et celui de sécurité.

En fait, il s'agissait de phénomènes qui existaient depuis des décennies, mais le conflit idéologique bipolaire les avait relégués au second plan. Depuis la perspective du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la fracture Nord-Sud s'était aggravée en raison du paradigme qui a estimé que la croissance économique apporterait automatiquement plus d'avantages à la société et qui a privilégié l'ajustement structurel par rapport à la problématique du développement<sup>1</sup>. Ainsi, depuis

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Origines de l'approche du développement humain », <<http://hdr.undp.org/fr/devhumain/origines/>>.

les Nations Unies, un nouvel agenda pour le développement a été élaboré avec pour objectif de faire face aux grandes inégalités qui se traduisaient, par exemple, dans les crises humanitaires en Afrique et l'héritage de « la décennie perdue » en Amérique latine. Curieusement, en dépit de ces critiques le modèle néolibéral a été renforcé, et c'est dans son cadre que l'on a prétendu favoriser le paradigme du développement durable.

En 1990 se sont tenues la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous et la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Cette même année, avec un groupe de spécialistes tels que Mahbub ul Haq et Amartya Sen, le PNUD a proposé un concept alternatif : l'approche du développement humain, qui est défini comme un processus visant à élargir les choix des personnes et à renforcer leurs capacités (*l'éventail de ce que les personnes peuvent être et faire*) et les libertés humaines, en leur donnant les moyens d'accomplir les choses suivantes : connaître la longévité et être en bonne santé, avoir accès aux savoirs et à un niveau de vie décent, et prendre part à la vie de leur voisinage et aux décisions affectant leurs vies<sup>2</sup>.

Le concept de développement durable a pris un élan définitif en 1992 avec la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro. Le Sommet, auquel ont participé 108 chefs d'État, a donné comme résultat l'adoption de trois documents généraux (la Déclaration de Rio, l'Action 21 et les Principes relatifs à la forêt), la création de la Commission des Nations Unies pour le développement durable et la signature des Conventions sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification.

La Déclaration de Rio énonce 27 principes pour les actions relatives au développement durable, abordant des sujets très importants tels que les politiques de prévention, les responsabilités communes mais différenciées et le principe du « pollueur-payeur ». De même, l'inclusion pour la première fois du principe du droit au développement (Principe 3) a significé l'affirmation, pour la première fois, de ce droit dans un instrument international adopté par consensus. Par ailleurs, les 40 chapitres d'Action 21 constituent un vaste cadre d'action pour réussir à la transition vers le développement durable et mesurer les progrès vers cet objectif<sup>3</sup>.

Il convient de noter que l'un des aspects les plus importants de la Conférence a été la décision de promouvoir un vaste mouvement social en faveur de ce modèle. Le Sommet a été conçu pour avoir un impact sur les institutions internationales, les gouvernements nationaux et locaux, le secteur privé et la société civile organisée à travers le monde. Ainsi, la CNUED a été la première conférence internationale qui a permis le plein accès à de nombreuses organi-

sations sociales et qui a contribué au développement d'un sommet indépendant<sup>4</sup>.

Suivant la tendance d'un développement axé sur les gens, le Programme de développement de l'ONU a proposé, dans son Rapport sur le développement humain de 1994, une nouvelle vision de la sécurité qui remet en question la perspective traditionnelle centrée sur les états et leur composant militaire. La sécurité humaine signifie *la protection contre les menaces [...] de la famine, la maladie et la répression [...] et] la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne ou de porter préjudice à son organisation [...]*<sup>5</sup>. Le concept est basé sur la logique du développement humain et comprend la sécurité économique, politique, alimentaire, sanitaire, environnementale, personnelle et communautaire.

Cette même année s'est tenue à Bridgetown, La Barbade, la Conférence sur le développement durable des petits états insulaires en développement (PEID). Ce fut la première conférence qui a propulsé l'Action 21 dans un plan d'action pour un groupe de pays. Le Programme d'action de La Barbade (BPoA, en anglais) et la Déclaration de La Barbade ont établi les actions et les mesures spécifiques devant être menées à bien aux niveaux national, régional et international pour soutenir le développement durable des PEID<sup>6</sup>.

Ainsi, au début des années 1990 a surgi, au sein de l'Organisation des Nations Unies, un mouvement pour le développement centré sur le bien-être et la dignité des personnes. L'intérêt de la communauté envers ces questions s'est reflété dans la tenue de diverses réunions internationales consacrées à l'alimentation (la Conférence internationale sur la nutrition en 1992 et le Sommet mondial de l'alimentation en 1996), aux droits humains (la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 1993) à la population (la Conférence internationale sur la population et le développement en 1994 et la CIPD+5 en 1999), au logement (la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, ou Habitat II, en 1996) et à l'équité de genre (la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995 et Beijing+5 en 2000).

Parmi les aspects saillants des Déclarations et des Plans d'action issus de ces réunions il faut

4 Le sommet a donné l'accès total à de nombreuses organisations non-gouvernementales et a favorisé le développement d'un Sommet « Planète Terre », indépendant, dans un local voisin. Cf. Robert W. Kates, Thomas M. Parris et Anthony A. Leiserowitz, "What is sustainable development?, Goals, Indicators, Values and Practice", *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, vol. 47, no. 3, 2005.

5 PNUD, « Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine », *Rapport sur le développement humain*, 1994.

6 Les deux documents détaillant quinze domaines d'action prioritaires : le changement climatique et l'élevation du niveau de la mer, les catastrophes naturelles et environnementales, la gestion des déchets, des ressources côtières et marines, l'eau douce, les ressources de la terre, l'énergie, le tourisme, la biodiversité, les institutions nationales et la capacité administrative, les institutions régionales et la coopération technique, le transport et les communications, la science et la technologie, le développement des ressources humaines et la mise en œuvre, le suivi et l'analyse. Cf. UNESCO, *Intersectoral Platform for Small Island Developing States. From Barbados to Mauritius*, <portal.unesco.org/en/ev.php-URL\_ID=12117&URL\_DO=DO\_TOPIC&URL\_SECTION=201.html>.

souligner : a) l'insistance sur l'importance d'un développement axé sur les gens, b) la nécessité de promouvoir un programme complet pour répondre aux besoins fondamentaux des êtres humains, c) l'engagement pour réduire les inégalités et faciliter des moyens de subsistance durables et d) la promotion de la viabilité environnementale, notamment lors des sommets sur la population et le logement.

En ce sens, par exemple, la Déclaration issue du Sommet de Copenhague sur le développement social reconnaît que : « le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituent des éléments interdépendants et qui se renforcent mutuellement dans le processus de développement durable, qui est le cadre de nos efforts pour assurer à tous une vie meilleure »<sup>7</sup>.

En 1997, conformément à l'accord conclu lors du Sommet de Rio, la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (Sommet « Planète Terre » + 5) s'est tenue à New York<sup>8</sup>. L'objectif était d'évaluer les progrès accomplis depuis le Sommet de Rio et de décider des priorités pour l'avenir. Sur la base des rapports préparés pour la session, les gouvernements ont reconnu que l'environnement mondial avait continué de se détériorer, les ressources renouvelables continuaient d'être utilisées à un rythme clairement insoutenable, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté avait augmenté et le clivage entre riches et pauvres s'était accentué, à la fois au sein des pays et entre eux.

En outre, les différences entre le Nord et le Sud ont dominé les débats. Les engagements pris par les pays donateurs à Rio pour augmenter l'aide publique au développement (APD) et transférer des technologies écologiquement rationnelles n'ont pas été respectés. En revanche, l'APD avait diminué passant d'une moyenne de 0,34 % du PIB des pays donateurs en 1991 à 0,27 % en 1995<sup>9</sup>.

À la suite de ces divisions, le document final de la session (Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21) a inclus un nombre minimum de nouveaux engagements pour l'action. Bien qu'aucun engagement financier concret n'ait été pris, les gouvernements se sont mis d'accord sur une déclaration générale indiquant que les pays développés devraient honorer les engagements pris à Rio en ce qui concerne l'APD et qu'ils devraient « redoubler d'efforts » pour inverser la tendance à la baisse observée depuis 1992<sup>10</sup>.

À la fin des années 1990, la crise éthique de la mondialisation économique néolibérale est devenue plus évidente. Les inégalités sociales croissantes,

2 Ibid.

3 Cf Nations Unies, *Rio Declaration on Environment and Development: application and implementation Report of the Secretary-General*, (E/CN.17/1997/8), Commission du développement durable, cinquième session, (7-25 avril 1997).

7 Déclaration de Copenhague sur le développement social, adoptée au Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 1995, <www.un.org/documents/ga/conf166/aconf166-9fr.htm>.

8 Assemblée générale des Nations Unies, *Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21*, adopté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, Sommet « Planète Terre » +5 (New York : le 19 septembre 1997).

9 Département de l'information de l'ONU, *Earth Summit Review Ends with Few Commitments* (L'examen du Sommet « Planète Terre » se termine par peu d'engagements), communiqué de presse, (New York : le 27 juin 1997).

10 Ibid.

tant entre le Nord et le Sud qu'à l'intérieur des pays, l'affaiblissement de l'état comme garant du bien commun et la récurrence des crises économiques sont devenus le nouveau Léviathan.

Avec les crises, les mouvements de justice sociale sont arrivés, affirmant que « un autre monde est possible ». Ses premières grandes manifestations publiques ont eu lieu à la ville de Seattle, dans le cadre du « Cycle du millénaire » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en novembre 1999. Dès lors, chaque sommet qui a réuni les grandes puissances économiques et les institutions financières internationales est devenu la cible des manifestations du mouvement. Sa présence lors de sommets internationaux tels que celui de Bangkok et le Sommet du G-7 à Okinawa en 2000, a porté à la connaissance générale le mouvement de justice sociale en tant que nouvel acteur dans une scène internationale nouvelle et complexe.

En 2000, les 189 nations réunies lors du Sommet du millénaire ont fait à plusieurs reprises des déclarations au sujet de l'inégalité mondiale, la pauvreté, la santé et la nutrition. Elles ont également mentionné des sujets fondamentaux tels que la réforme des Nations Unies, la lutte contre le VIH/SIDA, l'éducation, la protection de l'environnement, la sécurité internationale et, en particulier, les guerres interethniques en Afrique. La déclaration finale du Sommet elle-même manifestait la crise éthique de la politique internationale et de l'économie du nouveau millénaire. Selon la Déclaration du millénaire, les leaders mondiaux ne lésineraient pas sur les efforts pour libérer l'humanité de la guerre, de la pauvreté extrême, de la menace de catastrophes écologiques, et pour promouvoir la démocratie et l'État de droit.

Théoriquement, les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et ses 21 cibles obéissent à la logique de promotion du développement humain. Dans les faits, les cibles ont été réduites aux « minimums acceptables pour tous ». C'est le cas de la réduction de la pauvreté sur la base du revenu, lorsqu'on considère qu'une personne n'est plus pauvre si elle vit avec USD 1,25 par jour ; ou l'éducation, en limitant l'objectif pour qu'il ne couvre que l'éducation primaire.

Le septième OMD consiste à « assurer la durabilité de l'environnement ». Toutefois, l'incorporation des principes du développement durable dans les politiques et les programmes nationaux, et la réduction de la déperdition des ressources environnementales (Objectif 7A) sont des engagements qui avaient déjà été établies dans le Sommet « Planète Terre » en 1992. Il en va de même pour l'Objectif 7B qui, entre autres choses, fait référence à la perte de la biodiversité, la déforestation et les émissions de dioxyde de carbone, et n'a pas défini d'engagements sur de niveaux de réduction concrets.

### De Johannesburg à Rio+20 : entre la guerre contre le terrorisme et la calamité environnementale

En 2001 s'est tenu à Porto Alegre, au Brésil, le premier Forum social mondial qui a réuni le mouvement mondial pour la justice sociale. Il s'est agi d'un exercice parallèle au forum « Pour une construction citoyenne du monde » à Paris. Dans les deux cas,

l'objectif était d'analyser la situation actuelle et de proposer des alternatives aux formes dominantes<sup>11</sup>. La société civile a contribué de manière décisive à la promotion du développement durable. L'échange d'idées et de connaissances permet de joindre des efforts à l'échelle internationale, tout en encourageant ces mouvements de changements à l'échelle locale à travers le travail direct avec les gens.

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 à Washington et New York ont signifié le retour de la *realpolitik* à l'agenda international. La lutte contre le terrorisme est devenue la priorité, non seulement des États-Unis, mais de tous les agendas internationaux, éclipsant l'agenda du développement.

Le monde s'est polarisé à partir de la logique « vous êtes avec moi ou contre moi » de l'administration Bush. Les États-Unis ont reconfiguré leurs systèmes de sécurité et de défense et, avec l'appui des Nations Unies, ont fait la guerre contre l'Afghanistan. Ainsi, à la crise éthique de la mondialisation néolibérale s'est ajoutée la crise conjoncturelle de la sécurité<sup>12</sup>.

Un an plus tard s'est tenue à Monterrey, au Mexique, la Conférence internationale sur le financement du développement. Le Consensus de Monterrey exhorte les pays développés à prendre des mesures concrètes afin de canaliser 0,7 % de leur PIB comme APD aux pays en développement et à affecter 0,15 % et 0,20 % de leur PIB aux pays les moins avancés ; ces objectifs ont été réaffirmés lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Le document ne fixait pas d'objectifs clairs quant à la quantité de ressources qui devraient être utilisés pour promouvoir le développement à travers l'investissement étranger direct et d'autres flux de capitaux privés<sup>13</sup>.

À son tour, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu que les progrès en matière de développement durable au cours des années 1990 avaient été décevants. La pauvreté et l'exclusion sociale ont augmenté, à l'instar de la dégradation de l'environnement. Pour cette raison, outre faire

le point des progrès d'Action 21 comme cela se fait habituellement, le Sommet mondial sur le développement durable (Rio+10) à Johannesburg a été conçu comme un « sommet portant sur l'application de mesures ».

Pendant, il a été impossible, une fois de plus, de parvenir à des accords concrets sur de nouveaux traités et de renégocier Action 21. Certains objectifs ont été fixés, tels que réduire de moitié le nombre de personnes sans accès à l'assainissement de base pour 2012 et atteindre une réduction significative de la perte de biodiversité pour 2010. En même temps, les questions liées à l'APD et au transfert de la technologie du Nord vers le Sud ont continué d'entraîner de grandes divisions entre les pays.

Cette année-là, lors du Sommet du groupe des huit (G8) à Gleneagles, en Écosse, les pays les plus développés du monde se sont engagés à augmenter les fonds de l'APD 80 milliards d'USD en 2004 à 130 milliards d'USD (en prix constants de 2004) pour 2010, équivalent à 0,36 % du produit national brut combiné.

Les clairs-obscur sont devenus une constante dans les réunions sur les questions de développement, pendant que l'on privilégiait l'agenda traditionnel de sécurité lié aux problèmes de terrorisme et de criminalité internationale organisée, notamment par l'intensification de la guerre en Afghanistan et la guerre désastreuse en Irak. Dans ce scénario, les différentes crises du système ont commencé à converger.

D'une part, la crise écologique a commencé à devenir de plus en plus apparente avec l'augmentation des catastrophes naturelles et des conflits pour les ressources tels que celui du Darfour, tout cela étant le résultat du réchauffement climatique. En 2007, à l'initiative de la Grande-Bretagne, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a examiné la question, qui a acquis une importance considérable car elle est inévitablement associée à des problèmes de sécurité à tous les niveaux. A cela il faut ajouter les défis de la transition énergétique, depuis l'épuisement des combustibles fossiles jusqu'à la nécessité de promouvoir les carburants alternatifs pour arrêter de nuire à l'environnement, et la crise alimentaire liée non seulement à l'accès à la nourriture mais aussi à sa qualité et ses prix, qui ont augmenté de manière significative dans le monde entier depuis 2005.

Enfin, nous assistons à ce qui est considéré comme la pire crise économique depuis la Grande Dépression de 1929. La crise actuelle trouve son origine dans le cœur même du capitalisme avec la bulle hypothécaire et l'effondrement d'institutions financières aussi emblématiques que Lehman Brothers. Rapidement, la crise s'est propagée dans le monde entier, et avec elle ses répercussions sociales. Toutefois, le fait d'avoir son origine directement au centre de l'économie mondiale a provoqué une réflexion importante sur la nécessité de redéfinir la relation entre l'état et le marché, ainsi que sur la régulation de l'économie. En effet, contrairement aux crises économiques des précédentes décennies, cette fois-ci la solution à la crise et les réponses à ses défis se trouvent à nouveau dans l'état.

11 À travers le Forum social mondial le mouvement pour la justice sociale a réussi à définir les objectifs de son activisme le traduisant en « modèle d'une société alternative », dont les fondements sont : le respect pour la dignité de chaque être humain, la défense du patrimoine commun de l'humanité, la promotion de la démocratie, la durabilité environnementale, l'exercice de la non-violence, le respect de l'identité et la diversité, le fait de mettre l'économie au service des êtres humains, la défense du droit à la culture, la solidarité entre les peuples et les individus, et la création de structures sociales qui permettent aux personnes de vivre dans des conditions de liberté, d'égalité et de fraternité. « Charte des principes du Forum social mondial » dans *Forum social mondial*, (le 8 juin 2002), <[www.forumsocialmundial.org.br/main.php?id\\_menu=4&cd\\_language=4](http://www.forumsocialmundial.org.br/main.php?id_menu=4&cd_language=4)>.

12 Alejandro Chanona, "El sistema internacional: viejos dilemas y nuevos retos. La crisis de septiembre de Estados Unidos y su gran oportunidad", dans José Luis Valdés-Ugalde et Diego Valadés, comps., *Globalidad y Conflicto. Estados Unidos y la crisis de septiembre*, Éditions UNAM, CISAN, IJ, (Ville de Mexico, 2002), pp. 65-73.

13 Organisation des Nations Unies, *Proyecto de documento final de la Conferencia Internacional sobre Financiación para el Desarrollo*, Conférence internationale sur le financement du développement, (Monterrey, Mexique : 18-22 mars 2002), <[www.un.org/spanish/conferences/ffd/ACONF1983.pdf](http://www.un.org/spanish/conferences/ffd/ACONF1983.pdf)>.

Il faut noter que, outre mettre en péril la réalisation des Objectifs du millénaire en jetant en pâture des millions de personnes à travers le monde à la pauvreté et au chômage, la crise économique a frappé le chiffre de l'APD déjà fortement touché. En 2009, le montant alloué à l'APD par les 23 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE était 120 milliards d'USD, ce qui représente une baisse nominale de 2,2 % par rapport à 2005. Par conséquent, le déficit pour 2010 par rapport à l'objectif de Gleneagles a été de 18 milliards d'USD. Cinq pays seulement (le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède) ont un ratio d'APD à revenu national brut qui dépasse l'objectif d'aide des Nations unies de 0,7 %.

## Conclusions

Le manque d'éthique de l'économie internationale, en particulier des marchés financiers, se nourrit aussi d'une absence de règles et de règlements qui, à son tour, stimule la spéculation. Le modèle néolibéral favorise la recherche de profits faciles et à court terme. Cette situation se trouve aussi à la racine des différentes crises économiques, la répartition inégale de la richesse et l'augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Le modèle socioéconomique dominant dans le monde a réduit sa vision du développement humain qui était, certainement, plus riche à ses débuts depuis le Rapport Brundtland et les objectifs du Sommet « Planète Terre ». Aujourd'hui, il a été réduit à un minimum qui est plus proche d'une excuse morale que d'une vraie volonté de résoudre le problème.

Donc, les progrès dans l'agenda du développement durable ont été progressifs et limités. Ils dépendent directement de la volonté politique des États, non seulement pour convenir des accords sur des objectifs, des ressources et des calendriers, mais aussi pour leur exécution, évaluation et suivi. Les pays développés misent sur des objectifs et des buts minimaux, tout en évitant de fixer des objectifs, des buts et des engagements plus concrets et ambitieux.

La croissance économique et la stabilité monétaire ne correspondent pas par elles-mêmes à moins de pauvreté. Tant que les problèmes structurels de la répartition inéquitable des revenus et des richesses ne seront pas solutionnés, il sera très difficile de faire des progrès dans la lutte contre la faim et la réduction de la pauvreté, et la capacité d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement ou n'importe quel autre se verra réduit. Il faut souligner que, outre le fait d'un accroissement essentiel de l'APD, si nous voulons vraiment réduire les inégalités actuelles il nous faut des indicateurs plus précis pour mesu-

## LE NIGERIA : LES CLÉS POUR UNE RÉDUCTION DURABLE DE LA PAUVRETÉ

Edward Oyugi  
Social Development Network, Nairobi, Kenya

Le Nigeria est un pays béni avec de nombreuses ressources naturelles telles que la bauxite, l'or, l'étain, le charbon, le pétrole, des forêts, des terres irriguées, etc. Il possède la plus grande forêt de mangrove d'Afrique, la troisième au monde, couvrant une superficie totale de 1 000 km<sup>2</sup> le long de la côte atlantique à l'ouest de l'Afrique (pour des sujets environnementaux du pays, voir le rapport national). Pourtant, 70 % des Nigériens vivent dans la misère. En 2002, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a classé le Nigeria au 26<sup>ème</sup> rang des nations les plus pauvres du monde, et la situation n'a pas changé.

Les facteurs et les causes de cette situation sont multiples, y compris les politiques macroéconomiques inappropriées, la croissance économique négative, les effets de la mondialisation, la corruption, le fardeau de la dette, la faible productivité et les bas salaires dans le secteur informel, le chômage ou les défaillances du marché du travail, le taux de croissance démographique élevé et un faible développement des ressources humaines. D'autres facteurs impliqués sont l'augmentation

des taux de criminalité et de violence, la dégradation de l'environnement due aux changements climatiques, la réduction du nombre de travailleurs, l'affaiblissement des réseaux de sécurité sociale et les changements dans la structure familiale. En particulier, la famille traditionnelle est très importante dans la culture nigériane.

Il n'est pas possible de faire face à cette multiplicité de défis avec des solutions simplistes ou réductionnistes. Pour lutter contre la pauvreté il est important de rendre les pauvres autonomes et de leur donner une opportunité dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Ainsi que l'explique le Fonds international de développement agricole : « L'autonomisation est définie comme la capacité des personnes, en particulier des moins favorisées, de : (a) avoir accès aux ressources productives qui leur permettent d'augmenter leurs revenus et d'obtenir les biens et services dont elles ont besoin, et (b) de participer au processus de développement et aux décisions qui les concernent. Ces deux aspects sont liés ; si l'un des deux fait défaut, il n'y a pas d'autonomisation possible ». Compte tenu de ceci, il est clair que les stratégies et les politiques mondiales pour une réduction durable de la pauvreté doivent intégrer les aspects économiques et environnementaux.

rer la pauvreté dans le monde. Le problème est que l'ensemble du système de suivi et des indicateurs fait partie du paradigme actuel de croissance économique et répond à son discours.

La communauté libérale où le monde actuel est inscrit, et sa vision de l'économie mondiale, a créé un récit dans lequel les gens interprètent leur environnement et donnent un sens à leurs conditions de vie particulière et sociale. Il est donc important de modifier ce récit pour permettre aux leaders mondiaux, aux chefs d'État ou de gouvernement, de reformuler leur interprétation de la réalité et donc la façon de concevoir et d'évaluer les politiques publiques.

Pour cette raison, le changement de paradigme doit être accompagné d'un cadre discursif-conceptuel renouvelé et du développement de nouveaux indicateurs pour mesurer le bien-être social. Toute mesure des progrès accomplis en matière de développement et de bien-être social doit aller au-delà de la méthodologie contenue dans une version écono-

mique-monétariste qui réduit les phénomènes complexes et multidimensionnels comme la pauvreté à une construction conceptuelle étroite de laquelle des indicateurs minimaux sont dérivés. Pour cette raison le débat sur la définition de nouveaux objectifs de développement qui aillent au-delà des catégories de la croissance économique doit se poursuivre. Une nouvelle série d'indicateurs de pauvreté et d'autres problèmes devient nécessaire, signifiant une redéfinition profonde de la société internationale, de l'état et de l'humanité elle-même.

La crise actuelle que connaît l'ensemble du système international ouvre la possibilité de repenser la relation entre l'état et le marché et le paradigme néolibéral qui a prévalu pendant plusieurs décennies. Tel que le Rapport Brundtland l'a signalé : « En fin de compte, le développement durable dépendra de la volonté politique des gouvernements qui doivent prendre des décisions cruciales en matière économique, environnementale et sociale ». ■

## COMMENT ÉVALUER LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT : LES LIGNES D'INTERVENTION EUROPÉENNES

Gianfranco Bologna  
Giulio Marco

Italian Social Watch coalition

Le chemin vers la Conférence sur le développement durable des Nations Unies (CDD-ONU) qui se tiendra en juin 2012 à Rio de Janeiro, 20 ans après le célèbre Sommet « Planète Terre » de 1992, est de construire une « occasion très excitante pour une confluence édifiante de la meilleure production scientifique, de la théorie et des pratiques consacrées au développement durable ». Lors de cette période de 20 ans, il y a eu un approfondissement et une consolidation croissants de la recherche sur les changements environnementaux dans le monde (CEM), le thème central de toutes les sciences du système terrestre et de ses programmes de recherche prestigieux (convergeant dans le Partenariat scientifique du système terrestre<sup>1</sup>), parrainé par l'organisation scientifique la plus grande au monde, le Conseil international pour la science (ICSU, pour son sigle en anglais<sup>2</sup>). La science de la durabilité est aussi en train d'être forgée, avec deux conférences internationales qui ont déjà été faites et qui ont réuni de nombreuses disciplines de pointe (allant de l'économie écologique et l'écologie industrielle pour la restauration écologique et la biologie de la conservation à la science du système de la Terre<sup>3</sup>).

D'autre part, la précieuse collaboration entre les scientifiques des systèmes naturels et les spécialistes des systèmes sociaux a entraîné d'importantes relations internationales, parrainées par les Nations Unies, comme l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire<sup>4</sup> et l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB, pour son sigle en anglais<sup>5</sup>), qui ont évalué la santé des écosystèmes de la Terre, les services que ces écosystèmes fournissent au bien-être humain et à l'économie, l'évaluation du capital naturel, etc. De même, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat<sup>6</sup> a effectué quatre rapports qui ont inventorié la connaissance de notre système climatique, les effets de nos actions sur ce système dans des scénarios futurs, les politiques nécessaires pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, etc.

### Quels sont les indicateurs de richesse et de bien-être ?

Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure la plus connue de la politique macroéconomique. Il a été formulé dans les années 1930 par des économistes tels que Simon Kuznets, devenant ensuite un véritable indicateur de la richesse et de la prospérité d'un pays. Il a été utilisé par des décideurs politiques du monde entier pour indiquer les résultats positifs ou négatifs des politiques en général et pour déterminer le classement entre les différents pays.

La réflexion et les actions qui visent à examiner nos indicateurs de richesse et de prospérité sont actuellement en cours, vu qu'il a été démontré que ceux utilisés à l'heure actuelle sont clairement incapables de « photographier » la réalité de l'humanité, et aussi par le fait que, malheureusement, ils ne tiennent pas compte de la santé des écosystèmes et de la biodiversité de la planète. Enfin, il semblerait que le temps est arrivé d'intégrer la comptabilité économique classique à la comptabilité écologique. D'autre part, il existe un vaste processus pour définir une nouvelle économie qui fera également partie de la discussion à la CDD-ONU de Rio de Janeiro.

Des institutions officielles comme les Nations Unies, la Commission européenne, Eurostat et l'OCDE ont fait de nombreuses analyses sur ces questions d'une importance vitale pour l'avenir de nous tous. Les organisations non gouvernementales ont également été impliquées, comme le Club de Rome et le Fonds mondial pour la nature (WWF, pour son sigle en anglais) avec la publication du rapport « Prendre la nature en compte » (1995) et l'organisation de la première grande conférence du même titre, à Bruxelles en 1995, en collaboration avec la Commission européenne et le Parlement européen et des initiatives ultérieures, y compris la dernière conférence majeure avec la Commission européenne et le Parlement européen à Bruxelles en 2007<sup>7</sup>, qui ont déclenché d'importants efforts politiques et économiques à l'échelle mondiale pour faire une transition vers la comptabilité environnementale, en conjonction avec l'activité économique. Naturellement, d'importantes contributions ont été également fournies au travers du rapport commandé par le président français Nicolas Sarkozy au comité de cinq lauréats du prix Nobel en économie et coordonné par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi<sup>8</sup> et le travail

de l'OCDE sur le projet mondial des nouveaux indicateurs du progrès pour la société<sup>9</sup>.

Outre tout cela et le travail accompli par l'OCDE, les Nations Unies, l'UE et d'autres institutions internationales et organisations pour créer un cadre et un ensemble de propositions, d'autres initiatives internationales et expériences pratiques sont actuellement menées au travers du travail de recherche et développement affiné pendant ces dernières années. Au Canada (avec l'Indice canadien du mieux-être) et en Australie (par le travail du Bureau australien des statistiques), il y a eu des progrès concrets en utilisant des indicateurs de bien-être et en complétant le PIB.

Parmi les nombreux indicateurs utilisés il y a l'indice du bien-être économique durable (ISEW, pour son sigle en anglais), qui calcule les coûts environnementaux et la répartition des revenus, déjà adopté dans plusieurs contextes nationaux et locaux. Les pratiques budgétaires sociales, l'audit de genre et des évaluations similaires ont lieu de plus en plus dans les zones locales (bien qu'il existe des exemples de gouvernement central, comme celui de la Nouvelle-Zélande), couvrant des centaines de communes et gouvernements locaux dans le monde entier.

Dans certaines de ces expériences locales, des indicateurs spécifiques tels que l'empreinte écologique ou la qualité de développement régional (QUARS, pour son sigle en anglais) sont utilisés en tant qu'outil pour traiter les politiques économiques et financières. En Italie, c'est le cas de régions comme le Latium et la Toscane. En particulier, le QUARS – indicateur de qualité du développement régional –<sup>10</sup> avec l'identification de sept domaines et 41 indicateurs de dimensions sociales, environnementales et culturelles, est devenue un outil de plus en plus populaire pour évaluer les effets et les impacts des politiques spécifiques. Il est utilisé dans la ville d'Arezzo, dans les provinces de Trento, Ascoli Piceno et à Rome, où il est pris comme référence pour la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la province<sup>11</sup>. En Italie il y a aussi de nombreuses autorités locales qui travaillent dans la mise en œuvre de politiques publiques fondées sur des indicateurs de bien-être territorial, tels que le Réseau de municipalités virtuoses<sup>12</sup> et le Réseau pour une nouvelle municipalité<sup>13</sup>.

1 <[www.essp.org](http://www.essp.org)>

2 <[www.icsu.org](http://www.icsu.org)>

3 <[www.sustainabilityscience.org](http://www.sustainabilityscience.org)>

4 <[www.maweb.org](http://www.maweb.org)>

5 <[www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)>

6 <[www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)>

7 <[www.beyond-gdp.eu](http://www.beyond-gdp.eu)>

8 <[www.stiglitz-sen-fitoussi.fr](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr)>

9 <[www.oecd.org/progress](http://www.oecd.org/progress)>

10 <[www.sbilanciamoci.org](http://www.sbilanciamoci.org)>

11 <[capitalemetropolitana.provincia.roma.com](http://capitalemetropolitana.provincia.roma.com)>

12 <[www.comunivirtuosi.org](http://www.comunivirtuosi.org)>

13 <[www.nuovomunicipio.org](http://www.nuovomunicipio.org)>

### Villes en réseau qui utilisent les nouveaux indicateurs dans leurs politiques publiques

De nombreuses expériences concrètes ont été menées à bien par les municipalités et les gouvernements locaux – ainsi qu’au niveau international – dans le cadre d’Action 21.

Parmi les capitales européennes il existe les exemples significatifs – inspirés par l’Action 21 – de Dublin et Helsinki<sup>14</sup>. Il faut également mentionner le mouvement « Pacte des maires » : ce mouvement s’est engagé à traduire les politiques locales sur l’efficacité énergétique et d’utilisation des énergies renouvelables dans des engagements concrets en conformité avec les objectifs du 20/20/20. Ces réseaux relient plus de 2 600 maires, qui représentent plus de 126 millions de personnes<sup>15</sup>. Voici quelques exemples seulement, dont certains liés à une application organique d’indicateurs de bien-être, d’autres limités à certains secteurs, ce qui reflète l’importance croissante du débat et de l’élaboration de méthodes pratiques en utilisant des indicateurs pour élaborer les politiques publiques. Ainsi, d’une utilisation limitée comme représentation statistique plus large et plus articulée et de bien-être, ces indicateurs deviennent des instruments qui imposent des restrictions, des objectifs, des audits des politiques publiques au même niveau que d’autres indicateurs du type macroéconomique.

Le PIB est encore considéré comme un indicateur qui représente le développement global de la société et le progrès en général. Toutefois, étant donné sa nature et son but, le PIB ne peut pas être la clé pour comprendre les questions soumises au débat public. En particulier, le PIB ne mesure pas la durabilité environnementale ou l’inclusion sociale, et ces limites doivent être considérées lorsque le PIB est utilisé dans l’analyse ou les débats politiques.

De ce point de vue, d’importantes politiques sont compilées dans l’Union européenne. Ce n’est

pas un hasard si la communication de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européen en date du 20 août 2009 et intitulée « PIB. Mesurer le progrès dans un monde en mutation », prédit que pour 2013 les comptes physiques de l’environnement seront disponibles pour tous les pays de l’UE, conjointement avec les comptes économiques classiques.

La Commission essaie aussi de résumer dans un indicateur l’état de santé de l’environnement à l’échelle mondiale pour l’ajouter au PIB. On considère que les indicateurs qui résument des aspects importants dans un seul chiffre sont des outils de communication essentiels qui activent le débat public, permettant aux gens d’apprécier si le progrès a été effectivement réalisé. Le PIB, les taux de chômage et l’inflation sont des exemples significatifs de ce type de résumé d’indicateurs, mais leur but n’est pas de faire le point de la situation de sujets tels que l’environnement ou les inégalités sociales.

### Quatre lignes d’intervention européenne

En conclusion, ces dernières années nous avons essayé de traduire les indicateurs de bien-être dans des politiques publiques et de bonnes pratiques. En ce qui concerne la relation entre les indicateurs et les politiques, il y a quatre lignes que les gouvernements, les parlements et les autorités locales pourraient suivre au niveau européen. La première est l’adoption des indications faites par la « Commission Stiglitz », qui pourraient être utilisées de manière appropriée dans des lois de finances, budgétaires et dans les documents de planification économique et financière.

La deuxième est la définition d’un pacte de stabilité « économique, sociale et environnementale », fixant des objectifs et des restrictions aux politiques publiques liées aux indicateurs retenus.

La troisième est l’utilisation d’indicateurs de bien-être dans la planification économique et fi-

nancière : en fonction des pays et des territoires, il existe plusieurs outils, domaines et champs d’application qui peuvent utilement être une référence pour aider à construire les indicateurs identifiés.

Finalement, il y a la question des soi-disant « comptes satellites » : avec des budgets pour l’environnement, sociaux et d’audit de genre, il est possible de construire des instruments pour mesurer le bien-être et évaluer les effets et l’impact des politiques, et lesquels d’entre eux sont capables d’aider à indiquer les options et vérifier les résultats.

Un thème qui a surgi dans le débat entre les indicateurs et les politiques publiques est la légitimité du choix des indicateurs<sup>16</sup>. Dans ce contexte, le processus public d’élaboration d’indicateurs participatifs et partagés avec toutes les parties prenantes devient un point crucial pour la définition d’un ensemble de dimensions et d’indicateurs qui aient une légitimité institutionnelle et sociale.

Dans ce contexte, un exemple est le progrès en Italie où, à l’initiative de l’Agence nationale de la statistique (ISTAT) et du Conseil national de l’économie et du travail (CNEL), un « comité de gestion sur l’initiative inter-agence pour développer des indicateurs de progrès et de prospérité » a commencé ses travaux en 2011 et les achèvera en 2012 dans l’objectif de « développer une définition commune du progrès de la société italienne, pour exprimer les principaux domaines économiques, sociaux et environnementaux (...) En outre, nous avons l’intention de sélectionner un ensemble d’indicateurs statistiques de haute qualité et représentatif des divers domaines (...) ces indicateurs seront communiqués aux citoyens à travers une large diffusion de l’évolution de ces indicateurs<sup>17</sup>.

Pour l’Italie, celui-ci pourrait être un pas décisif vers l’utilisation généralisée des indicateurs dans les politiques publiques au niveau national et local.

14 <[www.un.org/esa/dsd/agenda21](http://www.un.org/esa/dsd/agenda21)>

15 <[www.eumayors.eu](http://www.eumayors.eu)>

16 Dans la dimension de la relation entre les indicateurs et les politiques publiques, une référence importante est le document « Health and solidarity » de la campagne Sbilanciamoci (<[www.sbilanciamoci.org](http://www.sbilanciamoci.org)>), qui fonctionne en Italie.

17 Voir : <[www.cnel.it/19?shadow\\_comunicati\\_stampa=3090](http://www.cnel.it/19?shadow_comunicati_stampa=3090)>.

# Les pratiques en usage mettent notre existence en jeu

La voie du développement que suivent les pays les plus riches fait des ravages au niveau des ressources naturelles de la planète. Ce système économique qui ne cesse de provoquer de fortes inégalités économiques et sociales partout dans le monde requiert un changement radical. Pour pouvoir triompher des déséquilibres structurels il est décisif d'introduire des mécanismes de régulation et de contrôle gérés démocratiquement, capables de fonder et de protéger les droits humains plutôt que les privilèges des entreprises. Les piliers et les cibles fondamentales de la stratégie devraient être l'éradication de la pauvreté, la diminution des inégalités, le déploiement d'efforts en vue d'obtenir une société plus juste, plus inclusive et respectueuse de l'environnement.

## EUROSTEP

L'avenir du monde, de ses 7 milliards d'habitants et des générations futures, sera déterminé par les réponses que nous donnerons aux graves défis que doit relever la planète. Nos pratiques actuelles mettent en péril notre propre existence.

Lors du Sommet de la planète Terre en 1992 à Rio, la communauté internationale a adopté une série de principes et d'engagements pour accorder l'appui nécessaire au développement durable. Malheureusement, ces principes ont à peine été mis en œuvre. Les pays industrialisés n'ont pas fourni les moyens nécessaires (ressources financières et transfert de technologie) pour mettre en application les accords du Sommet de la planète Terre, ni l'orientation appropriée pour changer les modes de production et de consommation, notamment dans leur propre territoire.

L'activité humaine a été la cause principale de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques et des inégalités sociales qui menacent notre propre existence. Le chemin du développement que suivent les pays les plus riches du monde a exploité à l'excès les ressources naturelles non renouvelables de la planète et continue à le faire. Des actions doivent être menées pour obtenir une transition de grande envergure vers des modèles de développement durable, ce qui exige une transformation radicale et urgente de l'approche du développement et de la stabilité économique, et des modèles de production et de consommation.

Les pays ont une responsabilité partagée mais différenciée en raison de leur contribution aux pratiques non durables actuelles et des conséquences de l'usage non durable des ressources naturelles dans le monde. Les nations industrialisées sont celles qui ont le plus contribué par leurs méthodes à générer les problèmes environnementaux mondiaux que nous affrontons tous, et elles devraient donc prendre des mesures pour aider les pays en développement à atténuer les impacts négatifs auxquels ils sont maintenant confrontés et à s'y adapter, comme entre autres les variations du climat.

### Les limites de l'économie « verte »

Les mesures destinées à mettre en œuvre des mécanismes efficaces de gestion durable des ressources naturelles et du capital auront inévitablement de fortes retombées sur les acteurs économiques. Il est probable que la création d'une économie verte génère de nouveaux « emplois verts », mais aussi qu'elle détruise de nombreux emplois « marrons ». Ainsi,

pendant le processus de transformation vers une économie verte, certaines personnes, des groupes, des communautés et des pays en subiront les inconvénients et d'autres en recevront les avantages. Le développement durable veut dire améliorer le bien-être des générations présentes et de celles à venir aussi, et s'inquiéter de la justice environnementale, tout comme de la justice sociale, économique et intergénérationnelle : une économie plus verte ne suffira pas à assurer à elle seule un développement durable.

Les piliers et les cibles fondamentales de toute stratégie du développement durable devraient être l'éradication de la pauvreté, la diminution des inégalités, le déploiement d'efforts en vue d'obtenir une société plus juste et inclusive, le respect de l'environnement et l'obligation de rendre des comptes. Même si elle dépend moins des ressources naturelles, l'économie verte continuera à favoriser l'inégalité, si elle n'est pas accompagnée d'autres changements radicaux.

Pour le Sommet de la Terre Rio+20, la position de l'Union européenne prévoit la remise en cause du modèle traditionnel du progrès économique, mais malgré l'intérêt de ses propositions vis-à-vis des politiques et des stratégies, elle mise beaucoup sur l'innovation technologique pour parvenir à utiliser plus efficacement les ressources.

De plus, le développement durable est un concept qui va au-delà de l'utilisation efficace des ressources : il faut des réformes radicales en matière de modèles de production et de consommation, de droits sociaux et politiques et de pratiques économiques pour affronter correctement les multiples dimensions de la durabilité.

### Équité, autonomisation et droits humains

Le premier principe de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement établit que : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Selon cette perspective, la promotion de l'équité sociale, de genre, économique et environnementale, la réduction de l'inégalité et le respect des droits humains devraient être la base de toute stratégie pour le développement. Cela n'est possible qu'avec la participation des citoyens dans les processus de changement nécessaires pour garantir la durabilité ; et le parcours vers ces changements doit être parcouru dans la plus grande transparence et la responsabilité. La garantie de l'accès à l'information, la sensibilisation aux problèmes du développement durable et une plus large participation des citoyens et des parties prenantes

aux processus de prise de décision sont autant de facteurs-clé pour le développement durable.

Il n'est pas possible d'obtenir une économie durable sans la participation de tous les secteurs de la société. La protection sociale est un droit qui doit s'étendre non seulement à ceux qui travaillent dans l'économie formelle, mais aussi à tous les membres de la société. Cela exige une approche pour lutter contre la pauvreté fondée sur les droits humains et pour financer des stratégies de développement spécialement axées sur la femme. En ce qui concerne par exemple la sécurité alimentaire, il faut reconnaître le rôle des femmes (qui produisent entre 60 et 80 % des denrées alimentaires dans les sociétés agricoles).

### Financement pour le développement durable

Pour atteindre la durabilité, les pays développés devront apporter des quantités de fonds importantes qui permettent l'exécution de stratégies mondiales efficaces. Il faudra également assumer dans ce contexte l'engagement à fournir d'autres fonds supplémentaires pour affronter le changement climatique.

Les modalités de financement innovant dont on débat depuis plus d'une décennie peuvent également représenter un apport important pour la mise en œuvre de stratégies de développement durable. Il faudrait proposer la mise en place d'un impôt sur les transactions financières (ITF) ; la plupart des systèmes fiscaux régionaux et nationaux devraient être révisés pour soutenir la durabilité. Les nouveaux systèmes devront reposer sur le principe du pollueur-payeur et tous les subsides qui minent le développement durable devront disparaître.

### Conclusions

Les crises récentes ont dévoilé les limites des modèles économiques actuels. Une plus grande libéralisation ne sera pas source de développement, vu en tant que concept multidimensionnel englobant le progrès économique, environnemental et social. Ce modèle a fomenté une plus grande instabilité, l'apparition de nombreuses crises, une préoccupation excessive d'accumulation de richesse personnelle, plus d'inégalités sociales et de dégradation environnementale.

L'avenir du monde, de ses 7 milliards de personnes et des générations futures, sera fixé par les réponses que nous donnerons à tous ces défis que la planète doit affronter : nos pratiques actuelles mettent en péril notre propre existence. ■

# Vert et égalitaire : financement pour le développement durable et équitable

Hommes et femmes remplissent des fonctions vitales et différentes au niveau de la production des denrées alimentaires et de l'emploi des ressources, par conséquent les fonds pour le développement et le changement climatique qui négligent le rôle de la femme perdent la possibilité d'avoir un impact significatif sur le programme du développement durable. Une meilleure connexion entre le financement pour le développement et les trois piliers du développement durable est nécessaire, de même qu'un système de charge distributive décidé internationalement et capable d'assurer que le développement durable devienne une réalité pour tous.

Kate McInturff  
Feminist Alliance For International Action (FAFIA)

Pour garantir la mise en œuvre particulière de n'importe quel accord international il est primordial de compter sur un appui financier et politique. Les organisations de la société civile ont commencé à assurer non seulement le suivi des engagements politiques visant à aborder le changement climatique, mais également celui des ressources financières qui les souscrivent<sup>1</sup>. Le fossé entre les fonds promis et les fonds existants est en soi une mesure-clé pour la durabilité des engagements politiques. Suivre les traces de l'argent ne suffit pas toutefois à assurer la gestion équitable et durable des fonds pour le changement climatique. Les fonds destinés au climat doivent intégrer également une approche budgétaire sensible au genre dans la conception et le débours de ces fonds, afin d'aborder et d'atténuer l'impact différentiel du changement climatique sur les femmes. Par ailleurs, ces fonds doivent être conçus et administrés de façon équitable entre les hommes et les femmes, et doivent permettre aux femmes et aux associations pour les droits de la femme d'y participer.

Le projet Climate Funds Update (Mise à jour des fonds climatiques), avec le soutien de la Fondation Heinrich Böll Stiftung et de l'Overseas development Institut (Institut pour le développement Outre-mer), a ouvert la voie du suivi et de l'analyse du financement dans ce domaine. Le projet enregistre :

- L'appui financier qui a été promis par les donateurs pour les mécanismes de financement climatique ;
- L'argent qui a été réellement déposé sur les fonds pour le climat ;
- L'argent qui a été approuvé pour les projets climatiques d'adaptation et d'atténuation ;
- L'argent qui a été déboursé<sup>2</sup>.

Tout au long des 23 mécanismes de financement climatique, les différences sont significatives : 31 896 millions d'USD ont été promis, 13 199 millions d'USD ont été déposés, 6 569 millions d'USD ont été accor-

dés et 2 162 millions d'USD se sont dispersés. L'écart entre le montant de l'aide promis et la somme réellement versée aux fonds climatiques est la preuve d'une politique défaillante qui peut nuire encore davantage à la crédibilité du processus de négociation entre les acteurs étatiques. On peut en déduire qu'il n'existe pas seulement un fossé entre les engagements des différents acteurs étatiques, et plus particulièrement entre les pays à revenu élevé et les pays à revenu faible, mais qu'il existe également un fossé entre les engagements financiers énoncés et les engagements tangibles des acteurs dans la pratique.

L'Alliance Internationale sur le Genre et le Climat rassemble des acteurs multilatéraux et de la société civile « pour garantir que les politiques du changement climatique, la prise de décisions et les initiatives à l'échelon mondial, régional et national, sont sensibles au genre »<sup>3</sup>. Les analyses ont montré, cependant, qu'un écart important subsiste entre les engagements annoncés par les questionnaires - tels que la Banque mondiale - des fonds destinés aux politiques pour le développement de l'égalité des genres et une absence presque totale d'analyse fondée sur l'équité de genre visant les politiques de programmation et de financement pour le changement climatique de part de la Banque mondiale<sup>4</sup>. Les conséquences de cette carence sont importantes pour parvenir à combler le fossé entre le bien-être des femmes et des hommes mais également pour garantir le succès général de toute stratégie de changement climatique<sup>5</sup>. Ceci est dû au fait que les hommes et les femmes remplissent des fonctions différentes dans l'économie, en particulier dans des domaines tels que la production des denrées alimentaires, la consommation de combustible, la gestion des ressources, la capacité de réaction en cas de catastrophe et l'économie domestique. En conséquence de quoi, hommes et femmes sont affectés différemment par le changement climatique et chaque genre a la capacité de contribuer à sa façon aux efforts d'adaptation et d'atténuation.

Les femmes représentent la majorité des producteurs de denrées alimentaires à petite échelle. Elles ont plus souvent que les hommes la responsabilité de cultiver la terre, de préparer les aliments et de gérer la distribution des aliments dans leur

famille et au sein de leur communauté. Aux Philippines, par exemple, elles forment 70 % de la main d'œuvre agricole consacrée à la production de riz et de maïs<sup>6</sup>. Comme ailleurs, les agriculteurs des Philippines doivent réagir aux variations climatiques et à la hausse des coûts de production des aliments. Toutefois, à Montalban, dans la province de Rizal, les femmes ont réagi à l'impact des changements climatiques et à la hausse des prix des engrais en modifiant leurs méthodes de culture et la variété de riz qu'elles cultivent - ce qui a supposé aussi une réduction des émissions de gaz à effet de serre, une réduction de l'engrais employé et des cultures mieux adaptées aux changements climatiques<sup>7</sup>. Comme le montre cet exemple, les fonds pour le changement climatique ne tiennent pas compte du rôle de la femme dans la production des aliments, et perdent ainsi une possibilité de produire un impact significatif tant sur la sécurité alimentaire que sur les efforts d'adaptation et d'atténuation.

## Budgets climatiques attentifs au genre

Les fonds du changement climatique doivent aussi aborder les structures plus vastes de l'inégalité, sinon ils risquent d'augmenter le clivage femmes hommes. Bien que les femmes constituent la majorité des petits exploitants agricoles, et qu'elles soient mieux placées pour réagir en cas d'insécurité alimentaire, elles ont nettement moins de chances d'obtenir les titres de propriété formels de la terre qu'elles cultivent. Elles ont également moins de chances d'obtenir des droits de propriété, y compris les droits de succession. L'étude a montré aussi qu'en temps de pénurie alimentaire, les femmes attribuent généralement plus d'aliments aux hommes de la famille qu'aux femmes. Une évaluation des fonds pour le changement climatique sensible au genre doit prendre en compte d'une part la façon dont on distribue ces fonds, et voir d'autre part dans quelle mesure ils sont affectés afin d'aborder les problèmes structurels qui entravent l'entière participation des femmes aux efforts d'adaptation et d'atténuation. Pour reprendre l'exemple des Philippines, il ne suffit pas simplement de s'assurer que les fonds arrivent tant aux agricultrices qu'aux agriculteurs ; il faut également s'assurer que les paysannes puissent avoir un contrôle sur les ressources qui interviennent dans la

1 Voir : <[www.climatefundsupdate.org](http://www.climatefundsupdate.org)>; <[www.faststartfinance.org](http://www.faststartfinance.org)>; <[www.climatefund.info](http://www.climatefund.info)>; <[globalclimatefund.org/](http://globalclimatefund.org/)>.

2 "Chart: Pledged v deposited v approved v disbursed," Climate Funds Update, (2011), <[www.climatefundsupdate.org/graphs-statistics/pledged-deposited-disbursed](http://www.climatefundsupdate.org/graphs-statistics/pledged-deposited-disbursed)>.

3 Global Gender and Climate Alliance, <[www.gender-climate.org](http://www.gender-climate.org)>.

4 A. Rooke, et al. . Gender Action and Heinrich Böll Foundation North America, (2009).

5 Ibid.

6 A. Peralta, , Women's Environment and Development Organization, (New York: 2008).

7 Peralta, op.cit.

## L'ÉQUITÉ DE GENRE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

Partout dans le monde les femmes travaillent bien plus d'heures, leur participation dans le secteur formel du marché du travail est moindre que celles des hommes, leur revenu est inférieur et elles obtiennent moins de protection sociale qu'eux. L'économie féministe exige un nouveau paradigme de développement qui ne se fonde pas exclusivement sur la croissance économique et qui ait un indicateur autre que la mesure du PIB – qui rend invisible la moitié de l'économie non monétaire.

Dans le modèle classique, les activités qui sont essentielles à la vie de la famille et de la communauté sont ignorées dans la mesure où elles s'effectuent en dehors des marchés. Elles incluent le fait de diriger la maison, d'élever les enfants, de s'occuper des personnes âgées, d'une bonne partie de la production des denrées alimentaires et de cultiver la terre. Étant donné que toutes ces tâches sont effectuées de façon informelle, sans contrats et sans compensation économique, elles sont considérées comme des « activités non-économiques », non seulement dans les textes d'économie mais aussi dans le Système des comptes nationaux des Nations Unies.

Pour le paradigme dominant, croissance égale développement économique, et le Produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur le plus utilisé pour mesurer la « richesse » générée. Néanmoins, l'économie financière féministe a révélé que plus de 50 % des heures de travail ne sont pas rémunérées et elles n'entrent donc pas dans le PIB. Si ce travail invisible était comptabilisé on verrait que près des deux tiers de la richesse sont générés par des femmes. Les divisions traditionnelles des tâches selon le genre telles que

la « spécialisation » des femmes dans le travail domestique et des soins de la famille, ne tiennent pas compte du fait que cette « spécialité » est une construction sociale fondée sur des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes qui ont une répercussion sur l'économie. Par conséquent, il faut redéfinir la macroéconomie et reconnaître que l'économie monétaire n'est que la pointe de l'iceberg qui repose sur une vaste économie domestique non rémunérée, dans laquelle la main d'œuvre est essentiellement féminine, et que les femmes représentent la moitié au moins de la main d'œuvre totale.

En réponse à la crise économique, étant donné que de nombreux pays ont souligné le besoin d'encourager l'emploi comme l'élément-clé de la relance économique, les programmes ont été « aveugles », comme d'habitude, aux différences entre les genres, tant en ce qui concerne l'emploi rémunéré que le non rémunéré. Il est important bien sûr d'offrir de quoi vivre aux ménages pauvres grâce à des programmes de transfert monétaire conditionnel (revenus assurés à condition que les enfants aillent à l'école et reçoivent l'assistance médicale nécessaire) pour aider les familles à supporter le choc de la perte d'emploi et de revenus, mais cette politique ne tient pas compte de l'impact que ce genre de mesure peut avoir sur le temps que les femmes passent à travailler, même si son succès dépend de ce facteur.

Les crises précédentes nous ont appris que le maintien de la dépense sociale publique est absolument vital en temps de crise, mais aussi que les indicateurs sociaux mettent deux fois plus de temps à se rétablir que les indicateurs économiques, laissant derrière eux de nombreuses personnes. Cela veut dire que l'on perd du ca-

pital humain, et que l'équation qui affirme que « lorsque l'économie se rétablira, les indicateurs sociaux se rétabliront » n'est pas valable.

Les femmes, dans leurs stratégies pour affronter la crise, se placent elles-mêmes traditionnellement sur un deuxième plan pour garantir la survie de leurs familles : elles acceptent des emplois à mi-temps – souvent dans le secteur informel de l'économie –, des salaires inférieurs et elles font plus d'heures de travail non rémunéré. Il est important de connaître les différents secteurs de l'économie dans lesquels travaillent les femmes, et ne pas généraliser en les plaçant toutes dans la catégorie uniforme appelée « travailleurs ». Par exemple, les compressions des dépenses gouvernementales favoriseront toujours l'accroissement du travail non rémunéré.

La discrimination de genre n'est pas seulement une question de pauvreté mais aussi une question d'équité et de citoyenneté, et les problèmes qui émergent de l'inégalité ne peuvent pas être résolus par ces seuls Programmes de transfert conditionné de revenus. Nous avons besoin pour avancer de systèmes de protection sociale universels et holistiques.

Un développement durable, inclusif et égalitaire, exige un changement dans la théorie économique qui doit se refléter dans la pratique. Il ne s'agit pas de noter la croissance et de formuler des politiques destinées aux femmes, mais d'élaborer et de mettre en œuvre un nouveau paradigme de développement fondé sur l'égalité des droits et des chances pour tous, sans discrimination aucune.

Source : *Social Watch Occasional Paper 06: Beijing and Beyond. Putting gender economics at the forefront.* 2010.  
Disponible sur: <[www.socialwatch.org/node/11571](http://www.socialwatch.org/node/11571)>

production des denrées alimentaires et que les aliments produits profitent autant aux femmes qu'aux hommes.

Une analyse de genre sur le financement du changement climatique doit faire attention aussi à la division du travail rémunéré et non-rémunéré. Dans ce domaine les budgets attentifs au genre peuvent apporter une contribution particulièrement significative pour voir la meilleure façon d'améliorer le financement pour le changement climatique. Les femmes continuent à effectuer une quantité démesurée de travail non rémunéré qui est pour la plupart directement induit par le changement climatique. Ce travail comprend les soins fournis aux membres de la famille et à la communauté, dont la santé peut souffrir plus facilement l'impact négatif du changement climatique. Il englobe le travail des terres et la préparation des aliments et de l'eau, tâche

chaque jour plus difficile en raison de la sécheresse et d'autres variables climatiques. Il comprend aussi l'approvisionnement et l'emploi du combustible destiné à la lessive et à l'entretien, à la cuisine et à la stérilisation. Toutes ces charges sont alourdies par l'impact négatif du changement climatique. Or, une bonne partie de ce travail ne s'inscrit pas dans l'économie monétisée. Par conséquent, les mécanismes de financement pour le changement climatique qui mesurent l'impact en termes de travail rémunéré et du PIB ou du PNB ne captent pas correctement la charge croissante de travail non rémunéré supportée par les femmes ou l'impact des stratégies d'atténuation visant à réduire cette charge. Par exemple, une étude sur l'emploi de l'énergie des travailleuses rurales en Inde a permis aux femmes d'identifier leurs priorités pour réduire la consommation d'énergie. Leurs priorités étaient directement liées à l'emploi

du temps. Les femmes ont identifié des sources de production d'énergie plus durables. Une efficacité énergétique supérieure réduit la charge de travail non rémunéré, ce qui augmente à son tour leurs chances de participer aux activités génératrices de revenus<sup>8</sup>. Le financement de ce modèle spécifique de programmation de genre a un effet multiplicateur. Réduire la charge de travail non rémunéré non seulement accroît la possibilité des femmes de participer à un travail rémunéré, et par conséquent, d'augmenter potentiellement leur indépendance économique ; une charge réduite de travail non rémunéré peut augmenter aussi pour les filles et les femmes les opportunités de s'instruire. À son tour, la croissance du niveau éducatif des femmes a eu un effet positif sur leur santé et celle de leur famille. Aucun de ces

8 Bretton Woods Project (2011).

## DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE À LA JUSTICE FISCALE

Barbara Adams  
Global Policy Forum

En ce qui concerne une ressource de financement pour le développement, l'APD, il est manifeste qu'actuellement peu de pays dépendent de l'APD et que les donateurs habituels deviennent chaque jour plus explicites sur le fait de garantir leurs propres intérêts en tant que bailleurs de fonds, à travers le commerce, les droits de propriété et le soutien à leurs propres acteurs économiques du secteur privé. La situation est aujourd'hui plus compliquée étant donné l'apparition de nouvelles sources de financement pour le développement, tant publiques que privées. L'instabilité de la situation financière défie tous les acteurs, il leur faut découvrir si le développement durable exige une approche tout à fait nouvelle, qui aille au-delà et passe du financement pour le développement (FFD, selon son sigle en anglais) au financement pour le développement durable (FDSO, selon son sigle en anglais).

Les groupes de femmes et les OSC chargées du suivi des procédures et de voir à qui profitent les flux de l'APD réclament depuis longtemps la transparence dans les flux de l'aide et de l'investissement, ainsi qu'une plus forte équité. Leur plaidoyer a contribué à assurer un financement plus important, quoique limité, destiné aux secteurs socialement exclus et dont les droits ont été identifiés à travers des

procédés de l'ONU et promus au titre d'instruments légaux.

Le domaine international et multilatéral a été primordial au moment de promouvoir les droits des femmes et il a généré des engagements légaux, des programmes d'action et d'appui institutionnel pour transférer la lutte aux domaines de la gouvernance nationale.

Le processus, engagé en 1975 avec l'Année internationale de la Femme et la 1<sup>ère</sup> Conférence des Nations Unies sur les femmes à Mexico, et qui se poursuit au fil des ans, a posé également une série de défis, dont celui - qui n'est pas des moindres - de trouver la manière de rendre opérationnelle l'approche des droits humains et l'universalisation des droits des femmes, et de savoir comment aller plus loin pour passer de la promulgation des communiqués et des lois aux résultats et aux objectifs spécifiques, à la mise en œuvre et au financement.

La politique fiscale est un instrument-clé que les gouvernements possèdent pour mettre en pratique l'approche fondée sur les droits. Les priorités des gouvernements se reflètent plus aisément dans les budgets publics que dans les déclarations gouvernementales ou dans les programmes d'action. Les activistes en faveur de l'équité de genre ont noté dans le processus des FFD l'importance de la gestion des finances publiques et de la politique fiscale visant l'équité de genre pour établir un socle de protection sociale universel.

Même en comptant sur un système renforcé de finances publiques, et sur une augmentation des recettes fiscales réaffectées aux dépenses, la quantité maximale des ressources disponibles ne sera pas suffisante pour honorer les droits sociaux, économiques, culturels et écologiques de nombreux pays. Le financement extérieur continuera à être nécessaire, ce qui exige un nouveau système mondial de distribution de la charge. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC) offre un modèle en vue de développer un régime mondial de financement, car la réalisation de ces droits est une responsabilité qui échoit aux gouvernements « individuellement et à travers l'aide internationale, et la coopération, essentiellement technique et économique, jusqu'à la limite des ressources disponibles ».

À l'heure actuelle nous sommes non seulement interdépendants du point de vue économique, mais nous sommes également connectés du point de vue écologique et social. L'aptitude d'un gouvernement à offrir à ses citoyens une sécurité économique, grâce à un travail décent et à travers la protection sociale, doit être négociée, et ce à travers une série de règlements qui bien souvent ne rendent pas de comptes aux processus politiques nationaux. L'APD devrait être régie par un processus de restauration qui rende des comptes aux gens. Pas en désignant des gagnants et des perdants, ni en faisant passer les droits de certaines personnes au-dessus de ceux des autres.

impacts, cependant, ne peut être mesuré sans mesurer aussi la nature et l'effet du travail non rémunéré sur les femmes et sur leurs communautés.

L'exemple du travail non rémunéré suppose le redoublement crucial des efforts de suivi sur les fonds destinés au changement climatique. Les budgets pour le genre et le climat sont fondés sur les prémisses que les budgets indiquent des déclarations de valeurs, et non pas de simples réactions mécaniques au marché et aux autres dynamiques économiques. Les budgets pour le genre et le climat supposent que les dépenses offrent la possibilité d'améliorer les choses – pour une macroéconomie

durable et équitable, qui mesure le progrès en termes de bien-être, et non pas en termes de PIB, qui tient compte du changement pour la qualité de la vie et pas seulement pour l'économie monétisée. En tant que tel, ce genre de suivi et d'analyse est une remise en cause radicale de la théorie économique néolibérale. Dans la pratique, toutefois, les projets budgétaires pour le genre et le climat invoquent tout aussi bien les idées d'équité et de justice que les arguments économiques traditionnels relatifs à la rentabilité et la croissance. En temps de crise mondiale, on peut difficilement argumenter qu'il ne soit pas nécessaire de faire attention aux coûts et à la productivité. Ce-

pendant, lorsque les acteurs étatiques commencent à s'éloigner des engagements internationaux envers le changement climatique et l'équité de genre, ils invoquent les coûts de ces engagements pour se justifier. Face à la thèse qui défend que la justice et l'égalité sont extrêmement chères, ceux qui prônent les valeurs souscrivant des projets budgétaires climatiques et de genre doivent affronter les contradictions inhérentes à leurs propres tactiques – ils doivent se demander s'ils sont disposés, ou pas, à réclamer la justice et l'égalité, même quand les objectifs finaux sont à l'opposé de la croissance du marché et de la productivité. ■

# Justice intergénérationnelle : satisfaire les besoins et non pas la cupidité

La justice intergénérationnelle fait partie intégrante de concepts tels que le développement durable, la justice sociale, les droits des enfants et des jeunes, le réchauffement climatique et le changement climatique. C'est le concept de l'équité ou de l'égalité des droits entre les générations d'enfants, de jeunes, d'adultes et de survivants et entre les générations passées, présentes et futures. Rio 2012 se doit de réitérer que le développement durable fondé sur une croissance économique, sociale et équitable et sur la préservation de l'environnement est en contradiction avec celui basé uniquement sur la croissance économique. Le développement durable ne peut être atteint qu'à travers une gouvernance et une réglementation transparentes- et non pas à travers un régime de libre échange.

**C.J. George**  
Coordinateur régional - Asie du Sud  
terre des hommes, Allemagne

La soif de justice de l'homme remonte à la création de la civilisation humaine. Cette recherche est devenue de plus en plus inclusive au cours des siècles. Depuis la lutte pour les droits d'être humains opprimés comme les esclaves, on a progressé pour inclure tous les secteurs de l'humanité sans distinction de caste, de genre, de race, de religion ou d'âge. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRDE) de 1989 est la dernière convention des droits humains et son objectif est de garantir un traitement juste et équitable à tous les enfants ; elle est aujourd'hui ratifiée par presque tous les pays et vise à inclure les générations futures. Dans le processus de mise en œuvre de la CRDE, la communauté internationale a réaffirmé son engagement pour les générations futures. Cet engagement, cependant, est encore loin d'être suffisant.

## Concepts généraux

Le concept de justice intergénérationnelle qui sous-tend les diverses théories de la justice a été proposé en 1974 par l'économiste James Tobin, qui a écrit : « Les administrateurs des institutions donatrices sont les gardiens de l'avenir contre les revendications du présent. Ils ont le devoir de gérer ce qui est transmis pour préserver l'équité entre les générations ». <sup>1</sup> L'utilisation non durable des ressources naturelles conduit à l'injustice intergénérationnelle.

Si nous nous percevons comme un tout collectif, il est facile de prétendre que nous sommes tenus de nous préoccuper pour le sort des personnes des générations futures. Mais la question est de savoir comment et dans quelle mesure nos actions présentes et les décisions doivent être orientées vers l'avenir. Les débats théoriques sur ces questions ont été avant tout une préoccupation de la période qui a suivi la déclaration des droits de l'homme, comme l'indique clairement le philosophe politique John Rawls. Rawls considérait les constitutions et les principes des accords économiques et sociaux comme les principales institutions et il a défini la justice comme la façon dont ces institutions répartissent les

droits et les devoirs fondamentaux et réglementent la distribution des bénéfices de la coopération sociale. Ayant accepté les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, il les a mis en relation avec le principe de justice. L'égalité devient alors l'égalité des chances équitables et la fraternité sur le principe de la différence. <sup>2</sup> Cependant, dans quelle mesure un accord sur « les mesures appropriées de répartition » est-il essentiel : « Les principes de justice sont tout simplement les principes régissant cette répartition qui sont choisis par les membres d'une société dans laquelle sont appliquées des circonstances de justice ».

Est-ce que ce principe s'applique aux générations futures ? Chaque génération doit mettre de côté une quantité suffisante de capital en échange de ce qu'elle a reçu des générations précédentes, permettant à cette dernière de profiter d'une vie meilleure dans une société plus juste. « C'est un fait naturel que les générations se séparent en temps réel et que les échanges entre elles, de fait, se fassent dans une seule direction. Nous pouvons faire quelque chose pour la postérité, mais nous ne pouvons rien faire pour nous. Les seuls échanges réciproques entre générations sont virtuels ». <sup>3</sup>

## Redéfinir la postérité

Cette réciprocité entre les générations est-elle pratique ou réelle ? Etant donné que seule la postérité peut mener nos projets ou nos contributions à bons termes, cela ne peut pas se faire sur la base des relations contractuelles. Alors que la génération actuelle peut être contrainte de faire quelque chose pour l'avenir, l'avenir n'est pas encore là pour faire partie du contrat. C'est là que l'idée de communauté devient utile. Une communauté se compose de membres d'un collectif qui se conçoit comme possédant une certaine continuité dans le temps et qui voient « leurs propres intérêts liés à ceux des futurs membres de ce groupe ». <sup>4</sup> C'est dans une communauté que les membres d'un groupe trouvent « un sentiment d'identité qui se propage à travers le

temps ». Comme cette communauté existe au niveau local, national, régional et mondial, la préoccupation de ses futurs membres doit également exister à ces différents niveaux.

Par conséquent, les considérations de justice s'appliquent aux relations qui vont au-delà du présent. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la justice distributive. Dans un sens, la génération actuelle exerce un pouvoir sur la future génération et a la capacité d'utiliser les ressources d'une manière qui nie les droits des générations futures. L'avenir n'a aucun moyen de contrôler le présent. En outre, la génération actuelle a même un pouvoir sur l'existence en elle-même des futures générations. Cela pourrait être une influence encore plus grande que sur la génération actuelle, où l'influence affecterait tout au plus la survie des personnes. C'est une raison suffisante pour revendiquer les droits des générations futures, bien qu'il puisse aussi y avoir des arguments à son encontre.

Une autre tentative pour définir les générations futures a été faite à l'Université de IDWA dans le but de concilier les intérêts de l'homme avec ceux de la nature, qui sont discernables mais inséparables. La sociologue Elise Boulding a proposé que « les générations futures » puissent être définies dans les termes suivants « les 200 ans actuels » ce qui signifie une période de temps commençant à partir des 100 dernières années et qui s'achève dans 100 ans dans le futur à partir d'un point quelconque de cette période :

« Un moment en mouvement continu parvient toujours à cent ans dans n'importe quelle direction à compter du jour que nous sommes. Nous sommes liés aux limites de ce moment par les personnes qui sont parmi nous, dont les vies commencent ou se terminent dans une de ces limites, trois générations et demie dans les deux sens du temps. C'est notre espace, un espace dans lequel nous pouvons nous déplacer directement dans nos vies, et indirectement par le contact avec la vie des personnes concernées, jeunes et âgées, qui nous entourent. » <sup>5</sup>

Cette approche rend plus réelle et concrète la compréhension et le sens de la communauté. Quel que soit le moment où l'on vit, on est constamment en relation

1 J. Tobin, "What Is Permanent Endowment Income?" *American Economic Review* 64, (mai 1974).

2 J. Rawls, *A Theory of Justice* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1971).

3 Ibid., cité dans V. Muniz-Fraticelli, "Achieving Inter-Generational Justice Through Education," <[www.scribd.com/doc/26475623/Achieving-Inter-Generational-Justice-Through-Education](http://www.scribd.com/doc/26475623/Achieving-Inter-Generational-Justice-Through-Education)>.

4 J. O'Neill, *Ecology, policy and politics: human well-being and the natural world* (Londres : Routledge, 1993), cité dans *ibid.*

5 E. Boulding, "The Dynamics of Imaging Futures," *World Future Society Bulletin* 5, (septembre - octobre 1978), p.7.

directe ou indirecte avec une période de 100 ans dans les deux directions du passé et du futur. Ce concept de temps et d'espace permet de mieux comprendre l'héritage des relations passées ou l'interconnexion avec le futur. Il ne fait aucun doute que nous sommes essentiellement liés à d'autres générations, passées et futures, car ces liens sont dans le domaine de nos expériences personnelles. Une approche similaire vous permet de voir les liens avec les enfants parce que leurs droits doivent être représentés, ce qui devient une obligation des adultes (les responsables). Ainsi les droits des générations futures deviennent l'obligation de la génération actuelle.

### Notre héritage : la pauvreté environnementale

L'idée des considérations intergénérationnelles a été reprise par les dirigeants politiques à Stockholm dans la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain (CNUEH) en 1972 et depuis lors, a été discutée à plusieurs reprises, ce qui a parfois donné lieu à un accord. Mais dans la pratique, les progrès n'ont pas été aussi constants, bien au contraire. En 1972, le CNUEH a présenté 26 principes et 129 recommandations, mais sans aucun résultat juridiquement contraignant.

Le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland), « Notre avenir commun » qui date de 1987 a marqué une étape, parce qu'il introduit le concept de développement durable, en le définissant comme « un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ». <sup>6</sup> Selon ce rapport, le développement durable est un objectif important pour toutes les nations pour le bénéfice des générations futures.

Le Sommet de la Terre à Rio en 1992 a adopté un certain nombre de traités juridiquement contraignants pour l'environnement, notamment dans le Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique de 1992. Dans un sens, le Sommet de la Terre était un point de départ parce que 108 chefs d'État, 172 gouvernements et environ 2400 personnes appartenant à des ONG y ont participé et il a clairement reflété les préoccupations des années 1980, en particulier celles du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987, mentionné ci-dessus.

Le Sommet de la Terre a mis en évidence la justice intergénérationnelle ou l'équité comme principe fondamental de toutes les préoccupations concernant l'environnement et le développement. Cela a été accepté par toutes les nations participantes. Il a été reconnu que les droits des générations futures doivent être respectés tout en assurant le suivi des besoins des générations actuelles. La reconnaissance de ces faits a été introduite dans le domaine politique et législatif accordé par les nations.

Le troisième principe, à savoir : « le droit au développement doit être mis en oeuvre de façon à sa-

tisfaire équitablement les besoins environnementaux et ceux relatifs au développement des générations futures », résume l'esprit d'engagement envers le futur. Le principe 21 : « La créativité, les idéaux et la valeur des jeunes du monde entier doivent être mobilisés pour forger un partenariat mondial afin de parvenir à un développement durable et un avenir meilleur pour tous » <sup>7</sup> exige un plan d'action impliquant les jeunes pour la création d'un avenir meilleur pour tous.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis Rio de Janeiro, dont l'essence était de parvenir à des engagements contraignants et de créer les obligations qui en découlent pour les nations du monde entier. Le même esprit a prévalu dans les délibérations du Protocole de Kyoto cinq ans après, et dans l'adoption du Protocole de Kyoto en décembre 1997. Le protocole, qui est finalement entré en vigueur en février 2005 a été signé par 195 pays. Dans le cadre du protocole, 37 pays ont convenu de réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres gaz à des niveaux prescrits. Malgré les dispositions juridiquement contraignantes sur ladite réduction, l'efficacité de la mesure a été neutralisée par des mécanismes flexibles.

Dans la dernière analyse, le protocole et les mécanismes connexes ont eu un effet marginal sur la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'absence de niveau de consolidation de la réduction pour les pays en développement a été utilisée comme argument pour ne pas ratifier ce protocole par les États-Unis. L'Australie, bien qu'ayant ratifié le traité, ne l'a pas appliqué. D'autre part les responsabilités des pratiques juridiquement contraignantes et le rôle des gouvernements nationaux ont été sévèrement érodées par les nouvelles politiques économiques fondées sur la libéralisation du commerce et sur un État pauvre. Cela a été encore aggravé par les préoccupations de sécurité géopolitique de la première décennie du nouveau siècle.

Les réunions ultérieures, comme celles de Johannesburg en 2002 et de Copenhague en 2009, n'ont pas inspiré beaucoup de confiance aux populations du monde entier. La dernière conférence tenue à Cancun, au risque de nier tout progrès, est restée en dehors des accords du Protocole de Kyoto. Ces accords avaient des objectifs obligatoires à atteindre pour les pays en développement en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES), sur la base du service météorologique. On a également pris en compte le fait historique que les pays développés ont dépensé une grande partie de la capacité d'absorption de carbone de la biosphère et sont donc plus responsables de la réduction que les économies pauvres.

Les réunions ultérieures, telles que celles de Johannesburg en 2002 et de Copenhague en 2009, une fois encore, n'ont pas réussi à inspirer une plus grande confiance à la population mondiale. La dernière conférence de Cancun courait même le risque de nier toute réalisation car elle est restée en dehors

des accords du Protocole de Kyoto. Ces accords étaient des objectifs contraignants pour les pays en développement en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre (GES), sur la base du service météorologique. Il a également pris en compte le fait historique des pays développés qui ont épuisé une grande partie de la capacité d'absorption de carbone de la biosphère et sont donc davantage responsables de la réduction par rapport aux économies pauvres.

La dernière conférence sur les changements climatiques à Cancun a été vue par la plupart des participants et par les médias comme une amélioration par rapport à Copenhague. Cependant, bien qu'elle ait adopté un document final, qui est considéré comme positif pour le système climatique multilatéral, elle a peu fait pour atteindre l'objectif de sauver la planète du changement climatique. Au lieu de cela, le fardeau de l'atténuation des changements climatiques a été reporté sur les pays en développement, qui menace d'abandonner le « protocole de Kyoto juridiquement contraignant et hiérarchique et de le remplacer par un système d'engagement volontaire » <sup>8</sup>.

Cependant, il est urgent de parvenir à une relation durable entre la nature et les êtres humains au profit des générations futures, notamment des enfants. Comme l'a noté le Secrétaire général Lukang Sha à la Conférence Rio +20, deux décennies n'ont pas rapproché le monde de l'éradication de la pauvreté, au contraire, le monde a évolué vers une crise de l'environnement et du changement climatique. Les générations futures hériteront de la pauvreté environnementale.

### Les défis à relever

Rio 2012 doit réaffirmer la conviction selon laquelle le développement durable fondé sur l'équité sociale, la croissance économique et la protection de l'environnement est en contradiction avec le développement basé uniquement sur la croissance économique. On dit souvent que Rio 92 était destiné à conduire la société civile et le secteur des entreprises vers la durabilité. Rio 2012 doit maintenant ramener les gouvernements à l'action. Le développement durable, y compris les droits des générations futures, ne peut être atteint que grâce à une gouvernance mondiale transparente et non pas par un régime de libre échange.

Durant la même période une préoccupation au sujet de la justice intergénérationnelle s'est fait jour dans d'autres instruments internationaux relatifs aux droits humains, en particulier la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRDE), qui est entrée en vigueur en 1990 et compte actuellement 194 États parties. La déclaration pour cette année sur la survie, la protection et le développement des enfants, adoptée lors du Sommet mondial pour les enfants a conclu : « Nous faisons ceci non seulement pour cette génération, mais pour toutes les générations à venir. Il ne peut y avoir de tâche plus noble que de donner à chaque enfant un avenir meilleur » <sup>9</sup>.

6 Brundtland report to Rio 2012: Sustainable development forum, <www.rio2012/trademarks.org/node/3423A>.

7 Voir : <www.unep.org/Documents.multilingual/Default.asp?DocumentID=78&ArticleID=1163>.

8 Voir : M. Khor, "Complex Implications of the Cancun Climate Conference," *Economic and Political Weekly* XLV, no. 52.

9 Disponible sur : <www.unicef.org/wsc/declare.htm>.

Douze ans plus tard, la déclaration de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS, selon son sigle en anglais) sur les enfants en mai 2002 a rappelé que les nations ont des obligations envers les générations futures : « Nous devons défendre notre environnement naturel, avec sa diversité de vie, sa beauté et ses ressources, afin d'assurer la qualité de la vie des générations présentes et futures ». <sup>10</sup>. Le plan d'action convenu par les 190 dirigeants mondiaux a reconnu l'urgence de l'action sur les diverses questions environnementales et sur la protection des enfants et il s'est engagé à prendre des mesures pour gérer, protéger et conserver notre environnement de manière durable: « Une série de problèmes et de tendances environnementales, comme le réchauffement climatique, l'épuisement de la couche d'ozone, la pollution de l'air, les déchets dangereux, l'exposition aux produits chimiques toxiques et aux pesticides, l'assainissement inadéquat, le manque d'hygiène, d'eau potable et de nourriture et l'insuffisance de logements appropriés, doivent être abordés afin d'assurer la santé et le bien-être des enfants ». <sup>11</sup>

La richesse des connaissances et des expériences qui ont surgi depuis la CRDE doit être comprise dans le contexte des droits de l'enfant. Les phénomènes très controversés du réchauffement planétaire d'origine anthropique et du changement climatique, aggravés par la perte de biodiversité menacent la terre à un degré sans précédent et affecteront directement les générations futures, y compris celles qui vivent aujourd'hui et celles qui sont sur le point de voir le jour. Cela implique que des instruments mondiaux obligatoires et orientés vers la défense des droits environnementaux des générations présentes et futures doivent être créés et cela

comprend la reconnaissance des droits écologiques de l'enfant et plus encore.

Il est pertinent de citer un mémorandum de la Réunion d'experts de haut niveau du PNUE sur Le nouveau futur des droits humains et de l'environnement, présentée par Burns H. Weston le 30 novembre, 2009 :

« Le réchauffement planétaire d'origine anthropique et les changements climatiques qui en découlent, ainsi que l'accélération de la perte de biodiversité dans le monde entier sont désormais une menace pour la vie sur Terre telle que nous la connaissons, et ce, à un degré sans précédent depuis l'époque des dinosaures. Basé sur le travail de pionnier du professeur de droit Edith Brown Weiss de l'Université de Georgetown, le projet a cherché à répondre à des questions et à analyser des thèmes juridiques généralement inexplorés : est-il possible dans le cadre du droit américain, du droit d'autres pays ou des peuples autochtones et / ou du droit international de définir les droits des générations futures à un environnement propre, sain et durable? » <sup>12</sup>.

### Opportunités de Rio 2012

Certes les préoccupations concernant la viabilité et l'engagement envers les générations futures ont fait partie intégrante de la promotion de la justice et de la compréhension des droits humains pendant deux décennies, mais cela n'a pas été accompagné des actions nécessaires. Ainsi, le défi est maintenant non seulement de réaffirmer ces engagements envers les générations futures à partir d'une position située au niveau de la justice, mais aussi de parvenir à un équilibre entre les préoccupations économiques et

sociales. Un équilibre signifie que l'État revienne aux sphères sociales et normatives de l'action politique, en assumant leurs responsabilités, autant pour que les services soient disponibles de manière équitable que pour réguler la portée du libre-échange. Les marchés sont intrinsèquement compétitifs et suivre la logique de la survie des plus aptes est contraire au concept d'équité, qui est une condition nécessaire pour la durabilité. L'affirmation de Mahatma Gandhi selon laquelle « la terre fournit suffisamment pour satisfaire les besoins de chaque homme, mais pas la cupidité de tous » est toujours de mise. Par conséquent, il est urgent de réguler l'économie de libre-échange et une gouvernance transparente. Cet équilibre devrait impliquer un consensus sur le développement en tant que mesure de bien-être de toutes les personnes. Il exige un nouveau type de planification économique axée sur le bien-être des populations les plus pauvres de la terre, comme l'imaginait Mahatma Gandhi, et non pas fondé sur l'altruisme mais sur les droits et la justice. Si Rio 2012 contribue à cela, se sera un pas en avant. <sup>13</sup>

En outre, toute mesure prise doit être suivie par le biais d'instruments juridiquement contraignants. Il faut permettre l'avenir, comme le disait Antoine de Saint-Exupéry [l'avenir] (...) « tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre » <sup>14</sup>. Pour le permettre il faut créer une série de mécanismes appropriés et à cet égard la proposition du Conseil pour l'avenir du monde de nommer une « représentation légale ou un tuteur » est intéressante. <sup>15</sup> Certains pays ont déjà de telles institutions. La création d'un médiateur international ou la convocation pour des accords nationaux peuvent être un résultat concret de Rio 2012 vers la durabilité et la possibilité de permettre l'avenir des prochaines générations ce qui équivaut à garantir la justice intergénérationnelle. ■

10 Déclaration de l'UNGASS, "A World Fit for Children," New York, (2002), <[www.unicef.org/specialsession/wffc](http://www.unicef.org/specialsession/wffc)>.

11 Ibid., p 23.

12 B.H. Weston, "Recalibrating the law of humans with the laws of nature: Climate change, human rights and intergenerational justice," (2009), <[www.vermontlaw.edu/cli/](http://www.vermontlaw.edu/cli/)>.

13 Voir : Rio 2012, Another opportunity to making progression in climate change, <[www.stakeholderforum.org/st/outreach/index.php/day9item6](http://www.stakeholderforum.org/st/outreach/index.php/day9item6)>.

14 Antoine de Saint-Exupéry, Citadelle, The Wisdom of the Sands, (Paris 1948).

15 Cité dans le Conseil pour l'avenir du monde, "Guarding our future: How to include future generations in policy making," <[www.worldfuturecouncil.org/fileadmin/user\\_upload/PDF/brochure\\_guardian3.pdf](http://www.worldfuturecouncil.org/fileadmin/user_upload/PDF/brochure_guardian3.pdf)>.

# Les indignés posent les bonnes questions sur le futur de l'Europe

Les questions soulevées par les indignés devraient être prises au sérieux et changer le discours de l'UE. L'importance de ce que l'on appelle « l'intérêt propre » dans le domaine des affaires et du commerce doit être donnée à ce qui compte vraiment, comme l'avenir de notre planète. Le développement doit être fait pour et par les personnes, et les droits humains doivent être placés au centre de toute stratégie de développement. Les conditions de vie et le bien-être général doivent être améliorés de manière durable. Dans ce sens, il faudrait mettre l'accent sur l'égalité de genre afin de promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes.

Mirjam van Reisen  
Université de Tilburg  
Simon Stocker et Georgina Carr  
Eurostep

En octobre 2011, les *indignados* de Madrid sont allés à Bruxelles pour partager leurs préoccupations et soulever des questions importantes. Ils ont été rejoints par des gens d'autres pays européens, également inspirés par le livre de Stéphane Hessel *Indignez-vous !* Hessel, un homme de 93 ans, membre de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, y exhorte ses lecteurs à défendre les valeurs de la démocratie moderne et à rejeter le pouvoir « égoïste » de l'argent et des marchés<sup>1</sup>. Ces valeurs se sont incarnées dans la création de l'Organisation des Nations Unies comme voie de médiation de différents conflits, dans la proclamation de la Déclaration universelle des droits humains et dans la création de l'Union européenne.

Les indignés sont venus réclamer ce que l'Europe avait à leur offrir. Étant donné qu'en Espagne un jeune sur deux est au chômage, il est naturel qu'ils essayent d'obtenir des réponses. Le président de la Commission, Jose Manuel Barroso, a reconnu dans son discours sur l'état de l'Union au Parlement européen de 2011 qu'on faisait face à des moments particulièrement difficiles, en signalant : « Maintenant, nous sommes confrontés, je crois, au plus grand défi que notre Union ait jamais dû affronter dans son histoire »<sup>2</sup>. Barroso a prévenu que certains pays allaient peut-être quitter l'UE et qu'il risquait de se produire un retour au nationalisme. Deux semaines plus tôt, le ministre polonais des Finances avait mis en garde le Parlement sur la possibilité que l'effondrement de la zone euro conduise à la désintégration de l'Union et à une véritable perspective de guerre en Europe au cours des dix prochaines années.<sup>3</sup>

Les *indignés* ont raison de se demander si nos dirigeants se posent les bonnes questions ou si les bonnes questions sont correctement posées.

## L'Europe piégée dans des discours conservateurs

L'Europe est prise entre deux discours fondamentalement conservateurs. L'un dérive de l'inquiétude des citoyens et des dirigeants nationaux qui estiment que l'UE n'est plus dans leur intérêt et qui veulent revenir à la primauté de l'identité nationale et du cadre normatif. L'autre discours, dicté par un secteur corporatif qui a besoin de toute urgence d'une UE capable de soutenir la concurrence à niveau mondial, craint les conséquences dévastatrices qui pourraient avoir la désintégration de l'Union.

Ce qui manque dans ces deux discours, c'est le concept d'une Union européenne qui profite à ses citoyens et qui contribue à une meilleure compréhension entre les pays de la région et à la paix et à la prospérité pour tous. Bien que l'UE se soit basée sur une approche qui a intégré les domaines économique et social, la dimension sociale ne fait plus partie d'un discours dominé par « l'intérêt propre », par les « besoins » et par la « compétitivité » de l'Europe. L'accent mis sur les bénéfices à court terme plutôt que sur la viabilité économique à long terme trahit le cœur et l'âme de l'Europe. Cette approche sacrifie également l'objectif d'une politique économique durable et profitable pour tous.

Le développement économique en Europe a été de plus en plus alimenté par la consommation et l'épuisement des ressources mondiales<sup>4</sup>, ce qui a conduit à la production de richesses pour la région mais aussi à la dégradation environnementale intérieure et extérieure. Une grande partie de ce développement a dépendu de l'acquisition de ressources dans des pays tiers et de l'application de mesures basées sur le principe de « l'intérêt propre » en ce qui concerne le commerce et les affaires. La Stratégie de Lisbonne a été adoptée en 2000 avec les objectifs déclarés de faire de l'UE « l'économie la plus compétitive et dynamique du monde fondée sur la gestion des connaissances et capable d'une croissance économique durable accompagnée de la création d'emplois de meilleure qualité et d'une plus grande cohésion sociale » à la fin de la décennie<sup>5</sup>.

L'accent a été mis sur la stimulation de la croissance économique par le biais de meilleures politiques pour la société de l'information, de la réforme structurelle pour promouvoir la compétitivité et l'innovation et de l'augmentation de l'investissement dans la recherche et dans le développement. Un autre objectif recherché était la modernisation du modèle social européen en investissant dans les personnes et dans la lutte contre l'exclusion sociale.

Toutefois, vers la fin de la décennie la croissance économique a encore baissé et, bien que le taux d'emploi soit légèrement plus élevé que dans un premier temps, il est resté bien en deçà de la cible d'un taux global de 70 %. En général, il a été largement reconnu que la stratégie avait échoué. La crise financière mondiale de 2008 a été un facteur déterminant, mais même avant la crise financière il était clair que la stratégie de Lisbonne n'avait pas satisfait son ambition de faire de l'UE l'économie la plus compétitive fondée sur la connaissance.

Bien que la Commission européenne ait estimé que la stratégie avait ouvert la voie à la réalisation des réformes économiques structurelles nécessaires, l'environnement mondial de l'époque était beaucoup moins favorable qu'il ne l'était 10 ans auparavant. La régénération de l'économie de l'UE est devenue encore plus urgente, compte tenu en particulier de la concurrence des économies émergentes. C'est dans ce contexte qu'en 2010 l'UE a adopté la stratégie Europe 2020<sup>6</sup> comme deuxième étape de la stratégie de Lisbonne. Europe 2020 met aussi l'accent sur la croissance économique en priorisant une croissance intelligente (connaissance et innovation), durable (efficace, plus écologique et compétitive) et inclusive (emploi, cohésion sociale et territoriale). Cette stratégie sera mise en œuvre à travers sept initiatives phares, notamment la promotion de l'efficacité des ressources et la focalisation sur la pauvreté. La nouvelle stratégie vise à « mobiliser pleinement » tous les instruments de l'UE, y compris les outils de la politique étrangère<sup>7</sup>, pour atteindre ses objectifs, et cela a été un thème central dans les révisions actuelles des politiques de l'UE.

1 J. Lichfield, "The little red book that swept France," *The Independent*, 3 janvier 2011. Disponible sur le site : <[www.independent.co.uk/news/world/europe/the-little-red-book-that-swept-france-2174676.html](http://www.independent.co.uk/news/world/europe/the-little-red-book-that-swept-france-2174676.html)>.

2 J. M. Barroso, Président de la Commission européenne, « State of the Union Address 2011 », 28 septembre 2011. Disponible sur le site <[ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/president/state-union-2011/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/state-union-2011/index_en.htm)>.

3 L. Phillips, "Poland warns of war 'in 10 years' as EU leaders scramble to contain panic", 14 septembre 2011. Disponible sur le site : <[euobserver.com/18/113625](http://euobserver.com/18/113625)>.

4 (World Wildlife Fund / Fonds Mondial pour la Nature) a signalé que l'UE et d'autres régions à revenu élevé utilisent cinq fois plus de ressources naturelles que les pays à faible revenu (« WWF contribution to public consultation on the EU position for the 2012 United Nations Conference on Sustainable Development. » avril 2011).

5 ESIB – The National Unions of Students in Europe, "The Lisbon Agenda: An Introduction," Bruxelles, 2006. Disponible sur le site : <[www.esib.org/documents/publications/official\\_publications/lisbonhandbook.pdf](http://www.esib.org/documents/publications/official_publications/lisbonhandbook.pdf)>.

6 Commission européenne, « Communication from the Commission: Europe 2020 – A strategy for smart, sustainable and inclusive growth. », 3 mars 2010. Disponible sur le site : <[eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:EN:PDF](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:EN:PDF)>.

7 Ibid., « Executive Summary. »

## Politiques de développement durable

En termes relatifs, l'UE a été à l'avant-garde dans le domaine des politiques de développement durable, et le traité de Lisbonne a généré de nouvelles obligations juridiques qui doivent être pleinement respectées dans ses relations avec d'autres pays.<sup>8</sup> En plus de faire de l'éradication de la pauvreté le principal objectif dans ses relations avec les pays en développement, l'UE a également le devoir de promouvoir le développement durable dans la région et de contribuer à celui des pays en développement, tel qu'énoncé dans les Dispositions générales relatives à l'action extérieure de l'Union (Titre V) du traité.<sup>9</sup> En outre, le fondement juridique du principe de Cohérence des politiques pour le développement (CPD), qui a été officiellement lancé en 2005 dans le Consensus européen pour le développement, a été renforcé dans les amendements au traité. Cela garantit une synergie entre les 12 domaines politiques<sup>10</sup> et les objectifs de développement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le développement durable a également été identifié comme un objectif-clé et général de l'UE, plus spécifiquement dans sa stratégie de développement durable (SDD) de 2006 et dans la révision ultérieure de la SDD en 2009. La SDD vise à intégrer les principes du développement durable dans un large éventail de politiques de l'UE, en mettant particulièrement l'accent sur le changement climatique et les énergies renouvelables. Cependant, malgré ces promesses, un certain nombre d'incohérences entre la législation et la pratique peuvent être recensées.

L'UE est actuellement en train de revoir les politiques, le budget et le plan de travail pour la période de 7 à 10 ans à partir de 2014. Bien que l'issue de la crise actuelle dans la zone euro ait un impact significatif sur l'avenir de l'UE, la nature de sa politique future est motivée par les objectifs économiques de la stratégie 2020. Quoique le travail de la Commission pour l'analyse de l'ensemble des politiques s'inscrive dans le contexte de la durabilité, l'inclusion et la promotion de l'égalité, l'approche économique actuelle tient compte aussi des bénéfices à court terme. Davantage d'importance est donnée à l'énergie, à l'investissement dans l'agriculture et au rôle du secteur privé, mais les stratégies pour parvenir aux résultats souhaités n'ont pas été définies avec précision.

Un exemple très illustratif de l'approche basée sur des bénéfices est l'effet néfaste qu'a eu l'objectif de l'UE concernant les énergies renouvelables (ou plus précisément, la politique des biocarburants) sur les pays en développement. En avril 2009, l'UE a adopté la Directive sur les énergies renouvelables,

qui fixe des objectifs individuels pour chaque pays membre visant à atteindre le but de l'approvisionnement de 20 % des besoins énergétiques de l'UE à partir de sources renouvelables, notamment les biocarburants. Cependant, cet objectif a été largement critiqué parce qu'il a conduit à l'appropriation des terres par le puissant secteur d'affaire de l'industrie agroalimentaire qui non seulement force les communautés locales à se déplacer, mais contribue aussi à l'insécurité alimentaire parce que les terres précédemment utilisées pour la production alimentaire sont maintenant utilisées pour garantir la sécurité énergétique de l'UE. IL existe par exemple un cas où 20 000 personnes couraient le risque de perdre leurs maisons et leurs moyens de subsistance.<sup>11</sup> Les points de vue des communautés locales ne sont pas considérés et aucune indemnité n'est versée. Évidemment, cette façon d'agir n'est pas en accord avec la CPD ni avec les obligations de l'UE figurant dans le traité de Lisbonne. « Les dirigeants européens ont une politique erronée. En aucun cas les communautés ne devraient être expulsées pour générer des carburants qui répondent aux besoins énergétiques de l'UE », a déclaré récemment David Barissa, un expert sur les biocarburants membre d'ActionAid Kenya<sup>12</sup>.

La Politique agricole commune (PAC) de l'UE a également été accusée de promouvoir des relations commerciales extrêmement inégales avec les agriculteurs européens et avec ceux des pays du Sud. La dépendance de l'UE envers les aliments importés pour nourrir le bétail, notamment le soja, a contribué à la demande croissante de terres à l'étranger, ce qui conduit à la déforestation, au déplacement de communautés et à l'expansion des cultures de soja génétiquement modifié en Amérique du Sud<sup>13</sup> et, par conséquent, a exercé des effets environnementaux et sociaux négatifs. En outre, les subventions à l'exportation de l'UE encouragent la surproduction de certaines cultures, ce qui conduit à disposer d'un excès de produits agricoles sur le marché mondial ; c'est-à-dire, à vendre à des prix inférieurs à ceux qui prévaudraient sur un marché non dénaturé et, dans de nombreux cas, à des prix inférieurs aux coûts de production. Au cours des dernières décennies, cela a contribué à la tendance générale à la baisse des prix du marché mondial de produits agricoles, ce qui génère peu d'opportunités pour l'inclusion équitable des agriculteurs des pays en développement dans le marché mondial des produits agricoles.

La PAC sera réformée dans la période à venir, et les 5600 documents et commentaires reçus pendant le processus de consultation ont révélé une inquiétude généralisée au sujet de l'environnement, de la biodiversité, du changement climatique et de la viabilité des communautés rurales. La nouvelle politique sur la biodiversité de la Commission européenne aborde activement ces problèmes de façon domestique, mais souligne la nécessité d'une politique cohérente à cet égard dans l'ensemble de l'Europe. La concurrence pour les investissements dans le secteur foncier en Afrique et ailleurs, y compris la recherche de sécurité face à l'instabilité financière, est en train de rediriger la production du marché européen vers les pays en développement et de déplacer les moyens de subsistance des petits agriculteurs. Récemment, 300 000 hectares de terres ont été acquis en Éthiopie pour la production agricole intensive d'exportation, au moment même où les organisations humanitaires étaient en train de collecter des fonds pour lutter contre la famine croissante causée par la perte de moyens de subsistance dans les zones rurales. Il est clair que seule une approche intégrant les politiques énergétiques, l'utilisation de biocarburants, l'agriculture, les finances et les conditions météorologiques pourra inverser ces tendances perverses.

L'approche basée sur l'énergie qui met l'accent sur l'augmentation des sources d'énergie renouvelables coïncide avec la nécessité de l'UE d'assurer un approvisionnement fiable d'énergie provenant de l'extérieur de l'Union. Le Partenariat Afrique-Europe pour l'énergie se focalise sur les objectifs qui faciliteront à l'Europe l'accès à l'électricité et au gaz provenant d'Afrique.

Une communication de la Commission publiée récemment établit des plans pour une Europe efficace en ressources comme une des initiatives de la Stratégie Europe 2020.<sup>14</sup> Cette initiative vise à accroître la performance économique et à réduire l'utilisation des ressources, à augmenter la compétitivité et la croissance de l'UE, à garantir un accès sécurisé aux ressources critiques et à réduire les émissions de carbone. L'initiative fournit un cadre à long terme pour agir dans de nombreux domaines en soutenant des programmes de politiques sur le changement climatique, l'énergie, le transport, l'industrie, les matières premières, l'agriculture, la pêche, la biodiversité et le développement régional. Cette stratégie vise à atténuer le lien entre croissance économique et utilisation des ressources, tout en reconnaissant que l'économie suit la voie de la non durabilité. Toutefois, la Commission reconnaît que, malgré l'application d'un large éventail de politiques visant à améliorer l'efficacité des ressources, les objectifs de l'UE n'ont pas été atteints.

8 "Treaty of Lisbon Amending the Treaty on European Union and the Treaty Establishing the European Community", (« Le traité de Lisbonne modifie le traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne »), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

9 Ibid.

10 Le commerce, l'environnement et le changement climatique, la sécurité, l'agriculture, les accords de pêche bilatéraux, les politiques sociales (emploi), la migration, la recherche/l'innovation, les technologies de l'information, et le transport et l'énergie.

11 ActionAid, « Fuelling Evictions: Community Cost of EU Biofuels Boom », 2011. Disponible sur le site : <www.actionaid.org/eu/publications/fuelling-evictions-community-cost-eu-biofuels-boom>.

12 Cité dans M. Banks, « EU energy policy could push world's poor 'further into poverty', Parlement, 9 mai 2011. Disponible sur le site : <www.theparliament.com/latest-news/article/newsarticle/eu-energy-policy-could-push-worlds-poor-further-into-poverty>.

13 Parlement européen, « Opinion of the Committee on Development for the Committee on Agriculture and Rural Development on the CAP towards 2020: meeting the food, natural resources and territorial challenges of the future, » 13 avril 2011. Disponible sur le site : <www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A7-2011-0202&language=EN#title2>.

14 European Commission, "Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions: Roadmap to a Resource Efficient Europe," 20 septembre 2011. Disponible sur le site : <ec.europa.eu/environment/resource\_efficiency/pdf/com2011\_571.pdf>.

## Stratégies sur l'exclusion sociale et la protection

La Plate-forme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une des initiatives phares de la stratégie de 2020, vise à établir une « plateforme pour la coopération, la révision par des pairs et l'échange de bonnes pratiques » qui aide à « promouvoir l'engagement des acteurs publics et privés pour réduire l'exclusion sociale ». L'initiative prévoit « une évaluation de l'adéquation et de la viabilité des systèmes de protection sociale et de retraites » et l'identification de « la façon d'assurer un meilleur accès aux systèmes de santé ».<sup>15</sup> Le Réseau européen pour la réduction de la pauvreté (RERP) a adopté une approche multi-dimensionnelle pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais il est arrivé à la conclusion que le manque de reconnaissance des effets négatifs de l'inégalité croissante est une faiblesse importante.<sup>16</sup>

Le RERP souligne que la pauvreté et l'exclusion sociale ne peuvent être durablement combattues et que la croissance inclusive ne peut être atteinte sans lutter contre l'inégalité et la discrimination. Le RERP signale également que la création d'emploi ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Les besoins prioritaires doivent être satisfaits afin de bâtir une économie socialement plus responsable qui donne accès à des emplois décents et défende les droits sociaux et les services. Le RERP appelle l'UE à financer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale comme une priorité impérative pour assurer un modèle de distribution plus intégral à travers l'augmentation de l'échange transnational et la participation des parties prenantes et l'accès au financement des ONG communautaires.<sup>17</sup>

## Des emplois verts sans justice

Dès le début, la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 a été entravée par l'aggravation de la crise dans la zone euro. Les mesures d'austérité qui sont adoptées dans toute l'Europe conspirent contre les objectifs de la stratégie, puisque les gouvernements réduisent les dépenses publiques et les services sociaux, licencient des travailleurs du secteur public et compriment les salaires. Bien que la Commission se considère comme le promoteur le plus important d'une approche économique et sociale, on craint que ses tendances libérales augmentent la pression sur les gouvernements nationaux pour qu'ils imposent de nouvelles réductions des dépenses publiques dans le cadre d'une discipline monétaire de plus en plus stricte. Ceci a été facilité par la décision récente, appuyée par les pays membres et le Parlement européen, d'octroyer davantage de facultés à la Commission sur la gestion des comptes publics nationaux.

La publication de la position de l'UE avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en juin 2012 doit être considérée dans ce contexte. L'UE voudra éviter de contracter de nou-

velles obligations à Rio de Janeiro à moins qu'elle ne puisse renforcer sa propre capacité de répartition. Étant donné les engagements antérieurs de l'UE en faveur du développement durable dans les forums internationaux, cette position est décevante. La proposition d'une économie verte dans la communication de la Commission européenne « Rio +20 : Vers une économie verte et une meilleure gouvernance » ne constitue pas la rupture significative avec le modèle macro-économique actuel jugée nécessaire par de nombreux critiques. La définition d'une économie verte se centre sur la croissance verte et sur la création d'emplois<sup>18</sup>. Cela ne représente pas nécessairement une économie sociale de marché<sup>19</sup>, ce qui devient problématique si la notion de la justice (qui est au cœur du développement durable) est prise au sérieux. S'il s'agit de contribuer véritablement au développement durable, cette définition devrait être élargie pour incorporer les notions fondamentales d'une économie sociale de marché et de la protection de l'environnement.

L'autorégulation du secteur privé est également une approche adoptée et promue par l'UE avec d'autres pays industrialisés. Il existe aussi une tendance croissante à promouvoir un plus grand rôle du secteur privé dans le cadre de la stratégie de développement de l'UE. Cela est dû à la nécessité de taxer l'investissement en dehors du domaine public, ce qui n'est pas surprenant étant donné la tendance à l'austérité qui prévaut en ce moment. Le fait qu'il s'agisse d'une grossière erreur est reflété par le résultat désastreux d'un secteur privé auto-réglementé, qui comprend des cas de pics de prix de l'alimentation, de ruine sociale et environnementale comme conséquence de l'activité du secteur privé dans les pays en développement et, évidemment, de la crise financière de 2008.

D'autre part, on n'établit que rarement des réglementations environnementales et sociales adéquates ou des systèmes fiscaux dans les pays en développement (en encourageant les contribuables pour stimuler l'investissement étranger direct), ce qui fait qu'il est presque impossible que la population profite de la croissance générée par les activités du secteur privé. Les pays en développement devraient être en mesure de capter les gains de l'activité du secteur privé à l'intérieur de leurs frontières, plutôt que de souffrir de manière disproportionnée en raison de pratiques commerciales irresponsables. L'atténuation des crises (sous ses diverses formes) exige que l'activité du secteur privé soit environnementalement et socialement responsable (dans ce sens, la proposition actuelle d'un impôt sur les transactions financières

(TTF)<sup>20</sup> dans l'UE est encourageante. Cependant, la plus grande partie du secteur privé responsable n'est pas stimulé

En outre, l'économie verte telle que décrite dans la stratégie actuelle de l'UE ne tient pas compte des déséquilibres dans le domaine de l'économie. Rendre l'économie verte représente l'investissement et la gestion adéquate du capital naturel pour l'UE. Le capital naturel est essentiellement la réserve des écosystèmes naturels qui produisent le flux de biens ou de services utiles des écosystèmes vers le futur. Toutefois, le fait de placer le capital naturel dans le système économique actuel et, par conséquent, de le rendre sujet aux mêmes mécanismes de gestion économique, conduira finalement à la concentration du pouvoir dans les mains d'une minorité et à l'exposition disproportionnée de milliards de personnes à des crises financières. Cela ne contribuera pas à parvenir au développement durable, du moins si on s'en tient à la définition de Brundtland<sup>21</sup>. Il est encourageant de constater que la communication de la CE reconnaît la nécessité de repenser le modèle traditionnel de développement économique<sup>22</sup>. Cependant, on n'ignore comment la stratégie décrite dans le reste du document conduira à une telle remise en question.

Il est également surprenant de constater que la Commission ne souligne nulle part dans sa communication la vulnérabilité particulière des femmes en cas de catastrophes naturelles ni la nécessité de les protéger et de leur donner les moyens de les affronter. Les femmes ont un rôle crucial à jouer dans le développement durable et il est spécialement important de promouvoir leurs droits et l'égalité de genre. Dans toute approche du développement durable qui se prétend réellement efficace, la discrimination structurelle et sociale contre les femmes doit être abolie et les instruments politiques nécessaires pour corriger ces déséquilibres doivent être mis en place.

## Conclusion

Pour être vraiment durable, il faut que le développement soit mis en œuvre pour et par les personnes ; les droits humains doivent être placés au centre de toute stratégie de développement, et les conditions de vie et le bien-être général doivent être améliorés de façon durable. Alors que les *indignés* de l'Europe se rendent à Bruxelles, notre espoir doit être que leurs revendications soient prises au sérieux et changent le discours de l'UE pour qu'au lieu de se concentrer exclusivement sur ce que l'on a dénommé « l'intérêt propre » il se focalise sur les questions vraiment importantes, telles que l'avenir de notre planète. ■

15 Commission européenne, 2010, op. cit.

16 European Anti Poverty Network, "EAPN First Response to the European Flagship Platform against Poverty and Social Exclusion: A European Framework for social and territorial cohesion," 17 janvier 2011. Disponible sur le site : <www.europolitique.info/pdf/gratuit\_fr/286638-fr.pdf>.

17 Ibid.

18 La définition de la CE d'une économie verte est « une économie capable de générer de la croissance, de créer des emplois et d'éradiquer la pauvreté à travers l'investissement et la préservation du capital naturel dont dépend la survie à long terme de notre planète ». Voir : <ec.europa.eu/environment/international\_issues/pdf/rio/com\_2011\_363\_en.pdf>.

19 Une économie sociale de marché peut inclure une combinaison d'initiative privée et de réglementation du gouvernement afin d'établir une concurrence loyale et de maintenir un équilibre entre un taux élevé de croissance économique, une inflation faible, un taux de chômage bas, de bonnes conditions de travail et le bien-être social.

20 PricewaterhouseCoopers, "Flash News: The EU Financial Transactions Tax Draft Directive and the Implications for the Global FS Industry," 30 septembre 2011. Disponible sur le site : <www.pwc.lu/en/tax-consulting/docs/pwc-tax-300911.pdf>.

21 Le rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement définit le développement durable dans le sens où l'humanité doit « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins. » Voir : <Www.un-documents.net/CMED-ocf.htm>.

22 « Il existe des raisons impérieuses de repenser fondamentalement le modèle classique du progrès économique : il ne sera pas suffisant de travailler en marge d'un système économique qui promeut l'utilisation inefficace des ressources naturelles » (EC, "Rio 20: towards the green economy and better governance,")

# Logements, terres et développement durable

Un des piliers du développement durable est le droit à un logement convenable et à un lopin de terre. Toutefois, quelque 1 600 millions de personnes vivent actuellement dans des conditions de logement précaires, 100 millions sont sans-abri, et on estime qu'un quart de la population mondiale ne possède pas de terre. Dans les pays en développement, 828 millions de personnes sont marginalisées, n'ont pas accès à des sources d'eau « améliorées » ni à un système d'assainissement et vivent dans des conditions extrêmement difficiles, sans espace suffisant ni sécurité quant à la possession de leur propriété. Depuis l'année 2000, 60 millions de nouveaux marginalisés se sont ajoutés à la population urbaine mondiale.

Miloon Kothari et Shivani Chaudhry<sup>1</sup>

Les organisations de la société civile et les mouvements sociaux du monde entier sont en train de promouvoir le « droit à la ville » et le droit à la terre comme des droits humains et mettent en exergue la nécessité de récupérer la fonction sociale de la propriété. Ces mouvements et ces campagnes représentent un premier pas vers la remise en question radicale nécessaire pour affronter les politiques économiques néolibérales qui ont été institutionnalisées dans le monde entier.

L'adoption et la mise en œuvre de la politique de droits humains est essentielle pour que le développement durable devienne une réalité pour tous, notamment pour les personnes marginalisées. Le refus de mettre en œuvre cette approche conduira à une aggravation de la faim, de la pauvreté, du manque de terres et de la dégradation de l'environnement. L'impact des violations des droits sera particulièrement grave pour les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les communautés côtières, les habitants de la forêt, les petits agriculteurs, les paysans sans terre et les citadins pauvres.

## Développement durable et indivisibilité des droits de l'homme

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue en 1992 a marqué un moment important dans l'histoire du droit international et de la politique. Cette conférence a affirmé les progrès réalisés lors de la Conférence sur l'environnement humain tenue à Stockholm en 1972 et elle a également établi, grâce à des engagements juridiques et moraux, le lien inextricable entre l'homme et l'environnement et entre les nations et les peuples. En se basant sur des principes clés, tels que la durabilité, l'équité intergénérationnelle, la responsabilité commune mais différenciée, le principe du « pollueur-payeur » et le principe de précaution, la CNUED a aidé à lancer une campagne internationale pour assumer nos responsabilités en ce qui concerne la protection, non seulement des droits des plus défavorisés et des personnes marginalisées, mais aussi les droits des générations futures et de la planète dans son ensemble.

1 Miloon Kothari est l'ancien Rapporteur spécial des Nations unies sur le logement convenable, le Conseil des droits de l'ONU ; Shivani Chaudhry est Directeur adjoint du Réseau de logement et des droits à la Terre, de l'Inde.

Un résultat important de Rio 1992 a été l'affirmation de l'indivisibilité des droits de l'homme et de l'inséparabilité des droits humains et environnementaux. Tout en soulignant l'interconnexion et l'interdépendance des nations et des peuples, l'Agenda 21 a également aidé à établir les différentes responsabilités et obligations des nations les plus avancées, notamment le principe de la coopération internationale<sup>2</sup>.

Le développement durable est souvent invoqué comme un moyen de parvenir à des objectifs importants, tels que le respect des droits humains, la promotion de la croissance économique socialement et écologiquement durable, la protection et l'utilisation responsable de l'environnement naturel. Toutes les définitions traditionnelles de développement durable partagent trois caractéristiques : premièrement, le développement durable exige l'intégration de politiques liées à la justice sociale, à la protection de l'environnement et au développement économique ; deuxièmement, il faut prendre en compte les intérêts des générations futures et, finalement, la transparence et la participation du public sont essentielles à tous les niveaux de prise de décision, tant locaux qu'internationaux<sup>3</sup>.

Le concept de *justice environnementale* résultant est utile pour intégrer l'équité, la justice sociale et les principes environnementaux dans le contexte du développement durable. La justice environnementale a été définie comme le droit à un environnement sûr, sain, productif et durable pour tous. Dans ce contexte, le terme « environnement » est considéré comme un ensemble qui comprend les conditions écologiques (biologiques), physiques (naturelles et créées par le travail humain), sociales, politiques, esthétiques et économiques<sup>4</sup>.

La dégradation de l'environnement et le non-respect des droits humains aggravent la pauvreté et déclenchent un cycle de violations des droits humains. D'autre part la pauvreté et la marginalisation entravent l'accès équitable aux ressources et le droit à un niveau de vie correct et à un environnement propre et sain. La mise en œuvre de l'indivisibilité de l'approche des droits humains est le seul moyen d'assurer la santé et le bien-être de la planète et de

ses habitants afin que le développement durable devienne une réalité pour tous.

## Où en sommes-nous 20 ans après Rio 1992 ?

Des progrès significatifs ont été réalisés dans le monde entier depuis Rio 1992 dans le domaine de l'articulation et de l'approfondissement des engagements envers la protection de l'environnement et le développement durable. Les normes internationales qui ont été adoptées, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Protocole de Kyoto, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le Sommet mondial sur le Plan de développement durable d'action et un ensemble de lignes directrices, de déclarations et de principes.

ONU-Habitat a signalé que la population marginalisée continue de croître dans le monde entier à un rythme d'environ 10 % chaque année. Dans le pire des cas, le nombre d'habitants des quartiers misérables qui était d'un milliard en 2005 passera à 1,6 milliard en 2020. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 884 millions de personnes dans le monde entier n'ont pas accès à des sources d'eau améliorées, tandis que l'on estime que 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement amélioré (plus de 35 % de la population mondiale). En 2006, sept personnes sur 10 n'ayant pas accès aux services d'assainissement améliorés étaient des habitants de zones rurales.<sup>5</sup> On estime que plus d'un quart de la population mondiale sont des paysans sans terre, dont 200 millions de personnes vivant dans les zones rurales, et qu'environ 5 % de la population mondiale vit dans la dernière extrême pauvreté.<sup>6</sup>

Cette grave situation pose des risques importants pour la vie et la santé d'une grande majorité des habitants de la planète. Elle a également un impact sur un large éventail des droits humains, y compris le droit à un niveau de vie décent et le droit à un environnement sain. Les politiques de la mondialisation, notamment les accords de commerce et les inves-

2 Voir, par exemple : <[www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=52&ArticleID=87](http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=52&ArticleID=87)>

3 "One Species, One Planet: Environmental Justice and Sustainable Development," Center for International Environmental Law, Washington, DC, 2002. Disponible sur le site : <[www.ciel.org/Publications/OneSpecies\\_OnePlanet.pdf](http://www.ciel.org/Publications/OneSpecies_OnePlanet.pdf)>

4 Ibid.

5 A. Prüss-Üstün et al., *Safer Water, Better Health : Costs, benefits and sustainability of intervention to protect and promote health*, WHO (OMS), Genève, 2008.

6 UN-Habitat and Global Land Tools Network, « Secure Land Rights for All, » 2008. Disponible sur le site : <[www.unhabitat.org/content.asp?cid=5698&catid=503&ypeid=24&subMenuId=0](http://www.unhabitat.org/content.asp?cid=5698&catid=503&ypeid=24&subMenuId=0)>

tissements, ont eu un impact négatif sur les pauvres urbains et ruraux, en particulier sur les femmes et les populations autochtones.

Étant donné que le développement durable n'atteint encore pas la plupart des gens, en dépit de l'existence de fortes dispositions juridiques internationales et d'un nombre croissant de législations non contraignantes, il est impératif de revoir la situation et de proposer une alternative radicale à la façon dont ces questions sont abordées. Bien que les défis pour la réalisation des droits humains et les questions environnementales continuent à augmenter, des solutions intégrées et durables selon une approche basée sur les droits humains existent.

### Le droit fondamental à un logement convenable et à des terres

Le Rapporteur spécial des Nations unies sur le thème du logement convenable a défini ce droit comme étant : « Le droit de tout homme, femme, jeune et enfant d'obtenir et de conserver un logement sûr dans une communauté où il puisse vivre en paix et dans la dignité ». <sup>7</sup> La réalisation de ces droits est essentielle pour le développement durable, y compris la sécurité environnementale et le droit à un environnement sain. Il est impossible de respecter les droits humains si tous les citoyens du monde ne sont pas en mesure de vivre dans un logement sûr, à un prix abordable, écologique leur permettant de vivre dignement ou si on ne leur reconnaît pas le droit à posséder, contrôler et gérer les ressources naturelles dont dépendent leur vie et leurs moyens de subsistance – c'est-à-dire les principes fondamentaux du développement durable. Il est donc essentiel, non seulement de prendre conscience de l'importance du lien entre les droits à un logement convenable et la durabilité de la terre et de l'environnement, mais aussi de s'assurer que les lois et les politiques visant à protéger ces droits soient redigées et mises en œuvre en tenant compte de l'indivisibilité, en l'appliquant à la politique des droits fondamentaux.

### Le droit à un logement convenable en vertu du principe de durabilité

La portée du droit à un logement convenable consacré dans l'article 11.1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, a été définie par le Comité DESC dans son Observation générale 4 (1991). Pour que le logement soit convenable il doit inclure au moins les sept éléments essentiels suivants : la sécurité juridique de la location, la disponibilité du service, l'accessibilité, l'habitabilité, l'emplacement et la pertinence culturelle. <sup>8</sup>

Lorsque les éléments qui définissent un logement convenable sont fournis conformément

aux principes environnementaux, la réalisation simultanée des droits de l'homme à un logement convenable, à la terre, à un environnement sain et au développement durable est garantie. Cela inclut l'accès aux ressources naturelles nécessaires à la survie et à la subsistance des communautés, l'utilisation de technologies vertes et le respect des codes de construction écologique, la construction de logements résistant aux catastrophes, l'emplacement de logements dans des endroits environnementalement sûrs situés à proximité des lieux de travail, d'éducation et de santé, le recours à des matériaux locaux et à des méthodes de conception culturellement adaptées à la culture, la sécurité concernant la location et la protection contre la violence et les expulsions, et l'assurance d'un consentement préalable et en connaissance de cause des populations affectées.

Il est également important d'associer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'effort continu pour parvenir à un développement durable et aux droits humains. Par exemple, l'objectif 11 de l'OMD 7 réclame une amélioration significative dans la vie des 100 millions de personnes marginalisées d'ici à 2020. Une initiative mondiale a cherché à atteindre cet objectif par la création de « villes libres de marginalisation ». Pourtant, paradoxalement, le résultat a été une augmentation du nombre de personnes marginalisées expulsées dans les villes du monde entier. Les efforts visant à améliorer les conditions de vie des uns ne doivent pas mettre en danger les droits humains des autres, comme par exemple, à travers les expulsions forcées ou le phénomène d'accaparement éfréné des terres.

Assurer l'accès à l'eau potable est un autre élément clé de la réalisation des OMD qui ne peut pas être isolé des autres objectifs. Une approche basée sur les droits de l'homme doit informer sur la discussion normative et guider les processus de la réalisation des OMD pour prévenir l'érosion des autres droits humains. Cette stratégie, ainsi que les traités, déclarations et directives internationales existants dans le domaine des droits humains et des questions environnementales, fournit un cadre dans lequel les droits à un logement convenable et à la terre – comme éléments clés du développement durable – peuvent être respectés.

### Obstacles à la réalisation des droits de l'homme à un logement convenable et à la terre

Compte tenu de l'inextricabilité réciproque de tous les droits humains, l'échec actuel pour garantir le droit à un logement adéquat et à la terre a donné lieu à un cycle de pauvreté absolu qui empêche l'exercice des différents droits humains, notamment le droit à la nourriture, à l'eau et à la santé qui sont fondamentalement associés. Une série de phénomènes mondiaux structurels et associés représentent encore des obstacles pour la pleine réalisation des droits à un logement convenable et de terres dans le contexte du développement durable. Il est difficile d'imaginer la mise en œuvre de ces droits pour une grande partie de la population mondiale, sans affronter ces questions.

### La mondialisation économique

Bien que la rapidité de l'intégration économique mondiale continue à créer de nouvelles sources de richesses sans précédent et offre la promesse de réduire la pauvreté et l'indigence, le fait est que les inégalités de revenus et de chances entre les nations, et au sein de celles-ci, ont conduit à une augmentation du nombre de personnes vivant dans des conditions inadéquates et peu sûres, sans accès à l'eau potable ni à un système d'assainissement. Les politiques de la mondialisation économique tendent à miner la capacité des États à fournir des ressources adéquates, des services et autres fonctions essentielles à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. Il y a donc un besoin crucial d'assurer la compatibilité des accords commerciaux et d'investissement avec les obligations des droits humains, en tenant compte de la primauté de la responsabilité de l'État pour protéger et promouvoir les droits humains reconnus à la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme. <sup>9</sup>

Les processus visant à accroître l'intégration économique ont donné un nouvel élan à la privatisation des services de base. <sup>10</sup> Ce phénomène, combiné à l'incapacité des gouvernements à fournir à leurs citoyens un accès abordable aux droits de base, tels que l'eau et le logement, tend à avoir une incidence disproportionnée sur les secteurs les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. La détérioration continue des conditions de vie de la plupart des zones pauvres urbaines et rurales à travers le monde exige un nouvel examen des arguments spéculatifs des « avantages filtrés » et de la réduction de la pauvreté qui continuent à être utilisés pour justifier les politiques néolibérales.

### L'accaparement des terres et la spéculation foncière

La spirale de la spéculation sur la terre et la propriété contribue dans le monde entier au déplacement des populations pauvres urbaines et rurales. En outre, la concurrence croissante entre les villes pour attirer les capitaux et les entreprises a conduit à l'accentuation des disparités entre les villes, avec des écarts en résultant dans la qualité des services essentiels offerts aux citoyens. Dans les grandes villes, l'occupation croissante des espaces du centre ville a également révélé la montée de la gentrification et de la ségrégation résidentielle, ce qui polarise encore davantage la société et provoque une nouvelle forme d'« apartheid ». Avec la hausse des valeurs de la propriété, le processus de gentrification continue à pousser les familles

7 M. Kothari, « Report of the Special Rapporteur on adequate housing, » E/CN.4/2006/41, 21 mars 2006.

8 Ces éléments d'adaptation ont également été développés par des organisations de la société civile, ainsi que par le Rapporteur spécial des Nations unies sur le logement convenable, et comprennent, entre autres : la participation et l'information, l'accès à la terre, à l'eau et à d'autres ressources naturelles, la liberté face à la dépossession, les dommages et la destruction, la réinstallation, la restitution, l'indemnisation, l'accès aux ressources, l'éducation, l'autonomisation et l'éradication de la violence contre les femmes.

9 Pour une articulation par rapport à la signification de la primauté des droits humains vis-à-vis des obligations de coopération internationale des États, voir « Maastricht Principles on Extra Territorial Obligations, adopted at Maastricht in September 2011 ». Disponible sur le site : <www.maastrichtuniversity.nl/web/show/id=596286/langid=42>.

10 Pour une discussion plus large sur les droits des droits de la privatisation et les droits humains, voir M. Kothari, « Privatizing human rights: The impact of globalization on adequate housing, water and sanitation, » Social Watch Report 2003: The Poor and the Market. Disponible sur le site : <www.socialwatch.org/sites/default/files/pdf/en/privatisinghumanrights2003\_eng.pdf>.

à faible revenu vers des situations de plus en plus précaires, y compris le manque de logement. Dans les zones rurales, la soif croissante de minéraux et d'énergie a conduit à une occupation des terres sans précédent pour des mégaprojets de développement et d'exploitation minière qui mettent gravement en risque les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

La tendance des gouvernements à invoquer les pouvoirs de « propriété éminente » pour justifier la saisie de biens privés et publics est également une source de préoccupation et a de graves conséquences pour les droits à un logement convenable et à la terre. Cette doctrine donne des pouvoirs très étendus et mal définis à l'État pour s'emparer de la terre sous prétexte qu'il s'agit d'un « bien public ».

### La perte de la propriété communale

L'échec de la part des États à reconnaître l'importance des ressources de propriété commune dans les zones urbaines et rurales, ainsi que leur incapacité à reconnaître légalement les droits fondés sur la propriété collective et communautaire<sup>11</sup> conduisent à la disparition des institutions et des modèles culturels qui protègent et maintiennent ces ressources. Cela se traduit aussi par la destruction de la base des ressources naturelles dont dépendent les communautés autochtones et locales à travers des changements concernant la possession de la terre et les systèmes agricoles, et par l'affaiblissement des économies locales, des compétences et des identités. Cette agression contre les ressources locales entraîne de graves répercussions sur la capacité des populations issues des communautés rurales à maintenir leurs logements et leurs conditions vies comme expression de leur identité culturelle.

### La migration non planifiée et forcée

Le manque d'investissements adéquats pour le développement rural, le logement et les moyens de subsistance – ainsi que l'augmentation des déplacements de populations et la grave crise agricole – constituent une sévère menace pour la viabilité des moyens d'existence ruraux, forçant les gens à migrer pour survivre et ce, à un niveau sans précédent. En raison d'un manque de logements abordables et d'alternatives pour louer ou investir dans le logement social, un grand nombre de ces migrants finissent par vivre dans des conditions de précarité et d'insuffisance, souvent avec peu ou pas d'accès aux services de base tels que l'eau et l'assainissement. Beaucoup d'autres sont devenus des sans abri, avec un accès limité aux services sociaux et civiques. Cela a un impact néfaste sur la santé et sur la sécurité économique des populations affectées. La nécessité des droits humains basés sur la réforme agricole et la redistribution des terres et des richesses dans les zones urbaines et rurales est pressante et elle requiert une attention immédiate.

11 Pour davantage d'information, voir O. Lynch and S. Chaudhry, « Community-based Property Rights: A Concept Note », Center for International Environmental Law, 2002. Disponible sur le site : <www.ciel.org>

## RECOMMANDATIONS POUR UNE ACTION URGENTE

Certaines politiques mondiales doivent être rapidement mises en œuvre afin d'améliorer immédiatement les conditions de l'habitat des membres les plus défavorisés de la population humaine. Les mesures les plus importantes pour les États sont les suivantes :

- Mettre en œuvre les principes et les engagements légaux des droits humains et des droits environnementaux.
- Arrêter l'accapement des terres, les expulsions forcées et la spéculation foncière.
- Mettre en œuvre des mesures de contrôle contre la croissance éfrénée du marché et la privatisation du logement et des services de base.
- Revoir le fonctionnement et la régulation des marchés du logement et de location et, si nécessaire, intervenir pour faire en sorte que les forces du marché n'augmentent pas la vulnérabilité et n'obligent pas l'expulsion des groupes marginalisés à faibles revenus et d'autres groupes.
- Harmoniser les lois locales et nationales avec les organisations internationales des droits humains et les normes environnementales.
- Mettre en œuvre les réformes urbaines et agraires fondées sur les droits de l'homme.
- Élaborer des plans de consolidation afin d'assurer le développement simultané et collectif de tous les groupes, en se concentrant spécialement sur la réalisation immédiate des droits des populations marginalisées.
- S'assurer que les lois contiennent des politiques et des dispositions énergiques pratiques pour l'équité de genre.
- Fournir aux collectivités et aux individus un accès égal aux ressources juridiques et aux autres ressources, y compris les voies de recours légales pour la violation des droits humains et les atteintes à l'environnement (les mécanismes de plainte efficaces qui peuvent contribuer à promouvoir la justice environnementale et le développement durable).
- Prendre au sérieux les engagements énoncés dans les instruments internationaux sur les droits humains et les droits environnementaux pour les obligations extraterritoriales.

### Les expulsions forcées

La pratique des expulsions forcées a atteint des proportions alarmantes dans le monde entier. Un grand nombre d'entre elles ont lieu au nom du « développement » et sont dues à la rénovation urbaine, à l'embellissement des villes, à de grands projets d'infrastructure (notamment les mines, les routes, les ports et les barrages) et à l'acquisition de terres agricoles pour l'industrie. Un grand nombre d'expulsions dérivent de situations de violence telles que les conflits armés, les déplacements civils et politiques et la lutte communautaire ou ethnique. Au niveau mondial, les politiques de réinstallation des personnes expulsées sont inexistantes ou ne se basent pas sur les principes des droits humains. L'absence persistante de reconnaissance des droits coutumiers de la propriété dans les zones rurales,<sup>12</sup> ainsi que le manque de reconnaissance du droit à vivre dans les villes a conduit à des conditions de vie dangereuses pour des millions de personnes.<sup>13</sup>

12 Dans ce contexte, le travail de la FAO *Voluntary Guidelines for Good Governance in Land and Natural Resource Tenure* est prometteur. Voir : <ftp://ftp.fao.org/docrep/tao/01/ak280e/ak280e00.pdf>.

13 Pour un instrument opérationnel visant à sauvegarder les droits des personnes avant, pendant et après leur déplacement, voir « UN Basic Principles and Guidelines on Development-based Displacement », Annex 1 of the report of the Special Rapporteur on adequate housing, A/HRC/4/18. Disponible sur le site : <www.ohchr.org/EN/Issues/Housing/Pages/ForcedEvictions.aspx>.

### Les changements climatiques

Les impacts du changement climatique mondial et les mesures visant à atténuer ou à adapter ces impacts sont déjà en train d'affecter les personnes et les communautés du monde entier, et « risquent d'avoir des conséquences pour l'ensemble du champ d'action des droits humains ».<sup>14</sup> Les plus touchés sont les pauvres qui vivent dans les États « les moins développés », les régions arides et semi-arides, l'Arctique et les petits États insulaires, où le changement climatique aura un impact plus négatif et où la capacité d'adaptation est faible.<sup>15</sup> Il est probable que le changement climatique se traduira par le déplacement massif et la réinstallation forcée de communautés vulnérables. Les États devraient prendre les mesures appropriées pour protéger les droits humains lorsqu'ils tentent d'atténuer le changement climatique ou d'en adapter les effets. Il est également important d'associer les négociations et les structures du changement climatique avec les lois et les normes existant dans le domaine des droits humains.<sup>16</sup>

14 Report of the Office of the UN High Commissioner on Human Rights, A/HRC/10/61, janvier 2009.

15 Voir M. Orellana, M. Kothari and S. Chaudhry, « Climate Change in the Work of the Committee on Economic, Social and Cultural Rights », 2010. Disponible sur le site : <www.fes-globalization.org/geneva/documents/CESCR%20Climate%20Change\_May2010.pdf>

16 « Climate Change and Human Rights: A Primer. » Center for International Environmental Law, 2011. Disponible sur le site : <www.ciel.org/Publications/CC\_HRE\_23May11.pdf>

## Une façon pratique d'avancer

Face à l'échec continu des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pour respecter, promouvoir et mettre en œuvre les droits humains concernant le droit à un logement convenable et à la terre, il existe un besoin urgent de repenser le concept « un peu plus de la même chose » et de tracer un nouveau chemin à suivre. Nous proposons le développement et la mise en œuvre de deux approches : le droit à la ville et le droit à la terre et aux ressources naturelles, comme base conceptuelle pour l'articulation de l'indivisibilité des droits humains et la promotion des droits humains à un logement convenable, à une terre et au développement durable.

Ces deux approches devraient être basées sur les principes des droits humains et des droits environnementaux. Parmi ceux-ci, le principe de non-discrimination, qui exige une protection spéciale aux plus démunis, et la priorisation des droits pour les groupes les plus marginalisés est essentielle. Ces groupes comprennent les sans-abri, les sans terre, les groupes historiquement discriminés, les femmes seules, les victimes de la violence, les travailleurs domestiques, les migrants, les personnes handicapées, les malades mentaux ou les personnes atteintes du VIH-sida, les minorités religieuses et sexuelles, les travailleurs du secteur informel, les personnes déplacées vers l'intérieur, les réfugiés, les communautés côtières, les habitants des forêts, les petits agriculteurs et les personnes vivant dans des conditions précaires. Dans chacun de ces groupes, une attention particulière doit être prêtée aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées.

## Le droit à la ville

Le développement et l'articulation renouvelée du « droit à la ville » présente une opportunité pour une solution durable selon une approche holistique et durable pour réaliser les droits humains et environnementaux.

Le mouvement pour le droit à la ville a été lancé par des groupes sociaux et des organisations de la société civile dans le but d'assurer un meilleur accès et des possibilités pour tous ceux qui vivent dans les villes, en particulier les plus marginalisés et défavorisés.

Le droit à la ville est « l'usufruit équitable des villes selon les principes de durabilité, de démocratie, d'équité et de justice sociale. C'est le droit collectif des habitants des villes, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés, qui leur confère la légitimité d'action et d'organisation, en fonction de leurs us et coutumes, afin de parvenir à la pleine réalisation du droit à l'autodétermination et à un niveau de vie suffisant ».<sup>17</sup>

Le droit à la ville ne devrait pas être considéré comme un nouveau droit légaliste, mais simple-

ment comme une exigence pour que de multiples droits humains soient appliqués dans les grandes et les petites villes et dans les villages. Il s'agit d'un moyen de lutter contre le paradigme rampant du développement exclusif, de la répartition des avantages sélectifs, de la marginalisation et de la discrimination.

Si le droit à la ville est respecté, le principe de la responsabilité mutuelle et de la durabilité – en particulier en ce qui concerne l'environnement et l'utilisation des terres, de l'eau, de l'électricité et d'autres ressources de base – est essentiel. Les contrôles et les sanctions sont nécessaires pour la sur-utilisation. Cela pourrait inclure la taxe de consommation sur certaines ressources essentielles comme l'eau et sur d'autres ressources énergétiques au-delà d'un certain niveau afin d'établir des niveaux minimums de consommation pour tous et d'assurer la sécurité de l'environnement.

Ce principe exige aussi une gestion responsable et durable des ressources naturelles, y compris l'énergie. Les zones urbaines ne doivent pas se développer au détriment du milieu rural ou des autres villes. Le droit à la ville devrait être élargi pour inclure le droit des villages et des populations. Il devrait également impliquer le droit de vivre dans un environnement sain et durable. Compte tenu de la menace du changement climatique et de l'augmentation des catastrophes naturelles, l'atténuation des catastrophes, la préparation et la réponse devraient être des composantes de la planification urbaine et du développement. Lorsque les gens sont obligés de se déplacer pour protéger leur vie et leur santé, leur droit à être relogé de manière appropriée doit être respecté et garanti.<sup>18</sup>

Le droit à la ville devrait être défini comme le droit à un espace inclusif politique, social, culturel, spirituel et sensible au genre, et il doit inclure un engagement ferme envers la réduction de la pauvreté. Cela inclut la suppression des dispositions discriminatoires dans les lois et les politiques qui nuisent aux pauvres et aux personnes économiquement faibles. Les incitations financières, les subventions, le crédit, la terre et la priorité du logement doivent être donnés aux personnes sans-abri, sans terre, et à tous ceux qui vivent dans des conditions inadéquates.

Les États devraient reconnaître la diversité sous toutes ses formes et promouvoir une culture de tolérance et de respect mutuel qui permette à tous les individus et groupes de réaliser leur plein potentiel.

## Droit à la terre et aux autres ressources naturelles

La reconnaissance et la protection légale du droit humain à la terre et aux autres ressources naturelles est essentielle pour promouvoir le dévelop-

pement durable et la justice environnementale. Le droit à la terre doit être approuvé pour assurer l'égalité de la propriété, de l'utilisation des terres et des espaces publics. Cela inclut le droit à la propriété et à la gestion collective des terres, des propriétés et autres ressources naturelles comme les forêts et les plans d'eau. La reconnaissance légale des droits de propriété basés sur la communauté est importante pour aider à assurer l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles et pour protéger le droit à un niveau de vie convenable.

Le droit à la terre est aussi intimement impliqué dans la sécurité juridique pour la possession du logement et de la terre. La reconnaissance du droit humain à la terre assurera la protection contre les expulsions forcées et les dépossessions ; le contrôle contre l'expansion des propriétés foncières ; la promotion du développement durable des implantations ; la promotion de la réforme agraire ; la protection de l'environnement, basée sur l'agriculture collective et la gestion communautaire des ressources naturelles et la priorisation des usages sociaux de la terre tels que les logements publics et les terrains de jeux.

Les lois sur la terre et les politiques devraient définir l'« intérêt pour le bien public » pour éviter que les terres soient occupées à des fins non démocratiques et elles devraient abroger le principe de la propriété éminente qui est en général mal utilisé par les États.

## La fonction sociale de la propriété

Autant dans les zones urbaines que rurales le principe de « la fonction sociale de la propriété » devrait guider la planification de l'utilisation des terres afin d'assurer que les terres ne soient pas détournées pour répondre aux intérêts des riches au détriment des pauvres. La fonction sociale de la propriété devrait garantir l'utilisation écologique des terres et impliquer également une limite à la taille de la propriété foncière pour promouvoir l'égalité dans ce domaine. Là où la terre ne remplit pas sa fonction sociale, il devrait y avoir des règlements disponibles pour assurer une redistribution des terres – comme dans certaines constitutions nationales, par exemple celle du Brésil – ou pour établir des dispositions relatives aux sanctions. Promouvoir le principe de la fonction sociale de la propriété est essentiel pour la réalisation d'un développement écologiquement durable et équitable.

Le principe des droits humains de non-retour devrait être invoqué. Les États, y compris les gouvernements locaux, ne devraient pas revenir sur leurs engagements envers les droits humains, notamment en ce qui concerne les progrès pour améliorer les conditions de vie et de logement. ■

17 "World Charter on the Right to the City," Disponible sur le site : <[www.globalgovernancewatch.org/resources/world-charter-on-the-right-to-the-city](http://www.globalgovernancewatch.org/resources/world-charter-on-the-right-to-the-city)>.

18 M. Kothari et S. Chaudhry, "Taking the Right to the City Forward: Obstacles and Promises," document pour UN Habitat, *State of the World's Cities 2010/2011*.





© LE PROGRÈS VERS LES  
OBJECTIFS TRACÉS



# La fin de la prospérité

Les valeurs de l'ICB 2011 varient entre 47,9 et 99,5, avec le Japon en première position et le Tchad en dernière place. L'ICB mondial a progressé entre 1990 et 2011, bien qu'en général le taux de progression entre 2000 et 2011 soit inférieur à celui enregistré entre 1990 et 2000. Au cours de la première décennie du siècle, les émissions mondiales de CO2 sont passées à 4,6 tonnes par habitant mais les indicateurs sociaux n'ont augmenté que de 3 points. Le commerce mondial et le revenu par habitant a augmenté plus rapidement dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle que dans la décennie précédente, mais les progrès contre la pauvreté ont ralenti. Malgré la volonté affichée de lutter contre la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'année 2000 a marqué un tournant vers le pire : le progrès social a ralenti et la destruction de l'environnement s'est accélérée.

L'indice des capacités de base (ICB) a été créé par Social Watch comme une méthode alternative pour évaluer la situation de la pauvreté dans le monde. La plupart des méthodes disponibles pour mesurer la pauvreté sont fondées sur la prémisse que la pauvreté est un phénomène monétaire et mesurent, par exemple, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. L'ICB est une forme alternative et non monétaire d'évaluer la pauvreté et le bien-être qui se base sur les compétences clés qui sont indispensables pour la survie et la dignité des personnes.

Les indicateurs qui composent l'ICB sont parmi les indicateurs les plus élémentaires utilisés pour mesurer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). (1) la capacité d'avoir une alimentation adéquate, (2) la capacité à se reproduire dans un environnement sain et sécuritaire, (3) et la capacité d'être une personne instruite et informée. L'indice est calculé comme la moyenne de trois indicateurs : 1) la mortalité des enfants de moins de cinq ans, 2) la santé reproductive et la santé maternelle et infantile (mesurée par le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié), et 3) l'éducation (mesurée à l'aide d'une combinaison du nombre d'enfants scolarisés dans le primaire, la proportion d'enfants atteignant la cinquième année et le taux d'alphabétisation des adultes).

Tous les indicateurs sont exprimés en pourcentages allant de 0 à 100. La mortalité des enfants de moins de cinq ans, qui est généralement exprimée en nombre de décès pour mille naissances d'enfants vivants, est exprimée par 100 moins cette valeur. Ainsi, par exemple, 20 décès pour mille naissances équivaut à 2 % et, quand on le soustrait à 100, cela donne une valeur de l'indice de base de 98. Ainsi, la valeur maximale de la mortalité infantile est théoriquement de 100 : cela voudrait dire que tous les enfants nés vivants survivent jusqu'à l'âge de cinq ans. La santé reproductive possède la valeur maximale de 100 lorsque toutes les femmes qui accouchent sont assistées par un personnel de santé qualifié. De même, l'indicateur de l'éducation affiche 100 lorsque tous les enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école et reçoivent cinq ans d'enseignement. On effectue ensuite une moyenne de ces trois indicateurs de sorte que la valeur totale de l'indice varie entre 0 % et 100 %.

### Niveaux de l'ICB

L'Indice des capacités de base 2011 a été calculé pour ces 167 pays disposant de données, sur le nombre total de 193 membres de l'ONU. Les valeurs de l'ICB

2011 vont de 47,9 à 99,5. Le Japon, la Norvège, les Pays-Bas et l'Islande occupent les premières positions. Les pays ayant la meilleure performance, dont l'ICB est le plus élevé, sont pour la plupart des pays développés d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Asie orientale et du Pacifique. En revanche, ceux qui affichent l'ICB le plus bas sont pour la plupart en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud. Le Tchad occupe la dernière place, avec le Sierra Leone, le Niger, la Somalie et la Guinée Bissau.

Les pays ayant un ICB de niveau de base ont atteint un degré raisonnable de développement humain et, en principe, ont atteint les objectifs du Millénaire bien avant la date butoir de 2015. Les pays ayant un ICB de niveau moyen ont atteint un certain degré de dynamisme pour aborder les problèmes clés du développement humain et vont fort probablement atteindre les objectifs du Millénaire d'ici à 2015. Les pays dont l'ICB est bas ont encore du mal à fournir

## LE MONDE PENCHE À DROITE AU LIEU DE S'AMÉLIORER

Avec des émissions de dioxyde de carbone de 3 tonnes par habitant et par an, le Costa Rica et l'Uruguay sont parvenus à réduire la mortalité infantile au même niveau qu'un pays qui émet vingt tonnes par an : les États-Unis. Dans le même temps et avec le même niveau d'émissions que la Norvège, l'Afrique du Sud dispose d'indicateurs sociaux similaires à ceux de l'Indonésie, qui consomme cinq fois moins de combustibles fossiles.

La notion selon laquelle l'éradication de la pauvreté et la capacité d'offrir la dignité de base pour tous exigent un modèle de développement qui détruit l'environnement est fausse. Il y a vingt ans, les dirigeants mondiaux réunis à Rio lors du Sommet de la Terre l'ont affirmé en déclarant que « les principales causes de la détérioration continue de l'environnement mondial sont les modèles non durables de consommation et de production, en particulier dans les pays industrialisés [...] qui aggravent la pauvreté et les disparités ».

Entre 1990 et 2000, le taux global des compétences de base a augmenté de cinq points, de 79 à 84) tandis que les émissions mondiales de CO2 par habitant ont en fait **diminué**, passant de 4,3 à 4,1 tonnes. Dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, les émissions mondiales de CO2 sont passées à 4,6 tonnes par habitant mais les indicateurs sociaux n'ont augmenté que de 3 points (voir Figure 3). Malgré la volonté affichée d'éradiquer la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'année 2000 a marqué un tournant vers le pire : le progrès social a ralenti et la destruction de l'environnement s'est accélérée.

## UNE DÉCENNIE PERDUE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le commerce mondial et le revenu par habitant ont augmenté plus rapidement dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle que dans la décennie précédente, mais les progrès contre la pauvreté ont ralenti. L'écart s'est creusé à cause de la distribution inégale des bénéfices de la prospérité. Maintenant, les années de prospérité semblent avoir cédé la place à une récession. Les personnes vulnérables n'ont pas bénéficié de la croissance rapide de l'économie, mais seront les plus touchées par une nouvelle contraction. L'indice des capacités de base 2011 montre que la performance économique et le bien-être des gens ne vont pas de pair (voir figure 4). Les progrès en matière d'éducation, de santé et de nutrition ont été trop lents à l'époque où le revenu brut a augmenté rapidement. Alors que l'indice utilise les chiffres disponibles les plus récents, il ne tient pas compte de l'impact de la crise économique et financière qui a débuté en 2008 parce que les indicateurs sociaux sont collectés et publiés plus lentement que les chiffres de l'économie. Toutefois, Social Watch reçoit des signaux de ses membres sur la façon dont la crise pèse sur ceux qui sont déjà les plus vulnérables et la situation ne peut que s'aggraver si les pays industrialisés entrent dans une stagnation ou dans une récession prolongée.

des services essentiels à leurs citoyens et il est peu probable qu'ils atteignent les objectifs du Millénaire d'ici à 2015. Les pays ayant des niveaux très bas et critiques d'ICB ne pourront pas atteindre les objectifs du Millénaire. La plupart de ces pays, en particulier ceux qui ont un ICB critique, souffrent de difficul-

tés économiques, de troubles sociaux ou de guerre. Certains viennent de sortir d'un conflit armé et font la transition pour rétablir le bon fonctionnement du gouvernement et des services publics.

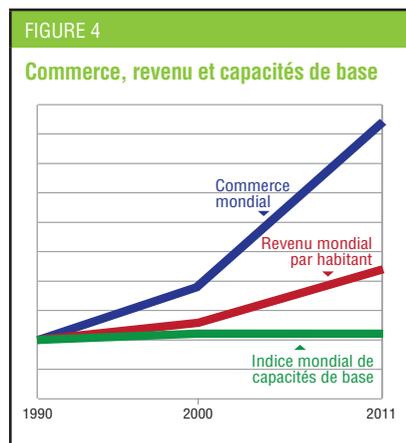
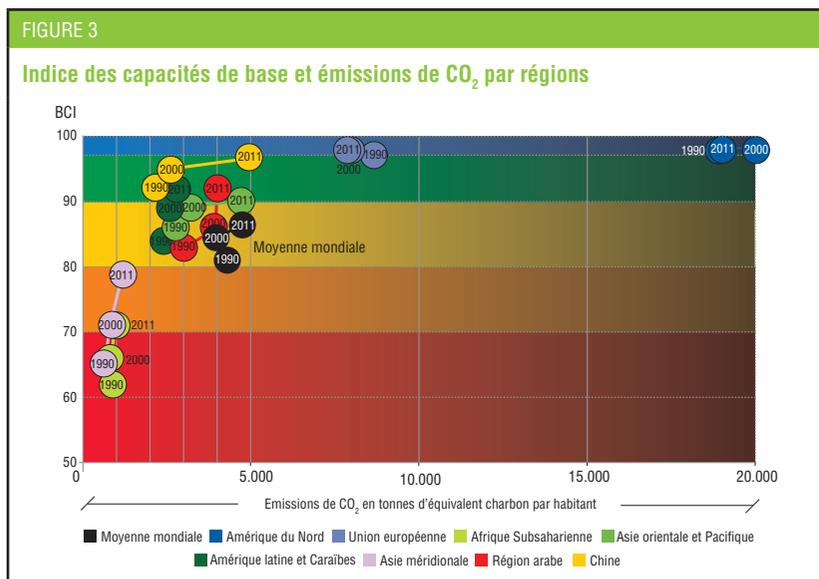
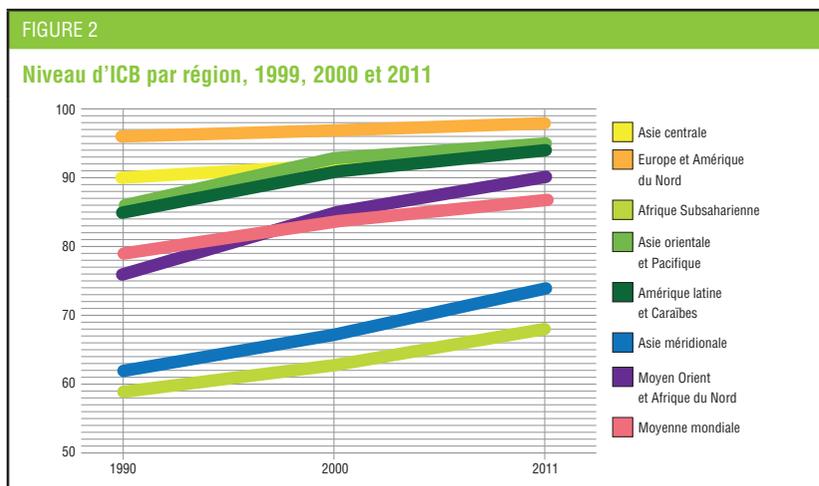
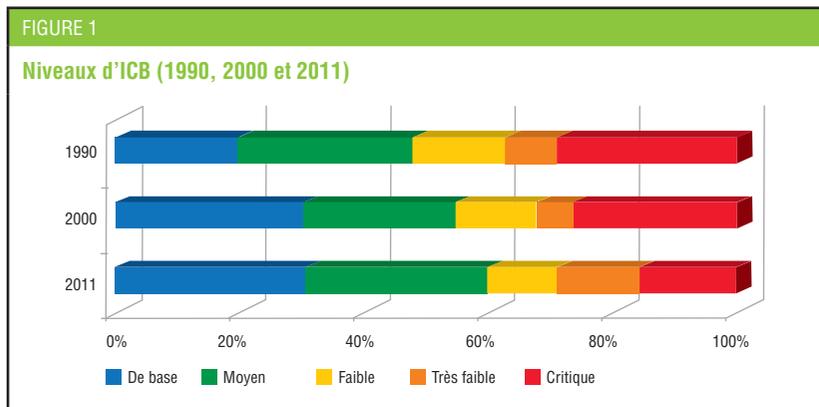
Le nombre de pays ayant un ICB de niveau moyen a augmenté de 44 en 1990 à 52 en 2011. Les pays

qui ont amélioré leur niveau d'ICB passant de faible ou très faible à moyen sont, entre autres : l'Algérie, l'Iran, le Koweït, l'Arabie saoudite, la Syrie et la Tunisie (Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Azerbaïdjan, le Tadjikistan, les Maldives et le Vietnam (l'Asie centrale, du Sud et de l'Est), et le Belize, le Brésil, la Colombie, le Salvador, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et le Suriname (Amérique latine). Le Salvador a eu la plus forte augmentation d'ICB du groupe, soit une augmentation de 17 points dans la période de 1990 à 2011. En revanche, des pays comme l'Ukraine, la Bosnie-Herzégovine, et la Thaïlande sont passés d'un niveau acceptable à un niveau moyen d'ICB (voir Figure 1).

Dix-neuf pays avaient un ICB faible en 2011. Des pays comme la Bolivie, le Honduras et le Nicaragua en Amérique latine, et le Cap Vert, le Zimbabwe et le Swaziland en Afrique sub-saharienne sont parvenus à passer d'un ICB très faible ou critique à un niveau faible. Dans ce groupe de pays à faible niveau d'ICB, le Bhoutan en Asie du Sud a connu la plus forte hausse de 28 points, ce qui le fait passer d'un niveau critique à faible.

Le nombre de pays figurant sur la liste des ICB critiques a diminué depuis 1990, et ne s'élevait qu'à 28 en 2011. Des pays comme le Bénin, le Cameroun, l'Érythrée, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie et le Togo en Afrique sub-saharienne, le Guatemala en Amérique latine, Djibouti, l'Égypte, le Maroc et le Yémen au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le Laos et le Myanmar en Asie de l'Est ; le Bhoutan et l'Inde en Asie du Sud sont parvenus à surmonter leurs niveaux critiques préalables d'ICB. Toutefois, le nombre de pays figurant dans la liste critique est toujours important, surtout lorsqu'on considère que de nombreux pays pauvres n'ont pas un système fiable de collecte de données, indiquant de fait un mauvais fonctionnement de leurs institutions, et qu'ils auront donc très probablement des niveaux critiques d'ICB.

L'ICB mondial a progressé entre 1990 et 2011, bien qu'en général le taux de progression entre 2000 et 2011 soit inférieur à celui enregistré entre 1990 et 2000. En 1990, la valeur moyenne de l'ICB (pondéré par la population) pour les pays disposant de données disponibles a été de 79,4. En 2000, l'ICB a augmenté de 4,9 points pour atteindre 84,3. L'ICB est passé à 87,1 en 2011, mais avec une plus faible augmentation, de 2,8 points, ce qui est inférieur à l'augmentation de la décennie précédente (voir Figure 2).



## NOTES TECHNIQUES<sup>1</sup>

Pour calculer l'indice des capacités de base, on utilise les indicateurs suivants:

- *Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.* Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est défini comme la probabilité d'un enfant – né pendant une année ou pendant une période donnée – de mourir avant l'âge de 5 ans s'il est soumis aux taux de mortalité spécifiques de son âge à cette période, soit une probabilité de décès dérivée d'un tableau d'espérance de vie qui est exprimé comme un taux pour 1000 naissances vivantes (statistiques sanitaires et systèmes d'information sanitaire de l'Organisation mondiale de la Santé, <[www.who.int/healthinfo/statistics/indunder5mortality/en/](http://www.who.int/healthinfo/statistics/indunder5mortality/en/)>). Nous exprimons cet indicateur en soustrayant  $x/1000$  à 100, où  $x$  est le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes.

Les données pour cet indicateur ont été obtenues auprès de l'UNICEF, Situation des enfants dans le monde 2011.

- *Naissances assistées par un personnel médical spécialisé.* Cet indicateur est défini comme le pourcentage d'accouchements de naissances vivantes assistés par un personnel qualifié dans une période de temps donnée. Les données pour cet indicateur sont obtenues principalement à partir de la base de données de l'Observatoire mondial de la Santé (Organisation mondiale de la santé) et dans le cas des pays pour lesquels aucune donnée n'est disponible auprès de l'OMS, du site officiel des Nations Unies pour les indicateurs des OMD et d'UNdata 2003-2008 (<[data.un.org/Data.aspx?q=births+attended+by+skilled+personnel&d=SOWC&f=inID%3a21](http://data.un.org/Data.aspx?q=births+attended+by+skilled+personnel&d=SOWC&f=inID%3a21)>). Pour les pays développés (comme l'Allemagne, la Norvège, les États-Unis, etc.) pour lesquels aucune information n'était disponible dans les sources mentionnées, les données ont été extrapolées.
- *Éducation* L'indicateur de santé se compose de trois sous-indicateurs :
  - *Taux d'alphabétisme des adultes.* Le taux d'alphabétisme des adultes est

le pourcentage de la population de plus de 15 ans qui sait lire, écrire et comprendre un texte simple et court sur la vie quotidienne. Il est calculé en divisant le nombre de personnes (de 15 ans et plus) qui savent lire et écrire par tranche d'âge concernée de la population et en multipliant le résultat par 100 (*Institut de l'UNESCO pour les statistiques*, glossaire, <[glossary.uis.unesco.org/glossaire/en/home](http://glossary.uis.unesco.org/glossaire/en/home)>).

- *Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (TNS).* Il est défini comme le nombre d'étudiants dans le groupe d'âge concerné qui sont inscrits, exprimé en pourcentage de la population totale dans ce groupe d'âge, qui est calculé en divisant le nombre d'élèves (ou d'étudiants) inscrits ayant l'âge officiel du niveau primaire pour la population du même groupe d'âge et en multipliant le résultat par 100 (*Institut de l'UNESCO pour les statistiques*, glossaire, <[glossary.uis.unesco.org/glossaire/en/home](http://glossary.uis.unesco.org/glossaire/en/home)>).
- *Le taux de survie en cinquième année.* Le pourcentage d'une série d'étudiants inscrits en première année d'un niveau ou d'un cycle de l'enseignement donné au cours d'une année scolaire donnée qui sont supposés parvenir en cinquième année (*UNESCO Institut de statistique*, Glossaire <[glossary.uis.unesco.org/glossaire/en/home](http://glossary.uis.unesco.org/glossaire/en/home)>).

La principale source de ces sous-indicateurs est le centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), <[stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=136&IF\\_Language=eng&BR\\_Topic=0](http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=136&IF_Language=eng&BR_Topic=0)>. Les premières données disponibles de 1990 à 1995 ont été utilisées pour l'année 1990, les données disponibles de 1998 à 2002 ont été utilisées pour l'année 2000, et les dernières données disponibles de 2005 à 2011 ont été utilisées pour 2011. Les données pour 1990 ont été obtenues principalement à partir du Rapport mondial de suivi (GMR) 2010 et la base de données de la Banque mondiale, car

les données de l'ISU n'existaient qu'à partir de 1999, sauf pour l'indicateur du taux d'alphabétisme des adultes. Les données qui n'étaient pas disponibles à l'ISU ou au GMR ont été obtenues auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Annuaire statistique pour l'Amérique latine et les Caraïbes <[www.eclac.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/7/42167/P42167.xml&xsl=/deype/tpl-i/p9f.xsl&base=/tpl-i/top-bottom.xslt](http://www.eclac.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/7/42167/P42167.xml&xsl=/deype/tpl-i/p9f.xsl&base=/tpl-i/top-bottom.xslt)>, et de la Division de statistique des Nations Unies, <[unstats.un.org/unsd/demographic/products/indwm/tab5e.htm](http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/indwm/tab5e.htm)>. Étant donné qu'il y a de nombreuses données manquantes pour l'indicateur du taux de survie en cinquième année, pour les pays dépourvus de données, c'est le taux de survie en dernière année de l'enseignement primaire qui a été pris en compte (également obtenu de l'ISU).

Pour chaque sous-indicateur, les données ont été rééchantillonnées de 0 à 100 en utilisant une formule qui a été tirée du Rapport sur le développement humain (RDH). Après avoir fait une remise à l'échelle de toutes les valeurs de chaque sous-indicateur, on calcule l'indicateur d'éducation en faisant la moyenne des trois sous-indicateurs, si l'on possède des valeurs pour ces trois indicateurs, ou en prenant la moyenne de deux indicateurs si une valeur est manquante. En l'absence de plus d'un sous-indicateur, aucune valeur n'est attribuée.

Le rééchantillonnage de deux autres indicateurs a également été effectué : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et la santé maternelle. La valeur brute de l'ICB est calculée en prenant la moyenne des valeurs remises à l'échelle des trois indicateurs, s'il y a des valeurs pour les trois, et la moyenne des deux indicateurs, s'il n'y a de valeurs que pour deux d'entre eux. Aucune valeur n'est attribuée s'il manque plus d'un indicateur.

Les valeurs de l'indice exprimées de 0 à 100 sont alors « remises à l'échelle inversement » pour les placer dans la gamme originale des valeurs de l'ICB de sorte qu'il soit possible de les comparer avec les calculs précédents de l'ICB.

<sup>1</sup> Le groupe technique pour l'ICB/IEG est formé par l'équipe de recherches de *Action for Economic Reforms* (AER) et de Social Watch Filipinas (SWP) - Rene Raya, Maria Luz Aniagan, Karla Machel Raya et Alvelyn Joy Berdan.

# INDICE DES CAPACITÉS DE BASE 2011

	Survivance jusqu'à l'âge de 5 ans	Accouchements assurés par du personnel médical spécialisé	Enfants atteignant la cinquième année d'école	ICB		Survivance jusqu'à l'âge de 5 ans	Accouchements assurés par du personnel médical spécialisé	Enfants atteignant la cinquième année d'école	ICB
Afghanistan	80				Émirats Arabes Unis	99	99+	89	97
Afrique du Sud	94	91	81	89	Équateur	98	80	82	90
Albanie	99	99	88	96	Érythrée	95		38	72
Algérie	97	95	82	92	Espagne	99+	99	99	99
Allemagne	99+	99+	95	99	Estonie	99	99+	96	99
Angola	84	49	61	67	États-Unis d'Amérique	99	99		99
Arabie Saoudite	98	99+	85	95	Éthiopie	90	6	33	58
Argentine	99	99	96	98	Fédération de Russie	99	99+	96	98
Arménie	98	98	91	96	Finlande	99+	99+	97	99
Australie	99+	99		99	France	99+	99		99
Autriche	99+	99		99	Gabon	93	86	76	86
Azerbaïdjan	97	89	92	93	Gambie	90	57	44	70
Bahamas	99	99	90	97	Géorgie	97	98	97	97
Bahrein	99	97	94	97	Ghana	93	59	61	77
Bangladesh	95	18	55	70	Grèce	99+	99	97	99
Bélarus	99	99+	97	98	Guatemala	96	51	70	80
Belgique	99+	99+	92	98	Guinée	86	46	42	64
Belize	98	95	94	96	Guinée Bissau	81	39	32	56
Bénin	88	78	56	76	Guinée Équatoriale	86		53	66
Bhoutan	92	72	70	81	Guyana	97	83	90	92
Birmanie/Myanmar	93	37	70	75	Haïti	91	26		67
Bolivie	95	71	84	86	Honduras	97	67	79	86
Bosnie-Herzégovine	99	99+	89	96	Hongrie	99	99+	94	98
Botswana	94	95	80	90	Inde	93	47	62	76
Brésil	98	98	89	95	Indonésie	96	73	87	88
Brunei Darussalam	99	99+	93	98	Iran	97	97	89	94
Bulgarie	99	99+	94	98	Iraq	96	80	76	87
Burkina Faso	83	54	36	62	Irlande	99+	99+	97	99
Burundi	83	34	69	66	Islande	99+	99+	98	99
Cambodge	91	44	64	73	Israël	99+	99	97	99
Cameroun	85	59	73	73	Italie	99+	99	98	99
Canada	99	99+		99	Jamaïque	97	98	76	92
Cap-Vert	97	78	79	89	Japon	99+	99+		99+
Chili	99	99+	95	98	Jordanie	98	99	91	96
Chine	98	96	97	97	Kazakhstan	97	99+	95	96
Chypre	99+	99+	96	99	Kenya	92	44	78	77
Colombie	98	96	84	94	Kirghizistan	96	98	90	94
Comores	90	62	73	78	Kiribati	95	65		84
Congo	87	86	51	75	Koweït	99	99+	89	97
Costa Rica	99	99	92	97	Lesotho	92	62	62	77
Côte d'Ivoire	88	57	40	68	Lettonie	99	99+	97	99
Croatie	99+	99+	94	98	Liban	99	98	88	96
Cuba	99	99+	97	99	Libéria	89	46	47	68
Danemark	99+	99+	96	99	Libye	98	99+		97
Djibouti	91	93	30	75	Lituanie	99	99+	95	98
Dominique	99	99+	87	96	Luxembourg	99+	99+	94	98
Égypte	98	79	80	90	Madagascar	94	44	59	75
El Salvador	98	84	79	91	Malaisie	99	99+	92	98

	Survivance jusqu'à l'âge de 5 ans	Accouchements assurés par du personnel médical spécialisé	Enfants atteignant la cinquième année d'école	ICB		Survivance jusqu'à l'âge de 5 ans	Accouchements assurés par du personnel médical spécialisé	Enfants atteignant la cinquième année d'école	ICB
Malawi	89	54	57	72	RDP Lao	94	20	61	71
Maldives	99	95	94	97	République Dominicaine	97	98	71	90
Mali	81	49	46	61	RPD de Corée	97	97		95
Malte	99	99+	88	97	République Tchèque	99+	99+	91	98
Maroc	96	63	67	82	République-Unie de Tanzanie	89	51	76	76
Maurice	98	99+	90	96	Roumanie	99	99	91	97
Mauritanie	88	61	42	69	Royaume-Uni	99	99+		99
Mexique	98	94	93	96	Rwanda	89	52	57	71
Mongolie	97	99+	91	96	Sénégal	91	52	44	70
Monténégro	99	99		98	Serbie	99	99	95	98
Mozambique	86	55	51	68	Sierra Leone	81	42		58
Namibie	95	81	85	89	Singapour	99+	99+	96	99
Népal	95	19	46	68	Slovaquie	99	98		98
Nicaragua	97	74	60	84	Slovénie	99+	99+	98	99
Niger	84	33	28	57	Somalie	82	33		57
Nigéria	86	39	45	64	Soudan	89	49	49	69
Norvège	99+	99+	98	99	Sri Lanka	99	99	87	96
Nouvelle-Zélande	99	99+		99	Suède	99+	99+	96	99
Oman	99	99+	83	95	Suisse	99+	99+		99
Ouganda	87	42	62	69	Suriname	97	90	80	91
Ouzbékistan	96	99+	93	95	Swaziland	93	74	75	83
Pakistan	91	39	41	68	Tadjikistan	94	88	98	92
Panama	98	89	90	94	Tchad	79	21	17	48
Papouasie-Nouvelle-Guinée	93	53		77	Thaïlande	99	99	88	96
Paraguay	98	97	83	94	Togo	90	62	68	77
Pays-Bas	99+	99+	99	99	Trinité-et-Tobago	97	98	94	95
Pérou	98	83	86	92	Tunisie	98	95	87	94
Philippines	97	62	81	86	Turkménistan	96	99+		94
Pologne	99	99	96	98	Turquie	98	91	89	94
Portugal	99+	99+	95	99	Ukraine	99	99	93	97
Qatar	99	99+	91	97	Uruguay	99	99	96	98
République Arabe Syrienne	98	95	87	95	Venezuela	98	95	91	95
République Centrafricaine	83	53	38	62	Viet Nam	98	88	89	93
République de Corée	99+	99+	98	99	Yémen	93	36	53	72
République de Moldavie	98	99+	90	96	Zambie	86	46	67	70
RD du Congo	80	74	40	64	Zimbabwe	91	60	87	82

REMARQUE : 99+ fait référence à une valeur dépassant 99,5. Le chiffre n'est pas arrondi à « 100 » car cela impliquerait un accomplissement total, et ceci est impossible à réaliser.

# INDICE D'ÉQUITÉ DE GENRE 2012

	Éducation	Activité Économique	Autonomisation	IEG		Éducation	Activité Économique	Autonomisation	IEG
Afghanistan	4	17	25	15	Émirats arabes unis	98	49	43	63
Afrique du Sud	98	74	66	79	Équateur	97	57	58	71
Albanie	94	57	13	55	Érythrée	45	58	30	44
Algérie	86	44	16	49	Espagne	99	71	73	81
Allemagne	100	78	62	80	Estonie	99	80	52	77
Angola	70	73	50	64	États-Unis d'Amérique	100	69	47	72
Arabie saoudite	93	4	15	37	Éthiopie	37	71	25	44
Argentine	100	68	53	74	Fédération de Russie	100	81	44	75
Arménie	100	74	36	70	Finlande	100	87	76	88
Australie	100	83	57	80	France	100	79	51	77
Autriche	100	68	54	74	Gabon	92	67	23	61
Azerbaïdjan	98	64	32	64	Gambie	79	71	26	59
Bahamas*	100		34		Géorgie	98	63	39	67
Bahrein	97	35	30	54	Ghana	79	88	19	62
Bangladesh	81	65	18	55	Grèce	99	68	49	72
Bélarus	100	71	22	64	Guatemala	89	50	6	49
Belgique	98	79	61	79	Guinée*	34	78		
Belize	100	62	46	69	Guinée Bissau	57	52	20	43
Bénin	43	66	14	41	Guinée équatoriale	92	28	7	42
Bhoutan	72	41	9	41	Guyana	98	39	57	64
Birmanie/Myanmar*	97	65			Haïti	84	45	16	48
Bolivie	92	64	43	66	Honduras	100	52	39	63
Bosnie-Herzégovine	98	68	9	58	Hongrie	98	82	40	73
Botswana	100	78	41	73	Inde	66	33	12	37
Brésil	98	75	43	72	Indonésie	93	57	36	62
Brunei Darussalam	99	78	39	72	Iran	95	42	16	51
Bulgarie	99	81	47	76	Iraq*	61		23	
Burkina Faso	48	75	20	48	Irlande	100	74	48	74
Burundi	69	91	47	69	Islande	100	82	80	87
Cambodge	71	73	21	55	Israël	100	81	44	75
Cameroun	65	44	15	41	Italie	99	66	45	70
Canada	100	83	57	80	Jamaïque	97	75	16	63
Cap-Vert	91	62	62	72	Japon	93	65	14	57
Chili	99	60	56	72	Jordanie	97	39	11	49
Chine	95	76	21	64	Kazakhstan	99	82	44	75
Chypre	95	76	32	68	Kenya	86	75	14	58
Colombie	99	71	21	64	Kirghizistan	99	71	48	73
Comores	74	70	1	48	Kiribati	96		6	
Congo	34	40	12	29	Koweït	97	57	33	62
Costa Rica	100	61	60	74	Lesotho	100	83	34	72
Côte d'Ivoire	42	41	12	32	Lettonie	100	81	51	77
Croatie	99	79	44	74	Liban	95	42	28	55
Cuba	100	48	56	68	Libéria	86	52	29	56
Danemark	100	87	66	84	Libye*				
Djibouti	59	64	14	46	Lituanie	98	83	48	77
Dominique*	100		60		Luxembourg	100	75	30	68
Égypte	83	29	22	45	Madagascar	94	84	33	70
El Salvador	98	55	34	62	Malaisie	98	40	31	56

	Éducation	Activité Économique	Autonomisation	IEG		Éducation	Activité Économique	Autonomisation	IEG
Malawi	89	57	32	59	RDP Lao	75	69	23	56
Maldives	97	60	31	63	République Dominicaine	100	71	44	72
Mali	35	42	19	32	RPD de Corée				
Malte	100	58	31	63	République Tchèque	100	74	46	73
Maroc	72	29	19	40	République-Unie de Tanzanie	71	68	42	60
Maurice	98	59	42	67	Roumanie	99	80	39	72
Mauritanie	69	61	28	53	Royaume-Uni	100	81	47	76
Mexique	98	56	37	64	Rwanda	84	72	74	77
Mongolie	99	94	50	81	Sénégal	63	57	28	50
Monténégro*					Serbie	98	75	51	75
Mozambique	59	68	48	58	Sierra Leone	33	87	11	44
Namibie	100	76	54	77	Singapour	94	71	40	69
Népal	65	56	21	47	Slovaquie	100	75	43	73
Nicaragua	100	58	64	74	Slovénie	100	79	47	75
Niger	21	38	18	26	Somalie*				
Nigéria*	60	38			Soudan	76	25	20	40
Norvège	100	90	78	89	Sri Lanka	97	58	31	62
Nouvelle-Zélande	100	83	63	82	Suède	99	85	77	87
Oman	94	13	27	45	Suisse	98	80	58	79
Ouganda	82	59	48	63	Suriname*	98	62	..	
Ouzbékistan	87	71	13	57	Swaziland	93	73	31	65
Pakistan	55	19	14	29	Tadjikistan	74	67	13	51
Panama	99	69	60	76	Tchad	13	52	12	25
Papouasie-Nouvelle-Guinée	89	88	2	60	Thaïlande	97	77	39	71
Paraguay	99	70	49	73	Togo	53	54	14	40
Pays-Bas	100	82	56	79	Trinité-et-Tobago	99	72	64	78
Pérou	96	69	43	69	Tunisie*	93	18		
Philippines	100	67	61	76	Turkménistan	100	73	13	62
Pologne	100	75	52	76	Turquie	83	34	19	45
Portugal	99	78	55	77	Ukraine	100	67	41	69
Qatar	98	53	30	60	Uruguay	100	72	51	74
République Arabe Syrienne	89	38	24	50	Venezuela	100	65	28	64
République Centrafricaine*	26	69			Viet Nam	95	75	41	70
République de Corée	84	68	26	59	Yémen	30	40	2	24
République de Moldavie	98	87	45	77	Zambie	78	49	18	49
RD du Congo	40	55	12	36	Zimbabwe	88	57	21	55

\* Pas de données disponibles pour l'IEG.

# L'INDICE D'ACCOMPLISSEMENT DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX (SERF)

## Une nouvelle approche des droits humains

Les pays ont le devoir de satisfaire les droits économiques et sociaux progressivement jusqu'à la limite des ressources disponibles. Pour évaluer l'étendue de l'obligation de chaque État il faut déterminer ce qu'il est raisonnablement capable d'obtenir en appliquant les meilleures politiques et pratiques technologiques à ses ressources limitées. Pour mesurer le degré de satisfaction des droits économiques et sociaux il est nécessaire de considérer à la fois le point de vue des personnes titulaires des droits et celui des gouvernements obligés à les garantir. Cela est précisément la fonction de l'indice composite SERF, qui consiste à attribuer des points pour chaque droit économique et social évalué afin d'estimer les obligations pour la satisfaction progressive de ces droits à travers une approche innovante qui dessine une carte de la « frontière des possibilités d'accomplissement ».

Bien qu'il existe d'autres indices des droits humains, la presque totalité d'entre eux se focalisent sur les droits civils et politiques, tandis que le nouvel indice d'accomplissement des droits sociaux et économiques (indice SERF) fournit un mécanisme qui permet de déterminer jusqu'à quel point les pays respectent leurs obligations de satisfaire cinq des droits humains fondamentaux figurant dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) : le droit à l'alimentation, le droit à un logement convenable, le droit à la santé, le droit à l'éducation et de le droit à un travail digne<sup>1</sup>. Ce qui distingue la méthodologie de l'indice SERF est l'élaboration de Frontières des possibilités d'accomplissement (AFP, selon son sigle en anglais) qui indiquent le niveau des obligations de chaque pays concernant la *satisfaction progressive* des différents aspects de chaque droit économique et social considéré.

En outre, de nombreuses évaluations des droits humains et de la gouvernance sont basées sur des informations subjectives, puisqu'elles utilisent l'opinion d'experts pour classer les conditions de vie dans les différents pays. Cela soulève des questions sur la personne chargée de faire ces jugements, les critères utilisés et l'organisation qui publie les indices et à quelles fins, et sur la reproduction des résultats par des groupes locaux promoteurs de droits. Pour éviter ces inconvénients, l'indice SERF est basé sur des données quantitatives dérivées des enquêtes et publiées par les organisations internationales auxquelles il est possible d'accéder facilement sur l'Internet et qui assurent la comparabilité entre pays.

### La méthodologie SERF<sup>2</sup>

Les États sont les principaux responsables de la satisfaction des droits des citoyens et des personnes résidant à l'intérieur de leurs frontières. Ils ont une triple responsabilité : protéger, respecter et satisfaire les droits, et ils ont

TABLEAU 1		
Indicateurs de droits de base		
Droit social/économique	Indice SERF de base	Indice SERF pour les pays à revenu élevé de l'OCDE
Droit à l'alimentation	% d'enfants de moins de 5 ans sans retard de croissance	% de nourrissons sans faible poids à la naissance
Droit à l'éducation	Taux d'achèvement de l'école primaire Taux bruts combinés de scolarisation	Taux bruts combinés de scolarisation Moyenne des scores PISA en mathématiques et en sciences
Droit à la santé	Taux de survie des enfants de moins de 5 ans (%) Taux de survie à 65 ans Taux d'utilisation de contraceptifs	Taux de survie des enfants de moins de 5 ans (%) Taux de survie à 65 ans
Droit à un logement convenable	% de la population rurale ayant accès à une source d'eau améliorée % de la population ayant accès à un assainissement amélioré	Pas de données disponibles
Droit à un travail digne	% avec revenu > \$2 (\$PPA 2005) par jour	% avec revenu > 50 % de la moyenne des salaires % de chômeurs qui ne sont pas des chômeurs longue durée
Droit à la sécurité sociale	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

des obligations liées à chacun de ces objectifs, tant en ce qui concerne les moyens utilisés que les résultats obtenus. Les scores de l'indice composite SERF sont formés de différentes valeurs pour chaque droit économique et social évalué. La méthodologie SERF se base sur le droit international (le PIDESC et la Déclaration universelle des droits de l'homme [DUDH], les observations générales du Comité des droits économiques, sociaux et culturels [CESCR, selon son sigle en anglais], les rapports des Rapporteurs spéciaux et des équipes de travail, des séminaires et des groupes de travail correspondants) pour définir les aspects pertinents des droits économiques et sociaux fondamentaux garantis par le PIDESC et les obligations des États parties envers le Pacte. Lors qu'un aspect particulier d'un droit économique ou social est considéré, on compare deux données : 1) le niveau de réalisation d'un indicateur socio-économique qui reflète l'accomplissement de l'aspect du droit socio-économique en question, et 2) le niveau de réalisation possible de l'indicateur socio-économique en question par rapport à la capacité de ressources du pays.

### Les indicateurs économiques habituels mesurent le degré de jouissance des droits

Les Observations générales du CESCR mettent en exergue six droits fondamentaux : alimentation, logement convenable, soins de santé, éducation, travail digne et sécurité sociale, et elles développent

les aspects les plus importants de chaque droit. La sélection des indicateurs de la jouissance des droits utilisés pour calculer l'indice SERF a impliqué la conversion des descriptions contenues dans les documents légaux en aspects spécifiques des droits, dont la jouissance peut être mesurée quantitativement par des indicateurs socio-économiques. Outre le fait de veiller à ce que les indicateurs reflètent de manière adéquate l'aspect en question des droits, plusieurs critères ont été appliqués pour choisir les indicateurs qui seraient utilisés pour calculer l'indice SERF. Tout d'abord, les indicateurs choisis devaient être basés sur des données fiables mesurées par des méthodes objectives qui soient comparables de manière valable au cours du temps et entre les pays et accessibles à tous. Deuxièmement, on a choisi des indicateurs reflétant les changements actuels dans l'exercice d'un droit spécifique pour le contexte en question plutôt que des indicateurs qui couvrent tous les aspects de chaque droit. La priorité a été donnée à des indicateurs *leaders*, sensibles aux différents changements pertinents des multiples indicateurs individuels concernant chaque aspect d'un droit. En outre, l'accent a été mis sur le choix des indicateurs qui permettent de distinguer clairement entre les différents degrés de jouissance des droits dans le contexte en question. Certains des indicateurs importants pour des pays à revenu élevé de l'OCDE diffèrent de ceux qui sont

1 Nations Unies, Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), (Adopté le 16 décembre 1966. A. G. res. 2200 (XXI), U.N. GAOR, 21<sup>e</sup> Sés., Supp. No. 16, ONU Doc. A/6316 (1966), 993 U.N.T.S. 3, entré en vigueur le 3 janvier 1976.

2 Vous pouvez accéder à une analyse complète de l'indice SERF et de la méthodologie utilisée pour son estimation dans les articles suivants, qui sont tous disponibles sur le site : Economic and Social Rights Empowerment Initiative, <www.serfindex.org> : Fukuda-Parr, Lawson-Remer y Randolph, "An Index of Economic and Social Rights fulfillment: Concept and Methodology," *Journal of Human Rights*, 8: 195-221, (2009); Randolph, Fukuda-Parr, et Lawson-Remer, "Economic and Social Rights Fulfillment Index: Country Scores and Rankings", *Journal of Human Rights*, 9: 230-61, (2010); et Fukuda-Parr, Lawson-Remer et Randolph, "SERF index Methodology Version 2011.1: Technical Note".

considérés importants pour les pays en voie de développement. Par exemple, dans les pays à revenu élevé de l'OCDE, un indicateur de la qualité de l'éducation est beaucoup plus pertinent qu'un indicateur de la proportion d'enfants qui fréquentent ou terminent l'école primaire. En outre, ce dernier indicateur ne fait aucune discrimination entre les niveaux de jouissance du droit à l'éducation dans les pays à revenu élevé de l'OCDE. Par conséquent, l'indice SERF en fait est double et comprend : l'indice SERF de base, valable pour la plupart des pays, et un indice SERF complémentaire pour les pays à revenu élevé de l'OCDE.

### Les frontières des possibilités d'accomplissement (APF) : comment identifier le niveau des obligations d'État

Le PIDESC engage les gouvernements à faire respecter les droits économiques, sociaux et culturels de façon progressive. L'article 2.1 du PIDESC signale :

Chacun des États parties au présent Pacte s'engage à agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives.

La clause de « réalisation progressive » tient compte du fait que les États ont des points de départ très différents en ce qui concerne leur capacité à atteindre la pleine jouissance des droits économiques et sociaux. Le concept d'accomplissement progressif implique que la capacité d'un gouvernement de parvenir à la satisfaction des droits dépend des ressources (financières et autres) disponibles dans le pays. Par exemple, l'exercice du droit aux soins médicaux de la meilleure qualité possible ne peut être atteint du jour au lendemain, car il faut construire des installations, former le personnel nécessaire et établir des politiques incitatives ciblant les entreprises et les foyers afin de permettre aux gens d'accéder à des soins médicaux. Pour ce faire, il faut des ressources financières qui puissent dépasser la capacité des gouvernements et des foyers.

Par conséquent, on ne peut pas évaluer l'accomplissement de ce droit par les États seulement par les résultats (la jouissance des droits par les personnes). Par exemple, on ne peut pas comparer la performance des États-Unis et du Malawi en fonction des taux de mortalité maternelle respectifs en raison de l'énorme différence de ressources entre ces deux pays. La performance d'un pays concernant le respect de ses obligations en matière de droits économiques et sociaux dépend de : (i) les résultats en termes de droits économiques et sociaux dont les gens jouissent réellement, selon les statistiques socio-économiques qui permettent d'avancer des estimations concernant des droits spécifiques, et (ii) la capacité d'accomplissement d'une société, reflétée dans le montant total des ressources disponibles pour l'État responsable de respecter ces obligations.

Le niveau d'obligation d'un État dépend de sa capacité en termes de ressources, ce qui signifie que pour évaluer la portée des obligations de chaque État il faut

déterminer les objectifs auxquels il est raisonnablement capable de parvenir en appliquant les meilleures politiques et pratiques technologiques aux ressources limitées disponibles. Il ne s'agit pas d'une tâche facile. Plus précisément, comment peut-on déterminer si un pays a consacré « la quantité maximale de ses ressources » à la réalisation des droits économiques et sociaux ? Comme l'a noté Audrey Chapman : « [pour cela] le développement d'une multiplicité d'indicateurs de performance est nécessaire pour chaque droit, en tenant compte des contextes des différents pays »<sup>3</sup>.

Les frontières des possibilités d'accomplissement offrent des critères de référence pour évaluer le niveau d'obligation de chaque pays à un moment donné pour chaque aspect des droits concernés. Pour déterminer les Frontières des possibilités d'accomplissement (APF), un nuage de points montrant les accomplissements pour un indicateur donné en fonction du PIB par habitant mesuré en dollars de parité de pouvoir d'achat (PPA, notre indicateur des ressources disponibles) en utilisant les données provenant de tous les pays pour la période 1990 à 2008. Dans le nuage de points, des observations de frontière ont été identifiées et des techniques statistiques pour dessiner une courbe corrigée pour la frontière correspondante ont été utilisées. L'APF résultante montre le niveau d'accomplissement par rapport à un indice qui est atteignable en utilisant les meilleures pratiques à chaque niveau de PIB par habitant (notre mesure de la capacité des ressources). On pourrait alléguer que les États ayant des budgets plus importants, des revenus plus élevés et de meilleures institutions sont en mesure de mieux faire respecter les droits économiques et sociaux que ceux qui ont le même revenu par habitant, mais des budgets plus réduits ou des institutions moins adéquates. Toutefois, la capacité d'un État dépend des choix en matière de politiques fiscales et de structures institutionnelles. L'obligation de satisfaire les droits sociaux et économiques de manière progressive requiert que les États collectent et dépensent leurs ressources à leur juste mesure pour s'acquitter de leurs obligations concernant ces droits. Il convient donc de mesurer la capacité en ressources comme la totalité des ressources disponibles pour l'État et non pas comme la fraction de ces ressources que l'État décide d'utiliser. Les données correspondant à une période récente, mais assez prolongée, nous permettent de tracer une frontière stable pour le moyen terme qui facilite les comparaisons à travers le temps.

Par exemple, le tableau 1 montre l'APF pour le taux de survie de l'enfant, qui est un composant de notre indice du droit à la santé. Chaque point noir représente le taux de survie de l'enfant (100 % - le % du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans) dans un pays et dans une année donnée. L'APF du taux de survie de l'enfant augmente en relation directement proportionnelle au revenu par habitant jusqu'à ce que le revenu par habitant atteigne 6350 \$ (PPA 2005) et à partir de ce moment reste constant (plateau), ce qui indique que l'application des meilleures pratiques peut garantir pleinement la réalisation de cet aspect du droit

à la santé à partir du moment où le revenu du pays par habitant atteint 6350 \$. La configuration de la frontière pour des revenus par habitant inférieurs à 6350 \$ montre la vitesse à laquelle les ressources peuvent être transformées en une amélioration marquée du taux de survie de l'enfant. Les courbes d'APF correspondant aux différents aspects des droits ont des configurations différentes et s'aplatissent à différents niveaux de revenu par habitant, ce qui indique qu'il est plus facile de transformer les ressources en certains aspects de la jouissance des droits qu'en d'autres, et qu'il est possible de satisfaire certains aspects de certains droits à un niveau de revenu par habitant plus bas que celui qui est nécessaire pour transformer d'autres aspects pour d'autres droits. **Le niveau d'obligation d'un pays à un moment donné concernant un aspect concret d'un droit est donc déterminé comme la valeur de l'APF au niveau du PIB par habitant de ce pays.**

### Évaluation du respect de la part des pays de leurs obligations de résultat

Un élément frappant de chacun des diagrammes de frontière est la grande différence de jouissance des droits entre des pays ayant des niveaux de PIB par habitant similaires. Par exemple, comme indiqué dans le diagramme de frontière du taux de survie de l'enfant, ce dernier varie entre 75 % et 98 % dans des pays ayant des niveaux de revenu par habitant de 2000 \$ (PPA 2005). Cette variation est très prononcée et elle est observée même entre des pays dont le revenu par habitant est de 10.000\$ (entre 80 % et près de 100 %), malgré le fait que ce montant dépasse largement le niveau de revenu par habitant nécessaire pour satisfaire pleinement cet aspect du droit à la santé. Ces divergences reflètent des différences quant au degré auquel les pays s'acquittent de leurs engagements à satisfaire un aspect particulier d'un droit.

Le score de l'indicateur de performance pour un aspect particulier d'un droit est calculé comme le pourcentage de la valeur de frontière obtenue pour l'indicateur en question. Ainsi, par exemple, si le pays parvient à obtenir un taux de survie de l'enfant de 72 %, mais la valeur de frontière de l'indicateur au niveau du PIB par habitant du pays est de 90 %, le score du pays pour l'indicateur de performance correspondant à la survie de l'enfant sera de 80 %, ce qui indique que le pays va parvenir à seulement 80 % de ses possibilités si l'on tient compte de ses ressources<sup>4</sup>. Si les revenus d'un pays sont plus que suffisants pour assurer la pleine jouissance d'un aspect d'un droit mais que malgré cela il ne parvient pas à cet objectif, son score pour l'indicateur de performance inclura une pénalité. Plus la réalisation de la jouissance d'un droit est basse et plus la relation entre le revenu par habitant et le niveau du revenu par habitant nécessaire pour assurer la pleine jouissance de cet aspect du droit est élevée,

3 Chapman, Audrey. "The Status of Efforts to Monitor Economic, Social and Cultural Rights", chapitre 7, in *Economic Rights: Conceptual, Measurement and Policy Issues*, Shareen Hertel et Lantse Minkler (ed.). Cambridge: Cambridge University Press, 2007. pp. 143-164

4 La portée pratique d'indicateurs est différente. Par exemple, le taux de survie de l'enfant le plus bas observé dans un pays depuis 1990 est de 68 % tandis que le taux de survie à 65 ans le plus bas observé est de 20 %. Par conséquent, l'échelle des indicateurs est modifiée afin de refléter la portée pratique avant de calculer les scores de l'indicateur de performance. Pour davantage de détails, voir *SERF Index Methodology Version 2011.1 Technical Note*, <[www.serfindex.org/data](http://www.serfindex.org/data)>.

plus la pénalité sera sévère et plus le score sera bas pour l'indicateur de performance<sup>5</sup>.

On calcule un indice de droit pour chacun des droits fondamentaux économiques et sociaux, et l'indice SERF ajoute les Indices des droits qui le composent. Les indices des droits composants sont calculés comme la moyenne des scores pour les indicateurs de performance pertinents à chacun des droits. Par exemple, l'indice de base du droit à l'éducation est la moyenne des scores pour l'indicateur de performance corrigés pour le taux d'achèvement des études primaires et le taux combiné de scolarisation. Dans les cas où un seul indicateur est utilisé pour mesurer la performance par rapport à un droit fondamental, l'indice de droit en question est tout simplement le score attribué à l'indicateur de performance pour l'indicateur correspondant. Par exemple, l'indice de base du droit à l'alimentation est le score corrigé de l'indicateur de performance pour le pourcentage d'enfants qui ne présentent pas un retard de croissance (petite taille pour leur âge). L'indice SERF proprement dit est calculé comme la moyenne des indices des droits composants<sup>6</sup>.

### Performance du pays selon l'indice SERF

Il est possible de calculer l'indice SERF de base pour 99 pays et l'Indice SERF complémentaire pour les pays à revenu élevé de l'OCDE pour 24 autres pays. On peut calculer les indices des Droits composants pour un plus grand nombre de pays. Dans le cas de l'indice SERF de base, il est possible de calculer les indices de droit à l'alimentation, à l'éducation, à la santé, au logement et au travail pour 123, 145, 131, 144 et 118 pays, respectivement. L'indice complémentaire peut être calculé pour 28 pays, 27, 28 et 25 concernant le droit à l'alimentation, à l'éducation, à la santé et au travail, respectivement.

La mesure dans laquelle les pays respectent leurs engagements à assurer la réalisation des droits économiques et sociaux varie considérablement. Aucun des pays pour lesquels on peut calculer soit l'indice SERF de base soit l'indice SERF complémentaire ne parvient à s'acquitter pleinement de ses engagements concernant tous les droits économiques et sociaux en même temps. Le pays le plus performant, l'Uruguay, a obtenu un score à peine au-dessus de 94 % pour l'indice SERF, tandis que le pays de l'OCDE avec la meilleure performance (la Finlande), a obtenu un score de virtuellement 95 %. Bien que plusieurs pays s'acquittent pleinement de leurs engagements concernant certains droits économiques et sociaux, d'autres pays sont loin de respecter ses enga-

5 La formule de la pénalisation a été déterminée par un ensemble d'axiomes qui définissent les caractéristiques souhaitables d'une pénalité de ce type (voir Fukuda-Parr, Lawson-Remer et Randolph, "An Index of Economic and Social Rights fulfillment: Concept and Methodology", *Journal of Human Rights*, 8: 195-221, (2009)) et a été révisée dans de nombreux séminaires et ateliers. La formule définitive adoptée pour la pénalité est expliquée dans : "SERF Index Methodology Version 2011.1 Technical Note", disponible sur le site : <[www.serfindex.org/data](http://www.serfindex.org/data)>.

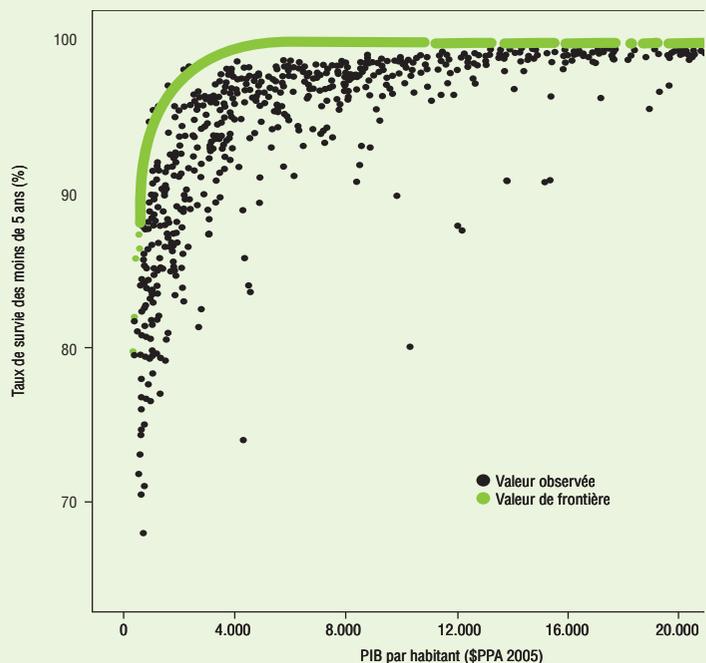
6 D'autres méthodes d'évaluation donnant plus de valeur aux droits pour lesquels le pays montre une performance plus déficitaire, peuvent être utilisées.

7 Les résultats présentés correspondent à la dernière version de l'ensemble de données (International SERF Index Dataset Version 2011.1), disponible sur le site : <[www.serfindex.org/data](http://www.serfindex.org/data)>. Il s'agit d'une version modifiée de celle présentée dans l'article de Randolph, Fukuda-Parr y Lawson-Remer, "Economic and Social Rights Fulfillment Index: Country Scores and Rankings", *Journal of Human Rights*, 9: 230-61, (2010).

## LA FRONTIÈRE DES POSSIBILITÉS D'ACCOMPLISSEMENT : L'EXEMPLE DE LA SURVIE DE L'ENFANT

On détermine le niveau d'obligation de l'État à travers le développement d'une Frontière de possibilités d'accomplissement qui identifie le niveau le plus élevé de jouissance atteint par un pays à chaque niveau de revenu par habitant. Pour ce faire on commence par développer un nuage de points de la valeur de l'indicateur en question observé dans chaque pays en fonction du PIB par habitant à ce moment-là (ajusté pour l'inflation et les différences de pouvoir d'achat grâce au \$ PPA 2005), et ensuite en utilisant des techniques statistiques pour tracer une courbe adaptée aux observations de frontière. Ci-dessous nous proposons la Frontière de possibilité d'accomplissement pour le taux de survie de l'enfant (de moins de 5 ans). Chaque point noir est une observation d'un pays donné dans une année donnée entre 1990 et 2008. La courbe verte est la Frontière de possibilités d'accomplissement qui en résulte pour le taux de survie des enfants de moins de 5 ans. Le niveau d'obligation d'un pays sera le taux de survie des enfants de moins de 5 ans correspondant au niveau du PIB par habitant dans le pays.

Frontière: survie des moins de 5 ans =  $100,895 - 7334.1/\text{PIB par habitant}$   
Maximum restreint à 99,74 %



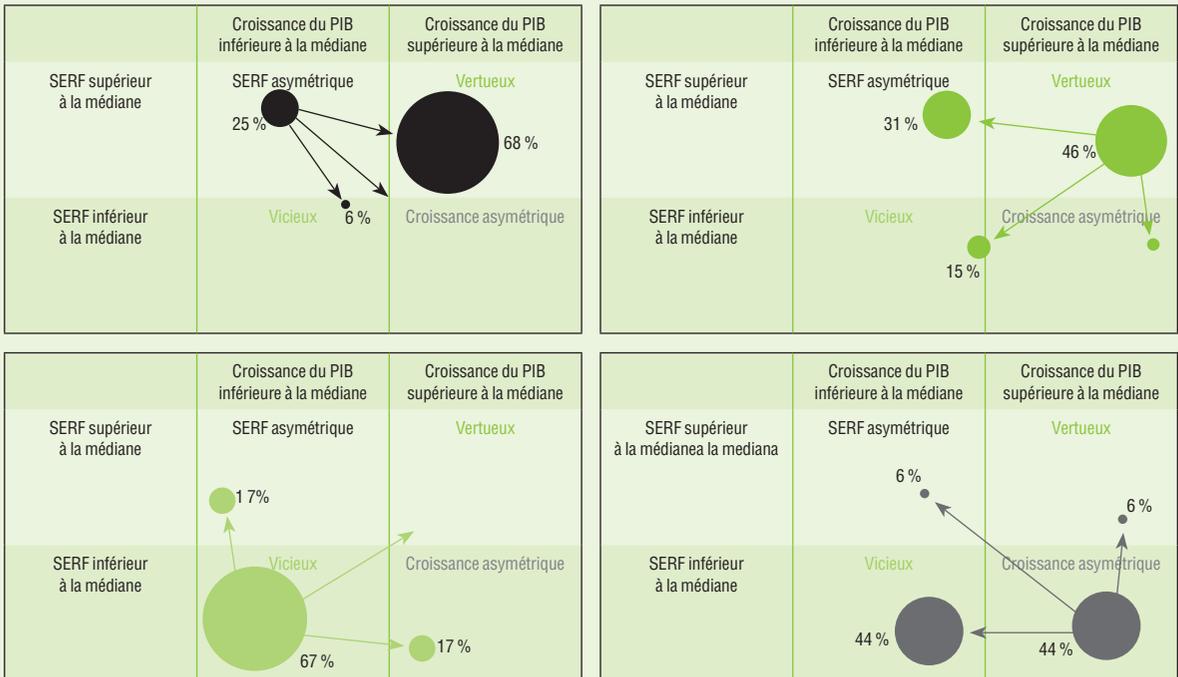
gements concernant chacun des cinq droits économiques et sociaux. La Guinée équatoriale affiche un score de 20 % pour l'indice SERF et ses scores pour les indices des droits composants varient entre un peu plus de 3 % et un peu moins de 29 %. Le score moyen pour l'indice SERF de base est à peine inférieur à 72 %. Dans le cas des pays à revenu élevé de l'OCDE, le score pour l'indice SERF complémentaire est beaucoup plus élevé (près de 90 %). Le score moyen montre des variations pour les indices des différents droits composants. Dans le cas des pays principaux, la fourchette est de 71 % à 79 % pour le droit à l'alimentation et à l'éducation, respectivement. Pour les pays à revenu élevé de l'OCDE, l'écart est plus important (de 62 % à près de 98 %) en ce qui concerne le droit au travail et à l'éducation, respectivement. Il est clair que dans la plupart des pays la situation peut encore être considérablement améliorée. Le site Web de l'Economic and Social Rights Empowerment Initiative (Initiative d'autonomisation dans le domaine des

droits économique et sociaux), <[www.serfindex.org/data](http://www.serfindex.org/data)> offre des formulaires pour le téléchargement de données sur la performance de chaque pays concernant l'index SERF et les indices des droits qui le composent.

### Un problème politique important : les cycles vertueux et vicieux

Le PIDESC engage les pays à consacrer « le maximum de ressources disponibles » à améliorer la jouissance des droits économiques et sociaux. Une question clé est de savoir si les pays qui respectent cet engagement le font au détriment de la génération de ressources supplémentaires qui pourraient permettre la jouissance accrue des droits économiques et sociaux dans l'avenir. Une application récente de la méthodologie du SERF, le *taux SERF international historique* permet de comprendre cette question (bientôt sur le site <[www.serfindex.org/data](http://www.serfindex.org/data)>). Il identifie également les pays où la jouissance des droits en relation avec la capacité des ressources

## PROMOUVOIR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX EST BON POUR LA CROISSANCE



Le diagramme ci-dessus marque le point de départ des pays en 1995 et leur situation en 2005. On considère quatre positions initiales et finales possibles : 1) les pays ayant des taux de croissance du PIB par habitant et des scores de l'indice SERF inférieurs à la médiane de l'échantillon : case du cycle vicieux. 2) Les pays ayant des taux de croissance du PIB par habitant et des scores de l'indice SERF supérieurs à la médiane de l'échantillon : case du cycle vertueux. 3) Les pays ayant des taux de croissance du PIB par habitant supérieurs à la médiane, mais des scores de l'indice SERF inférieurs à la médiane : croissance asymétrique. 4) Les pays ayant des scores de l'indice SERF supérieur à la médiane, mais

des taux de croissance du PIB par habitant inférieurs à la médiane : SERF asymétrique. Les cercles représentent le pourcentage de pays qui finissent dans une des quatre positions selon leur point de départ. Les pays qui accordent la priorité au respect de leurs obligations en matière de droits économiques et sociaux par rapport à la croissance sont ceux qui sont les plus susceptibles de se retrouver dans la case du cycle vertueux alors que les pays qui privilégient la croissance du PIB par habitant par rapport au respect des engagements en matière de droits économiques et sociaux vont difficilement se trouver dans la case du cycle vertueux et il est assez probable qu'ils reviennent dans la case du cycle vicieux.

s'est accru au fil du temps, reflétant l'exécution de ses obligations en vertu du PIDESC, ainsi que les pays qui violent le principe de non-régression.

En général, le respect par les pays de leurs obligations de résultat s'améliore, la valeur moyenne entre pays de l'indice SERF international historique de base a augmenté de 60 % à 75 % entre 1975 et 2005. Le progrès le plus marqué concerne le droit à l'éducation : au cours de ces 40 ans, le score moyen dans l'indice historique pour l'éducation a augmenté de 35% à 72 %. Il est moins prononcé, mais non négligeable pour les pays à revenu élevé de l'OCDE. En dépit de ces progrès, il y a lieu de s'inquiéter. Premièrement, les progrès dans les principaux pays ont été plus importants entre 1975 et 1985, le rythme d'amélioration s'est ralenti entre 1985 et 1995, et a de nouveau ralenti entre 1995 et 2005. En outre, on a constaté une grande variation dans les performances, et souvent le principe de non-régression a été violé pendant une décennie ou plus. Dans la moitié des pays, il y a eu un retard par rapport à certains droits pendant une ou plusieurs périodes.

Une façon d'analyser s'il existe un écart entre l'accomplissement des droits économiques et sociaux

dans le présent et le développement de ressources pour améliorer la jouissance des droits économiques et sociaux dans le futur est de comparer les résultats des pays entre une décennie et la suivante. Pour ce faire, nous avons d'abord divisé en quatre groupes les pays pour lesquels on pouvait calculer l'indice SERF international historique de base pour la décennie des années 1990 et 2000 :

- Les pays dont le score de l'indice SERF et le taux de croissance du revenu par habitant dans la décennie a été inférieur aux valeurs médianes sont les pays qui sont pris dans un cycle vicieux.
- Les pays dont le score de l'indice SERF et le taux de croissance du revenu par habitant dans la décennie a été supérieur aux valeurs médianes sont les pays qui sont dans un cycle vertueux.
- Les pays dont le score de l'indice SERF a été supérieur à la valeur médiane, mais dont le revenu par habitant a été inférieur à la valeur médiane sont ceux que nous appellerons les pays au SERF asymétrique.
- Et les pays dont le revenu par habitant a augmenté au-dessus de la valeur médiane, mais dont le score de l'indice SERF a été inférieur à la valeur

médiane sont ceux que nous appellerons les pays à croissance asymétrique.

Prenons le point de départ des pays – cycle vicieux, cycle vertueux, SERF asymétrique ou croissance asymétrique – on peut voir comment ils ont achevé la décennie suivante. Le tableau 2 montre les résultats. Les résultats de l'analyse montrent clairement que les pays qui ont une croissance asymétrique se sont rarement approchés du cycle vertueux et de fait il était tout aussi probable qu'ils se rapprochent du cercle vicieux ou qu'ils restent dans la catégorie de la croissance asymétrique. Au lieu de cela, il était beaucoup plus probable que les pays au SERF asymétrique s'approchent du cycle vertueux, et au contraire, à quelques exceptions près, ils sont restés dans la catégorie du SERF asymétrique. En bref, il était peu probable que les pays qui se sont efforcés de respecter leurs engagements en matière de droits économiques et sociaux aient par conséquent une croissance inférieure du revenu par habitant. Au contraire, les résultats indiquent que la promotion des droits économiques et sociaux est bonne pour la croissance. ■

## Indice SERF pays de base

Pays	Pays de base valeur de l'indice SERF	Pays de base valeur de l'indice droit à l'alimentation	Pays de base valeur de l'indice droit à la santé	Pays de base valeur de l'indice droit à l'éducation	Pays de base valeur de l'indice droit au logement	Pays de base valeur de l'indice droit au travail	Pays	Pays de base valeur de l'indice SERF	Pays de base valeur de l'indice droit à l'alimentation	Pays de base valeur de l'indice droit à la santé	Pays de base valeur de l'indice droit à l'éducation	Pays de base valeur de l'indice droit au logement	Pays de base valeur de l'indice droit au travail
<b>Pays disposant de données complètes</b>													
Uruguay	94,05	79,45	95,63	98,98	100	96,17	Togo	76,73	99,75	70,26	78,15	35,5	100
Jordanie	93,65	96,27	84,57	93,76	95,27	98,37	Azerbaïdjan	76,38	63,03	76,95	91,85	50,05	100
Bélarus	93,41	95,79	85,23	92,45	93,56	100	Pérou	75,89	57,34	88,72	96,88	58,04	78,46
République de Moldavie	92,15	100	88,69	85,42	89,83	96,82	RD du Congo	75,49	73,29	66,7	92,28	45,21	100
Kirghizistan	92,13	100	80,59	92,52	97,48	90,06	Malawi	74,39	31,4	69,14	77,11	94,31	100
Cuba	92,07	98,16	97,15	87,72	87,98	89,32	Burundi	73,85	19,41	59,95	93,5	96,37	100
Ukraine	90,69	76,61	83	98,62	95,24	100	Timor-Leste	73,24	24,23	70,03	91,31	80,64	100
Chili	90,59	100	87,6	86,64	79,43	99,3	Bolivie	72,17	59,4	78,45	95,78	47,51	79,74
Serbie	90,35	89,48	78,83	90,96	92,48	100	Ghana	71,95	86,59	60,01	78,67	52,25	82,22
Jamaïque	89,84	98,57	86,03	86,7	83,19	94,73	Kenya	71,57	67,65	56,31	84,98	51,09	97,81
Guyana	89,25	91,02	68,95	98,24	94,68	93,33	Rwanda	68,83	33,71	59,07	72,49	78,9	100
Bulgarie	88,52	88,49	78,02	76,62	100	99,48	Népal	67,91	37,96	86,58	79,01	72,99	63,02
Argentine	88,34	88,33	87,31	97,78	77,58	90,69	Comores	66,88	35,41	68,66	81,02	76,25	73,05
Bésil	87,42	91,11	90,08	96,47	75,81	83,61	Guatemala	65,83	17,78	76,11	72,31	86,6	76,38
Géorgie	86,62	92,35	80,15	92,41	96,86	71,31	Indonésie	65,71	45,01	85,16	93,43	63,88	41,09
Kazakhstan	86,6	72,77	70,51	98,42	91,31	100	Bangladesh	64,18	50,9	87,27	58,28	83,42	41,05
Tunisie	86,11	91,11	86,84	84,04	81,58	86,97	Sénégal	63,31	98,91	47,96	52,41	62,6	54,68
Malaisie	85,15	75,93	84,08	80,04	95,71	90	Sierra Leone	61,46	49,9	30,2	100	27,2	100
Thaïlande	85,14	79,38	88,09	74,52	96,2	87,51	Mozambique	61,33	50,98	46,94	76,79	31,94	100
Arménie	84,98	83,58	83,14	89,34	91,17	77,65	Mauritanie	60,94	76,86	46,81	59,63	42,84	78,57
Fédération de Russie	84,82	76,18	82,24	85,49	80,18	100	Lesotho	60,58	45,2	49,44	73,07	66,53	68,65
Albanie	84,76	62,33	89,58	81,8	97,6	92,48	Botswana	60,36	52,64	59,63	86,67	63,08	39,79
Iran	84,74	72,35	89,82	91,03	79,94	90,56	Guinée Bissau	60,15	52,51	44,91	49,81	53,53	100
Mexique	84,37	72,78	90,02	92,66	77,98	88,43	Cambodge	59,87	53,71	66,85	73,14	49,96	55,69
Turquie	84,24	75,29	88,8	78,96	88,96	89,2	Bhoutan	59,78	32,7	65,16	71,16	77,3	52,59
Roumanie	83,98	82,57	88,43	88,54	63,85	96,52	Namibie	58,71	58,52	70,52	70,22	57,26	37,02
République Dominicaine	83,85	88,15	86,59	78,5	80,13	85,87	Éthiopie	58,1	39,21	58,08	67,36	25,85	100
Sri Lanka	83,81	85,61	91,14	88,29	91,05	62,97	Cameroun	56,92	59,19	47,31	67,97	57,13	53,02
Paraguay	83,78	83,82	92,97	86,56	68,59	86,99	Pakistan	56,73	48,55	65,94	49,06	74,09	46,02
Macédoine	83,54	82,92	68,08	80,1	91,45	95,18	Zambie	56,71	44,18	46,98	91,94	61,46	39
Équateur	83,51	58,51	90,56	95,13	88,1	85,24	Inde	56,06	32,7	74,74	82,64	62,55	27,67
Libéria	83,13	90,1	73,17	99,08	53,29	100	Côte d'Ivoire	55,76	54,52	51,14	46,03	54,45	72,65
Algérie	82,67	79,77	83,78	90,41	85,48	73,91	Djibouti	55,59	54,52	52,37	31,72	63,01	76,33
Gambie	81,65	88,99	53,44	75,22	96,71	93,88	RDP Lao	55,07	36,16	72,44	70,4	61,14	35,22
Belize	81,6	70,05	77,22	90,74	93,82	76,18	Mali	53,7	65,09	32,75	62,11	53,01	55,57
Nicaragua	81,55	93,29	94,09	76,23	67,04	77,09	Guinée	53,52	64,18	52,26	63,1	51,53	36,53
Égypte	81,41	58,37	84,92	84,88	96,64	82,25	Bénin	52,5	45,81	58,51	68,76	48,59	40,81
Venezuela	80,55	74,91	90,96	89,61	60,95	86,32	Yémen	51,84	13,29	63,89	57,91	62,31	61,81
El Salvador	80,04	67,94	87,64	78,86	80,05	85,71	Niger	51,14	27,56	48,1	47,06	32,99	100
Tadjikistan	79,91	71,17	73,86	93,6	84,65	76,25	Swaziland	50,54	61,76	50,69	63,89	57,81	18,56
Chine	79,73	90,43	94,82	83,58	65,83	63,98	Gabon	50,03	52,3	54,07	54,06	20,29	69,44
Colombie	79,54	78,23	91,74	95,19	67,64	64,92	Congo	48,35	61,86	53,7	66,61	33,27	26,31
Viet Nam	78,79	58,39	98,59	85,8	92,52	58,66	Madagascar	47,87	29,91	66,44	81,89	25,98	35,14
Ouzbékistan	78,6	93,59	85,79	89,14	94,36	30,12	République-Unie de Tanzanie	47,7	49,33	57,12	76,75	43,73	11,6
Trinité-et-Tobago	78,56	92,96	68,18	66,58	84,06	81,05	Burkina Faso	46,77	49,13	45,12	41,36	51,44	46,8
Mongolie	77,79	73,34	81,47	92,2	52,46	89,46	Nigéria	42,51	47,7	33,35	66,71	43,29	21,5
Philippines	77,53	69,17	83,36	90,79	86,6	57,7	Tchad	39,79	46,94	30,12	38,53	32,39	50,95
Suriname	77,42	86,89	74,24	74,87	80,03	71,07	Angola	34,75	26,61	23,51	45,78	45,3	32,57
Maroc	77,33	77,42	87,12	68,34	65,93	87,85	Guinée équatoriale	20,22	26,99	23,12	28,89	18,66	3,41
Honduras	76,98	64,62	88,04	82,9	76,96	72,39							

Indice SERF pays de base													
Pays	Pays de base valeur de l'indice SERF	Pays de base valeur de l'indice droite a l'alimentation	Pays de base valeur de l'indice droit a la santé	Pays de base valeur de l'indice droit a l'éducation	Pays de base valeur de l'indice droit au logement	Pays de base valeur de l'indice droit au travail	Pays	Pays de base valeur de l'indice SERF	Pays de base valeur de l'indice droite a l'alimentation	Pays de base valeur de l'indice droit a la santé	Pays de base valeur de l'indice droit a l'éducation	Pays de base valeur de l'indice droit au logement	Pays de base valeur de l'indice droit au travail
<b>Pays avec des données incomplètes</b>													
Afghanistan		13,13	24,32	59,1	51,13		les îles Salomon		69,74	57,65	55,25		
Afrique du Sud			57,58	71,39	70,22	46,6	Lettonie		78,46	86,6	77,48	100	
Andorre							Liban	74,47	83,87	73,89	98,46		
Anguilla							Libye	60,51			76,45		
Antigua et Barbuda,					86,64		Liechtenstein			88,39			
Antilles Néerlandaises							Lituanie		77,3	83,25		100	
Arabie Saoudite	81,34	71,14	80,47	70,75			Macao SAR, China			86,93			
Aruba							Maldives	61,48	76,29	89,26	92,68		
Bahamas			82,33				Malte			85,92	100		
Bahrein	71,16	86,45	86,38				Maurice	82,33	88,49	75,94	91,93		
Barbade				100			Mayotte						
Birmanie/Myanmar							Micronésie, Rép. Sts.				63,62		
Bosnie-Herzégovine	86,58			95,5	100		Monaco						
Brunei Darussalam			85,58				Monténégro	89,81	77,79		91,06	100	
Cap-Vert		87,7	85,28	72,2	67,7		Montserrat						
Chypre			90,47	100			Nioué						
Cisjordanie et de Gaza							Nouvelle Calédonie						
Costa Rica		97,77	79,06	90,39	96,27		Oman	75	75,08	51,64	68,53		
Croatie		91,27	90,84	96,54	100		Ouganda	65,45	50,02		73,77	77,6	
Dominique			70,01	84,45			Panama	68,98		92,55	65,26	75,4	
Émirats Arabes Unis	41,18	74,1	78,4	94,68			Papouasie-Nouvelle-Guinée	43,73	62,19		45,78	47,88	
Érythrée	57,65	60,7	56,31	49,5			Polynésie française						
Estonie		88,27	95,56	92,19	100		Porto-Rico						
Fiji		75,83	81,99	61,34			Qatar			77,19	100		
Gibraltar							RAS de Hong Kong, Chine			85,21			
Grenade		85,42	92,01	94,18			République Arabe Syrienne	64,74	88,8	88,31	91,53		
Groenland							République Centrafricaine	59,75		50,38	61,01	100	
Guadeloupe							République de Naurun						
Guam							République des Palaos						
Guyane Française							RPD de Corée						
Haïti	87,31	72,41		45,91	58,02		Saint Marin						
Ile de Man							Sainte-Lucie		79,72	86,75	91	49,06	
île Tuvalu							Saint-Kitts-et-Nevis			88,25	95,51		
Îles Cook,							Saint-VT-et-les Grenadines			93,68			
îles Féroé							Samoa		77,58	92,77	95,45		
îles Mariannes du Nord,							Samoa Américaines						
Îles Turques et Caïques							Sao Tomé et Príncipe	83,73		79,02	66,87	85,85	
Iles Vierges (Etats-Unis)							Seychelles			95,82		100	
Îles Vierges Britanniques							Singapour	91,79	91,34		100		
Iraq	71,13		68,31	68,3			Slovénie		94,6	88,11	98,98	100	
Isle Bermudes							Somalie						
Israël			92,99	100			Soudan	57,68	47,83	43,43	50,03		
Kiribati			96,39	48,71			Tokelau						
Kosovo							Tonga		70,88	97,54	97,97		
Koweït	30,29		76,46				Turkménistan	80,65	70,43			66,27	
Les îles Anglo-Normandes							Vanuatu		75,6	68,85	67,23		
Les îles Caïmans							Wallis et Futuna						
Les îles Marshall							Zimbabwe			97,62			

Indice SERF pour pays de l'OCDE à revenu élevé					
Pays	Pays de l'OCDE à revenu élevé valeur de l'indice droit à l'alimentation	Pays de l'OCDE à revenu élevé valeur de l'indice droit à la santé	Pays de l'OCDE à revenu élevé valeur de l'indice droit à l'éducation	Pays de l'OCDE à revenu élevé valeur de l'indice droit au travail	Pays de l'OCDE à revenu élevé valeur de l'indice SERF
<b>Pays disposant de données complètes</b>					
Finlande	99,75	98,43	100,00	80,38	94,64
Suède	100,00	99,85	82,66	88,49	92,75
République de Corée	99,56	97,76	95,65	76,22	92,30
Norvège	97,84	99,61	79,28	89,28	91,50
Danemark	97,13	96,30	87,53	84,86	91,46
Canada	95,26	98,04	90,59	73,53	89,36
Pays-Bas	96,78	98,76	92,07	67,71	88,83
Australie	94,41	99,05	92,23	68,31	88,50
Pologne	96,06	92,79	90,94	67,21	86,75
Autriche	92,48	98,55	82,52	72,29	86,46
France	93,73	98,90	83,09	62,05	84,44
République Tchèque	93,98	95,77	84,51	62,52	84,19
Suisse	93,19	99,23	82,46	60,18	83,77
Espagne	92,95	99,30	83,61	57,88	83,43
Hongrie	92,30	99,89	87,67	61,20	82,76
Royaume-Uni	91,81	97,45	81,44	59,65	82,59
Irlande	98,03	98,72	86,71	43,99	81,86
Japon	86,80	99,72	86,46	53,94	81,73
Belgique	91,04	98,12	86,93	48,36	81,11
États-Unis d'Amérique	88,58	94,44	75,81	57,55	79,09
Slovaquie	94,19	91,83	81,30	48,44	78,94
Italie	93,87	99,50	76,04	43,44	78,21
Grèce	89,24	99,35	80,77	42,61	77,99
Luxembourg	97,51	98,27	58,85	44,55	74,79
<b>Pays avec des données incomplètes</b>					
Allemagne	93,44	98,37		46,52	
Islande	100,00	99,85	83,70		
Nouvelle-Zélande	96,42	98,15	93,77		
Portugal	93,31	98,01	79,58		

# © RAPPORTS NATIONAUX

## Il ne peut pas avoir de développement durable sans paix ni sécurité



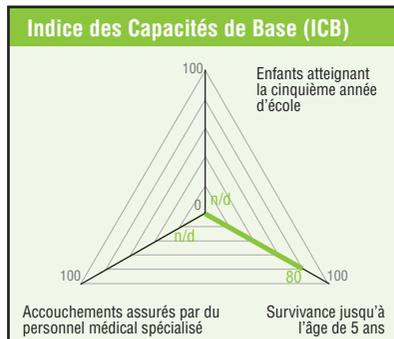
Des décennies de conflits armés et de troubles ont quasiment détruit les institutions et le territoire de l'Afghanistan. Bien que le pays ait un nouveau Gouvernement et une nouvelle constitution, il doit faire face à de grands défis en termes de développement durable. Un de ceux-ci est de savoir comment garantir le droit à l'éducation aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Malgré les progrès remarquables dans la reconstruction du système éducatif, les efforts du Gouvernement ont été insuffisants et il reste encore beaucoup à faire. Les autres défis consistent en la résolution des problèmes environnementaux et la réhabilitation et la gestion des ressources naturelles du pays.

Watch on Basic Rights Afghanistan Organization (WBRAO)  
Coordination of Humanitarian Assistance (CHA)  
Sanayee Development Organization (SDO)

Après des décennies de guerre et de troubles civils, l'Afghanistan fait face à de nombreux défis, notamment la pauvreté et le manque de sécurité. Les conflits armés ont laissé plus de 1,5 million de victimes et un système éducatif quasiment démantelé. En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire à l'Assemblée générale des Nations à New York, le pays encore déchiré par la guerre, n'a pas été en mesure d'y participer. Par la suite, le Gouvernement a signé le huitième des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en mars 2004, mais a dû reporter les dates du calendrier mondial en raison des dizaines d'années perdues et du manque d'informations disponibles. Alors que le reste de la communauté internationale s'est fixée d'atteindre les OMD en 2015, sa date de départ étant 1990, l'Afghanistan a établi ses objectifs pour 2020 et ses dates de départ se situent entre 2002 et 2005<sup>1</sup>. Le Gouvernement a également indiqué que la paix et la sécurité jouent un rôle décisif dans la réalisation des OMD et a ajouté: « davantage de sécurité » en tant que neuvième objectif<sup>2</sup>; de fait, la paix et la sécurité sont des éléments clé pour le développement durable et tout type de planification à long terme.

### Les progrès dans l'éducation

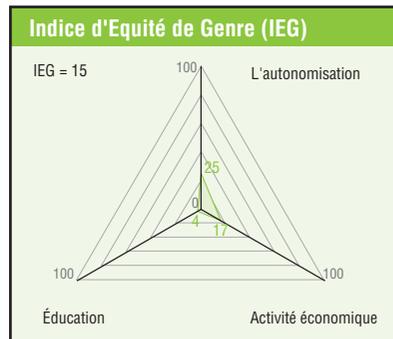
Pendant longtemps, l'Afghanistan a connu des taux extrêmement bas de fréquentation scolaire et des taux d'analphabétisme élevés. Cette situation s'est aggravée sous le régime taliban, les écoles ont été fermées et détruites, les programmes d'études ont été restreints et les femmes se sont vu refuser l'accès à l'éducation. Entre 1996 et 2001, les femmes et les filles ont été exclues de tous les aspects de la vie éducative, du primaire jusqu'à l'université; concrètement, les écoles de filles ont été fermées et les enseignantes ont été privées de travail<sup>3</sup>. Le taux brut de scolarisation des filles à Kaboul est tombé de 32 %



en 1995 à seulement 6,4 % en 1999<sup>4</sup>. Les talibans ont également imposé de nombreuses restrictions sur les établissements d'enseignement et ont exigé que la religion soit davantage mise en avant au détriment d'autres matières<sup>5</sup>.

Après cet effondrement éducatif et social, le pays est progressivement en voie de rétablissement, avec un effectif important d'étudiants inscrits depuis que le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions. Durant les premières années qui ont suivi la chute des Talibans, l'éducation a constitué une priorité pour le Gouvernement ainsi que pour les contribuables, le but étant que les enfants retournent à l'école et en particulier à l'école primaire<sup>6</sup>. Le Gouvernement s'efforce également d'atteindre l'OMD 3 (« promouvoir l'équité de genre et l'autonomisation des femmes ») et s'est engagé à éliminer les disparités entre les genres à tous les niveaux de l'éducation en 2020. La nouvelle Constitution établit que l'éducation doit être gratuite pour tous les citoyens afghans, sans discrimination fondée sur le genre.

Les recherches menées par 16 organisations locales dirigées par Oxfam Novib révèlent que, bien qu'il y ait encore des obstacles majeurs à l'éducation des filles, des progrès ont également été observés



depuis 2001<sup>7</sup>. La campagne « Back to School » qui a débuté en 2002, a significativement augmenté la scolarisation dans le secteur primaire, qui a été multipliée par sept environ, allant de 900 000 en 2000 à 5 millions d'inscrits en 2008 (voir graphique 1)<sup>8</sup>. Pour les filles, l'augmentation a été encore plus spectaculaire: le nombre d'inscriptions officielles a augmenté, passant d'environ 5 000 sous le régime taliban à 2,4 millions de filles en 2010<sup>9</sup>.

Selon les chiffres publiés par l'UNICEF, entre 2005 et 2009, le taux de scolarisation pour l'enseignement primaire était de 66 % pour les garçons et de 40 % pour les filles, alors que les chiffres pour l'enseignement secondaire étaient de 18 % pour les garçons et 6 % pour les filles. Le taux de scolarisation en secondaire, d'autre part, a été de 41 % pour les garçons et de 15 % pour les filles<sup>10</sup>.

Toutefois, les efforts pour améliorer l'éducation en Afghanistan commencent à ralentir de nos jours. Le ministère de l'Éducation a sans doute fait des progrès dans l'amélioration de la disponibilité et la qualité de l'éducation, mais étant donné l'afflux important d'étudiants ces dernières années, il a eu du mal à suivre la demande. Avec des contribuables de plus en plus axés sur la stabilisation et la contre-insurrection

1 PNUD Afghanistan, *Afghanistan MDGs overview*, <[www.undp.org.af/MDGs/index.htm](http://www.undp.org.af/MDGs/index.htm)>.

2 Ibid.

3 BBC World Service, *Case study: education in Afghanistan*, <[www.bbc.co.uk/worldservice/people/features/ihavearightto\\_four\\_b/casestudy\\_art26.shtml](http://www.bbc.co.uk/worldservice/people/features/ihavearightto_four_b/casestudy_art26.shtml)>.

4 American Institutes for Research with Hassan Mohammad, *Education and the role of NGOs in emergencies, Afghanistan 1978-2002*, (Agence américaine pour le développement international, 8 août 2006), <[pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PNADG858.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADG858.pdf)>.

5 BBC World Service, op. cit.

6 Oxfam International, "High stakes: Girls' education in Afghanistan," *Joint NGO Briefing Paper*, (Oxfam GB, 24 février 2011), <[www.oxfam.org/en/policy/high-stakes-girls-education-afghanistan](http://www.oxfam.org/en/policy/high-stakes-girls-education-afghanistan)>.

7 The Human Rights Research and Advocacy Consortium, *Report card: Progress on Compulsory Education grades 1-9*, (mars 2004), <[www.oxfamamerica.org/publications/afghanistan-education-report-card](http://www.oxfamamerica.org/publications/afghanistan-education-report-card)>.

8 République islamique d'Afghanistan, ministère de l'Éducation, *1388 (2009-10) school attendance*, (2010), .

9 Ibid., *1388 (2009-10) school enrolment by grade*, (2010), rapport inédit.

10 UNICEF, *Afghanistan: Statistics*, <[www.unicef.org/infocountry/afghanistan\\_statistics.html](http://www.unicef.org/infocountry/afghanistan_statistics.html)>.

plutôt que sur le développement et la détérioration de la sécurité dans de nombreuses régions du pays, les progrès réalisés pour améliorer l'éducation des filles risquent de se perdre.

Les parents et les élèves sont avides d'une éducation de haut niveau, mais sont de plus en plus frustrés par l'absence de progrès. Si d'importants investissements pour l'éducation post-primaire ne sont pas réalisés, il existe le risque que ces élèves « soient laissés derrière, probablement déconnectés et que leur développement personnel, social et professionnel soit interrompu »<sup>11</sup>.

### L'éducation et l'équité de genre

Selon un rapport d'Oxfam publié en 2011, seulement 6 % des femmes afghanes de 25 ans ou plus ont reçu une certaine éducation formelle et seulement 12 % des filles et des femmes âgées de 15 ans et plus savent lire et écrire<sup>12</sup>. Parmi les personnes interrogées, 41,2 % d'entre elles ont considéré la pauvreté comme l'obstacle principal pour que les filles accèdent à l'éducation et 39,4 % ont indiqué que le mariage précoce ou forcé constituait un autre obstacle. Les autres défis liés à l'équité de genre dans l'éducation sont, entre autres<sup>13</sup>:

- **Le manque d'enseignants pour répondre à la demande.** Plus d'un quart des personnes interrogées dans le cadre du rapport (26,4 %), ont cité l'absence d'une enseignante comme un obstacle majeur pour l'accès des filles à l'éducation. Plus des deux tiers des enseignants (68,4 %) ont déclaré que leurs écoles n'avaient pas assez d'enseignants. Sur ces deux tiers, plus de la moitié (54,6 %) ont indiqué qu'ils avaient seulement besoin de davantage d'enseignantes, 27,3 % ont dit qu'il était nécessaire d'avoir des enseignants hommes et femmes, 12,3 % ont dit qu'ils n'avaient besoin que d'enseignants et 5,7 % étaient indécis.
- **Le manque de centres éducatifs pour satisfaire la demande.** Près d'un quart des répondants (23,7 %) considère la distance pour aller à l'école comme un obstacle majeur pour l'accès des filles à l'éducation. La distance, ainsi que la scolarisation des filles dans des écoles mixtes ou en interaction avec des enseignants de sexe masculin, deviennent de plus en plus problématiques, au fur et à mesure que les filles entrent dans l'adolescence, c'est-à-dire au moment où les normes culturelles qui régissent leur comportement deviennent plus restrictives.
- **De nombreuses écoles n'ont pas l'infrastructure nécessaire pour fournir une éducation de qualité.** Les données du ministère de l'Éducation ont révélé que 47 % des écoles manquaient

d'installations adéquates<sup>14</sup>. Ces installations varient considérablement selon le site étudié et sont particulièrement déplorable dans les zones rurales.

Le manque de sécurité, la réclusion des femmes, les préjugés religieux, les tâches ménagères et les menaces des insurgés constituent les facteurs clés pour que les filles abandonnent l'école. Les attaques à l'acide et au gaz contre les étudiantes ont provoqué en 2010 un certain nombre de décrochages, cependant il existe un nouvel espoir pour que les inscriptions des filles augmentent après l'annonce des talibans de ne plus brûler les écoles ou de ne plus créer d'obstacles à l'éducation des filles<sup>15</sup>.

### Les enjeux environnementaux

Après 30 ans de chaos politique et de conflits, l'Afghanistan doit faire face à une grave crise environnementale. Les principaux défis sont la dégradation des terres, la pollution de l'air et de l'eau, la déforestation, le surpâturage, la désertification, la surpopulation dans les zones urbaines et la mauvaise gestion des ressources en eau douce<sup>16</sup>. Les factions militaires ont fait amplement usage du bois comme combustible et ont également abattu des forêts pour éviter qu'elles soient utilisées comme cachette pour les forces d'opposition<sup>17</sup>. L'abattage incontrôlé des forêts de conifères de l'Est entraîne de graves impacts sur les conditions de la zone forestière<sup>18</sup>.

Dans la mesure où la forêt disparaît, le risque de dégradation environnementale augmente. La mauvaise gestion des forêts conduit à la désertification et l'érosion des sols, ce qui réduit inévitablement la quantité de terres disponibles pour l'agriculture<sup>19</sup>. Si cette tendance n'est pas inversée et si le Gouvernement ne met pas en place un modèle de développement durable, la perte de terres agricoles aura un effet négatif sur la sécurité alimentaire dans un proche avenir.

Les changements météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles ont également eu un impact négatif. La sécheresse de 1998-2003, par exemple, a conduit à des pénuries alimentaires qui ont provoqué la migration des habitants des principales zones rurales vers les zones urbaines<sup>20</sup>. En 2008, les conditions se sont aggravées : des pertes

généralisées de cultures de blé se sont produites en raison d'une forte absence de précipitations et en raison des chutes de neige en hiver entraînant une chute significative de la production de blé<sup>21</sup>. Les mêmes conditions ont été prévues pour 2011. Les faibles niveaux de précipitations signifient que les cultures ne peuvent pas être entretenues ce qui provoque des déplacements de populations, un scénario qui est destiné à se reproduire si les précipitations - comme on le prévoit - tombent en dessous des paramètres normaux<sup>22</sup>.

Plus de 80 % des ressources en eau de l'Afghanistan proviennent des montagnes de l'Hindu Kush, mais le plus grand des glaciers de la région et les montagnes du Pamir se sont réduits de 30 % et certains plus petits ont disparu<sup>23</sup>. Un peu plus de 2,5 millions de personnes dans le pays sont touchées par la sécheresse ou sont vulnérables aux effets des sécheresses récurrentes et de pénuries d'eau. Ce nombre est susceptible d'augmenter en raison du réchauffement climatique et de l'aridité croissante<sup>24</sup>.

### Conclusion

Il existe un besoin urgent de trouver une nouvelle approche à la fois de la part du Gouvernement que des contribuables, si nous voulons maintenir les progrès obtenus dans le domaine de l'éducation. Est-ce que les filles doivent ou non aller à l'école ? C'est une décision qui est basée sur une variété de facteurs qui diffèrent d'une province à l'autre et même d'un foyer à l'autre. Il existe aussi une relation complexe entre les facteurs de la demande (tels que les attitudes des communautés et les contraintes économiques) et les facteurs de l'offre (tels que les infrastructures scolaires et la qualification des enseignants). Toutes ces questions doivent être abordées afin d'augmenter l'indice de fréquentation scolaire des filles<sup>25</sup>.

La crise environnementale en Afghanistan est très préoccupante. Il faudra des décennies pour pouvoir faire face à ce défi et celui-ci ne pourra pas être abordé uniquement par le Gouvernement. L'aide financière et le soutien technique de la communauté internationale seront également nécessaires<sup>26</sup>. ■

11 J.K. Intili y E. Kissam, "How to do more, faster: The current status of Afghanistan's education system and a strategy to increase service capacity while improving learning," (Aguirre Division, JBS International, septembre 2008), <www.eurasiacritic.com/articles/how-do-more-faster-current-status-afghanistan's-education-system-and-strategy-increase>.

12 Oxfam International, op. cit.

13 Ibid.

14 République islamique d'Afghanistan, ministère de l'Éducation, *1388 (2009-10) schools infrastructure*, 2010, (2010), rapport inédit.

15 Graeme Paton, "Taliban 'abandons' opposition to girls' education", *The telegraph*, (14 janvier 2011), <www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/afghanistan/8258146/Taliban-abandons-opposition-to-girls-education.html>.

16 Afghanistan en ligne, *Environmental facts and issues concerning Afghanistan*, <www.afghan-web.com/environment>.

17 Wikipedia, *Environmental issues in Afghanistan*, <en.wikipedia.org/wiki/Environmental\_issues\_in\_Afghanistan>.

18 PNUMA, *Afghanistan: Post-conflict environmental assessment*, (Nairobi, Kenya: 2003), <postconflict.unep.ch/publications/afghanistanpcajanuary2003.pdf>.

19 Ibid.

20 Wikipedia, op. cit.

21 Ministère de l'Agriculture des États-Unis., Service extérieur de l'Agriculture, *Afghanistan: Severe drought causes major decline in 2008/2009 wheat production*, (12 août 2008), <www.pcad.fas.usda.gov/highlights/2008/08/AfghanistanDrought>.

22 M. Ryan, "Hungry Afghanistan faces prospect of drought in 2011", Reuters, (11 février 2011), <www.reuters.com/article/2011/02/11/us-afghanistan-drought-feature-idUSTRE71A2Y820110211>.

23 National Environmental Protection Agency of the Islamic Republic of Afghanistan (NEPA), *Afghanistan's Environment 2008*, (NEPA et UNEP, 2008), <postconflict.unep.ch/publications/afg\_soe\_E.pdf>.

24 Ibid.

25 Oxfam International, op. cit.

26 UNEP, *Afghanistan's environmental recovery: A post-conflict plan for people and their natural resources*, (Genève: UNEP Post-Conflict Branch), <postconflict.unep.ch/publications/UNEP\_afghanistan\_ir.pdf>.

## De grandes attentes, des résultats limités



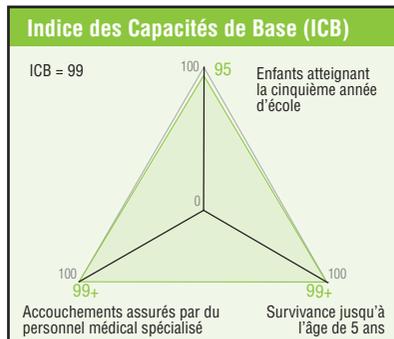
Le développement durable semble être largement accepté dans le pays. Cependant, il existe toujours des retards intentionnels et de la résistance en la matière. Le changement climatique n'est pas pris en compte adéquatement et les sources d'énergies renouvelables dépendent toujours des subventions gouvernementales et des consommateurs. Par ailleurs, ces subventions sont en passe d'être réduites, en particulier pour l'énergie solaire, alors que la durée de vie des centrales nucléaires est prolongée. De plus, la ligne budgétaire pour la compensation économique attribuée aux pays affectés par le changement climatique a été éliminée du projet de budget 2011. En attendant, le clivage entre riches et pauvres continue à se creuser et les politiques sociales ne sont pas appliquées correctement.

Social Watch Allemagne  
Uwe Kerkow

Le concept de durabilité est de nos jours en Allemagne fermement ancré dans la politique, la science et la recherche. Par exemple, les tâches principales du Conseil allemand pour le développement durable<sup>1</sup> sont de contribuer à l'avancement de la stratégie de développement durable nationale<sup>2</sup>, proposer des projets et domaines d'action et positionner le développement durable comme sujet central des préoccupations publiques. En outre, une stratégie de durabilité nationale, adoptée en 2002, contient de nombreuses références à la dimension sociale ainsi qu'aux implications de la durabilité, mais elle n'a pas été réactualisée depuis son adoption.

En 2009, le Conseil allemand pour le développement durable a effectué une évaluation arrivant à des conclusions quelques peu ambivalentes sur la mise en œuvre du concept de développement durable : « Dans le domaine des idées, le concept de développement durable a été largement accepté en termes généraux. Mais quand il s'agit de questions spécifiques et de niveaux sectoriels, il semble y avoir plus de réticence, de résistance et de méfiance<sup>3</sup> ». Et il ajoute : « le plus grand désajustement potentiel entre les objectifs pour 2050 et l'état actuel réside dans le domaine du changement climatique<sup>4</sup> ».

Une rubrique sur « la protection du climat, l'énergie et l'environnement » de l'accord de coalition entre l'Union chrétienne démocrate (CDU), l'Union chrétienne-sociale bavaroise (CSU) et le Parti libéral démocrate (FDP) indique que la politique est façonnée par le principe de durabilité. Cela inclut l'objectif de « limiter le réchauffement planétaire à un maximum de deux degrés Celsius » et « élargir en permanence le rôle des énergies renouvelables », tout en augmentant « l'aide aux pays en développement pour

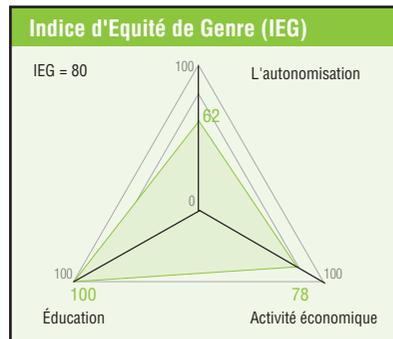


lutter contre le changement climatique et faire face à ses conséquences<sup>5</sup> ».

### La durabilité dans la pratique : le secteur énergétique

La situation de la politique de développement durable en Allemagne est bien illustrée dans le domaine de la politique énergétique. D'une part, l'industrie allemande a un rôle important dans le secteur énergétique, en particulier dans la conception et la construction de systèmes, d'autre part, les sources d'énergie renouvelable dépendent toujours des subventions gouvernementales et des consommateurs.

La décision du Parlement prise fin octobre 2010, de prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires a marqué une rupture radicale avec la politique énergétique précédente<sup>6</sup>. En 2002, le Parlement avait voté l'élimination progressive de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans le long terme, la limitation de la durée de vie des centrales existantes à un maximum de 32 ans et la non construction de nouvelles usines. La décision de 2010 a prolongé la durée d'exploitation des usines de 12 ans en moyenne<sup>7</sup> et elle a été mise en œuvre bien qu'aucune solution pour le stockage définitif des déchets nucléaires<sup>8</sup> n'ait été envisagée et que la plupart des Allemands s'oppose



systématiquement aux centrales nucléaires depuis des décennies<sup>9</sup>.

Dans le même temps, les subventions destinées aux sources d'énergie renouvelables, en particulier à l'énergie solaire<sup>10</sup>, ont été diminuées en dépit des solides preuves qui démontrent que son utilisation réduit les coûts de production d'électricité<sup>11</sup>. Le Comité consultatif allemand pour l'environnement a conclu qu'une offre d'électricité 100 % renouvelable sera viable en 2050<sup>12</sup>. A la suite de la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon début 2011, le Gouvernement a fermé sept réacteurs nucléaires et a annoncé son intention d'accélérer la sortie progressive du nucléaire<sup>13</sup>. Mais il reste à voir si cela permettra d'aboutir à un véritable changement de politique.

### La durabilité dans la pratique : la dimension sociale

Une stratégie intégrale de développement durable doit également prendre en compte la dimension sociale. En 2010, la plus importante discussion sur

1 Voir : <www.nachhaltigkeitsrat.de>.

2 Gouvernement fédéral, *Perspectives for Germany: Our Strategy for Sustainable Development*, (2002), <www.nachhaltigkeitsrat.de/fileadmin/user\_upload/English/pdf/Perspectives\_for\_Germany.pdf>.

3 Conseil allemand pour le développement durable, *Peer Review on Sustainable Development Policies in Germany*, (Berlin: 2009), p.15, <www.nachhaltigkeitsrat.de/dokumente/studien/studien/peer-review-report-nov-2009>.

4 Ibid, p. 21.

5 *Growth, Education, Unity. The coalition agreement between the CDU, CSU and FDP for the 17th legislative period*, p. 17, <www.cdu.de/en/doc/091215-koalitionsvertrag-2009-2013-englisch.pdf>.

6 Gouvernement fédéral, *Energy policy legislation*, (Berlin: 2010), <www.bundesregierung.de/Content/DE/Artikel/2010/10/2010-10-01-energiekonzept-bt.html>.

7 Ibid, <www.bundesregierung.de/Content/DE/Statistiken/Breg/Energiekonzept/energiekonzept-final.html>, p. 18.

8 Ibid.

9 Voir : Zeit Online, *Schon wieder Ärger mit dem Volk*, (2011), <www.zeit.de/2010/30/Atomusstieg>.

10 Tagesschau.de, *Solarförderung wird weiter gekürzt*, (2011), <www.tagesschau.de/inland/solaruerzung100.html>.

11 Energie und Klima-News, *Erneuerbare verbilligen den Strom*, (2011), <www.heise.de/tp/blogs/2/149246>.

12 Comité consultatif allemand pour l'environnement, *Wege zur 100 % erneuerbaren Stromversorgung Kurzfassung für Entscheidungsträger*, (2011), <www.umweltrat.de/SharedDocs/Downloads/DE/02\_Sondergutachten/2011\_Sondergutachten\_100Prozent\_Erneuerbare\_KurzfassungEntscheid.pdf>.

13 Gouvernement fédéral, *Energiewende beschleunigen*, (2011), <www.bundesregierung.de/nn\_1021804/Content/DE/Statistiken/Breg/Energiekonzept/07-energiewende-beschleunigen.html>.

la politique sociale en Allemagne a eu lieu suite à une décision de la Cour constitutionnelle fédérale de février 2010 qui a stipulé que les prestations d'aide sociale devaient être calculées « de façon transparente et prendre en compte les besoins réels, c'est-à-dire qu'elles soient adaptées à la réalité » et que « l'estimation des prestations doit être justifiée sur la base de données fiables et de méthodes de calcul convaincantes ». Cette décision a forcé les décideurs à revoir le système des prestations d'aide sociale<sup>14</sup>.

Une étude de Diakonie, l'organisme de soutien social de l'Église protestante, estime qu'il faut une augmentation de 10 à 30 % des prestations d'aide sociale pour se conformer aux dispositions de la Cour<sup>15</sup>.

Pourtant, en février 2011, une décision a été prise de n'augmenter les prestations que d'environ 1,5 %, avec une augmentation prévue de 1 % en 2012<sup>16</sup>.

Dans le même temps, le clivage entre riches et pauvres se creuse. Un rapport publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>17</sup> établit que : « La distribution des salaires bruts s'est considérablement élargie après 1995 » et « le pourcentage de ménages sans emploi a augmenté,...., de 19 %, le plus haut niveau au sein de la zone OCDE ». Il ajoute que les transferts sociaux « sont moins orientés vers les groupes à faible revenu par rapport à d'autres pays ».

### La durabilité dans la pratique : la politique de développement

Selon les chiffres publiés par l'OCDE début avril 2011, l'aide allemande au développement (APD) a légèrement augmenté en 2010, mais pas suffisamment pour s'aligner sur le programme de l'Union européenne qui souhaite l'augmenter à 0,56 % du produit intérieur brut (PIB). En 2010, le pays a dépensé 0,38 % de son PIB dans l'aide au développement, le

faisant stagner ainsi au même niveau qu'en 2008. Par ailleurs, en 2009 il est tombé à 0,35 %. En termes absolus, le pays est passé de la deuxième place en 2008, à la quatrième place sur la liste internationale des pays donateurs après les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, tandis que ses dépenses en APD de seulement 0,38 % du PIB, le classe 13ème parmi les 23 pays donateurs occidentaux<sup>18</sup>.

Le Gouvernement ne prévoit pas d'augmenter de manière considérable ses dépenses pour le développement. En fait, selon la planification financière à moyen terme, les dépenses pour l'APD seront réduites de plus d'un demi-milliard d'euros jusqu'en 2015<sup>19</sup>.

En outre, un changement de stratégie va changer la répartition des fonds et la coopération au développement bilatérale dépassera la coopération multilatérale. Il est également prévu de réduire le soutien budgétaire et le nombre de pays partenaires de 58 à 50. Cependant, le noyau de la restructuration politique conservatrice et libérale repose sur la création de nouveaux partenariats avec le secteur privé. À cette fin, le budget du ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ, selon son sigle en allemand) destiné aux « associations pour le développement avec le secteur privé » a déjà augmenté de 25 % en 2010 atteignant un montant actuel de 60 millions d'EUR<sup>20</sup>.

Il existe également en Allemagne un manque de financement dédié au changement climatique. Selon l'ONG Terre des Hommes et la Welthungerhilfe, l'Allemagne doit contribuer à environ 7,6 milliards d'EUR aux coûts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation de l'hémisphère sud<sup>21</sup>. Cela signifierait trois fois plus de dépenses officielles pour la protection du climat mondial. En vue de la Conférence sur le climat à Copenhague, le Gouvernement s'est engagé à contribuer pour un montant de 420

millions d'EUR par an au financement rapide de l'UE pour le climat dans les pays en développement, pour un total de 2,4 milliards d'EUR par an entre 2010 et 2012. Selon les termes de l'accord de Copenhague, il s'agit d'un fonds « nouveau et supplémentaire ». Cependant, l'Allemagne n'a pas respecté cet accord et a seulement attribué 70 millions d'EUR de son budget 2010. Par ailleurs, l'article a été complètement éliminé du projet de budget pour 2011<sup>22</sup>.

La réticence à faire une contribution importante à la protection du climat se traduit par le refus du Gouvernement de contribuer à l'initiative Yasuni<sup>23</sup> en Équateur en 2010, qui vise à « laisser le pétrole dans le sol », c'est-à-dire, de ne pas exploiter les réserves de pétrole du Parc national Yasuni dans le bassin amazonien. L'Équateur demande en retour une compensation à la communauté internationale d'environ 1,5 milliard d'USD, équivalent à peu près à 50 % des recettes perdues pour avoir décidé de ne pas forer<sup>24</sup>.

### Perspectives

En raison de la crise financière et économique mondiale et en vue de la Conférence de Rio +20 en 2012, le débat sur le développement durable en Allemagne s'accélère. En novembre 2010, le Parlement a créé un comité pour étudier la croissance, le bien-être et la qualité de vie, comme voies d'accès à l'activité économique durable et au progrès social dans l'économie sociale de marché. Son but est « d'examiner le rôle de la croissance économique et de la société, d'élaborer une mesure intégrale pour le bien-être et le progrès et d'explorer les opportunités et les limites pour découpler la croissance, la consommation de ressources et le progrès technologique<sup>25</sup> ». Il reste à savoir si ce groupe d'experts pourra impulser de manière significative le progrès vers un développement plus durable qui se fait de plus en plus urgent. ■

14 Diakonie, *Sachgerechte Ermittlung des Existenzminimums*, p. 1, <www.diakonie-portal.de/presse/zum-herunterladen/Kurzuebersicht%20Diakonie-Studie.pdf/at\_download/file>.

15 Ibid, p. 3

16 Gouvernement fédéral, *Bildungspaket für Kinder*, (2011), <www.bundesregierung.de/nn\_774/Content/DE/Magazine/01MagazinSozialesFamilie/03/s-c-bildungspaket-fuer-kinder.html>.

17 OCDE, *Growing Unequal?*, (2008), <www.oecd.org/dataoecd/45/42/41527936.pdf>. OECD, *Country note Germany*, (2008), <www.oecd.org/dataoecd/45/27/41525386.pdf>.

18 Terre des hommes, *Trotz leichten Anstiegs verfehlt Deutschland erneut Entwicklungshilfeziel*, (2011), <www.tdh.de/content/presse/pressemitteilungen/detail.htm?&view=detail&id=343&year=2011>.

19 Ministère des Finances, *Eckwertebeschluss zum Regierungsentwurf des Bundeshaushalts 2012 und zum Finanzplan 2011 bis 2015*, (2011), <www.bundesfinanzministerium.de/nn\_124500/DE/Wirtschaft\_und\_Verwaltung/Finanz\_und\_Wirtschaftspolitik/Bundeshaushalt/Bundeshaushalt\_2012/16032011-Eckwertebeschluss\_templateId=raw.property=publicationFile.pdf>.

20 Terre des hommes, *welt hunger hilfe, The Reality of Development Aid*, (2010), p. 6, <www.tdh.de/content/materialien/download/download\_wrapper.php?id=319>.

21 Ibid, (2009), p. 34, <www.tdh.de/content/materialien/download/download\_wrapper.php?id=305>.

22 Ibid, 2010, p. 23

23 Gouvernement fédéral, *Regierungspressekonferenz vom 17 September*, (2010), <www.bundesregierung.de/nn\_774/Content/DE/Mitschrift/Pressekonferenzen/2010/09/2010-09-17-regpk.html>, cf. <www.klimaretter.info/umwelt/hintergrund/6848-deutschland-kein-geld-fuer-yasuni>.

24 Voir : *Amerika 21*, (août 2010), <amerika21.de/meldung/2010/08/7430/itt-yasuni-vertrag>.

25 Deutscher Bundestag, *Enquete-Kommission „Wachstum, Wohlstand, Lebensqualität - Wege zu nachhaltigem Wirtschaften und gesellschaftlichem Fortschritt in der Sozialen Marktwirtschaft“*, (2011), <www.bundestag.de/bundestag/ausschuesse17/gremien/enquete/wachstum/index.jsp>.

## Le long chemin vers le développement durable



Le pays a besoin d'adopter un modèle de développement durable, mais sur le chemin pour y parvenir, il devra affronter de grands défis. Il est nécessaire de s'assurer que l'information sur l'environnement atteigne le public. Tant le Gouvernement que la société civile doivent se rendre compte que les problèmes environnementaux de l'Argentine proviennent d'une vision paradoxale qui favorise à la fois, l'investissement « à tout prix » tout en manifestant le besoin de politiques de protection de l'environnement. Mais l'absence de ces politiques a eu un impact négatif sur les groupes les plus vulnérables de la société: les paysans, les communautés autochtones et les personnes vivant dans des zones urbaines marginalisées.

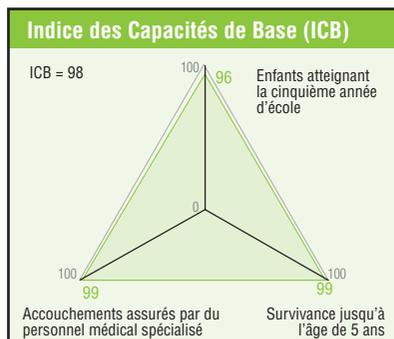
FARN, Fundación Ambiente y Recursos Naturales

Selon le rapport de la World Wildlife Fund (WWF), *Planète vivante 2010*, l'Argentine occupe la neuvième place parmi les 10 pays qui produisent 60 % des richesses naturelles de la planète<sup>1</sup>, une position qui confère au pays un rôle stratégique en tant que prestataire de services environnementaux au niveau mondial. Cependant au cours des 40 dernières années, le pays a quasiment stagné en termes de mesures de l'Indice de Développement Humain (IDH). Il s'est, en fait, moins développé que certains pays qui avaient, en 1970, un IDH similaire et qui étaient loin d'avoir l'abondance des ressources naturelles de l'Argentine (par exemple l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et Israël)<sup>2</sup>. Il est paradoxal qu'un pays avec une telle abondance de ressources doive faire face à des indices de développement humain et de distribution de la richesse aussi inacceptables.

### La perte de biodiversité

Un des plus grands défis environnementaux du pays est la déforestation. Entre 1937 et 1987, 2 355 308 ha (environ 23 553 km<sup>2</sup>) de forêts natives ont été détruites et depuis 17 ans, ce nombre est passé à 5 321 001 ha (53 210 km<sup>2</sup>). En effet, entre 1998 et 2006, 250 000 hectares (2 500 km<sup>2</sup>) de forêt ont disparu chaque année, l'équivalent à 1 ha (10 000 m<sup>2</sup>) toutes les deux minutes. Parmi les causes de ce tableau plutôt sombre nous pouvons constater l'exploitation forestière irrationnelle, l'expansion de la frontière agricole et l'absence de politiques publiques ou d'incitations au reboisement avec des espèces natives<sup>3</sup> par des acteurs privés.

La déforestation, la déperdition des forêts natives et le changement climatique sont intimement liés et l'adoption de mécanismes de protection de l'environnement pourrait constituer une étape vers une mise en œuvre, ultérieure, du Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier des Nations Unies (UN-REDD). Le Gouvernement, cependant, ne dispose pas de

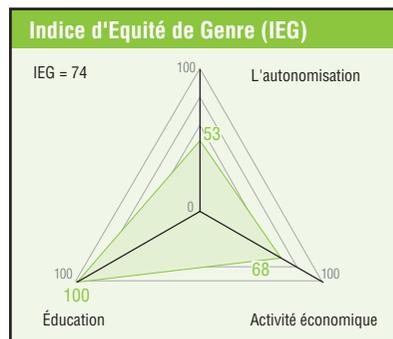


mécanismes adéquats pour répondre à ces problèmes et il lui manque la volonté politique pour établir des cadres juridiques pour le développement durable.

### L'expansion de la frontière agricole

L'agriculture est l'un des principaux piliers de l'économie argentine. La hausse des prix internationaux des matières premières a favorisé le renforcement du modèle de production agricole à échelle industrielle, dans lequel prévaut actuellement la monoculture de soja et d'oléagineux<sup>4</sup>.

Mais les conséquences négatives de ce processus sont déjà visibles de nos jours. L'agriculture est la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre après le secteur industriel. Les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant sont presque deux fois élevées que le niveau moyen dans la région<sup>5</sup>. En outre, l'utilisation sans restriction de produits agrochimiques a eu un impact négatif sur l'environnement et la santé de la population. *L'Atlas du risque environnemental de l'enfance* a indiqué qu'en Argentine « près de trois millions d'enfants vivent dans une situation de risque environnemental causée par des produits agrochimiques »<sup>6</sup>. Selon le rapport Carrasco, le glyphosate, l'agrochimique le plus largement utilisé dans le pays, peut causer des malfor-



mations et il est dangereux pour plusieurs espèces végétales et animales<sup>7</sup>.

Pendant ce temps, la production agricole a repoussé ses frontières, envahissant les forêts natives. Cette invasion a touché les agriculteurs et les communautés agricoles qui sont forcés d'adopter des systèmes de production qui vont à l'encontre de leurs coutumes et traditions, sans qu'il n'y ait aucune forme de consensus préalable<sup>8</sup>.

Pour inverser cette situation, le pays a besoin d'un système législatif qui établisse des budgets minimum pour intégrer des règles de durabilité dans l'utilisation de produits agrochimiques. Il est également nécessaire d'aller vers un processus d'aménagement environnemental du territoire et d'imposition de bonnes pratiques agricoles.

### Les avancées législatives

Au cours des 10 dernières années, on a pu enregistrer certains progrès dans la promulgation de lois favorisant le développement durable et la protection du droit des peuples à un environnement sain. Cependant, il y a de nombreux obstacles à la mise en œuvre, l'exécution et le suivi de conformité de ces règlements. Les contradictions entre les lois et les réglementations, conjointement à la pression d'intérêts économiques et politiques, ont conduit à la persistance des conflits environnementaux.

Le secteur privé, la société civile et l'État ne semblent parvenir à un consensus qu'à travers de

1 Fonds mondial pour la nature, *Planète vivante, Rapport 2010 : biodiversité, biocapacité et développement*.

2 UNDP, *El desarrollo humano en la Argentina (1970-2010): una mirada más allá de la coyuntura*, (Buenos Aires: 2010).

3 Greenpeace, *Un arduo camino a la Ley de Bosques*, <www.greenpeace.org.ar/blogbosques/>.

4 Jorge E. Weskamp, "Soja: más allá de lo económico" (Buenos Aires : Clarín, 15 juillet 2006).

5 World Bank, *Datos Argentina*, <datos.bancomundial.org/pais/argentina>.

6 Defensoría del Pueblo de la Nación, *Resolución sobre la clasificación de la toxicidad de los agroquímicos* (Buenos Aires : 12 novembre 2010).

7 Primicias Rurales, Andrés Carrasco, *autor de un estudio controvertido, advierte sobre glifosato para los humanos* (5 avril 2009).

8 Voir la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples autochtones.

situations conflictuelles, comme le montrent des cas tonitruants qui sont arrivés peu à peu à faire inclure le développement durable dans l'agenda public. À titre d'exemple, il convient de mentionner les causes judiciaires pour l'assainissement du bassin Matanza-Riachuelo, le conflit des usines de pâtes à papier sur le fleuve Uruguay et plus récemment, le débat autour de l'application de la loi des budgets minimum pour la préservation des glaciers et de l'environnement périglaciaire dans le cadre de projets d'exploitations minières qui ont un fort impact social et environnemental.

L'incorporation de l'article 41 de la Constitution, qui consacre le droit à un environnement sain et le devoir de le préserver, a contribué à placer la pierre angulaire pour le développement d'un statut basé sur le développement durable. Depuis 2002, le Congrès a promulgué une série de règles destinées à garantir un minimum de budgets pour la protection de l'environnement, ce qui, conjugué avec l'action du pouvoir judiciaire – considéré comme un des acteurs clé dans l'application des normes environnementales – a permis d'intégrer la question de la durabilité environnementale, sociale et économique dans l'agenda public et privé.

Il faut ajouter que fin 2007, après un long processus impliquant des organisations de la société civile, le Congrès a adopté la loi des Budgets minimaux pour la protection de l'environnement des forêts natives. La promulgation de cette loi a signifié un grand progrès pour la protection des forêts, mais elle n'a malheureusement pas été appliquée efficacement. L'exécutif national a retardé le règlement d'exécution de la loi au-delà de la période stipulée dans le texte et certaines provinces n'ont pas encore établi l'Aménagement territorial des Forêts Natives (OTBN, selon son sigle espagnol pour Ordenamiento Territorial de los Bosques Nativos), tandis que d'autres ont contourné la nature participative de ce processus. L'état actuel de la question reste par conséquent critique. Par exemple, la vulnérabilité des communautés autochtones et des petits producteurs locaux reste évidente face à l'exploitation forestière indiscriminée, cette vulnérabilité est palpable à travers les récentes affaires judiciaires en cours<sup>9</sup>.

### Le cas du bassin Matanza - Riachuelo

Les ressources hydriques en Argentine présentent des niveaux élevés de pollution, principalement causés par le manque de contrôle des effluents industriels, le traitement nul ou défectueux des effluents d'eaux usées, l'utilisation excessive de produits agrochimiques et le développement non planifié des zones urbaines. Parmi les conséquences sur les ressources en eau de la croissance urbaine non planifiée, on peut constater la pollution causée par les bidonvilles situés près des cours d'eau aux alentours des villes, l'installation de décharges dans les

cheneaux d'inondation des vallées, la pollution des aquifères par des déchets urbains et des produits agrochimiques non contrôlés, le versement d'eaux usées non traitées et les montagnes de déchets solides qui bouchent les canalisations et provoquent le débordement de l'eau contaminée sur de grandes surfaces<sup>10</sup>. La nécessité de coordonner les politiques entre les divers organismes gouvernementaux et les différents niveaux de l'État est un facteur crucial pour la bonne gestion des ressources en eau.

Lorsque l'on aborde le problème de la pollution et la difficulté de gérer les bassins versants en Argentine, on ne peut pas omettre le cas paradigmatique du bassin Matanza-Riachuelo (CMR, selon le sigle espagnol pour Cuenca Matanza-Riachuelo).

Le CMR couvre environ 2 240 km<sup>2</sup> et comprend des juridictions de la Province de Buenos Aires, quatorze municipalités provinciales, la ville de Buenos Aires (CABA, pour Ciudad Autónoma de Buenos Aires) et la juridiction de l'État national. La zone du bassin est le foyer de plus de 3,5 millions d'habitants, dont 35 % n'ont pas accès à l'eau potable et 55 % n'ont pas de système d'égouts. En outre, plus de 10 000 industries utilisant une technologie dépassée et ne respectant pas les réglementations en vigueur y sont également implantées. Il existe 171 décharges à ciel ouvert. Cela laisse 96,4 % de la population du CMR exposés à au moins une menace de risque environnemental, alors que la plupart des habitants du bassin vivent dans des niveaux alarmants de pauvreté et d'indigence<sup>11</sup>.

Le conflit du bassin Matanza-Riachuelo – qui figure parmi les trente endroits les plus pollués au monde<sup>12</sup> – constitue un exemple du manque de volonté politique et de force institutionnelle du pays. Cette problématique est arrivée devant la plus haute instance judiciaire et c'est la Cour suprême de justice de la Nation (CSJ), en tant qu'ultime garante de la Constitution, qui a dû prendre les rênes pour assainir et gérer le bassin.

### Les mines en conflits

Actuellement, on peut observer des niveaux de tension particulièrement élevés des conflits autour de l'exploitation minière extractive à grande échelle<sup>13</sup>. Personne ne peut nier l'énorme ampleur économique que représente l'industrie minière d'extraction, de la même manière qu'il est impossible d'ignorer son empreinte écologique et son impact sur la vie des sociétés directement liées aux gisements. C'est pour cela que l'on dit que « les conflits miniers ont augmenté de façon exponentielle ces dernières

années en suivant la courbe de croissance de l'investissement »<sup>14</sup>.

Certaines des tendances identifiables dans la configuration des différents « conflits miniers » sont:

- L'absence d'accord social préalable vis-à-vis du modèle de développement local et de la gestion environnementale du territoire à travers un large processus participatif. Souvent les autorités délivrent des permis et des licences sans satisfaire aux exigences précédentes se trouvant dans le plexus de normes existantes.
- Le manque d'efficacité des organismes de l'État qui doivent respecter et faire respecter le cadre réglementaire de l'activité, il n'y a pas d'évaluation et de contrôle environnementaux efficaces.
- L'absence d'un accès adéquat du public aux informations qui permettraient de réduire l'incertitude et de permettre une participation informée des citoyens.

### Considérations finales

Le chemin que l'Argentine doit poursuivre en quête de l'adoption d'un modèle de développement durable est encore long. Jusqu'à ce que l'on parvienne à une exécution réalisée avec sérieux et engagement, une application adéquate et un contrôle d'exécution des réglementations existantes efficace, il sera difficile, voire impossible, de concevoir un véritable développement durable et une véritable reconnaissance et réalisation des droits humains. Dans cette quête, il sera essentiel d'inclure la participation de la société civile, du milieu académique et une attitude active de la part des citoyens.

Il est à noter que les lacunes et les absences dans le domaine des politiques du développement durable ont un impact plus significatif sur les groupes sociaux les plus vulnérables, comme les paysans, les communautés autochtones, les habitants des zones marginales des grandes villes, etc., qui souffrent de graves effets sur leurs droits à la santé, la nourriture, le logement, l'emploi, l'eau et la terre.

Les décideurs publics sont ceux qui ont la responsabilité suprême d'intégrer dans leurs politiques les questions environnementales et de développement durable, en établissant un modèle qui redéfinisse le style de vie et de consommation. Pour sa part, le secteur privé doit réaliser et prendre la responsabilité de ses activités.

Il est nécessaire de garantir aux personnes l'accès à l'information environnementale, d'aller vers davantage de transparence, de consolidation et de coordination des institutions de l'État pour ses trois pouvoirs. Du côté de l'État, il faudra travailler à la gestion et la prévention des multiples conflits environnementaux qui semblent surgir de la vision dissociée des autorités qui proposent d'un côté, des politiques d'investissement « à tout prix » et d'un autre côté, des politiques environnementales. ■

9 Voir le cas de « SALAS, Dino et autres avec SALTA, Province de, et un autre sur une demande de « Amparo », actuellement en cours devant la Cour suprême de justice de la Nation (CSJN).

10 Matelucci, Silvia D. y Morello, Jorge, « Singularidades territoriales y problemas ambientales de un país asimétrico y terminal », en *Realidad económica N° 169* (Buenos Aires: 2000).

11 Cfr Nápoli, Andrés, « Composición Ambiental De La Cuenca Matanza-Riachuelo » en María Eugenia Di Paola y Federico Sangalli (eds), *Informe Ambiental Anual 2010*, (Buenos Aires: FARN).

12 Voir : <[www.blacksmithinstitute.org](http://www.blacksmithinstitute.org)>.

13 Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN) et Fundación Cambio Democrático, *Ciudadanía Ambiental y Minería: herramientas para la transformación democrática de conflictos socioambientales*, (Buenos Aires, 2010), p. 11-20.

14 Lumerman, Pablo et al, « Análisis de la conflictividad socio ambiental en Argentina. El conflicto minero: emergente de la nueva conflictividad socioambiental en Argentina », dans *Informe Ambiental Anual 2009* (Buenos Aires: FARN, 2009).

## L'atteinte à l'environnement



L'Arménie continue à faire face à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le Gouvernement a lancé un programme de développement durable, mais il a réalisé, dans un même temps, d'importants investissements dans le secteur minier et autres industries extractives. Le projet minier représente une menace pour l'environnement et le développement durable. Comme le Gouvernement n'a pas abordé les questions de pollution, de déforestation, de dégradation des terres ni d'autres problèmes environnementaux, il devient essentiel de mettre en œuvre de manière effective et de respecter les lois environnementales, ainsi que d'accroître la transparence et la participation du public dans la formulation des politiques.

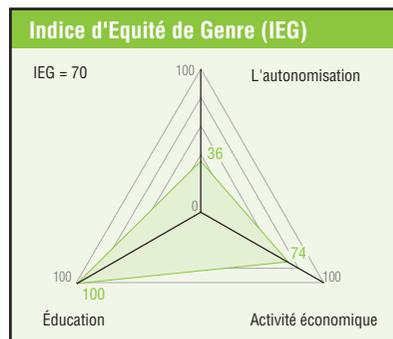
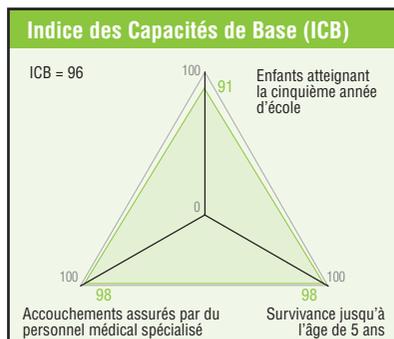
Center for the Development of Civil Society, CDCS Armenia  
Dra. Svetlana Aslanyan

Le « Programme pour le Développement Durable (PDD) pour la période 2009-2012 »<sup>1</sup> de l'Arménie, adopté en 2008, comprend une série de mesures visant à réduire la pauvreté à travers: a) la stimulation de la croissance économique et l'amélioration du cadre des affaires, b) le développement du marché de l'emploi et la promotion des petites et moyennes entreprises, c) l'accès accru aux services d'infrastructure, d) l'amélioration des programmes d'assistance sociale pour les pauvres, e) l'élargissement de l'accès et la consommation de culture, f) des programmes plus larges d'aide sociale pour les jeunes, g) une réduction de la corruption au sein de l'administration publique, des systèmes de santé et d'enseignement, du système judiciaire et du Gouvernement local.

La mise en œuvre du PDD a été retardée par l'impact de la crise économique mondiale de 2008-09. La réduction des investissements a causé des dommages aux petites et moyennes entreprises et la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 27 % à 47 %. Alors que le PIB par habitant est passé USD 3576 USD 11 916 USD de 2004 à 2008<sup>2</sup>, l'impact de la crise économique a été négatif (voir tableau), en particulier pour le développement durable. Bien que la croissance économique se soit poursuivie en 2009 et 2010<sup>3</sup>, dans la plupart des cas, elle a seulement aidé à réaliser les objectifs économiques à court terme. Les politiques établies pour les domaines environnementaux et sociaux ont été négligées<sup>4</sup> et le Gouvernement a décidé de se focaliser uniquement dans certains domaines du développement durable.

### Les enjeux environnementaux

Une des préoccupations environnementales les plus urgentes du pays est son accès limité à l'eau



potable<sup>5</sup>. Dans de nombreux cas, la vétusté et la corrosion des infrastructures permettent aux eaux résiduelles de s'infiltrer dans les conduites d'eau douce. Erevan, la capitale, n'a toujours pas de station d'épuration fonctionnant correctement. Dans le nord du pays, les rivières telles que la Debed ont des niveaux alarmants de plomb, tandis que dans des endroits comme la vallée d'Ararat, la plus grande partie de la pollution de l'eau provient des pesticides contenant de l'arsenic et du cadmium<sup>6</sup>. Les experts prédisent que le scénario le plus probable du changement climatique entraînera une grave pénurie d'eau potable dans les décennies à venir<sup>7</sup>.

La pollution atmosphérique augmente également à un rythme alarmant. Erevan, par exemple, se trouve dans une dépression géologique où l'air stagnant aggrave la pollution lourde qui est produite à 90 % par les véhicules<sup>8</sup>. Les 10 % restants sont très toxiques et proviennent de la fumée saturée en déchets de plastique brûlés dans des installations industrielles et minières près de la ville. L'atmosphère dans les autres villes est également fortement contaminée. Alaverdi, par exemple, avait dans les dernières années, 11,4 fois le niveau acceptable de dioxyde de soufre<sup>9</sup>. Entre 2001 et 2005, les cas de

maladies respiratoires rapportés ont augmenté de 45 % et les experts estiment que l'incidence réelle de maladies comme l'asthme est en réalité beaucoup plus élevée<sup>10</sup>.

La pollution atmosphérique est exacerbée par une pratique fréquente de brûlage des déchets à l'air libre. Le brûlage non autorisé libère des dioxines, furanes et autres substances chimiques toxiques qui peuvent causer un large éventail de problèmes de santé, y compris des troubles de la peau, des problèmes hépatiques, des dommages au système immunitaire et certains cancers<sup>11</sup>.

La déforestation, qui a atteint des niveaux sans précédent, est une autre préoccupation. Seulement 7 % des terres sont encore boisées, très en dessous des 35 % d'il y a deux siècles et la plupart des forêts sont dégradées. Les principales causes sont l'utilisation de bois pour le chauffage, en raison du manque d'alternatives, et la décision du Gouvernement d'autoriser l'exploitation minière dans des zones écologiquement sensibles, ce qui démontre le manque de reconnaissance officielle de l'importance des forêts naturelles<sup>12</sup>.

### La corruption et l'environnement

Une grande partie des problèmes environnementaux en Arménie est liée à la corruption, notamment en ce qui se réfère à la foresterie et le secteur minier. Par exemple, les règlements environnementaux ne sont pas respectés dans la plupart des opéra-

1 Le texte complet est disponible sur : <www.nature-ic.am/res/pdfs/documents/strategic/SDP\_01\_eng\_20081030.pdf>

2 Index Mundi, *Armenia GDP real growth rate (%)*, (2010), <www.indexmundi.com/g/g.aspx?c=am&v=66>.

3 Ibid.

4 Edita Vardgesyan, *The exploitation of the Teghut Copper-Molybdenum Mining (Republic of Armenia) and the Concept of Sustainable Development*, (2009), <www.cerdi.org/uploads/sfCmsContent/html/323/Vardgesyan.pdf>

5 Policy Forum Armenia, *The state of Armenia's environment*, (2010), <www.pf.armenia.org/fileadmin/pfa\_uploads/PFA\_Environmental\_Report.pdf>.

6 Ibid.

7 Ibid.

8 This Month in Armenia, *Car emissions causing more respiratory problems in Yerevan*, (juillet 2009), <thismonth.wordpress.com/2009/07/13/july-09-car-emissions-causing-more-respiratory-problems>.

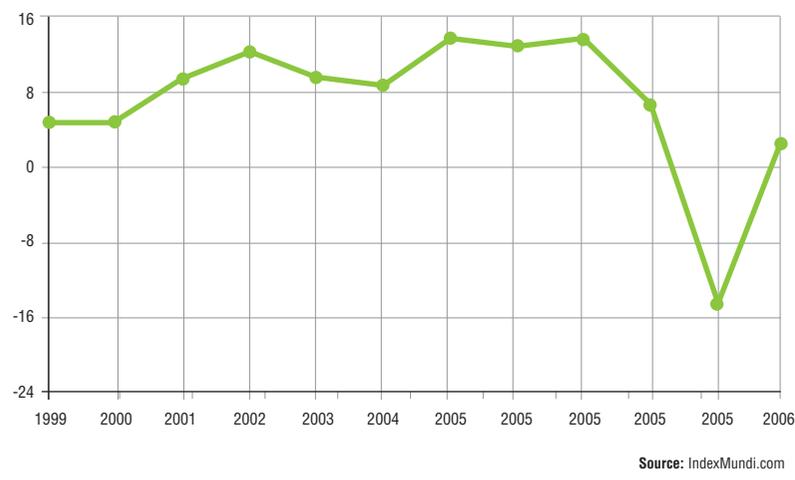
9 Policy Forum Armenia, *The state of Armenia's environment*, (2010), op cit.

10 Marianna Grigoryan, *Armenia: Environmental Change Spurs Respiratory Diseases*, (19 octobre 2006), <www.eurasianet.org/departments/environment/articles/eav102006.shtml>.

11 Ibid.

12 Ibid.

FIGURE 1

**PBI. Taux réel de croissance (%)**

tions minières. Pendant la période allant de 2001 à 2007, le ministre de la Protection de la Nature de l'époque a délivré plusieurs permis d'exploitation minière à des membres de sa famille. Selon l'opinion publique, nombreuses sont les affaires de corruption liées à des entreprises parrainées par des hauts fonctionnaires du Gouvernement<sup>13</sup>. Sans doute les actions du Gouvernement n'ont pas été capables d'arrêter la destruction et la dégradation des forêts causées par l'exploitation forestière illégale. En outre, de nombreuses zones forestières ont été reclassées et attribuées abusivement à des particuliers. En 2007, par exemple, le Gouvernement a modifié le statut de la partie centrale de la Réserve Khosrov pour permettre des constructions privées et des activités agricoles. Le Gouvernement a pris cette décision sans consulter les experts en la matière.

### Les montagnes Teghut: une étude de cas d'exploitation non durable

Le Gouvernement est en train de mettre en œuvre un modèle de développement basé sur l'extraction, comme en témoigne sa volonté de permettre des investissements massifs dans l'industrie minière. Le Programme arménien du cuivre (PAC), par exemple, a accordé une licence de 24 ans pour l'exploitation minière du cuivre et de molybdène des montagnes Teghut. Le PAC est en train de développer une mine à ciel ouvert d'une superficie de 240 hectares, le tout dans des terres forestières<sup>14</sup>.

Le village de Teghut, situé dans la région de Lori dans le nord-est, possède 3 600 habitants dont beaucoup dépendent de l'agriculture de subsistance. La forêt environnante est le foyer de nombreuses espèces de plantes et d'animaux menacés d'extinction, dont 260 types d'insectes, 86 espèces d'oiseaux, 55 espèces de mammifères et 10 espèces de reptiles<sup>15</sup>.

Le PAC a déjà construit de nombreux sentiers à travers la forêt pour des sites de forage exploratoire, détruisant plusieurs zones de manière indistincte. Enfin, selon le PAC, le projet nécessitera 670 hectares, desquelles 510 sont actuellement boisées<sup>16</sup>.

Le PAC a déclaré qu'il va compenser les dommages causés, par la plantation d'arbres à Erevan, mais ce plan est inadéquat et peu réaliste. De nouveaux arbres ne peuvent pas remplacer les habitats forestiers établis, les arbres matures ne peuvent pas survivre à un déplacement.

L'exploitation minière va produire des déchets de roches et des résidus pouvant contenir de l'argent, de l'or, du rhénium, du plomb, de l'arsenic, du cuivre, du molybdène, du zinc et des produits chimiques du soufre. Dans cet inefficace processus d'extraction qui sera mis en place, des métaux précieux tels que le rhénium seront gaspillés, pire encore, des résidus qui contamineront l'eau et l'air locaux seront laissés dans la nature. En cas de fuite, des produits chimiques toxiques pourraient s'introduire dans la rivière avoisinante, la Kharatanots, déjà contaminée par des décharges de déchets de cuivre dans le village d'Agotala et source d'eau potable de plusieurs communautés.

L'impact environnementalement destructeur de la mine sera difficilement compensé par les avantages économiques. Les économistes du projet estiment que le minerai enfoui vaut plus de 20 milliards d'USD pour lesquels le pays ne recevra que 1,2 à 1,7 % en impôts et taxes et que les graves problèmes environnementaux engendrés à long terme coûteront 6,5 millions d'USD. Jusqu'à présent il n'existe aucune analyse économique indépendante sur les dommages potentiels causés à l'environnement<sup>17</sup>.

D'après les planifications en cours, la construction de l'usine de traitement de minéraux et l'exploitation de la mine de cuivre-molybdène entraîneront 77 lois, ainsi qu'une série de traités internationaux signés et ratifiés par la République d'Arménie, y compris la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, la Convention des Nations unies pour combattre la désertification et la Convention européenne du paysage. Toutefois, le Gouvernement a désigné l'exploitation minière Teghut comme une grande priorité en raison de sa contribution au « développement économique », ce qui révèle sa perspective à court terme ainsi que ses pratiques de corruption. Ceci révèle également son manque d'expertise, de respect de la loi, de volonté de protéger l'environnement et d'intérêt à rechercher un modèle de développement durable à long terme.

### Conclusions

La croissance rapide de certains secteurs de l'économie, combinée à l'absence d'une administration publique adéquate ont causé de graves problèmes et des enjeux environnementaux. Pour promouvoir la durabilité, le pays doit concevoir la protection de l'environnement comme une priorité.

L'Arménie a ratifié de nombreuses conventions internationales sur des questions comme la biodiversité, le changement climatique et la désertification. Ces engagements, ainsi que la voix de la société civile ont été largement ignorés. L'amélioration de la gouvernance environnementale exigera la mise en œuvre et l'application efficace des lois environnementales existantes, ainsi qu'une plus grande transparence et participation du public dans la conception des politiques. Ceci, à son tour, exigera un effort concerté pour sensibiliser la citoyenneté sur les questions liées à l'environnement. ■

13 Voir: <en.wikipedia.org/wiki/Corruption\_in\_Armenia> y <www.armeniatree.org/environews/enews\_hakobyan070707.htm>.

14 Policy Forum Armenia, *The state of Armenia's environment*, (2010), op cit.

15 Ibid.

16 Voir: <www.foe.org/pdf/Teghut\_Fact\_Sheet.pdf> y <news.mongabay.com/2008/0129-hance\_armenia.html>

17 Ibid.

## La disparition du modèle économique extractif



Ce pays est l'un des territoires les plus pollués au monde par les industries et il doit remplacer sa vieille économie d'extraction dépendante des ressources par une économie durable. Un meilleur dialogue entre le Gouvernement et la société civile est également nécessaire. En outre, les abus contre la liberté d'expression sont fréquents, et le Gouvernement tente systématiquement de réduire au silence les dissidents politiques et les manifestants. Les élections ne respectent pas entièrement les normes internationales ; le Parlement est sous le contrôle du parti au pouvoir et le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant. Les ONG ont été fermées ou leur création refusée.

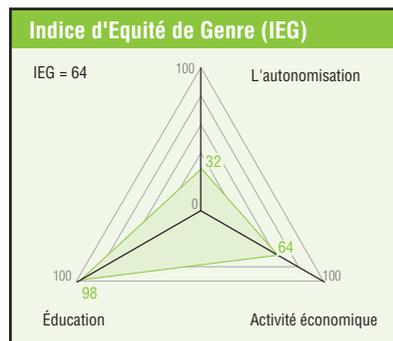
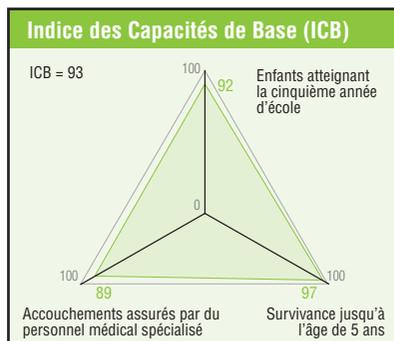
Public Finance Monitoring Centre  
Kenan Aslanli<sup>1</sup>  
Public Finance Monitoring Centre  
Samir Isayev<sup>2</sup>

Dans sa progression vers un développement plus durable, l'Azerbaïdjan doit affronter de nombreux obstacles, tous difficiles à surmonter. La dépendance du pays envers le pétrole et les industries pétrochimiques continue de causer de graves dommages à l'environnement, allant de la contamination des sols à la pollution de l'eau et de l'atmosphère. Bien que le Gouvernement ait pris certaines mesures positives pour remédier à ces problèmes, on ignore combien de temps encore cette situation risque de durer en l'absence d'une stratégie sérieuse de régulation. D'autres aspects de la durabilité, principalement liés aux droits humains, sont plus complexes, car le parti au pouvoir contrôle à la fois le Parlement et le pouvoir judiciaire, la société civile est fortement surveillée et les dissidents politiques et les manifestants continuent à risquer de sévères sanctions.

### De sérieux défis environnementaux

L'Azerbaïdjan doit affronter de très sérieux défis environnementaux de différentes sortes. Dans certaines régions, le sol est fortement pollué par des pesticides, tels que le DDT et les défoliants utilisés pour la culture de coton. La pollution de l'eau est très importante et seulement un quart de l'eau polluée est traitée. Près de la moitié de la population n'a pas accès à des installations de tout à l'égout<sup>3</sup>. Les villes de Soumgaït et la capitale (Bakou) figurent parmi les villes les plus polluées au monde<sup>4</sup>. En outre, Bakou se classe au plus bas de l'échelle mondiale en matière de santé et d'assainissement<sup>5</sup>.

L'économie extractive prédominante n'est pas étrangère à cet état de choses. L'Azerbaïdjan, un des berceaux de l'industrie du pétrole, a une longue



histoire de dépendance économique de l'extraction du pétrole. Il a été démontré que le pétrole était utilisé pour le commerce au III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C., et les activités de raffinage à Bakou sont mentionnées dans les écrits du savant et voyageur turc Evilya Celebi, au XVII<sup>e</sup> siècle. L'industrie du pétrole proprement dite a pris son essor au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'émergence des soi-disant « barons du pétrole », qui maîtrisaient les procédés d'extraction et ont contribué à la modernisation et à l'industrialisation de Bakou.

Actuellement, l'industrie pétrochimique demeure la plus importante du pays, bien qu'en 2010 elle ait atteint son pic de production historique de 1,2 millions de barils par jour. Certaines prévisions indiquent qu'il se produira une baisse massive des niveaux de production entre 2015 et 2025 (voir figure 1).

Cependant, la production de pétrole s'est avérée non seulement non durable en elle-même, mais aussi non durable pour l'environnement. La longue histoire de l'Azerbaïdjan en tant que producteur de pétrole a conduit à des niveaux élevés de pollution. Par exemple, pendant l'ère soviétique les quartiers résidentiels de Bakou ont été construits au milieu des champs de pétrole et les opérations industrielles avaient lieu dans les villes intra-muros ville sans grande, voire aucune, préoccupation environnementale. Dans de nombreux cas, l'industrie pétrolière de l'ère soviétique a créé d'énormes lacs de pétrole qui ont littéralement détruit la totalité de la biomasse environnante. Au cours de ces 150 dernières années, les rives de la mer Caspienne, notamment dans la péninsule Abershon, ont subi une véritable catastrophe écologique accumulant les déchets toxiques chimiques et biologiques provenant de la Volga qui ne cessent d'augmenter.

### Changement de modèle

Ce scénario sombre reflète un besoin urgent de protéger l'environnement. Ainsi, en 2009, la Banque mondiale a publié un rapport soulignant l'importance de diversifier l'économie azerbaïdjanaise afin de réduire la dépendance des revenus pétroliers et gaziers et de développer une durabilité à long terme<sup>6</sup>. Cette conclusion a été reprise par la Banque asiatique de développement dans le sondage annuel de 2010 de ses États membres<sup>7</sup> et par le Conseil exécutif du Fonds monétaire international (FMI).

Selon le FMI, « étant donné que la production de pétrole ne sera plus la principale source de croissance, il existe un besoin urgent d'accélérer la diversification économique ». Toutefois, jusqu'à 2010 les secteurs non pétroliers n'avaient pas expérimenté une croissance significative. Le taux de croissance dans les secteurs non liés aux industries énergétiques a diminué de 16 % en 2008 à 13 % en 2010, et les exportations non pétrolières ne représentent que 5 % des exportations totales du pays. Pour freiner cette tendance, le FMI a exhorté l'administration du président Ilham Aliyev à soutenir le secteur privé en promouvant les échanges commerciaux, la modernisation du système fiscal et des services de douanes et la réduction des monopoles d'État<sup>8</sup>.

1 Économiste en chef.

2 Chercheur en chef.

3 Instituto del Tercer Mundo, *Guía del mundo 2011-2012*, (Madrid: 2010).

4 Super Green Me, *Sumgayit, Azerbaijan: The Most Polluted City in 2007*, <www.supergreenme.com/go-green-environment-eco-1--Sumgayit--Azerbaijan--The-Most-Polluted-City-in--2007>; Nationmaster, *Environment Azerbaijan*, <www.nationmaster.com/country/aj-azerbaijan/env-environment>.

5 T. Luck, "The world dirtiest cities", *Forbes*, (New York: 2008).

6 World Bank, *Country Brief 2009 Azerbaijan*, (Bakou : novembre 2009), <web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/ECAEXT/AZERBAIJANEXTN/0, menuPK:301923~pagePK:141132~piPK:141107~theSitePK:301914,00.html>.

7 News.az, *Asian Bank Urges Azerbaijan to Develop the Non-oil Sector*, (23 avril 2010), <www.news.az/articles/14048>.

8 S. Abbasov, "IMF: The Party's Over for Azerbaijan's Oil Sector," *Eurasianet*, (24 mai 2010), <www.eurasianet.org/node/61136>.

La réponse du Gouvernement a été d'investir dans une nouvelle usine de construction navale et dans des projets de télécommunications. Il a également publié un décret réduisant le nombre d'inspections des entreprises privées. En juillet 2010, dans une allocution dirigée au Cabinet des ministres, Ilham Aliyev a déclaré que, hormis la nécessité de maintenir les taux de production de pétrole, l'économie se développait d'une manière diversifiée et il a souligné que le développement du secteur non pétrolier était une priorité majeure.<sup>9</sup>

Déjà en 2004, le Gouvernement avait instauré un programme axé sur la poursuite de la diversification de l'économie, en mettant l'accent sur les secteurs autres que le pétrole ainsi que sur l'amélioration du niveau de vie de la population. Les résultats obtenus jusqu'à 2011 ont été positifs, malgré un ralentissement de la croissance économique après le début de la crise mondiale en 2008. Par exemple, en mars 2001, le Comité national des douanes a informé que les exportations agricoles avaient augmenté de 1,38 points (de 20,1 % en 2010 à 21,38 % au cours de la période janvier-février 2011).<sup>10</sup>

Aujourd'hui, le Gouvernement fait également preuve d'un engagement modeste envers la protection de l'environnement. Le plus grand défi pour le Gouvernement et le secteur privé est de se débarrasser de l'ancien modèle d'extraction et de favoriser les investissements et la recherche dans le domaine des technologies respectueuses de l'environnement. Le Gouvernement a désigné l'année 2010 comme « l'année de l'écologie » et a lancé des programmes pour la plantation d'arbres, la purification de l'eau et le développement de sources d'énergie alternatives et propres.

Un autre effort encourageant a été le remodelage des complexes de raffinage en dehors de Bakou pour réduire les émissions de dioxyde de carbone près des zones d'habitations. Des travaux ont également commencé pour réhabiliter les sites contaminés. Par exemple, le groupe azéri d'électricité, Azerenerji, a reçu un financement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour reconstruire la centrale thermique Azdres afin qu'elle puisse fonctionner en respectant le Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto.

### Un record décourageant dans le domaine des droits humains

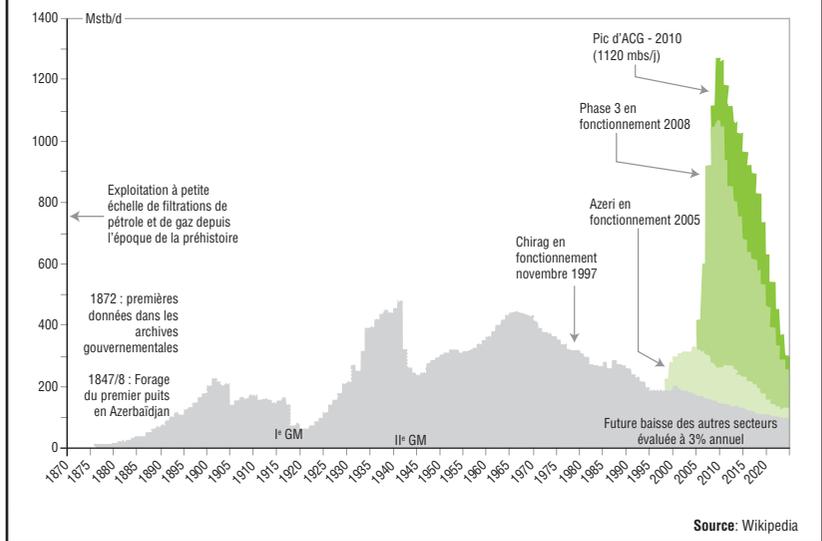
Plusieurs associations des droits humains ont signalé que l'Azerbaïdjan est confronté à des défis importants concernant les libertés fondamentales, les droits humains et la démocratie. Les élections ne respectent toujours pas les normes internationales et il n'y a pas de séparation claire entre les pouvoirs législatif et exécutif, puisque le Parlement est sous le contrôle du Parti dirigeant (Parti du Nouvel Azerbaïdjan).

9 I. Alizex, *Opening Speech at a Meeting of the Cabinet of Ministers on the Result of Socioeconomic Development in the First Half of 2010*, (13 juillet 2010), <[www.president.az/articles/417?locale=en](http://www.president.az/articles/417?locale=en)>.

10 Freshplaza, *Azerbaijan increased exports of fruits and vegetables by 21%*, (31 mars 2011), <[www.freshplaza.com/news\\_detail.asp?id=78518](http://www.freshplaza.com/news_detail.asp?id=78518)>.

FIGURE 1

### Azerbaïdjan : profils de production à long terme 1870-2014



Article 19, une organisation des droits civiques, a publié un rapport en septembre 2010 qui décrit certaines des principales conclusions relatives à la liberté d'expression en Azerbaïdjan. Parmi différentes tendances alarmantes, le rapport a identifié des actes de violence contre les journalistes, le harcèlement ou la persécution des détracteurs du Gouvernement et l'abus du droit pénal à des fins politiques, y compris l'emprisonnement de dissidents sur des accusations de conduite désordonnée et de possession de drogue. En 2009, plus de 50 personnes ont été considérées comme des prisonniers politiques.<sup>11</sup>

Les attaques violentes contre les représentants des médias sont fréquentes. En 2005, le rédacteur en chef d'un magazine local a été tué par des assaillants non identifiés suite à la publication de plusieurs articles qui critiquaient durement les autorités. Depuis lors un climat de violence contre les journalistes s'est installé dans lequel prévalent l'impunité des agresseurs, le harcèlement et l'emprisonnement des détracteurs du Gouvernement.<sup>12</sup>

Le recours à la torture et aux mauvais traitements dans les commissariats et les centres de détention a également été signalé. Ces incidents n'ont pas fait l'objet d'une enquête sérieuse et les policiers soupçonnés d'avoir commis des actes de torture n'ont pas été poursuivis.

Le Gouvernement a également fait preuve de violence contre les manifestants. La police a violemment dispersé des manifestations à la suite des élections présidentielles de 2003 et des élections législatives de 2005, et aucun des policiers impliqués n'a été sanctionné. En fait, depuis 2005 le Gouvernement a sévèrement restreint le droit des personnes à se réunir librement.

11 Article 19, *Dissident Kimi Ya Amaq*, <[www.article19.org/pdfs/publications/azerbaijan-az-web.pdf](http://www.article19.org/pdfs/publications/azerbaijan-az-web.pdf)>.

12 Ibid.

Des organisations de droits civils et d'autres ONG ont été fermées ou leur création refusée. Des amendements d'une loi de 2009 ont permis au Gouvernement de mettre les ONG sous contrôle étroit.<sup>13</sup> En avril 2011, Amnesty International a exhorté les autorités à cesser leur répression contre la liberté de réunion, après la violente répression de manifestants à Bakou. Le Comité de la Chambre publique qui a organisé le rassemblement a affirmé qu'au moins 150 personnes avaient été arrêtées dans la rue alors qu'elles étaient en train de manifester contre le Gouvernement. Après le blocage de tous les accès menant au site, des centaines de policiers anti-émeute ont été mobilisés pour arrêter la manifestation, qui avait été organisée par les partis d'opposition à travers Facebook. Plusieurs journalistes ont reçu l'interdiction de photographier ou de filmer les événements, et après la manifestation, de nombreux militants ont été enlevés à leur domicile. Au moins sept personnes ont été reconnues coupables et condamnées, leurs procès se sont déroulés à huis clos et elles n'ont pas eu droit à une défense légale.<sup>14</sup>

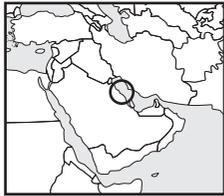
« Le régime actuel d'Azerbaïdjan a une longue histoire dans le domaine des interdictions et des obstacles aux rassemblements publics », a déclaré John Dalhuisen, directeur adjoint d'Amnesty International pour l'Europe et l'Asie centrale. « La réaction des autorités aux manifestations d'aujourd'hui et aux protestations qui ont eu lieu en mars de cette année révèle crûment leur refus catégorique à tolérer toute forme de protestation publique visible. »<sup>15</sup> ■

13 Human Rights House, *A Common Statement on Human Rights in Azerbaijan*, <[humanrightshouse.org/Articles/13209.html](http://humanrightshouse.org/Articles/13209.html)>.

14 Amnesty International, *Azerbaijan Protests Broken up as Riot Police Move in*, (avril 2011), <[www.amnesty.org/en/news-and-updates/azerbaijan-protests-broken-riot-police-move-2011-04-02](http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/azerbaijan-protests-broken-riot-police-move-2011-04-02)>.

15 Ibid.

## L'épuisement de deux ressources, la dégradation de l'avenir



Toute tentative de réaliser un développement durable dans ce royaume insulaire se heurte à l'effondrement proche et inévitable de son approvisionnement en eau. L'utilisation irresponsable de cette ressource non renouvelable et la pollution croissante des affluents en raison de l'industrialisation qui accompagne l'exploitation pétrolière, autre ressource qui s'épuise peu à peu, place Bahreïn au bord de la catastrophe. Face à cette situation où le Gouvernement peine à trouver les réponses adéquates, les inégalités et le malaise social s'approfondissent et s'aggravent.

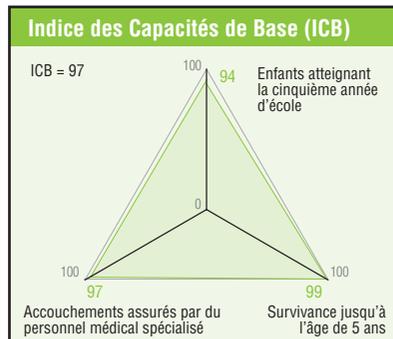
Social Watch Bahrain  
Abdulnabi Alekry

Le Gouvernement de Bahreïn a décidé de réprimer avec une extrême violence les manifestations qui, dans le sillage du printemps arabe, ont eu lieu Place de la Perle à Manama. Celles-ci exigeaient des changements politiques et sociaux et la fin de la monarchie. Malgré la gravité du problème environnemental du pays, les citoyens n'ont pas inclus dans leurs réclamations la garantie d'un développement durable au travers d'une bonne gestion des rares ressources naturelles, lesquelles signifient, littéralement, une question de vie ou de mort. D'après la liste 2011 des pays connaissant des problèmes d'approvisionnement en eau dressée par la société britannique d'analyse de risque Maplecroft<sup>1</sup>, l'État de Bahreïn occupe la première place, suivi du Qatar, du Koweït, de l'Arabie Saoudite et de la Libye. Cela signifie qu'au niveau mondial Bahreïn est la nation qui risque le plus une interruption totale de son approvisionnement en eau à court ou moyen terme.

### Une catastrophe en puissance

La pénurie d'eau constitue le principal problème du pays et le principal obstacle pour son développement durable. Selon l'Indice de pauvreté concernant l'accès à l'eau<sup>2</sup>, un pays souffre de pénurie d'eau si l'approvisionnement annuel par habitant est inférieur à 1 000 mètres cubes. En 2007, l'approvisionnement en eau par habitant à Bahreïn a été de 470,3 mètres cubes<sup>3</sup>. Dans les 665 kilomètres carrés du royaume (correspondant à une superficie inférieure à celle de l'aéroport du roi Fahd chez son voisin saoudien) vivent plus de 1,2 million de personnes, dont la moitié sont des résidents étrangers.

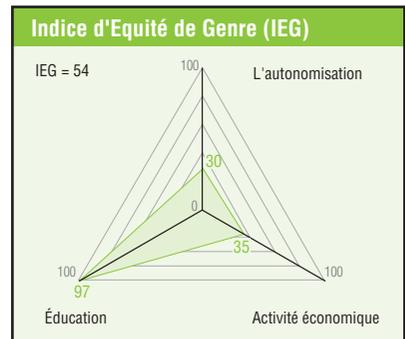
Presque toute l'eau douce consommée dans le pays vient traditionnellement de trois aquifères non-renouvelables situés sous l'île principale de l'a-



chipel (Bahreïn est composé de 32 îles), Dammam étant le principal des trois. Depuis les années 70, le Gouvernement essaie de freiner, sans y parvenir totalement, l'épuisement de ces réserves grâce à la construction d'usines de dessalement d'eau de mer, ou par le biais de diverses campagnes de réutilisation des eaux usées domestiques non contaminées. Durant la Journée mondiale de l'eau en 2010, Rehan Ahmed, expert en environnement de la Commission publique pour la protection des ressources marines, l'environnement et la faune, a admis que, malgré la faiblesse de l'approvisionnement, le citoyen moyen de Bahreïn consomme environ 400 litres d'eau par jour, comparé à la moyenne mondiale qui est de 256 litres, ou de 60 litres au Japon. Le taux de croissance de la consommation de l'eau est de 8 à 10 % annuel, alors que les niveaux des réserves d'eau souterraines sont en baisse<sup>4</sup>.

Seulement pour l'irrigation des cultures, on estime qu'en 1998 la consommation en mètres cubes de l'aquifère de Dammam a été de 204 millions, lorsque les études environnementales estiment que les niveaux raisonnables d'extraction ne devraient pas excéder 100 millions par an, puisque la moyenne des précipitations dans le pays ne dépasse pas 80 mm par an<sup>5</sup>, de loin insuffisantes pour remplacer ce qui est consommé.

Depuis les années 1970 l'un des engagements majeurs du Gouvernement pour stopper l'épuisement des nappes aquifères dans la région a été la



construction d'usines de dessalement d'eau de mer. Le plan a débuté en 1974 et en 2000 le pays possédait quatre usines produisant un total de 276 millions de litres d'eau potable par jour<sup>6</sup>. Si l'on ajoute à cela l'eau prélevée dans les nappes de l'île et celle qui est recyclée pour l'irrigation, la production totale quotidienne est actuellement de 537 millions de litres, et la consommation quotidienne est de 529 millions de litres. Cela signifie que le pays n'a pas de réserves en eau potable. Les projets actuels du Gouvernement impliquent la production croissante d'eau par le biais de nouvelles usines de dessalement, pour atteindre ainsi 916 millions de litres par jour en 2030. L'objectif est d'atteindre des réserves d'eau de 1589 millions de litres, ce qui permettrait au pays trois jours d'approvisionnement en eau en cas d'urgence<sup>7</sup>. Il a été suggéré l'utilisation de l'énergie éolienne pour faire fonctionner les nouvelles usines de dessalement<sup>8</sup>.

Les solutions partielles que le Gouvernement a tenté de mettre en place pour inverser la pénurie d'eau n'ont pas offert les effets escomptés ou ont généré de nouveaux problèmes. En 1977, un ambitieux projet de recyclage des eaux usées pour les rendre utilisables a été mis en place. Pendant des décennies, ce programme a fonctionné en informant le public que l'eau ainsi obtenue était impropre à la consommation humaine et

1 Maplecroft, *Maplecroft index identifies Bahrain, Qatar, Kuwait and Saudi Arabia as world's most water stressed countries*, (25 mai 2011), <[maplecroft.com/about/news/water\\_stress\\_index.html](http://maplecroft.com/about/news/water_stress_index.html)>.

2 Peter Lawrence, Jeremy Meigh y Caroline Sullivan, "The water poverty index: An international comparison", *Keele Economic Research Papers* 2002/19, <[www.keele.ac.uk/depts/ec/kerp](http://www.keele.ac.uk/depts/ec/kerp)>.

3 ChartsBin, *Total Water Use per capita by Country*, <[chartsbin.com/view/1455](http://chartsbin.com/view/1455)>.

4 TradeArabia News Service, *Bahrain Water Consumption Soars*, (23 mars 2010), <[www.tradearabia.com/news/env\\_176867.html](http://www.tradearabia.com/news/env_176867.html)>.

5 A. Bashir et al, *Development of water resources in Bahrain*, <[www.emro.who.int/ceha/pdf/proceedings17-water%20resources%20in%20Bahrain.pdf](http://www.emro.who.int/ceha/pdf/proceedings17-water%20resources%20in%20Bahrain.pdf)>.

6 Global Water Intelligence, "Bahrain to Scale up Desalination Capacity", (octobre 2000), <[www.medrc.org/old\\_site/new\\_content/industry\\_news/sept00/story3.htm](http://www.medrc.org/old_site/new_content/industry_news/sept00/story3.htm)>.

7 E. Baxter, "Bahrain plans to double water production by 2030," *Arabian Business*, (30 mai 2010), <[www.arabianbusiness.com/bahrain-plans-double-water-production-by-2030-271618.html](http://www.arabianbusiness.com/bahrain-plans-double-water-production-by-2030-271618.html)>.

8 WaterLink International, *Wind-powered Desalination for Bahrain*, (8 février 2011), <[www.waterlink-international.com/news/id1687-Windpowered\\_Desalination\\_for\\_Bahrain.html](http://www.waterlink-international.com/news/id1687-Windpowered_Desalination_for_Bahrain.html)>.

elle n'a été utilisée que pour l'irrigation des parcs et jardins. En 2006, Samir Abdullah Khalfan, directeur de la santé publique, a déclaré qu'il ne convenait pas d'amener des enfants ou des personnes en mauvaise santé dans les parcs irrigués de la sorte<sup>9</sup>, au risque de contracter l'hépatite A. Les discussions qui ont suivi ces déclarations ont conduit à la fermeture temporaire de l'usine de traitement, qui a été rouverte peu après, sans que le sujet n'ait été étudié<sup>10</sup>. L'attitude irresponsable avec laquelle les réserves d'eau non renouvelables sont consommées dans l'État de Bahreïn est similaire à celle qui prévaut dans le monde développé vis-à-vis de l'utilisation indiscriminée des réserves de pétrole.

### Alimentation et pétrole

Quatre-vingt-douze pour cent de la surface de l'archipel est déserte et seulement 2,82 % des terres sont arables. En conséquence de quoi la principale source de nourriture du pays est le poisson qui peuple en abondance le golfe persique, mais la pollution de l'industrie pétrolière est en train de dégrader la biomasse marine de la région. La dépendance croissante des importations de produits alimentaires dans une économie basée sur les ressources non renouvelables, constitue un nouveau signal d'alarme vis-à-vis de l'incapacité à développer un développement durable dans le pays.

Le pétrole se trouve dans un grand gisement situé juste en dessous du centre de l'île et qui s'étend jusqu'à sa pointe sud. Bahreïn exporte 22 400 barils de brut par jour, ce qui représente 60 % du PIB. En 2009, les réserves ont été estimées à 124 millions de barils<sup>11</sup>.

Les hauts revenus du pays provenant de l'exploitation des gisements de pétrole incident fortement sur le bien-être général de la population, même si des poches de pauvreté et d'inégalités persistent dans la société. Près de 90 % de la population adulte est alphabétisée et l'espérance de vie à la naissance est de 76 ans. En 2002, les femmes ont obtenu le droit de vote et celui de se présenter comme candidate à une fonction électorale, bien qu'aucune femme ne se soit portée candidate pour le moment. À ce jour, la présence des femmes en politique est encore minime. En 2008, le nombre de chômeurs ne dépassait pas 4 % de la population, mais 85 % de cette quantité était composé de femmes<sup>12</sup>. En 2007, Bahreïn est devenu le premier pays arabe à octroyer des allocations chômage.

### Les effets du développement du tourisme

Depuis l'inauguration du pont roi Fahad en 1986, qui relie l'île principale du pays avec l'Arabie saoudite, le tourisme est devenu une source importante de revenus pour l'État de Bahreïn, couvrant environ 10 %

9 S. Hamada, "Dependent on Desalination, Bahrain Faces Water Conflicts," *The WIP*, (2 mars 2009), <[www.thewip.net/contributors/2009/03/dependent\\_on\\_desalination\\_ba.html](http://www.thewip.net/contributors/2009/03/dependent_on_desalination_ba.html)>.

10 Ibid.

11 GlobalEDGE, *Bahrain: Statistics*, <[globaledege.msu.edu/countries/Bahrain/statistics/](http://globaledege.msu.edu/countries/Bahrain/statistics/)>.

12 Khaleej Times, *85pc unemployed in Bahrain are females*, (4 août 2008), <[www.khaleejtimes.com/darticle.asp?xfile=data/middleeast/2008/August/middleeast\\_August80.xml&section=middleeast&col=>](http://www.khaleejtimes.com/darticle.asp?xfile=data/middleeast/2008/August/middleeast_August80.xml&section=middleeast&col=>)>.

## L'ÉGALITÉ AVANT TOUT

Bien que la majorité de la population de Bahreïn soit chiite, la famille régnante aussi bien que l'élite politique sont sunnites et contrôlent l'État car, administrativement, le pouvoir exécutif exerce une influence plus importante que le pouvoir législatif élu par vote populaire. La législation de Bahreïn empêche que les musulmans chiites occupent des postes au gouvernement, ce qui rend le Parlement impuissant face à cette situation. La minorité sunnite travaille activement contre la communauté chiite en s'assurant qu'elle ait un accès limité aux emplois les mieux rémunérés, aux logements, aux services gouvernementaux et à toute position d'influence, sauf aux victoires électorales.

De plus, des conditions très avantageuses sont offertes aux sunnites d'autres régions d'Asie, comme le Baloutchistan et la Syrie, pour qu'ils s'installent à Bahreïn et contribuent à contrebalancer la différence entre les deux communautés.

Ces inégalités sont à la base de la contestation de Manama du 4 février, qui a débuté officiellement en tant que manifestation de soutien à la révolte égyptienne face à l'ambassade de ce pays. Plus tard, les manifestants ont occupé la Place de la Perle de Manama et ont enduré leurs consignes, exigeant la fin du régime du roi Hamad bin Isa Al Khalifa, au pouvoir depuis 1999. Après plusieurs jours de tension, le 15 février, l'armée a ouvert le feu sur des manifestants, causant un décès et faisant 50 blessés<sup>1</sup>. Malgré cela, les protestations ont continué. En dépit des protestations internationales, les violences se sont poursuivies contre les manifestants. La place de la Perle a été démolie sur ordre du Gouvernement le 19 mars et on a même sollicité l'intervention des forces étrangères d'Arabie Saoudite et des Émirats Arabes Unis pour renforcer la répression.

Enfin, le mouvement de protestation s'est peu à peu amenuisé sans obtenir davantage de concession du Gouvernement. Le romancier Fareed Ramadan, un sunnite qui a soutenu la cause des manifestants, reconnaît que : « Beaucoup de choses ont mal tourné. Le Gouvernement a fait beaucoup d'erreurs. Les dirigeants sunnites ont commis beaucoup d'erreurs, et beaucoup d'erreurs ont été faites Place de la Perle »<sup>2</sup>. La répression du Gouvernement contre les manifestants a provoqué 24 morts, 500 blessés, des centaines de détenus, dont beaucoup d'entre eux auraient été torturés en prison et un nombre indéterminé d'étrangers non sunnites, déportés<sup>3</sup>.

1 Euronews, *L'armée du Bahreïn ouvre le feu sur la foule*, (19 février 2011), <[es.euronews.net/2011/02/19/el-ejercito-de-barein-dispara-contra-la-multitud/](http://es.euronews.net/2011/02/19/el-ejercito-de-barein-dispara-contra-la-multitud/)>.

2 C. Murphy, "Why the protest movement in Bahrain failed," Globalpost, (5 avril 2011), <[www.globalpost.com/dispatch/news/regions/middle-east/110404/bahrain-protests-unrest](http://www.globalpost.com/dispatch/news/regions/middle-east/110404/bahrain-protests-unrest)>.

3 A. Sambidge, "Bahrain minister says 24 people dead in uprisings," *Arabian Business*, (29 mars 2011), <[www.arabianbusiness.com/bahrain-minister-says-24-people-dead-in-uprisings-390813.html](http://www.arabianbusiness.com/bahrain-minister-says-24-people-dead-in-uprisings-390813.html)>.

du PIB<sup>13</sup>. La législation islamique relativement plus souple que celle de ses voisins, la vie nocturne plus mouvementée et une vie culturelle plus libérale, font de la capitale du pays, Manama, le centre de divertissement de la région. L'impact culturel de cette invasion de visiteurs en quête d'amusement a mené en 2009 à une légifération rendant les lois sur l'alcool et sur d'autres activités récréatives plus sévères. Selon le député Adel Maawdah, l'un des promoteurs de la loi : « Je suis désolé de le dire, mais l'État de Bahreïn est devenu le bordel du Golfe et notre peuple est très mécontent de cela. Non seulement nous sommes opposés à l'alcool, mais aussi à ce qu'il entraîne : la prostitution, la corruption, la drogue et le trafic d'êtres humains »<sup>14</sup>.

L'essor du tourisme dans le pays explique des extravagances telles que les excès architecturaux de la capitale, le circuit de F1 où se tient le Grand Prix de Bahreïn et, incroyablement, la quantité de parcs aquatiques dans un pays où la soif vous guette au coin de la rue.

13 Yaroslav Trofimov, "Upon Sober Reflection, Bahrain Reconsiders the Wages of Sin," *The Wall Street Journal*, (10 juin 2009), <[online.wsj.com/article/SB124450701841896319.html](http://online.wsj.com/article/SB124450701841896319.html)>.

14 Ibid.

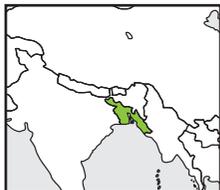
### Conclusion

L'État de Bahreïn entrera bientôt en crise lorsque ses réserves d'eau et de pétrole seront épuisées. Selon les dires du vice-président des affaires académiques de l'Université du Golfe Persique, Waleed Al Zubari, « la plupart de notre eau est utilisée sans savoir ce qui se passera quand elle sera épuisée. Nous devons contrebalancer les avantages immédiats que nous procurons l'utilisation de cette eau par rapport à l'impact à long terme »<sup>15</sup>.

Toutefois, lorsque des manifestations ont éclaté en février 2011 dans le sillage du « printemps arabe », les réclamations des manifestants ne réclamaient pas de meilleures réglementations pour l'environnement ou une plus grande préoccupation du Gouvernement pour l'avenir de la nation, sinon qu'ils exigeaient davantage de libertés sociales et politiques et en particulier la fin de la discrimination de la part de la minorité sunnite au pouvoir à l'encontre de la majorité chiite (voir encadré). ■

15 TradeArabia, *Water demand 'threatens Bahrain's future*, (9 février 2010), <[www.tradearabia.com/news/ENV\\_174596.html](http://www.tradearabia.com/news/ENV_174596.html)>.

## Moins durable, plus vulnérable



Très peu de pays se trouvent aussi affectés par le changement climatique que le Bangladesh, qui n'émet pourtant qu'une quantité minimale de carbone dans l'atmosphère. De plus, les efforts fournis par le Gouvernement pour aborder la durabilité ont été insuffisants. Les sujets gravitant autour de l'environnement comme la surpopulation et la dégradation des conditions de vie dans les villes principales ne sont pas abordés. Les migrants climatiques déstabilisent une économie qui, n'étant déjà pas durable, fait de ce pays l'un des plus vulnérables à la pénurie d'aliments et aux catastrophes naturelles.

Unnayan Shamannay

Md. Akhter Hossain, Chercheur

EquityBD

Rezaul Karim Choudhury, Modérateur en chef

Shamannay

Suzana Karim, Chercheur associé

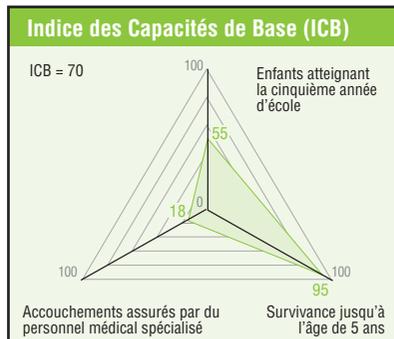
Dix-neuf ans après la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 il est temps de revisiter ses principes. Le deuxième principe signale que : « Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement, et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommages à l'environnement dans d'autres États ou dans des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale ». L'impact du changement climatique sur le Bangladesh est évident, et il provient en définitive du mauvais usage des ressources naturelles par les pays développés, auxquels il correspond d'offrir une compensation.

Le principe n° 8 établit que « Afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les États devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées ». Cependant, les styles de vie des pays développés s'appuient sur l'emploi de combustibles fossiles et sont donc fondés sur un « mode de production non viable ». Les ressources d'hydrocarbures non seulement sont limitées, mais elles sont aussi l'une des causes principales de la dégradation environnementale et du changement climatique. Les responsables des politiques des pays développés n'ont pas su limiter les émissions, ni proposer des modèles alternatifs de production durable et des modes de vie visant l'égalité des droits environnementaux de tous les habitants de la planète.

### Une économie non durable

Le pays a atteint ces dernières années de nombreux objectifs de développement. Par exemple :

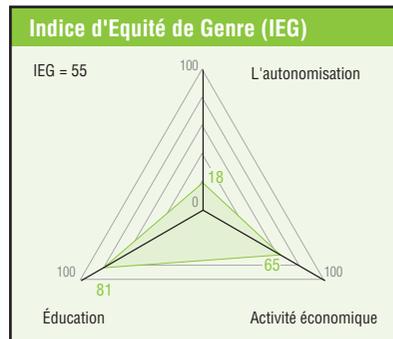
- Le revenu *per capita* s'est accru, atteignant 780 USD en 2011<sup>1</sup>.



- L'inscription à l'école primaire a atteint 90% au cours des dernières décennies<sup>2</sup>.
- Le taux de mortalité infantile a baissé, passant de 71,66 % en 2000 à 50,73 % en 2011<sup>3</sup>.
- L'espérance de vie a augmenté, passant de 50 ans à plus de 65 ans au cours des 20 dernières années<sup>4</sup>.
- Les exportations ont plus que triplé entre 1998 et 2010, passant de 5,1 milliards d'USD à 16,24 milliards d'USD<sup>5</sup>.

Mis à part ces succès, le Gouvernement intérim de Fakhruddin Ahmed (2007-09) suivit un modèle non durable inapte à améliorer la sécurité alimentaire. Ses mesures adultératrices, par exemple, incitèrent de nombreux importateurs et commerçants à interrompre l'importation et la distribution d'aliments<sup>6</sup>. De plus, le Gouvernement a fait de la Garde des frontières du Bangladesh (force de sécurité paramilitaire appelée autrefois « les Bangladesh Rifles ») la seule distributrice d'aliments subventionnés aux personnes démunies, malgré ses innombrables antécédents de corruption (dans la contrebande surtout) et son manque d'expérience en la matière.

Après qu'une série de subventions rende l'emploi des pesticides et des fertilisants plus abordable, l'abus



de ces produits chimiques a non seulement réduit la fertilité des terres mais il a également menacé la santé de l'Homme<sup>7</sup>. La politique du Gouvernement s'avère clairement non durable, puisqu'elle viole les préceptes de la planification à long terme et qu'elle ignore le rapport évident entre les fertilisants, l'épuisement du sol et son érosion. Cette orientation impropre est particulièrement cruelle dans un pays aussi vulnérable aux catastrophes naturelles et au changement climatique que le Bangladesh. Si ces politiques ne changent pas dans les années à venir, elles ne feront qu'empirer les conditions de vie déjà déplorables du peuple bengali.

### Menaces environnementales

La surpopulation est la cause principale de la dégradation environnementale<sup>8</sup> et de l'épuisement des ressources<sup>9</sup>. Les menaces visent la déforestation et l'érosion du sol ; le manque d'eau potable qui est dû surtout à la masse de population, à l'inadaptation du système d'épuration, et à la propagation des contaminants non traités<sup>10</sup>. Même à Dhaka, la capitale, la distribution continue d'eau fait défaut. Dans certains quartiers, l'eau n'est disponible que de deux à quatre heures par jour ; à la saison sèche, de janvier à mars, les coupures d'eau sont fréquentes<sup>11</sup>. En 1993, des chercheurs ont découvert que les eaux souterraines du pays (source d'eau potable pour 97 % de la population rurale) étaient polluées de façon naturelle par de l'arsenic ; malgré les efforts du Gouvernement, plus de 70 millions de personnes en 2008 buvaient encore de

7 Ibid.

8 Encyclopedia of the nations, *Bangladesh - Environment*, (2011).

9 DiscoveryBangladesh, *Bangladesh: Environmental Issues*, (2011).

10 Encyclopedia of the nations, *Bangladesh - Environment*, (2011).

11 Wikipedia, *Water supply and sanitation in Bangladesh*.

1 Priyo, *Per-capita income rises to \$780 as GDP growth defies recession*, (1er juillet 2011).

2 Trading Economics, *Total enrollment; primary (% net) in Bangladesh*, (2011); Trading Economics, *School enrollment; primary; female (% gross) in Bangladesh*, (2011).

3 Index Mundi, *Demographics: Infant mortality rate Bangladesh*, (2011).

4 Trading Economics, *Life expectancy at birth; total (years) in Bangladesh*, (2011).

5 Ibid.

6 Auteur anonyme, "The impending food crisis in Bangladesh", in D.Hulme, *Food insecurity in Bangladesh: the other crisis*, (University of Manchester, Ending world poverty, 2007).

l'eau qui dépassait les valeurs limites permises<sup>12</sup>. L'eau résiduelle à la superficie est souvent souillée par les excréments humains, ainsi que par les déchets urbains et industriels. Le système d'égouts reste insuffisant, le pays ne possédant qu'une seule usine d'épuration.

### Un enfer urbain

La migration des zones rurales vers les zones urbaines pose un des plus gros problèmes du pays ; chaque année, 500 000 personnes supplémentaires arrivent à Dhaka. La ville n'a pas une infrastructure suffisante pour accueillir ses résidents actuels, presque 45 % d'entre eux habitent dans des bidonvilles ou dans des quartiers où les conditions de vie ne réunissent pas les exigences d'habitabilité requises<sup>13</sup>. Cette migration est principalement due aux catastrophes naturelles, à savoir, la sécheresse, les inondations, les cyclones, la perte de terres agricoles par l'érosion des rivières et l'absence d'un marché du travail viable dans les zones rurales<sup>14</sup>. Rares sont les émigrants qui améliorent leurs conditions de vie dans les villes : le revenu des ménages moyen dans les zones urbaines représente à peine 1 USD par jour<sup>15</sup>.

Cette situation insoutenable prend sa source dans l'absence d'efforts habituel en faveur du développement durable et de planification à long terme. Au cours des vingt dernières années, les gouvernements ont négligé la production agricole et mis en œuvre quelques rares mesures destinées à planifier ou à contrôler la croissance urbaine. Ils ont de plus encouragé la centralisation, se sont désintéressés du développement rural et ne sont pas arrivés à multiplier les opportunités dans des villes autres que la capitale. Cela se traduit par une accentuation du déséquilibre géographique des recettes : Dhaka contrôle environ 70 % de l'offre monétaire du pays et attire presque 60 % de l'investissement total<sup>16</sup>. Le Gouvernement a introduit quelques mesures pour donner de l'élan à la production agricole, mais il n'a pas encore abordé le sujet de l'urbanisation, pourtant impérieux. Dhaka, à vrai dire, devient un enfer urbain. La pollution atmosphérique, provoquée en grande partie par les autobus et les camions, s'intensifie. Une foule de gens déambule dans les rues, formant une marée humaine, tandis que les crimes et la violence ne font que croître.

### Recommandations

Il devient impérieux d'aborder les droits des migrants climatiques énoncés dans la Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Un nouvel organisme de l'ONU doit être constitué afin d'administrer la réhabilitation de ces droits. L'article 13 de la Déclaration de Rio décrète l'obligation de donner une indemnisation en cas d'effets néfastes dus à la pollution ou aux dommages causés à l'environnement ; le nouvel organisme peut agir en tant que coordinateur pour gérer le fonds de compensation.

Si l'on croit que tous les citoyens du monde ont droit aux aliments, un nouvel ordre alimentaire mon-

## CHANGEMENT CLIMATIQUE : À QUI REVIENT CE COMPTE ?

Le Bangladesh est responsable de moins d'un cinquième de 1 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales<sup>1</sup>. Cependant, d'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), c'est également un des pays les plus vulnérables à ses nuisances<sup>2</sup>. Dans les prochaines décennies on prévoit que ces effets nuisibles incluront des conditions climatiques extrêmes (par exemple, des cyclones tropicaux), un accroissement des précipitations, de la sédimentation et des températures moyennes; le débordement des rivières; l'érosion côtière; la fonte de la calotte glaciaire de l'Himalaya; et la hausse du niveau de la mer. Le Bangladesh serait menacé par chacune de ces catastrophes.

Le PNUD signale que le Bangladesh est davantage enclin aux cyclones tropicaux. Par exemple, le cyclone Aila qui ravagea le pays le 25 mai 2009, emportant avec lui de grandes quantités de terre, surtout dans les îles longeant la côte, provoqua le déplacement de plus de 400.000 personnes<sup>3</sup>. Selon le Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO), près de 40.000 personnes furent émigrer de la région de Khulna, 30.000 de Paikgacha, 18.000 de Dacope et 12.000 de Batiaghata upazila. Certaines personnes des zones côtières émigrèrent vers les pays voisins, en Inde par exemple<sup>4</sup>.

Le changement climatique réduira la production agricole et mènera à une pénurie certaine d'eau potable, compromettant ainsi la capacité du pays à élever la croissance économique et à éradiquer la pauvreté<sup>5</sup>. Dans le pire des cas, la hausse du niveau de la mer déplacera des millions de personnes, à moins de fortifier les polders côtiers existant et d'en construire de nouveaux. Il est primordial que le gouvernement se prépare à ces défis et qu'il s'attache à penser et à planifier à long terme<sup>6</sup>.

1 M.A.Hossain, "Bangladesh: more poverty, vulnerability and food insecurity," («Bangladesh: plus de pauvreté, de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire»), *Social Watch Report 2010*, (Rapport de Social Watch 2010. Montevideo: 2010), p.66.

2 M.L.Parry et al. (eds), *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (New York: Cambridge University Press, 2007), (Contribution du IIe Groupe de Travail pour le Quatrième rapport d'évaluation du Panel Intergouvernemental sur le Changement climatique. Nueva York. Presses de l'Université de Cambridge, 2007).

3 Voir: <wapedia.mobi/en/Cyclone\_Aila>

4 P. Gain, "Aila, Shrimp and failed mud walls", *The Daily Star* 3, n° 1 (janvier 2010).

5 Hossain, op cit.

6 Ibid.

dial doit être élaboré pour remplacer l'ordre alimentaire mondial actuel fondé sur le marché et qui ne fait qu'accroître la faim dans le monde.

Les pays développés sont historiquement responsables des dommages climatiques ; c'est particulièrement évident dans le cas du Bangladesh, car ce pays est responsable d'une partie infime des émissions mondiales de carbone, par contre il subit bien plus de dommages dus au changement climatique que les pays qui contribuent le plus à l'effet de serre. Comme l'énonce clairement le principe n° 9 de la Déclaration de Rio, les pays développés doivent atténuer l'impact négatif du changement climatique en développant des technologies durables et respectueuses de l'environnement, et en les diffusant aux pays en voie de développement ou aux pays les moins développés.

### Fonds pour le changement climatique

Le Gouvernement du Bangladesh a établi deux organismes pour épauler économiquement la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action du Bangladesh sur le Changement climatique (BCCSAP, selon son sigle en anglais) visant des mesures à moyen et long terme. Ces deux institutions sont le Fonds de Résilience au changement climatique du Bangladesh (BCCRF) et le Fonds Fiduciaire du Bangladesh pour le changement climatique.

Le BCCRF tire ses ressources des contributions de quatre donateurs principaux : Le Royaume-Uni

(avec un apport de 94,6 millions d'USD), le Danemark (1,8 millions d'USD), la Suède (13,6 millions d'USD) et l'Union européenne (11,7 millions d'USD). La Suisse a apporté 3,8 millions d'USD. Les accords du BCCRF se sont parfaits dans un Guide de mise en œuvre après un large débat entre le Gouvernement et les donateurs.

Financer le changement climatique est un grand défi pour un pays comme le Bangladesh dont la base économique est faible. Le financement alloué par le Gouvernement au BCCRF est puisé de l'investissement dans d'autres secteurs importants, tels que la santé, l'assainissement, l'éducation et la pauvreté.

### En définitive

Depuis de graves inondations jusqu'à une fonte rapide de la calotte glaciaire de l'Himalaya, les menaces liées au changement climatique que doit affronter le Bangladesh sont graves et imminentes. Les atténuer et promouvoir le développement durable demande une action décisive du Gouvernement gérée à travers un programme à long terme. Certes, ces efforts seront onéreux, surtout pour un pays aussi pauvre, mais les pays développés qui ont été les principaux responsables du changement climatique ont l'obligation – exprimée dans la Déclaration de Rio de 1992 – d'aider les pays comme le Bangladesh à affronter ses impacts. Si le Gouvernement promulgue un plan plausible de développement durable à long terme, il sera plus difficile pour les pays développés de continuer à ignorer cette obligation. ■

12 Ibid.

13 A.Khan, "Migration to Dhaka", *The Daily Star*, (26 septembre 2009).

14 Ibid.

15 Ibid.

16 Ibid.

## Revendication d'une justice climatique pour tous



Les politiques environnementales en vigueur en Belgique laissent fort à désirer. Le pays relèvera dans un avenir immédiat des défis importants relatifs au changement climatique, entre autres la hausse des températures et la modification profonde de la distribution annuelle des pluies, mais il ne tient pas compte des engagements pris par la communauté internationale. Le dialogue entre les trois régions du pays, le secteur industriel et la société civile a été rompu et il ne pourra se renouer qu'à travers de fortes campagnes de sensibilisation sur les problèmes urgents qui menacent l'environnement et qui mettent en péril le bien-être de la société.

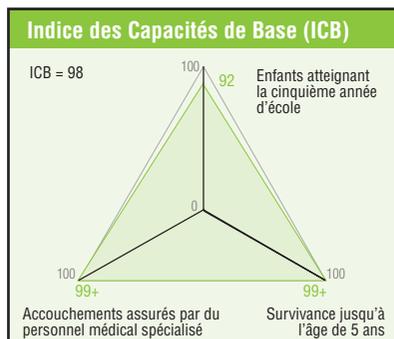
CNCD-11.11.11  
Nicolas Van Nuffel

Entre 1993 et 1997 la Belgique a institué un Conseil fédéral du développement durable, formé par des représentants du patronat, des syndicats, de différentes ONG et de la communauté scientifique<sup>1</sup>, l'ensemble des ministres fédéraux et les différents gouvernements régionaux étant également représentés en qualité d'observateurs. Dans le cadre d'une forte tradition de concertation sociale, la Belgique n'a pas su faire le pas entre la mécanique institutionnelle et la mise en œuvre réelle d'une politique volontariste en faveur du développement durable.

Le défi du changement climatique, ainsi que ses implications socio-économiques et environnementales de vitale importance, en sont la preuve. On pourrait évidemment argumenter que l'impact du réchauffement mondial touchera moins la Belgique que les pays en développement ou ceux qui ont des économies plus faibles, mais il est indéniable aussi que ses conséquences ne seront pas négligeables. Ces retombées dépendront de l'ampleur, de l'orientation et de la célérité à laquelle seront mises en pratique ces mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à combattre les impacts des changements en cours.

### Chaleur, pluie, extinction et inégalité sociale

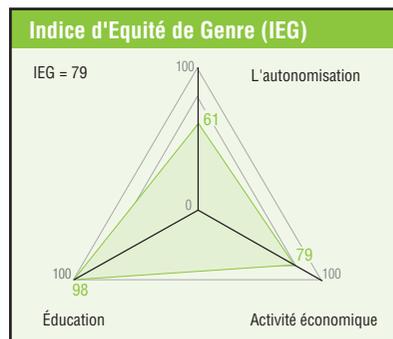
Selon le rapport codirigé par le professeur Van Ypersele, vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et par Philippe Marbaix, les températures en Belgique pourraient s'élever jusqu'à 4,9 °C en hiver et 6,6 °C en été, au cours du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cela aura de graves conséquences sur l'environnement, entre autres une perte importante de la biodiversité<sup>3</sup>. Quant à l'impact sur les ressources en eau, « les projections pour l'évolution des précipitations d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle montrent une augmentation comprise entre 6 et 23 % pour l'hiver [...] et une baisse (en été) allant jusqu'à 50 % »<sup>4</sup>.



Ces perturbations pluviométriques pourraient avoir de graves répercussions sur l'économie du pays, comme celles qu'engendre la multiplication de phénomènes extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. De plus, ces catastrophes, associées à l'élévation des températures, auront un fort impact sur la santé de la population ; en effet, la prolifération des vagues de chaleur accroîtrait la mortalité et la morbidité du pays<sup>5</sup>.

La Belgique dispose a priori des moyens nécessaires pour affronter ces conséquences négatives, surtout parce que d'autres effets à caractère positif pourraient – en partie – compenser l'étendue des dégâts. Par exemple, on s'attend à une hausse de la productivité agricole, particulièrement dans le cas de certaines cultures (dont le blé), à condition toutefois que les températures n'augmentent pas de plus de 3 °C<sup>6</sup>. Cependant, les conditions pour affronter ces changements ne sont pas les mêmes pour toute la population : « L'impact réel des changements climatiques sur la santé d'une population dépend largement de sa vulnérabilité, qui dépend elle-même beaucoup du niveau de vie, de l'accès aux soins, et de la capacité de cette population à s'adapter à de nouvelles conditions climatiques »<sup>7</sup>.

De toute façon, le réchauffement mondial n'est pas le seul défi environnemental auquel devra faire face la Belgique dans un avenir proche. Étant donné que les ressources énergétiques domestiques sont limitées à l'énergie nucléaire et au petit secteur (en hausse cependant) des sources d'énergie renouvelables, la Belgique est devenue extrêmement dépen-



dante de l'importation de combustibles fossiles, par exemple du gaz importé de Hollande, de Norvège et d'Algérie<sup>8</sup>. C'est pourquoi l'épuisement de ces ressources pourrait avoir pour conséquence de faire grimper les prix de l'énergie à des taux insoutenables pour les populations de moindre pouvoir d'achat.

### L'obstacle de la complexité institutionnelle

Le développement durable ne peut être analysé si ce n'est d'un point de vue international. Le Sommet de Rio 1992 sur les changements climatiques a établi le principe des responsabilités partagées mais différenciées entre les pays les plus industrialisés et les plus polluants et les pays les moins développés. La Belgique, qui intègre la liste des pays devant réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a continué d'en émettre des quantités alarmantes sans pour autant instaurer de programmes visant à réduire ces émissions. De fait, dans le débat européen sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'après 2012, la Belgique se semble se trouver paralysée par ce défi. Tandis qu'un certain nombre de pays de l'Union européenne se prononçaient en faveur du passage unilatéral vers une réduction de 30 % des gaz à effet de serre, la Belgique, pour sa part, n'a pris aucune décision claire à ce sujet.

À cet égard, la complexité institutionnelle de la Belgique n'est pas un facteur positif. Étant donné que l'environnement est un domaine partagé entre l'État fédéral et les trois régions (les Flandres, la Wallonie et Bruxelles), ces quatre institutions doivent arriver systématiquement à un accord pour pouvoir adopter

1 <www.belspo.be/fr/docfd/FR/conseil.html>

2 Philippe Marbaix et Jean-Pascal van Ypersele, *Impact des changements climatiques en Belgique* (Bruxelles, Greenpeace, 2004), <www.astr.ucl.ac.be/users/marbaix/impacts/docs/ImpactsGPvF-HR-FR.pdf> (version française)

3 Ibid.

4 Ibid.

5 Ibid.

6 Ibid.

7 Ibid.

8 Commission européenne, *Belgium Energy Mix Fact Sheet*, <ec.europa.eu/energy/policy/doc/factsheets/mix/mix\_be\_en.pdf>

une position commune dans les débats internationaux. Or, en ce qui concerne le problème concret de la réduction des émissions, l'absence d'un accord favorise les vetos *de facto* exercés contre les propositions désireuses au moins de faire avancer le débat et d'assumer sérieusement les engagements pris.

La Belgique garde donc une attitude expectative lors des débats internationaux et européens sur les réductions des émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à maintenir l'ensemble de l'Europe en deçà des engagements recommandés par la communauté scientifique.

Malheureusement, la société civile n'est pas unanime pour exiger l'acceptation de ces recommandations. Ainsi, la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) exerce un lobby intense contre toute tentative de révision unilatérale à la hausse des engagements de l'Europe et, par conséquent, de ceux de la Belgique. Dans une note publiée peu avant la Conférence de Cancún, la FEB estimait que : « l'Europe est bien seule avec ses engagements unilatéraux pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il vaudrait mieux que cela ait un impact négatif sur sa compétitivité. [...] À ce stade, le monde belge des entreprises n'est pas favorable à un relèvement de l'objectif de réduction à 30 % car les conditions définies par l'UE ne sont pas remplies »<sup>9</sup>.

Mais est-il vrai que ces conditions ne sont pas remplies ? Une étude du Climate Action Network-Europe publiée en février 2011 montre que la Belgique pourrait perdre de grandes sommes d'argent si l'Europe refusait de passer à 30 % de réduction des émissions. Elle perdrait ainsi 2,8 milliards d'USD en revenus de la vente aux enchères des droits d'émission, ainsi que 1,26 milliard d'USD d'économie dans le domaine sanitaire<sup>10</sup>.

Qui plus est, investir dans la transformation du modèle économique et énergétique de la Belgique se solderait également par un impact positif à long terme sur l'économie belge. Il est clair que cette transformation exigerait des adaptations pour certains secteurs émettant beaucoup de gaz à effet de serre, tels que la sidérurgie ou l'industrie automobile, et que ces adaptations devront s'accompagner de fortes mesures sociales, mais elles sont incontournables.

## LEÇONS TIRÉES DE FUKUSHIMA

La catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon – la plus grave depuis Tchernobyl –, qui a suivi le tremblement de terre et le tsunami du 11 mars 2011, a amené plusieurs gouvernements dans le monde à reconsidérer leurs programmes de génération d'énergie nucléaire. Emboitant le pas à l'Allemagne qui a décidé d'abandonner progressivement son programme nucléaire entre 2011 et 2020, le Gouvernement belge a annoncé qu'il comptait réduire de façon significative à l'horizon 2015 la production d'énergie nucléaire.

Cet engagement inclut la fermeture de deux réacteurs dans la ville de Doel et un autre dans la centrale atomique de Tihange. Ces trois unités font partie des centrales opératives les plus vétustes du pays. Les réacteurs restants seront graduellement fermés au cours des dix prochaines années, jusqu'à l'arrêt total de la production nucléaire en 2025.

Les dates proposées, néanmoins, ont été qualifiées de « souples » par l'administration actuelle. En même temps, tant que les objectifs de fermeture ne sont pas atteints, le Gouvernement propose de considérer l'énergie nucléaire comme une source « provisoire » d'approvisionnement, et manifeste son engagement à redoubler ses efforts vis-à-vis du développement et de la mise en marche de sources alternatives d'énergie. Il a également été question d'instaurer un système d'impôts grevant plus fortement l'énergie nucléaire, de façon à promouvoir la recherche de sources alternatives<sup>1</sup>.

1 Jonathan Benson, "First Germany, now Belgium: nuclear energy to be phased out by 2015", *Natural News*, (4 novembre 2011), <[www.naturalnews.com/034059\\_nuclear\\_energy\\_Belgium.html](http://www.naturalnews.com/034059_nuclear_energy_Belgium.html)>.

### La résistance au changement

Les changements climatiques et les mesures à prendre pour y faire face sont donc un excellent indicateur de l'engagement de la Belgique dans la voie du développement durable. Ce ne sont cependant pas les seules, loin de là. Des mesures tendant à améliorer l'accès au logement et le redéveloppement des transports publics doivent être mises en place. Elles sont menées de concert par les mouvements sociaux et environnementaux, mais la réponse des hautes sphères de la décision politique se fait attendre. Ces mesures contribuent également au bien-être collectif de l'humanité puisqu'elles réduisent les émissions polluantes, en particulier les gaz à effet de serre, et elle permettraient de lutter contre les inégalités en réduisant les coûts pour les usagers à faible revenu et en développant une offre de qualité pour les transports alternatifs à l'automobile.

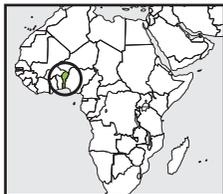
Ce ne sont pas les propositions qui manquent sur les bureaux des décideurs politiques, et la

Belgique est un pays de collaborations multiples entre les mouvements nord-sud, les ONG environnementales, les mouvements des agriculteurs et les syndicats pour développer des alternatives au modèle actuel. Or, force est de constater que la résistance au changement est encore très forte dans bien des secteurs de la société. C'est pourquoi il ne suffit pas d'interpeller les décideurs, il faut aussi lancer des campagnes adressées au public en général. Celles-ci doivent permettre de lui faire prendre conscience de l'impact social et environnemental et de lui montrer qu'un modèle alternatif est possible. Ce modèle doit encore être défini, mais il est évident qu'il devra respecter davantage les droits de la population, ainsi que ceux des peuples les moins favorisés. Voilà pourquoi en 2011 une campagne réunissant les ONG et les syndicats sera lancée dans le but de renforcer cette prise de conscience à tous les niveaux de la population, sous la bannière : « justice climatique pour tous ! ». ■

9 Fédération des Entreprises de Belgique, *Politique climatique internationale et européenne : état de la question et défis actuels*. Bruxelles, 21 octobre 2010, <[vbo-feb.be/media/uploads/public/\\_custom/NoteClimatCA\\_21102010.pdf](http://vbo-feb.be/media/uploads/public/_custom/NoteClimatCA_21102010.pdf)>.

10 Climate Action Network Europe, *30%. Why Europe Should Strengthen its 2020 climate action*. Bruxelles, février 2011.

## Sans dialogue ni planification il n'y a pas de développement durable



Le Gouvernement n'a pas été en mesure de mettre en place un modèle de développement basé sur la planification à long terme. L'économie décroît et les inégalités augmentent à un rythme alarmant, mais le Gouvernement gaspille le budget en publicité ou continue à multiplier les fonctionnaires. Les catastrophes naturelles qui affectent l'agriculture, et la santé et l'éducation de la population, mettent en exergue le manque de prévision. Les progrès obtenus jusqu'à présent, tels qu'un meilleur accès à l'eau potable et un système d'assurance maladie, sont insuffisants. La mise en place d'un modèle de développement durable se fait de plus en plus pressante.

**Social Watch Bénin**  
Dieudonné Houinsou  
Hugette Dossa  
Hypolyte Fallade

Le Gouvernement n'est pas parvenu à mettre en place un modèle de développement durable. Négligeant le dialogue entre les différents secteurs de la société et faisant preuve d'un manque notable d'engagement pour promouvoir la transparence et éradiquer la corruption, ses stratégies pour faire face aux problèmes économiques et environnementaux révèlent une absence de planification à long terme et sont, non seulement incomplètes du point de vue du développement durable (puisqu'elles ne tiennent pas compte des problèmes environnementaux ou sociaux), mais aussi tout simplement vouées à l'échec.

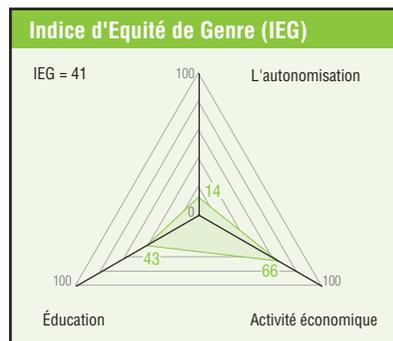
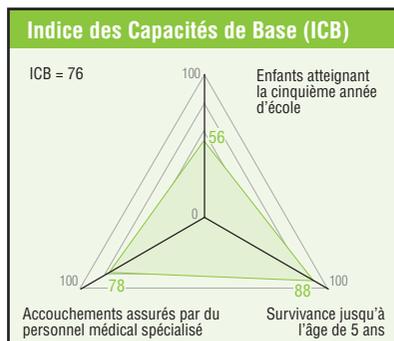
Par exemple, le taux de croissance de l'économie du Bénin est passé de 5 % en 2008 à 3 % en 2010<sup>1</sup>. Les effets de la crise financière mondiale ont été ressentis surtout à cause de la baisse des exportations et de la recette fiscale, et on constate de grandes disparités entre les différents départements du pays, avec une différence particulièrement sensible entre l'Alibori, le département le plus pauvre et le département du Littoral, le plus riche<sup>2</sup>.

### Fonction publique

Ces dernières années il y a eu une augmentation notable du nombre de fonctionnaires<sup>3</sup>. Cette augmentation peut s'expliquer, entre autres, par l'absence d'une politique salariale adéquate en dehors des emplois publics, mais aussi par l'extrême politisation du Gouvernement qui ne stimule pas la création de nouveaux emplois dans le secteur privé. Cela a également des implications sur les dépenses publiques croissantes, avec un État qui n'hésite pas à utiliser ses fonds à des fins de propagande ou à multiplier les postes dans les divers ministères.

### Prévoir les catastrophes naturelles

Le Gouvernement a également fait preuve d'un manque de planification et de prévision à l'égard



de l'environnement et des catastrophes naturelles. Entre juillet et octobre 2008, de fortes pluies ont causé des crues et des inondations en Afrique occidentale ; le Bénin a été l'un des pays les plus touchés, avec au moins 150 000 personnes déplacées et un risque important de choléra, de méningite et de fièvre jaune<sup>4</sup>. En outre, les inondations ont causé la perte de récoltes entraînant, de ce fait, une menace d'insécurité alimentaire.

En septembre 2010, cette situation s'est répétée avec la crue anormale des rivières Oueme et Niger. Parmi les dégâts causés par ces inondations on compte des centaines de maisons et d'écoles endommagées, des milliers de personnes sans abri, la destruction de nombreuses hectares de cultures, la mort du bétail et la propagation de maladies. Les victimes ont été logées dans des écoles et il a fallu attendre fin novembre pour que l'eau se retire et que les gens puissent rentrer chez eux.

Ces catastrophes ont eu un profond impact sur l'éducation. Les routes d'accès aux écoles ont disparu ou ont été inondées. Selon le rapport du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (UNOCHA Bénin) publié en novembre 2010, les inondations ont affecté plus de 425 écoles à travers tout le pays et plus de 91 000 élèves ont été touchés dans la mesure où leurs écoles ont été détruites ou le matériel pédagogique a été emporté par la crue<sup>5</sup>.

La réponse du Gouvernement a été insuffisante. Il a offert aux victimes une aide de 20 millions de francs CFA (42 944 USD) consistant en moustiquaires imprégnées d'insecticide, médicaments et vêtements. Ultérieurement il a été nécessaire de recourir à l'aide internationale pour aider les victimes, alors qu'il est devenu évident que l'initiative du Gouvernement avait négligé d'autres besoins fondamentaux des personnes touchées, à tel point que beaucoup d'entre elles ont été forcées de vendre les marchandises provenant du plan d'aide pour pouvoir subsister. Par ailleurs, la tâche de distribution des dons provenant du secteur privé et de l'aide gouvernementale aux victimes a été assignée aux autorités, sans tenir compte des organisations de la société civile, telles que Social Watch. De plus, quelques observateurs ont dénoncé des manœuvres de détournement de fonds et des irrégularités dans la gestion des aides et des dons.

### Le changement climatique

Il existe un large consensus au sein de la communauté scientifique affirmant que le changement climatique augmente le risque de ce type de catastrophes. L'importance de l'activité humaine (par exemple, l'émission de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle) est aussi fermement établie comme un facteur aggravant du réchauffement climatique. Le Bénin est l'un des pays qui libèrent le moins de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, avec des émissions qui variaient entre 0,3 et 0,6 tonnes par personne en 2005, soit un total de moins de 2,6 millions de tonnes pour toute l'année. Les pays les plus pollueurs – les États-Unis, la Chine, la Russie, le Brésil – ont atteint des niveaux allant jusqu'à 69 tonnes par personne avec des chiffres globaux allant jusqu'à 7,2 milliards

1 Index Mundi, "Benin Economy Profile 2011", <[www.indexmundi.com/benin/economy\\_profile.html](http://www.indexmundi.com/benin/economy_profile.html)>.

2 Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), *Bénin*, <[www.sdc.admin.ch/en/Home/Countries/West-Africa/Benin](http://www.sdc.admin.ch/en/Home/Countries/West-Africa/Benin)>.

3 BBC News, "Public Sector Growth Accelerating".

4 World Health Organization, *Floods in West Africa raise major health risks*, (19 août 2008), <[www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr28/en/index.html](http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr28/en/index.html)>.

5 UNOCHA Bénin, "Benin Floods Situation Report," 8, no.4 (novembre 2010), <[reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A793C314A84DD041852577D1006AB93F-Full\\_Report.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A793C314A84DD041852577D1006AB93F-Full_Report.pdf)>.

de tonnes<sup>6</sup>. Il est donc clair que les pays ayant les économies le plus pauvres sont ceux qui paient le prix de l'activité polluante des pays les plus développés.

D'autre part, à mesure que le changement climatique s'aggrave les inondations deviendront un problème chronique et il faudra consacrer plus d'efforts à la planification à long terme. Un des principaux défauts du Gouvernement est précisément l'absence de vision à long terme. Pour cette raison, on peut facilement prédire que le Bénin devra surtout relever le défi inhérent aux changements climatiques. Il faut non seulement trouver un moyen de prévoir les futures crues des fleuves afin de minimiser le plus possible les dégâts, mais il faudra aussi chercher de nouvelles stratégies pour améliorer la production agricole tout en réduisant l'impact environnemental et social.

L'allocation des ressources pour les travaux de reconstruction après les inondations compliquera et retardera inévitablement les programmes de développement. Des fonds qui auraient pu être investis dans la recherche, le développement et la mise en œuvre de modèles de production plus efficace devront être utilisés pour la reconstruction du pays.

### Agriculture circulaire

La contribution de l'agriculture à l'économie du Bénin au cours des dix dernières années s'est traduite par une moyenne de 35 % du PIB, ce qui la place juste au-dessous du secteur des services. 45 % du total des travailleurs<sup>7</sup> appartiennent au secteur agricole. Parmi les problèmes liés à l'agriculture se trouvent la faible productivité et les niveaux élevés de pauvreté chez les travailleurs agricoles. En outre, une grande partie des terres disponibles n'est pas exploitée.

Le Gouvernement a lancé au cours des dix dernières années trois plans de développement qui affecteront ce secteur. Entre 2003 et 2005, la Stratégie de réduction de la pauvreté, et entre 2007 et 2009 le programme de la Stratégie de croissance, destiné à réduire la pauvreté ; tous deux abordent le problème de l'agriculture selon une perspective générale. Cette situation a changé avec le plan stratégique de réactivation de l'agriculture (PSRSA) de 2008, qui visait à atteindre la sécurité alimentaire d'ici 2015 tout en veillant à ce que l'agriculture contribue au développement économique et social du pays

Un des inconvénients du PSRSA est que le modèle de croissance de l'agriculture appliqué implique un abus significatif du sol, de sorte que le risque de dégradation du sol peut, à long terme, compromettre les attentes concernant les niveaux de production. L'utilisation intensive d'engrais (nécessaires pour assurer le respect des quotas de production gérés par le programme) peut également causer des dommages importants à l'environnement (par exemple, l'érosion des sols, qui, entre autres, limite la capacité d'absorption d'eau par le sol, augmentant ainsi le risque d'importantes inondations). Cela montre que les stratégies mises en place par le Gouvernement sont vouées à l'échec à long terme et ne peuvent pas être considérées comme un modèle de développement durable<sup>8</sup>.

Il a été suggéré que le système de « l'agriculture circulaire » développé en Chine à la fin des années 1990 pourrait s'adapter au Bénin. Ce système est basé sur un système dénommé Economie circulaire, et bien qu'à ce jour il n'en existe aucune définition officielle, ce modèle pourrait être caractérisé par l'utilisation efficace des ressources et des déchets en mettant l'accent sur le recyclage, créant de ce fait un flux circulaire de matériaux (un exemple pourrait être l'utilisation de la chaleur générée par certains processus pour en activer d'autres qui fonctionnent à une température inférieure). L'objectif de ce système est de créer une économie plus efficace tout en étant moins polluante. En ce qui concerne l'agriculture, l'utilisation efficace des ressources de la biomasse, dont les sources d'énergie, est la pierre angulaire du modèle proposé.

La mise en place de l'agriculture circulaire au Bénin requiert une étude approfondie des ressources naturelles disponibles et une reformulation des lois et des règlements en vigueur concernant la protection de l'environnement et l'utilisation des ressources. D'autre part, le coût de l'acquisition des technologies nécessaires peut entraver l'adoption de ce modèle de production.

Néanmoins, à travers des plans successifs, le Gouvernement a agi dans le sens de la reconnaissance de l'importance de l'agriculture et de la création d'un modèle de production plus efficace dans ce secteur. Jusqu'à présent, les plans mis en place sont insuffisants et sans prévision à long terme, mais les premiers pas ont été faits.

### Des progrès insuffisants

Bien que les modèles de développement appliqués soient loin d'être satisfaisants, en grande partie parce qu'ils ne tiennent pas compte du dialogue entre le Gouvernement, la société civile et d'autres secteurs sociaux, des progrès ont eu lieu concernant la couverture des besoins essentiels.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable de la population rurale, par exemple, des efforts importants ont été faits et ont permis de passer d'un taux d'accès de 36 % en 2003 à un taux de 55,1 % en 2009.

Quoi qu'il en soit, il est inévitable de considérer que, de toutes les ressources mises à disposition par le secteur privé, le Gouvernement en a fait usage pour seulement 30 ou 40 % ; il est donc concevable qu'une planification plus efficace aurait pu conduire à une croissance plus importante.

En ce qui concerne la santé, la mortalité materno-infantile a considérablement diminué durant cette période. La mortalité maternelle est passée de 474,4 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2002 à 397 par 100.000 naissances vivantes en 2007, tandis que la mortalité infantile est passée de 86 décès pour 1000 naissances vivantes en 2003 à 63 décès pour 1000 naissances vivantes en 2010<sup>9</sup>. De même, la prévalence du VIH / SIDA, estimée à 1,8 %, est parmi les plus basses de tous les pays d'Afrique de l'Ouest ; par exemple, par rapport aux chiffres enregistrés en Côte d'Ivoire (7,1 %), au Nigeria (3,9 %) et au Togo (3,2 %) <sup>10</sup>. En dépit de ces réussites remarquables, la plupart des indicateurs du secteur sont en retard par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

### Conclusion

Le développement durable implique une planification à long terme et doit tenir compte des relations entre les divers secteurs de la société. Cependant, jusqu'à présent la politique du Gouvernement a été non seulement limitée dans sa portée, mais aussi responsable de l'appauvrissement de la population et du ralentissement de la croissance économique. Il y a peu de dialogue entre le Gouvernement, les organisations de la société civile et les autres secteurs. Des organisations telles que Social Watch, qui travaillent activement pour dénoncer les erreurs du Gouvernement, ont réussi à promouvoir certaines mesures positives, mais leur travail est souvent bloqué et elles sont souvent victimes d'intimidations de la part des pouvoirs de l'État. ■

6 Informations disponibles à Climate Analysis Indicators Tool (CAIT), <cait.wri.org>.

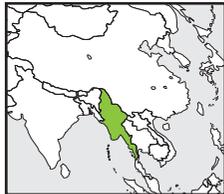
7 Journal of Sustainable Development, *Sustainable Agriculture in Benin: Strategies for Applying the Chinese Circular Agriculture Model*, <www.ccsenet.org/journal/index.php/jsd/article/view/5354/4462>.

8 Ibid.

9 Index Mundi, *Benin Mortality Rate*, (2011), <www.indexmundi.com/benin/infant\_mortality\_rate.html>.

10 Instituto del Tercer Mundo (ITeM), *Guía del mundo 2010*, (Montevideo: éditions G3, 2009).

## Le développement militarisé n'est jamais durable



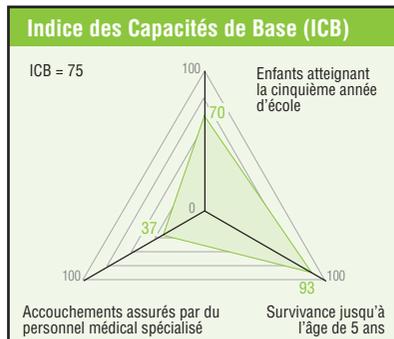
Des décennies de Gouvernement militaire ont favorisé un milieu politique répressif où les principes démocratiques ne sont pas observés, les ressources publiques sont exploitées au bénéfice de l'élite militaire et où les droits humains et les lois sont peu respectés. Sans les droits de base, les personnes sans voix du pays subissent les conséquences de la mauvaise administration économique qui dégrade l'environnement et qui retarde le développement durable. La Birmanie a besoin de façon urgente d'institutions démocratiques solides qui favorisent le développement durable, la participation citoyenne et la responsabilisation.

Burma Lawyers' Council  
Leslie Choi

En dépit de l'abondance de ressources naturelles dans le pays, la plupart des Birmans doivent faire face à des conditions de vie difficiles en raison de la mauvaise administration économique du Gouvernement. Plus de 32 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>1</sup>. La Birmanie se trouve à la 132<sup>ème</sup> place parmi 169 pays en ce qui concerne l'indice de développement humain du PNUD 2010<sup>2</sup>. Le manque de participation publique dans l'élaboration des politiques économiques se reflète dans le fait que le Gouvernement n'accorde que 0,5 % du PIB pour la santé et 0,9 % pour l'éducation<sup>3</sup>. Alors que le Gouvernement investit plus de 60 % de ses dépenses dans les entreprises d'État<sup>4</sup>.

Le manque d'institutions démocratiques empêche le public de participer de façon efficace dans la prise de décisions au sujet des politiques économiques, sociales et environnementales. L'abus de pouvoir est endémique. Les projets de développement sont utilisés pour remplir les poches des fonctionnaires militaires au détriment des citoyens.

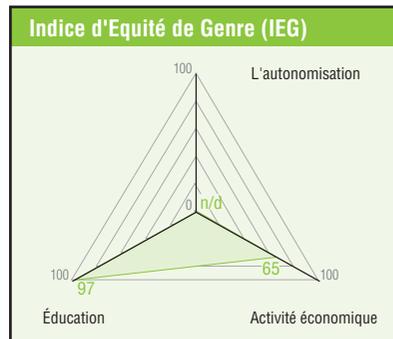
Le régime militaire, connu comme le « Conseil d'État pour la paix et le développement » (SPDC selon son sigle en anglais), a organisé une élection nationale en novembre 2010 – la première après 20 ans – qui s'est caractérisée par de mauvaises lois électorales et par la répression. Le SPDC continue de diriger le Gouvernement en Birmanie et les fonctionnaires font régulièrement abus de pouvoir pour subvenir à leur propre intérêt. Les fonctionnaires ne manifestent pas avoir peur des répercussions puisqu'il n'existe pas de moyens pour les responsabiliser de leurs actes et que ces répercussions sont très peu probables.



### La Constitution de 2008 et les élections de 2010

La Constitution de 2008 a retranché le Gouvernement militaire grâce à la réserve d'un quart des sièges régionaux pour les représentants militaires désignés par le commandant en chef<sup>5</sup>. L'armée a nommé tous les membres de la Commission électorale de l'Union (UEC selon son sigle en anglais), l'organisme responsable de garantir des élections libres et justes<sup>6</sup>. Les lois électorales ont interdit aux prisonniers politiques de s'affilier aux partis politiques et ont établi des restrictions aux activités de campagne des partis politiques. En réponse aux lois restrictives, la ligue nationale pour la démocratie (NLD selon son sigle en anglais) et d'autres groupes clé de l'opposition ont boycotté les élections, délégitimant plus tard les résultats<sup>7</sup>.

Les élections ont aussi été marquées par l'intimidation des électeurs, la fraude électorale et la corruption<sup>8</sup>. Une des plaintes les plus fréquentes concerne la manipulation des résultats d'élection par le recueillage des suffrages avant les élections et par la fraude électorale<sup>9</sup>. Dans certaines régions, la population a été menacée de la confiscation de



terres et de l'interruption des services publics s'ils ne votaient pas pour le parti que le régime soutient, le parti de l'Union solidaire et du développement (USDP selon son sigle en anglais)<sup>10</sup>.

Le régime militaire a renforcé davantage sa position par le biais de lois qui entravent l'indépendance judiciaire<sup>11</sup>. Le président a le pouvoir de nommer et de destituer les juges de la Cour suprême de justice à son gré<sup>12</sup>. La Cour suprême n'a pas de juridiction sur les affaires militaires et constitutionnelles. En plus, la constitution assure l'impunité aux membres du régime militaire au pouvoir, empêchant ainsi que le pouvoir judiciaire fasse accomplir la loi dans les cas où les militaires puissent être impliqués<sup>13</sup>. La corruption généralisée endommage encore plus la légitimité du pouvoir judiciaire ainsi que sa capacité de protéger les droits des personnes et de responsabiliser les fonctionnaires du Gouvernement<sup>14</sup>.

Dans la plupart des pays, les organisations de la société civile jouent un rôle fondamental dans la promotion des principes démocratiques et aident à assurer la transparence, la responsabilisation, la défense des droits humains et la participation publique. En Birmanie ces organisations sont étouffées par des restrictions répressives ou par l'interdiction

1 Economy Watch, *Myanmar (Burma) Poverty Line, Gini Index, Household Income and Consumption*, (Birmanie: 2011), <www.economywatch.com/economic-statistics/Myanmar/Poverty\_Line>.  
2 PNUD, *The Real Wealth of Nations: Pathways in Human Development*, (New York : 2010).  
3 Conseil des droits de l'homme de l'ONU, *Progress report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in Myanmar*.  
4 Index mundi, *Burma Economy Profile*, (2010).

5 *Constitution of the Republic of the Union of Myanmar*, (septembre 2008), art. 74, 109 et 141.

6 Assemblée générale des Nations Unies. *Situation des droits humains au Myanmar*, (15 septembre 2010).  
7 M. Maung, "Ethnic leaders join NLD vote-boycott roadshow", *Mizzima News*, (13 octobre 2010).  
8 J. Davies y H. Siddique, "Burma election observers report voter intimidation", *The Guardian*, (8 novembre 2010).  
9 Burma Fund UN Office, *Burma's 2010 Elections: A comprehensive report*, (janvier 2011).

10 Ibid.

11 A.U. Htoo, "Analysis of the SPDC's Constitution from the Perspective of Human Rights," en *Legal Issues on Burma Journal*, No. 30 (2008).  
12 *Constitución de la República de la Unión de Myanmar*, (septembre 2008), art. 299, 302, 308, 311, 327 et 334.  
13 Ibid, art. 445  
14 US Department of State, *2008 Country Report on Burma* (Washington, D.C. : 25 février 2009).

des activités de la société civile<sup>15</sup>. Dans l'absence d'une société civile vigoureuse la junte militaire n'a pas d'obstacles, pas de contrôle et pas de responsabilités.

### La triste facette du développement militarisé

Le SPDC a vendu aux pays voisins les droits d'exploitation des ressources nationales, ce qui a rapporté des milliards de dollars ; le peuple birman n'en a cependant pas vu les bénéfices économiques<sup>16</sup>. Par contre, dans la recherche de leurs propres intérêts et en militarisant les projets de développement, le Gouvernement a exploité la population locale et l'a exposée aux violations des droits humains.

Les habitants sont systématiquement soumis à des travaux obligatoires non rémunérés par l'armée birmane<sup>17</sup>. Par exemple lors de la construction du gazoduc de Yadana, en Birmanie orientale, une association entre la société française Total et l'américaine Unocal (aujourd'hui propriété de Chevron), des soldats du Gouvernement et des représentants de groupes militaires ont assuré la sécurité en obligeant les civils à couper des arbres, à servir comme gardes et à construire l'infrastructure militaire<sup>18</sup>. Ceux qui ont refusé ont été battus, violés, torturés et assassinés<sup>19</sup>.

La confiscation de terres à grande échelle est une autre forme fréquente d'abus du Gouvernement. Les habitants ne reçoivent qu'une rémunération nominale, voire même aucune compensation pour les terres de culture confisquées. En 2010, presque 10 000 m<sup>2</sup> de terres au sud de la Birmanie ont été confisquées et distribuées à des entreprises forestières<sup>20</sup>.

Un grand nombre de birmans tirent principalement leurs moyens de subsistance de l'agriculture. Le travail obligatoire leur laisse moins de temps pour cultiver leur terre, alors que la confiscation les prive complètement de leur source de nourriture et de revenus<sup>21</sup>. En plus, la militarisation des régions où se trouvent les projets de développement s'ac-

compagne, habituellement, d'une augmentation non officielle des impôts pour les habitants, imposée par les soldats<sup>22</sup>. Ces pratiques corrompues augmentent non seulement l'insécurité alimentaire mais ferment aussi les portes à l'éducation.

### Impact environnemental

La grave détérioration de l'environnement qui la plupart du temps est le résultat de ces projets aggrave davantage son impact économique et social négatif. L'exploitation forestière non durable, l'élevage de crevettes et les projets hydroélectriques ainsi que les industries d'extraction ont gravement endommagé l'environnement. Par exemple, la pollution de l'air et de l'eau produite par une association entre des entreprises chinoises et birmanes pour l'extraction de charbon, dans l'État de shan a pollué les sources d'eau et a provoqué presque 2 000 cas de maladies de la peau<sup>23</sup>. Cette association est le plus grand projet d'activité minière en coopération entre la Chine et la Birmanie dans la Division Sagaing. L'entreprise peut libérer des produits toxiques pendant le processus de raffinage<sup>24</sup>.

Les risques environnementaux associés aux projets de développement ne sont pas présentés aux communautés touchées<sup>25</sup> et vu l'absence du respect de la loi, les victimes en rapport aux actions du Gouvernement n'ont aucun recours légal viable. La réglementation 1/99, qui interdit le travail obligatoire non rémunéré, est à peine mise en place<sup>26</sup>. Lorsque les personnes qui ont été soumises à des travaux obligatoires ou à qui on a confisqué leurs terres ont présenté des recours en justice, le SPDC a pris des mesures de représailles contre elles et contre leurs avocats en présentant des accusations criminelles et en les condamnant à des travaux obligatoires non rémunérés<sup>27</sup>.

Les lois environnementales du pays ne sont pas appliquées. Bien que la loi forestière insiste sur

l'importance de la conservation et de la protection des forêts birmanes<sup>28</sup>, entre 1990 et 2005 le pays a perdu presque 20 % de ses forêts<sup>29</sup> et pendant les dernières années le taux de déforestation a continué d'augmenter. Dans le même sens, bien que la loi des mines de Myanmar de 1994 exige l'autorisation des utilisateurs des terres avant de concéder un permis d'exploitation, dans la pratique la population n'est pas consultée et leurs terres sont généralement confisquées<sup>30</sup>.

En plus, il n'existe pas de loi qui exige aux entreprises qui veulent investir dans des projets de développement en Birmanie de consulter les communautés touchées. Même lorsque les entreprises ont eu l'initiative de le faire, les évaluations d'impact environnemental qui ont été envoyées étaient erronées, conduisant inévitablement à des conclusions inexactes<sup>31</sup>.

### Conclusions

L'existence de solides institutions démocratiques qui promeuvent la bonne gouvernance est une réquisition préalable pour le développement durable. Ceci comprend le respect de l'ordre de la loi et des droits humains, la participation publique effective, l'accès à la connaissance et la responsabilisation dans la gestion des ressources publiques.

Les principes démocratiques doivent être renforcés en Birmanie par le biais d'élections libres et justes, d'un pouvoir judiciaire indépendant qui veille au respect de la loi et d'une révision constitutionnelle qui atteigne toutes les parties intéressées. La participation publique doit aussi être intégrée dans toutes les phases de développement, de façon à ce que les gens puissent façonner les politiques économiques, prendre pleinement conscience de l'impact social et environnemental de toutes les initiatives de développement et également responsabiliser les acteurs du Gouvernement et les entreprises face à n'importe quelle violation des droits. ■

15 Human Rights Watch, *I Want to Help My Own People*, (28 avril 2010).

16 EarthRights International, *Energy Insecurity*, (juillet 2010).

17 Ibid, *The Human Cost of Energy: Chevron's Continuing Role in Financing Oppression and Profiting From Human Rights Abuses in Military-Rule Burma*, (Myanmar: avril 2008); Conseil des droits de l'homme de l'ONU, *Rapport de situation du Rapporteur spécial sur la situation des droits humains à Myanmar*, (10 mars 2010).

18 R. Sisodia y A. Buncombe, "Burmese villagers forced to work on Total pipeline", *The Independent*, (14 août 2009).

19 EarthRights International, *The Human Cost of Energy*, op cit.

20 S.Y. Naing, "Land Confiscation Reported in Dawei Project", *The Irawaddy*, (15 décembre 2010).

21 EarthRights International, *Broken Ethics: The Norwegian Government's Investments in Oil and Gas Companies Operating in Burma*, (Myanmar: décembre 2010).

22 All Arakan Students' & Youths' Congress, *Overview of Land Confiscation in Arakan State*, (juin 2010); Karen Human Rights Group, *Pa'an District: Land confiscation, forced labour and extortion undermining villagers' livelihoods*, (11 février 2006).

23 Pa-O Youth Organization, *Poison Clouds: Lessons from Burma's largest coal project at Tigyit*, (2011).

24 J. Allchin, "China seals biggest Burma mining deal", *Democratic Voice of Burma*, (30 juillet 2010).

25 EarthRights International, *China in Burma: The Increasing Investment of Chinese Multinational Corporations in Burma's Hydropower, Oil, and Natural Gas, and Mining Sectors*, (septembre 2007).

26 The Government of the Union of Myanmar, "Order supplementing Order No. 1/99," in *The Ministry of Home Affairs*, (27 octobre 2000).

27 International Trade Union Confederation, *2010 Annual Survey of violations of trade union rights – Burma*, (9 juin 2010); M. Maung, "Lawyer arrested for defending labour activist freed", *Mizzima News*, (6 mars 2010); N.K. Kaew, "Army seizes 30,000 acres of farmland", *Democratic Voice of Burma*, (22 février 2011).

28 The State Law and Order Restoration Council, *The Forest Law (The State Law and Order Restoration Council Law No 8/92*, (3 novembre 1992).

29 The National Coalition Government of the Union of Burma (NCGUB), in *Human Rights Documentation Unit*, (novembre 2009).

30 Pa-O Youth Organization, *Poison Clouds*, op cit; The State Law and Order Restoration Council, *The Myanmar Mines Law No 8/94*, (6 septembre 1994).

31 EarthRights International, *Getting it Wrong: Flawed Corporate Social Responsibility and Misrepresentations Surrounding Total and Chevron's Yadana Gas Pipeline in Military-Ruled Burma*, (Myanmar, septembre 2009).

## Des progrès et des reculs dans la défense de la Pachamama



Malgré l'engagement exprimé par le Gouvernement actuel en faveur d'une politique cohérente sur le changement climatique, le modèle mis en œuvre en Bolivie est axé sur le secteur de l'extraction. L'économie et les stratégies pour lutter contre la pauvreté sont basées sur la production du pétrole et du gaz, ainsi que sur la production minière. Le soutien du Gouvernement au système de crédits de carbone et l'initiative REDD ont généré de sérieux doutes en ce qui concerne la direction prise par l'administration Morales.

Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA)

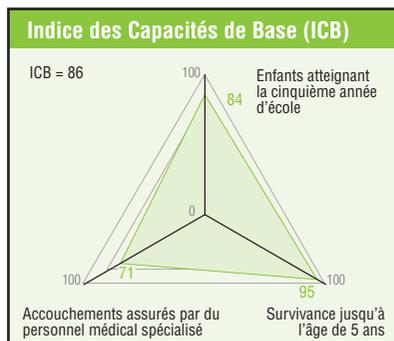
Wálter Arteaga

La Bolivie accueille une très grande diversité de cultures avec ses 36 peuples autochtones. La faune et la flore sont également d'une grande richesse. L'étendue des forêts tropicales du pays occupe la sixième place et la couverture boisée la quinzième place à l'échelle mondiale<sup>1</sup>. Environ 80 % des terres boisées se trouve dans la région des plaines ou « basses terres » comprenant les 3 sous-régions Amazonienne, du Río de la Plata et du Gran Chaco, et coïncide avec les zones réservées aux populations autochtones.

Les politiques publiques du président Evo Morales reconnaissent que les forêts sont des écosystèmes stratégiques ; de même, la Bolivie est devenue, depuis la dernière décennie et sous le leadership d'Evo Morales, un des premiers pays à demander en toute urgence le développement intégral en harmonie avec la nature. Cela signifie, en effet, que la Pachamama, déesse mère des peuples autochtones andins, qui est une combinaison de la terre et de la nature, possède effectivement des droits.

### Un pari douteux

Si le Gouvernement d'Evo Morales a exprimé son engagement en faveur d'une politique sur le changement climatique en accord avec sa ligne environnementaliste, le biais extractif du modèle mis en œuvre met en doute sa « véritable » adhésion aux principes du développement durable. Autrement dit, le pari gouvernemental est très incertain, étant donné la forte divergence entre le discours en faveur de la Mère Nature et la philosophie de « garantir le bien-être » et de promouvoir la croissance de la ligne extractive. La production pétrolière et l'activité minière sont devenues la base de l'économie nationale et des finances publiques<sup>2</sup>, et l'élément crucial

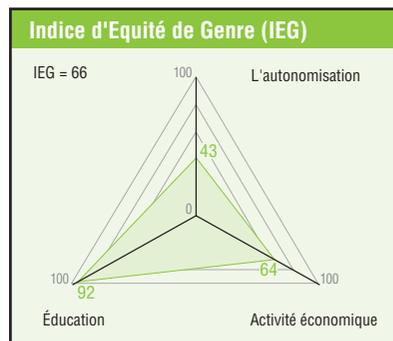


permettant de réduire l'extrême pauvreté qui touche 60 % de la population<sup>3</sup>.

De fait, les données officielles traitées par le Centre d'études pour le développement du travail et de l'agriculture (CEDLA selon son sigle espagnol) permettent d'établir qu'au cours des cinq dernières années l'économie est devenue de plus en plus dépendante des exportations des matières premières. Les ventes à l'étranger des produits primaires des secteurs du pétrole, du gaz et de l'activité minière représentent près de 69 % des revenus de l'exportation, contrairement aux cinq années précédentes où la distribution était plus équilibrée et ces secteurs détenaient seulement 47 % de part du marché<sup>4</sup>.

L'analyse du CELDA soutient également que, lors de la dernière décennie, la croissance du produit national est allée de pair avec la reprise rénovée des industries de l'extraction d'hydrocarbures et de minerais. De 2001 à 2005, la croissance du PIB est liée notamment à l'augmentation de la production d'hydrocarbures, et en particulier du gaz naturel. En revanche, lors des quatre années suivantes (2006-2009), c'est l'activité minière qui prend la tête en atteignant un taux moyen annuel pendant cette période de plus de 20 %<sup>5</sup>.

Les plans officiels prévoyant d'installer des méga-barrages hydroélectriques dans l'Amazonie bolivienne pour exporter de l'électricité au Brésil,



avec la souscription aux projets routiers transocéaniques de l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (IIRSA) et la pression pour monétiser la richesse forestière par le biais de l'exploitation du bois sont bien d'autres facteurs qui mettent en péril l'équilibre environnemental et écologique et les « droits acquis » par Mère Nature.

L'expansion des activités extractives, avec le dommage environnemental inévitable et l'impact socio-économique négatif sur les territoires et les communautés indigènes et paysannes montre que le discours du Gouvernement sur l'écologie et la protection des populations indigènes n'est que pure rhétorique ou que, tout simplement, les politiques de développement économique sont tout à fait inapplicables.

### Le marché du carbone

L'un des défis de l'administration Morales est d'envisager la manière de développer une structure institutionnelle dans le cadre de la nouvelle Constitution Politique de l'État qui respecte les droits des communautés autochtones autonomes dans l'État plurinational. Cela permettra à la Bolivie d'être éligible pour les mécanismes d'aide économique ayant été mis en place pour les pays garantissant la préservation et la durabilité de leurs forêts. Ceci est particulièrement important si l'on considère le rôle majeur des forêts pour diminuer les indices de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, dénommé « la séquestration du carbone »<sup>6</sup>.

1 FAO, Global Forest Resources Assessment. Progress towards Sustainable Forest Management, (Italie : Forestry Paper N° 147, 2005).

2 Les données officielles révèlent que plus d'un tiers des revenus des gouvernements départementaux sont issus des bénéfices des hydrocarbures (35,6 % en 2005, 43,3 % en 2006 et 43,2 % en 2007), d'après CEDLA, *Les Préfectures n'utilisent pas les bénéfices des hydrocarbures pour le développement*, (La Paz : 2010).

3 Fundación Tierra. Cifras macroeconómicas no resuelven pobreza en Bolivia, *El Diario*, (6 juin 2011), <www.ftierra.org/ft/index.php?option=com\_content&view=article&id=6267:rai r&catid=98:noticias&Itemid=175>.

4 CEDLA, Análisis del gasolinazo y de la política energética boliviana, (La Paz : 2011, inédit).

5 Ibid.

6 Kanninen, Markku, Secuestro de carbono en los bosques, su papel en el ciclo global, Depósito de documentos de la FAO, <www.fao.org/DOCREP/006/Y4435S/y4435s09.htm>.

Le protocole de Kyoto a établi le mécanisme de dépollution connu sous le nom de « crédits carbone », comme mesure pour réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement global. Chaque crédit équivaut à une tonne de CO2 n'étant plus émise ou étant absorbée par la végétation grâce au développement du boisement ou reboisement ; ces crédits reçoivent une valeur monétaire et peuvent par conséquent être vendus<sup>7</sup>.

Avec cette politique, la clé de la conception et de la portée des initiatives écologiques est de définir quels seront les mécanismes de distribution des compensations économiques issues de la séquestration de carbone. Ce système peut avantager les peuples autochtones et leur environnement ou, au contraire, favoriser le marché capitaliste. La question cruciale est de savoir qui paie les subventions, qui possède les droits des « crédits carbone » et quels en seront les bénéficiaires directs.

D'après la vision gouvernementale, ces compensations économiques devraient bénéficier des peuples autochtones et les communautés paysannes dans le cadre d'un État plurinational. Il est évident que ce système de bonus ne libère pas les pays industrialisés de leur obligation de diminuer leurs émissions de carbone, bien que malheureusement, à l'heure actuelle, beaucoup d'entreprises préfèrent acheter des crédits carbone plutôt que de réduire leurs émissions.

Pour que cette proposition soit viable, le pays devra adopter une nouvelle politique nationale des forêts lui permettant d'attaquer les causes du déboisement et de la dégradation, et envisager une stratégie spécifique pour ces mécanismes de compensation, connus sous le sigle REDD (réduction des émissions de carbone résultant du déboisement et de la dégradation de forêts). Pour construire une politique publique spécifique pour REDD, la Bolivie devrait aussi franchir des barrières institutionnelles, légales et politiques, y compris celles liées au développement de capacités des organisations nationales gouvernementales, des entités territoriales et de la société civile.

Le Programme national des changements climatiques sera un composant essentiel du schéma gouvernemental en termes de capacité et de finance-

ment. Un programme renforcé permettra la mise en place d'un système de contrôle des forêts et d'utilisation des sols. Par ailleurs, la mise à jour des niveaux de référence des émissions de carbone permettra d'élaborer un plan d'action visant la réduction des émissions produites par le déboisement et la dégradation des forêts.

L'analyse de la vision gouvernementale montre que cette stratégie implique d'autres défis et d'autres problèmes. Le Gouvernement devra :

- Impliquer et intégrer les communautés et les peuples autochtones dans ces initiatives.
- Laisser participer d'autres acteurs.
- Récupérer les connaissances et les expériences des initiatives REDD développées dans le pays.
- Promouvoir l'assainissement des terres et le cadastre rural.
- Définir les mécanismes de sorte que les bénéfices économiques du schéma soient gérés et administrés comme des investissements publics et utilisés pour améliorer les conditions de vie des communautés autochtones dans les zones où ces initiatives se concrétiseront.

Somme toute, la conception de cette stratégie permettra d'établir si le Gouvernement bolivien est loin ou près de mener à bien les postulats d'une cohabitation harmonieuse avec la nature et les possibilités réelles d'une « garantie du bien-être »<sup>8</sup>.

### Perspectives et questions

L'examen détaillé des initiatives REDD révèle une série de coïncidences et de divergences par rapport à une perspective idéologique et à un modèle de développement qui s'inspire des pratiques et des savoirs des populations autochtones en misant sur la durabilité.

Voici quelques exemples de coïncidences :

- Les initiatives REDD encouragent la gestion durable des forêts.
- Grâce à ces initiatives les communautés indigènes auront l'opportunité de consolider leurs droits de possession sur leurs terres.

Et des exemples de divergences :

- Les initiatives REDD n'affecteront pas les causes directes de la dégradation forestière et de la déforestation.
- Elles créeraient des conflits axés sur les droits de possession des crédits carbone.

Les initiatives REDD ont aussi une dimension spatiale puisqu'elles concernent les politiques publiques qui régissent l'accès et l'utilisation des ressources forestières. En fait, ces initiatives sont une manière d'analyser l'intention politique du Gouvernement par rapport à l'exercice du droit sur les terres et les ressources naturelles des peuples et des communautés autochtones. Par conséquent, il est important de se demander dans quelle mesure les initiatives REDD contribueront au développement des économies communautaires autochtones en ce qui concerne trois aspects fondamentaux :

- La récupération du domaine ancestral du territoire par un gouvernement autonome.
- La redistribution des ressources et des moyens de production dans les territoires autochtones.
- L'administration et l'utilisation des ressources naturelles.

Plusieurs arguments ont été présentés à l'encontre de la mise en œuvre des REDD. Par exemple, celui d'affirmer que cette initiative est un mécanisme destiné à activer l'abattage illégal de forêts natives et l'établissement de plantations de monocultures, y compris l'utilisation d'arbres transgéniques. Ainsi, les REDD ne favoriseraient pas seulement la privatisation de l'atmosphère<sup>9</sup>, mais elles soumettraient également les forêts du Sud à de nouveaux types d'exploitation par des pollueurs ou par des spéculateurs du marché du carbone ou des services environnementaux<sup>10</sup>.

Cet argument repose sur la possibilité que tous les pays en voie de développement soient obligés d'appliquer ce mécanisme et, par conséquent, que les pays développés ne s'engagent pas suffisamment sérieusement pour lutter contre la réduction des émissions de gaz à effet de serre. ■

7 Sanz, David, Créditos de carbono, *Ecología verde*, (10 juillet 2010), <www.ecologiaverde.com/creditos-de-carbono>.

8 Le « Bien-être » est un paradigme de société durable. Voir <www.decrecimiento.info/2009/02/el-buen-vivir.html>

9 Pour connaître le concept de « Privatisation de l'atmosphère » voir : Barcena, Iñaki, Miñambres, Ignacio, Copenhague-2009, ¿fracaso de quién? , CONGD, <www.cvongd.org/showNews/52/244>.

10 ALAI, *REDD: Premio a la deforestación y usurpación masiva de territorios*, (2010), <calainet.org/active/41263>.

## L'Amazonie violée



Le Brésil est un mélange de grande prospérité et de terrible misère ; s'il était bien administré, son potentiel de développement serait presque illimité, (mais il souffre d'une iniquité sociale telle qu'elle semble insurmontable). Afin que le pays puisse parvenir à un développement durable, il lui faudra surmonter de nombreux obstacles, et l'obstacle majeur qui affecte non seulement le Brésil mais aussi le monde entier est la destruction de la forêt amazonienne, notamment son abattage indiscriminé. Les intérêts des propriétaires terriens et de bétail ainsi que ceux des sociétés internationales ajoutés aux politiques environnementales insuffisantes et à la corruption croissante sont sur le point de détruire le « poumon du monde ».

Institut d'études socioéconomiques (INESC)

Alessandra Cardoso

Alexandre Ciconello

Pendant ces dernières années, le Brésil a établi et élargi un modèle de développement qui concentre les revenus et le pouvoir d'une élite politique et économique, liée aux grands capitaux agro-industriels et financiers. Ce modèle a plusieurs bases : l'exploitation agricole, notamment les monocultures telles que le soja et la canne à sucre (production de sucre et d'éthanol) qui utilisent des semences transgénétiques et qui abusent des produits agro-toxiques commercialisés par des sociétés transnationales, ou les grands projets d'infrastructure, énergie et activité minière de la région amazonienne. Un autre aspect de ce modèle macroéconomique est caractérisé par les taux d'intérêt élevés ; cela a représenté un sérieux problème pour le Gouvernement qui, par exemple, entre 2000 et 2007 a dû verser 430 000 millions de dollars au titre d'amortissement et d'intérêts de la dette publique, soit une moyenne de 30 % du budget public par an.

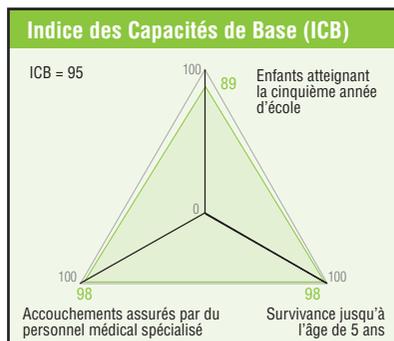
Ce modèle de développement est prédateur et non durable vis-à-vis de l'environnement. Le Brésil est sur le point d'approuver des réformes significatives dans sa législation sur la protection de l'environnement (comme celles effectuées au Code forestier<sup>1</sup>). Ces réformes visent à protéger les intérêts privés des propriétaires ruraux et des latifundistes, qui bénéficient d'une représentation excessive au sein du Parlement grâce aux distorsions du système politique qui les favorise.

La pierre angulaire de la politique de développement actuelle du Gouvernement, cohérente avec les stratégies des entreprises transnationales, est l'exploitation du bassin amazonien par le biais de la génération d'énergie, des activités minières, des exploitations agricoles et du paiement de services environnementaux. Entre 2000 et 2010, les exportations des états d'Amazonie légale<sup>2</sup> ont augmenté de 518 % (de 5 milliards de dollars à 26 milliards) chiffre bien plus élevé que les 366 % des exportations totales du pays<sup>3</sup>.

1 Voir : <www2.camara.gov.br/agencia/noticias/MEIO-AMBIENTE/197556-INFOGRAFICO-VEJA-AS-MUDANCAS-NO-CODIGO-FLORESTAL-APROVADAS-NA-CAMARA.html>.

2 Secteur administratif qui comprend neuf états brésiliens du bassin de l'Amazonie.

3 Source : Ministère de l'Industrie et du commerce. Valeurs nominales, exprimées en dollars américains.

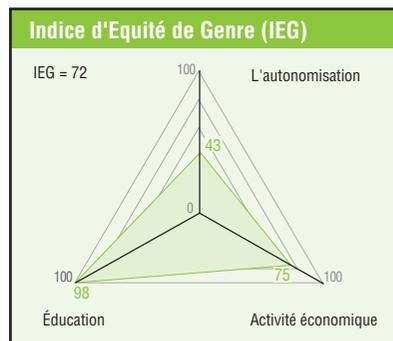


En 2010, l'état du Pará a généré 48 % (12,8 milliards de dollars) des exportations de la région. L'analyse montre que les produits miniers occupent de loin la première place, suivis par les produits agro-pastoraux, notamment la viande. Dans le cas de l'état du Pará, les exportations à elles seules des sociétés Vale, Alunorte et Albrás (fer et aluminium) représentent 78 % de la valeur exportée (10 milliards de dollars).

Cette richesse apparente de l'Amazonie qui remplit les poches des actionnaires des sociétés transnationales, entraîne l'inégalité et la non durabilité. La production d'aluminium, à elle seule, consomme presque 6 % de l'électricité produite dans tout le pays. Suivant le spécialiste Celio Berman, « l'aluminium est vendu à un prix insignifiant sur le marché international et cette industrie crée peu d'emplois. La main d'œuvre utilisée pour produire l'aluminium est 70 fois inférieure à celle utilisée par l'industrie des aliments et des boissons et 40 fois inférieure à celle de l'industrie textile ».

### La logique de l'intégration régionale

Un autre aspect de ce modèle extractif-exportateur repose sur le fait que le Gouvernement autorise les sociétés brésiliennes et transnationales à augmenter leurs opérations dans le bassin amazonien. Ceci a provoqué des transformations de plus en plus rapides dans le style de vie de la population et des conditions environnementales de la région, y compris en Amazonie panaméricaine. Le Gouvernement fédéral, lors de différentes étapes, a augmenté l'investissement en logistique pour les ports et les moyens de transport terrestres et maritimes. La plupart de ces ressources ont financé la construction de grands barrages hydroélectriques comme



par exemple Jirau, Santo Antônio et Belo Monte (au Brésil), et Inambari, Sumabeni, Paquizapango et Urubamba (au Pérou). Ces ressources ont également financé la construction de routes comme le polémique tronçon Villa Tunari-San Ignacio de Moxos, en Bolivie, qui traverse le territoire autochtone du Parc national Isiboro Sécure. Ces ouvrages ont été réalisés par des sociétés brésiliennes et ont été financés au moyen de ressources publiques de la Banque nationale de développement économique et social.

En même temps, le Gouvernement brésilien a élargi les incitations fiscales et aux crédits pour attirer le secteur privé dans la région, tout spécialement pour la génération, transmission et distribution de l'électricité. Ces mesures ont ouvert davantage l'Amazonie brésilienne aux capitaux publics et privés, nationaux ou associés à des capitaux internationaux, renforçant ainsi le modèle prédateur des ressources naturelles.

### Changement climatique et question agraire

La déforestation de l'Amazonie et l'élevage de bétail sont les principaux responsables de l'émission de CO<sub>2</sub> et de CH<sub>4</sub> (67 % et 70 %) du total des émissions, respectivement, au Brésil<sup>4</sup>. Il existe une étroite relation entre l'abattage et les incendies de forêt et la concentration des propriétés de terres dans la région ; celles-ci sont clairement connectées avec la dynamique de l'expansion des exploitations agro-pastorales. Cette concentration des propriétés de

4 Ecoportal.net. "Cultivando el desastre. Agricultura, ganadería intensiva y cambio climático". <www.ecoportal.net/Temas\_Especiales/Cambio\_Climatico/Cultivando\_el\_desastre\_Agricultura\_ganaderia\_intensiva\_y\_cambio\_climatico>.

terres augmente le risque que les politiques sur le changement climatique tournent à l'avantage notamment des grands propriétaires, car ce seront bien eux qui recevront toutes sortes de subventions, mais les communautés rurales et autochtones seront plus exclues que jamais.

En dépit de cela, le Gouvernement n'a pris aucune mesure effective pour s'attaquer au cœur de ce problème : établir une réforme agraire en Amazonie qui impose un nouveau modèle d'utilisation de la terre et de ses ressources, basé sur l'utilisation durable des ressources naturelles et le respect des différents styles de vie des communautés traditionnelles et des populations autochtones qui, depuis des siècles, cohabitent harmonieusement avec la nature.

Une étude récente de Social Watch<sup>5</sup> a calculé l'Indice des compétences de base pour les différents états et communes de l'Amazonie, tel que cela avait été fait à l'échelle nationale. Les résultats de l'étude ont confirmé le clivage énorme entre les régions les plus riches et les plus pauvres du Brésil ; il faut signaler que les plus pauvres se trouvent dans le nord du pays. En bas de la liste de satisfaction des besoins de base de la population se trouvent les états de Pará, d'Acre et d'Amazonie. Si chacun des indicateurs était évalué séparément, la situation serait encore pire dans le domaine de l'éducation avec l'état de Pará qui est de loin le plus désavantagé.

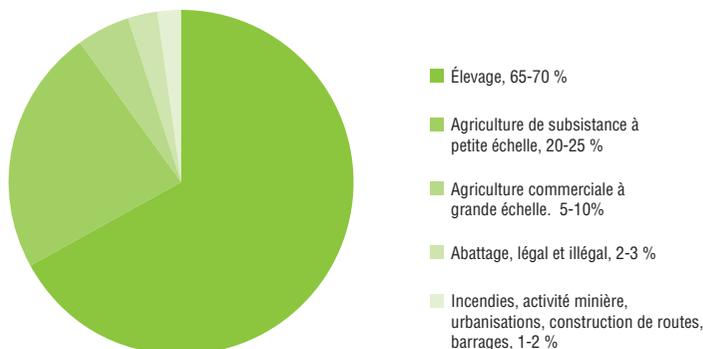
### Modifications du cadre juridique

À plusieurs reprises on a essayé de flexibiliser la législation environnementale. L'attaque contre le Code forestier est le meilleur exemple du pouvoir des intérêts liés aux exploitations agro-pastorales au sein de cette campagne de flexibilisation et de sa stratégie d'expansion de la frontière agricole de l'Amazonie. Les propriétaires ruraux, par le biais du projet de réforme présenté auprès de la Chambre des députés, visent à réduire de 80 % à 50 % la surface obligatoire que tous les propriétaires ruraux de l'Amazonie doivent maintenir comme réserve forestière.

Le Gouvernement considère le complexe hydroélectrique du fleuve Madeira comme un élément fondamental pour équilibrer l'offre et la demande d'électricité à partir de 2010-2012, et le secteur de génération et de transmission d'énergie le considère comme « le fer de lance » de « l'avancée de la frontière électrique ». En fait, l'augmentation de

FIGURE 1

### Causes de la déforestation de la forêt tropicale humide de l'Amazonie.



Source : Mongabay.com

FIGURE 2

### Pourcentage des terres ayant souffert dernièrement de la déforestation pour être converties à l'agriculture intensive.



Source : Mongabay.com

6600 MW de puissance installée (3150 MW à Santo Antônio et 3450 à Jirau) va satisfaire une demande créée artificiellement par le Gouvernement et le secteur électrique lui-même. L'énergie du complexe Madeira sera destinée au centre économique du pays, la région sud-ouest, par le biais d'un système de transmission de 2375 km qui exige de gros investissements.

Les investissements pour l'ensemble de projets du Complexe Madeira sont estimés à 21 milliards de dollars américains<sup>6</sup>. Jusqu'à présent, le financement approuvé est de 9,3 milliards<sup>7</sup>, dont 8,6 milliards sont financés par la Banque nationale du développement (BNDES), entre opérations directes et indirectes, et 700 millions par la Banque de l'Amazonie (BASA), avec des ressources publiques du Fonds constitutionnel du nord et du Fonds de développement de l'Amazonie.

Des données de l'Observatoire des investissements de l'Amazonie démontrent que, du point de

vue des risques inhérents au projet, à sa construction et au processus d'autorisation environnementale, il existe une forte pression des secteurs public et privé (avec la participation de banques, d'organismes publics, d'entreprises, de lobbyistes, d'administrateurs et d'intermédiaires) pour que ni le calendrier de base des ouvrages, ni les travaux de mise en service du projet ne soient affectés. Il existe un débat sur la faisabilité économique du complexe Madeira qui dépend du système hydroélectrique et qui doit être opérationnel dès que possible. En conséquence, le processus d'autorisation environnementale ne considère pas à sa juste mesure l'impact environnemental et social des travaux de ce mégaprojet.

Entre temps, les travailleurs des deux chantiers sont exploités (le ministère public du Travail a relevé plus de 2000 infractions) et, dans la région le nombre d'homicides a augmenté de 44 % et l'exploitation sexuelle d'enfants (garçons, filles et adolescents) a augmenté de 18 % entre 2008 et 2010. Le nombre de viols a également augmenté de 208 % entre 2007 et 2010. Voici le modèle de développement financé par des ressources publiques que le Brésil exporte dans d'autres pays d'Amérique du sud, et dans des pays africains tels que l'Angola ou le Mozambique. Il s'agit d'un modèle favorisant les élites, mais qui détruit l'environnement et viole les droits humains. ■

6 Bank Information Center "Complejo hidroeléctrico del río Madeira" <[www.bicusa.org/es/Project.Financing.10138.aspx](http://www.bicusa.org/es/Project.Financing.10138.aspx)>.

7 Voir : <[wnotes.furnas.com.br/Administracao/online\\_Internet2.nsf/viewTodosDestaque/BC1A3E8903174A58832573AD003673C7?OpenDocument](http://wnotes.furnas.com.br/Administracao/online_Internet2.nsf/viewTodosDestaque/BC1A3E8903174A58832573AD003673C7?OpenDocument)>.

5 Social Watch / Observatório da cidadania "Índice de capacidades básicas - ICB Brasil". 2009.

## L'environnement est de retour sur l'agenda



Les questions environnementales ont été très importantes dans la lutte du pays pour la démocratie. Aujourd'hui, après des années d'apathie croissante, de plus en plus de personnes sont impliquées dans les questions environnementales. L'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) sur le marché et les différentes défaillances dans la mise en place du programme NATURA 2000 pour la conservation des espaces naturels sont devenus deux des principaux défis que le pays doit relever. Pour mettre en marche un développement durable le Gouvernement devra protéger l'environnement et satisfaire les besoins d'énergie et d'infrastructure du pays.

Ecoforum for Sustainable Development  
Bulgarian Gender Research Foundation  
Vladimir Gorbuinov

On pourrait dire qu'en Bulgarie le processus de transition vers la démocratie a démarré avec les mots suivants « au commencement, il y eut l'écologie ». L'environnement a été la question qui a le plus mobilisé les bulgares pendant les années 1980. Son rôle fondamental dans la lutte civile du pays a commencé avec ce qui semblait être un problème plutôt local : la pollution de l'air dans la ville frontalière de Roussé, causée par les émissions d'une usine de produits chimiques de la ville roumaine de Giurgiu.

La « commission civile pour la protection environnementale de Roussé » a été la première grande organisation dissidente du pays depuis l'instauration du régime communiste. Pour la première fois en quarante ans, les citoyens ordinaires se sont unis à quelques intellectuels et même à des membres de la direction du Parti communiste de Bulgarie (PCB) dans une mobilisation indépendante.

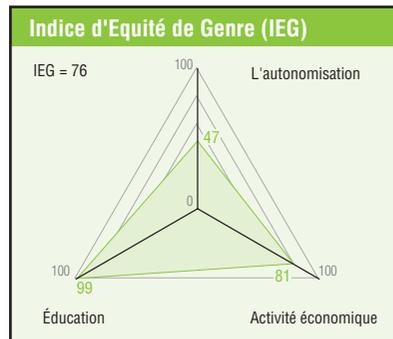
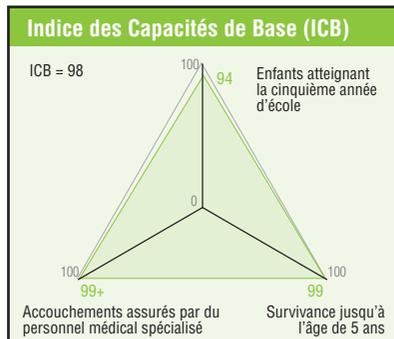
Cette campagne a donné à la transition bulgare une forte sensibilité écologiste ; le sujet principal de ce que l'on a nommé le « grand changement » a précisément été l'air que nous respirons. Le mouvement écologiste est aussi devenu un catalyseur de la prolifération de partis et de mouvements verts.

Malheureusement, après les changements démocratiques de 1989, les « vieux » dissidents ont été mis en marge. Les gens s'inquiétaient davantage du prix du pain que de la pureté de l'environnement. Ce changement de l'intérêt public s'est vu dans les résultats électoraux.

### L'environnement de retour sur l'agenda

C'est seulement maintenant, après des années d'absence, que l'écologie réapparaît dans la conscience du public. Cette fois l'attention initiale s'est focalisée sur la législation concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM). Comme à Roussé, les parents sont en train de prendre le leadership, dans ce cas pour s'assurer que leurs enfants ne se nourrissent pas d'aliments génétiquement modifiés.

Une loi qui flexibilise la production et la vente d'OGM a franchi la première étape parlementaire en janvier 2010. Ce projet de loi remplace l'interdiction générale des produits OGM par une autorisation générale, mais il établit que leur sortie environne-



mentale sur le marché dépend de l'approbation du ministre de l'Environnement et de l'eau, qui devrait débattre cette question avec un panel de 15 scientifiques. Moins d'une semaine après, le 28 février, des milliers de bulgares ont participé à une manifestation en face de la cathédrale Alexandre Nevski sous la consigne « Pour une Bulgarie sans OGM. Maintenir la propreté de notre terre et protéger la santé de nos enfants. » Aux parents promoteurs de cette initiative se sont joints des producteurs organiques et traditionnels, des apiculteurs, des scientifiques et des écologistes. Cependant, les premiers jours de mars la loi sur les OGM a été approuvée ainsi que plusieurs amendements nuisibles à l'environnement.

Le 13 mars 2010 des dizaines de femmes réunies sur le forum Internet « grande maman » ont exigé la démission du ministre et du vice-ministre de l'Environnement et de l'eau ainsi que la démission de la présidence du Parlement. Quatre jours après, les activistes se sont mobilisés dans une « manifestation nationale contre les OGM » à Sofia, à Varna, à Plovdiv, à Roussé et dans d'autres villes. Deux pétitions ont parcouru tout le pays : l'une pour interdire le maïs hybride MON810 produit en Bulgarie par l'entreprise Monsanto<sup>1</sup> et l'autre contre plusieurs amendements de la loi sur les OGM<sup>2</sup>. Les activistes ont aussi créé plusieurs groupes contre les OGM sur Facebook. Ces mesures se sont achevées par des manifestations en face du Parlement et les manifestants ont obtenu la promesse officielle de modifier la loi sur les OGM.

En moins de trois mois, la campagne la plus forte et ayant eu le plus de succès dans l'histoire

récente de la Bulgarie s'est emparée de l'opinion publique. Le Gouvernement a sanctionné, le 2 février 2011, une interdiction totale de cultiver le maïs génétiquement modifié MON810 remplaçant ainsi la loi prévue à l'origine qui ouvrait le pays aux OGM. Avec cette loi, approuvée grâce à l'initiative du ministre de l'Agriculture, Miroslav Naydenov, la Bulgarie devient le septième pays membre de l'Union européenne (UE) — après l'Autriche (1999), la Grèce (2005), la Hongrie (2006), la France (2008), le Luxembourg (2009) et l'Allemagne (2009) — qui impose une interdiction totale<sup>3</sup>.

### Sites protégés et Natura 2000

NATURA 2000 est l'initiative la plus importante de l'UE pour la conservation de l'environnement et le développement durable des régions qui possèdent des sites naturels. Chaque État membre doit établir son propre réseau de sites naturels protégés qui préservera les paysages, la faune et la flore d'importance communautaire.

Les critères d'inclusion dans le réseau sont détaillés dans deux directives fondamentales de l'UE pour la protection de l'environnement : la Directive 92/43/CEE du Conseil pour la conservation des habitats naturels et de la flore et de la faune sauvage (la Directive « Habitats ») et la Directive 79/409/CEE du Conseil pour la conservation des oiseaux sauvages (la Directive « Oiseaux »).

1 Consulter : <forthenature.org/petitions/12/>.

2 Consulter : <grazhdani.eu/peticija.php?c=gmo>.

3 Droits humains des paysans. Nekazarien Eskubideak, *Bulgaria bans MON810 and will not support GM contamination of feed*, (février 2011), <www.derechoshumanosdelcampesinado.org/en/medioambiente/397-bulgaria-bans-mon810-and-will-not-support-gm-contamination-of-feed.html>.

Malheureusement beaucoup de ces sites ne sont protégés que sur le papier. Les bureaux du ministère de l'Environnement et de l'eau ont arrêté d'exécuter, dans plus de 300 cas, les procédures d'évaluation environnementale exigées pour les projets sur les sites de Natura 2000, sites marins aussi bien que montagneux.

Un bonne illustration de cela est la réponse officielle au projet d'agrandissement de la station de ski à Bansko, dans les montagnes Pirin. Si le projet aboutit, les pistes et les établissements de ski occuperont 11 % du parc national de Pirin, par rapport à l'occupation actuelle de 0,2 %. En plus des nouvelles pistes de ski le projet, commandé par la Municipalité de Bansko, prévoit plus d'hôtels, dont certains dans la montagne, un aéroport, un spa et un réseau routier<sup>4</sup>.

Lorsque le projet a été présenté en février 2011, il a été encensé par Tseko Minev, président de la Fédération bulgare de ski, directeur de la Première banque d'investissements et membre de la famille du concessionnaire de la station de ski, M. Yulen. Il a déclaré : « Promouvoir la Bulgarie en tant que destination pour les skieurs est plus important que les arguments écologistes populistes contre les stations touristiques de montagne. N'importe quelle critique contre la station de ski perd de sa vigueur face à la publicité que l'on peut faire à la Bulgarie en deux heures, deux jours de suite, dans le monde entier [avec la transmission de la Coupe du monde de ski alpin masculin]. Nous avons déjà écouté toutes les menaces qui demandent à Bruxelles d'entamer les procédures d'infraction »<sup>5</sup>.

### Skier loin des responsabilités

En octobre 2009, la Commission européenne a entamé la procédure contre la Bulgarie pour avoir autorisé la construction dans la montagne de nouvelles pistes de ski, travaux entrepris par M. Yulen. Le

nouveau projet, beaucoup plus ambitieux et envahissant, comprend deux pistes de plus et un deuxième téléphérique. Les ministres du Développement régional et de l'économie ont généralement soutenu le développement régional et ces investissements mais « suivant des paramètres durables, qui respectent aussi bien les normes que la montagne »<sup>6</sup>. Vue la grandeur du projet, la réponse du Gouvernement si elle n'est pas hypocrite, est pour le moins ambiguë.

Il est clair que l'État est en train de soutenir les initiatives de M. Minev en lui offrant de généreuses subventions publiques dans une période de crise économique et de grandes compressions des budgets de la sécurité sociale. Le soutien de la population de la région, qui compte avec l'aide de l'administration locale et des entreprises intéressées, a étouffé les protestations des organisations écologistes.

### Les turbines ou les oiseaux

Dans la région de Kaliakra prolifèrent les turbines éoliennes et les propriétés de vacances dans l'enceinte du site NATURA, en dépit des avertissements des écologistes dans le sens que leur construction détruit de façon irréversible les restes de la steppe de Dobruja et ses habitats d'oiseaux, et menace les routes migratoires des oiseaux. Encore une fois le Gouvernement – en particulier le ministère de l'Environnement et de l'eau – mais également les municipalités, ont choisi de sacrifier la nature aux intérêts des investisseurs.

Jusqu'à présent les investisseurs ont proposé 340 projets pour cette région ; certains d'entre eux ont déjà été construits sur le site protégé. L'un d'entre eux est le parc éolien, un coprojet entre l'entreprise bulgare Inos 1 et Mitsubishi Heavy Industries au Japon. Selon la Société bulgare pour la protection des oiseaux (BSPB selon son sigle en anglais) son montant est d'environ 250 millions d'euros. Les 35

turbines éoliennes troublent la migration des oiseaux et représentent une menace pour leur vie. Le parc a aussi détruit la steppe de la région, c'est pourquoi le ministère de l'Environnement et de l'eau a imposé une amende de 5 000 euros. Plus de 200 autres parcs éoliens sont prévus à Kaliakra ; le Gouvernement fonde son autorisation de construire dans un site protégé par sa volonté d'adhérer au Protocole de Kyoto et par son engagement pris avec l'UE de générer en 2020 au moins 16 % d'électricité par des sources renouvelables<sup>7</sup>.

Les écologistes, par contre, demandent depuis des années l'approbation d'une stratégie nationale pour le développement de ressources énergétiques renouvelables, qui comprendrait une évaluation environnementale obligatoire pour tous les projets de parcs éoliens. Jusqu'à présent aucune proposition de ce genre n'a été proposée.

Il est probable que l'UE lance deux autres procédures d'infraction contre la Bulgarie, l'une à cause des projets de Kaliakra et l'autre pour ne pas avoir protégé l'habitat des oiseaux sauvages. En fait, la Convention de Berne a déjà déposé un dossier sur les cas de Kaliakra. Celui-ci est un des six sites NATURA désignés (sur un total de 114) qui ont subi de graves dommages. Les autres sont le parc des Balkans centraux, la vallée du fleuve Lom, Rila, Pirin et les Rhodopes occidentales.

Lors d'un congrès appelé « Stratégies par secteurs pour attirer des investissements en Bulgarie », tenu en mai 2011, le Gouvernement a annoncé quels étaient les secteurs prioritaires pour le développement économique. La construction de routes et de pistes de ski en faisaient partie, avec l'agriculture, l'industrie des aliments et des boissons, les soins de santé et le secteur de l'eau. La question clé pour l'environnement est de savoir si le Gouvernement réussira à développer ces secteurs et en même temps stimuler le développement durable. ■

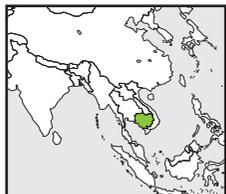
4 Radio Bulgarie, *Pirin National Park is again at the crossroads*, (17 mars 2011), <bnr.bg/sites/en/Lifestyle/MapOfBulgaria/Pages/1703PirinNationalParkisagainatacrossroads.aspx>.

5 Cité de M. Enchev, *Dnevnik*, (28 février 2011).

6 Ibid.

7 Osródek Studiów Wschodnich (OSW), *Bulgaria: the role of nuclear energy and renewable sources of energy emphasised in the country's energy strategy*, (2011), <www.osw.waw.pl/en/publikacje/ceweekly/2011-06-08/spis-tresci >

## Les capacités humaines et sociales doivent être la priorité



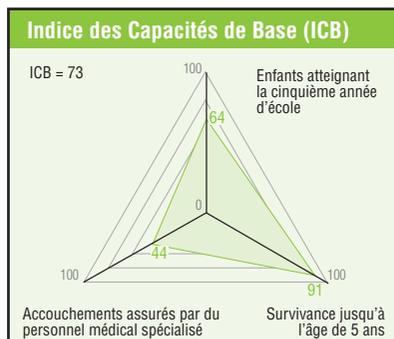
Le pays est confronté à des défis économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus difficiles, tels que la vulnérabilité croissante aux catastrophes naturelles et le manque d'un système d'irrigation approprié. Le Gouvernement ne parvient pas à protéger les droits des peuples autochtones du pays, qui sont confrontés au rachat d'entreprises au nom du développement. Pour soutenir une croissance économique rapide, créer des emplois et réduire les niveaux de pauvreté, le Cambodge a besoin de diversifier son économie, mais, avant cela, il doit investir en capital humain. Promouvoir le développement économique sans prendre des mesures de base pour renforcer les capacités internes sociales et humaines risque de condamner le pays à un clivage plus important entre les riches et les pauvres.

**SILAKA**  
Thida Khus

Après deux décennies de guerre civile et après les élections de 1993 parrainées par les Nations Unies, le Cambodge a rejoint l'économie mondiale. Depuis lors, le pays a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2000 et à l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) en 2009. Le pays a également adopté un processus d'ajustement structurel qui comprend la privatisation des entreprises d'État et des services publics; après 18 ans de libéralisation économique, le Cambodge a connu une certaine prospérité principalement grâce à l'adoption de nouvelles infrastructures modernes. Toutefois, des questions restent sans réponse, à savoir si les modèles de développement appliqués sont vraiment durables et s'ils permettront de réduire le clivage qui existe entre les riches et les pauvres.

La croissance du PIB du pays a atteint son maximum de 13,4 % en 2007, puis a chuté à 7,2 % en 2008, a atteint 10,1 % en 2009 et a atteint son point le plus bas en 2010, avec -1,5 %<sup>1</sup>. Les secteurs clé de croissance ont été le tourisme, la fabrication de vêtements et la construction, mais tous ont été durement touchés durant la récente crise économique et financière.

En outre, les bénéfices de la croissance ne s'étendent pas à tous les secteurs. Par exemple, en 2010 près de 4000 touristes par jour ont visité Angkor Wat, apportant environ 4,5 millions d'USD de revenus mensuels<sup>2</sup>. Toutefois, ces bénéfices n'ont pas été ressentis par les pauvres; même si l'industrie touristique du Cambodge a créé 10 000 emplois, une grande partie de ses bénéfices ne parvient pas aux communautés locales. Selon les statistiques de l'année 2010 du ministère de la Planification, 6 à 10 % de la population de 173 000 habitants de la ville de Siem Riep, par exemple, ne gagnent pas plus de 2,5 USD par jour<sup>3</sup>. L'année dernière, 289 702 touristes sont venus de Corée du Sud et 177 000 de Chine, mais

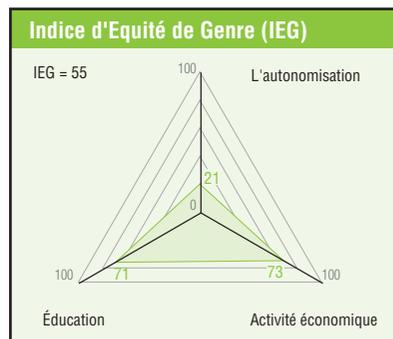


cela ne représente qu'une aide minime pour l'économie locale<sup>4</sup>. Selon le quotidien *the Cambodia Daily*, « ils (les touristes sud-coréens et chinois) volent avec leurs propres transporteurs, dorment dans des hôtels pré réservés et mangent dans des restaurants qui servent leurs propres plats nationaux »<sup>5</sup>.

### Vulnérabilité économique et écologique

Le Cambodge est particulièrement vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux ralentissements économiques, car il lui manque un réseau de sécurité sociale adéquat. Une étude menée par l'Association cambodgienne économique sur plusieurs communautés pauvres dans les villages ciblés a montré qu'il existe une vulnérabilité croissante à l'insécurité alimentaire parmi les populations rurales pauvres<sup>6</sup>.

Les stratégies adoptées par les communautés pauvres pour faire face à la baisse de leurs revenus sont extrêmement nuisibles à leur dignité humaine et à leur bien-être. Par exemple, 55 % des Cambodgiens dans cette situation ont tendance à réduire la quantité d'aliments consommés, ce qui est plus fréquent chez les femmes, puisque 64 % des mères et des filles réduisent leur consommation alimentaire, afin de laisser plus de nourriture aux autres membres de la famille<sup>7</sup>. Si l'on tient compte également de la qualité, ainsi que de la quantité de



nourriture consommée par membre de la famille, 75 % de la population des villages ciblés mettent sérieusement en danger leur nutrition, leur santé et leur qualité de vie.

### Secteur minier

La gestion de l'industrie minière a également été un sujet de préoccupation récemment, non seulement parce qu'elle a un lourd impact sur l'environnement mais aussi parce qu'elle est une preuve de la mauvaise gestion économique et sociale du Gouvernement. Par exemple, une mine de cuivre dans la commune de Kvav (province de Siemreap) est pratiquement parvenue à être opérationnelle sans que les habitants des villages voisins ne soient véritablement au courant de son existence. Selon un article paru dans *The Cambodia Daily*, un fonctionnaire a déclaré que les Forces armées royales cambodgiennes (ARC) et des hommes d'affaires chinois sont derrière l'industrie minière. Mais cela est maintenu secret. Un accord a été conclu entre le ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie et la compagnie de construction chinoise Nim Meng Group, et par conséquent les données de l'exploration, de l'étude de faisabilité et de l'exploitation minière étaient toutes confidentielles<sup>8</sup>.

L'accord garantissait 80 km<sup>2</sup> à la fois pour l'extraction (6 ans) et pour l'exploration (jusqu'à 30 ans). Depuis l'année 2008, le favoritisme a toujours existé entre l'ARC et la communauté des affaires devenant en quelque sorte la politique officielle. Le problème de la militarisation des mines du Cambodge a été diffusé, et à Siem Riep des journalistes ont été escortés hors de l'enceinte du site minier. La société a déclaré

1 Index Mundi, *Cambodia GDP – real growth rate*, (2011), <www.indexmundi.com/cambodia/gdp\_real\_growth\_rate.html>.

2 Khmer News, *Angkor Wat revenues rise on Chinese flights*, (2010), <khmerweekly.com/2011/02/18/angkor-wat-revenues-rise-on-chinese-flights>.

3 Ibid.

4 English People Daily Online, *Cambodia sees Chinese visitors as potential boost to tourism*, (15 janvier 2011), <english.peopledaily.com.cn/90001/90777/90851/7261729.html>.

5 *The Cambodia Daily*, (24 février 2011).

6 CEA, *The Impact of Economic Downturn on Households and Communities in Cambodia*, (mai 2010).

7 Ibid.

8 *The Cambodia Daily*, (1<sup>er</sup> mars 2011).

qu'elle allait construire un système d'irrigation pour les rizières et des routes, mais les six villages voisins ont déjà déposé des plaintes selon lesquelles l'entreprise s'est appropriée illégalement des terres appartenant aux villageois.

### Enjeux pour l'agriculture

Pour soutenir le secteur agricole, le Gouvernement doit améliorer les services publics de soutien aux agriculteurs. Le système d'irrigation - qui dessert environ un tiers des terres agricoles du pays - est en train de s'effondrer car la gestion locale ne parvient pas à couvrir son entretien<sup>9</sup>. Par ailleurs, une étude de l'Agence de coopération internationale du Japon a déclaré lors d'un récent séminaire à Phnom Penh que seulement 1 million d'hectares de terres arables était desservies par l'irrigation en 2009 ; aujourd'hui, des plans sont mis en œuvre pour augmenter la zone d'irrigation de 25 000 hectares par an.

Les allocations budgétaires à l'agriculture ont été minimales, même si celle-ci est considérée comme une priorité. Entre 2005 et 2009, la part de budget allouée à ce secteur ne représentait que 1,5 % à 2,5 % du budget total<sup>10</sup>.

### Pillage des terres sacrées

Le peuple Suy est un des plus petits groupes autochtones du pays. Près de 900 Suy vivent dans cinq villages de la commune Treapang Chor, dans le district de O Ral, installés autour du sanctuaire du mont O Ral, établi en 1997. Ce sanctuaire comprend leurs terres agricoles et un forêt d'utilisation coutumière qui est traditionnellement considérée comme la maison de la déesse Te Suy Yeay<sup>11</sup>. En 2009, le Gouvernement a attribué plusieurs concessions représentant plus de 10 000 hectares<sup>12</sup> sur les flancs du mont O Ral, destinées à des plantations de maïs et au tourisme ; sans demander la permission de la population locale, ni le peuple Suy, qui a immédiatement protesté, affirmant ses droits sur ces terres et ces ressources<sup>13</sup>. Malgré cela, on a commencé à

planter du maïs en juin 2009. Neuf mois plus tard, le Gouvernement a rendu 6000 hectares aux Suy, ce qui ne fut pas le cas pour la population non autochtone, laissant craindre qu'elle ne tente de s'installer violemment dans la zone du peuple Suy<sup>14</sup>.

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un cas isolé. Presque toutes les communautés autochtones au Cambodge sont confrontées à de graves problèmes de terres, largement associés aux rachats d'entreprises au nom du développement. Le Gouvernement continue d'ignorer ses propres lois sur la reconnaissance juridique des terres communales et des réserves, et faillit à son rôle de protecteur des droits des peuples autochtones du pays. Il viole également les obligations internationales issues de la Convention internationale contre la discrimination raciale (CERD), de la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels, et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones<sup>15</sup>.

### Le développement économique et la diversification

L'économie du Cambodge est tributaire d'un éventail restreint de secteurs, tels que l'agriculture basée sur le riz, les vêtements, le tourisme et la construction<sup>16</sup>. La crise mondiale de 2008 a fait ressortir la vulnérabilité de l'économie limitée du Cambodge, et de nombreux experts sont d'accord sur le besoin de diversification. Le riz reste la culture principale, et bien que le poivre, le sucre de palme, la noix de cajou et le caoutchouc offrent des perspectives intéressantes, la majorité des agriculteurs dépendent encore presque exclusivement de la production de riz. Le secteur de l'habillement a connu une croissance régulière, et est maintenant un des principaux employeurs industriels, en particulier pour les femmes. Cependant, il est très sensible à la demande internationale et a été très durement touché par une baisse de la demande des États-Unis et de l'Union européenne lors de la crise<sup>17</sup>.

Il est clair que pour maintenir une croissance économique rapide, créer des emplois et réduire la pauvreté, le Cambodge a besoin de diversifier son économie, mais ce n'est pas une tâche facile. Pour ce faire, le pays a besoin d'accroître sa compétitivité dans la région, et d'acquérir une plus grande technologie et davantage de savoir-faire. Cela implique des efforts importants en termes de ressources humaines, de gestion des ressources naturelles et de réformes structurelles. La recherche de diversification devrait également prendre en compte le potentiel des micro, petites et moyennes entreprises sur tout le territoire. Ces entreprises, avec l'agriculture, pourraient être de véritables moteurs de la croissance économique, et devraient être intégrées à toute stratégie de diversification ayant comme objectif un développement durable, une meilleure sécurité alimentaire et une diminution de la pauvreté.

### Les organisations de la société civile (OSC)

La société civile cambodgienne a fait face à de nombreux défis au cours de ces dernières années, entre autres, des lois spécifiquement conçues pour mettre en danger sa liberté de fonctionnement. La première est la loi anti-corruption, qui exige que les rapports de cas de corruption fournissent de nombreuses preuves et leurs sources. L'autre loi qui va directement affecter les organisations est celle qui concerne l'inscription des OSC exigeant que tous les membres d'une OSC s'inscrivent avant de commencer une activité et également que toutes les OSC présentent une liste de leurs activités annuelles et leurs rapports financiers au Gouvernement. Cela risque de limiter fortement les initiatives des citoyens et surtout d'affecter les organisations communautaires. Les villageois et les groupes autochtones (comme les Suy et le peuple Pnong) ne seront pas en mesure d'agir tant qu'ils ne sont pas inscrits.

Cette loi a été considérée comme une menace pour les droits humains et la démocratie, car elle donne carte blanche au Gouvernement pour clôturer les organisations sans procédure législative.

L'aspect prometteur de la décentralisation est que le Gouvernement a commencé à introduire la deuxième phase, donnant aux autorités locales la responsabilité d'évaluer le développement démocratique.

### Conclusions

Le Cambodge a besoin de prendre le contrôle de ses propres ressources et d'en améliorer la gestion afin de favoriser le développement durable. Promouvoir le développement économique sans prendre des mesures de base pour renforcer les capacités internes sociales et humaines risquent de condamner le pays à un élargissement du clivage entre les riches et les pauvres. ■

9 *The Cambodia Daily*, 26, 27 février 2011.

10 Ngo Sothath y Chan Sophal, *Agriculture Sector Financing and Services for Smallholder Farmers*, (Cambodia, NGO Forum, Action Aid Cambodia, septembre 2010), <[www.ngoforum.org.kh/eng/dip/olddipdocs/AEP\\_Report\\_Agriculture\\_Sector\\_Financing.pdf](http://www.ngoforum.org.kh/eng/dip/olddipdocs/AEP_Report_Agriculture_Sector_Financing.pdf)>.

11 OMCT Action File, *Cambodia: Suy Indigenous Peoples at Risk of Extinction*, (2010), <[www.omct.org/files/2010/03/6139/cambodia\\_action\\_file\\_.pdf](http://www.omct.org/files/2010/03/6139/cambodia_action_file_.pdf)>.

12 Indigenous People Land and Resources, *Ethnocide – Cambodia's indigenous people under attack*, 1<sup>er</sup> mars 2010, <[indigenoupeoplesissues.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4146:ethnocide-cambodias-indigenous-peoples-under-attack-aipp-public-statement&catid=62:southeast-asia-indigenous-peoples&Itemid=84](http://indigenoupeoplesissues.com/index.php?option=com_content&view=article&id=4146:ethnocide-cambodias-indigenous-peoples-under-attack-aipp-public-statement&catid=62:southeast-asia-indigenous-peoples&Itemid=84)>.

13 Ibid.

14 Ibid.

15 Ibid.

16 V. Salze-Lozac'h, "Diversifying Cambodia's Economy, Easier Said than Done", *In Asia*, (The Asia Foundation, 15 septembre 2010), <[asiafoundation.org/in-asia/2010/09/15/diversifying-cambodias-economy-easier-said-than-done](http://asiafoundation.org/in-asia/2010/09/15/diversifying-cambodias-economy-easier-said-than-done)>.

17 Ibid.

## Pendant que le Gouvernement fait taire les protestations, l'alarme environnementale sonne de plus en plus fort



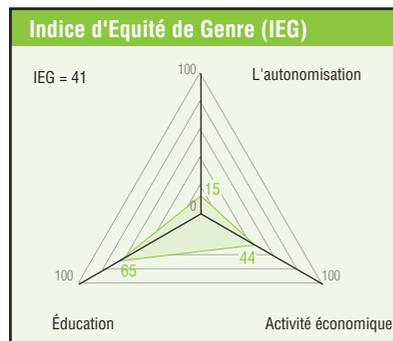
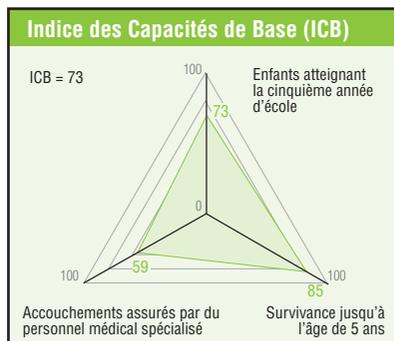
Dans un pays où plus de la moitié de la population est au chômage et où 51 % de la population vit avec moins de deux dollars par jour, il est plus important que jamais que les ressources naturelles soient gérées d'une manière intelligente et durable. Mais le modèle de développement du Gouvernement n'est pas durable. La désertification et la perte de biodiversité sont de graves problèmes et s'ils ne sont pas abordés immédiatement, le bien-être de la population s'en verra encore plus affecté. Le projet de barrage de Lom et Pangar va déplacer des milliers de personnes et ruiner un des écosystèmes les plus riches du pays.

**CRADEC (Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire)**  
Dynamique Citoyenne  
Jean Mballa Mballa

Le Cameroun a bénéficié d'une augmentation du prix du pétrole et du cacao au cours de l'an 2000, mais la hausse de l'inflation<sup>1</sup> et le fait que la richesse soit très inégalement répartie (le coefficient de GINI en 2005 était de 44,6<sup>2</sup>) signifie que l'économie est encore plus vulnérable qu'auparavant. Selon les dernières données, 51 % de la population vit avec moins de deux dollars par jour et 17 % avec moins d'un dollar<sup>3</sup>. Le Gouvernement a annoncé des mesures pour renforcer l'économie, mais il s'est engagé envers un modèle de développement non durable.

Un de ses projet, par exemple, est la construction d'un barrage sur les fleuves Lom et Pangar qui, selon le Gouvernement, permettra d'atténuer la pénurie d'énergie du Cameroun et de stimuler la croissance économique. Cependant, il semble que le principal bénéficiaire de ce projet sera l'entreprise minière d'Alucam, qui consomme environ un tiers de la puissance électrique générée dans le pays.<sup>4</sup>

Ce barrage va déplacer des communautés entières et provoquer une grave perte de biodiversité. Les habitats de nombreuses espèces animales, dont les gorilles et les chimpanzés, vont être submergés ou annihilés lorsque de larges zones de forêts vont être abattues pour faire place à des routes qui doivent relier le barrage aux villes voisines. Cependant, la politique officielle consiste à renforcer les capacités du pays en termes de production d'énergie au détriment de l'environnement et le Gouvernement offre de nombreuses facilités aux entreprises engagées dans des activités d'extraction non durables.



En 2009, le nombre déclaré de personnes potentiellement déplacées par le projet de barrage est passé à 28 000, dont les minorités telles que les Baka, qui ont une longue histoire de discrimination<sup>5</sup>.

La tendance du Gouvernement à ignorer les droits des communautés a déjà été constatée en 2000, lorsque les travaux de l'oléoduc Tchad-Cameroun ont commencé, un projet auquel participaient Petronas Malaisie, Exxon Mobil et Chevron. Selon un rapport d'Amnesty International de l'année 2005, le projet pourrait « geler la protection des droits humains pendant des décennies pour des milliers de personnes qui vivent sur son tracé ». « Le projet de gazoduc a également entraîné le déplacement d'un grand nombre de personnes. Les agriculteurs de la région se sont plaints que l'accès à leurs terres leur était interdit et qu'Exxon Mobil refusait de répondre à leurs revendications ou de leur verser une indemnité. Dans certains cas, cela signifiait que les communautés se sont vu refuser l'accès à leur seule source d'eau potable.<sup>7</sup>

Dans les contrats de projet signés par le Gouvernement, les entreprises en question n'avaient pas d'obligation concernant la protection des droits humains ou de l'environnement, et les accords qui ont précédé le début de ces travaux étaient protégés par le secret commercial et n'étaient donc pas disponibles pour l'examen public. L'argument du Gouver-

nement était que le projet était une opportunité de développement qui allait permettre de construire de nouvelles écoles et de fournir une meilleure couverture médicale à la population. Non seulement ces promesses n'ont pas été tenues, mais le Gouvernement a intimidé et arrêté plusieurs personnes qui s'opposaient à l'oléoduc.

### L'imposition du silence

En 2008, le président Biya a lancé une initiative visant à apporter des modifications à la Constitution de la nation et dans les principales villes, beaucoup de personnes sont descendues dans les rues pour protester. Ces manifestations ont été violemment réprimées et une centaine de manifestants et de membres des forces de sécurité ont été tués. Les organisations de la société civile impliquées dans le mouvement de protestation ont à maintes reprises affirmé que le régime Biya, qui dirige le Cameroun depuis 1982, est autocratique et n'a pu conserver son pouvoir que par le biais d'élections frauduleuses.<sup>8</sup> En février 2011, les forces de sécurité de Biya ont violemment dispersé une manifestation de protestation dans laquelle deux des participants étaient des figures de l'opposition majeures, Louis Tobie Mbida et Kah Walla, qui tous deux avaient l'intention de se porter candidats aux prochaines élections d'octobre 2011. Mbida et Walla ont déclaré avoir été maltraités par les forces de répression, qui avaient été averties de la tenue de la manifestation peu de temps avant et avaient pu rapidement disperser les manifestants. Ce fut un coup dur pour de nombreux

1 Economy Watch, "Cameroun Economy," <www.economywatch.com/world\_economy/Cameroun>.

2 Institute of International Education, "Atlas of Student Mobility: Cameroon," <www.atlas.iienetwork.org/page/48146/>.

3 Earthtrends, "Cameroun," <earthtrends.wri.org/povlinks/country/cameroun.php>.

4 N. Chimton, "La peur circule face au nouveau barrage," IPS, 2009. disponible sur : <ipsnoticias.net/nota.asp?idnews=93679>.

5 Ibid.

6 Amnesty International, *Oleoducto Chad-Camerún: un nuevo informe acusa a las empresas petroleras y los gobiernos de evadirse en secreto de sus obligaciones para con los derechos humanos*, (septembre 2005).

7 Ibid.

8 David Wallechinsky, *Tyrants: The World's 20 Worst Living Dictators*, (New York: Regan Press, 2006).

groupes d'opposition qui avaient espéré qu'il y aurait une « révolution pacifique du peuple » qui amènerait le régime Biya à sa fin.<sup>9</sup>

Le Gouvernement a fait de grands efforts pour réduire au silence l'opposition. Par exemple, en mars 2011, il a bloqué un service SMS qui fournissait l'accès au réseau social Twitter, qui avait été largement utilisé par les membres d'organisations de la société civile pour organiser des activités de protestation.<sup>10</sup>

### Chômage

Selon une étude menée par l'Institut national des statistiques, il y avait 12 millions de personnes au chômage en 2009. Ce nombre est absolument choquant étant donné que la population du pays n'est que d'environ 18,2 millions.<sup>11</sup>

Le Gouvernement a annoncé des plans pour s'attaquer au problème, y compris un système pour créer des emplois pour les jeunes qui quittent l'école secondaire, mais en avril 2011, il y avait pas moins de 350 000 candidats pour les 25 000 emplois destinés à être créés dans la fonction publique.<sup>12</sup> Les groupes de l'opposition ont affirmé que le programme était une « immense fraude » créée pour obtenir des voix aux prochaines élections présidentielles, et les candidats ont également exprimé des doutes sur la transparence du système et sa fiabilité.<sup>13</sup> Comme une mission du Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale l'ont fait remarquer, il sera très difficile pour l'État de trouver l'argent permettant de maintenir les nouveaux emplois créés dans le secteur public.<sup>14</sup>

L'engagement initial de recruter au moins 25 000 travailleurs a déjà été reporté. En mai, Emmanuel Bonde, le ministre de la Fonction publique et des réformes administratives, a déclaré que le programme original serait remplacé par un projet de « recrutement progressif ».<sup>15</sup>

### Désertification

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le nord du pays avait été durement touché par ce problème et les déserts menaçaient d'empiéter sur les jungles de la région centrale<sup>16</sup>. Ces dernières années, la désertification s'est intensifiée et a entraîné avec elle la dégradation des sols, l'insécurité alimentaire, la pauvreté grandissante et des migrations massives hors des zones arides du nord.<sup>17</sup>

9 African News, "Brutal Suppression of Peaceful Protests in Cameroon by Biya Thugs," (24 février 2011).

10 Afrol News, "Cameroon limits social media services," (9 mars 2011), <afrol.com/articles/37542>.

11 Cameroon Today, "Cameroon Government News: Rampant unemployment in Cameroon," (mai 2011).

12 Ibid.

13 Ibid.

14 Theodore M. Ndze, "After Review Mission to Cameroon: IMF, World Bank, ADB Dissatisfied – Worried over 25,000 jobs creations," The Star, (4 April 2011), <thestaronline.info/?p=507>.

15 Cameroon Today, op. cit.

16 J.N. Ndihi, "Cameroon under threat." *Le Monde diplomatique*, (2002), <mondediplo.com/2002/12/11/cameroon>.

17 W. Van Cottem, "Cameroon: Stemming the Tide of Desertification and Land Degradation," *Desertification*, (18 March 2010).

## PEU DE PROGRÈS DANS LE DOMAINE DU DSCE

Le Document stratégique pour la croissance et l'emploi, qui vise à réduire la pauvreté à un niveau « socialement acceptable », a été établi en 2007. Les objectifs déclarés à long terme étaient d'élever le Cameroun au statut de pays à revenu intermédiaire, de l'industrialiser, de renforcer son processus démocratique et de permettre ainsi l'unité nationale. Le plan visait à s'attaquer à cette tâche en phases successives de 10 ans avec des objectifs globaux à atteindre d'ici 2035. Les objectifs du Gouvernement fixés pour la phase initiale étaient d'augmenter la croissance annuelle moyenne de 5 % pendant la période 2010-20, afin de réduire le secteur informel d'au moins 50 % en 2020, en créant des milliers d'emplois dans le secteur formel, et de réduire la pauvreté monétaire de 39,9 % en 2007 à 28,7 % en 2020.

Une analyse datant de 2011 concernant les progrès effectués vers les objectifs DSCE a montré que 41 % des objectifs à court terme avaient légèrement progressé, tandis que 23 % ne présentaient aucun progrès. Seulement 5 % des objectifs fixés pour 2010 ont été pleinement atteints. De même, environ 45 % des objectifs immédiats du développement humain n'avaient fait que de légers progrès et 6 % avaient réalisé des progrès raisonnables, mais 34 % des indicateurs ne reflétaient aucun changement. En ce qui concerne le développement humain, les secteurs les plus encourageants sont la lutte contre le VIH et le SIDA et l'initiative pour réduire la mortalité maternelle et infantile, mais aucun progrès n'est constaté pour les objectifs tels que la promotion de la sécurité sociale ou l'optimisation des mécanismes de financement des initiatives de solidarité sociale.

En ce qui concerne l'emploi, 14 % des indicateurs ont stagné et il y a eu de légers progrès en direction de 72 % des objectifs, dont la promotion de l'emploi dans le secteur privé, l'auto-emploi et l'emploi formel. Cependant, aucun progrès n'a été accompli pour essayer de faire passer les travailleurs du secteur informel au secteur formel. On assiste à la même situation à l'égard des moyens de production : pratiquement aucun progrès n'a été accompli pour la plupart des objectifs (60 %), 14 % des indicateurs ont stagné, 6 % ont connu une amélioration considérable et dans seulement 7 % des cas, le but était totalement atteint.

Une des causes de la déforestation dans le pays est la culture du cacao. Les techniques d'exploitation de cette ressource impliquent depuis toujours l'abattage des zones de forêt, et il ne fait aucun doute que la condition alarmante de la plupart des terres au Cameroun d'aujourd'hui remonte aux années 1980 lorsque le Gouvernement a favorisé l'exportation du cacao. Lorsque le prix du cacao sur les marchés mondiaux a diminué, la réponse du Gouvernement a été d'accroître la production ; par conséquent davantage de forêts tropicales ont été abattues, et aujourd'hui l'écosystème du pays subit les conséquences de ce modèle de développement non durable.<sup>18</sup>

Les principaux impacts de la désertification aujourd'hui sont le fait que les sources d'eau potable dans plusieurs villes, dont Mbouda, Kumbo et de Nkambe se tarissent ; mais elle provoque également l'érosion généralisée des sols et la perte de fertilité, ce qui augmente le risque de glissements de terrain et d'inondations (comme c'est le cas dans la ville de Bamenda, par exemple) ; la région nord est affectée par des inondations, des tempêtes de sable et de poussière ; la couverture végétale disparaît ; les réserves d'eau sont polluées et les sols montrent des niveaux élevés de salinité et d'alcalinité dans tout le pays, y compris dans les régions tropicales plus vertes.<sup>19</sup>

La désertification est aggravée non seulement par le modèle de développement non durable du Gouvernement, mais aussi par l'exploitation forestière informelle des secteurs les plus pauvres de la population, qui a lieu même dans les réserves naturelles.

18 Ndihi, op. cit.

19 Van Cottem, op. cit.

### Perte de biodiversité

La désertification n'est pas le seul défi environnemental auquel le pays est confronté car il y a aussi une grave perte de la biodiversité en raison d'un certain nombre de facteurs, dont le surpâturage, la pollution, le braconnage et la surpêche.<sup>20</sup> Quelque 40 % de l'écosystème de la mangrove ont été détruits, 32 espèces de mammifères dans le pays sont en danger d'extinction sur un total de 409 et 14 espèces d'oiseaux sur un total de 690 vont bientôt disparaître, de même que 3 espèces de reptiles, une espèce d'amphibien, 26 espèces de poissons d'eau douce et 67 espèces végétales.<sup>21</sup>

### Conclusion

Il est douteux que les objectifs du Document stratégique pour la croissance et l'emploi (DSCE) (voir encadré) puissent être atteints, et il s'avère évident que le Gouvernement devrait élaborer un plan d'action plus réaliste. Le manque d'information sur les objectifs et les réalisations du DSCE devrait être résolu à travers une campagne efficace pour tenir le public informé.<sup>22</sup> Le manque de données pour effectuer le suivi des progrès vers les objectifs DSCE représente un sérieux obstacle. Les organisations de la société civile devraient être autorisées à avoir davantage accès à des indicateurs qui sont importants pour le suivi des plans du Gouvernement et de leur mise en oeuvre. Globalement une plus grande transparence est nécessaire. ■

20 Encyclopaedia of the Nations, <www.nationsencyclopedia.com/Africa/Cameroon-ENVIRONMENT.html>.

21 Ibid.

22 Dynamique Citoyenne, *DSCE: Un an après, Quel niveau d'appropriation?*, (Yaoundé, 2011).

## Croissance : pas une question de fins mais de moyen



Le Gouvernement a fait de la croissance économique à court terme une priorité fondamentale de ses politiques. Or, le développement durable exige que la croissance à court terme ne s'effectue pas aux dépens d'une dévastation de l'environnement. L'environnement est dégradé à cause du manque de politiques et les droits des femmes et des minorités sont bafoués ; les femmes autochtones, par exemple, subissent des violences à outrance. Les organisations de la société civile ont présenté une vaste gamme d'alternatives aux politiques publiques, offrant des moyens viables et durables pour apporter le bien-être à tous les habitants du pays.

Canadian Feminist Alliance for International Action

Kate McInturff

North-South Institute

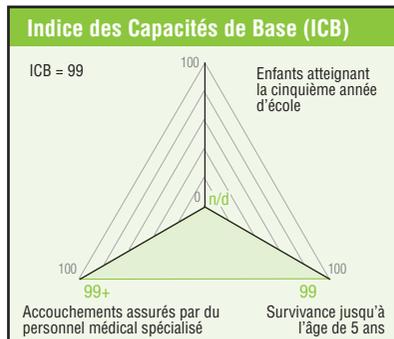
John Foster

Canadian Centre for Policy Alternatives

Armine Yalnizyan

Alors que le Canada sort de la récession d'un pas mal assuré, le Gouvernement du président Stephen Harper continue à appliquer des politiques économiques néolibérales qui incluent la réduction des taxes et des impôts, la diminution du déficit et les investissements en projets d'infrastructure physique. Même dans un cadre néolibéral, les résultats ne sont pas allés de pair. La création d'emplois n'a pas suivi le rythme de la croissance de la population active, et il n'y a pas eu non plus de croissance significative de l'emploi permanent<sup>1</sup>. Les réductions des impôts sur le revenu et des taux de crédits ont favorisé à l'excès les personnes disposant des meilleurs revenus et offrant une aide économique à ceux qui en ont le moins besoin. La baisse des taxes et de l'impôt sur le revenu des sociétés n'a pas fait croître les investissements en équipement et en infrastructure<sup>2</sup>. Parallèlement au retard des programmes sociaux sur l'inflation, on s'attend à une hausse importante des dépenses dans le domaine de la Défense et pour le système pénitentiaire, même si le taux de criminalité reste stable et qu'il est prévu de réduire la participation militaire du Canada en Afghanistan.

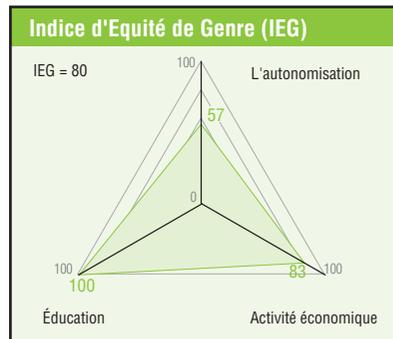
Le Gouvernement de Stephen Harper a fait de la croissance économique à court terme une priorité fondamentale de ses politiques publiques. On considère que toute croissance est bonne, or la croissance durable exige des investissements publics dans les domaines du développement du capital humain, de la recherche et du développement des politiques ; elle exige des mesures publiques dynamiques pour assurer que la croissance à court terme ne se soldera pas par une dévastation environnementale à long terme. Au Canada les organisations de la société civile se sont unies pour présenter une vaste gamme d'alternatives aux politiques publiques, parmi lesquelles figurent : le projet annuel *Budget fédéral al-*



*ternatif* du Centre canadien de politiques alternatives, la formation d'une large coalition d'organisations appelée Voices, l'appel lancé par le Conseil canadien pour la Coopération internationale en faveur d'un « nouvel accord » entre le Gouvernement et les organisations de la société civile<sup>3</sup> ; et la collaboration entre les experts et les organisations de femmes pour faire une analyse de genre des priorités de la dépense publique<sup>4</sup>. Bien qu'il soit prouvé que les organisations ayant un solide programme de plaider en matière de politiques publiques risquent de perdre le financement offert par le Gouvernement fédéral, la société civile canadienne continue à forger des politiques publiques critiques et innovantes.

### Inégalité

Suite à la baisse des taxes et des impôts, le Gouvernement perdra 96,6 milliards de CAD (97,9 milliards d'USD) de recettes entre 2008 et 2011<sup>5</sup>. Le programme des dépenses de relance de l'économie touchant à sa fin, le Centre canadien de politiques alternatives prévoit pour 2011-2012 une réduction de 3,8 milliards d'USD des dépenses en programmes fédéraux, et que « vu son volume (en dollars américains), cette compression budgétaire sera la deuxième en importance depuis les années 1950 »<sup>6</sup>. Ce sera probablement une continuité des compressions qui ont débuté au milieu des années 1990 sur les dépenses fédérales en matière de programmes sociaux. La politique économique du Gouvernement a



eu de gros impacts sur le bien-être des personnes. Les taux d'aide sociale au revenu n'ont pratiquement pas bougé dans tout le pays<sup>7</sup>. La plupart des revenus d'aide sociale resteront très en-dessous du seuil des bas revenus. L'indice général de la pauvreté est de 9 % mais celle-ci touche tout particulièrement les femmes, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Par exemple, au Canada une personne sur trois parmi les autochtones, ou ceux qui ne font pas partie de la population blanche vit dans la pauvreté, de même qu'une personne handicapée sur quatre ; même chiffre pour les immigrants et les femmes qui sont chefs de famille monoparentale. Dans toutes les catégories, les indices de pauvreté sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

L'accès aux services est extrêmement inégal : souvent, les personnes les plus touchées par la crise économique sont les moins favorisées par les politiques économiques nationales. Dans le secteur de l'Éducation, par exemple, on considère l'accès à l'éducation primaire comme un des succès du pays, mais de nombreux enfants des réserves des Nations autochtones n'ont pas accès à des écoles sûres<sup>8</sup>. Les enfants des Nations autochtones ne sont que trop présents dans les circuits de protection de l'enfance et ils ressentent très probablement les effets de la pauvreté et du manque de logement adéquat<sup>9</sup>.

1 Canadian Centre for Policy Alternatives, *Alternative Federal Budget: 2011*, (Ottawa: 2011), p. 11.

2 K.Howlett, "Corporate Tax Cuts Don't Spur Growth, Analysis Reveals as Election Pledges Fly", *The Globe and Mail*, (6 avril 2011).

3 <www.ccic.ca>.

4 <www.fafia-afai.org>.

5 Canadian Centre for Policy Alternatives, *op cit.*, p.16, "Figure 9: Cost of Tax Cuts Since 2006".

6 Ibid, p. 15.

7 Canadian Feminist Alliance for International Action, "Appendix A: Provincial and Territorial Social Assistance Rates".

8 A. Rajekar y R. Mathilakath, (Office of the Parliamentary Budget Officer, 2009).

9 M. Mendelson, *Why We Need a First Nations Education Act*, Caledon Institute of Social Policy, (Ottawa: 2009).

## Érosion des droits des femmes

Les économistes ont démontré qu'en temps de crise économique les femmes sont celles qui généralement en reçoivent le plus l'impact<sup>10</sup>. Au Canada les femmes ont été les premières à réintégrer le monde du travail après la récession, mais ce retour précède ne se traduit pas par une augmentation du bien-être ou par une plus grande stabilité économique, car il est probable que ces femmes qui reprennent le travail soient embauchées à mi-temps ou pour un travail non rémunéré<sup>11</sup>. De plus, elles restent victimes d'un des plus profonds écarts salariaux liés au genre de tous les pays de l'OCDE<sup>12</sup>.

Des salaires plus bas et un travail temporaire impliquent que moins de femmes que d'hommes réunissent les conditions nécessaires pour avoir droit à l'assurance-emploi et aux réductions d'impôts. Les mères qui travaillent affrontent plus de défis<sup>13</sup>. Or, le Gouvernement a annulé un plan national de service de garde d'enfants qui aurait facilité l'accès de tous les parents qui travaillent à un service de garde pour leurs enfants sûr et accessible. L'érosion des droits a été particulièrement grave dans le cas des femmes qui n'ont pas de travail rémunéré, surtout celles qui plus vraisemblablement dépendent du service d'aide sociale, comme les mères célibataires et les mères autochtones. Les revenus de bien-être social sont si bas que le président du Conseil national du bien-être social les a qualifiés récemment de « honteux et moralement insoutenables pour un pays riche »<sup>14</sup>.

La violence envers les femmes varie considérablement selon les différents groupes et les régions ; les femmes sont la cible démesurée des actes de violence. Lors des 40 dernières années plus de 500 femmes autochtones du Canada ont disparu ou ont été assassinées<sup>15</sup>. Les femmes qui vivent dans des communautés isolées du nord pâtissent aussi de plus grands indices de violence que celles qui vivent dans des régions urbaines ou au sud du Canada, et elles ont moins accès aux services d'aide<sup>16</sup>. Face à de tels niveaux de violence à leur encontre, il n'est pas étonnant que les femmes soutiennent résolument les politiques contre les délits violents. Cependant, la « Loi sur l'adéquation de la peine et du crime » du Gouvernement actuel semble vouloir résoudre un problème qui n'existe pas, étant donné que les peines imposées pour chaque type de crime ont à peine varié pendant la dernière décennie<sup>17</sup>. La nouvelle loi aura davantage d'impacts sur l'économie que sur les peines appliquées. Le Bureau parlementaire du budget du Ca-

nada prévoit que la Loi sur l'adéquation des peines et des crimes doublera le coût du système pénitentiaire dans les cinq ans à venir – atteignant 9,5 milliards de CAD (9,7 milliards d'USD) – auxquels il faudra ajouter 1,8 milliard d'USD pour la construction de prisons<sup>18</sup>.

Contrairement aux dépenses concernant les programmes sociaux, les dépenses dans le secteur de la sécurité vont croître considérablement. Les calculs du Gouvernement lui-même indiquent que les dépenses militaires atteindront 22 milliards de CAD (22,4 milliards d'USD) en 2010-2011<sup>19</sup>. Néanmoins, les estimations des dépenses en équipement militaire et concernant une nouvelle législation pénale très dure ont été longuement discutées. Par exemple, les estimations du coût des chasseurs bombardiers F-35 récemment acquis oscillent entre 9 milliards d'USD, selon le ministère de la Défense nationale<sup>20</sup>, et 29 milliards d'USD, selon le Directeur parlementaire du budget<sup>21</sup>.

Bien que le Canada se soit engagé à doubler ses dépenses en aide au développement en dollars absolus, l'Aide publique au développement (APD) en pourcentage du Revenu national brut (RNB) ne représente que toujours 0,3 %, aucun changement depuis 2005<sup>22</sup>. La Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle (2008) exige que l'aide canadienne au développement « contribue à réduire la pauvreté, tienne compte du point de vue des pauvres et soit compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne »<sup>23</sup>. De nombreuses organisations de la société civile considèrent que cette loi est un mécanisme très prometteur pour intégrer les affaires de droits humains à la politique et aux programmes de développement international. Cependant, un rapport du Conseil canadien pour la coopération internationale, une coalition de la société civile, indique que le Gouvernement ne l'a pratiquement pas appliquée<sup>24</sup>.

« L'égalité entre les femmes et les hommes » et la « durabilité de l'environnement » restent des sujets transversaux pour l'Agence canadienne du développement international ; cependant, les ressources politiques, humaines et financières destinées à ces objectifs sont en diminution. Le terme « équité de genre » a disparu en grande partie des déclarations officielles du Gouvernement et de ses documents sur les politiques<sup>25</sup>. Le financement pour les pro-

grammes destinés à l'équité de genre reste encore inférieur à 2 % de l'APD canadienne<sup>26</sup>. Lors de la réunion du G8 en 2010, le Gouvernement de Stephen Harper a engagé 1,1 milliard de dollars canadiens (1,12 milliard d'USD) pour de nouvelles dépenses en programmes de santé maternelle et infantile dans les pays pauvres. Les organisations de la société civile se sont réjouies de cet engagement, mais nombreuses furent celles qui critiquèrent la décision de ne pas financer des services d'interruption volontaire de grossesse comme partie de l'initiative, même dans les pays où ces services seraient légaux.

## Dégradation de l'environnement

Les antécédents du Canada en matière de durabilité de l'environnement furent la cible des critiques des autres pays lors du Sommet de l'ONU sur le changement climatique de Copenhague. Depuis ce jour, le Canada a présenté son objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020<sup>27</sup>, mais en réalité celles-ci ne font qu'augmenter. D'après un rapport de 2011 du Penumbra Institute, l'Arctique canadien a déjà subi un réchauffement de plus 1,7 °C et l'on prévoit une augmentation de 4 ou 5 °C<sup>28</sup>. Les communautés inuites signalent que leur accès aux sources traditionnelles d'alimentation s'est restreint et qu'il y a une dégradation générale de leur environnement et de leur bien-être<sup>29</sup>. Dans les régions septentrionales et rurales cette dégradation s'aggrave à cause des industries minières et extractives. Bien que la qualité de l'eau partout au Canada reste bonne, plus de cent communautés des Nations autochtones n'ont toujours pas accès à l'eau potable.

L'industrie minière canadienne compte sur une forte présence internationale et aussi nationale. Les entreprises ayant leur siège au Canada constituent plus de 40 % de l'industrie extractive du monde. Bien que la société civile joue un rôle fondamental dans le suivi de l'industrie à travers des initiatives telles que Publish What You Pay, le Canada n'a pas encore adopté de règlement de protection des consommateurs et n'a pas accepté non plus de respecter les lignes directrices de l'initiative relative à la transparence des industries extractives.

## Une question de moyens

La crise économique a poussé la société civile à relancer le débat sur les affaires de politique économique. Tant les acteurs gouvernementaux que les non gouvernementaux s'efforcent de voir comment résoudre le thème de la consécution de ses objectifs dans un contexte de restrictions fiscales. Mais la façon de s'y prendre pour stimuler la croissance économique et garantir la stabilité économique n'est pas une question de fins, mais de moyens. En définitive, le centre d'attention doit être la société qui se construit sur cette croissance. ■

10 C. Sweetman y R. King, "Gender Perspectives on the Global Economic Crisis", (Oxfam International Discussion Paper, 2010).

11 Statistics Canada, *Women in Canada: Work Chapter Update*, (Ottawa: 2007).

12 OCDE, (2010).

13 Statistics Canada, "Paid Work", en *Women in Canada*, op. cit.

14 National Council of Welfare, *Staggering Losses in Welfare Incomes*, (Ottawa: 2006).

15 Native Women's Association of Canada, *Voices of Our Sisters In Spirit: A Report to Families and Communities*, (Ottawa: 2009).

16 Statistics Canada, (Ottawa: 2006).

17 K. MacQueen, "Is Canada Tough On Crime Or Doing Just Fine?", revue, (7 septembre 2010).

18 Bureau du Directeur parlementaire du budget du Canada, "The Funding Requirement and Impact of the "Truth in Sentencing Act" on the Correctional System in Canada", (Ottawa: 2010).

19 Ministère de la Défense Nationale, *National Defence 2010-2011 Report on Plans and Priorities: Part III Estimates*, (Ottawa: 2010).

20 Ibid, (Ottawa: 2011).

21 K. Page, Bureau du Directeur parlementaire du budget du Canada, (mars 2011).

22 Agence canadienne de développement international, *Statistical Report on International Assistance: Fiscal Year 2009-2010*, (Ottawa: 2011).

23 Ministère de la Justice, *Official Development Assistance Accountability Act*, (Ottawa: 2008).

24 Conseil canadien pour la coopération internationale, (Ottawa: 2010).

25 Canadian Labour Congress y FAFIA, (Ottawa: 2010); M. Collins, "Gender Equality", "Child Soldiers" and "Humanitarian Law" are Axed from Foreign Policy Language", revista Embassy, (29 juillet 2009).

26 CSO Working Group on Women's Rights, (Ottawa: 2009).  
Tableau 1: Gender Equality Trends, Percentage of CIDA ODA.

27 Environment Canada, "Canada Lists Emissions Target Under the Copenhagen Accord", (Calgary, Alberta: 1er février 2010).

28 A. Morgan, (Waterloo, Ontario: 2011).

29 S. Nickels, et al., Inuit Tapiriit Kanatami, (Ottawa : 2005).

## Beaucoup de promesses, peu d'engagement réel



Le modèle de développement appliqué dans le pays est toujours régi par les préceptes de l'extractivisme, tandis que le Gouvernement persiste à miser sur les sources d'énergie comme le charbon, avec un fort impact environnemental. Alors que le Chili s'est engagé internationalement à adopter des politiques plus respectueuses de l'environnement, ces promesses ne se sont pas véritablement traduites par des faits. Le Chili a besoin de mettre en œuvre de toute urgence une structure institutionnelle liée à l'environnement, la conception d'une politique énergétique nouvelle, la création de règlements liés à la biodiversité, la modification du modèle énergétique et l'inclusion de la société civile dans le débat sur le développement durable.

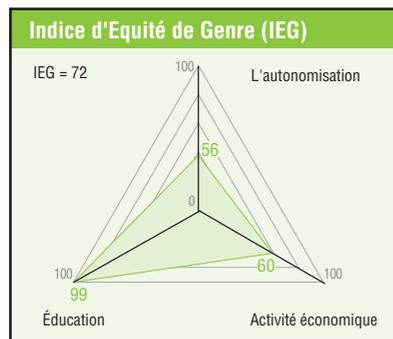
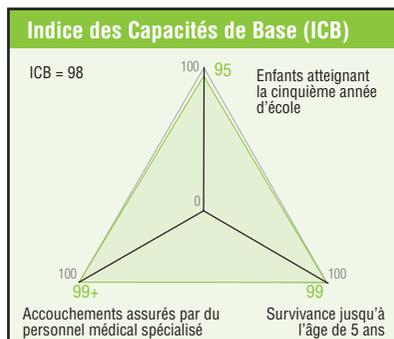
### Fundación Terram

Luz M. Fariña  
Flavia Liberona

Bien que, 20 ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue en 1992 à Rio de Janeiro (Rio 92), le Chili ait connu des changements importants dans les domaines politique, économique, environnemental et social, le modèle économique extractiviste est toujours d'actualité. En conservant comme pilier de l'économie les exportations de ressources naturelles à faible valeur ajoutée, on a continué à miser fortement sur l'exploitation de l'environnement, en particulier pour les secteurs miniers, la pêche, l'aquaculture, l'agriculture et la sylviculture.

Rio 92 a conçu une série d'engagements et d'accords ratifiés par plus de 100 nations, en proposant de réfléchir à des modèles durables de développement. Bien que le Chili ait signé tous les accords conclus lors de la conférence, les progrès dans ces domaines ont été pratiquement nuls. Par exemple, il a été impossible d'établir une loi pour protéger la biodiversité ; il n'existe pas de cadre réglementaire protégeant le patrimoine phylogénétique et ses usages traditionnels, ni de registre des espèces menacées ou de plans de rétablissement de celles-ci. La faiblesse des réglementations a aussi permis l'introduction et la culture d'organismes transgéniques qui ont une incidence négative (comme l'indiquent des organisations telles que Greenpeace<sup>1</sup>) sur la sécurité alimentaire en raison du système de brevets régissant leur utilisation et, en outre, selon l'avis de beaucoup, ils constituent une menace pour l'environnement et la santé<sup>2</sup>.

Les administrations successives de Patricio Aylwin, Eduardo Frei Ruiz-Tagle, Ricardo Lagos et Michelle Bachelet (1990-2010) ont adopté un programme pro-croissance néolibérale favorisant des grands groupes d'entreprises, renforçant ainsi le



modèle exportateur et accentuant le clivage social et économique dans le pays. La preuve en est que, bien que le pays avait en 2008, selon le Fonds monétaire international, le plus haut revenu par habitant du continent – près de 14 600 USD<sup>3</sup> - la distribution réelle de ces revenus - mesurée au moyen du coefficient de Gini – est une des plus inégales au monde, avec un coefficient de 0,55, selon Mideplan et l'enquête CASEN en 2009<sup>4</sup>.

Tout au long de la première décennie du siècle actuel, il s'est produit une « écologisation » de l'image du Chili, conséquence des exigences internationales, mais qui ne s'est pas traduite par un meilleur exercice de la démocratie ou par un plus grand respect pour l'environnement. Avec la promulgation de la loi générale sur les bases de l'environnement (1994) et de la réglementation qui l'a rendue opérationnelle (1997), le système de gestion environnementale aurait dû bénéficier d'une amélioration à travers le développement d'instruments de commande et de contrôle, tels que les normes de qualité et les rejets dans l'eau, l'air et le sol. Toutefois, après plus d'une décennie d'application de la loi, ces normes n'ont été appliquées que dans un faible pourcentage. Aucun système conforme aux normes internationales pour la protection et la conservation des ressources naturelles et de gestion de la faune n'a été développé, comme exigé dans le rapport de l'OCDE de 2005<sup>5</sup>.

La loi sur l'environnement, dans la pratique, a seulement généré un système de guichet unique pour délivrer des autorisations environnementales pour des projets d'investissements nationaux ou étrangers.

En fait, la question se pose de savoir si la durabilité est viable dans un pays livré au pillage, où l'eau est distribuée gratuitement et à perpétuité à de grands consortiums d'entreprises étrangères, où le cuivre est extrait sans garanties environnementales et où règne un modèle forestier basé sur des espèces exotiques qui ont même commencé à s'étendre à d'autres pays de la région.

Pour ce qui est de l'eau, la législation chilienne la définit comme un bien public, mais elle est fournie pour son utilisation, sa jouissance et usufruit à des parties prenantes privées, la transformant ainsi en un bien échangeable, même si celles-ci ont droit à la gratuité de l'eau à perpétuité pour leur consommation. En attendant, le modèle forestier chilien s'est installé pendant la dictature par le décret de loi n° 701 qui subventionne les plantations forestières et encourage les plantations de pins exotiques et d'eucalyptus, subventionnées jusqu'à 90 % par l'État.

En ce qui concerne le cuivre, il y a encore un certain nombre de réglementations en attente dans ce secteur : le Chili ne perçoit pas de redevance mais seulement un impôt spécifique, les opérations minières ne contemplent la fermeture de mine que depuis l'entrée en vigueur totale de la législation environnementale (1997), il existe actuellement des projets en marche qui n'ont jamais été évalués au niveau environnemental, il n'existe pas non plus de registre public des sites contaminés par des mines ni de plan pour prendre en charge les sites miniers fermés et/ou abandonnés.

1 Greenpeace, "Transgénicos", <[www.greenpeace.org/espana/es/Trabajamos-en/Transgenicos/](http://www.greenpeace.org/espana/es/Trabajamos-en/Transgenicos/)>.

2 EcoPortal, "Tema especial: transgénicos", <[transgenicos.ecoportail.net](http://transgenicos.ecoportail.net)>; Persley, Gabrielle y Siedow, James, "Aplicaciones de la biotecnología a los cultivos: beneficios y riesgos", (décembre 1999), <[www.agbioworld.org/biotech-info/articles/spanish/ensayo.html](http://www.agbioworld.org/biotech-info/articles/spanish/ensayo.html)>; GreenFacts, "Consenso científico sobre los cultivos transgénicos y OMG", <[www.greenfacts.org/es/omg/index.htm](http://www.greenfacts.org/es/omg/index.htm)>.

3 Fond monétaire international, *World economic Outlook (WEO): crisis and recovery*, (avril 2009), <[www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2009/01](http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2009/01)>

4 Gouvernement du Chili, Mideplan, CASEN 2009, <[www.mideplan.gob.cl/casen2009/distribucion\\_ingreso\\_casen\\_2009.pdf](http://www.mideplan.gob.cl/casen2009/distribucion_ingreso_casen_2009.pdf)>.

5 OCDE, *Environmental performance reviews: Chile*, (2005).

### La nouvelle structure institutionnelle pour l'environnement

Une des priorités pour le pays est la consolidation de la nouvelle structure institutionnelle liée à l'environnement grâce à la loi 20 417, promulguée début 2010 et créée par le ministère de l'Environnement, le Service de l'évaluation environnementale et de la Surintendance de l'environnement. Ce nouveau système institutionnel élève le débat politique sur les questions environnementales, sépare les politiques et les réglementations de l'évaluation environnementale des projets d'investissement ; il crée également un organisme indépendant chargé de la fiscalisation environnementale et de nouveaux instruments de gestion environnementale tels que l'évaluation environnementale stratégique.

Cependant, la discussion sur la réforme n'a pas abordé les questions de fond, elle a été scellée par un accord politique entre parlementaires socialistes, conservateurs et le Gouvernement ; ceux-ci, en voulant précipiter l'approbation, ont exclu des questions et des propositions des organisations de la société civile ; mais également d'autres questions très importantes pour le renforcement de la démocratie et la protection de l'environnement, entraînant par conséquent la création d'une norme qui manque d'outils pour assurer la protection du patrimoine environnemental du Chili, la participation citoyenne et, en définitif, la démocratie.

### Une énergie à contresens

Entre 1999 et 2008, le secteur thermoélectrique a progressé de 32 % en termes d'installations et de 428 % en termes de production. En 1993, ce secteur générait 2162 MW, soit environ 40 % de la capacité totale d'électricité ; en décembre 2008 cette capacité atteignait 9251 MW, représentant 64,7 % du total, indiquant la dépendance du pays vis-à-vis des combustibles fossiles entraînant un impact inévitable sur l'environnement. En outre, entre 2004 et 2008, l'utilisation du charbon comme source d'énergie a augmenté de 72 %, tandis que l'utilisation du gaz naturel - qui signifie moins d'impact sur l'environnement par rapport aux autres combustibles fossiles - a chuté de 31 %<sup>6</sup>.

Le secteur de la production d'énergie thermoélectrique ne possède pas de cadre réglementaire protégeant les aspects tels que les rejets dans l'eau, la vie utile des centrales, la qualité du carburant, l'implémentation de technologies de pointe ou l'examen des coûts environnementaux. En conséquence, l'État n'a pas la capacité de gérer et de planifier la production d'électricité à moyen et long terme, elle dépend exclusivement de la planification des investissements par les entreprises privées qui gèrent le secteur de l'électricité au Chili.

### La vulnérabilité, le changement climatique et la désertification

Le Chili présente 7 des 9 catégories de vulnérabilité établies par la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) : des zones côtières basses, des écosystèmes montagneux, des territoires arides et semi-arides soumis à la sécheresse et à la désertification, des portions de territoire sujettes à la dégradation des forêts, des zones enclines aux catastrophes naturelles, des zones urbaines fortement polluées et des écosystèmes fragiles<sup>7</sup>.

Bien que les émissions de gaz à effet de serre dans le pays aient atteint seulement 0,23 % du total mondial, on enregistre la plus forte croissance par habitant des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux autres pays d'Amérique latine (1,2 tonne par an en 14 ans)<sup>8</sup>. Par ailleurs, selon l'Agence internationale de l'énergie, en 2008, le Chili est devenu le deuxième pays, en pourcentage après la Chine, à avoir augmenté ses émissions de CO<sub>2</sub><sup>9</sup>. Si l'on ajoute à cela les perspectives qui se présentent suite à l'engagement du Gouvernement à utiliser du charbon comme source d'énergie, les perspectives sont loin d'être encourageantes. Le pays a assumé précocement un engagement vis-à-vis du changement climatique en signant (1992) et en ratifiant (1994) les dispositions de la CCNUCC et en signant (1997) et ratifiant (2002) le Protocole de Kyoto. La Stratégie nationale pour le changement climatique adoptée en 2006 et le Plan d'action sur le changement climatique 2008-2012 sont également opérationnels. Cependant, malgré tout cela, la question n'est pas prioritaire dans le programme du Gouvernement.

La désertification, l'une des conséquences du changement climatique, constitue un des problèmes socio-environnementaux les plus graves : selon les chiffres officiels, 62,3 % du territoire (soit 47,3 millions d'hectares) est touché par ce phénomène concentré principalement dans la moitié nord (de la Ière à la VIII Région) et dans la zone sud (dans les régions XI et XII)<sup>10</sup>. Bien que le Chili fasse partie de la Convention de lutte contre la désertification (UNCCD) depuis 1997, les principales causes de la désertification dans le pays - la sécheresse, la déforestation, les feux de forêt, l'érosion et les changements dans l'utilisation des terres - sont toujours présentes, il s'agit donc d'une bataille qui est loin d'être gagnée.

### Les propositions

Les questions prioritaires que le Chili doit traiter sont les suivantes :

- Renforcer la mise en œuvre des nouvelles structures institutionnelles du pays pour l'environnement.
- Mettre en œuvre une réglementation en matière de biodiversité, il est urgent de doter le pays d'une loi sur la protection de la biodiversité native et le patrimoine phylogénétique.
- Concevoir et mettre en œuvre une politique énergétique à moyen et long terme et générer des changements dans la réglementation actuelle pour que l'État soit en mesure de planifier la production d'énergie et d'établir des sources et des types de carburant pour le modèle énergétique.
- Améliorer l'accès à l'information environnementale et la participation citoyenne.
- Faire avancer la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique et la livraison de la Deuxième communication nationale.
- Approuver et/ou mettre en œuvre des plans de prévention et de décontamination. Les problèmes de qualité de l'air dans les régions ont augmenté aussi bien dans le nord que dans le sud entraînant des conséquences graves pour la santé des habitants. ■

7 Gouvernement du Chili, Conama: "Plan de Acción Nacional de Cambio Climático 2008-2012" (2008) p. 13

8 PNUD: "Informe de Desarrollo Humano 2007-2008. La lucha contra el Cambio Climático: solidaridad frente a un mundo dividido" (2007)

9 World Energy Outlook (2008), <www.worldenergyoutlook.org>

10 Université du Chili, Institut des affaires publiques, Centre d'analyse des politiques publiques: Informe País: Estado del Medio Ambiente en Chile 2008, (mars 2010), p.251.

6 Fondation TERRAM, Evaluación, Actualidad y Proyección del Sistema Termoeléctrico Chileno", (novembre 2009), <www.cambioclimaticochile.cl/documentos\_terr.am.php>

## À la recherche d'écoles durables



Les systèmes éducatifs constituent des facteurs clé pour le développement durable. Malgré les efforts du pays pendant la première décennie du XX<sup>ème</sup> siècle pour promouvoir l'« éducation environnementale », le manque de plans et de mise en œuvre adaptés a relégué cette notion aux confins du système éducatif. En fait, plusieurs progrès réalisés en ce sens au cours des dernières années ont été générés par les organisations non gouvernementales du pays. Si Chypre souhaite participer à part entière au développement durable, il doit accélérer l'expansion des « écoles durables » et augmenter, parallèlement, la participation de la société civile.

### CARDET

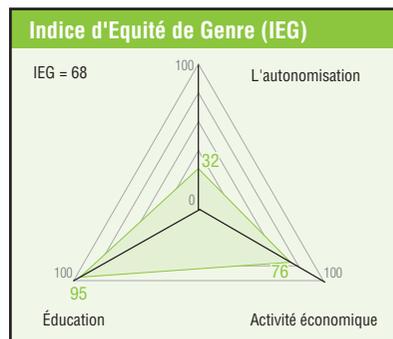
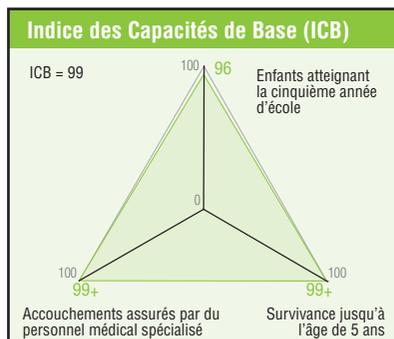
Sotiris Themistokleous  
Michalinos Zemylas  
Charalambos Vrasidas

Au cours des dernières années la notion de développement durable a provoqué des débats scientifiques et publics dans le monde entier<sup>1</sup>. Dans ce contexte, il a été demandé au secteur de l'enseignement d'apporter une réponse en créant des cadres éducatifs et des plans d'étude qui abordent la notion de développement durable et ses possibles conséquences<sup>2</sup>.

Le développement durable dans le domaine de l'éducation ne se borne pas à la création d'unités curriculaires concernant l'environnement. Certes, il s'agit d'un processus inclusif et pluridimensionnel tendant à reconsidérer et à modifier des idéologies et des pratiques relatives à notre rapport avec l'environnement<sup>3</sup>. Il faut le considérer comme un discours et une pratique qui alignent le développement économique solide et la justice sociale, l'égalité et la protection de l'environnement. Une philosophie éducative se fondant dans ce cadre se développerait dans un sens différent de celui d'une philosophie centrée exclusivement sur le développement économique<sup>4</sup>. L'éducation pour le développement durable cherche à transmettre des connaissances, des savoir-faire et des pratiques capables d'inspirer les étudiants à être des citoyens engagés, qui travaillent pour promouvoir une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des personnes mais également pour l'environnement<sup>5</sup>.

### Écoles durables

« Écoles durables » : voilà un terme très utilisé pour les institutions éducatives qui adoptent ce cadre. Son objectif principal est d'éduquer et d'orienter les



étudiants afin qu'ils travaillent en vue d'une meilleure qualité de vie en appliquant les principes du développement durable pour améliorer les conditions de vie de tous les êtres<sup>6</sup>. Pour ce faire, un facteur décisif consiste à établir des liens avec les communautés locales qui opèrent en tant que partenaires pour la promotion du cadre du développement durable<sup>7</sup>. Au moyen de cette stratégie, les « écoles durables » allient les réussites éducatives de leurs élèves à la qualité de vie, aussi bien à l'école que dans la communauté toute entière, conformément aux valeurs de la conscience environnementale et de la citoyenneté critique<sup>8</sup>.

### Éducation environnementale

Chypre a introduit les premiers éléments d'une éducation pour le développement durable en mettant un accent particulier sur l'« éducation durable » dans la décennie 1990. Cependant, l'absence d'un plan éducatif structuré se rattachant à l'éducation environnementale et à l'éducation pour le développement durable a relégué ces idées aux confins du système éducatif pendant presque une décennie. Dans ce laps de temps, l'éducation environnementale et le développement durable ont eu une présence plus limitée, au niveau de l'éducation formelle et informelle,

par rapport à beaucoup d'autres pays<sup>9</sup>. À Chypre, les parties intéressées par le secteur de l'éducation ont commencé depuis peu à intégrer des idées sur le développement durable dans un cadre plus holistique lié aux objectifs d'une société meilleure, dans une ambiance plus saine. La ratification de la « Stratégie pour l'éducation et le développement durable en Europe » a constitué un progrès important en ce sens en 2005.

Cependant, malgré cette ratification et la mise en place ultérieure du « Plan national d'Action pour l'éducation environnementale et l'Éducation pour le développement durable » en 2007, le système éducatif du pays conserve une vision étroite sur la question. Son approche « fragmentaire » tend principalement à fournir des connaissances et de l'information concernant l'environnement et oublie les perspectives visant l'action qui sont basées sur le développement social<sup>10</sup>.

Une recherche sur les « Guides transformateurs pour des écoles durables », menée entre 2005 et 2007 (période au cours de laquelle les deux plans susvisés ont été introduits), a montré que 89 % des directeurs d'écoles primaires à Chypre n'avaient jamais reçu d'information sur des questions liées au développement durable<sup>11</sup>. L'étude a précisé que l'une des principales

1 Hopwood, B. y O'Brien, G., "Sustainable development: mapping different approaches" dans *Sustainable Development*, (Londres : 2005), p. 38.

2 Tilbury, T. et al., *Education and Sustainability: Responding to the Global Challenge*, IUCN – The World Conservation Union, (2002).

3 Network for Ecological Education and Practice, *Sustainable is more than able: viewpoints on education for sustainability*, (2002), <www.sustainabledevelopment.dk>.

4 Vrasidas, C. et al., *ICT for Educational Development and Social Justice*, (Charlotte, NC: Information Age Publishing, 2009).

5 Saul, D., "Expanding environmental education: Thinking critically, thinking culturally", dans *Journal of Environmental Education* 31, (Londres : 2000), pages. 5-8.

6 Dimopoulou, M. et Mpampila, E., "The role of the principal in the operation of an eco-school – the challenge to the leadership of a sustainable school", <www.aeforosxoleio.gr>.

7 Department of Education and Skills, *Sustainable schools for pupils, communities and the environment: Securing the future in delivering a UK sustainable development strategy*, (Londres : 2005).

8 Ibid.

9 Ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, *Revised National Strategy for Sustainable Development*, (Nicosie : 2010), <www.moa.gov.cy>.

10 Mavroudi, E., "Insufficient Environmental Education, interview with Dr. Zachariou Aravela", à *Simerini*, (Nicosie : 2009). <www.sigmalive.com>.

11 Zachariou, A. et Kadji-Beltran, C., "Cypriot primary school principals' understanding of education for sustainable development key terms and their opinions about factors affecting its implementation", dans *Environmental Education Research*, (Abingdon, Royaume-Uni : 2009), pages. 315-334.

faiblesses réside dans le fait que les directeurs d'école étaient incapables de définir le développement durable en termes de cadre holistique incluant l'économie, la société et l'environnement<sup>12</sup>. La plupart de leurs définitions étaient centrées sur la « protection environnementale ». Ce n'est qu'en 2009, lorsque le ministre de l'Éducation et de la culture a publié un nouveau programme d'études pour l'éducation environnementale et l'éducation pour le développement durable, que de sérieux efforts tendant à appliquer le Plan National d'Action de 2007 ont été entrepris<sup>13</sup>. Tel qu'il est déclaré dans le document, c'est l'effort le plus complet du Gouvernement pour introduire le développement durable dans le système éducatif, un effort qui cherche spécialement à transformer les unités scolaires en « écoles durables ».

Le nouveau plan d'étude montre que le ministère de l'Éducation et de la culture comprend maintenant l'importance du développement durable non seulement dans le sens d'une discipline scolaire mais d'une « philosophie » qui doit s'appliquer à tous les niveaux de l'éducation<sup>14</sup>. Un aspect important de ce programme est l'accent particulier mis sur les éléments sociaux du développement, qui incluent des notions telles que la participation, l'inclusion et le multiculturalisme, outre le respect pour l'environnement. L'hypothèse sous-jacente à cette perspective, au-delà de toute stratégie interdisciplinaire qui puisse être nécessaire pour transmettre des connaissances, est que le développement durable doit s'enraciner dans les valeurs de la société. L'une des conséquences est que le programme concernant les plans d'étude met particulièrement l'accent sur la création de liens étroits entre les « écoles durables » et les communautés locales.

Cependant, le système éducatif fortement centralisé et ses mécanismes de prise de décisions continuent de représenter un obstacle systémique aux transformations effectives comme celles-ci et limitent la possibilité d'effectuer de grandes réformes. Par exemple, la transformation d'unités scolaires en « écoles durables » est très difficile si les écoles ne jouissent pas d'une plus grande autonomie. En outre, il est nécessaire que les mécanismes de prise de décisions intègrent les intéressés périphériques au système éducatif : les conseils d'école, les associations de parents, les organisations de la société civile et les autorités de la communauté locale<sup>15</sup>. Ces acteurs, outre le fait d'être plus proches de la communauté locale et de l'environnement, pourraient offrir des solutions plus efficaces selon les besoins de chaque unité scolaire et de son milieu social, économique et naturel

plus large<sup>16</sup>. Le ministre de l'Éducation et de la culture peut continuer à proposer les objectifs et les buts nationaux au niveau général mais il peut également créer un réseau d'acteurs locaux qui puissent développer des pratiques valables et efficaces intégrant les besoins des communautés dans un cadre plus holistique pour le développement durable.

### Le développement des stratégies

Après un an de discussion au niveau national entre les acteurs du gouvernement, le Conseil des ministres a ratifié récemment la Stratégie nationale révisée de développement durable (2011-2015). Cette nouvelle Stratégie a été présentée comme étant un progrès vis-à-vis de la précédente, qui avait couvert la période 2006-2010. En réalité, malgré l'introduction de nouveaux éléments dans des domaines tels que les ressources naturelles, l'énergie, le transport durable et le tourisme durable, la stratégie pour l'éducation est la même que celle établie dans la Stratégie de 2007 pour l'éducation environnementale et l'Éducation pour le développement durable. Les faiblesses de ce document, à savoir un accent exagéré sur l'environnement au détriment d'autres aspects du développement durable et l'absence de toute référence au rôle des acteurs non gouvernementaux, ont été incorporées à la Stratégie nationale révisée de développement durable<sup>17</sup>, conduisant ainsi à des inefficacités et à des confusions qui rendent difficile la promotion du développement durable. Ces inefficacités semblent être liées aux processus de prise de décisions et de mise en place de politiques du Gouvernement. Les ministères et les services publics qui travaillent dans les différents secteurs fixent leurs propres priorités et suivent leurs propres stratégies, raison pour laquelle il manque souvent un cadre national général englobant tous les acteurs pertinents<sup>18</sup>. Les futures politiques seraient plus efficaces si le Gouvernement établissait des mécanismes pour aligner tous les intéressés dans une stratégie commune ayant un véritable impact à tous les niveaux de la société.

### L'intégration de la société civile : un facteur clé

Les avantages potentiels d'une implication des organisations non gouvernementales dans l'éducation pour le développement durable apparaissent avec évidence à travers l'évolution des Centres pour l'éducation environnementale de l'Institut pédagogique de Chypre (Ministère de l'Éducation et de la culture). Une initiative privée est à l'origine du premier centre, établi dans un petit village du sud-ouest de Chypre dans la décennie 1990 et qui a connu un grand succès en ce qui concerne la recherche et le développement de pratiques et d'outils pour l'édu-

cation environnementale. Malgré cela, ce n'est qu'en 2004 que les autorités de l'État ont établi le premier Centre pour l'Éducation environnementale<sup>19</sup>. De nos jours, ces centres sont déjà considérés comme des pionniers de la promotion de la recherche et du développement dans le domaine de l'éducation environnementale. Les progrès réalisés jusqu'à présent témoignent des possibilités et des opportunités que présente l'intégration des acteurs de la société civile dans l'éducation formelle et informelle pour le développement durable.

Si la Stratégie nationale révisée de développement durable offre des lignes directrices pour l'intégration de la société civile dans le processus général de prise de décisions et le processus de préparation des Stratégies et Plans de développement durable a été assez efficace, la mise en place et les effets sur les citoyens et sur la société ont connu moins de succès.<sup>20</sup> Afin de promouvoir et de mettre en place un cadre plus holistique pour le développement durable, le Gouvernement devrait intensifier ses efforts pour tirer profit de l'énorme vivier de connaissances, d'expérience, d'expertise et de mécanismes des organisations de la société civile.

### Perspectives

Depuis 2005, lorsque la Stratégie d'éducation pour le développement durable a été ratifiée, Chypre a fait de grands progrès dans son effort pour changer la perspective de l'éducation et l'orienter vers un sens plus holistique. Le pays a transformé plusieurs unités scolaires en « écoles durables », a appliqué les bonnes pratiques pertinentes et a fourni la formation aux instituteurs et à d'autres fonctionnaires. Cependant, pour que le cadre de développement durable soit pleinement adopté il faut que le Gouvernement réussisse à faire participer activement les acteurs locaux au processus de prise de décisions et aussi à la mise en place de stratégies éducatives. Pour avoir du succès dans la pratique, le « développement durable » doit être étroitement associé à la communauté locale et aux acteurs sociaux<sup>21</sup>. Ces acteurs non gouvernementaux ont une capacité unique pour proposer, développer et appliquer des pratiques éducatives efficaces pour le développement durable qui correspondent aux besoins de leurs communautés. En outre, les citoyens sont davantage disposés à adopter des politiques et des pratiques de développement durable provenant des acteurs de leur propre communauté, comme ceux des écoles durables locales<sup>22</sup>. D'ailleurs, l'intégration d'acteurs non gouvernementaux dans le processus de prise de décisions donnerait une perspective pluridimensionnelle au développement durable, qui n'est pas encore présente dans le système éducatif général. ■

12 Ibid.

13 Ministère de l'Éducation et de la culture, *Study Programme for Environmental Education and Education for Sustainable Development*, (2009), <[www.paideia.org.cy/upload/analytika\\_programmata\\_2010/12.perivallontiki.pdf](http://www.paideia.org.cy/upload/analytika_programmata_2010/12.perivallontiki.pdf)>.

14 Mavroudi, E., entretien avec Zachariou Aravella, op. cit., (2009).

15 Mpakas, T., "Organization and Management of the Educational System: The peripheral level of Education Leadership - Weaknesses, Challenges and Potentials", dans *Primary Education and the Challenges of our Era, séminaire tenu à Loannina, Grèce, mai 2007*.

16 Bass, S., Dalal-Clayton, B. et al., "Participation in Strategies for Sustainable Development", *Environmental Planning Issues*, International Institute for Environment and Development, (Londres : 2005).

17 Ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, *Revised National Strategy for Sustainable Development*, (2010). <[www.moa.gov.cy](http://www.moa.gov.cy)>.

18 Cyprus Research Promotion Foundation, *Linking Science and Policy in Sustainable Development Research*, (Limassol, Chypre : 2009). <[www.research.org.cy/EL/user\\_info/scie.html](http://www.research.org.cy/EL/user_info/scie.html)>.

19 Zachariou, A., "Centres of Environmental Education and Education for Sustainable Development: A Report on the Network of the Centres of Environmental Education in Cyprus", 4<sup>e</sup> KEEPE, (Nafplio, Grèce : décembre 2008).

20 Mavroudi, E., entretien avec le Dr. Zachariou Aravella, op. cit., (2009).

21 Uphoff, N., *Local Institutions and Participation for Sustainable Development*, IIED, Gatekeeper Series, no. 3, (Londres : 1992).

22 Ibid.

## L'extractivisme contre le bien-être

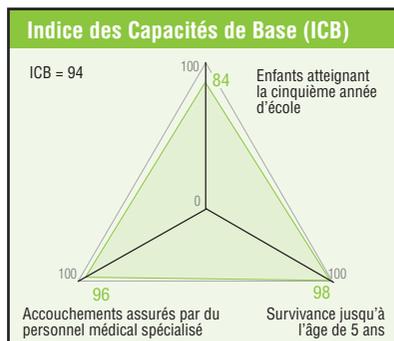


La planification économique promue par le président Juan Manuel Santos, qui ne remet pas en cause le modèle extractiviste appliqué par la précédente administration d'Alvaro Uribe, constitue un choix erroné. La mondialisation axée sur la libéralisation économique, la mobilité des capitaux sans contrôles efficaces, la perte d'autonomie politique, les programmes d'ajustement structurel de l'État et l'augmentation des dépenses militaires sous le prétexte d'un conflit armé interne font obstacle au développement. Le bien-être de la population et de l'environnement sont en danger. La production de biocarburants a aggravé l'économie rurale, déplacé des populations entières et détruit les écosystèmes naturels.

Corporación Cactus, Coordinación Nacional de la Plataforma Colombiana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo  
 Aura Rodríguez

Après son élection en 2010, le nouveau président Juan Manuel Santos, qui avait été ministre de la Défense pendant le Gouvernement d'Alvaro Uribe (2002-2010) a établi comme l'un des piliers de son administration « la durabilité environnementale et la gestion des risques »<sup>1</sup> et un Plan national de développement. Le document officiel du plan établit une relation directe entre l'augmentation de la pauvreté et la dégradation environnementale, raison pour laquelle il faut mettre en œuvre deux stratégies communes pour surmonter ces phénomènes : en premier lieu, une politique économique axée sur la génération de revenus et une augmentation de la production et ensuite, la conservation et la protection de la biodiversité et des services écosystémiques qui contribuent au bien-être humain<sup>2</sup>.

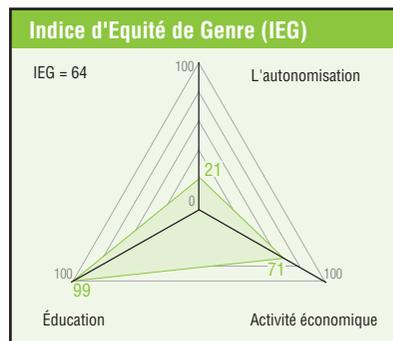
Concrètement, le Gouvernement estime que le secteur minier et énergétique et la production et le transport de l'électricité vont augmenter de 588 %, les réserves permanentes d'hydrocarbures de 335 %, la production de pétrole et de gaz de 79 %, la construction de pipelines et d'oléoducs de 78 %, la production de charbon de 70 % et la production d'or de 51 %. La première stratégie suppose que le pays se développera dans un futur proche de 1,7 point de pourcentage par an, ce qui permettrait de réduire la pauvreté de 1,2 % et l'indigence de 1,0 %. À cet égard, nous devons nous rappeler que, si l'Amérique latine est la région la plus inégalitaire au monde dans la distribution de la richesse, la Colombie est en tête en ce qui concerne l'inégalité dans la région<sup>3</sup>. Alors que 50 % de la population la plus pauvre ne reçoit que 13,8 % des revenus, les 10 % les plus riches ont un revenu équivalent à 46,5 % du total<sup>4</sup>.



La deuxième stratégie, de la conservation et de protection de la diversité, est basée sur la nécessité d'intégrer les considérations environnementales dans les processus de planification territoriale et de gestion des politiques sectorielles. L'objectif fixé par le Gouvernement à cet égard est de réduire l'empreinte écologique de 1,9 hag / hab. Cette unité fait référence à la demande humaine en ressources par rapport à la capacité de régénération de l'écosystème. Une empreinte de 1,9 hag / habitant signifie que la Colombie exploite son écosystème 1,9 fois plus vite que sa capacité à se renouveler, alors que l'indice de développement humain durable est de 1,8<sup>5</sup>. La politique environnementale contient aussi deux activités présentant un intérêt particulier pour augmenter la croissance économique et, en parallèle et selon le plan officiel, pour améliorer les conditions de l'environnement : une augmentation de la production de biocarburants et des usages alternatifs du charbon<sup>6</sup>.

### La base ne change pas

Le changement de Gouvernement a plongé le pays dans une situation confuse. Dans certaines affaires (comme la relation avec le pouvoir judiciaire ou l'opposition), le président Santos a marqué une distance par rapport à son prédécesseur. En matière de politique économique, cependant, comme pour les politiques de développement de l'environnement, les directives de l'un comme de l'autre mandat, malgré les bonnes intentions annoncées, semblent être les mêmes.



Pendant les deux périodes du Gouvernement d'Alvaro Uribe, selon la Mission pour la jonction des séries de l'emploi, la pauvreté et l'inégalité (MESEP, selon le sigle en espagnol pour Misión para el Empalme de las Series de Empleo, Pobreza y Desigualdad), le chiffre correspondant à l'inégalité en Colombie, mesuré avec le coefficient de Gini, était identique à celui enregistré en 2002 (0,59)<sup>7</sup>. Le fait que cette inégalité soit au même niveau qu'en 2002 révèle l'inefficacité des programmes Gouvernementaux mis en œuvre jusqu'à ce jour – et pourtant repris par l'administration actuelle<sup>8</sup>.

De même, l'un des piliers de la croissance économique au cours des deux mandats d'Alvaro Uribe, toujours en vigueur sous celui de Juan Manuel Santos, est l'augmentation de l'exploitation minière. Au cours de la décennie actuelle, les activités d'extraction minière se sont étendues au détriment de la production agricole. Avant 2001, par exemple, 80 à 100 titres miniers avaient été octroyés par an, mais depuis, plus de 400 titres en moyenne ont été émis<sup>9</sup>. Le renforcement de l'activité d'extraction au détriment de la production, les changements drastiques exercés sur le sol en raison des activités minières et la réduction du soutien à la production des petites

1 Gouvernement de Colombie, *Plan Nacional de Desarrollo 2010-2014. Prosperidad para todos*, p. 420

2 Ibid, p. 423

3 Bureau du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme en Colombie, *Informe sobre Colombia, A/ HRC/16/22*, (février 2011), párr. 99.

4 Ricardo Bonilla et Iván Jorge (coordinadores), *Bien-estar y macroeconomía 2002-2006: el crecimiento inequitativo no es sostenible*, (Bogota, CID, Université nationale de Colombie, Inspection générale de la République, 2006), pages 23 et ss.

5 Ibid, p. 424

6 Ibid, p. 463

7 Département national de planification, *Misión para el Empalme de las Series de Empleo, Pobreza y Desigualdad (MESEP) entrega series actualizadas al Gobierno Nacional*, (24 août 2009), <www.dnp.gov.co>.

8 Journal El Universal, *Familias en Acción va a seguir y se va a fortalecer*, (Popayán, 5 mars 2011), <www.eluniversal.com.co/cartagena/politica/familias-en-accion-va-seguir-y-se-va-fortalecer-12786>.

9 Houghton, Juan (éditeur), *La tierra contra la muerte. Conflictos territoriales en los pueblos indígenas*, (Bogota, Centro de Cooperación al Indígena, 2008).

exploitations agricoles sont les trois séquences d'un même processus compromettant gravement les petits producteurs ruraux.

### Les biocombustibles

Il est inquiétant également que le chapitre sur l'environnement et le développement durable du Plan national de développement mette en relation la conservation et la protection avec l'expansion des biocarburants. Ces dernières années, le soutien du Gouvernement aux activités de monocultures industrielles s'est accru au détriment de l'agriculture à petite échelle<sup>10</sup>, provoquant le déplacement de populations entières.

Les biocarburants ont été proposés par la Banque interaméricaine de développement comme une option d'énergie « propre », soi-disant sans conséquences négatives sur le plan environnemental<sup>11</sup>. Dans le même temps, ils étaient présentés comme la meilleure option productive pour les pays en développement, accompagnés d'une série de stratégies commerciales en provenance de Washington, qui a vu la possibilité d'acheter des biocarburants à faible coût aux pays d'Amérique latine, un moyen pour résoudre certains de ses problèmes d'énergie sans avoir à détourner une partie de sa production alimentaire vers la production de biocarburants<sup>12</sup>.

Entre octobre 2005 et mars 2006, cinq usines d'éthanol se sont mises en marche en Colombie (Ingenio del Cauca, Providencia et Risaralda, Ardila Lulle ainsi que Mayaguez et Manuelita), produisant 1,05 million de litres d'éthanol par jour qui alimentent 60 % du marché national. Et les conséquences négatives ont été observables immédiatement. Pour commencer, la production de biocarburants requiert des monocultures à grande échelle de sucre, maïs, palme à huile ou de soja et cette pratique productive érode les sols et épuise les nutriments<sup>13</sup>. En outre, les ressources hydriques sont compromises en raison de la pollution produite par les procédés d'extraction et de raffinage, et l'étendue des terres arables consacrées à la production

alimentaire diminue, entraînant l'augmentation du prix des aliments mais pire encore, entraînant l'aggravation des carences nutritionnelles des secteurs les plus pauvres de la société<sup>14</sup>.

L'utilisation du soja et du maïs pour la production de biocarburants, par exemple, affecte le prix de ces produits sur le marché alimentaire. L'impulsion donnée par les États-Unis à l'utilisation de l'éthanol a provoqué des pics historiques du prix du maïs. En 2007, l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) a présenté un rapport contenant les possibles répercussions internationales de la croissance de la demande en biocarburants. Le prix du maïs, par exemple, pourrait augmenter de 41 % en 2020 et le soja et le tournesol pourraient subir une hausse de 76 % cette même année, tandis que le blé pourrait augmenter de 30 %<sup>15</sup>.

Aussi, parmi les nombreuses possibilités d'utilisation de la biomasse, les biocarburants constituent l'une d'entre elles les moins attractives en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Bien que les émissions de CO<sub>2</sub> soient réduites de manière significative grâce à l'utilisation des biocarburants, cela n'est pas le cas pour d'autres gaz à effet de serre, en particulier le méthane et ceux qui contiennent de l'azote et du soufre (NOx et SOx)<sup>16</sup>. Il est inutile de mentionner que, puisque la culture du palmier à huile est de rendement tardif, le retour sur l'investissement initial ne se produit qu'après cinq ans de plantation, n'offrant de rentabilité que dans le cas où les unités de production sont supérieures à 50 ha ; par conséquent, ces cultures ne peuvent appartenir qu'à des grands et moyens propriétaires.

### La discrimination à l'encontre des Afrodescendants

En outre, l'expansion des biocarburants a également affecté gravement la population afrodescendante. Dans plusieurs cas, il a été possible de corroborer le fait que ces communautés ont été illégalement expropriées par les entrepreneurs liés aux biocarburants et qui sont en contact avec des groupes paramilitaires. Dans des endroits comme Curba-

radó, où il existe une grande majorité de personnes d'origine africaine, les peuples afros ont perdu 29 000 hectares en raison des actions paramilitaires. Aujourd'hui, 7000 de ces hectares expropriés sont plantés de palmiers à huile<sup>17</sup>.

La discrimination envers les Afrodescendants constitue un problème de longue date en Colombie. Ces communautés qui représentent 26 % de la population du pays, ont des conditions de vie considérablement inférieures à celles des autres Colombiens. Par exemple, 79 % des municipalités possédant une majorité de descendants africains sont situées dans la plus faible frange de développement économique et social, avec près de 85 % de sa population vivant en situation de pauvreté, tandis que dans les autres municipalités, cet indicateur ne dépasse pas 38 %. De fait, on estime que 72 % de la population afrodescendante appartient aux plus basses couches socio-économiques de Colombie<sup>18</sup>, subissant un taux de mortalité infantile deux fois plus élevé que celui enregistré au niveau national. Par ailleurs, les Afrodescendants ont un accès restreint aux services de base comme l'éducation et la santé, ils se voient également refuser les meilleurs emplois et une possibilité de participation à la vie publique<sup>19</sup>. Un rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) présenté en mai 2009, a critiqué le manque d'éclaircissement judiciaire dans la majorité des cas de violence commis contre de nombreux Afrodescendants et ayant causé leur déplacement, alors que certains efforts du Gouvernement pour améliorer cette situation ont été soulignés.

Récemment quelques progrès à cet égard ont été observés. En mars 2011, par exemple, plus de 25 000 hectares ont été restituées aux communautés de descendance africaine du bassin de Curvaradó et Jiguamiandó, dans le nord-est. Ces terres avaient été expropriées pour la production de biocarburants par l'organisation paramilitaire Autodéfenses Unies de Colombie, qui a été dissoute en 2006. Cette restitution fait partie d'un programme de l'administration Santos pour la restitution d'environ 2,5 millions d'hectares expropriés par les organisations paramilitaires<sup>20</sup>. ■

10 Journal El tiempo, "Ley para sufrir menos por el dólar", (vendredi 24 juillet 2009), pag. 1-8.

11 Álvarez Roa, Paula, "La política del Gobierno colombiano en la promoción de biocombustibles", (2008), <confraternizarhoy.blogspot.com/2010/08/estado-terrorista-en-colombia-para.html>

12 Valencia, Mario Alejandro, *Los biocombustibles en Colombia: El modelo de Robin Hood al revés y los precios de los alimentos*, (2008), <mavalencia.blogspot.com/2008/03/los-biocombustibles-en-colombia-el.html>

13 Ecoclimático, "El monocultivo y sus consecuencias", (novembre 2008), <www.ecoclimatico.com/archives/el-monocultivo-y-sus-consecuencias-822>

14 Mouvement mondial pour les forêts tropicales, *Biocombustibles, un desastre en potencia*, <www.wrm.org.uy/actores/CCC/Nairobi/Biocombustibles.html>

15 Greenpeace, *Biocombustibles*, <http://www.greenpeace.org.ar/biocombustibles/argentina/informacion.html>

16 Ibid.

17 Magazine Semana, "Los usurpados del Choco", (*Revista Semana* n° 1402, 16 au 23 mars 2009), pag. 49.

18 Romaña, Geiler, *Afrocolombianos en busca de leyes contra el racismo y la desigualdad*, (novembre 2005), <www.revistafuturos.info/futuros14/afrocolombianos.htm>

19 Globedia, *Padece población afrodescendiente de Colombia marginación*, (15 mai 2009), <uy.globedia.com/padece-poblacion-afrodescendiente-colombia-marginacion>

20 Vanguardia.com, *Restituyen más de 25 mil hectáreas a colombianos afrodescendientes*, (19 mars 2009), <www.vanguardia.com/actualidad/colombia/97218-restituyen-mas-de-25-mil-hectareas-a-colombianos-afrodescendientes>

## Société civile : la seule défenseure de l'intérêt public



La crise a durement touché l'économie croate. Alors que les taux de pauvreté et de chômage augmentent, le Gouvernement continue à favoriser des approches non durables de développement. Les autorités semblent servir uniquement le secteur privé ; le bien-être des personnes n'est défendu que par des organisations de la société civile, comme l'a montré une campagne couronnée de succès contre l'extension d'un oléoduc vers l'Adriatique. La Stratégie de développement durable du Gouvernement n'est pas adaptée et la législation en cours concernant les terres, les eaux et les forêts est erronée et manque totalement de transparence. Le pays doit embrasser la cause du développement durable.

Croatian Law Centre  
Inge Perko-Šeparović, Ph.D.  
Eko Kvarner  
Vjerran Piršić

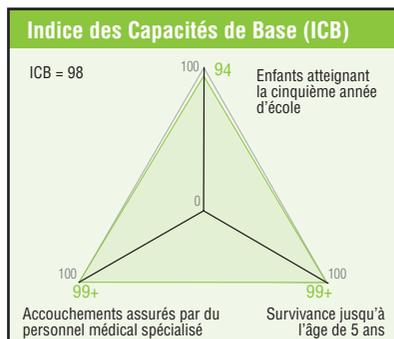
La crise économique mondiale de 2008 a eu un impact profond et négatif sur l'économie croate. La croissance s'est réduite de 2,4 % en 2008 à - 5,8 % en 2009 et à - 1,4 % en 2010<sup>1</sup>. Dans le même temps, le service de la dette externe avait atteint presque 100 % du PIB en 2010, venant ainsi aggraver la crise et limiter sévèrement l'accès permanent au crédit externe<sup>2</sup>.

L'un des principaux impacts négatifs de la crise s'est manifesté par l'augmentation du chômage. Entre 2005 et 2008 la croissance économique a permis de créer un certain nombre d'emplois mais la crise a bouleversé cette situation : en 2010 le taux de chômage (mesuré sur le pourcentage de la population totale) a été d'environ 17,6 %<sup>3</sup>.

Les taux de pauvreté ont également augmenté. Entre 2005 et 2008 la pauvreté était surtout liée au chômage à long terme concentré majoritairement chez les travailleurs peu qualifiés, et à l'inactivité. Avec la crise, les choses ont changé. Certes, la réduction de l'emploi, la diminution des revenus réels et le gel des salaires dans le secteur public ont fait basculer bon nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté. Résultat : les pauvres « émergents » reçoivent une meilleure éducation, ils sont jeunes et économiquement actifs.

### La défense de l'environnement

Les intérêts publics et privés se heurtent continuellement en Croatie. L'intérêt public est défendu exclusivement par la société civile alors que les élites politiques servent souvent exclusivement les intérêts privés. En 2009, le Parlement a approuvé la « Stratégie de développement durable de la République de Croatie », celle-ci ayant établi une série de lignes directrices et de politiques en matière de développement durable et ayant aussi fait mention de la situation environ-



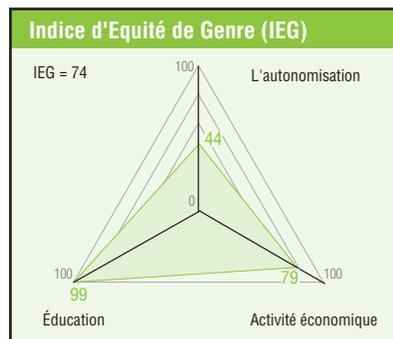
nementale du pays<sup>4</sup>. Toutefois, cette stratégie a été fortement critiquée par plusieurs organisations de la société civile qui ont signalé qu'elle n'établissait pas d'objectifs prioritaires et ne comportait aucun point de référence ni d'indicateur de progrès.

La crise a donné lieu à ce qu'on a dénommé la « faim d'investissement », une tactique sur laquelle le Gouvernement s'est aligné en s'associant à des investisseurs privés et étrangers, au détriment de la communauté dans son ensemble. Les capitaux ainsi attirés ne représentent pas une source viable de développement car ils dépendent de réglementations minimales de travail et environnementales et, en général, ils conduisent à la réduction et à la dégradation des ressources naturelles du pays.

Dans ce contexte, les problèmes tendent à s'accumuler. La tendance vers l'usage non durable (et l'abus) des ressources non renouvelables s'aggrave en raison de la mauvaise gestion du Gouvernement<sup>5</sup>. Il est absolument nécessaire d'obtenir un consensus national sur la gestion des ressources, en particulier pour déterminer quelles sont celles qui doivent ou ne doivent pas être utilisées de manière plus intensive actuellement sans mettre en danger l'environnement ou compromettre les besoins des générations à venir.

### Questions relatives à la terre

La terre est une des meilleures ressources naturelles du pays, spécialement sur la côte adriatique. Des stratégies nationales sur l'usage de la terre ont été ap-



prouvées par le Parlement et menées à bien à travers les services de plan urbain des gouvernements locaux et régionaux. Le contrôle d'élaboration de ces plans et la vérification de leur acceptabilité est du ressort du ministère de la Protection, de la planification physique et de la construction environnementale mais celui-ci est dépourvu de lignes directrices générales. Cela signifie qu'il n'existe pas d'estimations d'impôts ou de mécanismes de régulation qualifiés permettant de prévenir l'usage erroné ou nuisible de la terre.

Une analyse indépendante des plans de développement urbain de la côte adriatique a établi que les projets actuels permettent d'héberger 17 millions d'habitants. La région est habitée actuellement par moins de deux millions de personnes, et par conséquent l'impact d'une construction massive de nouveaux logements sera énorme. D'autres recherches ont démontré qu'au cours des 2500 dernières années, seuls 750 km (sur un total de 6.000 km) de la côte Est de la mer Adriatique ont été urbanisés, alors que les plans actuels des villages et des villes cherchent à urbaniser 600 km de plus. Cela signifie que le même niveau de développement atteint au cours de plus de deux millénaires et demi pourrait presque être doublé en une décennie. Les terres agricoles sont réquisitionnées également pour la construction, au titre du plan urbain des gouvernements régionaux et locaux.

### Forêts, eau et biodiversité

L'un des principaux aspects de l'administration forestière est l'absence d'estimations officielles de la biomasse. Les chiffres varient de manière considérable : de 700 mille tonnes annuelles, selon l'entreprise publique Hrvatske Šume (Forêts de Croatie) à 2 millions de tonnes annuelles, selon la communauté académique. Pour sa part, Hrvatske Šume maintient

1 Countries of the World, *Croatia Economy 2011*, disponible sur : <www.theodora.com/wfbcurrent/croatia/croatia\_economy.html>.

2 US Department of State, "Background Note: Croatia," (6 avril 2011), disponible sur : <www.state.gov/r/pa/ei/bgn/3166.htm>.

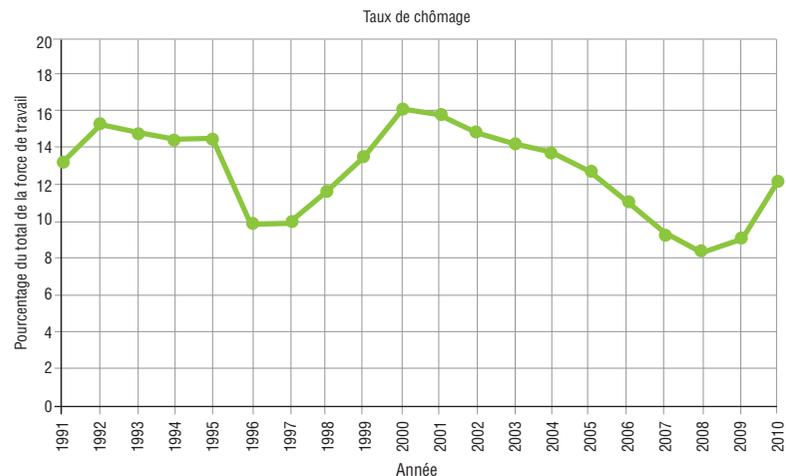
3 Index Mundi, *Croatia unemployment rate*, disponible sur : <www.indexmundi.com/croatia/unemployment\_rate.html>.

4 Consulter : <www.mzopu.hr/doc/Strategy\_for\_Sustainable\_Development.pdf>.

5 Les coûts et les bénéfices de l'extraction des ressources en termes de développement durable et de bien-être des citoyens n'ont pas été évalués.

## GRAPHIQUE 1

### Le chômage en Croatie mesuré comme étant le pourcentage de la force de travail totale (1991-2010)



Source: Trading Economics.

un prix élevé du bois mais livre des quantités insuffisantes, sapant ainsi l'industrie locale de traitement du bois et terminant par engendrer chômage et paupérisation. Le bien commun, qui devrait être le souci majeur du Gouvernement, est négligé pour favoriser les intérêts privés.

Cette image s'assombrit encore davantage si nous nous référons à la gestion de l'eau. La Stratégie de développement durable 2009, par exemple, ne donne pas une définition claire du « droit à l'eau »<sup>6</sup>, si souvent invoqué. Il y a eu également une série de propositions de privatisation ; la première a échoué mais la crainte de la privatisation généralisée des ressources hydriques perdure. Quelques ressources en eau ont déjà été transférées aux mains du secteur privé par des contrats de concession qui sont tout sauf transparents.

La biodiversité de la Croatie n'est pas protégée, comme on peut le voir par exemple avec l'introduction d'espèces étrangères dans les écosystèmes locaux. Cette situation est particulièrement urgente sur l'île de Cres, où 30 sangliers, introduits par des chasseurs, se sont reproduits pour atteindre le nombre de 1000 en 10 ans. Les sangliers non seulement nuisent à l'habitat mais ils attaquent les moutons et les agneaux et détruisent les moyens de subsistance des agriculteurs<sup>7</sup>.

L'une des principales questions relatives à la biodiversité du pays est le manque d'information fiable. La Croatie est un des rares pays européens à ne pas posséder de listes actualisées des espèces ou de guides de campagne spécifiques du pays. Les inventaires des espèces existantes (ainsi que la connaissance sur la faune et la flore locales) sont in-

suffisants au regard de nombreux objectifs, y compris l'évaluation de l'impact environnemental. Les spécificités de la faune souterraine sont également très rarement connues. Ce manque d'inventaires adéquats et de connaissances limitent, inévitablement, le rayon d'action en ce qui concerne l'utilisation de la terre ou la planification administrative des écosystèmes nécessaires aux projets de développement.

Un autre cas de biodiversité en danger d'extinction est dû à la production de monocultures, aussi bien en agriculture qu'en sylviculture. De nombreuses espèces endémiques ont disparu du fait de leur remplacement progressif par d'autres espèces étrangères, perçues par les entreprises agraires comme plus attractives sur le long terme.

#### Contrôles environnementaux mal appliqués

Les procédés d'évaluation de l'impact environnemental effectués pour les nouvelles constructions, de même que les conditions requises pour la délivrance de permis de sécurité pour l'extension des installations ou même pour la permanence du fonctionnement dans les installations déjà existantes, sont censés être strictement régulés par la loi. Malheureusement, la totalité des installations peuvent échapper facilement au système de contrôle de l'État. Pire encore, étant donné que les installations déjà existantes ne sont pas conformes aux normes de pollution européenne, leurs propriétaires s'octroient des extensions dans le but d'effectuer des adéquations avec des périodes de transition allant jusqu'à 12 ans.

Ces périodes de transition se négocient avec l'UE comme faisant partie des mesures obligatoires pour que la Croatie obtienne son adhésion au sein de l'Union européenne ; cependant, il est permis à certaines de ces installations de continuer à fonctionner jusqu'à la fin de leur cycle de vie. Un autre problème provient de l'utilisation de matières premières de qualité inférieure, spécialement dans les raffineries

de pétrole, entraînant inévitablement une importante pollution atmosphérique dans les zones qui les entourent. En 2004, le ministère a publié un ordonnance obligeant les raffineries de pétrole à utiliser des matières premières de meilleure qualité. Même si cette ordonnance a été soutenue par une décision de la Cour, elle est peu respectée par les raffineries.

#### Exemples de bonnes pratiques

L'intérêt public n'étant pas protégé par le Gouvernement la plupart du temps, c'est la société civile qui a assumé cette tâche. S'il est vrai que son influence est encore faible, il faut toutefois faire mention de quelques exemples d'interventions couronnées de succès.

L'organisation Eko Kvarne s'est fermement opposé à la proposition d'extension du gazoduc Družba Adria, le plus long du monde, qui transporte du pétrole depuis l'Est de la Russie vers le Belarus, la République Tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et l'Ukraine, à travers la Croatie et la Hongrie pour finalement parvenir à la mer Adriatique<sup>8</sup>. Le transfert de pétrole envisagé aurait mis en danger la partie nord de la mer Adriatique et le bien-être des gens qui vivent dans cette région. Eko Kvarner a fait valoir suffisamment de doutes sur la validité de l'évaluation de l'impact environnemental<sup>9</sup> pour s'assurer un refus des autorités concernant cette proposition.

Le succès le plus récent fait référence à un terrain de golf proposé à Istrie. Deux organisations, Green Action (Action Verte) et Green Istrie (Istrie Verte), ont poursuivi en justice le ministère de la Protection, de la planification physique et de la construction environnementale pour avoir délivré des permis d'extension pour un terrain de golf et ceci en dépit d'une évaluation d'impact environnementale défavorable. Le Tribunal administratif a, par la suite, annulé les permis.

#### Conclusion

La Croatie a besoin d'adopter d'urgence un modèle de développement durable. Investir davantage et mieux dans des sources d'énergie renouvelables pourrait être un bon début. Il est important de construire des installations touristiques environnementales accueillantes car le tourisme joue un rôle important dans l'économie croate et, en même temps, il n'est pas viable sans un environnement préservé et protégé. La politique officielle est censée promouvoir la protection de l'environnement mais en réalité les intérêts économiques se voient favorisés au détriment des intérêts environnementaux et durables. Il est nécessaire d'encourager les gouvernements locaux à développer leurs propres projets afin de promouvoir la durabilité et la protection de l'environnement dans leur juridiction<sup>10</sup>. ■

8 Wikipedia, *Družba pipeline*, disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Družba\_pipeline>.

9 OneWorldSEE, *Eko Kvarner Announces Public Debate of the 'Družba Adria' Project*, (16 avril 2004), disponible sur : <oneworldsee.org/sq/node/2901>.

10 Jelena Lon ar and Mladen Maradin, *Environmental challenges for sustainable development in the Croatian north Adriatic littoral region*, (Croatia: 2009), disponible sur : <www.ff.uni-lj.si/oddelki/geo/publikacije/dela/files/dela\_31/10\_loncar.pdf>.

6 Le droit à l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de base.

7 P. Ettinger, "The birds are on the money in Croatia," *Wildlife Extra*, disponible sur : <www.wildlifeextra.com/go/world/cres-cultures.html#fcr>.

## Il est temps de mettre en œuvre des stratégies environnementales



Le pays fait face à des défis environnementaux importants qui reçoivent toute l'attention du Gouvernement. Afin d'assurer la durabilité environnementale, le Gouvernement doit faire approuver et établir plusieurs normes qui ont fait l'objet de débats ces dernières années ; il doit aussi une fois pour toutes signer les accords internationaux en matière de protection de l'environnement. Les négociations autour du changement climatique qui se sont tenues à Durban peuvent représenter une chance unique de développement d'une stratégie nationale assurant la planification à long terme et œuvrant pour le bien-être des générations futures.

### Social Watch El Salvador

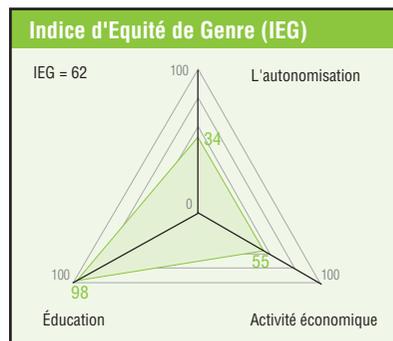
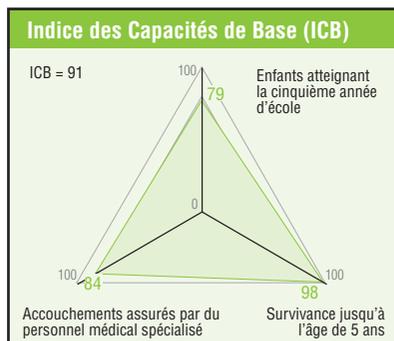
Susana Barrera  
Magdalena Cortez  
Scarlett Cortez  
Ana María Galdámez  
Omar García  
Mario Paniagua

Le Salvador détient une immense richesse en termes de biodiversité. Si ces ressources étaient bien gérées elles pourraient bénéficier à l'ensemble de la population et elles permettraient de remédier à la pauvreté. À l'heure actuelle néanmoins, les ressources ne sont pas correctement gérées, le fort potentiel du pays fait donc l'objet d'un gaspillage.

Une part importante de la population vivant en milieu rural vit sous le seuil de pauvreté, ses moyens de subsistance dépendent de l'exploitation des ressources naturelles. Le Gouvernement n'a pas de politique claire pouvant servir de guide tout en fournissant une assistance technique et financière aux établissements ruraux qui, pour maintenir la tête hors de l'eau, ont contribué à une accélération de la déforestation, de la destruction des sols et des ressources hydriques. Du point de vue historique, l'absence, au niveau national, d'une politique environnementale a conduit au déversement irresponsable d'ordures, à la pollution des eaux et à la détérioration atmosphérique en raison de l'abondance de véhicules. Les grandes industries et les exploitations agricoles ont également généré de la pollution dans différents espaces naturels, aucun traitement adapté n'a été mis en œuvre pour faire face à l'afflux de déchets solides ou liquides.

### L'environnement et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

D'après le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les projections pour le respect des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concernant le Salvador sont encourageantes. Par exemple, l'objectif de réduction de la pauvreté (OMD1) a été atteint ; il en est de même pour l'objectif qui concerne l'accès à l'assainissement (OMD7), certains indicateurs montrent que le pays est très près d'atteindre l'objectif d'accès à l'eau potable (OMD7). Par rapport aux autres objectifs, le Salvador est plus éloigné des objectifs



proposés mais, comme cela a été signalé, il s'inscrit dans une trajectoire favorable<sup>1</sup>.

Il convient de signaler que les objectifs concernés par l'OMD 7 qui sont tout près d'être atteints seraient :

- Incorporer les principes du développement durable aux politiques et programmes nationaux et inverser la perte de ressources naturelles ;
- Réduire les pertes de biodiversité en atteignant pour 2010 une diminution significative du taux de perte ;
- Réduire de moitié pour l'année 2015 le taux de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Avoir considérablement amélioré, pour 2020, la vie d'au moins 1 million de personnes vivant dans des logements précaires<sup>2</sup>.

Le rapport présenté par le PNUD fait état que les objectifs visant à inverser la perte de ressources environnementales et à diminuer de moitié le taux de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement ont été remplis<sup>3</sup>.

Concernant la diminution de la consommation de substances nuisibles pour la couche d'ozone, en particulier les chlorofluorocarbones (CFC), le défi

intégré au septième objectif (« Garantir la durabilité environnementale ».<sup>4</sup>), le progrès atteint est dû au fait que le pays a appliqué les engagements pris lors du Protocole de Montréal. Ceci a permis de réduire à 50% ces émanations en 2005, à 85% en 2007 et de viser une diminution de 100% pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010<sup>5</sup>.

Concernant les défis concernant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le panorama varie en fonction du critère utilisé pour l'évaluation du degré d'avancement. La part de la population ayant accès à des sources améliorées d'approvisionnement en eau, selon le critère traditionnel (qui considère comme sources d'eau améliorée l'eau transitant dans des canalisations, les sources publiques, les puits de forage ou par pompage, les puits protégés, les sources protégées et l'eau de pluie), est passée de 63,3 % (1991) à 83,9 % (2000) et finalement à 86,9 % (2007). Néanmoins, si la norme est plus stricte et que l'on prend en ligne de compte l'accès aux sources d'eau améliorées par domicile, les données sont moins encourageantes car on part de 42,2 % en 1991 pour arriver à 67,5 % en 2007<sup>6</sup>.

Un autre objectif à atteindre consiste à diminuer et arrêter la dégradation environnementale. Par rapport à cet objectif, proposé pour être atteint en 2010, aucun rapport d'accomplissement n'a été publié. Néanmoins, le besoin de prendre en compte la détérioration environnementale est de plus en plus palpable.

1 Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), "Progression vers les OMD au Salvador", dans *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, <<http://www.pnud.org/sv/2007/odm/content/view/15/101>>.

2 PNUD, *Deuxième rapport Objectifs du Millénaire pour le Développement, El Salvador*, (2009), p. 39. Aussi : <[www.unhabitat.org/stats/Default.aspx](http://www.unhabitat.org/stats/Default.aspx)>.

3 Ibid.

4 <[www.pnud.org/sv/2007/odm/content/view/1/82/](http://www.pnud.org/sv/2007/odm/content/view/1/82/)>.

5 PNUD, *Deuxième rapport Objectifs du Millénaire pour le Développement, El Salvador*, (2009), p. 39.

6 Ibid.

### Un pas en avant

Un important pas en avant s'est produit en mars 2011 avec l'approbation de la loi sur l'Aménagement du Territoire<sup>7</sup>. Cette norme est très importante lorsqu'on parle d'aménagement du développement démesuré des grandes villes, elle encadre l'utilisation correcte des sols et le respect des bassins et espaces boisés encore disponibles.

Le pays est également doté d'une Loi sur l'Environnement et d'un ensemble de Lois spéciales de soutien, entre autres la loi sur les espaces naturels protégés, la loi forestière et la loi de préservation de la vie forestière. Par ailleurs, le pays a souscrit le protocole de Montréal en assumant ainsi un engagement envers la manipulation des matières dangereuses qui soit conforme aux normes internationales.

Dans tous les cas, même si dans la pratique le budget n'est pas encore bouclé pour que ces lois donnent des résultats concrets, la concrétisation d'un cadre de régulation doit être considérée comme une avancée importante.

### Impact du changement climatique

Malgré ces avancées, la question du développement durable au Salvador doit comprendre, dès la définition terminologique, un pari important pour la planification à long terme. Dans ce sens, les scénarios d'avenir pour le pays et la région doivent prendre en considération le défi du changement climatique.

Celui-ci représente une série de menaces pour les sociétés d'Amérique centrale de par la multitude des impacts prévus sur la production, l'infrastructure, les moyens de subsistance, la santé, la sécurité

et l'affaiblissement de la capacité environnementale à fournir les ressources et services vitaux.

Concernant les ressources hydriques, par exemple, l'Amérique centrale est une région privilégiée quant à la disponibilité en eau mais sa répartition d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, entre les versants orientés vers le Pacifique et ceux orientés vers l'Atlantique est très inégale, et on relève de fortes variations intra et interannuelles. Si l'on prend en considération les projections du changement climatique sur l'utilisation, la demande en eau pourrait augmenter de 20 % dans un scénario où on prévoit dans un avenir proche de trouver des solutions locales par rapport à la gestion sous l'angle de la durabilité économique, sociale et environnementale, ce taux pourrait être porté à 24 % dans des scénarios moins soucieux de l'écosystème<sup>8</sup>.

Dans ce scénario, le pays serait particulièrement touché. Il serait en effet le plus touché de la région suivi par le Honduras et le Nicaragua<sup>9</sup>. Les niveaux atteints par la demande sont supérieurs au seuil de 20 % accepté à l'échelon international comme seuil critique pour le stress hydrique, ce taux est comparable à celui de pays tels que l'Égypte et certains pays arabes<sup>10</sup>.

Concernant le secteur de l'agriculture et de la pêche, même si certaines lignes de recherche sont parvenues à la conclusion que les effets contraires sont principalement liés à l'augmentation des concentrations en CO<sub>2</sub>, aux changements de température, à la variabilité des modèles de précipitation et à la disponibilité en ressources hydriques (lesquelles, comme nous l'avons signalé, seraient fortement engagées), il a été suggéré que les cultures montrent des résultats

en fonction d'autres variables comme par exemple leur limite particulière de tolérance et de résistance.

### En guise de conclusion

Pour parvenir à une durabilité environnementale, le pays doit s'engager dans le cadre des traités internationaux sur l'environnement afin que ces accords permettent de prendre les mesures de réduction des activités portant préjudice à l'environnement. Il est de toute façon nécessaire que soit approuvées et exécutées des politiques nationales qui instaurent des lignes d'action pour un franc respect de la vie humaine et des êtres vivants.

Le Salvador a à l'heure actuelle une chance unique à saisir pour aller de l'avant en ce qui concerne ces défis, il devra conduire le groupe de pays de toute la région lors des négociations sur le changement climatique qui se tiendront à Durban en 2011. À ce sujet, il convient de souligner que le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles élabore un processus de consultation et de coordination pour mettre au point une stratégie nationale face au changement climatique, effort qui on l'espère, participera à l'obtention d'une posture ferme lors des négociations de Durban.

Sont également indispensable la confiance et l'aide à l'élaboration de nouvelles politiques comme par exemple la « politique nationale des ressources hydriques au Salvador » du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MARN) qui cherche à assurer pour les générations présentes et futures une disponibilité en eau dans toutes ses expressions et pour tous les usages. ■

7 El Salvador Noticias, *El salvador con nueva ley de ordenamiento territorial (Le Salvador avec une nouvelle loi d'aménagement du territoire)*, (12 mars 2011), <[www.elsalvadornoticias.net/2011/03/12/el-salvador-con-nueva-ley-de-ordenamiento-territorial/](http://www.elsalvadornoticias.net/2011/03/12/el-salvador-con-nueva-ley-de-ordenamiento-territorial/)>.

8 Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) *L'économie du changement climatique en Amérique centrale*, (2010).

9 Ibid.

10 Ibid.

## Exploitation minière à grande échelle : développement non durable encore et toujours



L'entrée en vigueur de la Constitution de l'Équateur en octobre 2008 pose de nouveaux défis à l'État, car il a désormais l'obligation et le devoir suprême de respecter et de garantir l'exercice des droits humains reconnus constitutionnellement. En plus des droits humains individuels et collectifs, elle reconnaît un nouveau sujet aux droits : la Nature ou Pachamama. Ce geste prometteur ne reflète cependant pas toute la réalité du modèle extractiviste équatorien.

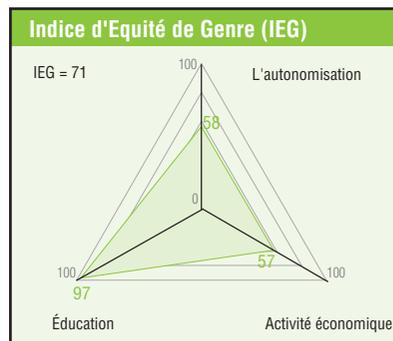
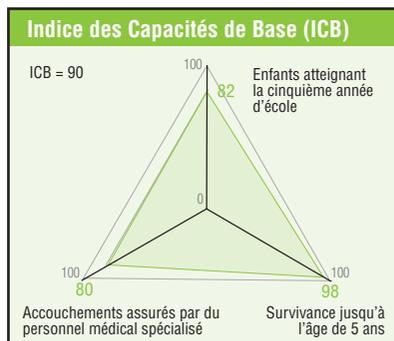
Francisco Hurtado  
Centro de Derechos Económicos y Sociales

L'Art. 71 de la nouvelle Constitution équatorienne reconnaît à la Nature le droit à ce « que l'on respecte intégralement son existence ainsi que le maintien et la régénération de ses cycles vitaux, de sa structure, de ses fonctions et de ses processus évolutifs »<sup>1</sup>, et elle légitime la possibilité pour les personnes, les communautés, les peuples et les nationalités d'en exiger le respect aux autorités publiques. Par conséquent, l'État est obligé de garantir ces droits, d'en éviter la violation, et il est aussi responsable de la restauration des écosystèmes, indépendamment du droit qui garantit aux personnes, individuellement et collectivement, la réparation en cas de violation des droits humains.

Ainsi, le concept même de la reconnaissance du droit humain à vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré, et celui de gérer cet environnement en se fondant sur le principe du développement durable se heurtent parfois, puisque la reconnaissance constitutionnelle des droits de la nature lui accorde des valeurs intrinsèques dépassant les biens et les services qu'elle fournit à l'humanité.

### Le développement durable

L'exploitation des ressources naturelles, en accélération constante au cours des XIXe et XXe siècles, a permis de constater l'existence et le dépassement des limites maximums d'exploitation de certaines ressources naturelles, particulièrement les non-renouvelables, et elle a mis en relief les limites physiques de la planète face à la croissance de la production et de la consommation des sociétés. D'un point de vue écologique, cela implique une dégradation sans cesse accrue de différents écosystèmes aux quatre coins du monde, due au besoin d'appliquer des procédés d'extraction des ressources naturelles de plus en plus intensifs afin d'extraire un maximum. Il s'ensuit d'une part une série de retombées affectant la dégradation des sols, la disparition des espèces de la flore et de la faune, la pollution des eaux, des niveaux élevés de polluants atmosphériques, et la déforestation et la désertification au niveau mondial. D'autre part, un im-



pact social et culturel s'exerce sur différents peuples et communautés dans le monde : l'extinction de peuples autochtones en est la preuve la plus dramatique.

Au cours des années 70 et 80, le souci pour la préservation de l'environnement face aux impacts provoqués par l'activité humaine finit par gagner le débat politique des organismes internationaux. Une incorporation lente et graduelle de normes environnementales eut lieu dans les systèmes juridiques des États, dont le développement de la gestion environnementale et le droit des hommes à un environnement sain et écologiquement équilibré. Il convient cependant d'analyser de quelle façon ce souci environnemental s'inscrit dans le concept du développement.

### Le droit à un environnement sain et écologiquement équilibré

La naissance du développement durable n'a pas entraîné pour autant de critique contre la logique d'accumulation capitaliste, cause structurelle des impacts environnementaux, ni de revendication du droit à un environnement sain. Au contraire, elle s'est concrétisée par l'apparition de la gestion environnementale (chaque pays s'organisant à sa façon) qui met en place des processus d'évaluation de l'impact environnemental en tant que mécanisme destiné à réduire et à éliminer des moyens de production et de consommation non durables. Elle a même été jusqu'à incorporer l'éventuelle participation des citoyens dans cette gestion, à travers des procédés d'information adéquate sur l'environnement, ainsi que la possibilité et l'opportunité de leur participation dans les prises de décision, fondement de ce que l'on appelle aujourd'hui en Équateur le droit à la consultation environnementale.

Or, cette gestion environnementale ne recherche pas en soi la protection de la nature (des écosystèmes et de la population qui y habite) sous prétexte des valeurs intrinsèques pour l'existence de la vie, mais elle conforte le discours du développement et par conséquent celui de la croissance économique, en cherchant des mécanismes qui permettent d'assurer un usage plus efficace des ressources naturelles à travers le temps, en encourageant le développement technique et scientifique qui, dit-on, permettra de produire davantage avec moins de ressources naturelles.

### L'exploitation minière à grande échelle en Équateur

En Équateur, l'extraction des ressources naturelles, et plus particulièrement du pétrole, illustre la détérioration accélérée des écosystèmes et des conditions de vie des populations qui en subissent l'impact. D'après les données du Système d'Indicateurs sociaux de l'Équateur (SIISE)<sup>2</sup>, la plupart des populations installées aux alentours des champs pétroliers dépasse la moyenne de pauvreté du pays<sup>3</sup>, et subit de graves impacts environnementaux<sup>4</sup>.

2 On peut télécharger le SIISE depuis le lien suivant : <www.siise.gov.ec>.

3 La moyenne nationale tourne autour de 53%, mais dans le cas de ces localités la moyenne de pauvreté frise 73,09%, sur un ensemble d'environ 200 mille personnes. Pablo Ortiz, "Protestas locales amazónicas y modelo petrolero en Ecuador" (protestations locales amazoniennes et modèle pétrolier en Équateur) <www.ibcperu.org/doc/isis/9339.pdf>.

4 Esperanza Martínez, "Ecuador: contra la globalización de las transnacionales" (L'Équateur, contre la mondialisation des transnationales).

1 Constitución Política del Ecuador (Constitution politique de l'Équateur), Art. 71.

Aujourd'hui, le démarrage imminent de la phase d'exploitation des projets d'extraction minière métallique à grande échelle constitue l'un des processus les plus conflictuels de l'Équateur. Depuis les années 90, les différents Gouvernements ont, disent-ils, aménagé les conditions aptes à leur développement en fonction de leur potentiel, afin de générer des ressources essentielles pour l'État et de garantir le développement du pays.

Aussi bien le Projet d'aide technique au développement minier et au contrôle environnemental (PRODEMINCA) que l'adoption de la Loi sur l'exploitation minière en 1991, processus parrainés tous deux par la Banque mondiale, ont marqué le début de la politique équatorienne du développement progressif de l'exploitation minière à grande échelle en Équateur, dont le but principal était de créer des conditions favorables aux investissements privés. Depuis lors, plusieurs compagnies transnationales sont devenues concessionnaires de l'État pour lancer des activités de prospection et d'exploration qui atteignaient 2,8 millions d'hectares en 2007, dont la moitié correspondait à l'exploitation minière<sup>5</sup>.

Il s'est ensuivi une réaction de la part de différentes communautés paysannes et indigènes directement affectées par l'impact socio-environnemental produit par les entreprises, pollution de l'eau et de la terre entre autres, l'accaparement et le trafic des terres, et le contrôle inhérent sur le territoire concédé. La résistance d'Íntag, dans la province d'Imbabura, est emblématique : les membres de ses communautés agricoles ont empêché dans un premier temps les travaux de la compagnie japonaise Bishimetals (1997), puis ceux de la compagnie canadienne Ascendant Cooper (2006). Ces actes de résistance, auxquels s'ajoutent ceux qui ont eu lieu dans les provinces de Zamora Chinchipe et de Morona Santiago, ont même mené à l'interruption des activités de plusieurs entreprises en 2007.

### Le démarrage de l'exploitation minière à grande échelle et le processus de résistance

Il y a quelques années, bien que l'Assemblée nationale constituante ait publié le Mandat constituant N° 6 qui prévoyait la réversion des concessions minières à l'État, le Gouvernement national, après l'entrée en vigueur de la Constitution, a lancé un projet de Loi minière voté par l'Assemblée nationale ; il a défini de surcroît cinq projets d'exploitation minière à grande échelle comme étant

stratégiques pour la réalisation du Plan national pour le développement<sup>6</sup>.

À l'heure actuelle, l'Équateur compte déjà sur le Plan national pour le Développement minier 2011-2015 qui prévoit environ 21 dépôts de minerais à grande échelle dans plusieurs provinces à travers le territoire. Ce plan décrit la participation de l'État dans les revenus miniers par le biais de droits et d'impôts que les entreprises privées doivent payer, ainsi que les politiques de gestion environnementale et sociale de ce secteur. De plus, l'État a consolidé l'ordonnement juridique nécessaire pour le développement de cette activité<sup>7</sup> et il est en train de négocier cinq contrats d'exploitation minière avec des entreprises transnationales ; l'une d'elles a déjà reçu l'agrément environnemental pour la phase d'exploitation<sup>8</sup>.

De leur côté les communautés indigènes et paysannes directement affectées par l'impact poursuivent leur mobilisation et leur résistance permanente, malgré la pression exercée par le Gouvernement national dans son discours sur le développement, où il accuse les communautés de primitivisme politique et de vouloir empêcher la génération de ressources pour le Budget de l'État, et par conséquent la croissance économique de l'Équateur<sup>9</sup> ; ou encore lorsque celui-ci agit à travers des stratégies plus directes comme le recours à l'ordonnement juridique pénal pour porter les conflits devant les tribunaux, poursuivant et criminalisant la population accusée de commettre des délits de terrorisme et de sabotage<sup>10</sup>.

### Un regard alternatif sur le développement

La mise en œuvre des projets d'exploitation minière métallique à grande échelle en Équateur a provoqué et continuera à provoquer des actes de mobilisation sociale et de résistance face aux impacts réels et potentiels, sociaux et environnementaux, qu'elle implique. Cette tension entre le Gouvernement et les communautés indigènes et paysannes affectées par l'impact vient de la bataille politique sur le modèle de développement proposé.

La Constitution Politique de l'Équateur de 2008 inclut des dispositions qui méritent d'être analysées intégralement, au-delà de leur interprétation ou de leur application juridique. Par exemple, garantir les droits de la nature en même temps que les droits humains, individuels ou collectifs, constitue non seulement un devoir inéluctable de l'État, mais cela oblige également à réfléchir et à forger une réponse alternative au modèle actuel de développement qui contemple l'extraction des ressources naturelles comme une option de croissance économique de la société.

Le discours du développement durable ne peut donc pas être considéré alternatif, et critique moins encore, car il ne remet pas en question l'idéologie du progrès. Il se limite à dissimuler sous une façade de préoccupation environnementale la continuité du modèle capitaliste régnant, pour qui la nature continue à fournir les ressources naturelles, même si l'on cherche, soi disant, grâce aux avancées techniques et scientifiques à en préserver la jouissance pour les générations futures.

De sorte que le démarrage de l'exploitation minière à grande échelle en Équateur réaffirme le discours sur le développement durable, sa modification par rapport au projet néolibéral n'ayant d'autre motif que d'augmenter la participation de l'État dans les revenus qu'elle génère. Par contre, les procédés de cette activité n'ont pas été remis en jeu, car elle a été déléguée à des entreprises transnationales privées, responsables globalement des impacts les plus agressifs envers des écosystèmes variés dans lesquels plusieurs communautés recréent leurs vies, communautés qui exigent précisément de passer à de nouvelles alternatives qui garantissent une vie digne aux écosystèmes, aux espèces et aux être vivants qui y habitent.

En définitive, malgré l'image internationale qu'il a bâtie sur les éventuels débouchés post-extractivistes (la reconnaissance constitutionnelle des droits de la nature et du *sumak kawsay* en tant qu'alternatives au développement, ou même l'intention de garder le pétrole sous terre en échange d'une compensation économique internationale exprimée dans la proposition Yasuni-ITT<sup>11</sup>), le Gouvernement national insiste pour étendre la frontière extractive, minière dans ce cas précis, dévoilant un renforcement de la dépendance de l'Équateur vis-à-vis de l'exploitation des ressources naturelles, et de là un surcroît de la vulnérabilité des droits humains des populations affectées par ces activités, sous prétexte d'obtenir des revenus pour l'État qui permettent d'atteindre le développement. ■

5 CEDHU - FIDH, *Intervención minera a gran escala en Ecuador y vulneración de derechos humanos: Caso Corriente Recursos (Intervención minière à grande échelle en Équateur et violation des droits humains: Cas Corriente Recursos)* (Ecuador: Comisión Ecuatoriana de Derechos Humanos y Federación Internacional de Derechos Humanos, 2010) 13-15.

6 Ministère des Ressources naturelles non renouvelables de l'Équateur, "Proyectos Mineros Estratégicos" (Projets miniers stratégiques) <bit.ly/nswzLa>.

7 Plan Nacional de Desarrollo Minero del Sector Minero 2011-2015 (Plan national de Développement minier du secteur minier 2011-2015) <bit.ly/PlanMinero2011-2015>.

8 "Ecuacorrientes cerca de obtener permisos ambientales" (Ecuacorrientes près d'obtenir l'agrément environnemental) *Journal El Hoy*, (6 octobre 2011), section *Hoynegocios*.

9 "Presidente Correa defiende minería responsable" (Le Président Correa défend l'exploitation minière responsable) *Ecuadorinmediato.com*, (25 septembre 2009), <bit.ly/rhESn3>..

10 Francisco Hurtado, "Análisis sobre la criminalización actual en Ecuador" (Analyse sur la criminalisation actuelle en Équateur) (Ecuador: Observatorio de Derechos Colectivos del Centro de Derechos Económicos y Sociales - CDES y Oxfam, 2011).

11 Voir à ce sujet : <www.yasuni-itt.gb.ec>; <www.amazoniaporlavida.org>.

## La mise en faillite d'un État



Porté aux nues à une époque comme un des États les plus prometteurs d'Afrique, le pays est peu à peu devenu la victime d'un régime autoritaire et militaire. L'Érythrée a rapidement atteint des niveaux intolérables de répression politique d'où une extrême pauvreté et « l'anomie sociale », un environnement qui empêche de respecter les engagements en termes de développement durable pris au niveau international, la croissance économique et le progrès. L'obstacle essentiel de la répression politique ne peut être renversé qu'avec l'aide de la pression extérieure exercée sur le Gouvernement érythréen.

Eritrean Movement for Democracy and Human Rights (EMDHR)

Daniel R. Mekonnen

Lors d'une conférence universitaire qui s'est tenue en novembre 2010, le chercheur français Gérard Prunier, spécialiste de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'est, a décrit l'Érythrée comme une des « pires et des plus difficiles dictatures au monde » et « comme un enfer sur Terre »<sup>1</sup>. Ceci ne fut pas une hyperbole. Le Gouvernement a déclaré la guerre à son propre peuple. La pire manifestation de cette situation est la pratique importante du travail forcé sous couvert du programme national du service militaire (sigle anglais : NMSP), qui a maintenu des centaines de milliers d'Érythréens sous un joug dictatorial intolérable.

Malgré la menace de la crise économique, sociale et politique largement détaillée, le Gouvernement se refuse obstinément à reconnaître la réalité des faits. Bien au contraire, le président Isaias Afwerki a proclamé que le pays était le meilleur d'Afrique. Interrogé par la chaîne Al Jazeera quant à ses aspirations pour l'Érythrée, il a déclaré : « Nous nous efforçons de faire les choses bien dans ce pays... Du moins, nous n'allons pas ressembler au Kenya, au Nigéria, à l'Éthiopie, à la Somalie ou au Soudan, nous sommes bien meilleurs. Nous sommes le numéro un sur ce continent »<sup>2</sup>. Néanmoins, l'Indice de la faim dans le monde 2010 propose une vision quelque peu différente, il propose de classer l'Érythrée, avec le Tchad et la République Démocratique du Congo comme un des trois pays africains présentant des niveaux de famine alarmants<sup>3</sup>. Dans ce contexte et au vu d'autres rapports dignes de foi, le commentaire d'afwerki doit être considéré comme un affront à la souffrance que subit son peuple.

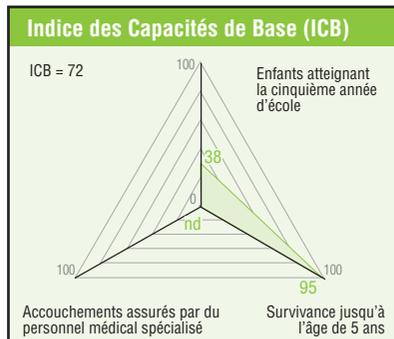
### Un laboratoire d'expériences couronnées d'échecs

Comme nous l'avons déjà dit, la politique excessive du Gouvernement concernant le service militaire obligatoire est la première cause de fragilité de

1 Prunier, G., *Eritrea and its Discontents*, discours prononcé lors de la Conférence de l'Association for the Study of the Middle East and Africa (ASMEA), (5 novembre 2010).

2 Dutton, Jane, "Entretien avec Isaias Afwerki", *Al Jazeera TV*, (19 février 2010).

3 International Food Policy Research Institute (IFPRI), *2010 Global Hunger Index*, (2010), <[www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ghi10.pdf](http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ghi10.pdf)>.



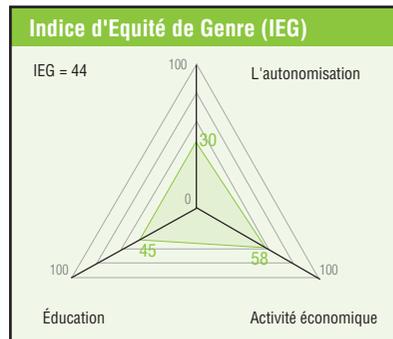
l'Érythrée. Même si aucun recensement n'a jamais été organisé dans le pays, la part de la population obligée de réaliser le service militaire semble être excessivement élevée. Une étude récente a évalué la population du pays à 3,6 millions d'habitants<sup>4</sup>. En 2010, l'armée de l'Érythrée comptait environ 600 000 soldats<sup>5</sup>, soit 16,6 % de la population totale. Ce service militaire obligatoire pose des difficultés aux citoyens ordinaires lorsqu'ils veulent réaliser leurs projets personnels, même s'ils ne sont pas directement touchés par les violations abominables faites aux droits humains et menées par ce Gouvernement telles que la torture et l'emprisonnement.

Depuis l'éclatement du conflit frontalier avec l'Éthiopie en 1998, le Gouvernement a allongé arbitrairement la durée du NMSP de 18 mois à une durée indéterminée. Avec cette politique abusive tous les adultes, hommes et femmes, sont soumis jusqu'à l'âge de 45 ans à ce qui équivaut à un régime d'esclavage ou de travail forcé, installés dans des campements militaires et des tranchées situées à la frontière avec l'Éthiopie, ils travaillent sous un régime militaire stricte pour des corporations appartenant à l'État ou à des généraux de l'armée.

La situation actuelle pourrait être pire. On estime que plus d'un million d'érythréens vivent en dehors du pays – une des communautés ayant la plus forte diaspora au monde. La population nationale pourrait donc être inférieure à 2,6 millions d'habitants. Ceci induirait donc une proportion de la popu-

4 Russell, George, "Eritrea to UN: Take This Aid and Shove It", *Fox News*, (30 mars 2011).

5 Fondation Bertelsmann, Bertelsmann Transformation Index 2010: Eritrea Country Report, 2 y 13.



lation intégrée à l'armée avoisinant les 23 %. D'après le Groupe international de crise (sigle anglais : ICG), un groupe spécialisé dans les questions de sécurité des hommes, la limite supérieure de mobilisation militaire est en principe estimée à 10 % de la population totale. Au-delà de ce pourcentage, la société cesse de fonctionner normalement<sup>6</sup>.

L'académicien Nicole Hirt définit « l'anomie sociale » comme un état où règne le désordre à grande échelle et où la désintégration de la société provient de l'incapacité d'une grande partie de celle-ci à réaliser ses aspirations personnelles<sup>7</sup>. Dans la même lignée, Tricia Redeker Hepner et David O'Kane ont enquêté sur cette étrange situation en Érythrée à partir du concept de biopolitique qu'ils définissent comme « un déploiement des technologies disciplinaires dirigé par l'État envers les individus et collectifs de populations »<sup>8</sup>. Cette étude signale que l'Érythrée est devenue le dernier laboratoire pour l'expérimentation en politiques économiques, sociales et politiques qui avaient été par le passé déclarées comme désastreuse dans une série de régimes répressifs archaïques.

Étant donné le niveau de mobilisation militaire, il n'est pas étonnant que le Gouvernement éryth-

6 International Crisis Group (ICG), "Eritrea: The Siege State", *Africa Report No. 163*, (21 septembre 2010), p. 13.

7 Hirt, Nicole, "Dreams Don't Come True in Eritrea: Anomie and Family Disintegration due to the Structural Militarization of Society", GIGA Working Papers, 119/2010, (janvier 2010), pps. 7-9; Merton, Robert K., *Social Theory and Social Structure* (New York: The Free Press, 1995) pps. 131-132, 163.

8 Redeker, Tricia, y O'Kane, David, "Introduction" in O'Kane, David, and Redeker, Tricia (eds.) *Biopolitics, Militarism and Development: Eritrea in the Twenty-First Century* (Oxford & New York: Bergham Books, 2009).

réen soit accusé de soutien aux groupes armés allant d'Al Shabab en Somalie au Tigres Tamouls au Sri Lanka. Le plaidoyer ci-dessus est soutenu par des experts de l'ONU<sup>9</sup>, et a donné lieu à une sévère sanction adoptée en Conseil de Sécurité de l'ONU en décembre 2009 (Résolution 1907). Il est également important de prendre en compte le fait que l'Érythrée est actuellement dirigée par un Gouvernement qui n'hésite pas à établir des liens entre les individus ou groupes condamnés pour leur participation à une série d'activités illicites.

### La recette pour mettre un État en faillite

Le pays est sur le point de devenir un autre État en faillite dans la Corne de l'Afrique, une région décrite comme la région la plus conflictuelle au monde depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale<sup>10</sup>. Au cours des six dernières décennies, la guerre, le déplacement, l'extrême pauvreté et la répression ont été les marques de fabrique de cette région. Au cours des 20 dernières années, la Somalie est tombée en faillite et il n'est pas improbable que l'Érythrée suive ses pas. L'ICG a posé cette possibilité dans un rapport daté de septembre 2010 qui l'a qualifié comme un danger réel en l'absence d'une intervention internationale efficace et adaptée. Deux des principaux facteurs mentionnés sont « le manque généralisé de soutien pour le Gouvernement dans le pays et l'état de délabrement de l'armée dont la capacité, aussi bien pour maintenir le régime d'Isaïas Afwerki que pour gérer avec succès la transition du régime, est de plus en plus remise en question<sup>11</sup>. »

En refusant l'aide humanitaire, sous prétexte de la confiance en eux-mêmes, le Gouvernement a condamné la population à une souffrance prolongée. Récemment, le Gouvernement a rejeté une offre d'aide humanitaire dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF). La décision a été annoncée officiellement dans une lettre du ministère des Finances en date du 25 janvier 2011<sup>12</sup>. L'Érythrée occupe la troisième place dans le monde sa dépendance vis-à-vis de l'aide<sup>13</sup>; la décision du Gouvernement de suspendre ou du moins de réduire les activités de l'UNDAF survient à un moment où l'assistance est un besoin urgent pour le peuple érythréen.

### Exode massif

Tout au long de sa brève histoire, l'Érythrée a été l'un des principaux pays producteurs de réfugiés du monde. Pendant la lutte armée pour la libération, la cause principale de l'exode massif a été la brutalité de l'armée occupante éthiopienne. Après avoir obtenu son indépendance en 1991, l'émigration a diminué rapidement. Cette tendance s'est inversée à partir

du conflit frontalier avec l'Éthiopie de 1998 à 2000. À partir de septembre 2001, le principal motif de l'exode massif a été la brutalité du Gouvernement Érythréen. Nathaniel Meyers, qui s'est rendu dans ce pays au milieu de l'année 2010, a cristallisé la situation en observant que *Prison Break*<sup>14</sup> était devenue une des séries TV les plus populaires<sup>15</sup>. Cette métaphore décrit la tragédie de l'Érythrée, qui est devenu une gigantesque prison à l'air libre où chaque érythréen se considère comme un prisonnier de plus alors que les membres de leur famille qui vivent à l'étranger sont considérés comme d'éventuels sauveurs.

De la même façon, Gaim Kibreab décrit l'Érythrée comme une société très largement obsédée par « l'envie de migrer »<sup>16</sup>. L'exode massif débute en général par le passage de la frontière vers le Soudan ou l'Éthiopie et se poursuit vers la Lybie pour atteindre la côte italienne, première destination européenne pour de nombreux demandeurs d'asile. Ce voyage s'avère extrêmement dangereux. La souffrance endurée par les Érythréens lors de la traversée du Sahara (y compris le désert du Sinaï) et de la Méditerranée ne peut être comparée qu'aux difficultés extrêmes présentées dans les best-sellers ou dans les films d'aventure hollywoodiens. Le traumatisme psychologique est difficile à imaginer. L'incident le plus déconcertant s'est certainement produit en mars 2011 lorsqu'une embarcation qui transportait 335 réfugiés fuyant le conflit libyen, avec 325 Érythréens à bord, a sombré pour des raisons que l'on ignore. La totalité des personnes à bord, des femmes enceintes et des enfants, ont péri<sup>17</sup>. Pour les érythréens, ce fut un des désastres les plus terribles de ces derniers temps.

### Il n'y a pas de place pour les soulèvements populaires

Depuis la fin de l'année 2010 et jusqu'au début de l'année 2011, une vague de soulèvements populaires sans précédent a renversé les régimes répressifs dans plusieurs pays d'Afrique du nord et du Moyen Orient. Certains observateurs ont pronostiqué que cette recrudescence pouvait s'étendre à d'autres pays qui sont toujours gouvernés par des régimes totalitaires. Will Cobbett signale que dans le cas de l'Érythrée, il est peu probable que ceci se produise dans un avenir proche et ce, pour diverses raisons<sup>18</sup>:

En premier lieu, la totalité de la population de l'Érythrée est strictement contrôlée par un régime militaire totalitaire conséquence de l'interminable programme du NMSP. En second lieu, l'Érythrée ne

connaît aucune opposition officielle qui pourrait être à l'origine d'un soulèvement populaire comme l'a connu la Tunisie, l'Égypte ou d'autres pays. En septembre 2001, le Gouvernement a écrasé sans pitié le premier mouvement de réforme post-indépendance. Depuis cette date, aucune opposition ou dissidence interne ne s'est manifestée.

Troisièmement, un des principaux catalyseurs du changement survenu dans d'autres pays, Internet, est surveillé de près par le Gouvernement et l'Érythrée est un des pays où la pénétration d'Internet est parmi les plus faibles au monde, très en deçà des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Seuls 4 % des Érythréens a accès à Internet et le Gouvernement pourrait rapidement bloquer cet accès : « Il n'est pas nécessaire qu'Isaïas [Afwerki] ferme Twitter ou Facebook – mais il pourrait le faire s'il le voulait car il contrôle le monopole du fournisseur d'accès »<sup>19</sup>. »

Quatrièmement, en contrôlant la seule chaîne de télévision, la seule station de radio et le seul journal (diffusé et imprimé dans chaque langue nationale), le Gouvernement a le monopole complet de l'information. D'après Reporters sans frontières et le Comité pour la protection des journalistes, l'Érythrée s'est positionnée comme le dernier pays au monde concernant la liberté de la presse et plus de journalistes y ont été incarcérés que dans aucun autre pays d'Afrique<sup>20</sup>. C'est aussi le seul pays d'Afrique sans un seul journaliste ou tout autre média indépendant. Néanmoins, la possibilité d'une rébellion populaire ne peut être totalement écartée.

### La voie à suivre

Avec la réduction de l'espace politique, la suppression de toute marge de manœuvre pour une opposition officielle ou de toute forme de dissidence, l'Érythrée a également connu une aggravation de son isolement international. Dans ce cadre, que l'IGC a décrit comme un état de siège, le pays peut difficilement respecter son engagement international vis-à-vis du développement durable. La croissance économique durable et le progrès ne peut être atteint que si le problème crucial de la répression politique est immédiatement résolu. Ceci demanderait que soit exercée une pression suffisante pour contraindre le Gouvernement à ouvrir un espace politique. Le principal partenaire du développement du pays, l'Union européenne (UE), est fortement influent aux niveaux diplomatique et politique. Une voie qui pourrait être utilisée serait de soumettre la future aide au développement à l'abolition du NMSP, à la tenue d'élections nationales trop souvent promises, à l'instauration d'une constitution trop souvent différée et à la remise en liberté des prisonniers politiques et autres prisonniers. Telles sont quelques-unes des mesures les plus importantes qui doivent précéder la planification à long terme pour le développement durable. ■

9 Voir les rapports périodiques de UN Monitoring Group on Somalia and Eritrea.

10 Shinn, D.H., "Challenges to Peace and Stability in the Horn of Africa", (California: World Affairs Council of Northern California, 12 mars 2011).

11 ICG, op cit., voir ci-dessus la note 6, ii.

12 Fox News, Eritrea to UN: Take This Aid and Shove It, (30 mars 2011).

13 NationMaster, Aid as per cent of GDP.

14 *Prison Break* est une série TV américaine qui raconte l'histoire d'un homme accusé par erreur d'un assassinat et condamné à mort.

15 Meyers, Nathaniel, "Africa's North Korea: Inside Eritrea's Open-Air Prison," *Foreign Policy*, (New York: 2010).

16 Kibreab, G., "The Eritrean Diaspora, the War of Independence, Post-Conflict (Re)-construction and Democratisation" en Johansson Dahre, Ulf, (ed) *The Role of Diasporas in Peace, Democracy and Development in the Horn of Africa* (Lund: Lund University, 2007), p. 99.

17 Assena.com, *335 Refugees Perished in the Mediterranean Sea*, (11 avril 2007).

18 Cobbett, W., Tunisia, Egypt, Libya... Why Eritrea Won't be Next, (2011).

19 Ibid.

20 Comité pour la Protection des Journalistes, *Iran, China Drive Prison Tally to 14-Year High*, (2010); Reporters sans frontières, *2010 Press Freedom Index*, (Paris: 2010).

## Mots rebattus, politiques creuses



Le soutien du Gouvernement au développement durable ne se traduit pas dans les faits. Tant pour les politiques d'égalité des sexes, que pour celles de l'énergie et de la coopération au développement, la société civile espagnole a entendu bien des promesses et vu bien peu de résultats. Par voie de conséquence, il n'y a pas actuellement de politiques solides qui garantissent l'égalité des genres, qui s'engagent à une économie durable ayant pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et misant sur des sources d'énergie renouvelables.

### Plataforma 2015 y más

Ana Bustinduy

Pablo Martínez Osés

Au cours de l'année 2011, le Gouvernement s'est éloigné encore davantage des postulats du développement durable en misant sur des politiques économiques ayant pour but l'ajustement et la réduction de la dépense publique. En dépit de nombreuses protestations, il reste sourd aux propositions alternatives qui mèneraient à une réforme fiscale, à un changement de modèle de production et à l'emploi de politiques anticycliques encourageant une sortie de la récession centrée sur le droit des personnes. Ce virage économiciste annonce la fin d'un cycle politique.

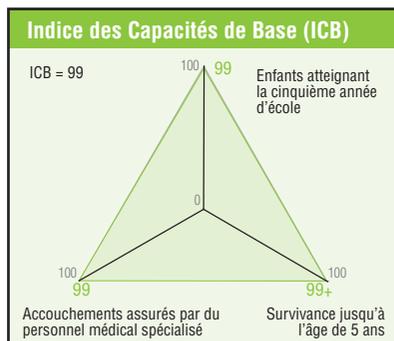
Nous centrons ce rapport sur l'analyse de l'évolution de trois politiques publiques qui se voulaient un défi particulier d'encouragement pour le passage vers la durabilité du modèle de développement en Espagne : la politique d'Égalité, la politique Environnementale et la politique de Coopération au développement.

### Égalité des sexes : promesses en l'air

Pendant la première législature du Gouvernement socialiste (2004- 2008) une initiative a été lancée en faveur de l'égalité de genre basée sur deux piliers de changement social : d'une part, la visibilisation de l'inégalité profonde des droits des femmes à travers des campagnes publiques d'information et de communication. D'autre part, la mise en marche d'un large cadre législatif.

Rendre visible le manque de justice de genre a ouvert de nombreux espaces de débats dans la société espagnole où des paradigmes patriarcaux subsistent ; les lentes avancées réalisées pour venir à bout de la tolérance sociale face aux conduites discriminatoires et pour obtenir un changement social vers l'égalité, ont fait l'objet d'un débat qui montrait clairement que dédier des ressources publiques et des espaces politiques à l'égalité des sexes s'avérait nécessaire.

D'autre part, simultanément aux campagnes d'information et de visibilisation, un ensemble d'initiatives institutionnelles ont été promues pour tenter de promulguer un cadre légal prometteur et cohérent avec la stratégie d'égalité recherchée. Cet effort législatif a été constant du début de la première

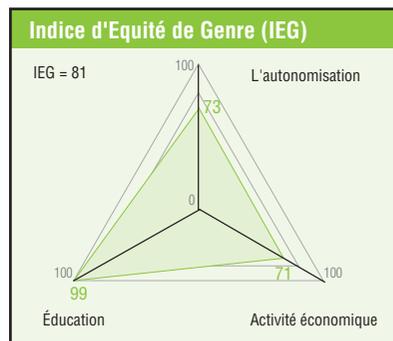


législature à la fin de la deuxième. Citons notamment la Loi intégrale contre la violence de genre, la Loi sur l'avortement et la dernière initiative, le Projet de Loi sur l'Égalité de traitement et la non-discrimination qui n'est pas allé au bout de la procédure législative.

La création du ministère de l'Égalité réunissait ces deux mécanismes, visibilisation et institutionnalisation, et elle supposait un appui tangible à la volonté de faire de l'égalité de genre le pilier du reste des politiques publiques. De même, l'intention publique de nommer des gouvernements paritaires (c'est-à-dire un cabinet ayant le même nombre d'hommes que de femmes) lança le débat sur l'utilisation de quotas pour pouvoir rompre les plafonds de verre qui affectent les femmes du pays, et on y aborda des sujets tels que l'écart salarial, les conditions de travail précaires qui frappent certaines femmes et la difficulté de concilier vie privée et vie professionnelle.

L'information est aujourd'hui plus accessible et mieux traitée, et elle montre une situation générale de persistance de la discrimination liée au genre. Par exemple, en ce qui concerne la discrimination salariale de l'année 2008, le salaire annuel le plus fréquent chez les femmes (13 494 EUR, soit 18 370 USD) représentait 86,9 % du salaire le plus fréquent chez les hommes (15 522,9 EUR, soit 21 131,6 USD). Sur le salaire moyen ce pourcentage représentait 79,2 % et sur le salaire moyen brut 78,1 %. Si l'on considère les salaires annuels pour des journées à temps plein, le salaire des femmes représentait 86,3 % du salaire des hommes, et sur des journées à temps partiel le pourcentage était de 84,8 %.

Cette discrimination, comme tant d'autres relatives au genre, demandent un effort institutionnel, politique et économique de longue haleine. Surmonter les causes de la discrimination exige l'impulsion



de larges secteurs sociaux, éducatifs et culturels qui auront besoin de tout l'appui public pour produire un véritable changement culturel.

Cependant, la politique de compression budgétaire entreprise en 2010 a touché aussi les politiques de genre. Le remaniement du Gouvernement effectué en octobre 2010, incluant la suppression du ministère de l'Égalité, mettait clairement en évidence le changement de priorités. « Mettre de nouveau les politiques d'égalité sous la dépendance du ministère de la Santé convertit à nouveau la situation de la femme en une question sanitaire, ou sociale, et causera une grande déception dans de nombreux secteurs »<sup>1</sup>. La suppression du ministère lors du remaniement du gouvernement incite à penser que sa création, coûteuse en termes de structure, de ressources humaines, d'investissement personnel et d'innovations, n'avait été qu'un simple symbole.

L'incapacité du Gouvernement pour faire adopter la Loi d'Égalité de traitement permet de dévoiler ses contradictions. Un an plus tôt le Gouvernement avait voté une réforme du travail de type libéral ; peu après, ce même Gouvernement, sous la pression de l'ECOFIN, du FMI et des agences de qualification, avortait la procédure de gestion d'une loi exigeant le nivellement des salaires hommes-femmes et l'allongement du congé de paternité à quatre semaines, pour ne citer que deux des modifications les plus connues proposées dans le texte présenté par le Gouvernement.

Entre le sentiment de solidarité vis-à-vis des victimes d'abus évidents et la rationalité politique

<sup>1</sup> El país, (20 octobre 2010), <www.elpais.com/articulo/espana/gualdad/hoguera/recortes/elpepuesp/20101020elpepunac\_26/Tes>.

qui suggère d'employer des institutions, des mécanismes et des budgets pour obtenir un changement profond dans notre société éradiquant les expressions de discrimination de genre, il y a le même écart que celui qui existe entre les politiques traditionnelles de la droite et les politiques progressistes de la gauche envers la cause féministe. Les différences sont désormais insignifiantes puisque les deux représentations parlementaires ont coïncidé pour faire primer sous forme d'ajustement l'orthodoxie libérale économique. Il semble que l'égalité devra attendre.

### Le vide environnemental : des énergies non durables

Le Gouvernement socialiste a essayé de caractériser une partie de sa politique internationale en misant fortement sur les mécanismes multilatéraux d'encouragement à la durabilité environnementale. José Luis Zapatero a été reconnu pour son discours au Sommet de Copenhague qui fut applaudi et commenté : « Nous devons réussir à unir le monde pour sauver la Terre, notre Terre, sur laquelle vivent des pauvres, trop pauvres, et des riches, trop riches. Mais la terre n'appartient à personne, si ce n'est au vent »<sup>2</sup>.

Les mesures de politique intérieure en matière de lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> avaient formé l'axe du discours gouvernemental et de la démonstration de leur coresponsabilité dans les défis actuels. Les intentions explicites du Gouvernement de légiférer pour faciliter le passage vers un nouveau modèle de production, moins vulnérable et plus conformes avec les principes du développement durable ont vu le jour en octobre 2009 lors de la présentation de l'avant-projet de loi relatif à l'économie durable. Il a fallu plus d'un an et demi d'une procédure législative mouvementée pour qu'il soit approuvé en mars 2011. Le contenu final de cette loi très large — 114 articles et 60 amendements additionnels sur plus de 200 pages — a été très influencé par la crise économique, et proposait des mesures sans grand rapport entre elles, voire même contradictoires.

Cela s'est concrétisé par la perte de la possibilité d'établir une législation comprenant des mesures plus cohérentes et efficaces pour s'engager sur le chemin du développement durable. De sorte que le débat public que préconise la Loi sur l'Économie durable n'a pratiquement pas eu lieu ; cette loi, d'ailleurs, a été présentée comme étant l'exemple d'un discours creux de la part du Gouvernement. La démarche coïncidait avec des décisions politiques inspirées du programme d'ajustement et de compression de la dépense publique, de sorte que la loi pouvait difficilement répondre au concept d'économie durable. De fait, dans l'article 2 le concept d'économie durable est défini comme étant « un modèle de croissance qui concilie le développement économique, social et environnemental avec une économie productive et compétitive ». La référence principale au « modèle de croissance » prouve que la

structure et le développement de ce qui a été légiféré poursuit avant tout une croissance économique à peine adoucie par des critères environnementaux au lieu d'un changement de modèle fondé sur les principes et les limites naturelles et humaines. De ce fait, la Loi n'incorporera pas, par exemple, certains des objectifs de réduction jugés essentiels par la communauté internationale.

En fait, le Plan d'Énergies renouvelables (PER) 2011-2012 présenté par le Gouvernement a reçu des critiques, car il ne fait aucun cas des objectifs de production électrique de source renouvelable. D'après la proposition de l'IPCC, la réduction intérieure des émissions de CO<sub>2</sub> dans des pays comme l'Espagne devrait être de 40 % en 2020 par rapport à celles de 1990. Le Gouvernement espagnol, néanmoins, a décidé de se limiter à 30 % en 2020<sup>3</sup>. À cet engagement insuffisant en matière d'énergies renouvelables se greffe le fait que l'Espagne est l'un des cinq pays européens qui seront responsables des deux tiers de la hausse des émissions de CO<sub>2</sub> dans un avenir proche, à cause de l'investissement du Gouvernement en agro-combustibles qui produiront 9,5 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires<sup>4</sup>.

La promesse de fermeture des centrales nucléaires n'a pas été tenue non plus. Au cours de l'année 2011 le débat public sur la sécurité a été relancé, suite à la tragédie de Fukushima, mais le Gouvernement s'est montré réticent à planifier la fermeture définitive. Pire encore : il insiste pour introduire comme « source de production autochtone » l'énergie nucléaire dans le bilan énergétique, sans tenir compte du fait que tout le combustible utilisé — uranium enrichi — est importé, ce qui fausse la donnée de degré d'autonomie électrique et complique l'intégration de l'énergie renouvelable dans le réseau électrique.

En définitive, les politiques cohérentes avec le développement durable semblent elles aussi avoir été vidées de leur contenu politique à cause du changement de cap économique, et n'avoient représenté que des débours lors de l'embellie, au lieu de profiter de la crise pour montrer leur capacité à transformer le modèle de développement.

### Le vide dans les politiques de coopération

Les promesses de réforme institutionnelle et d'une APD de qualité atteignant 0,7 % du RNB en 2012 n'ont pas été tenues. On observe avec une forte inquiétude deux tendances de la part des organisations sociales :

D'une part, les réductions effectuées à partir de 2009 dans les fonds publics de la coopération n'ont pas été proportionnelles aux compressions budgétaires générales. Au contraire, les réductions du budget de coopération ont été surdimensionnées,

baissant de 20 % entre 2010-2011 tandis que la dépense publique globale ne l'a fait que de 6 % environ<sup>5</sup>.

D'autre part, le Gouvernement a également renforcé le rôle du secteur privé des entreprises en matière de coopération au développement, encourageant leur capacité d'investissement et de financement des actions de développement sans pour autant établir d'élément régulateur de ces investissements. Il semblerait que n'étant plus capable d'assurer la cohérence et le niveau d'une politique publique naguère prioritaire, le Gouvernement doit aujourd'hui demander au secteur privé de l'aider pour augmenter le financement pour le développement. À cet effet, il a renforcé au niveau législatif les possibilités d'internationalisation des entreprises et créé un nouveau fonds remboursable pour la réalisation d'investissement de capital dans les fonds destinés au développement des entreprises. Cet outil peut être essentiel dans un proche avenir car son caractère remboursable lui permet de maintenir des niveaux d'investissement sans production de déficits ; mais pouvoir établir que cet instrument sera utile aux objectifs de développement des récepteurs et qu'il sera adapté aux objectifs de la politique de coopération espagnole, c'est une autre affaire.

En mai 2011 une sous-commission parlementaire a été créée pour élaborer un rapport sur les perspectives de l'aide au développement en Espagne. Les organisations de la société civile ont exprimé leur grogne devant le résultat final de ce rapport, approuvé par la commission de coopération du Congrès, qui concède une part significative au secteur privé lucratif et renferme la possibilité implicite de perdre de vue la lutte contre la pauvreté, objectif qui avait guidé les réformes et les améliorations dans la politique de coopération et compté sur le soutien et le consensus des acteurs sociaux et des institutions impliquées dans la coopération internationale.

### Conclusion

Tout laisse à penser que l'égalité de genre devra attendre. De même, les politiques cohérentes vis-à-vis du développement durable semblent s'être vidées de leur contenu politique à cause de la crise économique et du changement de cap effectué par le Gouvernement pour affronter la situation. On a l'impression que les politiques qui étaient encourageantes au départ ont davantage supposé des débours lors de l'embellie économique. De même, les engagements rejetés quant à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et à l'investissement en sources d'énergie renouvelables ont déçu ceux qui espéraient que le soutien au niveau discursif offert par le Gouvernement à la durabilité et à la lutte contre le changement climatique se refléterait dans les faits. De plus, vider la politique publique de coopération de son fil conducteur, la lutte contre la pauvreté, même en permettant l'entrée d'autres acteurs aux conceptions moins strictes sur le développement durable, peut représenter un pas en arrière aux conséquences imprévisibles pour une politique qui se définit comme étant l'expression solidaire de la citoyenneté espagnole. ■

2 Discours prononcé lors du Sommet sur le Changement climatique, (17 décembre 2009), Copenhague, <[www.psoe.es/ambito/saladeprensa/docs/index.do?action=View&id=428476](http://www.psoe.es/ambito/saladeprensa/docs/index.do?action=View&id=428476)>.

3 Greenpeace, *Comentarios de Greenpeace al borrador del PER 2011-2012*. <[www.greenpeace.org/espana/Global/espana/report/cambio\\_climatico/20110919\\_Alegaciones%20PER%202011\\_2020\\_GP.pdf](http://www.greenpeace.org/espana/Global/espana/report/cambio_climatico/20110919_Alegaciones%20PER%202011_2020_GP.pdf)>.

4 Institute for European Environmental Policy, *Anticipated Indirect Land Use Change Associated with Expanded Use of Biofuels and Bioliqids in the EU – An Analysis of the National Renewable Energy Action Plans*, (Mars 2011) p. 19, <[www.foeurope.org/agrofuels/ILUC\\_report\\_November2010.pdf](http://www.foeurope.org/agrofuels/ILUC_report_November2010.pdf)>.

5 Voir le rapport annuel de la Plataforma 2015 y más intitulé *Balace de la cooperación española: crisis, estancamiento y debilidad política*, en *Las Políticas Globales Importan*, Plataforma 2015 y más, (2011), p.45-56, <[www.2015ymas.org](http://www.2015ymas.org)>.

## Objectif : une nouvelle économie et un nouveau contrat social



Les multiples crises auxquelles sont confrontés les États-Unis et le monde découlent de la priorisation de la croissance économique aux dépens du bien-être humain. Il existe un consensus croissant selon lequel les priorités économiques actuelles et les modèles de consommation non durables sont profondément erronés et injustes et compromettent les droits humains et le bien-être des générations futures aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le mouvement Occupons Wall Street a donné une voix aux Américains qui sont de plus en plus nombreux à demander un nouveau contrat social et une approche complètement différente de l'économie.

### Global-Local Links Project

Tanya Dawkins

Center of Concern

Aldo Caliali & Julia Wartenberg

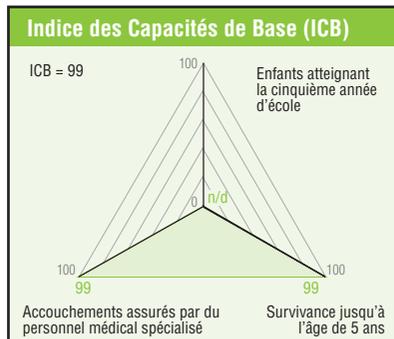
Institute for Agriculture and Trade Policy

Karen Hansen-Kuhn & Alexandra Spieldoch

Depuis le printemps arabe jusqu'au mouvement Occupons Wall Street, des millions de citoyens du monde élèvent leurs voix pour réclamer des droits humains, une démocratie réelle, un traitement digne et un ordre économique juste. Ensemble, ils trouvent le moyen d'exploiter les forces de la technologie et de la mondialisation pour communiquer et promouvoir les revendications d'un nombre croissant de citoyens, marginalisés par un modèle économique qui n'a jamais priorisé leurs intérêts et n'est pas capable de le faire.

L'impact humain et social de la crise de 2008 et de ses politiques économiques est en train de s'intensifier à mesure que l'accès aux besoins fondamentaux pour vivre est refusé à un nombre croissant d'Américains. Le taux d'extrême pauvreté, c'est à dire, le pourcentage de la population ayant des revenus inférieurs à la moitié de ce qui correspond au seuil de pauvreté, est en hausse aux États-Unis. Le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté est passé à 20,4 % en 2010, soit une hausse de 25 %, ou de 4 millions de personnes, depuis 2007<sup>1</sup>.

Dans le cadre de ce que certains appellent la « décennie perdue » en Amérique<sup>2</sup>, le recensement réalisé aux États-Unis en 2010 dépeint un tableau terrifiant de la détérioration du patrimoine des familles de travailleurs, des enfants, des jeunes, des femmes et des minorités au cours de ces dix dernières années. En 2009, plus d'un tiers des enfants noirs (35,7 %) et près d'un tiers des enfants d'origine hispanique (33,1 %) vivaient dans la pauvreté. En 2009, le taux de familles (avec enfants) dirigées par des mères célibataires atteignait 38,5 %. Sur les 6,6 millions de familles vivant dans la pauvreté, 3,8 millions étaient sous la responsabilité d'une mère célibataire. Pendant cette même période, le revenu des habitants afro-américains a chuté de 4,4 %, et 3,7 millions de

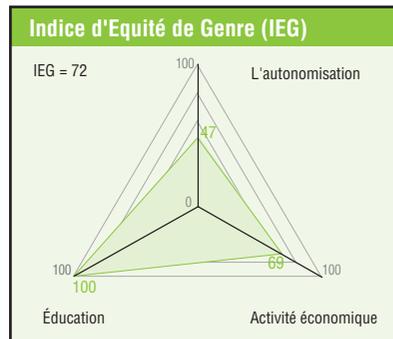


personnes de plus sont passées en dessous du seuil de pauvreté faisant passer le taux de pauvreté de 13,2 % à 14,3 %, le chiffre le plus élevé depuis 1994<sup>3</sup>.

### Accès à une alimentation saine chez soi et ailleurs

L'accès à une alimentation appropriée est apparu comme un problème sérieux de gravité croissante aux États-Unis. Les politiques agricoles et alimentaires ont créé ce que les médecins appellent un environnement « obésogène », dans lequel la plupart des aliments offerts aux consommateurs est à la fois riche en matières grasses et en calories et faible en éléments nutritionnels. Les aliments transformés, la viande et les produits laitiers sont devenus relativement moins chers que les fruits et les légumes plus nutritifs, ce qui contribue à des taux croissants d'obésité et à une détérioration de la santé chez les enfants et les adultes. On trouve actuellement aux États-Unis le taux d'obésité le plus élevé du monde (33 %), suivi de près par son partenaire de l'ALENA, le Mexique.

L'écrasante majorité des programmes d'aide agricole encouragent la production de céréales destinées aux aliments transformés, de viande et de biocarburants, ce qui limite le choix des consommateurs. Les prix pour les agriculteurs sont instables et le nombre de fermes, petites mais commercialement viables, a diminué de 40 %, passant de la moitié du nombre total de fermes en 1982 à moins d'un tiers en 2007. Pour compenser la hausse des revenus des ventes, les charges ont augmenté et, comme les aides gouvernementales sont liées à la baisse des



prix, beaucoup ont diminué. Avec la récession, les revenus provenant de sources non agricoles ont considérablement diminué ce qui fait que les ménages agricoles sont dans une situation plus difficile qu'au moment où les coûts des cultures étaient faibles.

Aux États-Unis, il existe un mouvement croissant d'activistes alimentaires qui sont orientés vers une production locale durable centrée sur des aliments plus sains. La Loi agricole de 2008 a élargi les programmes afin d'encourager l'achat de fruits et de légumes cultivés selon des techniques d'agriculture durable dans les programmes de repas scolaires. L'effort de la Première dame, Michelle Obama, pour sensibiliser le public sur la nécessité de se nourrir et de vivre plus sainement y a fortement contribué.

Au niveau international, l'administration Obama a poursuivi ses programmes de soutien pour renforcer la production alimentaire en mettant l'accent sur les femmes et les petits agriculteurs. L'initiative « Fonds pour alimenter le futur » et le Programme mondial d'agriculture et de sécurité alimentaire (un fonds en fiducie administré par la Banque mondiale) ont continué de fonctionner malgré les contraintes budgétaires actuelles. Les gains potentiels pour les petits agriculteurs et pour la production d'aliments sains aux États-Unis et partout dans le monde ne peuvent être maintenus que si l'offensive de l'Administration destinée à doubler les exportations américaines rompt avec les politiques commerciales du passé.

### La débâcle du plafond de la dette a masqué les vrais enjeux

Jusqu'à présent, l'élévation du plafond de la dette a plutôt été une question de politique administrative. Cette année, les menaces des républicains au

1 Voir : <www.offthchartsblog.org/deep-poverty-on-the-rise>

2 Elise Gould et Heidi Shierholz, *A Lost Decade: Poverty and income trends paint a bleak picture for working families.* (Rapport basé sur les indicateurs de l'Institut de politique économique, 16 septembre 2010).

3 Données du recensement américain fournies par l'Institut de politique économique.

Congrès de mettre le pays en situation de défaut de paiement a déclenché un long débat partisan qui a maintenu le Congrès américain dans une impasse sur la scène mondiale pendant plusieurs mois.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec des niveaux historiques de pauvreté et d'inégalité et un débat sur la dette qui a principalement tourné autour de la préservation des réductions d'impôt de l'ère Bush et d'une réduction draconienne des dépenses sociales, une proportion inouïe de la population américaine (84%) désapprouve la façon dont le Congrès traite les questions économiques.

Il est certain que sans la loi américaine de récupération et de réinvestissement de 2009, la récession aurait été encore pire. Maintenant, alors que les états et les collectivités ne se sont pas encore remis du cycle plus récent de compressions budgétaires de programmes vitaux mis en œuvre par le Gouvernement fédéral, un soi-disant « Supercomité » du congrès a été chargé d'élaborer une législation qui recommandera des réductions supplémentaires de fonds discrétionnaires et de dépenses directes de l'ordre de 1 500 milliards d'USD jusqu'en 2021.

### Être réalistes en ce qui concerne la protection sociale et le contrat social

Un rapport récent a révélé que 65,7 millions d'Américains fournissent des soins non rémunérés à un membre de leur famille et que la majorité de ces aidants sont des femmes (66,6 %). En outre, les trois-quarts de ces personnes ont un emploi en plus de leur activité comme aides-soignants. La valeur estimée de ces services est de 375 milliards d'USD par an. Malgré ces chiffres, 47 % des aidants qui travaillent et aident une personne de leur famille déclarent avoir dû utiliser leurs économies pour couvrir les coûts élevés des soins.

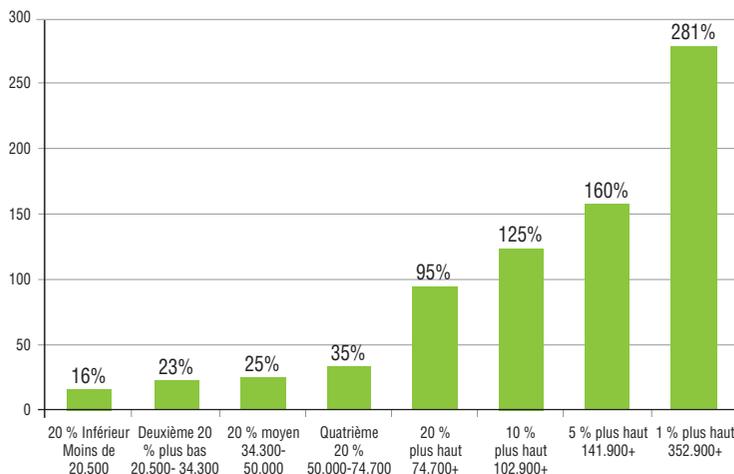
Les États-Unis peuvent et doivent aller au-delà du débat actuel basé sur le court terme portant sur ce qu'on appelle les dépenses obligatoires et prendre conscience du fait qu'investir dans des secteurs tels que l'enfance, les communautés, les soins des aînés et les soins médicaux en général sont des traits fondamentaux d'une démocratie moderne et d'une économie solide et résiliente. Un rapport récent de l'Organisation internationale du travail (OIT) signale que la garantie des protections sociales fondamentales peut représenter un outil puissant pour assurer une croissance durable, lutter contre la pauvreté et atténuer l'impact de la crise économique. Le rapport signale aussi que la protection sociale est autant un droit qu'un besoin humain. Ces approches au développement économique basées sur les droits sont susceptibles de trouver une répercussion dans l'environnement actuel.

### Prendre la durabilité au sérieux

L'objectif principal de la politique économique et de développement nationale et internationale doit être d'assurer la prospérité et non simplement la survie des individus et de la communauté dans son ensemble. Repenser le modèle économique avec cette vision est une tâche dont la portée est nationale, communautaire et mondiale. Elle exige, par exemple,

FIGURE 1

### Augmentation des revenus après impôts, par groupes de revenus, 1979-2007 (en dollars de 2007)



Source : Bureau du budget du Congrès américain, moyenne des revenus familiaux après impôts, juin 2010, rédigé par [www.inequality.org](http://www.inequality.org)

de repenser la confiance croissante que les sociétés américaines ont dans les chaînes d'approvisionnement mondiales dont le seul objectif est d'obtenir un maximum de profit.

Le risque inhérent et potentiel de violation des droits humains et d'altération des écosystèmes mondiaux dans les chaînes de production mondiales a relancé l'intérêt pour la relocalisation et d'autres pratiques commerciales plus durables. La récente tragédie au Japon et la flambée des prix du pétrole pendant la période 2007-08 ont promu une réévaluation de ces tendances dans la communauté commerciale. L'époque où l'on se demandait si les États-Unis et le monde pouvait se permettre de poursuivre des objectifs principalement basés sur la maximisation des profits est révolue depuis longtemps.

L'intérêt pour l'économie solidaire et pour une activité commerciale responsable, pour les entreprises détenues par les travailleurs et les coopératives qui offrent des emplois permettant un salaire assurant une meilleure qualité de vie et écologiquement durables à leurs communautés est en train d'augmenter. Des villes comme Cleveland et Detroit, durement touchées par une politique commerciale à court terme et par la récession, sont en train de réinventer leurs économies en se concentrant sur l'objectif explicite de créer des richesses et des emplois décents et d'ancrer le capital dans la communauté. D'autres explorent les avantages des initiatives communautaires de sécurité alimentaire, de création de banques appartenant à la communauté et de budgets participatifs. Des mesures fiscales et de politiques monétaires qui encouragent ces tendances sont nécessaires afin d'élargir la portée de ces efforts.

La modification des modes de consommation américains est essentielle pour parvenir à un déve-

loppement durable et faire face aux effets dévastateurs du changement climatique, autant à l'échelle nationale qu'internationale. La population qui vit aux États-Unis représente 5 % de la population mondiale, et cependant elle consomme 25 % de l'énergie mondiale et est responsable de 22 % des émissions de dioxyde de carbone industrielles mondiales, une des principales causes du réchauffement climatique. Aux États-Unis, la consommation de pétrole équivaut à 19,15 millions de barils par jour ; elle est par conséquent supérieure à celle de toute l'Europe et équivaut à deux fois celle de la Chine.

Les États-Unis ont la responsabilité et la possibilité unique de faire des efforts substantiels et positifs visant au développement de politiques nationales et internationales orientées vers le bien-être des Américains et des autres habitants de la planète.

### Les citoyens doivent être les principaux protagonistes

Il existe un consensus croissant selon lequel les modèles économiques actuels sont profondément erronés, approfondissant et reproduisant des inégalités nuisibles. Le mouvement Occupons Wall Street, les mouvements de droits humains nationaux et d'autres mouvements citoyens ont donné une voix au nombre croissant d'américains qui réclament une approche complètement différente de l'économie et un nouveau contrat social.

La tâche de construire et de repenser une nouvelle économie est urgente et ne sera pas accomplie par le biais du simple rafistolage d'un modèle raté responsable de la crise actuelle. Dans la mesure où les citoyens continuent de réclamer et d'occuper la place qui leur revient dans le processus démocratique et politique, il restera encore un espoir pour l'avenir des États-Unis. ■

## Les politiques de durabilité



Le pays doit reconnaître qu'il n'existe pas de solutions technologiques faciles et durables. La réduction de la consommation d'énergie et de l'empreinte écologique pourrait débiter par une loi imposant des réductions annuelles des émissions de 5 %. Le temps est venu de redéfinir le programme du développement durable pour y inclure davantage que les seuls intérêts de l'État et des hommes d'affaires. Les mouvements sociaux peuvent utiliser le programme de la durabilité pour pousser les gouvernements et les entreprises. Il est temps de discuter de manière ouverte sur les questions fondamentales du bien-être, de l'égalité et du développement, y compris sur la nécessité d'abandonner la quête constante de croissance matérielle.

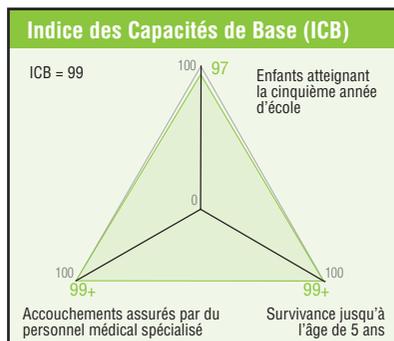
KEPA - Service Centre for Development Cooperation, Finland  
Otto Bruun

En 2002, le Premier ministre finlandais de l'époque, Paavo Lipponen, avait défini l'orientation de son pays vis-à-vis de la durabilité de la manière suivante: « Bien que le Rapport Brundtland se soit centré sur les besoins des générations présentes et futures, la Finlande met l'accent sur les possibilités »<sup>1</sup>. Toutefois, les mouvements environnementaux et sociaux soutiennent que cette approche centrée sur les « possibilités » a généré une vision étroite de la durabilité. Alors que la Finlande souhaite être perçue comme le pays qui résout les problèmes de durabilité du monde, son bilan à cet égard est loin d'être convaincant.

Le pays affiche un intérêt croissant pour la recherche de nouvelles formes de compréhension du bien-être et pour la possibilité de compléter le produit intérieur brut (PIB) dans le système de comptabilité nationale par d'autres statistiques. Les mouvements sociaux et les universitaires ont suggéré l'adoption de l'Indicateur de progrès véritable (IPV), par exemple, et le Gouvernement a convenu qu'un indicateur de la sorte serait nécessaire<sup>2</sup>. Alors que le PIB ne mesure que la croissance économique, l'IPV distingue une bonne croissance d'une croissance indésirable. Comme les coûts des questions négatives sont soustraits, l'épuisement des ressources et les coûts générés par la criminalité et la pollution sont comptabilisés comme négatifs<sup>3</sup>. Cet indicateur met l'accent sur l'égalité des chances de chaque individu pour satisfaire ses besoins et couvrir ses dépenses en éducation.

### Les revers du développement durable

Dans le cas de la Finlande, l'IPV offre une surprise désagréable: le bien-être a augmenté dans les années 1980, mais a sensiblement diminué depuis 1990, malgré une forte croissance économique durant la période 1995-2008<sup>4</sup>. Ce phénomène est dû au fait que la croissance économique était de forte intensité en terme de ressources mais les bénéfices ont été dis-

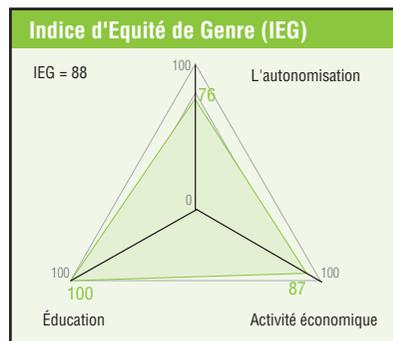


tribués de façon moins équitable qu'auparavant. Par conséquent, l'IPV indique qu'en fait la Finlande a reculé pendant la période du programme pour le développement durable.

Un autre indicateur de la durabilité tout à fait intéressant est l'empreinte écologique, qui met en évidence l'impact des êtres humains sur l'écosystème mondial. L'empreinte, qui est basée sur une combinaison d'émissions de CO2 et d'indicateurs pour l'utilisation des terres, est comparée à la capacité de notre planète à se renouveler. La Finlande a toujours été parmi les pays du top-10, ou presque, ayant la plus grande empreinte par personne et ceci depuis 2007, date des données disponibles les plus récentes: elle se classe 12ème sur 199 pays. Si chaque personne dans le monde consommait comme un Finlandais moyen, c'est-à-dire, l'équivalent d'une superficie au sol de 6 hectares par habitant, nous aurions besoin de trois planètes pour vivre<sup>5</sup>. C'est pourquoi certains mouvements environnementaux et sociaux cherchent à imposer l'objectif politique de la décroissance planifiée dans l'hémisphère Nord, ou croissance matérielle négative, au cœur du programme du développement durable et de la Conférence Rio +20<sup>6</sup>.

### Les politiques énergétiques dans la quête de durabilité

Les politiques énergétiques constituent un aspect clé du développement durable. En Finlande, la consommation d'énergie par habitant est relativement élevée. Ceci est quelque peu atténué par le fait positif que le



pays utilise les déchets de biomasse de l'industrie de la pulpe et du papier pour produire de l'énergie. En 2010, les énergies renouvelables (principalement la biomasse) représentaient 25 % de la consommation d'énergie primaire<sup>7</sup>.

Récemment, la politique énergétique finlandaise s'est de nouveau concentrée sur l'énergie nucléaire. La Finlande est considérée comme un précurseur de la renaissance du nucléaire dans le monde, car en 2010 le Parlement a pris la décision de construire deux nouvelles centrales nucléaires. Si elles sont construites, ces plantes produiront un volume d'énergie qui dépassera plusieurs fois les besoins de consommation. Ainsi la Finlande exportera son énergie nucléaire ou renforcera sa position en tant que siège européen des industries intensives en énergie. Il est important de souligner que malgré le fait que les accidents nucléaires causés par le tsunami au Japon ont quelque peu changé le discours des partis politiques, les questions liées à la sécurité et aux problèmes sociaux et environnementaux associés à l'extraction d'uranium dans les pays du Sud ont largement été ignorés jusqu'à présent.

Dans le cadre de la résolution sur l'énergie nucléaire, le Gouvernement a annoncé un « paquet de mesures » concernant les énergies renouvelables. Toutefois, une lecture attentive montre qu'avec ces mesures, la Finlande pourra seulement atteindre les objectifs obligatoires fixés par l'Union européenne. Les écologistes ont critiqué le pays d'avoir tenter de faire accepter la tourbe finlandaise comme ressource énergétique à renouvellement lent, une position que l'Union européenne rejette. Du point de vue climatique, la tourbe est bien pire que la combustion du charbon et son renouvellement prend des centaines d'années;

1 Discours du Premier ministre Paavo Lipponen, président de la Commission finlandaise pour le développement durable, (2002).

2 Gouvernement finlandais, *Programme 2010*, (Helsinki: 2010).

3 J. Talberth, C. Cobb and N. Slattery, "A Tool for Sustainable Development. Redefining Progress", in *The Genuine Progress Indicator 2006*, (Oakland, California: 2006).

4 V. Ylikahri (ed), *Onnellisuusaltous* (Helsinki: Visio, 2010).

5 *Living Planet Report* (Washington, DC: WWF, 2010).

6 Voir les activités organisées par J. Nissinen dans "Rio+20: NGOs participating for a green de-growth economy", <www.siemennpuu.org/download/5699>

7 *Statistiques sur l'énergie finlandaise*. <www.motiva.fi/en>

de plus, l'extraction de celle-ci pose des problèmes environnementaux.

Le Gouvernement soutient que ses politiques énergétiques, avec sa tourbe « renouvelable » et ses centrales nucléaires à « faibles émissions en carbone » sont énergétiquement durables. Ces politiques accordent peu d'attention à l'économie d'énergie et à l'efficacité, elles ne répondent qu'aux intérêts économiques à court terme. En outre, les chercheurs et les activistes écologistes affirment qu'une solution pour l'énergie renouvelable décentralisée permettrait de réduire les impacts environnementaux et les risques, tout en améliorant le bien-être des municipalités en termes d'emploi<sup>8</sup>. Un récent rapport commandé par les Amis de la Terre soutient que le pays pourrait raisonnablement éliminer le charbon et le nucléaire, sans effets drastiques, contribuant ainsi pour sa part au défi climatique.

### Les droits des peuples autochtones

Des différends autour de la durabilité ont également surgi concernant les droits des peuples autochtones, y compris le conflit dans les régions nordiques sur l'utilisation des terres et les forêts entre l'État et le peuple Sami, qui se poursuit toujours<sup>9</sup>. La Finlande n'a pas ratifié la Convention 169 de l'OIT pour garantir les droits à la terre des Sami, qui font valoir un droit historique à l'élevage de rennes nomades. D'une perspective globale, il s'agit là d'une regrettable lacune dans la réalisation des droits des peuples autochtones.

Les conflits liés à la Laponie ou aux forêts des Sami ont commencé dans les années 90, lorsque les entreprises finlandaises qui se consacrent au commerce de la pulpe et du bois, comme Stora Enso, ont acheté du bois à la compagnie forestière de l'État, y compris celui provenant des quelques forêts naturelles encore intactes. Cela a constitué une menace pour la subsistance des Sami en mettant en danger les pâturages d'hiver des rennes qui dépendent des lichens des sols et des arbres n'existant que dans les forêts primaires<sup>10</sup>.

Suite à la campagne internationale menée par les éleveurs de rennes Sami et Greenpeace International à l'encontre de Stora Enso et ses acheteurs de papier, et lorsque la société était sur le point de perdre sa réputation et sa position en tant que cible des investissements des différents fonds d'investissement éthiques, elle a cessé le déboisement des forêts Lapones et les négociations ont commencé. En 2009 et 2010, plus de 80 % des zones en question ont été protégées ou interdites d'exploitation forestière. Cependant, l'élevage des rennes est aujourd'hui menacé par les flux touristiques et les concessions minières, de plus

en plus préjudiciables, qui bénéficient du soutien de l'État. La reconnaissance juridique des droits des Sami en Finlande n'a jamais été effective.

### Les changements dans la politique de développement

L'Aide publique au développement (APD) finlandaise a progressivement augmenté ces dernières années et en 2010 elle a atteint 0,55 % du PIB (elle devrait atteindre 0,58 % en 2011). La plupart des partis politiques se sont engagés à atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB en 2015<sup>11</sup>. Toutefois, la pratique actuelle qui considère le financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement en tant qu'APD, sape l'intégrité des engagements de l'APD et réduit la confiance dans les négociations multilatérales sur le changement climatique.

La politique de développement finlandaise a subi un changement marqué en 2007 lorsqu'elle a insisté sur le développement durable<sup>12</sup>. Toutefois, elle a également introduit des règles telles que : « La Finlande a des connaissances et la technologie pour répondre aux besoins des pays en développement »<sup>13</sup>. Le ministère de l'Emploi et de l'économie veut renforcer la compétitivité finlandaise à travers l'APD et il veut qu'elle serve à créer des emplois et de nouveaux marchés pour les entreprises finlandaises. Cela implique un nouvel élan pour les services de la connaissance et de la technologie des entreprises finlandaises grâce à des fonds de l'APD.

Cette ligne de pensée a provoqué un changement important dans la coopération finlandaise pour le développement vis-à-vis des projets qui se rapportent à l'eau, la foresterie et l'énergie, domaines où la Finlande pense être bonne concurrente. La question reste de savoir si les connaissances finlandaises en foresterie peuvent être exportées de manière utile vers les tropiques. L'accent mis sur les intérêts propres soulève également la question de l'appropriation par les pays partenaires. Les objectifs de réduction de la pauvreté sont de plus en plus relégués et tous ces changements vont entraîner une coopération au développement imprévisible et donc moins durable<sup>14</sup>.

### Les entreprises finlandaises dans les pays du Sud

En plus de l'APD, le Gouvernement mesure officiellement sa durabilité mondiale en mesurant le montant total des investissements directs étrangers des multinationales finlandaises<sup>15</sup>. Actuellement, il existe plusieurs exemples de grandes entreprises finlandaises qui prétendent être les leaders mondiaux en matière de durabilité et qui ont établi des monocultures d'eucalyptus à grande échelle (Stora Enso, UPM) et des planta-

tions de palmiers à huile (Neste Oil) dans les pays du Sud, ce qui contribue au déplacement de communautés et à l'expropriation de terres à grande échelle.

Bien qu'elle ait reçu plusieurs récompenses pour son éthique d'entreprise et sa durabilité à travers le monde, la société finlandaise productrice d'huile, Neste Oil, a été choisie comme l'entreprise la moins durable aux Public Eye Awards 2011. Le capital de cette société est majoritairement étatique et son objectif stratégique est de devenir le leader mondial dans ce qu'elle appelle les « biocarburants verts, de deuxième génération et durables »<sup>16</sup>. Récemment, elle a annoncé l'ouverture de deux plus grandes raffineries au monde de biocarburants issus de l'huile de palme, avec une capacité totale de 2 millions de tonnes par an<sup>17</sup>, avec comme principaux fournisseurs d'huile de palme, la Malaisie et l'Indonésie<sup>18</sup>. La demande en huile de palme conduit à la conversion des terres et à la déforestation des forêts tropicales et de la tourbe qui pourraient être considérées comme les plus importantes réserves de carbone au monde. Ces forêts sont également importantes en termes sociaux puisqu'elles abritent des populations autochtones et représentent des zones clés de biodiversité<sup>19</sup>.

Neste Oil affirme que d'ici 2015, elle n'achètera que des matières premières en provenance de plantations autorisées de palmiers à huile. La superficie totale des plantations nécessaires à l'approvisionnement de ses raffineries est estimée à 700 000 hectares. Les chercheurs ont déterminé que même les effets indirects pour répondre à la demande croissante en huile de palme conduisent à la déforestation tropicale<sup>20</sup>. Bien que Neste Oil ait soutenu que ses matières premières pour l'huile de palme peuvent être tracées, elle n'a pas divulgué ses sources d'approvisionnement, ce qui constitue une tendance inquiétante dans le contexte de corruption auquel est en proie l'Indonésie. La seule source connue en Malaisie de Neste Oil pour l'huile de palme a été condamnée en 2010 pour ne pas avoir respecté les droits territoriaux des autochtones et pour convertir les forêts tropicales.

Cet exemple montre que la campagne visant à produire des « carburants à faibles émissions de carbone » au nom du développement durable n'est pas uniquement problématique du point de vue écologique et social, mais elle peut aussi miner les efforts visant à créer des moyens de subsistance durables dans de nombreuses régions du monde en développement. La totalité des émissions de gaz à effet de serre des biocarburants issus de l'huile de palme d'Indonésie est probablement plus élevée que celle des combustibles fossiles. ■

8 P. Lund, *The link between political decision-making and energy options: Assessing future role of renewable energy and energy efficiency in Finland*, (2007).

9 Voir K. Mustonen y T. Mustonen, *Drowning Reindeer, Drowning Homes* (Helsinki: Snowchange, 2010).

10 Voir le film documentaire "Last Yoik in Sami Forests".

11 Ministère de l'Environnement, *Facts on Environment Protection*, (novembre 2010).

12 Ministère des Affaires étrangères, *Finland's Development Policy Programme*, (2010).

13 Ibid, *Development Policy Forestry Guidelines*, (Helsinki: 2009).

14 Commission finlandaise pour le développement, *The State of Finland's Development Policy 2009*, (Helsinki: 2009).

15 Web de la commission finlandaise pour la durabilité, *Criteria for sustainability*.

16 Neste Oil, *Neste Oil Annual Report 2009*.

17 Ibid, *Neste Oil celebrates the grand opening of its ISCC-certified renewable diesel plant in Singapore*, (Neste Oil Press, 8 mars 2011).

18 Neste Oil, op. cit.

19 Programme des Nations unies pour l'Environnement, *The Last Stand of the Orangutan*, (2010).

20 C. Bowyer, *Anticipated Indirect Land Use Change Associated with Expanded Use of Biofuels and Bioliquids in the EU*. *Institute of European Environmental Policy*, (2010).

## Moins d'inégalité et un peu plus de fraternité



La crise économique mondiale a frappé assez durement la société française. L'économie s'est quelque peu récupérée, mais le chômage et l'inégalité se sont aggravés et la société est devenue plus compétitive au détriment de valeurs comme la fraternité et la solidarité. Le pays a aussi des problèmes environnementaux pressants, tels que la pollution de l'air et de l'eau et une perte d'écosystèmes. L'État a pris des engagements pour continuer à mettre en œuvre le développement durable, et ceux-ci devraient désormais être réexaminés non seulement du point de vue national ou européen, mais en termes de leur impact sur le reste du monde. La date des élections présidentielles approche et c'est une occasion pour les organisations de la société civile française de faire entendre leur voix dans le débat.

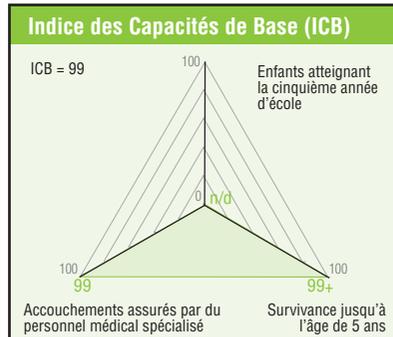
Secours Catholique- / Catholic Aid  
Grégoire Niaudet

La France a été sérieusement touchée par la crise économique mondiale. Son système de protection sociale a dans une certaine mesure atténué les effets négatifs, mais le chômage, qui est ce qui inquiète le plus les Français, a considérablement augmenté et touche maintenant 10 % de la population économiquement active. La dette publique a aussi augmenté de façon inquiétante impulsée par le déséquilibre qui existe depuis longtemps en France dans la balance du commerce extérieur et du fait que sa production n'est pas vraiment compétitive. Les conséquences sociales se traduisent par le fait que les secteurs les plus fragiles de la population glissent vers la pauvreté et que l'inégalité s'accroît parce que les secteurs les plus riches ont été relativement moins touchés.

Dans le préambule de la Constitution de 1946, les droits sociaux sont établis comme étant les prérogatives de tous les citoyens. L'appareil de sécurité sociale de l'État, qui possède un système d'aide sociale et dont le financement est basé sur la fiscalité, a été conçu pour offrir des prestations égales à tous les membres de la société. Au cœur de ce modèle de redistribution, les principaux moyens d'accès aux droits étaient le travail. Cependant, depuis les années 1970, lorsque le chômage massif est apparu, l'État-providence traverse une crise qui n'est pas seulement financière, mais aussi liée à sa légitimité et à son efficacité. Le mécanisme de redistribution horizontale est moins efficace quand une partie croissante de la population est incapable de contribuer au système d'assurance sociale. Aujourd'hui, l'incertitude en ce qui concerne l'avenir augmente la pression non seulement sur les milieux professionnels, mais aussi sur les individus. Le travail n'est plus synonyme de bien-être. De plus, la demande toujours plus grande de productivité et d'efficacité crée un climat de tension et de stress permanent laissant place à un monde du travail extrêmement dur, exclusif et exigeant.

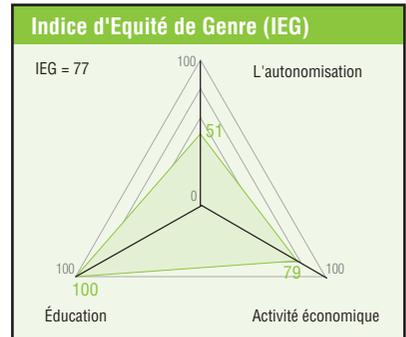
### L'inégalité croissante

Il y a eu une reprise économique en 2011, mais seules les couches aisées de la société ont bénéficié des avantages de cette nouvelle croissance et les inégalités s'aggravent. Un rapport publié par l'Institut



national de la statistique et des études économiques (INSEE) paru en avril 2011 montrait qu'au cours de la période 2004-2007 les revenus les plus élevés ont augmenté plus rapidement que ceux de l'ensemble de la population. Pour 90 % de la population, le revenu a augmenté d'un peu moins de 10 %, mais pour 1 % de la population dont le revenu est supérieur à 84 500 (115 798 USD), la hausse a été de 20 à 40 %. Pour que la richesse soit redistribuée de manière plus équitable il faudra effectuer une réforme fiscale qui devra inclure l'impôt sur le capital et la réduction ou la suppression de certaines niches fiscales.

Les raisons pour lesquelles les inégalités se creusent dans les pays développés sont claires : les



systèmes impositifs ont été modifiés et le fardeau sur les plus riches s'est allégé, les revenus dans le monde de la finance ont connu une expansion énorme et la production a été réorganisée. La crise actuelle accentue ces tendances car, afin de maintenir les prérogatives du secteur financier, les États ont absorbé la plupart des coûts en faisant des prêts énormes aux banques. Le revers de la médaille est que les gouvernements dans de nombreux pays mettent actuellement en œuvre des politiques d'austérité, et cela pèse lourdement sur les secteurs les plus vulnérables de la société et exacerbe les inégalités.

Les solutions qui ont été avancées telles que le développement social – depuis 30 ans – et le déve-

## LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Certains des écosystèmes les plus dégradés en France sont ceux des régions côtières. La pollution en général, et celle causée par les métaux lourds et les hydrocarbures en particulier, a endommagé la flore et la faune des eaux côtières, notamment les oiseaux de mer, les mollusques et les algues. Plus de la moitié des zones côtières de France ont été urbanisées, ce qui provoque une perte encore plus grande de la biodiversité, et de fait il ne reste presque plus aucun endroit sur la côte qui n'ait pas été affecté par la présence des êtres humains.

Un autre problème grave qui ne peut être ignoré est le fait que l'eau est de plus en plus rare et que sa qualité se détériore. L'agriculture à grande échelle consomme environ 44 % de l'eau disponible, et les quantités massives d'engrais que ce secteur utilise sont en train de polluer sérieusement les réserves en eaux souterraines du pays. Dans l'avenir, il faudra construire davantage d'installations de production d'eau potable et de traitement de déchets.

Un quart du territoire français est recouvert de forêt ce qui représente la plus grande zone boisée de l'Union européenne, mais cette biosphère est menacée par différents types de dégradation de l'environnement dont la plupart proviennent de la pollution atmosphérique.

## ENGAGEMENTS AU NIVEAU MONDIAL

Le monde a profondément changé depuis la Conférence de Rio de 1992. L'économie et les finances sont devenues totalement globalisées et deux tendances parallèles ont émergé, le décollage économique des pays émergents et une crise dans le système qui touche principalement les pays industrialisés et possède des aspects économiques, sociaux, écologiques et politiques. Dans ce contexte, il devient de plus en plus clair que nous avons besoin d'un système commun pour gérer la planète, afin de nous défendre contre le changement climatique, de protéger la biodiversité et d'établir un accès plus équitable aux ressources naturelles.

- Les premières priorités sont la réduction des inégalités et l'éradication de la pauvreté. Il est évident que même si les pays ont connu une croissance économique, ils ont été incapables de tenir leurs engagements concernant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les inégalités augmentent et un milliard de personnes sur la planète souffrent de la faim.
- Un nouveau système de protection sociale qui profite à toutes les personnes dans le monde doit être créé. Il faut que le secteur industriel reste compétitif, mais la mondialisation économique entraîne une sélection compétitive entre les travailleurs du monde entier et érode les systèmes de protection sociale, lorsqu'ils existent.

lisation économique entraîne une sélection compétitive entre les travailleurs du monde entier et érode les systèmes de protection sociale, lorsqu'ils existent.

- Une autre priorité est la lutte internationale contre la crise sanitaire parce que les maladies chroniques sont en augmentation partout. Elles remplacent les maladies infectieuses du siècle dernier, un phénomène appelé « transition épidémiologique ». Cette crise frappe non seulement la société mais aussi les économies des pays et elle augmente la pression sur la santé et sur les systèmes d'assurance santé, lorsqu'ils existent.

La mondialisation économique dans un contexte de concurrence dérégulée se traduit par l'accroissement des inégalités. Cela prend des formes diverses : la sélection compétitive entre les agriculteurs dans des conditions inégales, l'effondrement économique des régions et des États qui ont perdu leurs industries, les écarts de revenus qui, dans la plupart des cas, se creusent entre les différents secteurs de population, les inégalités dans l'accès aux services de santé et de soins, la marginalisation de certains groupes de population et l'affaiblissement des systèmes de protection sociale partout. Cette tendance généralisée à la dégradation de certains groupes sociaux soulève des questions politiques et éthiques, mais elle constitue également un fardeau considérable pour les économies des pays parce qu'ils doivent contrebalancer les inégalités et aider les gens qui sont en situation de crise à renouer avec la vie active, ce qui devient de plus en plus difficile. Malheureusement, les coûts de ces maux sociaux sont indirects, ce qui signifie qu'ils peuvent être transmis aux générations futures ou laissés à d'autres acteurs pour qu'ils s'en occupent, mais ces autres acteurs sont la communauté, et en fin de compte ceux qui portent le fardeau sont les contribuables.

Le développement durable et le développement social concordent en ce sens que tous deux cherchent à atteindre un équilibre similaire, s'intéressent aux mêmes problèmes sociaux et partagent des objectifs communs. Si nous voulons effectuer une transition vers un avenir meilleur pour tous, nous devons négocier un nouveau contrat social qui implique le partage des responsabilités, revendiquant les droits humains et renouvelle la solidarité envers les autres et envers les générations futures.

Le développement durable et le développement social concordent en ce sens que tous deux cherchent à atteindre un équilibre similaire, s'intéressent aux mêmes problèmes sociaux et partagent des objectifs communs. Si nous voulons effectuer une transition vers un avenir meilleur pour tous, nous devons négocier un nouveau contrat social qui implique le partage des responsabilités, revendiquant les droits humains et renouvelle la solidarité envers les autres et envers les générations futures.

l'opment durable – pour ces 15 dernières années – ne sont pas suffisamment efficaces pour résoudre ces problèmes dans le contexte actuel. La vision sociale du développement durable doit être basée sur une série de priorités, notamment le fait de réaffirmer les droits fondamentaux, de se demander de quoi nous avons vraiment besoin et de chercher la coopération des acteurs impliqués ; par ailleurs, chacun devrait contribuer à enrichir les projets locaux et, dans un sens plus large, aider à renouveler les politiques publiques locales.

Dans le contexte de la crise, ces idées devraient être la base pour définir des priorités de développement durable social. La voie pour atteindre cet objectif doit être celle d'adopter une vision holistique des problèmes sociaux, environnementaux et économiques, de redistribuer la richesse et de donner à chacun une part raisonnable. Les problèmes

actuels de la société et de la démocratie devraient évoquer des réponses construites autour de nouvelles perspectives collectives et un plan pour un avenir commun tenant compte de chaque individu. Dans le modèle de développement durable chaque personne aura un rôle pour aider à construire l'avenir et aura les moyens de développer ses propres talents dans une société dotée d'une forte dimension relationnelle.

L'aggravation de l'inégalité, la dégradation des systèmes de protection sociale, et l'individualisation des risques et des incertitudes quant à l'avenir se conjuguent pour rendre tout le monde profondément individualiste car il n'y a pas de stratégie claire quant à la façon dont nous pouvons agir collectivement. La réponse nécessaire pour relever les défis du changement climatique est un engagement collectif, et cela implique de repenser complètement nos habitudes

de consommation et nos modes de vie afin que la société dans son ensemble avance vers le développement durable.

Les élections présidentielles qui auront lieu en France au cours du premier semestre 2012 et le fait que le pays assume actuellement la présidence du G20 signifient pour les organisations de la société civile une occasion de contribuer au débat. C'est aussi une opportunité pour ouvrir de nouvelles perspectives, pour reformuler les objectifs et les stratégies de développement économique et de progrès social, changer de cap et orienter la société vers un nouveau modèle axé sur un changement de paradigme concernant les questions sociales et écologiques. La justice sociale et la cohésion sociale devront être reconstruites et considérées comme un moyen de surmonter la crise mondiale et non pas comme un luxe que certains possèdent. ■

## Politiques de Changement climatique et Droits des citoyens



Aborder le changement climatique est essentiel pour le développement durable du pays. Depuis 1992 des efforts ont été effectués au niveau national pour respecter les décisions de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), mais les possibilités bilatérales et multilatérales de financement pèsent sur la façon d'aborder les vrais préoccupations des citoyens, astreintes par un cadre néolibéral. Les organisations de la société civile doivent redoubler leurs efforts d'activisme pour assurer la promotion de justice sociale, d'équité de genre et de développement durable.

### NETRIGHT

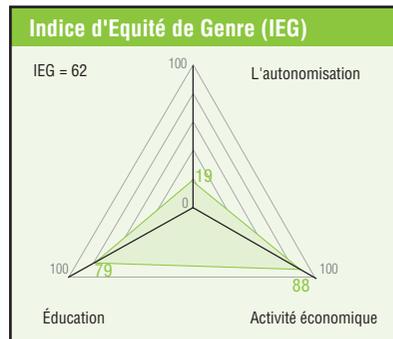
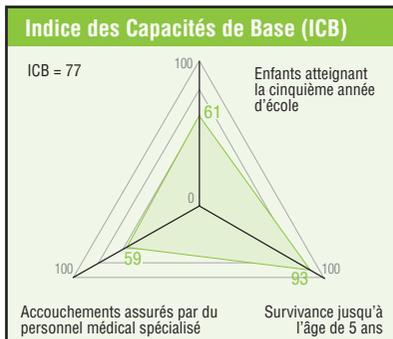
De même que d'autres pays africains, le Ghana a déjà reçu les premiers impacts du changement climatique : climat plus torride, réduction ou augmentation des pluies saisonnières, changements dans les modèles de pluie, inondations, houle, raz de marée et une hausse du niveau de la mer qui provoque des inondations et l'érosion côtière. Il résulte de tout cela une baisse de la sécurité alimentaire, l'augmentation de la transmission de maladies propagées par l'eau, d'importantes pertes économiques dues à la crise climatique et le déplacement de la population motivé par les inondations, la sécheresse et la hausse du niveau de la mer.

Cependant, depuis la Conférence sur le Développement durable de Rio de Janeiro en 1992, suite à laquelle le Ghana adopta la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto en 1997, le Gouvernement s'est impliqué dans le thème du changement climatique à tous les niveaux, aussi bien mondial que local.

### Initiatives institutionnelles et politiques

Après avoir ratifié l'ensemble des Conventions de Rio sur l'environnement – la CCNUCC, le Protocole de Kyoto, la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) –, le Ghana a établi comme points focaux de politique différentes institutions nationales, dont le ministère de l'Environnement, des sciences et de la technologie (MEST), l'Agence de la Protection Environnementale (APE) et l'Autorité du Ghana pour l'Environnement et le Changement climatique (GECCA).

Néanmoins, la position acritique de ces institutions envers les décisions de la CCNUCC et du PK est problématique. Le Ghana était dans les 23 premiers pays d'Afrique à adhérer en 2009 à l'Accord de Copenhague alors que les pays africains s'étaient inscrits collectivement contre celui-ci. Il semble que le pays ait adopté cette position pour avoir accès aux nombreux guichets de financement disponibles pour des mesures d'adaptation et d'atténuation sur le changement climatique. Toutefois, depuis ce jour le Ghana a échafaudé une Stratégie nationale d'adaptation, créé un Comité national pour le changement climatique et il a élaboré un document de débat sur un cadre de politique nationale relatif au changement climatique (NCCPF, d'après le sigle anglais).



Dans ses Évaluations nationales de communication (NCA), l'Agence de Protection environnementale du Gouvernement a fourni des renseignements utiles sur l'effet des différents scénarios du changement climatique sur certains secteurs économiques, et leur impact sur les moyens de subsistance de la population. Cependant, l'étude des retombées sur les femmes se fonde sur la vulnérabilité de celles-ci au lieu de se fonder sur les droits humains ou le développement humain<sup>1</sup>. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a signalé dans son évaluation des pays qui développent les plans d'action nationaux d'adaptation (PANA):

En général, les PANA considèrent les femmes comme des victimes qui n'ont aucune compétence pour participer à des négociations ou à la planification stratégique. De plus, un grand nombre de plans ne reconnaissent même pas que les femmes puissent contribuer avec leurs connaissances aux processus d'adaptation ou qu'elles doivent être le groupe central des programmes d'adaptation<sup>2</sup>.

Le document de débat sur le NCCPF offre un autre motif de préoccupation. Ses objectifs — 1. Encourager une croissance faible du carbone ; 2. Adaptation effective au changement climatique ; 3. Développement social — semblent tous les trois louables, mais leur mise en place et les retombées politiques laissent fort à désirer. De même que pour des propositions antérieures, le NCCPF est intégré dans un cadre d'options orientées vers le marché, telles que des projets de commerce de carbone, y compris la Réduction des émissions issues du déboisement et la dégradation forestière (REDD). Le NCCPF se centre sur des schémas de financement disponibles pour les pays en développement qui se montrent disposés à mettre de côté le critère d'adaptation et d'atténuation promu par le marché.

### L'engagement de la société civile

Étant donné qu'au Ghana le NCCPF s'est fondé sur une ample consultation faite à une série d'acteurs, y compris des groupes de la société civile tels que Les Amis de la Terre et ABANTU pour le développement, les centres d'intérêt n'ont pas été suffisamment articulés dans le document du débat. Le sujet de l'égalité des femmes en est un bon exemple, puisqu'il est débattu à l'intérieur de l'objectif « développement social » du NCCPF. Même si le document reconnaît la contribution des femmes et le besoin d'aborder les risques qu'elles pourraient courir en raison du changement climatique, la prescription politique mentionne tout juste la nécessité « de mesures telles que la protection sociale pour atténuer les inégalités »<sup>3</sup>.

1 I. Dankelman, "Climate Change: Learning from Gender Analysis and Women's Experiences of Organising for Sustainable Development", en *Gender & Development*, Vol. 10 (2002):21-29; Dankelman, et al., *Gender, Climate Change and Human Security Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*, (Ghana: Women's Environment and Development Organization (WEDO), ABANTU for Development, Action Aid Bangladesh y ENDA en Senegal, 2008), <www.wedo.org/wp-content/uploads/hsn-study-final-may-20-2008.pdf>.

2 PNUD, Guide de Ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique, (New York: 2009).

3 Ministère de l'Énergie, des sciences et de la technologie (MEST, selon son sigle en anglais), *Ghana Goes for Green Growth: National Engagement on Climate Change*, (Accra, 2010), p. 13.

TABLEAU 1

## Tendances de la masse forestière du Ghana 1990-2005

Année	Masse forestière (Hectares)	Indice de Déforestation
1990	7.448.000	-
2000	6.094.000	-18,2%
2005	5.517.000	-9,5%
Moyenne annuelle		-1,8%

Source: Rainforest Alliance, 2006/FAO

## Changement climatique

Les données de 1960 à 2000 mettent en relief une hausse progressive de la température et une diminution des précipitations moyennes annuelles dans toutes les régions agro-écologiques<sup>4</sup>. Les estimations révèlent que la température continuera à monter dans toutes les régions agro-écologiques en moyenne « de 0,6 °C (degrés centigrades) environ, de 2,0 °C et de 3,9 °C pour les années 2020, 2050 et 2080, respectivement », à part la zone de forêt tropicale où la pluie pourrait augmenter. Les données disponibles révèlent aussi une hausse du niveau de la mer de 2,1 mm par an au cours des 30 dernières années, ce qui supposera une augmentation de 5,8 cm, 16,5 cm et 34,5 cm en 2020, 2050 et 2080, respectivement<sup>5</sup>.

Tandis que 23 % de la population urbaine et 51,6 % de la population rurale vit sous le seuil de la pauvreté<sup>6</sup>, il convient de signaler que les données de l'Enquête 2008 sur les niveaux de vie au Ghana (GLSS) révèlent que le nombre de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté a diminué de 8,6 points, passant de 26,8% en 1998-1999 à 18,2% en 2005-06<sup>7</sup>. Néanmoins cette tendance pourrait s'inverser, car étant donné la forte dépendance du pays vis-à-vis de l'agriculture et de la sylviculture, les conditions climatiques changeantes ont de graves conséquences sur le niveau de vie des femmes et des hommes dans ces communautés. On a déjà la preuve que les ressources économiques vitales – zone côtière, agriculture et eau – sont touchées par le changement climatique, ce qui se répercute négativement sur les droits des femmes, la pauvreté, la santé et les moyens de subsistance. Les personnes vivant dans des communautés dont le taux de pauvreté est élevé vont être celles qui en subiront le plus négativement l'impact.

En 2007, les inondations survenues dans la région nord du pays ont démontré que l'impact du changement climatique sur les efforts de développement est impressionnant. On calcule que 317 000 personnes ont été touchées ; 1 000 kilomètres de routes ont été détruites ; 210 écoles et centres de soin ont subi des dégâts et 630 installations d'eau potable ont été endommagées ou contaminées.

4 Modern Ghana, "Climate Change Ghana's Threat to Cocoa Production", (22 août 2008), <www.modernghana.com/news/179906/1/climate-change-ghanas-threat-to-cocoa-production.html >.

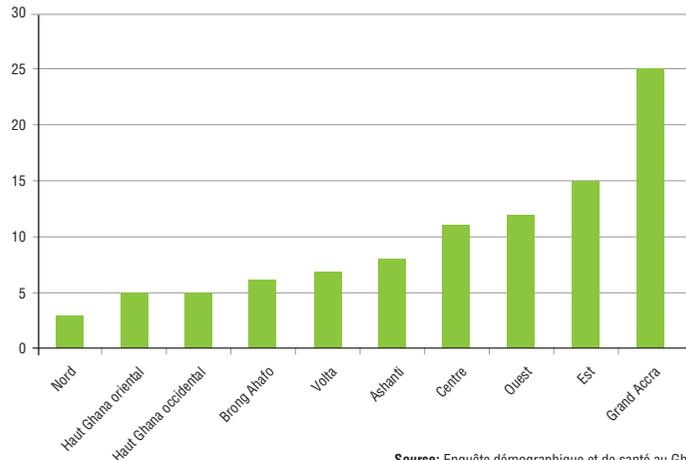
5 LWF Youth Blog, "Youth challenge leaders on climate change at UN", (septembre 2007).

6 Le seuil de pauvreté au Ghana a été établi en 2006 sur la base des besoins caloriques pour la nutrition définis dans les seuils de pauvreté.

7 UNDP, *Human Development Report*, (Accra, 2007).

FIGURE 1

## Accès à l'assainissement amélioré par région en 2008



Depuis lors, la variabilité du climat continue à frapper différents groupes sociaux et zones géographiques, ralentissant les efforts entrepris pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les OMD se sont incorporés à la Stratégie de réduction de la pauvreté au Ghana (GPRS, 1-2003-2005 et GPRS 11-2006-2009), mais l'impact du changement climatique montre déjà clairement que l'Objectif du Millénaire n° 7 (OMD-7) — garantir la durabilité de l'environnement — ne sera pas atteint. Qui plus est et vu le caractère mercantiliste des politiques du Gouvernement menant l'action sur le changement climatique, on voit mal comment les tendances actuelles pourraient s'inverser pour atteindre l'OMD-7.

Les quatre objectifs convenus pour l'OMD-7 sont les suivants :

- Inclure les principes de développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et inverser la perte des ressources à l'horizon 2015 ;
- Réduire la perte de la biodiversité, pour arriver à une baisse significative du taux de perte en 2010 ;
- Réduire de moitié le taux de personnes sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour 2015 ;
- Obtenir une amélioration significative de la vie d'au moins 100 millions d'habitants des quartiers marginaux à l'aube de 2020.

En ce qui concerne l'indicateur de l'objectif de biodiversité, le pourcentage de la superficie couverte par les bois, on calcule que les forêts du Ghana ont diminué de 8,5 points entre 1990 et 2005, passant de 32,7 % à 24,2 % (voir Tableau 1). La superficie forestière était estimée à 7 448 000 hectares et elle n'a cessé de diminuer chaque année, descendant à 5 517 000 hectares en 2005<sup>8</sup>.

8 Ministère de l'Énergie, des sciences et de la technologie (MEST, selon son sigle en anglais), *Ghana Goes for Green Growth: National Engagement on Climate Change*, (Accra, 2010).

Un autre indicateur mesurant les progrès vers l'OMD-7, celui des « populations sans accès durable à l'eau potable ni aux assainissements élémentaires », montre qu'il est improbable que l'objectif soit atteint en 2015. Les données disponibles de l'Enquête démographique et de la santé au Ghana (GDHS) révèlent que la couverture nationale de l'assainissement amélioré a augmenté de 8,4 points, passant de 4 % en 1993 à 12,4 % en 2008<sup>9</sup>. Il existe cependant suivant les régions de profonds écarts quant à l'accès à un assainissement amélioré. Dans la région du Grand Accra et dans les régions orientales le pourcentage de population ayant accès aux services d'assainissement dépasse la moyenne nationale de 12,4 % ; les régions occidentales sont également proches de la moyenne nationale (Voir Figure 1). D'autres régions, y compris Ashanti et les régions occidentales, restent en dessous de la moyenne nationale, alors que pour les trois régions du nord (Nord, Haut Ghana occidental et Haut Ghana oriental), qui vivent la pire pauvreté, il est moins probable qu'elles aient accès à des installations améliorées d'assainissement<sup>10</sup>.

Le Gouvernement, confronté dès à présent au grave impact du changement climatique, a instauré des institutions nationales chargées de relever le défi. Les solutions politiques, cependant, sont en déphasage avec la détérioration écologique et elles obéissent de préférence aux besoins du marché, de sorte qu'elle ne permettent pas de traiter avec la sensibilité et la spécificité nécessaires les sujets qui préoccupent la société civile. ■

9 Le Service statistique du Ghana (Ghana Statistical Service) et le Service de santé du Ghana (The Ghana Health Service), *The 2008 Ghana Demographic and Health Survey*, (Accra, 2008).

10 Les zones rurales des trois régions septentrionales du Ghana sont très loin d'avoir atteint l'objectif visant l'accès aux services élémentaires d'assainissement. Voir: Commission nationale de planification du développement, *Ghana Objectifs du Millénaire pour le Développement 2007*, (PNUD, 2007).

## Aux portes de la mort environnementale



Historiquement, l'économie du Guatemala s'est structurée autour du modèle d'extraction, ce qui a provoqué l'appauvrissement de la population rurale et la dégradation de l'environnement. L'industrie de la canne à sucre a contribué, par exemple, au déboisement, entraînant le déplacement de communautés entières dont les droits ont été laissés de côté en faveur des intérêts économiques timidement régulés par l'État. Les gouvernements successifs ont contourné la responsabilité de créer des institutions respectueuses de l'environnement et des besoins de la population. La société civile doit exiger une participation majeure dans la prise des décisions ; elle doit prier instamment le Gouvernement de laisser de côté les modèles destructifs d'extraction en faveur d'un développement durable.

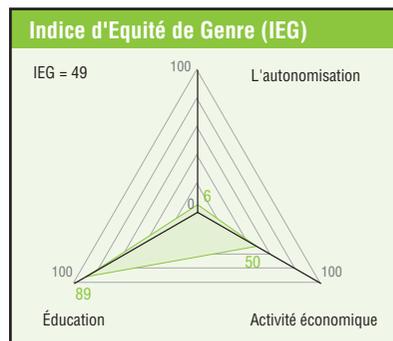
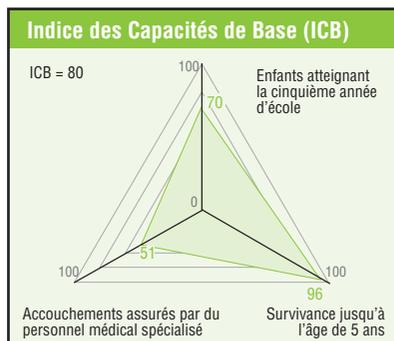
Coordinación de ONG y Cooperativas de Guatemala  
CONGCOOP

Norayda Ponce Sosa  
Helmer Velásquez

Depuis le début du XVI<sup>ème</sup> siècle, lors de la conquête espagnole, l'économie du Guatemala a été basée sur l'agriculture et l'exploitation intensive de la terre soit par de grands domaines agricoles (*latifundia*) consacrés aux monocultures pour l'exportation soit par de petites exploitations de production de subsistance et d'infra subsistance. Pendant la dernière décennie, le pays a connu une nouvelle menace à la biodiversité, à savoir des licences octroyées par l'État à des sociétés d'exploration minière dans presque tout le territoire. L'exploitation du fer et de l'or a provoqué la présence de substances chimiques comme le cyanure par exemple, utilisé dans l'industrie de l'or, qui produit des dommages irréparables aux sources d'eau. Ces industries consomment de grandes quantités d'eau ce qui met en danger l'accès des communautés locales à cette ressource.

Le pouvoir acquis par ces grandes industries contraste avec des institutions publiques instables, incapables de contrôler les activités industrielles et de promouvoir un modèle alternatif de durabilité. Les modèles de développement mis en place au Guatemala manquent absolument d'un planning à long terme et mettent en danger l'environnement. En outre, ils ont plongé la moitié de la population en situation de pauvreté. En milieu rural, plus de 72 % de la population vit dans la pauvreté et 40 % dans l'extrême pauvreté, alors que 55 % des communautés indigènes souffrent d'extrême pauvreté<sup>1</sup>.

Le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles et le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, tous deux responsables de réguler et d'administrer l'environnement, les ressources naturelles et l'agriculture, manquent de capacité financière et leur poids politique sur les décisions de l'État est faible. En fait, le pays n'a pas la capacité pratique de planifier et contrôler les secteurs agraires et de l'environnement sur lesquels s'appuie la durabilité économique, sociale et environnementale du Guatemala. Un rapport du Gouvernement affirme que le pays se trouve « face à une



situation socio-environnementale dégradée, dont les principaux indicateurs sont mis en évidence par la croissante dégradation des structures sociales découlant de la marginalisation de vastes secteurs de la population. Cet effroyable panorama est directement lié à l'environnement et à la pauvreté. La population rurale est à ce jour plus pauvre qu'auparavant, que lorsqu'elle pouvait accéder aux fruits de la nature ».<sup>2</sup>

### L'environnement et la non-durabilité

L'industrie de la canne à sucre, responsable de la déprédation et de l'abattage des forêts pour cultiver la canne à sucre, est un exemple de la non-durabilité du modèle actuellement mis en place. Basée sur le pouvoir économique et politique de ses propriétaires, cette industrie a même réussi à changer le cours des rivières pour assurer l'irrigation de ses cultures. Des inondations plus fréquentes pendant l'hiver et une plus grande sécheresse pendant l'été sont les conséquences environnementales de ce phénomène. « Environ 90-95 % de la canne à sucre cultivée sur plus de 200 000 ha sont brûlés comme conséquence du processus industriel. Chaque hectare brûlé libère 50 kilos de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère ce qui représente environ 9000 tonnes de dioxyde de carbone par an ».<sup>3</sup>

L'agriculture et les industries d'extraction plus récentes ont exploité les forêts en négligeant la mise en place de processus de reboisement sérieux et durables ; le bois a été utilisé non seulement pour la construction mais aussi comme source d'énergie. Suite à cela, les forêts naturelles ont été anéanties. Le taux de déboisement atteint 82 000 ha environ par an. Si l'exploitation

continue à ce rythme, toutes les forêts naturelles du Guatemala auront disparu d'ici 2040.<sup>4</sup>

### Une terre très vulnérable

Le pays est menacé par des phénomènes météorologiques et tectoniques car il est situé sur la route des ouragans de l'océan Atlantique et de l'activité sismique de l'océan Pacifique. En outre, le corridor sec qui traverse la partie centrale du pays est menacé par la sécheresse et la désertification. Le changement climatique a intensifié les effets de ces deux phénomènes.<sup>5</sup>

En 2010 les pertes matérielles, suite à la tempête tropicale Agatha et à l'éruption du volcan Pacaya, ont atteint environ 950 milliards d'USD et provoqué des centaines de morts. La vulnérabilité de la population rurale s'est avérée évidente. Le manque de planification et de vision à long terme du Gouvernement ainsi que l'exploitation non régulée de l'environnement créent un cercle vicieux qui provoque de sérieux problèmes au pays, aggravés encore plus par la catastrophe naturelle suivante.

#### Développement durable et développement rural

Les paysans – victimes de la répression du Gouvernement pendant les 36 ans de conflit armé et ses conséquences – ont été affectés négativement par les mesures d'ajustement structurel et l'ouverture commerciale mises en place ces dernières années.

Le 30 avril 2008, après un long processus de consultation, l'Alliance pour le développement rural intégral (ADRI), constituée par des organisations indigènes, paysannes, écologistes, syndicalistes, des

1 Plataforma Agraria, *Propuestas políticas*, (juillet 2008), <www.plataformaagraria.org/guatemala/index.php?option=com\_content&view=article&id=50&Itemid=55>.

2 Informe Ambiental Gobierno MARN.

3 Ibid.

4 Palma, Gustavo, Taracena, Arturo, Baumaister, Eduardo, *Cambios en la tenencia de la tierra: tendencias históricas*, (Guatemala : PNUD, 2004).

5 Informe Ambiental Gobierno MARN.

centres de recherche et des organisations non gouvernementales, a conclu avec le Gouvernement l'Accord-cadre pour le processus de dialogue national pour le développement rural intégral et la résolution de la conflictualité agricole, du travail et de l'environnement. En novembre de cette même année, les mêmes organisations sociales – avec les représentants du Gouvernement et la présence des conseillers politiques de la présidence de la république –, ont soumis au président de la république la proposition de Loi du système national de développement rural intégral accordée par consensus à travers le processus de dialogue qui couvre par la loi « la population rurale en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, donnant la priorité aux populations et communautés autochtones et paysannes ayant des terres insuffisantes, improductives ou sans terre ; aux femmes indigènes et paysannes ; aux salariés permanents ou temporaires, aux artisans, petits producteurs ruraux, petits et moyens entrepreneurs ruraux ».<sup>6</sup> Trois ans après sa présentation, cette proposition de loi encore bloquée au Parlement, est devenue le parfait exemple du manque de volonté politique de trouver des solutions réelles aux problèmes de l'agriculture et à l'utilisation des ressources naturelles au Guatemala.

En attendant, les communautés locales résistent à l'installation de mégaprojets sur leurs territoires, question ignorée par les entreprises et par l'État. Frustrées, des populations entières abandonnent leurs terres ancestrales en quête de nouveaux moyens de subsistance.

### Exploitations minières et résistance

La Banque mondiale estime que le crédit octroyé par la Corporation financière internationale (CFI) à la société canadienne Glamis Gold Corporation pour ouvrir la Mina Marlin dans le département de San Marcos, projet qui affecte les communes de San Miguel Ixtahuacán et Sipacapa, est un apport au « développement national ». Ni l'institution financière ni le Gouvernement n'ont analysé la possibilité d'utiliser les revenus obtenus de l'exploitation de l'or pour mettre en place un plan de développement régional durable qui soit approprié du point de vue culturel et environnemental. Ils n'ont pas non plus évalué les coûts et les bénéfices sociaux, environnementaux et économiques du projet pour établir la durée et la manière d'exploiter la mine.

Un mouvement social contre l'exploitation minière à grande échelle a accusé le Gouvernement d'imposer un projet comme un fait accompli alors qu'en fait, il n'avait pas consulté la population de la région comme le prévoit le droit international. Conformément aux dispositions de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'État doit « consulter les gens intéressés par le biais de procédures appropriées et, en particulier, à travers ses institutions représentatives, lorsque des mesures législatives ou administratives susceptibles de les affecter directement seront prévues ».<sup>7</sup>

Bien que la convention ait été ratifiée par le Gouvernement, beaucoup de mécanismes manquaient à

## LA RÉSISTANCE INDIGÈNE

Pour la population maya, l'opposition non-violente aux projets de développement qui les concernent ainsi que la « territorialité » sont une question de principes. Selon l'activiste Leonor Hurtado, appartenant au Front national de résistance à l'activité minière du Guatemala, ceci est « directement lié à la liberté et à la dignité. Ce genre de résistance permet d'affronter l'agression de manière pacifique et active, de promouvoir l'unité de la communauté avec un objectif commun, de stimuler l'organisation et la mobilisation basées sur les propres valeurs et sur l'identité culturelle ».<sup>1</sup>

Lors d'une interview avec Hurtado, les « Principaux » (leaders indigènes) ont expliqué à San Juan Sacatepéquez que leur attitude de résistance pacifique implique de « respecter notre mère la Terre et que sa force nous dise quoi faire »... « Voici notre résistance, écouter et faire ce que nos grands-parents nous ont appris, ce qu'ils ont fait depuis toujours. Nous ne pourrions jamais affronter une menace avec des armes parce que les armes signifient la fin, la mort... les armes transforment les gens qui deviennent plus faibles et méprisables. Nous, les peuples autochtones, venons de la nature et nous résistons en silence, sans nous fâcher ; nous savons que nous sommes dignes et que nous avons raison. Ces valeurs nous ont permis de survivre et de résister pendant des siècles ; elles nous permettent aussi de savoir que nous avons la capacité et les connaissances pour nous défendre et pour contribuer ».

Un autre « Principal » de Sipacapa, a déclaré à Hurtado que : « L'or est plus utile et sa valeur est plus grande ici, dans nos montagnes. L'or est la structure de la montagne : il la supporte, il lui donne sa forme, son énergie et son équilibre pour que la vie existe. S'il est extrait, la montagne est détruite. Et même si par la suite on essaie de tout arranger, ce ne sera jamais pareil ».

Un géologue a dit à Hurtado que le leader indigène de Sipacapa « a tout à fait raison. L'or fait partie de la structure de la montagne, et la structure est indispensable pour que la vie existe ».

1 Hurtado, Leonor, *Explotación minera: Una herida en la tierra y en la sociedad*, Revista Pueblos, Madrid, juin 2006.

sa mise en œuvre. La loi d'exploitation minière est aussi en contradiction avec le Code municipal et la Loi de Conseils de développement urbain et rural.

### Un regard vers l'avenir

Pour renverser les processus de dégradation de l'environnement et de la qualité de vie de la population, le Gouvernement doit adopter un modèle de développement durable le plus tôt possible. Il est urgent d'imposer un système capable de protéger l'accès démocratique à la terre et son utilisation tout en respectant la nature.

Le Guatemala doit préserver son énorme richesse en termes de biodiversité. Il est nécessaire d'établir des plans de récupération de la terre pour protéger et soutenir les surfaces destinées à la production d'aliments. Ces plans doivent impliquer l'ensemble de la société, et notamment les populations affectées, dans un vaste processus de planification nationale. Les communautés locales doivent prendre les décisions-clé sur la manière de changer l'environnement de leurs territoires et sur les moyens à utiliser pour y parvenir. Ces importantes décisions doivent être basées sur les valeurs, la vision du monde et les aspirations de développement des populations locales. Les plans de développement doivent être construits autour des écosystèmes du pays et des intérêts des habitants de la région.

La durabilité doit se baser sur un modèle de développement rural orienté vers la terre elle-même et la distribution équitable de la richesse. Les modèles en vigueur sont centrés sur les entreprises privées et leur pillage des terres. Si l'on veut réussir dans le domaine du développement rural, il faudra se baser sur l'agriculture à petite échelle, sur l'exploitation familiale. Ce n'est

qu'à partir de ce modèle que les familles paysannes pourront accéder aux crédits, à l'assistance technique, à l'éducation, à la technologie et l'infrastructure nécessaires. Les programmes de recherche agro-écologique qui travaillent sur la manière de réduire au minimum absolu l'utilisation de produits chimiques qui nuisent au sol doivent être établis et soutenus. Il faut prendre les mesures pour protéger les écosystèmes. La communauté et l'État doivent veiller à protéger les semences natives, notamment les graines.

Il est aussi urgent de reprendre les Accords de paix signés en décembre 1996. Ces accords, ajoutés à l'Accord-cadre pour la mise en place, doivent être la base des engagements de l'État. Les gouvernements doivent reconnaître que le Guatemala est un pays multiculturel, multilingue et multiethnique. Les Accords de paix reconnaissent que la participation des citoyens est un facteur clé pour la prise de décisions visant à la transformation structurelle du pays.

La participation de la population doit aussi envisager le domaine du développement durable. Il est nécessaire de considérer tout spécialement les mesures à prendre pour que les communautés ayant été déplacées suite au conflit armé puissent être réinstallées. Il faut définir les critères qui régissent la production et la gestion durable des ressources ainsi que la sélection des terres propices, la récupération des terres polluées, la gestion de l'eau, l'infrastructure et l'assainissement. À son tour, un accord sur l'identité et les droits des populations indigènes renforcera les aspects liés à l'environnement, à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, de la science et la technologie pour préserver l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. ■

6 CNOC, CNP-T, CNAIC, CONGCOOP/IDEAR, « Comunicado de Prensa: El Gobierno debe cumplir sus compromisos en relación a la Política y la Ley de Desarrollo Rural Integral », février 2009

7 ILO, *Indigenous and Tribal Peoples Convention 169*, (1989), <www.ilo.org/ilolex/cgi/lex/convde.pl?C169>.

## Une violence insoutenable



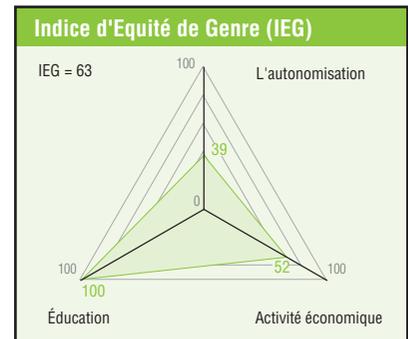
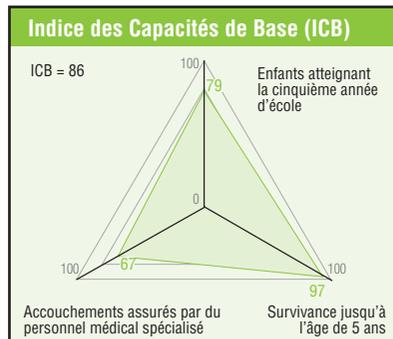
Le principal obstacle au développement durable au Honduras est la violence qui atteint presque toutes les couches de la structure sociale, dans les secteurs urbains et ruraux. La population en général, et les femmes en particulier sont les victimes d'un déferlement de crimes violents qui provoque le taux d'assassinats le plus élevé du monde. Malgré d'autres questions urgentes y compris la dégradation de l'environnement, l'iniquité économique, les faibles performances éducatives et l'accès limité aux services de santé, la priorité doit viser à réduire les effrayants niveaux de violence existants. La plupart des victimes étant des femmes, il est impératif d'aborder cette question à partir d'une approche genre.

Centro de Estudios de la Mujer-Honduras  
Mercedes Elena Flores  
Cristina Urbina

À l'heure actuelle, le principal défi pour le Honduras est d'attaquer le haut degré de violence qui accable sa population et qui est mis en évidence par les données concernant la criminalité qu'il est prévu de réduire d'ici 2038 « au niveau de la moyenne internationale ». Suivant un rapport du PNUD<sup>1</sup>, le taux d'assassinats de l'ensemble des pays d'Amérique centrale est de 44 pour 100 000 habitants, ce qui représente 11 fois la moyenne mondiale de 4 assassinats pour 100 000 habitants. En 2010, le taux d'assassinats au Honduras a atteint 77,5 pour 100 000 habitants. Suivant l'Organisation mondiale de la santé, le taux considéré normal est de 9 homicides pour 100 000 personnes ; ce taux est considéré comme une épidémie à partir de 10 homicides<sup>2</sup>.

La violence, phénomène endémique dans le pays, a sensiblement augmenté après le coup d'état de juin 2009. Après le renversement institutionnel, des activistes de genre des Amériques, réunies dans l'Observatoire féministe (*Observatorio feminista*) ont constaté à Tegucigalpa la « participation massive des femmes aux mobilisations » contre le Gouvernement de facto où un grand nombre d'activistes ont été victimes « d'abus sexuels » par des membres de l'armée<sup>3</sup> et qu'un bon nombre a été « attaqué à coups de gourdin sur différentes parties du corps, notamment les seins et les fesses » et que ces femmes ont souffert d'« agressions verbales » telles que « putes, rentrez chez vous ».

Dans certains cas, les intimidations fréquentes ont mené les femmes à s'éloigner de leurs familles « pour protéger leurs enfants et éviter des violations de domicile », notamment dans les départements de Tegucigalpa et San Pedro Sula. Un autre aspect de ce scénario cruel montre une « recrudescence du féminicide » ; rien qu'au mois de juillet, après le coup d'état, on a pu constater 51 assassinats de femmes alors que les sévères statistiques historiques atteignaient déjà un homicide par jour<sup>4</sup>.



Le président actuel, Porfirio Lobo Sosa est arrivé au pouvoir après les élections controversées du 29 novembre 2009 ; et par la suite, la situation des femmes a continué de se détériorer. Le 16 mai 2010, une coalition d'organisations dénommée Résistance féministe (*Feministas en resistencia*) a assuré qu'« il y avait eu une augmentation de la violence contre l'exercice plein des droits établis aussi bien par les institutions internationales que par notre Constitution ». <sup>5</sup> Un an après le coup d'état, le Centre d'études de la femme (*Centro de estudios de la mujer* – CEM-H) a confirmé l'assassinat de sept femmes lors d'une mobilisation contre la dictature<sup>6</sup>.

### Un pays tâché de sang

Pour parvenir à atteindre le développement durable, dans 30 ans ou plus, le premier enjeu des honduriens est d'arrêter le massacre et la haine entre eux. En janvier 2010, une commission gouvernementale a produit un long document destiné au Parlement national dénommé *Vision du pays 2010-2038* et *Plan de nation 2010-2022*<sup>7</sup>. Ce document identifiait plusieurs questions sensibles sur le thème de la recherche pour un avenir de développement durable. Les niveaux élevés d'extrême pauvreté, les faibles performances scolaires, le chômage et l'informalité croissante du marché de travail, la haute vulnérabilité face aux catastrophes

naturelles, sont des éléments, entre autres, qui ont besoin de fortes politiques à long terme pour être corrigés. Le rapport représente un grand effort : il identifie les faits et les chiffres et établit des cibles réalistes à moyen et long terme pour obtenir des changements.

### Violence contre les paysans et féminicide

Les causes et les victimes de la violence dans le pays sont nombreuses. La violence entre bandes rivales (*maras*) est fréquente et leurs batailles sont absolument sauvages. Suivant les manifestations de Custodio, la décapitation, l'une des formes de violence utilisées par les *maras*, « est devenue habituelle alors qu'auparavant elle était vraiment rare, ce qui veut dire que l'on s'habitue de plus en plus à des actes d'agression contre le corps humain »<sup>8</sup>.

Les cas de violence contre des communautés paysannes se sont aussi multipliés pendant ces dernières années. Entre janvier 2010 et début octobre 2011, 40 personnes liées à des organisations paysannes de la région de la vallée du Bajo Aguán ont été assassinées.<sup>9</sup>

### Le visage féminin d'un pays insoutenable

Il n'y a aucun espoir dans un pays avec un tel degré de violence. Si l'on considère la problématique générale, la violence de genre atteint des niveaux aberrants, notamment contre la femme ; il y a eu également une augmentation alarmante des cas de violence contre des citoyens transsexuels, suivant les dénonciations

1 PNUD. *Rapport sur le développement humain pour l'Amérique centrale 2009/2010*.

2 OMS. *Rapport mondial sur la violence et la santé* : résumé.

3 Observatorio Feminista, *Semana de los Derechos Humanos de las Mujeres en Honduras*, communiqué de presse, Tegucigalpa, (20 août 2009).

4 Observatorio Feminista, op cit.

5 *Feministas en Resistencia, "Ante el agravamiento de la represión en Honduras"*, (16 mai 2010).

6 CEM-H, *Pronunciamento público: A un año del golpe de Estado las mujeres seguimos resistiendo*, Tegucigalpa, (28 juin 2010).

7 Voir : <[www.enlaceacademico.org/uploads/media/VISION\\_DE\\_PAIS.pdf](http://www.enlaceacademico.org/uploads/media/VISION_DE_PAIS.pdf)>.

8 El Informador. "Violencia en Honduras ha alcanzado niveles de epidemia. Derechos Humanos".

9 La vía campesina. "Honduras: Violencia extrema contra comunidades campesinas en el Bajo Aguán".

de la Commission interaméricaine des droits humains<sup>10</sup> et l'ONG Human Rights Watch<sup>11</sup>.

Au Honduras, le fémicide augmente de plus en plus. Entre 2003 et 2010 il y a eu 1464 victimes. Les femmes entre 15 et 29 ans représentent 44 % des assassinats féminins. Rien qu'en 2010 il y a eu plus de 300 cas, dont à peine 22 sont arrivés devant la justice (7,3 %)<sup>12</sup>. Sur un total de 944 assassinats de femmes entre 2008 et 2010, la justice n'a condamné que 61 meurtriers (6,4 %)<sup>13</sup>. Le corps des femmes fait l'objet des agressions des hommes qui démontrent ainsi leur pouvoir et leurs désirs de vengeance, profitant de l'impunité et sans que le Gouvernement n'applique aucune mesure de sécurité ni de justice.

Ajouté à tout cela, la situation de la femme hondurienne montre de sérieux désavantages dans tous les domaines. Les femmes représentent 51,7 % des 7 869 089 d'habitants du Honduras et 41 % de sa population économiquement active ; outre cela, elles concentrent 91,1 % du travail domestique des familles. Pour différentes raisons, le chômage chez les femmes (3,7 %) est plus faible que chez les hommes (4 %)<sup>14</sup>. Le chômage est plutôt concentré chez les plus jeunes : 52,6 % des 101 296 chômeurs du pays ont moins de 24 ans<sup>15</sup>.

Les crises économiques qui ont frappé le pays depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle ont obligé des milliers d'hommes et de femmes à migrer dans le pays ou même à l'étranger à la recherche de meilleures conditions de vie et pour envoyer de l'argent à leurs familles<sup>16</sup>. Suite à ce phénomène, plus la désintégration des familles et la violence domestique, quatre foyers honduriens sur dix dépendent d'une femme. Quarante pour cent de ces foyers connaissent l'extrême pauvreté, contre 35 % des foyers qui dépendent d'un homme<sup>17</sup>.

Avant le coup d'état de 2009, le Honduras vivait déjà un lent processus de réduction de la pauvreté qui atteignait, en 2005, 63,7 % des foyers et 58,8 % en mai 2009. Toutefois, la population entre 20 et 59 ans a plus de risques d'être pauvre, notamment dans les secteurs ruraux où ce chiffre atteint 68,5 % des femmes. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies d'ici 2012,

il faudrait réduire la pauvreté du pays de 3,6 % par an et l'extrême pauvreté de 1,6 % par an.

L'économie du Honduras est basée, notamment, sur les remises d'argent reçues des migrants ; ces envois de fonds représentent 21 % du PIB, ce qui dépasse les revenus obtenus des exportations, *maquilas* et tourisme. Cet argent reçu par les familles est le principal soutien pour beaucoup de foyers.

### Discrimination sur le marché du travail

Le marché de travail féminin est caractérisé par les travaux temporaires et les faibles revenus ; il n'existe aucune politique d'État orientée vers l'éradication de la discrimination des femmes sur le marché du travail.

Dans les *maquilas* (zones franches de traitement des exportations), les femmes travaillent dans des conditions de précarité et d'exploitation. La plupart des employés sont des femmes jeunes, de 17 à 25 ans. Pendant les trois dernières années, les *maquilas* ont connu des réductions de personnel systématiques. La crise financière internationale, démarrée en 2008, a eu un impact sur les établissements textiles et des vêtements dont les exportations se sont réduites de 10 %. En même temps, la crise politique a remis à plus tard les investissements prévus, ce qui a aussi eu des conséquences sur la main d'œuvre féminine.

Le parlement a aussi approuvé la création de « régions spéciales de développement » ou « villes modèle » qui constituent en fait une continuité approfondie des paradis fiscaux, où la force de travail féminine sera éliminée, de la même façon que dans les *maquilas*<sup>18</sup>.

Les femmes constituent la plus grande partie de la force de travail et elles n'ont pas accès aux bénéfices sociaux. Leur présence est aussi énormément majoritaire dans des secteurs tels que les services sociaux, de personnels et celui du travail domestique. En général, ces travaux exigent de travailler au-delà des huit heures réglementaires et, fréquemment, ils présentent des risques pour la sécurité et la santé, ainsi que des salaires réduits et l'embauche temporaire. Par contre, le marché du travail masculin offre des emplois plus sûrs et mieux rémunérés.

### Éducation, santé, justice

Parmi les plus de 15 ans, 15,6 % sont analphabètes, à savoir 15,8 % des hommes et 15,5 % des femmes. La situation de l'enseignement s'est beaucoup améliorée pendant ces dernières années ; il y a pourtant d'énormes difficultés à surmonter comme par exemple les frais de transport (très élevés), le prix des uniformes et des fournitures scolaires. Les femmes consacrent 7,1 ans à leur formation dans le système éducatif contre 6,8 ans chez les hommes. Le taux de redoublement des filles est de 8,8 % et celui des garçons de 12,3 %.

D'autre part, la Cour suprême de Justice a reçu, pendant les dernières périodes, une moyenne de 20 000 dénonciations par an pour des motifs de vio-

lence domestique. La plupart des victimes (41,5 %) sont des femmes entre 19 et 30 ans. Ce phénomène atteint toutes les classes sociales. Ces agressions contre les femmes ne font pas fréquemment l'objet de plaintes car elles sont perçues comme « des problèmes internes du couple ».

Les taux élevés de morbidité féminine mettent en évidence les sérieuses déficiences des services de santé pour ce qui est de la santé reproductive et la sexualité. Le taux de morbidité maternelle atteint 110 sur 100 000 millions d'enfants nés vivants, suivant les données de l'UNICEF, rassemblées par la CEPAL<sup>19</sup>. Suivant ces statistiques, à peine 66,9 % des accouchements ont été à la charge de personnel sanitaire spécialisé en 2006. La situation mérite d'être traitée en urgence dans un pays où 38 % des adolescentes de 19 ans étaient déjà mères en 2001.

### Accès aux ressources

L'inégalité de l'accès à la propriété des terres et aux revenus provenant de leur exploitation montre encore une fois la discrimination contre la femme hondurienne dont les droits à la propriété ne sont pas reconnus et, par conséquent, n'est pas en mesure d'accéder au crédit productif. Ceci limite son autonomie ainsi que sa capacité de prendre des décisions, même celles qui correspondent à leur propre foyer.

En 2010 il y a eu quelques progrès quant à l'enregistrement des propriétés. Entre février et août, les autorités ont émis 1487 titres de propriété indépendante, dont à peine un tiers (482) correspond à des femmes paysannes. En même temps, les femmes ont reçu 150 titres de propriété de terrains agricoles (28,40 %), alors que les hommes en ont reçu 528 (71,60 %). Étant donné le manque d'accès et de contrôle que les femmes ont sur les ressources productives, la plupart ne peuvent pas accéder au crédit.

Les mêmes difficultés apparaissent dans le cas de la propriété des logements. Suivant l'Enquête nationale des conditions de vie (ENCOVI), le secteur urbain présentait, en 2004, le plus grand pourcentage de logements en location (86,2 %)<sup>20</sup>. Les migrations de la campagne vers la ville ont provoqué une croissance explosive des constructions déficientes à San Pedro Tula et à Tegucigalpa. Suivant l'Institut national des statistiques, dans ces deux villes, la population qui habite dans des bidonvilles est passée de 90 000 en 1990 à 1 283 843 en 2010.

En général, les logements ne réunissent pas les conditions minimales et ils constituent un danger pour les familles. Ceci du fait de la qualité des matériaux utilisés et de l'incidence des phénomènes climatologiques qui favorisent les glissements de terrain, les inondations et la destruction des constructions. Le taux d'entassement est de 19,6 pour 20 % de la population à plus faible revenu ; ce taux se réduit sensiblement pour arriver à 1,5 pour les 20 % suivants. ■

10 Comisión Interamericana de Derechos Humanos. "CIDH observa con profunda preocupación asesinatos de integrantes de la comunidad transgénero en Honduras".

11 Human Rights Watch. "Se Exhorta al Presidente Porfirio Lobo Sosa Investigar Muertes Recientes de Mujeres Transgénero en Honduras".

12 CEM-H, Día de la Mujer Hondureña: *Más que una celebración exigimos una patria libre*, communiqué de presse, Tegucigalpa, (25 janvier 2011).

13 Source : Estadísticas de las Unidades de Delitos contra la Vida de las Mujeres, de la Fiscalía Especial de la Mujer. 2010.

14 Programa de Cooperación Internacional de la Junta de Andalucía, *Programa Operativo País Prioritario Honduras 2010-2011*, Tegucigalpa, 2010.

15 Encuesta Permanente de Hogares de Propósitos Múltiples. EPHPM, INE. Mai 2009

16 L'argent reçu en moyenne par les familles est de 313,50 USD par mois, une réduction de 1 % par rapport au même mois de 2009 (rapport de la Banque centrale du Honduras, août 2010).

17 Programa de Cooperación Internacional de la Junta de Andalucía, op cit.

18 CEM-H, Día de la Mujer Hondureña: Plutôt que de célébrer, nous exigeons une patrie libre, communiqué de presse, Tegucigalpa, le 25 janvier 2011.

19 Base de données et publications statistiques de la CEPAL sur [www.eclac.cl](http://www.eclac.cl).

20 Les Objectifs du Millénaire pour le développement Honduras 2010. Troisième rapport de pays.

## Les inégalités sociales augmentent



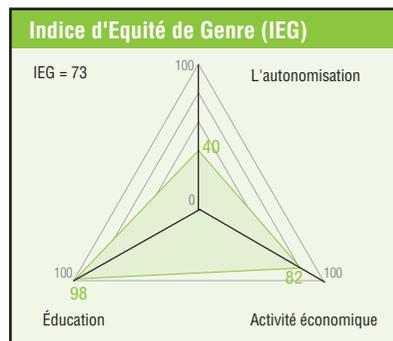
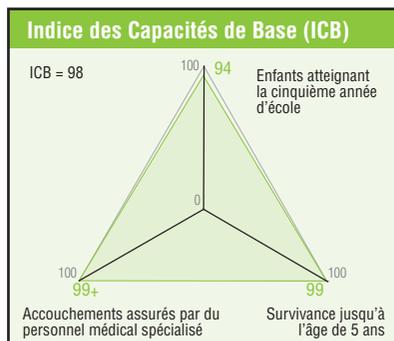
Au cours des 20 dernières années, le pays a connu des changements significatifs dans les domaines de l'éducation, l'emploi et l'inégalité sociale. La pauvreté et l'exclusion sociale ont conduit à une très grande tension, mais les tendances démographiques, les problèmes dans la santé et la sécurité alimentaire ont également créé des difficultés. La pauvreté infantile est sévère, les familles avec plusieurs enfants, notamment des parents isolés, ont tendance à vivre dans la pauvreté. Parmi les Roms, qui sont particulièrement exposés à la discrimination, le risque de pauvreté a augmenté, comme cela s'est produit parmi les chômeurs, les travailleurs non qualifiés et ceux qui vivent en zones rurales.

ATTAC Hongrie  
Matyas Benyik<sup>1</sup>

En 2008, alors que 17 % de la population de l'Union européenne (UE) vivait dans le risque de tomber dans la pauvreté<sup>2</sup>, l'indice de pauvreté officiel en Hongrie n'était que de 12,4 %. Parmi certains groupes cependant, ce chiffre était beaucoup plus élevé. Par exemple, entre 2005 et 2009 l'indice de pauvreté du groupe d'âge des moins de 18 ans était de 20 %. Un enfant sur cinq, une famille sur trois avec trois enfants ou plus et près d'un chômeur sur deux vit dans la pauvreté aujourd'hui, ainsi qu'un Rom sur deux<sup>3</sup>. En outre, les personnes pauvres en Hongrie sont beaucoup plus pauvres que celles des autres États membres de l'UE. La plupart des experts nationaux conviennent qu'environ 14 % de la population vit en dessous du niveau de subsistance<sup>4</sup>.

Mesurées selon le niveau de vie, les niveaux de revenu, de santé, d'éducation et d'accès aux services publics, les inégalités sociales ont augmenté sensiblement. Et ce qui est encore plus critique, c'est que la concentration spatiale de la pauvreté et la ségrégation ont également augmenté. Environ 12 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>5</sup>. Et parmi les Roms – qui représentent environ 10 % de la population de la Hongrie - le niveau de vie, les conditions de logement, l'état de santé, l'emploi et l'éducation sont bien en dessous de la moyenne nationale<sup>6</sup>. Leur taux de chômage est trois à cinq fois plus élevé, tandis que le nombre de personnes maintenues par un salarié est trois fois plus élevé que chez les non-Roms<sup>7</sup>.

Mais outre la situation particulière des Roms, la principale caractéristique du marché du travail hon-



grois est son faible taux d'emploi et de participation de la main d'oeuvre. Par exemple, le faible niveau d'emploi du groupe d'âge de 15 à 64 ans (55,4 % en 2009) est accompagné d'une augmentation du chômage (10,1 % en 2009) avec un taux particulièrement élevé – quoiqu'en baisse – de personnes économiquement inactives (38,5 % en 2009)<sup>8</sup>. Le taux d'inactivité est le plus élevé parmi les jeunes et les personnes âgées. Une population vieillissante et des taux de fertilité en berne ont conduit à une baisse alarmante de la population économiquement active, ce qui a remodelé le marché du travail du pays.

Par ailleurs, la structure de la pauvreté n'a pas changé : les familles nombreuses et les familles monoparentales ont tendance à vivre dans la pauvreté et la pauvreté infantile reste très sévère. Les groupes sociaux économiquement actifs les plus pauvres sont caractérisés par une structure plus grande que les familles typiques, désavantagés en termes de lieu de résidence, avec des problèmes familiaux, des difficultés de cohabitation, des problèmes de santé et ethniques<sup>9</sup>.

### Économie et environnement

Durant la première moitié des années 90, le produit intérieur brut du pays a chuté de près de 20 %. La part du PIB en agriculture, pour l'industrie et la construction a diminué alors que la part du secteur des services a augmenté de façon dynamique. Le déclin du secteur productif et l'expansion des services a contribué à une moindre utilisation des ressources naturelles et à réduire la pollution de l'air et de l'eau. Dans les zones où l'exploitation minière et la métal-

lurgie se sont réduites ou ont fermé, comme dans le Nord-Est, la pollution de l'environnement a diminué en raison de la faible consommation d'énergie. Dans les zones agricoles, l'utilisation excessive de produits chimiques dangereux a considérablement diminué. Dans le même temps, l'efficacité énergétique a été améliorée et les systèmes de gestion environnementale et des produits respectueux de l'environnement se sont progressivement étendus<sup>10</sup>.

De cette façon ambiguë, l'objectif de dissocier la croissance économique de l'augmentation des charges sur l'environnement a apparemment été rempli. Ce résultat, cependant, n'est pas dû à une politique économique ou environnementale. Au contraire, il apparaît comme un sous-produit des processus spontanés qui ont suivi le changement systémique déclenché par l'effondrement de l'Union soviétique.

Dans les dernières décennies, les structures de production et les modèles de consommation ont considérablement changé en Hongrie. Comme indiqué, les tendances favorables sont observables en ce qui concerne les charges environnementales de la production, mais les inégalités entre groupes sociaux ont augmenté rapidement et, en général, de nombreux effets néfastes sur l'environnement et les modes de vie ont été amplifiés.

La structure de la consommation en Hongrie est devenue de plus en plus semblable à celle des pays d'Europe occidentale. Cependant, l'augmentation de la consommation intérieure cache des contradictions. L'expansion soutenue de la consommation intérieure par habitant a été de plus en plus financée par des prêts bancaires principalement en

1 Président d'ATTAC Hongrie  
2 Eurostat, *Living conditions in 2008: 17% of EU27 population at risk of poverty*, (Eurostat Communiqués de presse, 18 janvier 2010).  
3 RT, *Poverty pushes Roma into crime in Hungary*, (12 juillet 2010).  
4 IndexMundi, *Hungary population below poverty line*, (2011).  
5 Global Edge, *Hungary statistics*, (Michigan State University, 2009).  
6 BBC News, *Amnesty accuses Hungary of failing to protect Roma*, (10 novembre 2010).  
7 Hungarian Central Statistical Office, *Labour market situation, 2009. Statistical reflection*, Vol.4, no.9, (2 juin 2010).

8 Ibid.  
9 Ibid.  
10 Ibid.

## LES ROMS, TOUJOURS RELÉGUÉS AU DERNIER PLAN

Les Roms sont également connus sous le nom de « Tsiganes ». Des études génétiques modernes ont montré que l'origine des Roms remonte au sous-continent indien, probablement à l'actuel territoire du Rajasthan et qu'ils auraient migré plus tard vers la région du Pendjab. Une étude de 2004 a conclu que la plupart des Roms descendent d'un groupe de peuples qui existaient depuis environ 40 générations<sup>1</sup>. Des peuples de Roms ont été identifiés au XIV<sup>e</sup> siècle en Crète, on les a appelés les Atsiganoi (« intouchables » en grec). Au cours des deux siècles suivants, ils sont arrivés en Allemagne, en Suède et dans la péninsule ibérique.

Parmi les différents sous-groupes des peuples des gens du voyage en Europe, nous trouvons les Roms, concentrés en Europe centrale et orientale et dans l'Italie centrale, les Kalés ibériques, les Kalés Finnois, le romanichels du Royaume-Uni, les Sintés germaniques et les Manouches français.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis et le groupe fasciste croate *Ustaše* se sont engagés dans une tentative systématique d'élimination des Roms, un processus génocidaire appelé Porajimos en langue romani. Les Roms ont été définis comme « ennemis de l'État fondés sur la race » par les lois de Nuremberg<sup>2</sup>. Le nombre total de victimes a été estimé entre 220 000 et 1,5 milliard de personnes<sup>3</sup>. Certaines sont mortes immédiatement et d'autres ont été condamnées aux travaux forcés et à l'emprisonnement dans des camps de concentration. En Hongrie, 28 000 Roms ont été tués<sup>4</sup>.

Selon le recensement de 2001, 190 000 personnes sont classées « Roms » en Hongrie, bien que certaines estimations donnent un nombre beaucoup plus important, d'environ 10 % de la population totale<sup>5</sup>. Les Roms hongrois doivent faire face à des défis multiples en comparaison avec le reste de la population, tels que la pauvreté, la discrimination, le manque d'accès à l'éducation et les taux élevés de chômage. Actuellement, sur un total de 22 membres du Parlement européen, il y a seulement un Rom. Cependant, il existe un certain nombre d'organisations de Roms hongrois, y compris la Coalition sociale des Roms et l'Independent Interest Association of Roma.

1 D. Angelicheva et al., *Mutation History of the Roma/Gypsies*, (Perth, Australia: University of Western Australia, 2004).

2 J. Barsony, "Facts and Debates: The Roma Holocaust," en J. Barsony y A. Daroczi (eds), *Pharrajimos: The Fate of the Roma During the Holocaust*, (Nueva York: International Debate Education Association, 2008), p.1.

3 I. Hancock, "Romanies and the Holocaust: A Reevaluation and an Overview", en D. Stone (ed), *The historiography of the Holocaust*, (Nueva York: Palgrave-Macmillan, 2004).

4 M. Verdofer, *Unbekanntes Volk Sintzi und Roma* (Südtirol: Kennenlernen Informationsheft für Jugendliche Gesellschaft für bedrohte Völker, 1995), <www.gfbv.it/3dossier/sintzi-rom/de/rom-de.html#5>.

5 Romani World, *Economics*, (European Committee on Romani Emancipation [ECRE] 2003).

francs suisses, ce qui a conduit à un endettement croissant. Alors que les ménages ont contribué à réduire la consommation d'énergie et d'eau, ils ont également contribué à augmenter la circulation automobile et à accroître les taux de production des déchets. Parallèlement, la production et la consommation de produits et de services qui répondent aux exigences de la durabilité, qui est apparue vers la moitié des années 90, ont montré peu de progrès à ce jour.

### La consommation d'énergie en déclin

Au cours des 20 dernières années, des changements structurels dans l'économie ainsi que l'accroissement du prix de l'énergie ont conduit à ce que la consommation d'énergie diminue de plus de 20 %<sup>11</sup>.

Comparé à 1989, la production domestique de sources d'énergie a diminué de 35 % avec une hausse modeste des importations d'énergie. Les importations d'énergie ont historiquement représenté 50 % de la consommation d'énergie. Pour 2009, la consommation d'énergie importée, cependant, est parvenue à 62 %, tandis que les importations

d'électricité ont diminué de façon importante<sup>12</sup>. La proportion de la production nationale de gaz naturel a montré une augmentation significative tandis que le charbon a connu une forte baisse<sup>13</sup>.

Les 20 dernières années ont également connu une croissance dans l'utilisation d'énergie solaire et éolienne, ainsi que dans l'utilisation d'énergie renouvelable plus traditionnelle comme le bois et l'énergie géothermique. L'utilisation de sources d'énergie renouvelables, aussi bien dans l'extraction que dans l'utilisation, a augmenté, mais n'a représenté que 3,6 % de la consommation d'énergie en 2003 et 5,2 % en 2005<sup>14</sup>.

Malgré ces tendances positives, la privatisation prédatrice de certains secteurs a augmenté le risque d'un désastre environnemental. Une catastrophe de la sorte a eu lieu en octobre 2010, lorsque la paroi d'un réservoir privé contenant des déchets de boue s'est rompue et a entraîné l'inondation de trois colonies dans le comté de Veszprém déversant environ

12 Trading Economics, *Energy Imports: (% of energy use) in Hungary*, (2009).

13 Index Mundi, *Hungary Dry Natural Gas Production by Year*, (2009).

14 Hungarian Central Statistical Office, *Hungary 1989-2009*, (Budapest: 2010), p. 49.

un million de mètres cubes de boue rouge toxique, enterrant 500 maisons, tuant neuf personnes et en en blessant 150 autres<sup>15</sup>. Les conséquences sanitaires de la catastrophe ont été graves et n'ont pas encore été rendues public.

### Le défi de la sécurité alimentaire

La Hongrie vient de terminer sa Stratégie nationale de développement durable (SNDD) en 2007<sup>16</sup>. En intégrant tous les secteurs nationaux, le SNDD est un plan cohérent avec des stratégies et programmes du secteur. En dépit de leur cohérence, cependant, la mise en œuvre des objectifs sociaux de la durabilité soulève de sérieuses préoccupations quant à la planification de l'agriculture et celle de la sécurité alimentaire.

Depuis 1990, l'agriculture hongroise a subi d'énormes changements à conséquence des modifications fondamentales survenues dans la structure de la propriété et la production, les conditions de production du bétail et la structure de la consommation alimentaire et le commerce extérieur. Par conséquent, une partie importante des terres cultivées (300 000 hectares environ) ont été retirées de la production<sup>17</sup>. Les transformateurs d'aliments et les détaillants multinationaux dominant en ce moment le marché hongrois alors qu'à petite échelle, les agriculteurs familiaux traditionnels doivent faire face à la propriété foncière fragmentée, le manque de capital et le manque de connaissances en marketing. Le prix réduit des transformateurs de produits alimentaires et des chaînes de supermarchés ont conduit à des protestations d'agriculteurs à travers le pays et ont soulevé de sérieuses préoccupations quant à l'origine et la sécurité des aliments.

### La mauvaise santé des Hongrois

Selon les normes internationales, la santé des hongrois est extrêmement mauvaise en raison de facteurs historiques, sociaux, économiques et culturels, y compris les habitudes des personnes et leur mode de vie en général. L'alcoolisme est très répandu et le nombre d'usagers de drogues est de croissance rapide. L'espérance de vie à la naissance est faible, bien qu'elle ait augmenté autant chez les hommes que chez les femmes. En 1990, elle était de 65,1 ans pour les hommes et de 73,1 pour les femmes. En 2008, elle était de 69,8 ans pour les hommes et de 77,8 ans pour les femmes.

La population hongroise avait le troisième taux de mortalité le plus élevé de l'UE, avec une moyenne de 13,1 pour mille entre 2005 et 2009. La Hongrie se classe deuxième, après les États baltes avec le taux de mortalité le plus élevé dû aux maladies cardiaques et des vaisseaux sanguins cérébraux, des tumeurs malignes et des maladies du système digestif. Le taux de mortalité pour cause de cancer du poumon correspond presque au double de la moyenne de l'UE. ■

15 Ministry of Rural Development, *Current Status Report about the Red Sludge Catastrophe*, (Budapest: 9 novembre 2010).

16 Government of the Hungarian Republic, *National Sustainable Development Strategy*, (Budapest: juin 2007).

17 G. Nagy, *Country/Pasture Resource Profile-Hungary*, (Roma: FAO, 2001, 2006).

11 The Titi Tudorancea Bulletin, *Hungary: total primary energy consumption*, (2010).

# La croissance non durable mène à la catastrophe environnementale



Le manque de planification à long terme qui a caractérisé les Gouvernements de l'Inde se perçoit clairement dans sa croissance démographique et dans l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>. Les « missions » récemment proposées (ou initiatives en faveur du développement durable) non seulement sont insuffisantes mais leur efficacité, même minimum, reste à prouver. Les récents amendements à Loi sur l'Acquisition des terres de 1984, longuement critiquée, manquent de clarté et leur façon d'aborder les problèmes législatifs laisse à désirer. Le Gouvernement doit encourager pleinement les sources d'énergie renouvelables et inclure dans la planification du développement la gestion du risque climatique. S'il ne le fait pas, tous les horizons du pays seront sombres.

Social Watch India  
Himanshu Jha

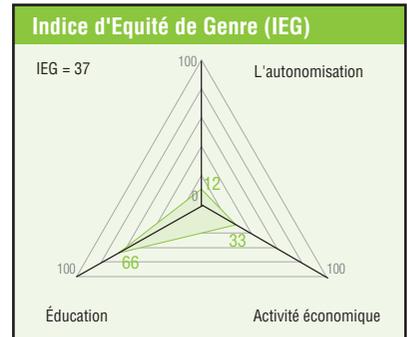
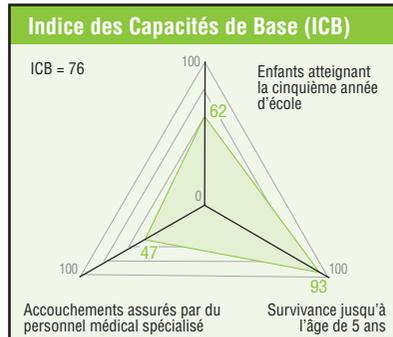
L'Inde affronte différents défis sociaux, tels que la croissance économique inégale, la mauvaise gestion des ressources naturelles, l'exclusion d'une grande partie de la population dans la prise de décisions et dans l'accès aux services élémentaires, la dégradation constante de l'environnement, et des institutions qui ne sont pas capables de prendre suffisamment en compte les considérations environnementales et le développement social dans les objectifs de la politique économique. Au cours de la dernière décennie, l'Inde a souffert une série de catastrophes naturelles qui ont lésé sérieusement l'économie et épuisé les ressources naturelles, mettant ainsi en péril l'alimentation de millions de personnes. Actuellement, 77 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté.

Le pays est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, telles que les cyclones et les inondations annuelles à la période des moussons. Si l'on ajoute à cela une gestion des ressources pratiquement inexistante, une infrastructure inadaptée et des pratiques non durables, l'avenir du pays semble sombre. Le réchauffement mondial a déjà eu des retombées : augmentation de l'activité cyclonique, hausse du niveau des mers et de la température ambiante ; quant aux précipitations des changements ont été enregistrés, qui s'accroîtront dans un avenir proche. La hausse des températures surtout va altérer les modèles de la cryosphère (neige/glace) de l'Himalaya, ce qui aura un impact énorme sur les écosystèmes de la région et sur la biodiversité, ainsi que sur les moyens de subsistance de millions de personnes.

On estime que la population du pays augmentera de 1,2 million environ en 2016<sup>1</sup>, ce qui supposera une forte pression sur les ressources naturelles, et l'on prévoit qu'il s'ensuivra une pénurie d'eau, l'épuisement et l'érosion des sols, la déforestation et la pollution de l'eau et de l'air.

## Les missions

Le changement climatique est dû en grande partie aux modèles non durables de consommation des pays riches industrialisés qui sont responsables de



plus de 70 % de la totalité des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et qui consomment 75-80 % des ressources mondiales, alors qu'ils n'abritent que 25 % à peine de la population. Tandis qu'un habitant de l'Inde émet l'équivalent de moins de deux tonnes de carbone par an, un habitant des USA émet l'équivalent de plus de 20 tonnes<sup>2</sup>. Cependant, malgré sa pauvreté relative, l'économie indienne a déjà des impacts sur le climat. En 2008 l'Inde était le quatrième émetteur de CO<sub>2</sub> au niveau mondial<sup>3</sup>.

Le Gouvernement a proposé un Plan d'Action national pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, et il a également élaboré le programme «Missions», un ensemble de stratégies pour le développement durable qui serviront de législation nationale en matière de climat dans un futur immédiat. Or, ces politiques obéissent davantage à des impératifs d'adaptation et à des modèles de développement non durables qu'à une orientation réaliste et adéquate de la durabilité environnementale. D'ailleurs, l'Inde, comme le G77 et la Chine, comptent sur le fait que le monde développé s'accorde sur une réduction de 40 % des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2020 pour que les pays en voie de développement obtiennent « l'espace atmosphérique » approprié, nécessaire à leur développement<sup>4</sup>.

Les missions envisagées comprennent une Mission solaire nationale (visant à générer 20 000

MW d'énergie solaire en 2020), une Mission nationale pour un Habitat durable (ciblant l'efficacité énergétique des immeubles résidentiels et commerciaux, et l'amélioration de la gestion des déchets solides), une Mission nationale de l'Eau (destinée à améliorer la gestion de l'eau et la conservation des rivières), une Mission nationale pour l'Inde verte (centrée sur la reforestation), et une Mission nationale pour l'Agriculture durable.

La première à avoir été lancée, c'est la mission solaire ; les autres ont été approuvées mais elles n'ont pas encore été mises en œuvre, et tous les projets des documents des missions sont prêts. Néanmoins, on ignore encore si ces missions seront proposées par le Gouvernement comme stratégie principale pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du pays. Le ministre de l'Environnement et des Forêts a déjà assuré que l'Inde promulguera un standard obligatoire de combustible efficace en 2011 et qu'il a pour objectif de fournir 20 % de son électricité grâce à des énergies renouvelables en 2020. Le Gouvernement aspire aussi à réduire l'intensité énergétique du pays de 15-20 % au cours des 20 prochaines années et à étendre de 15 % la surface couverte par les forêts ou par les arbres afin de piéger le carbone de l'atmosphère. Cela se traduira par une déviation de plus de 9 % par rapport à la façon habituelle de mener les affaires, selon le calcul des ONG locales<sup>5</sup>.

## L'impact des projets d'infrastructure à grande échelle

Il existe un besoin urgent de reconcevoir les projets d'infrastructure à grande échelle dans un cadre de développement durable et de prendre en compte

1 Wikipedia, *Environmental issues in India*, <en.wikipedia.org/wiki/Environmental\_issues\_in\_India>.

2 *Citizens Report on Governance and Development 2010*, (Sage Publications, 2010), <socialwatchindia.net/publications/citizens-report/citizens-report-on-governance-and-development-2010-executive-summary>.

3 Wikipedia, *Liste des pays par émissions de dioxyde de carbone*, <fr.wikipedia.org/wiki/Liste\_des\_pays\_par\_%C3%A9missions\_de\_dioxyde\_de\_carbone>.

4 *Citizens Report on Governance and Development*, op.cit.

5 Ibid.

la politique existante ainsi que le cadre régulateur de tels projets. « Vu la définition d'une trajectoire de développement économique durable et faible en carbone, il est important de ne pas considérer simplement les projets d'infrastructure à grande échelle comme quelque chose à inclure en faveur de l'environnement et de la société »<sup>6</sup>. Parmi les initiatives politiques actuelles figurent le Plan national d'action sur le changement climatique et le Plan d'action nationale appropriée d'Atténuation pour l'énergie faible en carbone, la Loi relative à l'Électricité 2003, la Notice d'impact sur l'environnement, la Loi relative à l'air de 1981 pour la régulation des émissions et la Loi nationale du Tribunal vert, pour en citer certaines.

Malgré le cadre de réglementation légale en vigueur, les solutions légales relatives à la pollution ont été faibles. Comme le signalait en 2002 une évaluation de la Commission de Planification du Comité national de contrôle en matière de pollution : « La non installation de mécanismes d'atténuation de la part des unités de pollution est la conséquence directe du manque absolu de mécanismes efficaces de sanction et de dissuasion en cas d'infraction. »

Une autre analyse souligne que la plupart des lois et des règlements environnementaux de l'Inde sont d'ordre procédural et manquent de directives politiques claires. Leur façon d'aborder la pollution se centre davantage sur la prévention que sur l'application de la législation en vigueur<sup>7</sup>. D'autre part, la plupart des projets d'infrastructure sont gérés à travers des procédures non judiciaires, et sont de plus en plus résolus à coups de contrats ou de mesures législatives ou exécutives. Une révision des projets de l'Autorité nationale des routes de l'Inde a détecté que les entrepreneurs n'intègrent pas la gestion de l'environnement dans leurs programmes et que l'adoption volontaire de bonnes pratiques de gestion environnementale est quasiment inexistant<sup>8</sup>.

### Ravitaillement en eau et assainissement

Malgré les efforts du Gouvernement, le réseau de ravitaillement en eau et d'assainissement demeure insuffisant. En 2008, 54 % seulement de la population urbaine avait accès aux services d'assainissement, y compris le raccordement aux conduites d'égouts publiques et à un système septique, de même qu'à des latrines à siphon hydraulique et des latrines à fosse ventilée, tandis que dans les

## LE PROBLÈME DE L'ACQUISITION DES TERRES

L'acquisition de terres par l'État est devenue un sujet primordial. Le Gouvernement a pris environ 147 millions d'hectares de terres agricoles pour le développement urbain, et 2,81 millions d'hectares ont cessé d'être fertiles en raison de l'industrialisation et de l'urbanisation. Le ministère du Commerce a confisqué plus de 200 000 hectares pour des projets de développement, obligeant à se déplacer plus de 21 millions de personnes.

La Loi relative à l'Acquisition des terres de 1894, promulguée pendant l'époque coloniale, reste encore la principale législation en vigueur. Cette loi autorise le Gouvernement à acquérir des terrains privés à des fins publiques, y compris des centres de résidence pour les personnes pauvres et les sinistrés, mais la compensation économique s'est fondée sur l'estimation de la valeur du terrain agricole qui peu à peu s'est dépréciée ; l'acquisition de nouvelles terres par les anciens propriétaires devient dès lors particulièrement difficile.

La Loi sur l'Acquisition des terres a été critiquée par une foule d'activistes, de politiques et d'économistes. En 2007 un amendement a été inclus, ainsi qu'une Loi de Réhabilitation et de Réinstallation, mais elles ont toutes les deux échoué dans leur mise en œuvre en 2009 pour être finalement reformulées et réintroduites – par les membres du Conseil du gouvernement national – en mai 2011. Cette modification a redéfini le concept d'« utilité publique » comme servant à des fins défensives ou à tout autre projet « utile pour le public en général » ; cependant la définition d'« utilité publique » reste encore bien vague.

zones rurales le nombre atteint le taux alarmant de 21 %<sup>9</sup>.

Les institutions chargées de fournir et d'entretenir l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont souvent perçues comme étant inefficaces, et manquent le plus souvent des moyens financiers nécessaires. La situation, malgré tout, s'améliore peu à peu : en 1980, on estimait à 1 % le taux d'accès de la population rurale aux services d'assainissement, et en 2008 il est monté à 21 %, comme mentionné ci-dessus.

### La contamination du Gange et l'extraction minière illégale

Le Gange, fleuve sacré des Hindous, est terriblement pollué et regorge de déchets chimiques, d'eaux souillées des égouts et de restes humains et d'animaux. Une des causes de cette pollution provient de l'extraction minière illégale, surtout dans la zone d'Haridwar où se concentre grande partie de la trituration de pierres et des opérations minières illégales, ce qui saccage le lit du fleuve et pollue ses eaux de décombres et de déchets. L'extraction minière de sable et de pierres (principalement destinée au Bâtiment) a accru le risque d'inondations et provoqué une grave déforestation<sup>10</sup>. L'extraction minière illégale a été la

source de controverses dans tout le pays. Dans certains cas (la concession minière à Andhra Pradesh, par exemple) des membres du Gouvernement se trouvent impliqués<sup>11</sup>.

### Recommandations

Face aux menaces planant sur le développement durable, le Gouvernement doit prendre d'urgence les mesures suivantes :

- Effectuer une évaluation détaillée de l'efficacité énergétique à l'échelle nationale pouvant servir à soutenir les efforts du Gouvernement central ;
- Encourager l'énergie renouvelable par le biais d'exemptions fiscales, d'aides économiques, de meilleures conditions de marché, de crédits souples de la part des institutions financières, etc. ;
- Intégrer la gestion du risque climatique dans les programmes nationaux de développement ;
- Établir un comité de coordination de donneurs multiples afin de promouvoir des actions climatiques d'atténuation et d'adaptation ;
- Rendre l'information climatique disponible et accessible aux différentes communautés pour qu'elles puissent communiquer leurs analyses, et soutenir l'identification de solutions durables, et assurer en même temps que la Réduction effective des risques de catastrophe reste fondée sur la connaissance locale et construite sur l'analyse participative au niveau local des vulnérabilités et des capacités. ■

6 V. Upadhyay, *Infrastructure Regulation For the Low Carbon Economy: Survey of Key Issues and Concerns*, India Infrastructure Report, <[www.idfc.com/pdf/report/Chapter-1.pdf](http://www.idfc.com/pdf/report/Chapter-1.pdf)>.

7 K. Priyadarshini y G. K. Omprakash, "Compliance to Environmental regulations: The Indian Context," *International Journal of Business and Economics*, Vol.2, No.1 (2003): 9-26

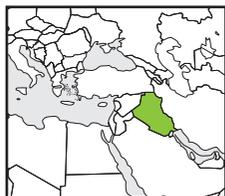
8 Videh, op.cit.

9 Wikipedia, *Water supply and sanitation in India*, <[en.wikipedia.org/wiki/Water\\_supply\\_and\\_sanitation\\_in\\_India#cite\\_note-JMP-0](http://en.wikipedia.org/wiki/Water_supply_and_sanitation_in_India#cite_note-JMP-0)>.

10 NDTV, *Exposing the illegal mining in Haridwar*, (16 de junio de 2011), <[www.ndtv.com/article/india/exposing-the-illegal-mining-in-haridwar-112580](http://www.ndtv.com/article/india/exposing-the-illegal-mining-in-haridwar-112580)>.

11 Wikipedia, *Illegal mining in India*, <[en.wikipedia.org/wiki/Illegal\\_mining\\_in\\_India](http://en.wikipedia.org/wiki/Illegal_mining_in_India)>.

## La société civile gagne du terrain



Après des décennies de guerre, de négligence et de mauvaise administration, la situation sociale et environnementale de l'Iraq est grave. Le pays lutte toujours contre un gouvernement instable, la corruption et de très graves violations des droits humains, telles que des attaques contre des groupes minoritaires. Il est nécessaire de parvenir à de meilleures conditions de paix et de sécurité pour que le pays puisse avancer dans la création et l'utilisation d'un modèle de développement durable favorable. Alors que le pays jouit d'une plus grande participation de la société civile et de la démocratie, il est nécessaire de contrôler la répression et les violations des droits humains pour assurer l'avenir démocratique.

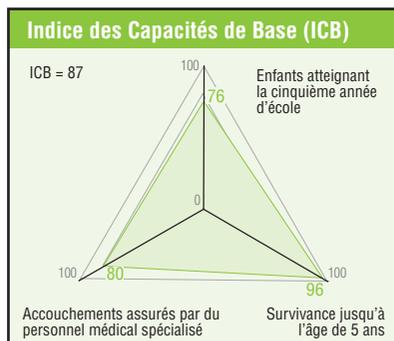
Masarat for Culture & Media Development (MCMD)  
Sa'ad Salloum

L'Iraq continue de relever d'importants défis suite à des années de conflits sociaux et de guerre. Les manifestations qui ont secoué le pays en février 2011, exigeant l'élimination de la pauvreté, du chômage et de la corruption, montrent le nouveau rôle que les citoyens irakiens commencent à jouer dans une société où la participation démocratique a été réprimée avec violence ou complètement étouffée. En dépit d'une atmosphère d'insécurité et de libertés publiques très déficientes, les organisations de la société civile sont en train de grandir et jouent un rôle chaque fois plus important pour le développement démocratique du pays.

### Le rôle fondamental de la société civile

Les citoyens irakiens ont été appelés aux urnes le 7 mars 2010 et ont voté pour 325 nouveaux membres du parlement devant les représenter au Conseil des représentants. Malheureusement, contrevenant la constitution, la première séance du parlement le 14 juin 2010 a été ouverte sans avoir élu de président ni de députés. Cette paralysie politique et constitutionnelle a conduit à les organisations de la société civile à enclencher l'Initiative citoyenne pour la préservation de la constitution (ICPC), en présentant un recours devant la Cour suprême fédérale. La Cour fédérale a donné l'ordre au Président intérimaire de demander aux parlementaires de reprendre la séance et de choisir un Président et deux députés<sup>1</sup>. Les observateurs de la société civile ont souligné que la décision est un signe de l'indépendance et de l'impartialité du pouvoir judiciaire. Cet événement montre aussi que la séparation des pouvoirs est la clé de voûte d'une démocratie réussie.

Cependant, la conclusion la plus importante que l'on peut tirer de la décision de la Cour est le rôle fondamental que la société civile irakienne est capable de jouer dans le processus de construction d'un Etat civil moderne. Le recours a été suivi d'une autre campagne de l'ICPC pour recueillir des signatures et faire pression sur les blocs politiques afin qu'ils tiennent leurs promesses électorales. D'après les données de l'ICPC, plus de 800 ONG, d'associations et de syndicats, ainsi que des personnalités reconnues dans divers milieux

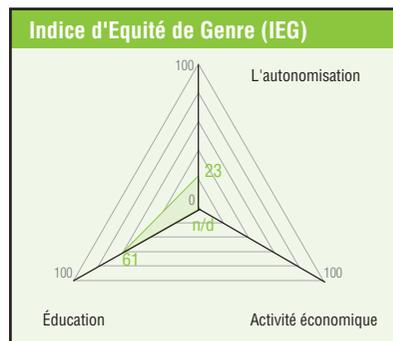


culturel, académique et social de différentes régions de l'Iraq, ont participé à la campagne<sup>2</sup>.

L'ICPC est devenu un cadre civique qui permet d'atteindre différents objectifs, parmi lesquels : accélérer la formation d'un gouvernement d'alliance nationale fondé sur la sincérité, la compétence et l'intégrité ; élaborer un programme visant à renforcer la sécurité et la stabilité politique ; réformer l'infrastructure institutionnelle ; renforcer le processus politique par le biais de la loi des partis politiques ; modifier la loi électorale ; respecter l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi qu'augmenter son efficacité ; offrir des services publics ; améliorer l'effectivité des organismes gouvernementaux ; assurer la protection des droits humains et des libertés publiques grâce aux garanties constitutionnelles et légales, y compris la liberté d'expression, d'association, de presse et d'accès à l'information ; aborder les questions de la pauvreté, du chômage, des délocalisations et de discrimination des groupes minoritaires<sup>3</sup>.

### Les minorités en danger

Bien que les délocalisations de population se soient stabilisées ces dernières années, une violente attaque terroriste contre une église catholique à Bagdad le 31 octobre 2010 a obligé certaines communautés minoritaires à envisager de s'installer ailleurs. En novembre 2009 près de 350 000 des délocalisés sont retournés dans leur région d'origine – dont 60 % à Bagdad – alors que la plupart des rapatriés étaient arabes (sunnites et chiites), raison pour laquelle ils ne sont pas considérés comme faisant partie d'un groupe



minoritaire. Les informations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont montré que seulement 52 % du total des personnes déplacées à l'intérieur du pays désirent repartir vers leur lieu d'origine, alors que 20 % souhaite s'installer ailleurs<sup>4</sup>. Selon les données du ministère de la Délocalisation et de la migration (MDM) et le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), le nombre de personnes délocalisées en Iraq est d'environ 2,8 millions, la plupart sont arabes (chiites et sunnites), et un total de presque 250 000 individus d'origine chaldéenne, assyrienne, arménienne, sabéenne mandéenne, kurde faïli, yézidi et des groupes de la minorité shabak<sup>5</sup>.

A défaut d'une action gouvernementale efficace pour traiter les problèmes des minorités ethniques du pays, les organisations de la société civile ont dû faire pression pour exiger davantage d'actions contre la discrimination et les attaques contre les minorités. L'ICPC, par exemple, a organisé des tables rondes sur les minorités, démontrant ainsi que la société civile peut et doit participer dans les affaires importantes du pays. Les discussions de l'ICPC ont souligné le besoin d'augmenter la participation des minorités dans le domaine politique, et d'éliminer les politiques éducatives racistes et les autres méthodes de désinformation qui contribuent à la discrimination fondée sur l'ignorance. Les discussions ont également permis de constater que depuis 2003 de nombreuses minorités ont quitté l'Iraq et l'on prévoit qu'elles continuent à abandonner le pays pour les raisons suivantes : le manque de sé-

4 L. Mumtaz, Minority Rights Group International, p.19.

5 IDMC, (le 4 mars 2010), disponible sur : <www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/(httpInfoFiles)/B0DB25F7122F4390C12576DC003B49AF/\$file/Iraq\_Overview\_Mar10.pdf>.

2 Voir : <icpciraq.wordpress.com>.

3 Ibid.

1 Cour suprême fédérale, N° 55 Federal 0.2010.

curité, de protection constitutionnelle, de lois contre la discrimination, de représentation dans le Gouvernement et au parlement ainsi que la prédominance d'une culture d'exclusion dans une société régie par la discrimination et l'ignorance.

### Protestations massives et répression du Gouvernement

L'Irak n'a pas échappé aux manifestations de masse connues sous le nom de « printemps arabe » en 2011. La lenteur dans la constitution d'un gouvernement (plus de sept mois de dures négociations), la détérioration des services publics, ajoutés à l'augmentation croissante des niveaux de pauvreté et de chômage ont suscité les premières étincelles de protestation. Les protestations ont commencé dans les quartiers pauvres et oubliés du nord de Bagdad. Pendant le mois de février des manifestations ont eu lieu dans les villes de Kut, Diwaniya, Bassorah et Anbar et dans d'autres villes également. Dans la riche ville pétrolière de Bassorah, au sud de l'Irak, des voix se sont peu à peu fait entendre pour exiger de mettre fin à la corruption, avec des manifestants qui portaient des cartons jaunes (comme ceux qui sont utilisés par les arbitres de football) pour exprimer l'insatisfaction publique envers le Gouverneur et certains fonctionnaires locaux. Le même esprit a surgi dans les autres provinces en raison du manque de services de plus en plus fréquent. Les critiques soulevées contre les restrictions des libertés publiques, la corruption et les salaires élevés des parlementaires sont devenues des consignes populaires inscrites sur des pancartes de protestation. Plus important encore, les manifestations ont permis d'abroger la loi qui exigeait une autorisation légale pour avoir le droit de manifester, procédure qui avait frustré auparavant des centaines de manifestations.

Comme résultat des grandes protestations populaires, le premier ministre Nuri Al-Maliki a émis une directive en février 2011 pour réduire de moitié son salaire mensuel. Ceci est une reconnaissance de l'écart disproportionné entre les salaires des hauts fonctionnaires, ceux du personnel moins qualifié et les salaires des Irakiens moyens ; ceci a conduit à une révision de tous les salaires des hauts fonctionnaires du Gouvernement et à la réduction du budget des trois présidences — de la République, du Conseil des ministres et du Parlement — qui représentent une grande proportion du budget de l'État. A l'instar d'autres pays arabes, de grandes manifestations ont été convoquées pour le vendredi 25 février, 24 heures avant que le premier ministre convoque en réunion les leaders de la société civile. L'ICPC a envoyé au premier ministre un message dur, exigeant l'élimination de la pauvreté, du chômage et de la corruption gouvernementale<sup>6</sup>. En raison de la vague de protestation qui menaçait, le Gouvernement a mis en alerte tous les services de sécurité mais outre le fait d'utiliser la force pour disperser les manifestations, quatre journalistes qui y participaient ont été arrêtés et torturés<sup>7</sup>.

Les soulèvements de février ont mis en marche un mouvement inédit afin d'établir les organisations

6 Entretien avec Hanaa Edgar, Secrétaire de IAA, (25 février 2011).

7 Entretien avec les journalistes arrêtés (Bagdad, 4 mars 2011)

## GUERRE ET ENVIRONNEMENT

Après la première guerre du Golfe, le Gouvernement de Saddam Hussein a commencé une série de grands travaux destinés à la dessiccation des Marécages mésopotamiens, une zone humide située au sud du territoire où vivent des peuples tels que les Arabes des marais, région qui abrite une grande diversité de vie sauvage. Le drainage des marécages a commencé, en fait, en 1950 et s'est poursuivi jusqu'en 1970 afin de récupérer des terres pour l'agriculture et l'exploitation du pétrole, mais, pendant la présidence de Saddam Hussein, les travaux ont pris plus d'ampleur et se sont accélérés, marquant surtout des représailles contre le soulèvement manqué des chiites ; on pensait alors que les dissidents chercheraient refuge dans la région des marécages. Les opérations de dessiccation ont compris l'ouverture de trois canaux (le Troisième fleuve, le Canal de la Gloire et le Canal de la Prospérité), construits de façon à reconduire l'eau du Tigre vers l'Euphrate. Vers la fin des années quatre-vingt-dix, les marais centraux étaient totalement asséchés ; en 2000 le Programme des Nations Unies pour l'environnement a estimé que 90 % des marais avaient disparu<sup>1</sup>.

L'impact environnemental a été considéré comme catastrophique<sup>2</sup>. Des zones de migration d'oiseaux ont disparu et plusieurs plantes et espèces animales endémiques de la région ont également disparu. La salinité du sol s'est accrue, ce qui s'est traduit par une diminution de la production laitière, de la pêche et de la culture du riz. Plus de 19 000 Km<sup>2</sup> de la région se sont transformés en désert. La plupart des Arabes des marais ont été délocalisés dans des zones proches, et on estime qu'entre 80 000 et 120 000 d'entre eux ont fui vers les camps de réfugiés en Iran<sup>3</sup>. Après l'invasion des États-Unis en 2003, des terre-pleins et des systèmes de drainage ont été endommagés et ouverts, et les marécages ont commencé à s'inonder à nouveau, mais la récupération — et la nouvelle poussée de la végétation des marais naturels — a été lente. Les secteurs les plus sévèrement touchés n'ont montré aucun signe de régénération<sup>4</sup>.

Mais après deux décennies de guerre la perte de l'écosystème du marécage n'a pas été la seule conséquence négative pour l'environnement. Par exemple, selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)<sup>5</sup>, le pays subit actuellement une sévère pollution du sol, de l'eau et de l'air provenant des substances toxiques libérées par la destruction des armes de guerre et des usines. De plus, le Tigre et l'Euphrate, qui fournissent la plus grande partie de l'eau, tant pour l'irrigation que pour l'eau potable, sont actuellement des égouts ouverts, couverts de déchets industriels et hospitaliers, qui recueillent le ruissellement des fertilisants pour l'agriculture et les déversements de pétrole. La restauration des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, le nettoyage des principaux points de pollution et des lieux souillés par les déchets ainsi que la prévention de l'érosion des sols et la désertification, sont quelques-uns des problèmes environnementaux les plus immédiats en Irak<sup>6</sup>.

1 Wikipedia, disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Draining\_of\_the\_Mesopotamian\_Marshes>; disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Mesopotamian\_Marshes>; and <en.wikipedia.org/wiki/Glory\_Canal>.

2 *The Mesopotamian Marshes of Southern Iraq*, (Mars2003), disponible sur : <www.public.iastate.edu/~mariposa/marshes.htm>.

3 Wikipedia, disponible sur : <en.wikipedia.org/wiki/Draining\_of\_the\_Mesopotamian\_Marshes>.

4 Voir : <ipsnews.net/news.asp?idnews=37031>.

5 Ibid.

6 Ibid.

de la société civile et les réseaux et pour permettre de contrôler les activités du Gouvernement et des droits humains ; le rôle important que les citoyens irakiens peuvent jouer pour assurer un développement démocratique national a également été souligné.

### Recommandations

Pour que la vision des soulèvements de février devienne réelle, il est nécessaire de réaliser plusieurs objectifs :

- Préparer le terrain pour la participation des femmes au Gouvernement et mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'élimination de la violence familiale et sociale liée au genre.
- Traiter l'impunité relative à la corruption financière et à la fraude, traduire en justice les responsables

du terrorisme et du crime organisé et enquêter sur les récidives d'évasion de plusieurs criminels.

- Mettre en œuvre une stratégie nationale de réduction de la pauvreté. L'immense majorité des citoyens subit la pauvreté et le chômage ainsi que l'accentuation de la crise économique, sociale et des services, en particulier concernant la distribution d'eau, de produits alimentaires, d'énergie, de logements et la mauvaise qualité des soins de santé.
- Accélérer la procédure législative concernant les affaires politiques, civiles, économiques et culturelles, plus particulièrement en ce qui concerne la régulation des partis politiques, les élections, la production de pétrole et de gaz. ■

# Le développement durable n'est pas la priorité du Gouvernement



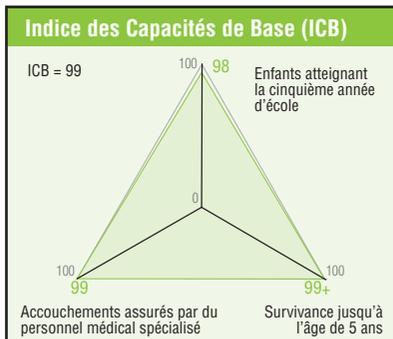
Les engagements pour lutter contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale, et pour atteindre l'égalité de genre n'ont pas été respectés ; en outre les politiques appliquées conspirent contre la disponibilité et la prestation de services essentiels. Bien que le développement durable ne fasse pas partie des priorités du Gouvernement, quatre référendums réclamés par la société civile auquel ont participé près de 27 millions d'Italiens, ont poussé le pays dans la bonne direction. Il est indispensable de revoir l'ensemble des politiques publiques et d'établir un nouveau modèle de développement centré sur le respect des droits humains fondamentaux, la durabilité environnementale et la réduction des inégalités sociales.

## Coalition italienne Social Watch

Le débat public en Italie sur un modèle de développement durable qui introduise les indicateurs sociaux et environnementaux de bien-être, en plus des variables économiques, n'est pas encore parvenu à influencer les décisions politiques. Ces paramètres n'ont pas été introduits dans un système national d'indicateurs, bien que l'Institut national de statistique (LSTAT) et le Conseil national de l'économie et du travail aient annoncé la création d'une « table de dialogue » vers un ensemble commun d'indicateurs et qu'en 2009 le Parlement ait approuvé un projet de loi visant à réformer le système de comptabilité publique (loi 196/2009), qui prévoit que le Gouvernement devrait réviser les indicateurs en tenant compte de la durabilité environnementale.

Pour leur part, les indicateurs économiques traditionnels sont loin d'être encourageants : une augmentation du PIB en 2010 de seulement 1,1 % par rapport à 2009<sup>1</sup> et une dette qui a continué de croître de 4,5 % pour atteindre 18.432 billions d'euros, contre 17.639 billions en 2009 (26.563 billions d'USD contre 25.425 billions d'USD), ce qui donne un ratio d'endettement de 118,6%<sup>2</sup>. Le taux d'emploi de 56,7 %, fortement déséquilibré entre les femmes (45,8 %) et les hommes (67,6 %), représente une nouvelle baisse (-0,8 % ou 176.000 employés de moins qu'en 2009)<sup>3</sup>. Le taux de chômage est de 8,5 %, mais atteint 29 % chez les jeunes de 15 à 24 ans.

En 2010, l'Italie a atteint un record en ce qui concerne les fonds de redondance requis par les entreprises, avec un montant de 1,2 milliard d'euros (1,7 milliard d'USD)<sup>4</sup>. Au cours des deux dernières décennies, le taux brut d'épargne familial a diminué de façon constante de plus de 30 % dans la première moitié des années 80 jusqu'à 14 % en 2009. En même temps, le pouvoir d'achat a baissé de plus de 5 % depuis 2006. Les derniers chiffres disponibles montrent une diminution de la capacité d'épargne de



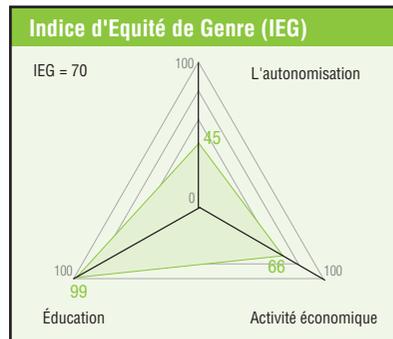
0,9 % pour le troisième trimestre de 2010 par rapport à l'année précédente<sup>5</sup>.

### L'inaction du Gouvernement

L'enquête concernant les infractions présumées commises par le Premier ministre (extorsion et prostitution d'enfants), associée à la paralysie parlementaire, ont laissé les principaux problèmes du pays sans réponse. Ainsi, la ville de L'Aquila, frappée par un séisme en 2009, est encore une ville fantôme. Dans le conflit entre la direction de Fiat, le plus grand constructeur automobile italien, et la FIOM, le principal syndicat des métallurgistes, le Gouvernement a été virtuellement absent et s'est avéré incapable d'élaborer une politique industrielle efficace. Par ailleurs, l'utilisation continue des « pouvoirs extraordinaires » pour répondre à des besoins urgents qui sont souvent chroniques a remplacé la légalité et la protection de l'environnement et la santé.

La faiblesse de l'État est particulièrement problématique dans des domaines sensibles, tels que les normes environnementales pour la gestion des déchets, où il existe de forts intérêts du crime organisé. En 2005, environ 107,5 millions de tonnes de déchets dangereux (dont 5,9 millions de déchets extrêmement dangereux) ont été produits en Italie, mais seulement 87,8 millions de tonnes ont été éliminées de façon appropriée<sup>6</sup>. Par conséquent, les 19,7 millions de tonnes restantes ont très probablement été éliminées illégalement.

En octobre 2010, la Commission européenne a averti l'Italie qu'elle recevrait des sanctions éco-



nomiques si elle n'arrivait pas à gérer la crise des ordures en Campanie, la deuxième région la plus peuplée et l'une des plus pauvres du pays. La crise est le résultat de décennies de mauvaise gestion des déchets industriels et municipaux.

### Politiques de travail et protection sociale

En 2010, le Gouvernement a approuvé un budget de 24 milliards d'euros (34,6 milliards d'USD) centré sur la diminution des dépenses publiques. Les politiques de protection sociale, l'éducation, la recherche, l'aide au développement officielle (ADO) et les transferts aux collectivités locales sont les secteurs les plus touchés par les réductions, qui dans certains cas ont été inférieures à celles prévues dans le budget grâce aux pressions exercées par certains groupes de la société civile et par les autorités locales. Par ailleurs, presque rien n'a été fait pour réduire les inégalités sociales.

Le budget d'austérité (appelée « loi de stabilité », adopté en 2011) montre une tendance similaire. Le gel des contrats des employés publics jusqu'en 2013 et le blocage de l'ancienneté ont particulièrement affecté un système scolaire déjà limité par les réductions d'effectifs mises en œuvre par le ministère de l'Éducation : 67.000 travailleurs ont été éliminés au cours de l'année scolaire 2009/2010 et 40.000 au cours de 2010/2011.

Globalement, les 10 fonds sociaux financés en 2008 avec 2,5 milliards d'euros (3,6 milliards d'USD) ont pu compter sur seulement 349 millions d'euros (507 millions d'USD) en 2010<sup>7</sup>. Pour soutenir les

1 Istat, *Preliminary Estimate of GDP, IV Quarter of 2010*, communiqué de presse, (11 février 2011).

2 Banque d'Italie, "Supplement to the Statistical Bulletin," *Public Finance and Debt Requirements*, No. 8, 14 (février 2011).

3 Istat, *Employment and Unemployment, III Quarter of 2010*, communiqué de presse, (21 décembre 2010).

4 Base de données du National Social Security Institute (INPS), <www.inps.it>.

5 Istat, *Income and Household Savings, III Quarter of 2010*, communiqué de presse, (janvier 2011).

6 National Environment Protection Agency and National Waste Observatory, *Waste Report 2007*, (Rome: 2007).

7 Voir les actes de la Conférence sur les niveaux universel et local : Institutions and Third Sector Together for a New Welfare System, (Bologne : 25-26 novembre 2010), <www.idiritrialzanolavoce.org/>.

familles à faible revenu, il reste la « carte sociale » (40 euros/58 USD par mois), une mesure charitable établie en 2008 et refinancée en 2011 avec l'ajout de nouvelles dispositions clairement discriminatoires : les citoyens étrangers résidents, les jeunes travailleurs et même les retraités dont les revenus sont légèrement supérieurs au minimum vieillesse n'y ont pas droit. Si elle est adoptée, la réforme fédérale actuellement en discussion au Parlement mettra en péril la garantie de normes minimales pour la sécurité sociale dans toute la nation.

En termes de coopération au développement, pour que l'Italie puisse atteindre l'objectif internationalement convenu d'assigner 0,7 % du PIB à l'ADO d'ici 2015<sup>8</sup>, il faudrait consacrer une plus grande partie de l'aide à la coopération internationale (y compris à travers des mécanismes de financement innovants) et les ressources devraient être fournies d'une façon plus prévisible et transparente.

L'Italie continue d'avoir un niveau élevé mais largement ignoré de discrimination contre les femmes dans les domaines du travail, de la politique et des ménages, et en ce qui concerne la violence domestique<sup>9</sup>. La campagne de l'Italie concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) fournit des preuves de la « persistance de la représentation dégradante et existe des femmes dans les médias ainsi que dans l'arène politique » et signale l'absence d'outils adéquats pour lutter contre cette tendance<sup>10</sup>.

### Environnement et développement durable

L'Italie est l'un des rares pays en Europe qui ne possède pas de stratégie visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone ou à atteindre les objectifs européens de réduction d'ici 2020. Le seul plan existant, datant de 2002, est très insuffisant et ne respecte pas les engagements de Kyoto pour la période 2008-2012. Une stratégie nationale de réduction des émissions de dioxyde de carbone sur le long terme (2050) devrait être adoptée rapidement. Les étapes intermédiaires devraient être en ligne avec les objectifs européens et avec la nécessité de renforcer et d'accélérer la transformation de l'économie actuelle en une économie zéro carbone.

Depuis l'accord sur la sortie du nucléaire obtenu lors du référendum de 1987, l'Italie ne possède plus de centrales nucléaires actives. Toutefois, un programme pour la relance du nucléaire a débuté en 2009, prévoyant la construction de 8 à 10 nouvelles centrales électriques de 1000 à 1500 MW, pour un coût total de 40 à 50 milliards d'euros (58-73 milliards d'USD) au détriment des investissements dans les énergies renouvelables, dans l'efficacité énergétique et dans des ressources visant à économiser de l'énergie.

Bien que l'Italie soit le pays le plus riche d'Europe en termes de biodiversité, avec 57.468 espèces d'animaux – 8,6 % endémiques (qui se trouvent seulement en Italie) et 12.000 espèces de flore – 13,5

%, endémiques – une grande partie de ce patrimoine est en train de disparaître : actuellement 68 % des vertébrés terrestres, 66 % des oiseaux, 64 % des mammifères et 88 % des poissons d'eau douce sont en situation à risque. Une stratégie nationale pour la biodiversité, finalement approuvée le 7 octobre 2010, doit être pleinement mise en œuvre en assignant des fonds suffisants à la gouvernance nationale (avec la contribution des régions).

### Initiatives de la société civile

On assiste à une mobilisation générale de la part des citoyens italiens :

- 1,4 million de signatures ont été remises à la Cour suprême le 19 juillet 2010 appelant à un référendum sur la gestion publique de l'eau après que le « décret Ronchi » en 2009 ait déterminé que le service de l'eau – ainsi que d'autres services publics tels que la gestion des déchets, le transport public, etc. – serait confié à des entreprises privées ou serait privatisé à hauteur d'au moins 40 %. Les 12 et 13 juin 2011, les citoyens italiens ont voté contre cette décision.
- La question du nucléaire a conduit une grande partie de la société civile à s'unir pour la défense de l'énergie renouvelable, propre et sûre. Les Italiens ont également été appelés à voter un autre référendum et ils ont rejeté la détermination de réintroduire les centrales nucléaires après les avoir interdites en 1987 par vote populaire. La question du nucléaire a déterminé qu'une grande partie de la société civile se mobilise pour la défense d'une énergie renouvelable, propre et sûre. Ces référendums (avec un autre référendum pour annuler la loi d'« empêchement légitime » introduite par le Gouvernement Berlusconi, qui a permis aux membres exécutifs du Gouvernement d'éviter de comparaître devant la cour lorsque l'on cite leurs engagements professionnels) ont abouti à une réponse claire (plus de 95 % des votants) des Italiens en faveur de l'abolition de ces lois. En outre, les résultats des référendums ont obligé le Gouvernement à planifier une stratégie énergétique nationale pour 2011 qui devrait inclure un financement spécifique pour l'efficacité énergétique et les ressources renouvelables.
- Un grand mouvement d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs des écoles secondaires et des universités ont manifesté pendant le deuxième semestre de 2010 contre les réductions de budget dans les secteurs de l'éducation et de la recherche, et des centaines d'écoles et d'universités ont été occupées dans tout le pays.
- Les habitants de L'Aquila, les associations bénévoles et les mouvements sociaux ont travaillé afin de libérer le centre historique de la ville des débris produits par le tremblement de terre et ont organisé des activités culturelles et solidaires dans le cadre de la reconstruction sociale de la ville.
- Les accusations d'extorsion et de prostitution infantile portées contre le Premier ministre Silvio Berlusconi ont déterminé qu'un million de femmes et d'hommes se mobilisent pour manifester dans les

rues en février 2011, non seulement pour revendiquer la dignité et les droits des femmes mais aussi pour contester les pratiques politiques, culturelles et sociales qui tendent à réduire les femmes à des objets sexuels ou à les représenter comme tels.

### Conclusion

La révision globale des politiques publiques est une mesure urgente et essentielle. La priorité devrait être donnée à l'établissement d'un nouveau modèle de développement centré sur le respect des droits humains fondamentaux, sur la réduction des inégalités sociales et sur un réel engagement envers la durabilité environnementale.

Dans le domaine économique, des politiques publiques devraient être adoptées pour stimuler l'emploi, notamment pour les jeunes, en incluant des incitations pour les entreprises qui embauchent de nouveaux travailleurs, pour stimuler le développement de la consommation et de la production vertes et la conversion écologique de la production industrielle dont l'impact sur l'environnement est élevé, et pour soutenir les entreprises qui investissent dans les zones de forte production, les compétences, la recherche et l'économie de la connaissance. Une plus grande équité fiscale est également nécessaire – par exemple, en introduisant une taxe de 0,05 % sur les spéculations financières, ainsi qu'un impôt sur la fortune.

Dans le domaine social, il est urgent de se consacrer à l'augmentation des ressources allouées à l'assistance sociale ; à lutter contre la pauvreté et à améliorer les services offerts aux enfants et aux personnes dépendantes, l'éducation publique, les prestations de sécurité sociale et les contributions pour l'inclusion sociale des citoyens étrangers. Des mesures doivent être prises pour remédier à la situation de 5,2 % de ménages italiens qui selon les statistiques de l'Istat de 2009 vivent dans une extrême pauvreté<sup>11</sup>. En outre, la définition des niveaux de base des prestations sociales (prévus dans l'article 22 de la loi 328/2000) doit être réaffirmée. Si ce n'est pas le cas, la réforme fédérale actuellement en discussion au Parlement pourrait mettre en péril la garantie de normes minimales de protection sociale au niveau national.

En termes d'environnement, un système de contrôle devrait être adopté pour fournir des informations essentielles et assurer la transparence et la responsabilité des mesures du Gouvernement dans le domaine du développement durable. La priorité devrait être donnée aux infrastructures à petite échelle, auxquelles le Gouvernement a consacré 800 millions d'euros (1.164 millions d'USD) en novembre 2009 ; ces fonds devraient être destinés aux zones urbaines et utilisés pour la réparation et la modernisation des infrastructures stratégiques (principalement des chemins de fer), plutôt que pour la construction de nouvelles infrastructures. Afin de mettre en œuvre la « directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal (Directive 2008 / 99/CE) », le code pénal italien devrait inclure la définition de « délits environnementaux » et les sanctionner plus sévèrement. ■

8 Ibid.

9 *Work in Progress - 30 years of CEDAW*, produit par un groupe de défenseurs des droits des femmes italiennes et de l'égalité de genre, <[www.womenin.net/web/CEDAW/home](http://www.womenin.net/web/CEDAW/home)>.

10 Ibid.

11 *Economy News, Around 3.8 Million Italians Living in Absolute Poverty*, Disponible sur : <[www.newseconomy.info/2010/07/around-38-million-italians-living-in.html](http://www.newseconomy.info/2010/07/around-38-million-italians-living-in.html)>.

## L'heure de la décision



Après plusieurs années de lutte, les Kenyans ont réussi à négocier une constitution révolutionnaire en 2010. Son approche orientée vers les droits fondamentaux, la responsabilité des citoyens et les services publics établit les bases qui définissent le rôle central de l'État dans la construction d'une économie qui remplisse les promesses d'équité, de participation et des droits fondamentaux. En faisant de la participation populaire et de la prestation de services, la base de la politique de développement durable, les personnes se transforment en une nouvelle force révolutionnaire. La nouvelle Constitution établit également le droit de tous les Kenyans à un environnement propre et sain.

Social Development Network (Réseau pour le développement social)

Prof. Edward Oyugi, Philip Thigo,

John Kipchumbah, Ayoma Matunga

Campagne du Millénaire des Nations Unies (UNMC)

Charles Abugre

Kenya Treatment Access Movement

(KETAM, Mouvement du Kenya Treatment Access)

James Kamau

SEATINI

Oduor Ong'wen

KENDREN

Wahu Kaara

Daraja Civic Initiatives Forum

(Forum des initiatives civiques de Daraja)

Esther Nzioka

CLAN- Migori

William Oloo Janak

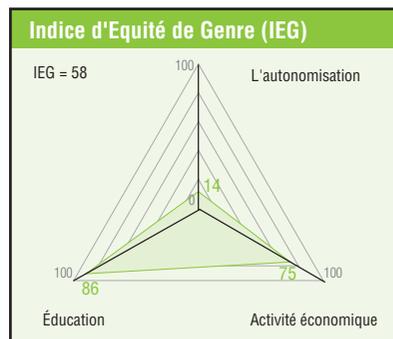
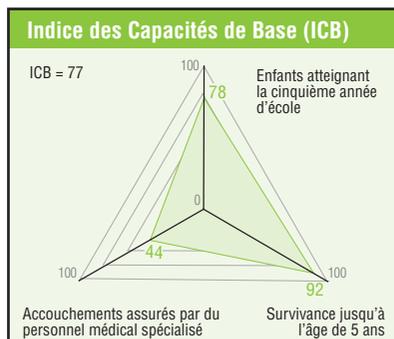
La réalité de l'aide

Vitalice Meja

En décembre 2010, après des années de lutte en quête de citoyenneté et de souveraineté, le peuple kenyan a réussi à négocier un nouveau contrat social sous forme de renouvellement de sa constitution. Le chemin vers la Constitution de 2010 a été sinueux et cahoteux et la réforme constitutionnelle avait constitué le sujet principal depuis l'indépendance du pays. Les tentatives visant à modifier la Constitution de 1963 se sont intensifiées vers la fin des années 1990 et au début des années 2000, mais n'ont abouti qu'après le déclenchement des violences postélectorales au début de 2008 et l'intervention de l'Union africaine grâce à la médiation du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. La Constitution a été présentée au ministre de la Justice le 7 avril 2010, elle a été publiée officiellement le 6 mai 2010 et soumise à un référendum le 4 août 2010. Elle a été approuvée par 67 % des électeurs kenyans et promulguée le 27 août 2010.

La nouvelle constitution promet un programme de transformation qui, s'il est réalisé en totalité, se traduira par un nouveau cadre politique et économique qui permettra au pays de rompre avec le système néo-patrimonial (dans lequel les mécènes utilisent les ressources publiques pour assurer la fidélisation de la clientèle dans la population en générale) hérité du colonialisme. Ses quatre caractéristiques transformatrices sont les suivantes : une charte des droits élargie et la promesse de lutter contre les inégalités et la marginalisation<sup>1</sup>, une décentralisation très poussée

<sup>1</sup> La Déclaration des droits va au-delà des droits civils et politiques habituels et incluent les droits économiques, sociaux et culturels. *New Constitution of Kenya* (Nairobi: 2010), p. 4.



de l'autorité publique, un chapitre sur le leadership et l'intégrité sur la base des principes du service public désintéressé, la discipline et la responsabilisation et un système de valeurs basé sur la souveraineté du peuple et la culture des droits humains.

Si elle est correctement mise en œuvre, la Constitution offrira aux Kenyans une occasion unique d'offrir des réponses justes à deux anciennes questions qui ont donné lieu, jusqu'à aujourd'hui, à des conflits violents et intermittents au niveau sous-national : quel est le sens concret d'être un citoyen du Kenya et qu'est-ce que l'État offre à la majorité du peuple ? L'approche de la Constitution 2010 axée sur les droits fondamentaux, la participation, la responsabilisation des citoyens et le service public désintéressé crée aussi un contexte pour définir le rôle central de l'État dans la construction d'une économie qui remplisse les promesses d'équité, de participation et les droits de base aussi bien sociaux qu'économiques.

Cela permettra au Kenya de se libérer de l'emprise des politiques néolibérales imposées par divers moyens, y compris les conditions de l'aide au développement, les pressions politiques, les obligations multilatérales asymétriques et la connivence des intérêts locaux avec les priorités des étrangers. Elle permettra également d'aborder la question de la corruption généralisée. Par exemple, les récents audits sociaux montrent que les bénéfices tant pour le Fonds d'affectation spéciale pour les autorités locales (LATF, pour son sigle en anglais) et pour le Fonds de développement des circonscriptions (CDF, pour son sigle en anglais) n'arrivent que difficilement aux groupes d'intérêts primaires. La plupart des fonds leur étant destinés ont été détournés par les membres du Parlement et leurs acolytes qui devaient gérer ces fonds au nom des citoyens.

### Qu'est-ce que la nouvelle Constitution est en mesure d'offrir?

La nouvelle Constitution présente une approche holistique et basée sur les droits qui garantit un développement social équitable fondé sur la capacité productive de la société, comme alternative au modèle actuel fondé sur la recherche de profits. Elle implique une nouvelle politique économique se basant sur la participation populaire, pas seulement dans les mécanismes de la politique, mais aussi dans le façonnage de l'économie et la distribution des bénéfices de la production de la valeur ajoutée. Cette politique visera à rééquilibrer les intérêts du secteur de l'entreprise avec les objectifs de développement des citoyens et l'obligation de l'État à fournir un socle de protection sociale pour tous les secteurs de la société. Elle suggère que le nouvel État soit démocratique mais qu'il soit également développeur.

Un État démocratique développeur séparera le domaine privé du domaine public de sorte que ceux qui fournissent des services publics ne puissent pas intégrer le secteur privé. Cela est essentiel afin d'éviter les conflits d'intérêt et pour que l'État puisse équilibrer l'intérêt public et la motivation pour le profit. Un État démocratique développeur éloignera l'économie de la captation de revenus improductifs et guidera l'économie vers une production de valeur ajoutée fondée sur la promotion de la capacité productive de ses citoyens. Il interviendra pour assurer que les bénéfices proviennent de l'activité productive et de l'innovation et dans ce processus, non seulement il les réorientera mais il les reformera. Il mettra l'accent sur la création d'emplois, et pas seulement sur la croissance globale et s'assurera que le processus de croissance soit en lui-même distributif et orienté à l'amélioration du bien-être. Il utilisera les taxes

comme principale source de financement du développement, comme outil de redistribution et de réorientation des mesures incitatives et comme moyen d'améliorer les organismes civiques.

La nouvelle constitution semble également favorable aux questions environnementales. Par exemple, la section 42 de la partie 2 (« Droits fondamentaux et libertés ») établit : « Chacun a le droit à un environnement propre et sain, cela inclut le droit à 1) un environnement protégé pour le bien de générations présentes et futures (...) et 2) à avoir des obligations envers l'environnement... », alors que l'article 69 prévoit que « l'État doit (...) garantir l'exploitation, l'utilisation, la gestion et la conservation durable des ressources naturelles et écologiques et doit assurer une distribution équitable des bénéfices qui en découle<sup>2</sup> ». Cela constitue un progrès considérable pour un pays avec autant de défis environnementaux tels que la désertification, l'érosion des sols, la déforestation, la pénurie et la contamination de l'eau<sup>3</sup>. Par exemple, environ 16,8 millions de personnes (43 % de la population) n'ont pas accès à des sources d'eau améliorée<sup>4</sup>, tandis que 80 % des zones arides et semi-arides du pays sont en train de se transformer en déserts, principalement en raison de la mauvaise gestion des ressources naturelles<sup>5</sup>.

### Le Kenya avant la Constitution : la crise alimentaire, financière et du carburant

Les accusations d'irrégularités durant l'élection présidentielle de 2007 ont déclenché une vague d'agitation politique, économique et sociale, lesquelles, combinées à la crise financière mondiale, ont ravagé le pays au cours des années qui ont suivi. Plus de 500 millions d'USD ont été perdus sur le marché des actions rien que durant la première journée de 2008 et les chefs d'entreprise ont également accusé la perte de millions de dol-

lars<sup>6</sup>. La violence dirigée à l'encontre des minorités ethniques s'est intensifiée et la population est descendue dans les rues à travers tout le pays pour protester contre la manipulation électorale. Suite à cela, le produit intérieur brut (PIB) par habitant de cette année a été négatif et l'impact de la crise financière s'est immédiatement répercuté sur les prix alimentaires, le commerce (les importations et les exportations ont fortement diminué) et l'investissement, avec l'effondrement de l'investissement brut qui a chuté davantage encore par rapport à son niveau précédent, déjà très mauvais. Les conséquences sociales de ce choc multiple ont été encore plus désastreuses, entraînant une hausse du chômage (65 % en 2010<sup>7</sup>) et une forte croissance de la pauvreté monétaire, la faim et la malnutrition (au moins 100 000 enfants risquent une malnutrition extrême<sup>8</sup>). Alors que les pauvres souffraient, les propriétaires de biens immobiliers, les banquiers et les fournisseurs de services de télécommunications ont connu une période de grande croissance<sup>9</sup>, mettant davantage en évidence l'irrationalité du capitalisme néolibéral qui protège les riches contre les aléas des crises conjoncturelles et punit les pauvres avec leur structure de rémunération déséquilibrée.

La réponse à la crise a suivi une tendance similaire avec une injection de capital importante et immédiate par l'État dans le système financier, la hausse rapide des prix des actions et le développement des transactions immobilières à haute valeur ajoutée, tandis que les investissements dans les infrastructures à caractère social et pour améliorer les conditions de vie des pauvres se sont fait au compte-gouttes ou n'ont jamais été réalisés.

La « réglementation légère » promue par la Banque mondiale au Kenya ainsi que la mauvaise gestion des politiques liées au compte de capital ont entraîné la perte de soutien par le système financier

du pays pour le secteur productif ou les petites et moyennes entreprises. L'effet déstabilisateur des flux de capitaux à court terme et le comportement imprévisible des marchés ont laissé l'économie nationale à la merci des aléas du capital spéculateur. La crise a révélé que le modèle actuel du développement néolibéral est motivé exclusivement par les intérêts des grandes entreprises et leur capacité multilatérale à favoriser une croissance inégale qui conduit à l'augmentation du chômage.

### Le rétablissement des limites de la participation

La nouvelle Constitution garantit la participation publique dans la gouvernance, un élément essentiel de la politique sans lequel la démocratie est sapée. Il s'agit d'une approche de responsabilisation des citoyens qui est en train de devenir un élément essentiel de la théorie et de la pratique de la démocratie. Elle s'inspire de l'esprit de la Charte africaine sur la participation populaire au développement et à la transformation et, dans le cas du Kenya, dans la nouvelle Constitution récemment promulguée, les principes de base indispensables à l'engagement des groupes d'intérêts communiquent les discours de gestion des sociétés durables.

En tant que principe central de la conception des politiques publiques, la « participation publique » suppose que tous les paliers du Gouvernement cherchent à renforcer l'engagement des citoyens et des groupes d'intérêt vis-à-vis de leurs processus respectifs et leurs activités de conception de politiques. Cela signifie briser les frontières artificielles entre les hommes de loi et les citoyens ordinaires. La véritable citoyenneté consiste essentiellement en une relation politique qui exige le respect du bien commun et un rôle spécifique dans la société fondée sur la responsabilisation envers le système politique plutôt qu'envers des intérêts particuliers.

Il est temps pour les citoyens de réclamer leur souveraineté en tant qu'agents concepteurs de politiques qui puissent couvrir leurs besoins en matière de développement social en s'éloignant des intérêts hégémoniques et en se rapprochant de la volonté populaire.

Il faut forcer l'État à enlever son masque d'exécutif neutre de la volonté publique et il faut le forcer à devenir un instrument au service des secteurs productifs de la société et qui ne protège pas les intérêts parasites des classes dirigeantes. En faisant de la participation populaire et de la prestation de services la base de la politique de développement durable, le peuple réussira, en même temps, à réduire l'écart grandissant entre les tâches que les citoyens ordinaires doivent remplir et celles qui sont considérées comme les prérogatives des élites. Grâce à la participation et à l'action collective, les Kenyans se transformeront en une nouvelle force révolutionnaire. ■

2 M. McDermott, "Kenya Grants Environmental Rights in New Constitution," *Tree Hugger*, (janvier 2011), <[www.treehugger.com/files/2011/01/kenya-grants-environmental-rights-new-constitution.php](http://www.treehugger.com/files/2011/01/kenya-grants-environmental-rights-new-constitution.php)>.

3 P. Orengo, "Parts of Kenya Slowly Turning into Desert," *The Standard*, (16 août 2010), [www.standardmedia.co.ke/InsidePage.php?id=2000016338&cid=4](http://www.standardmedia.co.ke/InsidePage.php?id=2000016338&cid=4); EcoMerge, *Kenya's Soil Erosion Leads to Famine*, (31 mai 2010), <[ecomerge.blogspot.com/2010/05/kenyas-soil-erosion-leads-to-famine.html](http://ecomerge.blogspot.com/2010/05/kenyas-soil-erosion-leads-to-famine.html)>; Mongabay.com, *Kenya Forest Information and Data*, <[rainforests.mongabay.com/deforestation/2000/Kenya.htm](http://rainforests.mongabay.com/deforestation/2000/Kenya.htm)>; Water.org, *Kenya*, <[water.org/projects/kenya/](http://water.org/projects/kenya/)>; AllAfrica.com, *Kenya: Rampant Pollution of Rivers Worries Ngilu*, (23 mars 2011), <[allafrica.com/stories/201103240499.html](http://allafrica.com/stories/201103240499.html)>.

4 Water.org, op. cit.

5 P. Orengo op cit.; EcoGeneration, *Desertification in Kenya*, (29 novembre 2009), <[eco-generation.org/activities/news/view.html?boardno=47&cat1=&cat2=&thread=588&no=588&page=71&search=&keyword=>](http://eco-generation.org/activities/news/view.html?boardno=47&cat1=&cat2=&thread=588&no=588&page=71&search=&keyword=>)>.

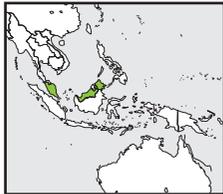
6 CNN World, *Civil unrest damaging Kenya's economy*, (3 janvier 2008), <[articles.cnn.com/2008-01-03/world/kenya.economy\\_1\\_kenyan-shillings-nairobi-stock-exchange-mwai-kibaki?s=PM:WORLD](http://articles.cnn.com/2008-01-03/world/kenya.economy_1_kenyan-shillings-nairobi-stock-exchange-mwai-kibaki?s=PM:WORLD)>.

7 M. W. Muthee, *Tackling Youth Unemployment in Kenya*, (Washington, DC: Woodrow Wilson International Center for Scholars, septembre 2010), <[www.wilsoncenter.org/index.cfm?fuseaction=news.item&news\\_id=634085](http://www.wilsoncenter.org/index.cfm?fuseaction=news.item&news_id=634085)>

8 T. McConnell, "Recession Worsens Kenyan Famine," *Global Post*, (2 avril 2009), <[www.globalpost.com/dispatch/kenya/090401/recession-worsens-kenyan-famine?page=full](http://www.globalpost.com/dispatch/kenya/090401/recession-worsens-kenyan-famine?page=full)>.

9 Blog de biens immobiliers au Kenya, *Analyzing the Real Estate Sector in Kenya*, <[www.kenyaluxuryhomes.com/apps/blog/entries/show/5890863-analyzing-the-real-estate-sector-in-kenya](http://www.kenyaluxuryhomes.com/apps/blog/entries/show/5890863-analyzing-the-real-estate-sector-in-kenya)>; Kenya Buzz, *Kenya's Very Healthy Banking Sector*, <[kenyabuzz.com/lifestyle/business/item/567-kenya-s-very-healthy-banking-sector](http://kenyabuzz.com/lifestyle/business/item/567-kenya-s-very-healthy-banking-sector)>; C. Mungai, "Is Kenyan African Silicon Valley?", *Talk Afrique*, (26 février 2011), <[www.talkafrique.com/science-and-technology/kenyan-ict-african-silicon-valley](http://www.talkafrique.com/science-and-technology/kenyan-ict-african-silicon-valley)>.

## Le développement au détriment de la durabilité



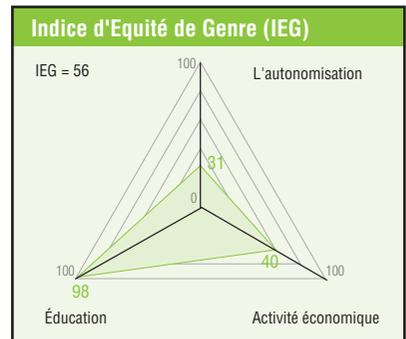
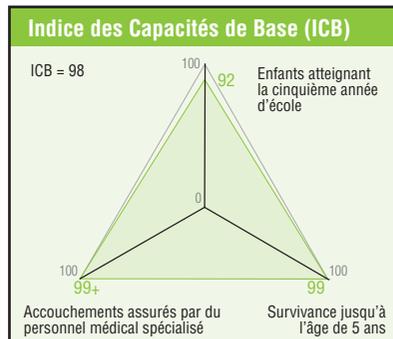
À partir d'un effort pour atteindre le statut de pays développé en 2020, le Gouvernement met en œuvre un modèle de développement non durable. Par exemple, une forêt vierge toute entière a été inondée et au moins 15 communautés ont été déplacées pour construire un énorme barrage hydroélectrique ; une gestion irresponsable dont les conséquences seront la perte d'espèces endémiques et l'augmentation du mécontentement social. Pendant ce temps, le droit de la population à participer à la gestion des ressources naturelles est pratiquement inexistant. Ce n'est qu'à travers l'autonomisation de la population et la garantie de l'accès à l'information que le Gouvernement sera capable d'aborder le développement durable.

Friends of the Earth Malaysia  
Sahabat Alam Malaysia

En 1991, Mahatir bin Mohamed, alors Premier ministre, a introduit le concept de *Wawasan 2020*, ou « Vision 2020 ». Ce concept est basé sur l'idée que la Malaisie pourrait se transformer en un pays développé d'ici 2020, de nouveaux enjeux stratégiques qui ont dû être surmontés, ont été établis, à savoir, entre autres, garantir une société économiquement juste, une économie concurrentielle et dynamique ainsi que l'inclusion des minorités ethniques et la création d'un sentiment d'unité nationale<sup>1</sup>.

Par la suite, ce plan a été ajusté. En 2009, le Premier ministre actuel, Najib Tun Razak, a déclaré qu'il avait fallu redéfinir les stratégies notamment du fait que, pour atteindre les objectifs économiques de *Wawasan 2020*, il fallait atteindre un taux de croissance économique d'environ 8 %, alors que la moyenne de la période 2000-2010 est à peine arrivée à 1,20 % et en 2009 le chiffre a atteint le minimum historique avec 7,8 %, suivi d'un maximum de 5,9 % pendant la même année avec une estimation pour 2011 de 3,2 %<sup>2</sup>. Selon le Premier ministre, l'autre raison invoquée est qu'« une nation développée n'est pas seulement définie par sa richesse. Il existe d'importantes mesures sociales et de qualité de vie dont il faut tenir compte à l'heure de prendre en considération nos objectifs et nos réussites »<sup>3</sup>.

Cette idée est partagée par le ministre du Commerce international et de l'industrie et par le membre du parlement en fonction, Rafidah Aziz, qui a manifesté son optimisme sur la possibilité d'atteindre le statut de pays développé en 2020. Il a signalé : « Nous travaillons pour que notre société devienne une société développée, à notre façon, ce qui signifie qu'en 2020 notre société pourra être multiraciale,



cohésive, tolérante, respectueuse des autres et sans polarisations »<sup>4</sup>.

Malgré les bonnes intentions et le fait que dans les années 1970 la Malaisie a été pionnière dans l'établissement d'un cadre pour la gouvernance de l'environnement<sup>5</sup>, à ce jour il y a très peu d'actions ayant été entreprises en faveur de l'adoption d'un modèle de développement vraiment durable, notamment pour ce qui est de l'évaluation des problèmes environnementaux. Ainsi, par exemple, l'accomplissement des objectifs de Rio 92 par la Malaisie a été, en général, décevant. À partir de cette année-là, l'industrialisation, l'urbanisation et l'infrastructure ont connu un plus grand développement avec pour conséquence la perte de la biodiversité et d'écosystèmes essentiels, notamment des mangroves et des forêts des basses terres. D'autre part, malgré les dispositions de nombreuses lois, les habitants des zones affectées ne sont pratiquement pas consultés et le Gouvernement garde toujours le secret lorsqu'il s'agit de projets de développement.

En fait, le modèle de développement mis en œuvre par le Gouvernement a été centré sur le développement financier et industriel sans tenir compte de l'environnement. Ce développement a été caractérisé par la consommation débridée et par le gaspillage de l'eau et de l'électricité provoquant la dégradation de l'environnement et des problèmes de santé.

### Perte de la biodiversité et lois permissives

La Malaisie possède une flore et une faune extrêmement riches et diversifiées, avec environ 25 000 espèces de plantes<sup>7</sup>, 746 espèces d'oiseaux, 300 espèces de mammifères, 379 espèces de reptiles, 198 espèces d'amphibiens et 368 espèces de poissons<sup>8</sup>. Parmi la flore et la faune, il y a 2199 espèces endémiques<sup>9</sup>. D'après l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Liste rouge de 2010, la Malaisie occupe la troisième place au niveau mondial parmi les pays ayant le plus grand nombre d'espèces menacées (1180)<sup>10</sup>. De ce chiffre, 488 sont des espèces animales, dont 47 appartiennent à la catégorie « danger critique ». En outre, 188 des 692 espèces de plantes sont en danger critique et il y a quatre espèces de plantes endémiques qui ont disparues<sup>11</sup>.

La dernière plante ayant été déclarée disparue est la *Shorea kuantanensis*, après l'abattement de la dernière forêt où elle se développait, la Réserve forestière de Bukit Goh, située à Kuantan, pour cultiver des palmiers à huile. Les deux autres sont des espèces de fougères et l'arbuste à floraison *Begonia eromischa*.

Les forêts tropicales de Malaisie sont riches en bois, en plantes médicinales, résines, engrais et fournissent en outre de l'eau douce, protègent le sol de l'érosion et de la perte de nutriments et conservent une grande biodiversité. En fait, la Malaisie est connue

1 M. Mohamad, *The way forward* (Kuala Lumpur : Bureau du Premier ministre, 2008). Voir aussi : <www.wawasan2020.com/vision/index.html>.

2 R. Pakiam et S. Adam, "Malaysia Must Expand Faster to Be Developed Nation, Najib Says", *Bloomberg News*, (28 août 2009), <www.bloomberg.com/apps/news?pid=newsarchive&sid=aAvHYIgg46lg&FORM=ZNR8>.

3 TradingEconomics.com, *Malaysia GDP Growth Rate, 2011*, <www.tradingeconomics.com/malaysia/gdp-growth>.

4 R. Pakiam et S. Adam, op cit.

5 The Malaysian insider, *Rafidah says Malaysia can be developed nation by 2020*, (18 mai 2020), <www.themalaysianinsider.com/malaysia/article/rafidah-says-malaysia-can-be-developed-nation-by-2020/>.

6 A. A. Hezri et M. Nordin Hasan, *Towards sustainable development? The evolution of environmental policy in Malaysia*, (2006), <www.apimal.org/blogcms/media/13/File/Sus Development Msia\_Hezri n Hasan.pdf>.

7 Ibid.

8 Mongabay.com, *Malaisie*, (2006), <rainforests.mongabay.com/20malaysia.htm>.

9 Voir : <lfe.nthu.edu.tw/~d868210/jpg/hwk2/content.html>

10 Voir : <www.iucnredlist.org/documents/summarystatistics/2010\_4RL\_Stats\_Table\_5.pdf>.

11 Ibid.

comme l'un des 12 pays mégadivers du monde<sup>12</sup>. Cela signifie qu'elle a la grande responsabilité de sauvegarder sa diversité biologique. Malgré l'existence de certaines lois qui régulent l'exploitation des ressources naturelles et la protection de l'environnement, leur mise en œuvre et leur application sont toujours insuffisantes.

Il existe de nombreuses lois qui doivent être révisées ; mais étant donné que le développement économique sans une perspective durable a prévalu, les efforts pour renforcer les lois inadéquates passent souvent à un deuxième plan. Par exemple, la proposition pour modifier la loi de qualité environnementale de 1974 a été débattue pendant presque dix ans et une loi de protection de la faune sauvage de 1972 a été remplacée par la loi de conservation de la nature 2010, après environ quinze ans de délibérations. D'autre part, les nouvelles lois n'abordent pas les questions clés, négligées par les vieilles réglementations, celles-là mêmes qui ont contribué au douteux statut du pays comme étant un centre régional pour le trafic d'espèces sauvages.

Un autre point faible est la séparation claire des pouvoirs entre les gouvernements fédéraux et de l'État par rapport aux ressources telles que la terre, les forêts et l'eau. Alors que la plupart des politiques ayant trait à la biodiversité (par exemple, la politique nationale de la biodiversité, la politique forestière nationale et la politique nationale des terres) ont été établies au niveau fédéral ; l'adoption de ces politiques est demeurée faible au niveau de l'État où, justement, il est nécessaire d'envisager une mise en œuvre efficace.

### Extraction des ressources et déboisement

Jusque dans les années 1970, l'économie de la Malaisie dépendait, en grande mesure, des ressources naturelles du territoire. Par exemple, les grandes plantations de caoutchouc ont été un pilier très important de l'économie du pays depuis l'époque coloniale. Par conséquent, la perte vertigineuse de la forêt tropicale pendant le XX<sup>e</sup> siècle peut être clairement liée aux modèles d'extraction mis en place par les administrations successives<sup>13</sup>. De grandes surfaces de terres cultivables ont été déboisées pour produire du caoutchouc et du palmier à huile, et un grand nombre d'arbres ont été coupés pour pouvoir répondre à la demande en bois des marchés nationaux et internationaux : par exemple, en 1985, le secteur forestier a rapporté plus de 15 % des revenus d'exportation du pays<sup>14</sup>. D'après quelques études, le taux de déboisement de la Malaisie s'accroît plus rapidement que nulle part ailleurs<sup>15</sup>. En fait, le taux de déboisement annuel a augmenté de presque 86 % entre 1990 et 2005, et la perte de la surface occupée par les forêts a diminué de 140 200 hectares par an depuis l'an 2000<sup>16</sup>.

Il a été dit que, bien que la Malaisie possède « en théorie » l'une des meilleures politiques de protection des bois tropicaux en développement en Asie, il existe un grand fossé entre la loi, sa mise en place et son application, de sorte que le déboisement repré-

sente toujours une menace pour l'intégrité des forêts tropicales. En fait, pendant les deux dernières décennies, la gestion durable des forêts a été inexistante<sup>17</sup>.

Alors qu'un cadre juridique et administratif a été établi au début des années 1970, les impacts environnementaux du développement agricole et les pratiques d'extraction ont augmenté considérablement, y compris le déboisement qui, à son tour, a augmenté de manière significative<sup>18</sup>.

Les conséquences du déboisement et de la mauvaise utilisation du sol sont nombreuses : érosion du sol, changements hydrologiques, pollution des eaux superficielles à cause de l'utilisation d'insecticides, ainsi que la perte de la faune et de la flore locales. De même, le risque d'inondations et de glissements de terre augmente<sup>19</sup>, et pour les peuples autochtones, qui ont toujours dépendu de la forêt pour la médecine, le logement et la nourriture, la destruction de leur principale source de subsistance implique également la perte de leur forme de vie traditionnelle : dès que la forêt aura disparu, leur culture disparaîtra aussi.

### Mégaprojets, méga destruction

Pendant les deux dernières décennies, la Malaisie a été témoin d'une série de projets publics et privés controversés. Leurs impacts socio-environnementaux sont encore en cours d'évaluation.

Le projet le plus polémique est le projet hydroélectrique de Bakun, de 2400 MW dans l'État de Sarawak (dans l'île de Bornéo) où une surface d'environ 695 km<sup>2</sup> (équivalente à la surface de Singapour) sera inondée. Considéré comme étant le deuxième barrage de brisalamines en enrochement en béton le plus haut du monde, le projet a été critiqué car il néglige les questions environnementales et aussi en raison de sa douteuse justification vis-à-vis de la demande croissante d'énergie.

En fait, on dit que la plupart de la demande provient de la presqu'île de Malaisie au lieu de l'est de la Malaisie, où est situé le barrage. Mais certaines personnes ayant émis des critiques pour ce projet ont signalé qu'il y a surabondance d'électricité dans la Malaisie péninsulaire, ce qui rend inutile ce projet hydroélectrique<sup>20</sup>.

Après deux tentatives frustrées de construction du barrage, le projet a été privatisé en 1994 en faveur de la société Ekran Berhad, une entreprise du bois n'ayant pas d'expérience dans ce domaine ; l'achèvement des travaux était prévu pour 2003. Lors de la crise financière asiatique de 1997, le Gouvernement de la Malaisie a repris le projet et la société Ekran, qui avait complété 50 % des travaux de génie civil, a reçu une « compensation ».

Le processus d'inondation a démarré le 13 octobre 2010. Outre l'inondation d'une vaste forêt tropicale, qui suppose la perte d'une grande partie de la biodiversité (comprenant de nombreuses espèces endémiques), 15 communautés indigènes ont dû être réinstallées en aval. Ce déplacement forcé a provoqué un grand mécontentement parmi la population de la région ; à cela s'ajoutent des réclamations pour des indemnités non perçues, la perte des moyens

de subsistance, et une infinité d'autres problèmes sociaux. Plusieurs communautés ayant rejeté le plan de déplacement ont présenté conjointement une plainte contre le Gouvernement en raison de la perte de terres qui leur appartenaient depuis toujours. La question n'est pas encore résolue. De plus, il y a eu des rapports récents concernant les pratiques de construction non sécurisées – et même illégales – qui semblent une question quotidienne dans le métier de la construction à cause des faibles mesures de sécurité.

### Un centre d'industries polluantes ?

Certains groupes de la société civile et quelques fonctionnaires gouvernementaux sont inquiets sur les ambitions d'industrialisation du Gouvernement (malgré la réclamation des « verts ») qui pourrait transformer la Malaisie en un aimant attirant toutes les industries polluantes.

Il y a encore quelque chose de plus inquiétant : le long de la côte du pays, notamment dans la presqu'île, il est prévu d'installer un centre pétrochimique qui sera accompagné de la construction de ports afin de faciliter l'exportation des produits finaux. Ces industries intensives d'énergie exigent aussi la construction d'usines d'énergie électrique à charbon comme celle qui se trouve dans la région en développement d'Iskandar, dans l'État de Johor.

Ce type de développement côtier à grande échelle détruit constamment les forêts de mangroves du pays. Ces forêts sont des sites de frai des poissons et la base de la pêche artisanale côtière depuis des générations. Les autorités ont fait la sourde oreille aux plaintes des communautés locales concernant les captures décroissantes ; les promoteurs du projet et le Gouvernement ont octroyé de très faibles compensations. Dans certaines régions, le développement côtier favorisé par l'industrie de l'aquaculture a diminué la surface consacrée aux cultures pouvant entraîner de ce fait des conséquences sur la sécurité alimentaire du pays pendant les années à venir.

En général, la résistance au calendrier de développement non durable du Gouvernement a été limitée par la censure aux médias et par l'application de plusieurs lois qui limitent la liberté de presse, y compris la loi de la sécurité interne, la loi des secrets officiels, la loi de la sédition et la loi de la police.

Toutefois, une campagne bien organisée, dirigée par les communautés affectées, a démontré que les citoyens bien informés peuvent devenir une force importante pour défier les plans de développement non durable du Gouvernement. Dans ce sens, il existe deux cas exécutés avec succès, à savoir la clôture de l'usine de terres rares malaise/japonaise, dans l'État de Perak (fin 1990), et l'abandon de l'incinérateur de déchets situé à seulement 40 km de la capitale.

À ce jour, le défi majeur pour le développement durable en Malaisie est l'autonomisation de la population, de l'aider à connaître ses droits en garantissant l'accès à l'information et en créant des mécanismes de participation authentiques, de sorte que la formulation des politiques nationales et les décisions portant sur le développement de projets puissent être vraiment analysées sur la base de l'économie, la société et l'environnement, c'est-à-dire, sur les trois piliers du développement durable. ■

12 Hezri et Nordin Hasan, op cit.

13 Ibid.

14 Ibid.

15 Mongabay.com, op cit.

16 Ibid.

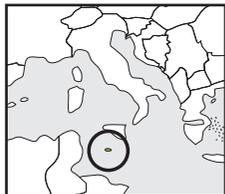
17 Ibid.

18 Hezri et Nordin Hasan, op cit.

19 Voir : <outskiroutreach.org>

20 Voir : <bakun-dam.co.tv>

## Il est temps de se réveiller



Les Maltais doivent commencer à se concevoir comme étant des « dépositaires et des administrateurs » de l'environnement plutôt que ses « propriétaires » afin de promouvoir ainsi le développement durable. Les citoyens doivent prendre conscience de la dégradation de l'environnement et de la distribution inégale des ressources qui sont les conséquences directes de leur égoïsme, leur indifférence et leur autosuffisance. Les Maltais doivent apprendre à utiliser les ressources naturelles limitées de façon plus prudente. Pour prendre soin de l'environnement il faut appliquer le principe de subsidiarité — principe qui est associé à la décentralisation du pouvoir et à la provision d'un milieu favorable — qui doit se traduire par une intégration et une coordination plus efficaces des responsables.

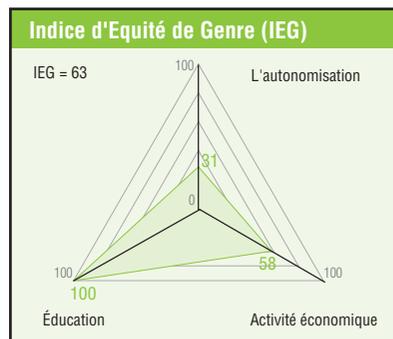
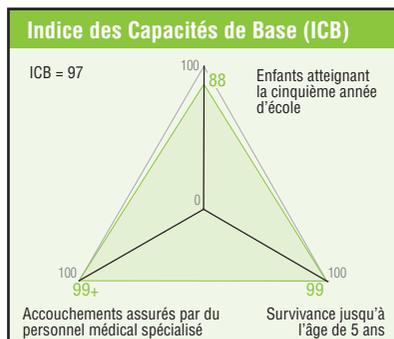
Kopin Malta  
J.M. Sammut

L'engagement de Malte envers les idéaux des Nations Unies, en particulier envers les questions environnementales, est notoire suite au rôle de leader que le pays a joué en 1967 lorsque il a introduit le concept de bien commun de l'humanité à propos des fonds marins des mers internationales et des océans et de leur sous-sol. Ceci a conduit à l'approbation de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982 et à l'initiative de 1989 sur la protection du climat mondial pour toutes les générations, présentes et à venir, de l'humanité.

Cependant, bien que le pays ait été un des premiers à reconnaître l'existence de problèmes environnementaux mondiaux, sa première stratégie nationale pour le développement durable n'a été publiée qu'en décembre 2006<sup>1</sup>. Ce sont les nombreuses ONG nationales qui se sont occupées habituellement des différents problèmes environnementaux. Certaines d'entre elles sont en activité depuis 1960 et continuent encore aujourd'hui à relever les défis que représente la croissante demande commerciale et nationale pour la terre, la mer et l'air du pays. Les recherches montrent que s'agissant d'un petit archipel densément peuplé, Malte doit utiliser ses ressources naturelles limitées avec beaucoup de prudence et de façon éthique<sup>2</sup>. Le rythme effréné du marché et un style de vie hyper-consumériste, centré sur l'obtention de bénéfices et la satisfaction des besoins individuels, peuvent nuire au bien-être social de la société maltaise, non seulement actuellement mais aussi à l'avenir.

### Changement climatique

La température moyenne annuelle de l'air à Malte a augmenté de 0,23°C par décennie lors des 50 dernières années<sup>3</sup>. Il est prévu que le réchauffement mondial provoque un climat extrême et hasardeux dans le pays, avec des vagues de chaleur prolongées provenant du Sahara, des périodes de pluie plus courtes et intenses et des saisons sèches plus longues, climat qui sera nui-



sible aussi bien aux habitants qu'à l'industrie touristique. L'augmentation de la température s'accompagnera d'un grave manque de précipitations en raison de la réduction drastique des pluies dans la Méditerranée centrale.

Les émissions de gaz à effet de serre de Malte ont augmenté de 2,1 % par an depuis 1990 jusqu'en 2008. La plus forte augmentation s'est produite en 1991, où on a enregistré une hausse de 8,7 %. Les années 1995, 2004 et 2008 ont été les seules avec une réduction de ces émissions<sup>4</sup>. Le secteur de l'énergie a été le plus grand responsable des émissions de gaz à effet de serre depuis 2000 jusqu'en 2008, avec une émission moyenne de 90,4 % du total. Les industries de génération d'énergie, avec une moyenne de 73,5 % des émissions, étaient à la tête du secteur, suivies par les transports qui enregistraient une moyenne de 19,8 % du total du secteur. Malte possède 721 véhicules recensés par 1000 habitants<sup>5</sup>. Afin de réduire les émissions et la grande dépendance des automobiles privées, un nouveau système de transport public a été mis en place en juillet 2011<sup>6</sup>. Le Gouvernement offrira aussi des incitatifs pour l'achat de voitures peu polluantes et découragera la demande de voitures qui polluent davantage comme le font les vieux modèles.

La Stratégie nationale pour les politiques et les mesures de réduction concernant les émissions de gaz à effet de serre<sup>7</sup> établi qu'en tant que membre de

l'UE, Malte doit atteindre en 2020 une réduction de 20 % du niveau de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) enregistré en 1990 et garantir que 10 % de l'énergie soit générée par des sources alternatives propres. Dans les secteurs des transports, de l'agriculture et de la gestion des déchets l'objectif est qu'en 2020 les émissions de gaz ne dépassent pas de 5 % au maximum celles de 2005. Le pays doit scrupuleusement mettre en œuvre les mesures établies par le Comité pour le changement climatique<sup>8</sup>, rechercher une utilisation plus efficace des ressources dans la génération d'énergie et s'engager fortement vers l'utilisation maximale des sources renouvelables d'énergie telles que l'énergie éolique ou photovoltaïque, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Si ces objectifs ne sont pas atteints, les conséquences seront négatives aussi bien pour l'économie que pour le secteur social.

### Utilisation de la terre

Malte possède un territoire de 314 km<sup>2</sup> et environ 412 970 habitants (1307 personnes par km<sup>2</sup>), l'île reçoit la visite de 1,2 million de touristes par an<sup>9</sup>. Les statistiques indiquent que 27,7 % du territoire était urbanisé en 2005<sup>10</sup>. Le développement excessif est le problème environnemental le plus urgent qui a produit une grande perte de la biodiversité, des ressources naturelles et aussi de terres pour l'agriculture<sup>11</sup>. Ainsi même, le recensement de population et de logement de 2005 a révélé qu'il existait plus de

1 Commission nationale pour le développement durable, *A Sustainable Development Strategy for the Maltese Islands 2007-2016*, (2006).

2 Autorité d'aménagement du territoire et de l'environnement de Malte (MEPA), *The Environment Report 2008*, (2008), <www.mepa.org.mt/ter>; S. Martin, *The Environmental Deficit: The Reform of MEPA and Other Environmental Regulatory Authorities*, (La Valette : Institut de Politiques publiques actuelles, 2008).

3 MEPA, op. cit.

4 Eurostat, *Greenhouse Gas Emissions*.

5 Bureau national des statistiques, *Malta in Figures 2010*, (La Valette : 2010).

6 D.Lindsay, "New Public Transport System Unveiled," *The Malta Independent*, (7 de novembre 2010).

7 Ministère des Ressources et des affaires rurales, *National Strategy for Policy and Abatement Measures Relating to the Reduction of Greenhouse Gas Emissions*, (La Valette : septembre 2009), <opm.gov.mt/file.aspx?f=1439>.

8 Ibid.

9 Bureau national des statistiques, *Malta in Figures 2010*, (La Valette : 2010), op. cit.

10 Bureau national des statistiques, *Sustainable Development Indicators for Malta 2010*, (La Valette : 2010).

11 Ibid.

53 000 propriétés non occupées. Plus d'un quart des logements de Malte sont vides<sup>12</sup>.

L'Autorité de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MEPA) réglemente l'utilisation de la terre et dirige aussi l'agence de protection de l'environnement. Beaucoup de violations au plan d'aménagement du territoire se sont produites, particulièrement en ce qui concerne les constructions en dehors de la zone officielle de développement (ZOD)<sup>13</sup>. L'Autorité a été la cible de beaucoup de critiques à cause de sa réaction face à ceux qui violent les dispositions, sévère avec les plus faibles et laxiste avec les plus puissants<sup>14</sup>. L'extension des zones de construction la veille d'une élection parlementaire disputée<sup>15</sup> et accompagnée d'une série d'incidents très médiatiques donne la perception qu'il existe une interférence politique dans le processus d'aménagement du territoire ce qui a pour effet de discréditer la MEPA.

La construction et les démolitions produisent presque 90 % des déchets annuels du pays<sup>16</sup>. En outre, elles entraînent des problèmes liés à la génération de fines particules qui polluent l'air<sup>17</sup>. Le recyclage et la réutilisation de pierres, de blocs de béton et des plafonds n'ont pas encore été abordés. Le manque de terres oblige à une gestion minutieuse des constructions qui assure la meilleure qualité de vie possible avec le moindre risque pour la santé humaine, et qui stimule l'identité culturelle et sociale des populations. Les ONG environnementales de Malte insistent dans leurs réclamations face aux hommes politiques et aux autorités publiques au sujet de la dégradation du patrimoine naturel<sup>18</sup>.

Le personnel de la MEPA doit suivre le code de conduite<sup>19</sup> présenté aux directeurs et employés de la MEPA en 2008 et élaborer des systèmes et des procédures qui assurent la transparence, l'efficacité et la responsabilité de l'utilisation durable de la terre ainsi que l'élimination de la spéculation de la terre. Il est essentiel que les membres du conseil d'administration de la MEPA ne soient pas des hommes politiques mais plutôt des spécialistes de l'aménagement du territoire, des écologistes et d'autres membres de la société civile qui se soucient du problème environnemental. Seulement de cette façon pourra-t-on considérer que la MEPA protège l'environnement.

## L'eau

L'eau est une marchandise rare dans le pays. La moyenne annuelle des précipitations est de 600 mm<sup>20</sup>. La qualité ainsi que la quantité d'eau superficielle sont en risque principalement à cause de la surexploitation de la distribution publique de l'eau et du pompage privé non contrôlé<sup>21</sup>. C'est ainsi qu'augmentent la salinité et aussi la pollution par excès de nitrates et d'autres polluants liés à l'agriculture.

Plus de la moitié de la production d'eau est réalisée par osmose inverse dans des usines de désalinisation qui sont très coûteuses et qui contribuent à l'émission de gaz à effet de serre<sup>22</sup>. Récemment il y a eu des ajustements périodiques des tarifs qui ont contribué à la diminution de la demande générale d'eau. Le pays possède trois usines de traitement des eaux usées qui produisent un volume important d'eau de deuxième qualité. Alors que l'usine de traitement la plus ancienne, qui fonctionne depuis 1980, distribue cette eau aux agriculteurs pour l'irrigation, les usines de traitement plus récentes déversent cette eau à la mer<sup>23</sup>. Il faudrait cependant utiliser cette eau pour l'agriculture ou pour les industries qui demandent de grandes quantités d'eau.

## Signes positifs

Pendant trois ans la MEPA a publié des rapports environnementaux annuels montrant des signes positifs de durabilité environnementale. *Le rapport environnemental 2008*<sup>24</sup> indique que 99 % des zones de baignade autour de Malte et de Gozo respectent les standards de l'UE pour les eaux de baignade (selon la directive européenne concernant les eaux de baignade)<sup>25</sup>.

Le rapport souligne aussi que la tendance générale depuis l'an 2000 est au découplage entre la consommation d'énergie et l'activité économique, indiquant ainsi que l'économie du pays est de plus en plus efficace du point de vue énergétique. L'efficacité en ce qui concerne l'utilisation des matériaux s'est également vue accrue. Les prévisions initiales montrent que la consommation intérieure de matériaux de Malte, qui mesure la quantité de matériaux consommés par l'économie nationale, a diminué entre 2004 et 2006, ce qui est un indice de l'accroissement de l'efficacité de l'utilisation des matériaux employés dans l'activité économique.

## Conclusion

Une gestion des ressources plus intégrée afin de conserver l'environnement pour les générations à venir est nécessaire. Le pays doit saisir les occasions économiques émergentes créées par la science et la

technologie et favoriser les techniques de développement durable et le travail éventuel qui en découle. Le Gouvernement doit attribuer des fonds aux diplômés universitaires dans le domaine de la recherche et du développement ainsi qu'aider l'industrie à développer des produits et des processus innovateurs.

La prise de conscience publique et l'éducation jouent aussi un rôle fondamental pour assurer le respect et la conservation de l'environnement. Les recherches environnementales doivent occuper une place importante dans les plans de recherche nationaux. Il est aussi nécessaire de créer des programmes d'éducation tout au long de la vie, centrés sur la possibilité d'avoir de précieuses expériences d'apprentissage stimulant une conduite durable, dans les institutions éducatives, sur les lieux de travail, dans les familles et dans la communauté. Le Gouvernement doit créer différents points de prise de conscience pour que tous les secteurs de la population bénéficient de l'éducation formelle et non formelle pour le développement durable. La diffusion de l'information, la communication et l'éducation peuvent aider les communautés à identifier les sujets importants, à reconnaître les problèmes et à développer les solutions. Une plus grande connaissance permet aux citoyens de choisir leurs attitudes, leurs comportements et leurs styles de vie de façon responsable et informée.

La politique joue un rôle important dans la promulgation des directives et des lois pour un environnement durable. Les standards environnementaux ne seront pas accomplis à moins qu'ils soient soutenus par des lois promulguées par le parlement. La participation des hommes politiques a quelquefois entravé les actions des agents de la MEPA et des ONG environnementales visant à faire respecter les directives<sup>26</sup>. Les tribunaux doivent assurer que l'administration de la justice reflète la gravité des délits. Le principe de « qui pollue paye », qui s'applique déjà dans certaines régions, doit être étendu<sup>27</sup>. Les impôts environnementaux et les contributions écologiques doivent être utilisés pour stimuler un changement de comportement par le biais de la pénalisation des grands pollueurs, et il faut investir cet argent dans des sources d'énergie propre et renouvelable ou dans la recherche sur le développement durable. Malte doit réduire les émissions de gaz à effet de serre pour accomplir ses objectifs en tant que membre de l'UE.

Tout le monde joue un rôle important dans la promotion du développement durable. La représentation et la participation de la société civile doivent s'appliquer à tous les niveaux de la prise de décisions. Les représentants des organismes de la société civile, nommés par leur propres entités, doivent participer au conseil d'administration des institutions nationales telles que la MEPA, le conseil pour le développement économique et social de Malte (MCESD), l'autorité des ressources de Malte (MRA) et l'autorité des transports de Malte (MTA). ■

12 Bureau national des statistiques, *Census of Population and Housing 2005: Preliminary Report*, (La Valette : 2010).

13 Bureau national des statistiques, *Sustainable Development Indicators for Malta 2010*, op. cit.

14 Sciluna, op. cit.

15 Ibid.

16 Bureau national des statistiques, *Solid Waste Management: 2004–2008*, (25 janvier 2010).

17 Ibid.

18 Nature Trust Malta, "Rape of Natural Heritage Continues," *Gozo News*, (juillet 2007). <gozonews.com/986/rape-of-natural-heritage-continues-nature-trust>; The Times, *2,500 Outside Development Zone Permits Issued in Two Years*, (24 mars 2008), <www.timesofmalta.com/articles/view/20080324/local/2-500-outside-development-zone-permits-issued-in-two-years.201333>; Nature Trust Malta, *NTM Amazed on What Grounds MEPA Issued the Permit to a Fish Packing Factory at Imgiebah*, (2011).

19 MEPA, *Good Conduct: A Code of Ethics and Code of Practice for MEPA Staff and Appointees*, (2008).

20 Bureau national des statistiques, *Malta in Figures 2010*, (La Valette : 2010), op. cit.

21 K. Sansone, "Farmers Extract More Groundwater than WSC," *The Times*, (23 mars 2010).

22 Bureau national des statistiques, *World Water Day 2009*, (La Valette : 2009).

23 M. Cremona, "Averting a Water Crisis," *Malta Today*, (7 mars 2010); J. Debono, "Malta Dumps 6,500 Cubic Metres of Water a Day," *Malta Today*, (12 octobre 2008).

24 MEPA, op. cit.

25 European Commission, *The 2006 Bathing Water Directive*, (2006).

26 Sciluna, op. cit.; F. Vella, *Mistra Development: Calls for JPO to Resign, While He Waits for Police Inquiry to End*, *Malta Independent*, (19 mars 2008); P. Cachia y N. Laviera, *DCC, MEPA Chairman Reacts to Auditor's Report on 'Irregular Supermarket Permit*, *Di-ve News*, (28 février 2008), <www.di-ve.com/Default.aspx?ID=72&Action=1&NewsID=50003&newscategory=36>.

27 MEPA, *Polluter Pays Principle*, <www.mepa.org.mt/tf04\_ppp>.

## Un futur assoiffé



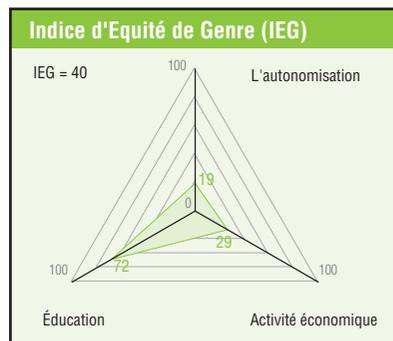
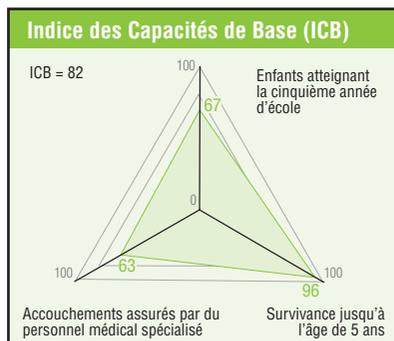
La biodiversité est en péril en raison de la mauvaise gestion des ressources en eau qui se traduit par des pertes de 35 % de l'eau au niveau des canalisations et par la pollution des réserves par les déchets industriels et urbains. La perte de terres cultivables à cause du manque d'eau et de l'érosion du sol a un effet direct sur la pauvreté rurale, d'autant plus que le clivage entre les secteurs les plus riches et les plus pauvres de la population s'est accentué ces dernières décennies.

### Espace Associatif

De par sa situation stratégique et son contexte historico-géographique, le Maroc possède une grande diversité bioclimatique, biologique, socioculturelle et paysagère. Le territoire renferme une grande variété de zones climatiques, entre autres la zone méditerranéenne au nord de la chaîne de l'Atlas, une zone maritime au climat tempéré à l'Ouest et une zone désertique à l'Est, qui réunissent une large gamme d'écosystèmes comprenant des forêts méditerranéennes, des forêts de conifères, des prairies et des déserts<sup>1</sup>. Cette richesse faunistique et floristique fait du Maroc le deuxième pays méditerranéen le plus riche en biodiversité. Cependant, malgré cet atout, le pays n'a pas atteint un développement véritable favorisant tous ses citoyens. Les défis doivent être affrontés sous un angle nouveau, intégré au développement, prenant en compte les exigences économiques, l'égalité sociale, le respect de l'environnement, la diversité culturelle, qui permette à son tour une vision participative de la population locale.

Le modèle de développement appliqué par le Gouvernement, ciblé sur la croissance économique et l'urbanisation, a accentué la crise environnementale dont souffre le pays. Parmi les menaces qu'affrontent actuellement les Marocains figurent l'épuisement des ressources et la détérioration de l'habitat. Tout ceci influe sur le coût de la vie<sup>2</sup>. Le déséquilibre entre la demande croissante d'eau et la pénurie de cette ressource, auquel il faut ajouter la surexploitation des forêts et des sols, a causé la perte de terres utilisables pour l'agriculture ; le coût de cette détérioration environnementale, par ailleurs, a été estimé à environ 350 millions d'USD<sup>3</sup>.

La perte de terres cultivables due au manque d'eau et à l'érosion du sol a un effet direct sur la pauvreté rurale. Sur les quatre millions de Marocains qui vivent sous le seuil de pauvreté, trois millions habi-



tent en zone rurale. À son tour, 75 % de la population rurale pauvre dépend de l'agriculture pour vivre ; la majorité a tout juste accès à une petite portion de terre non irriguée au potentiel de culture par conséquent minime<sup>4</sup>.

D'autres défis environnementaux urgents auxquels le pays doit faire face dernièrement se situent au niveau des inondations, des pluies anormalement intenses et des chutes de neige qui ont affligé différentes régions au cours des dernières années, laissant un bilan de plus de 30 morts et exposant des milliers de personnes à la misère et à la pauvreté<sup>5</sup>.

### Un pays assoiffé

Les ressources en eau sur lesquelles compte le Maroc sont limitées. On estime à 22 milliards de m<sup>3</sup>/an les ressources en eau renouvelables, soit à peine plus de 730 m<sup>3</sup>/hab./an. Les ressources qui peuvent techniquement et économiquement être mobilisées ne dépassent pas 20 milliards de m<sup>3</sup>/an<sup>6</sup>. L'agriculture est l'activité économique qui consomme le plus d'eau, soit 80 % de la consommation générale nationale. Les 20 % restants se répartissent entre le secteur industriel et la consommation des ménages.

D'un autre côté, les ressources en eau sont soumises à des variations cycliques extrêmes. Les cycles de sécheresse aiguë ont des impacts importants au niveau de l'économie nationale, et surtout

dans le secteur agricole (en particulier pour la chute de production des céréales).

À ces pressions exercées sur les ressources en eau s'ajoutent une détérioration croissante et chaque fois plus grave de leur qualité : en ce qui concerne l'eau potable, le taux de connexion dans le milieu urbain est de 83 % (1998), tandis que dans le milieu rural le taux d'accès, qui représentait 14 % en 1994, est passé à environ 40 % en 2001 grâce à l'exécution du programme PAGER d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales, mis en œuvre en 1996.<sup>7</sup>

Quoi qu'il en soit, l'utilisation et la gestion peu rationnelle de cette ressource ont aggravé la pénurie ; par exemple, la détérioration des réseaux de distribution d'eau potable dans les villes suppose des pertes de 35 % de l'eau employée dans le système.

D'autre part, l'ensablement des barrages est un facteur qui compromet le rendement de l'approvisionnement en eau et qui se traduit – dans le cas de la presse d'Al Wahda, par exemple, comme on le verra plus bas – par la perte de plus de 60 millions de m<sup>3</sup> de capacité de stockage par an. Hormis la quantité, les ressources en eau subissent une dégradation de la qualité en raison des différentes voies de pollution : le déversement des déchets industriels et domestiques sans traitement préalable nuit à la qualité des cours d'eau et du milieu marin. L'emploi intensif de produits phytosanitaires et d'engrais constitue également un moyen de pollution ciblant surtout les nappes souterraines, elles-mêmes adultérées par la minéralisation que provoque l'invasion de l'eau de mer en raison de la surexploitation.<sup>8</sup>

1 Voir: Wikipedia, *List of ecoregions in Morocco*, <en.wikipedia.org/wiki/List\_of\_ecoregions\_in\_Morocco>; *Maroc – Climat*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Maroc#Climat>.

2 IndexMundi, *Morocco Environment – Current issues*, <www.indexmundi.com/morocco/environment\_current\_issues.html>.

3 The Global Mechanism, *Increasing finance for sustainable land management Morocco*, (2008), <global-mechanism.org/dynamic/documents/document\_file/morocco\_e-1.pdf>.

4 Rural Poverty Portal, *Rural poverty in the Kingdom of Morocco*, <www.ruralpovertyportal.org/web/guest/country/home/tags/morocco>.

5 Voir : <af.reuters.com/article/topNews/idAFJ0E6AT01820101130>.

6 Wikipedia, *Eau potable et assainissement au Maroc*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Eau\_potable\_et\_assainissement\_au\_Maroc#Ressources\_conventionnelles>.

7 Ibid.

8 Wikipedia, *Al Wahda Dam (Morocco)*, <en.wikipedia.org/wiki/Al\_Wahda\_Dam\_(Morocco)>.

La grande concentration d'activités dans des espaces réduits génère aussi une pollution qui dépasse la capacité d'auto-purification des milieux aquatiques et des cours d'eau, déjà affaiblis par les sécheresses répétées et par les installations hydrauliques<sup>9</sup>. La comparaison entre les ressources hydriques disponibles et les besoins de l'agriculture, de l'industrie et de la population laisse prévoir une situation de crise à l'horizon 2020<sup>10</sup>.

### Défis de l'environnement

Les problèmes concernant l'état des sols au long du territoire englobent la perte de fertilité et la disparition des couches arables à cause de l'érosion hydrique et éolienne, l'envasement des barrages à cause de l'érosion, la salinisation, la désertification, le développement des zones urbaines en détrimant des terres agricoles, l'accumulation des sables dans les zones arides et les oasis, et une situation générale de détérioration par l'exploitation minière et les carrières.

Le problème de la pollution atmosphérique est aussi particulièrement pressant ; elle se doit en grande partie à la mauvaise qualité des combustibles utilisés, au parc automobile trop archaïque et aux émissions de gaz industrielles non traitées.

La destruction des écosystèmes et l'exploitation excessive de la flore ont mis en péril différentes espèces, tant animales que végétales<sup>11</sup>. L'environnement côtier est spécialement détérioré par la concentration de l'activité humaine sur le littoral, la dégradation des ressources halieutiques et les déchets industriels et domestiques non traités. Il existe un grand risque de disparition des oasis, ainsi que d'augmentation de la salinité et de l'érosion des terres que la surexploitation des ressources aggrave, par le dessèchement naturel ou artificiel des zones humides et par le manque d'infrastructure dans les zones montagneuses<sup>12</sup>.

Le développement anarchique des villes a eu un impact négatif sur le bien-être des forêts, en raison du déboisement indiscriminé et de l'exploitation à des fins énergétiques. De même, la planification urbanistique minimale ou inexistante a contribué à l'apparition de grandes décharges publiques sauvages, que complique encore le ramassage insuffisant des ordures domestiques, l'absence de traitement des déchets spéciaux (toxiques, hospitaliers, pesticides) et le vieillissement des réseaux d'assainissement urbain.

### La région de Garb-Chrarda Beni Hsen

La région de Garb-Chrarda Beni Hsen est une des plus riches du pays. Elle dispose de ressources en eau considérables, d'une vaste plaine de 4 200 km<sup>2</sup> et d'une superficie boisée de 124 614 ha. Cependant, ces ressources sont en péril, car la gestion inefficace du gouvernement pour les projets de développement n'a fait qu'aggraver la dégradation de l'écosystème.

L'un des principaux problèmes environnementaux de cette région concerne la pollution liée à l'activité industrielle. Les industries les plus polluantes sont les sucreries (Dar Gueddari, Mechraa Bi Kseri y Sidi Allal Tazi), les huileries, la raffinerie de Sidi Kacem, et l'industrie de la pâte de Sidi Yahya, responsable de 50 % de la pollution industrielle organique de la région. Un autre problème important à résoudre est la façon de gérer les 80 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées domestiques générées par an dans la région.

L'activité agricole, assez développée dans cette région et surtout dans la plaine du Garb, est une autre source importante de pollution, surtout pour les nappes d'eau souterraines. Le problème majeur lié à ce genre de pollution vient de l'augmentation de la teneur en nitrates, qui est une grave menace pour la santé des consommateurs.

De même, la région est une des plus touchées par l'érosion hydrique, principalement le bassin de l'Uarga, qui en raison de sa topographie accidentée, présente une dégradation moyenne de 2070 t/km<sup>2</sup>/an. Dans le bassin du Sebou, en revanche, la détérioration est de 600 t/km<sup>2</sup>/an. De plus, le risque d'érosion dans la région reste très élevé, ce qui rend la zone vulnérable aux inondations. Cette situation est aggravée par le mauvais fonctionnement du barrage d'Al Wahda, le plus grand du pays (et le deuxième d'Afrique), inauguré en 1997. À l'heure actuelle, en raison de son fort taux de sédimentation, le barrage perd environ 60 millions de m<sup>3</sup> de capacité de stockage par an<sup>13</sup>.

Le milieu urbain présente aussi un taux important de dégradation. La plupart des agglomérations ont une gestion de l'assainissement liquide déficiente ; de fait, soit les centres urbains sont dépourvus de systèmes d'assainissement, soit ils sont vétustes et mal calibrés, ce qui provoque des inondations, de la pollution et des odeurs nauséabondes. La plupart des déchets, qui plus est, sont déversés dans les cours d'eau de surface.

La gestion des résidus solides dans la région présente aussi des lacunes au niveau du ramassage et de la décharge, surtout parce qu'il n'existe aucun protocole de gestion des déchets solides. Le tri sélectif est insuffisant, surtout celui des déchets médicaux et industriels qui, une fois mélangés aux déchets ménagers, entraînent un risque de pollution important.

### Dégradation du littoral et des zones humides

La région du littoral s'étend sur 140 km et subit des dégradations de tout genre liées à la forte concentration de la population – due au déplacement des activités et des investissements vers le littoral – et au tourisme anarchique<sup>14</sup>.

Les zones humides, surtout, sont extrêmement sensibles aux agressions externes et elles sont touchées par la pollution industrielle, urbaine et agricole, qui augmente le niveau de toxicité de l'air, des sols et de l'eau. L'activité touristique dans les zones humides, de plus, est en plein essor, ce qui constitue un facteur important de stress sur ces zones. Quant aux lacs de la région, hormis celui de Sidi Boughaba qui a le statut de zone forestière, aucun d'entre eux n'a de réglementation claire concernant leur gestion et leur protection.

### Les Objectifs du Millénaire

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) restent la référence principale pour les citoyens et les organisations de la société civile du pays. Le Haut Commissariat au Plan soutient qu'à six ans de l'échéance de 2015, la performance du Maroc fait de lui l'un des pays capables d'atteindre les OMD à la date prévue<sup>15</sup>. Cet optimisme, malheureusement, ne semble pas justifié. Les principaux obstacles à vaincre pour y parvenir sont les suivants :

- La lenteur dans la promulgation et l'application des lois relatives à l'environnement ;
- Les impacts du changement climatique qui demeurent imprévisibles ;
- Le stress important auquel sont soumises les ressources naturelles ;
- Le manque de sensibilisation et d'engagement des citoyens.

### Conclusions

À l'heure de gérer les ressources il faut abandonner le laxisme avec lequel cette tâche a été abordée lors des dernières décennies ; le pays est d'ailleurs soumis à un impératif écologique dont la gravité n'a pas encore été déterminée.

Les modèles de développement mis en œuvre par le Gouvernement – et leur manque de projection à long terme – ont favorisé les inégalités. De fait, l'indicateur GINI, qui mesure les écarts dans la répartition des richesses, s'est élevé ces dernières décennies. A l'horizon 2011 il était estimé à presque 41 points, alors qu'au début des années 1990 il se maintenait à 39<sup>16</sup>. Dans l'actualité, le clivage existant entre les riches et les pauvres est plus que manifeste, surtout si l'on tient compte des conditions de vie terribles qui sont le lot des secteurs les plus démunis de la société. ■

9 Voir : Index Mundi, *Morocco – Water pollution*, <[www.indexmundi.com/facts/morocco/water-pollution](http://www.indexmundi.com/facts/morocco/water-pollution)>.

10 Voir : <<http://www.socialwatch.org/fr/node/13112>>.

11 Voir : <[www.earthsendangered.com/search-regions.3.asp?se arch=1&sgroup=allgroups&ID=227](http://www.earthsendangered.com/search-regions.3.asp?se arch=1&sgroup=allgroups&ID=227)>.

12 Voir le film vidéo : *¿Están los oasis marroquíes en vías de extinción?*, sur YouTube, <[www.youtube.com/watch?v=WE\\_ALD7CXps](http://www.youtube.com/watch?v=WE_ALD7CXps)>.

13 Wikipedia, *Al Wahda Dam (Morocco)*, <[en.wikipedia.org/wiki/Al\\_Wahda\\_Dam\\_\(Morocco\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Al_Wahda_Dam_(Morocco))>.

14 Voir : <[www.estrechando.es/?p=794](http://www.estrechando.es/?p=794)>.

15 Morocco Business News, *Morocco to achieve MDGs by 2015, HCP*, (14 Avril 2010), <[www.moroccobusinessnews.com/Content/Article.asp?idr=18&id=1479](http://www.moroccobusinessnews.com/Content/Article.asp?idr=18&id=1479)>.

16 Trading Economics, *GINI index in Morocco*, (2011), <[www.tradingeconomics.com/morocco/gini-index-wb-data.html](http://www.tradingeconomics.com/morocco/gini-index-wb-data.html)>.

## Un chemin non durable



Les progrès atteints par le pays en matière de droits humains et de développement durable sont en danger. Le Gouvernement passe outre avec insistance sur certains accords et cadres légaux afin de poursuivre la mise en place de mégaprojets hydroélectriques et routiers qui non seulement ont un impact sur l'environnement et déplacent des milliers d'individus de leur terre d'origine mais qui mettent aussi en évidence des politiques d'État à la fois irresponsables et totalement étrangères à une approche intégrale des droits humains. Le Mexique, malgré les protestations de la population et les organisations de la société civile semble s'être cantonné à une voie de développement très éloignée de la notion de durabilité.

DECA Equipo Pueblo

Areli Sandoval Terán

Instituto Mexicano para el Desarrollo Comunitario – IMDEC  
(Institut Mexicain pour le Développement Communautaire)

María González

HIC-AL

Silvia Emanuelli

Membre : ESPACIO DESC

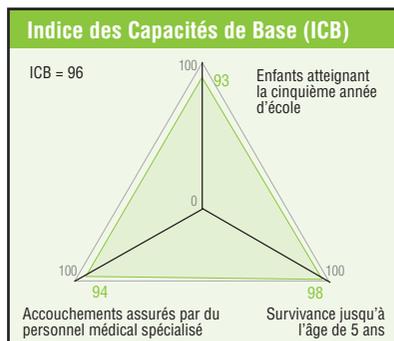
Le pays a signé l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992 et qui revendiquait que les êtres humains soient au cœur des préoccupations relatives au développement durable, qu'ils aient droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature et que la protection de l'environnement fasse partie intégrante du processus de développement.

La solidité et l'équilibre entre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux, les piliers du développement durable d'un pays devraient s'exprimer au travers de la création et de la réalisation de politiques, programmes et projets élaborés dans une certaine logique et garantissant la vie et le bien-être des générations présentes et futures. Néanmoins, l'État mexicain soutient des projets qui violent le droit à un environnement sain et autres droits humains. Cette politique contredit non seulement l'Agenda 21 et les autres obligations légales basées sur le droit international mais elle va à l'encontre de la Constitution et de la réglementation sur la protection de l'environnement en vigueur dans le pays.

### Le cas du barrage El Zapotillo

Parmi les nombreux cas aujourd'hui dénoncés par les communautés et organisations civiles et sociales mexicaines, on remarque le Projet du barrage El Zapotillo dans la région des Altos de Jalisco, stimulé par le Gouvernement fédéral par le biais de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) et les gouvernements des états de Jalisco et Guanajuato sous prétexte qu'il sera bénéfique au développement local et régional en approvisionnant en eau potable la ville de León, 10 communes des Altos de Jalisco et la ville de Guadalajara.

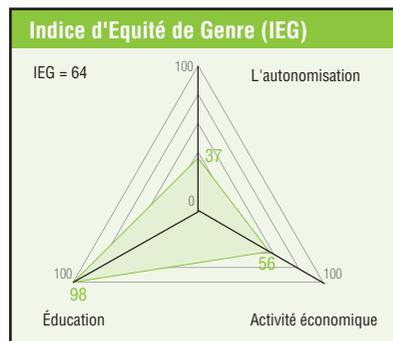
Néanmoins, dans toute stratégie et projet en lien avec le droit au développement, la fin ne peut justifier les moyens. El Zapotillo impliquera la construction d'une digue de gravité en béton destinée à stocker 911 millions de mètres cubes d'eau ; soit un barrage



occupant un espace de 4.500 hectares, un aqueduc de 145 kilomètres pour un coup total estimé à 8,01 milliards de pesos mexicains (soit environ 680 millions d'USD), pour une durée de vie estimée à seulement 25 ans. Par conséquent, le lit naturel du Verde sera détruit et trois localités qui datent du VI<sup>ème</sup> siècle (Temacapulín, Acasico et Palmarejo) seront inondées. Près de 700 personnes vivent dans ces localités dont une majorité de femmes et de personnes âgées qui sont déjà menacées d'expropriation et confrontées à la disparition de la culture et de l'histoire de leurs communautés.

Depuis 2005, date de l'annonce du projet de barrage, les communautés ont exprimé leur rejet et se sont organisées pour une revendication pacifique de leurs droits. Tout au long de ces années de résistance, elles ont subi harcèlement et menaces du fait qu'elles s'opposaient au projet pour en demander le retrait, qu'elles exigeaient la suspension de tous les chantiers et actes pouvant affecter de façon irréversible leurs droits fondamentaux et parce qu'elles demandaient une expertise indépendante validée par les communautés sur l'impact social, culturel et environnemental du projet, celui-ci ayant perturbé sous différents aspects leur vie y compris en termes de santé psychosociale en raison de la pression exercée par les autorités et de la menace de disparition de leur habitat.

Outre l'impact communautaire, le barrage El Zapotillo portera gravement atteinte à l'écosystème du Verde, il fera disparaître en les inondant, les zones de culture et favorisera l'augmentation de la salinité de la terre, il affectera des espaces où la faune et la flore présentent une richesse inestimable. Tout ceci aura une incidence directe sur la vie d'environ 5000 personnes et une incidence indirecte sur celle d'un



nombre de personnes bien plus élevé, il aura également un impact sur la surexploitation et la pollution de la Cuenca Lerma, Chapala, Santiago, Pacifico avec une montée en puissance des conflits sociaux et combats pour l'eau vécus dans la région.

Comme pour d'autres projets pharaoniques d'infrastructure hydraulique au Mexique, les autorités fédérales et nationales ont violé les droits à l'information, à la participation et à la consultation des communautés concernées, elles ont omis de procéder à une évaluation des impacts sociaux qui impliquent des violations au droit à un environnement sain, à un logement correct, à l'alimentation, à l'eau, à la santé, à la terre, au libre arbitre, au travail entre autres droits économiques, sociaux et culturels.

Les habitants de Temacapulín ont gagné plusieurs recours juridiques pour empêcher la construction de ce barrage mais les autorités n'ont pas respecté les décisions de justice. Face à la poursuite du chantier, la communauté s'est organisée en mars dernier pour le stopper et cette action a eu pour effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011, après plus de 6 ans de chantier, un processus de dialogue s'est ouvert entre le Secrétariat du Gouvernement fédéral, la Commission nationale de l'eau et le Comité Salvemos Temacapulín, Acasico y Palmarejo<sup>1</sup>. Néanmoins, deux mois plus tard, lors de la réunion décisionnelle qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juin dernier, les autorités ont confirmé qu'elles poursuivront le barrage avec une fin de travaux fixée en 2012 et ont discrédité les opposants sous prétexte qu'ils sont une minorité, lesquels ayant épuisé tous les recours nationaux possibles vont se pourvoir devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

1 <noalapresaelzapotillo.wordpress.com>

## L'impact des Mégabarrages

Depuis plus d'une décennie, la Commission mondiale des barrages<sup>2</sup> a fait état des graves impacts environnementaux et sociaux provoqués par les grands barrages de par le monde. Concernant notre pays, un autre mégaprojet hydroélectrique, le barrage « La Parota », a fait l'objet d'une attention et de recommandations formulées à l'État mexicain d'une part par le Comité des Droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (ONU), et d'autre part par trois rapporteurs spéciaux de l'ONU mandatés en matière de droit à l'habitat, droit à l'alimentation et des droits des peuples indigènes et enfin par le Tribunal latino-américain de l'eau.

La construction de La Parota est envisagée sur le fleuve Papagayo dans l'État de Guerrero, parmi ses impacts sociaux et environnementaux les plus sévères, il y aurait l'inondation de 17.000 hectares de terres cultivables, routes, ponts et communautés entières, avec le déplacement consécutif de 25.000 personnes sur le site même et 75.000 personnes en aval. Comme pour le Zapotillo, le manque d'informations et de consultations des communautés qui seraient touchées, des éventuels impacts sur l'environnement, sur le développement et les droits humains de milliers de personnes sont des constantes.

Malgré les recommandations internationales émises et la longue et difficile lutte sociale et légale déployée par les communautés opposées et les organisations associées, le Gouvernement de Felipe Calderón n'envisage pas de revoir ni de modifier sa politique prise sur un modèle de développement qui dégrade l'environnement et augmente l'injustice sociale de sorte que le projet « La Parota » n'a pas encore été annulé. En avril de cette année, les communautés opposantes ont obtenu le cinquième jugement en leur faveur par l'annulation d'une assemblée agricole de 2010 par laquelle le Gouvernement fédéral essayait d'obtenir la demande d'expropriation pour les terres sur lesquelles il souhaitait construire le barrage et imposer par-là même le projet de manière illégale. Depuis le mois de mai, plusieurs organisations et réseaux ont lancé une campagne pour faire pression sur le gouverneur de l'état mexicain de Guerrero, fraîchement élu, afin que ce dernier s'engage aux côtés des communautés et pousse le Gouvernement fédéral à annuler définitivement ce projet hydroélectrique.

## Développement non durable dans la Ville de Mexico, DF

Les politiques et projets qui défient le développement durable au Mexique ne sont pas le seul fait du milieu rural. La pression énorme que les villes exercent sur les ressources naturelles – en raison des fortes densités de population mais aussi des décisions de politique publique qui sont prises au niveau

local, pour lesquelles une approche intégrale des droits humains fait défaut – s'avère de plus en plus sévère et dangereuse pour les générations actuelles et futures. Une des situations les plus préoccupantes pour les organisations civiles et sociales mexicaines est celle du modèle de développement stimulé par l'actuel Gouvernement du District fédéral (GDF) de la ville de Mexico, qui est en totale contradiction sur de nombreux points avec les droits humains.

En 14 ans de gouvernement de gauche et de participation citoyenne, les droits humains ont été mieux garantis et reconnus dans le District fédéral (DF), le seul district des 32 unités fédérales à disposer d'un Diagnostic et d'un Programme des droits humains (PDHDF), élaborés selon le principe de la participation de 2007 à 2009 sous l'égide du bureau mexicain du Haut commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, les deux chapitres visent le droit à un environnement sain, le droit à l'eau, le droit à la santé, au logement, entre autres choses<sup>3</sup>.

C'est le seul organisme qui dispose depuis 2010 d'un Système de suivi et d'évaluation à caractère intersectoriel dans lequel divers secteurs, y compris la société civile, se sont organisés pour surveiller l'exécution du PDHDF. C'est aussi le seul district placé sous une loi du PDHDF – votée et promulguée respectivement en février et mai 2011 – ce qui oblige les organismes publics de la ville à déterminer les politiques publiques sous une approche des droits humains. Il se démarque également par l'élaboration participative de la Charte de la Ville de Mexico pour le Droit à la ville – à l'initiative des associations populaires urbaines – cette charte comprend la projection d'une ville durable, habitable, saine ainsi qu'une série d'engagements qui ont été souscrits en juillet 2010 par les pouvoirs politiques, exécutifs, législatifs et judiciaires au niveau local<sup>4</sup>.

Lors du Sommet mondial des Dirigeants locaux et régionaux qui s'est tenu l'année dernière, le Responsable du GDF, Marcelo Ebrard, a présenté aux maires des autres pays ses programmes en matière de sécurité, protection civile, mobilité non motorisée, citoyenneté et environnement mais aussi ses projets immobiliers et de développement urbain bâtis ou en voie de construction comme des éléments de l'avancement sur les sept axes de l'agenda environnemental : sol préservé, habitabilité et espace public, eau, mobilité, qualité de l'air, gestion des déchets et changement climatique... un agenda de travail qui reflètera que la priorité accordée à l'environnement exigera la mise en place de réformes visant à retrouver de la durabilité dans le développement de la ville<sup>5</sup>.

Néanmoins, dans cette ville d'avant-garde, les contradictions sont exacerbées. Au cri de : « Marcelo, écoute, la ville n'est pas à vendre »<sup>6</sup>, ce sont près de 3.500 personnes qui ont défilé en février

2011 pour s'opposer aux différents mégaprojets qui impliquent, entre autres choses, l'abattage d'arbres et la destruction d'espaces verts ce qui serait définitivement préjudiciable pour le poumon de la ville, la destruction du sol ayant une forte valeur écologique en raison de la construction dans des zones préservées mais encore un fort impact sur les zones de récupération des aquifères.

Un de ces chantiers est le réseau routier de ponts, tunnels et échangeurs au sud-ouest de la ville de Mexico (Supervia oeste). En janvier, la Commission des Droits de l'homme du District fédéral (CDHDF) a publié un rapport qui dénonçait les violations des droits humains lors de la construction de l'ouvrage, avec parmi elles des violations aux droits à la protection juridique, à l'information et à la participation citoyenne et, concernant ces violations, l'impact sur les droits à un environnement sain, à l'eau et à un logement adapté pour les habitants de ces délégations.

L'Ombudsman de la capitale a conseillé au chef du gouvernement d'ordonner l'arrêt de la construction de l'Autoroute Poniente jusqu'à ce qu'une enquête publique ait été réalisée pour garantir une participation du plus grand nombre, qui prendrait en compte les préoccupations, les opinions et les propositions des personnes concernées par ce chantier. Par ailleurs, cette recommandation évoque le besoin pour le Gouvernement d'évaluer certaines alternatives de déplacement durables dans le sud-ouest de la ville et qu'il modifie le Règlement d'Impact environnemental et des risques pour qu'il soit cohérent avec la loi sur l'Environnement du District fédéral concernant l'obligation d'effectuer une enquête publique pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement<sup>7</sup>. Les habitants et associations civiles vont plus loin encore et exigent l'annulation du chantier.

Les associations civiles et sociales demandent au GDF de faire preuve d'une congruence absolue vis-à-vis des engagements pris dans le PDHDF, sa loi respective et la Charte de la ville de Mexico pour le Droit à la ville ainsi que l'annulation de toute mesure législative ou de politique publique régressive en matière de droits humains, en effet en imposant ce type de projets, les autorités de la ville exposent non seulement la population à un risque environnemental et social élevé mais ils démantèlent également les avancées démocratiques qui avaient été accomplies et ils affaiblissent les institutions d'échange, de dialogue, de débat et de proposition.

Pour conclure, ce type de mégaprojets de développement encouragés par les autorités fédérales et locales partout à travers le territoire, révèlent des politiques d'État irresponsables et non fondées sur une approche globale des droits humains qui conduisent le Mexique sur un chemin dangereux, celui du développement non durable. ■

2 Établie par la Banque mondiale et l'Union mondiale pour la nature en 1998 face à l'opposition grandissante aux grands barrages. Plus d'informations sur <[www.internationalrivers.org/files/wcdguide-s.pdf](http://www.internationalrivers.org/files/wcdguide-s.pdf)>.

3 Voir : <[www.derechoshumanosdf.org.mx](http://www.derechoshumanosdf.org.mx)>.

4 Voir : <[derechoalaciudaddf.blogspot.com](http://derechoalaciudaddf.blogspot.com)>.

5 Voir : <[ciudaddeavanguardia.com/medio-ambiente](http://ciudaddeavanguardia.com/medio-ambiente)>.

6 Voir : <[www.eluniversal.com.mx/notas/747578.html](http://www.eluniversal.com.mx/notas/747578.html)>.

7 Voir : <[www.cdhdff.org.mx/index.php/boletines/999-boletin-212011](http://www.cdhdff.org.mx/index.php/boletines/999-boletin-212011)>.

## Une administration irresponsable



Le Gouvernement a démontré non seulement son incapacité à lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, mais aussi son incapacité à présenter un plan convaincant pour améliorer la vie des citoyens. Les bénéfices de la croissance économique n'ont pas touché les personnes le plus dans le besoin alors que les pauvres le sont chaque fois davantage. Il est clair que le modèle appliqué n'est pas durable et le Gouvernement n'est pas préparé à gérer les ressources naturelles ni leur exploitation ni leur concession en faveur de la citoyenneté. Malgré certains progrès dans le domaine de la corruption, celle-ci reste l'un des problèmes majeurs s'interposant entre le Mozambique et le bien-être.

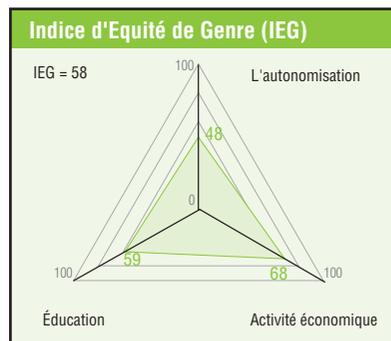
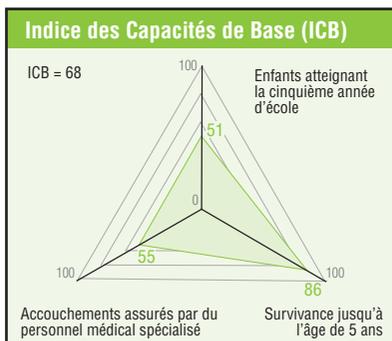
Liga de Derechos Humanos  
 Centro de Integridad Pública  
 Centro de Apoyo a la Justicia Informal  
 Custódio Duma, Coordonateur

Le Mozambique possède une richesse non négligeable en ressources naturelles telles que le gaz naturel, le charbon végétal, l'aluminium et l'argent ainsi qu'un littoral de plus de 2 500 kilomètres de long, des rivières et des forêts, du bois et un potentiel touristique énorme<sup>1</sup>. Toutefois, l'éventuelle contribution de ces ressources à la réduction de la pauvreté dans le pays reste éloignée, principalement parce que la politique nationale qui incite les méga projets est irresponsable et non durable.

De fait, certaines études suggèrent que le Gouvernement n'est pas prêt à gérer les ressources naturelles, ni leur concession ni leur exploitation au bénéfice de l'économie nationale et des citoyens en général, une situation qui contribue à ruiner les opportunités de promotion du développement du pays<sup>2</sup>. Depuis fin 2010, des économistes, des représentants de la société civile et même la Commission des évêques catholiques du Mozambique cherchent à persuader le Gouvernement qu'il revoie les exonérations fiscales accordées aux mégaprojets alors que le fardeau fiscal des citoyens augmente.

Le rapport du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP)<sup>3</sup>, publié en novembre 2009, affirme que le service public mozambicain est politisé et qu'il est difficile de distinguer l'État du Frelimo, le parti au pouvoir depuis 1975, année de l'indépendance nationale. Outre que cette situation constitue une forme discriminatoire de gérer le secteur public, la collusion entre le parti et l'État sape la planification de politiques publiques et tend à politiser tous les processus de développement socio-économique.

De plus, avec ses discours vides et ses mesures frustrées, le Gouvernement a démontré non seulement son incapacité à lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales mais aussi son incapacité à présenter un plan convaincant pour améliorer la vie des citoyens.



### Une fausse croissance

Récemment, le Fonds monétaire international (FMI) a classé la croissance économique du Mozambique comme étant l'une des plus élevées de la région<sup>4</sup> et a également prédit une croissance réelle du PIB de 7,25 % en 2011 et de 8 % à moyen terme. Cependant, ces bénéfices économiques n'aident pas les pauvres, qui, eux, continuent à s'appauvrir de plus en plus. De fait, le salaire minimal au Mozambique est de 2700 Metical (90 USD), qui ne répond seulement qu'à 35 % des besoins fondamentaux des familles, selon les syndicats et les organisations de travailleurs<sup>5</sup>. Une étude réalisée par PriceWaterhouseCoopers, a également montré que le salaire des mozambicains n'a augmenté cette année que de 9,8 % alors que l'inflation s'est située à 15 %, signifiant ainsi une perte de 5,2 %.

C'est pour cette raison que plusieurs économistes ne manquent pas de croire que la croissance économique du pays est fausse étant donné que plus de 50 % du budget des administrations publiques est financé par les pays donateurs et que 80 % de l'investissement national provient de sources externes<sup>6</sup>. Aucun des facteurs liés à l'économie, comme la balance des paiements, le budget de l'État,

certain investissements et le contrôle de l'inflation, ne serait déterminé par la richesse nationale ou le fonctionnement et l'équilibre interne, le marché intérieur ou la production nationale, mais par les ressources externes.

Bien que la forte inflation frappant le pays soit une conséquence directe de la hausse internationale des prix des produits alimentaires et du pétrole brut, il faut avouer que le Mozambique n'a pas la capacité d'exploiter son potentiel et de produire de la nourriture et autres intrants pouvant même être exportés et contribuer ainsi à réduire la dépendance externe. Mais la situation économique difficile du pays est principalement liée à des modèles de croissance non durables ou irréalistes.

### La lutte contre la corruption

Malgré le fait que Transparency International ait informé que le pays avait connu une amélioration dans la lutte contre la corruption, passant de la 130<sup>e</sup> position en 2009 à la 116<sup>e</sup> en 2010 sur un total de 178 pays<sup>7</sup>, ce problème demeure un des obstacles majeurs pour le développement du pays, étant donné que plusieurs facteurs combinés se sont accentués, tels que la faiblesse des procédures de gestion, le manque de transparence dans l'administration publique, l'impunité des infractions et les lois désuètes en la matière.

Néanmoins, l'amélioration du score de l'incidence de la corruption est due aux procès de deux cas importants de détournement de fonds publics pour une valeur avoisinant 10 millions d'USD impliquant deux anciens ministres, l'un de l'Intérieur

1 Maps of the World, *Mozambique Natural Resources*, <www.mapsoftheworld.com/mozambique/economy/natural-resources.html>.  
 2 C. N. Castel-Branco, "O que é que a ITIE faz bem e o que é que não faz? Uma proposta de agenda de trabalho sobre os recursos naturais em Moçambique," (25 février 2011), <www.iiese.ac.mz/lib/noticias/2011/CNCB\_PGMM\_Fev2011.pdf>.  
 3 African Peer Review Mechanism, "Country Review Report: Mozambique", *APRM Country Review Report No. 11*, (juin 2009), <www.aprm-international.org/index.htm>.

4 MacauHub, *IMF says Mozambique economy post growth of 6.5 pct in 2010*, (11 avril 2011), <www.macauhub.com.mo/en/2011/04/11/imf-says-mozambican-economy-posts-growth-of-6-5-pct-in-2010>.  
 5 Empresas e Negócios, *Salários mínimos são marca da pobreza em Moçambique*, (26 mars 2011), <empresasenegocios.org/2011/03/26/salarios-minimos-sao-marca-da-pobreza-em-mocambique>.  
 6 Canalmoz, *Estabilidade económica de Moçambique é falsa*, interview avec João Mosca, (12 avril 2011), <www.canalmoz.co.mz/hoje/19205-estabilidade-economica-de-mocambique-e-falsa.html>.

7 Transparency International, *Corruption Perceptions Index 2010 Results*, <www.transparency.org/policy\_research/surveys\_indices/cpi/2010/results>.

et l'autre des Transports et des communications, ainsi qu'un président du Conseil de l'administration aéroportuaire. Même ainsi, la décision finale des affaires judiciaires<sup>8</sup> a simplement démontré le degré de manipulation du système judiciaire par le pouvoir politique.

La question de la transparence a constitué l'un des principaux points du programme national 2010-2011, dans le domaine de l'industrie extractive. Pendant le premier trimestre 2011, le Mozambique a accompli la première étape pour devenir un pays conforme à l'Initiative pour la Transparence dans l'industrie extractive (ITIE) au niveau international, en publiant le premier rapport annuel comprenant les déclarations des paiements effectués par les entreprises du secteur des industries extractives et les montants respectifs reçus par l'État<sup>9</sup>. D'après l'analyse des organisations de la société civile participant au processus de l'ITIE, elles ont été unanimes à considérer ridicule (moins de 1 % du budget) la contribution finale des six entreprises sélectionnées pour faire partie du premier rapport concernant l'exercice 2008<sup>10</sup>.

Selon les analyses de certains experts, ce rapport montre comment l'État mozambicain perd sur deux tableaux lorsqu'il octroie l'exploitation des ressources naturelles : en premier lieu en octroyant des incitations fiscales superflues aux multinationales et ensuite, en sous-évaluant les richesses<sup>11</sup>.

### La pauvreté et le mécontentement

Malgré l'optimisme manifesté par le discours politique officiel, des études récentes montrent que le coût de la vie est de plus en plus élevé au Mozambique. En l'absence de mécanismes de dialogue continu et constructif, il est possible que les émeutes et les soulèvements populaires de 2008 et 2010 se répètent pour exprimer le mécontentement.

Les « émeutes » du 5 février 2008 et du 1er et 2 septembre 2010 ont paralysé la capitale, Maputo, ainsi que la ville de Matola située à seulement 20 kilomètres de celle-ci. Ces émeutes ont également affecté les provinces de Gaza, Manica et Nampula, laissant un bilan d'une vingtaine de morts et de 200 blessés. Le Gouvernement n'a réussi à mettre fin aux troubles qu'en promettant, à deux reprises, des subventions aux carburants, au transport semi-collectif de passagers - connu comme « plaque 100 » - et, récemment, à certains aliments, avec la promesse d'un « panier familial ».

Depuis 2007, le président a déclaré publiquement à plusieurs reprises que le problème de la pauvreté dans le pays était d'origine psychologique et que la population devait être plus optimiste et commencer à combattre sa « pauvreté mentale<sup>12</sup> ». Pour cette raison, la stratégie précédente pour lutter contre la pauvreté absolue, appelée PARPA (Plan d'Action pour la Réduction de la Pauvreté Absolue), a été rebaptisé depuis mai 2011, le PARP, car il est entendu que la pauvreté des Mozambicains n'est plus absolue.

Cependant, le Troisième rapport d'évaluation de la pauvreté n'est pas arrivé aux mêmes conclusions : selon celui-ci, la pauvreté absolue touche environ 52 % des Mozambicains<sup>13</sup>, avec une plus grande incidence dans la zone centrale du pays. C'est pour cette raison que le Mozambique ne sera pas en mesure d'atteindre un des Objectifs du Millénaire pour le développement qui consiste à réduire son taux de pauvreté qui était de 80 % en 1990, à 40 % en 2015. De plus, le taux de chômage atteint 21 % de la population active<sup>14</sup>.

En outre, des évaluations indépendantes réalisées après cinq ans de PARPA II, achevé en 2009, ont démontré que moins de 50 % des objectifs ont été réalisés. Le retard dans le développement du nouveau plan d'action a compromis la prochaine phase du PARP, également d'une période de cinq ans, qui aurait dû commencer en 2010. Le Gouvernement vient de conclure et d'approuver le PARP en mai de cette année, alors que durant l'exercice 2010-2011, il s'était basé sur des plans génériques et des mesures improvisées.

L'indice de développement humain (qui est déterminé en fonction de l'espérance de vie à la naissance, l'accès au savoir et le niveau de vie décent) a situé le Mozambique en 2010 au 165<sup>ème</sup> rang mondial, avec un indicateur de 0,284, tandis que l'Indice des capacités de base de Social Watch de 2010 (déterminé en fonction de la mortalité infantile, du pourcentage d'accouchements assistés par du personnel qualifié et du pourcentage d'enfants atteignant la cinquième année de l'enseignement primaire) donne au Mozambique une valeur de 71, ce qui le place dans la catégorie des pays ayant un niveau de développement faible<sup>15</sup>.

### Des indicateurs de santé faibles

La mortalité infantile dans le pays est de 79 pour 1000 naissances vivantes<sup>16</sup>. L'accès aux services de santé est limité et 50 % de la population vit à plus de

20 km du centre sanitaire le plus proche ce qui signifie, dans la pratique, qu'il n'a pas d'accès à ces services. Par ailleurs, le pays est affecté négativement par une série d'épidémies qui sont, pour le moment, loin d'être combattues :

- *Le VIH/SIDA* (16 % de la population est séropositive).
- *Le paludisme* représente environ 30 % de tous les décès. La prévalence de cette maladie chez les enfants de deux à neuf ans varie entre 40 % et 80 %, tandis que 90 % des enfants de moins de cinq ans sont infectés par les parasites du paludisme dans certaines zones. Le paludisme est également un problème majeur affectant les femmes enceintes dans les zones rurales. Environ 20 % des femmes enceintes sont infectées par le parasite, les mères primipares sont les plus touchées, avec un taux de prévalence de 31 %<sup>17</sup>.
- *La tuberculose* est une cause majeure de morbidité et de mortalité, elle touche les groupes les plus vulnérables, particulièrement les jeunes adultes, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Depuis 1993, le Mozambique est sur la liste des 22 pays considérés comme les « pays gravement affectés », avec une morbidité très élevée et se trouve au 18<sup>ème</sup> rang dans le classement de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).
- *La lèpre*. Le Mozambique est le pays qui a la plus forte prévalence de cette maladie en Afrique et l'un des six pays les plus touchés dans le monde, avec un taux de prévalence de 1,4 pour 10 000 habitants<sup>18</sup>.
- *Le choléra*. L'année dernière, selon le ministère de la Santé, le choléra a causé 36 décès sur 1968 cas signalés<sup>19</sup>.

### Conclusion

Tant que le Gouvernement ne changera pas sa manière de considérer la pauvreté, il lui sera impossible d'aborder le problème de manière adéquate. De même, s'il continue de croire en la validité des mesures de développement du pays à travers des indicateurs tels que la croissance du PIB, il ne sera pas en mesure de répondre correctement aux problèmes urgents qui affligent les Mozambicains et le modèle de développement qui sera implémenté ne respectera pas les principes de durabilité. La croissance économique à elle seule, comme on le sait, n'est pas suffisante. Ainsi, des projets tels que le PARPA et son dérivé, le PARP, n'ont pas apporté d'amélioration à la situation du peuple et pour cela, le mécontentement continue de croître. ■

8 The Boston Globe, "Sentence Reduced in Mozambican Corruption Case," 24 mai 2011. Disponible sur : <www.boston.com/business/articles/2011/05/24/sentence\_reduced\_in\_mozambican\_corruption\_case/>.

9 Iniciative de Transparència na Indústria Extractiva, *Primeiro Relatório da Iniciativa de Transparência na Indústria Extractiva em Moçambique sobre a Reconciliação de Pagamentos e Recebimentos na Indústria Extractiva*, <www.itie-mozambique.org/relatorio.pdf>.

10 T. Selemene and D. Nombora, *Implementação da ITIE, gestão de recursos naturais e urgência da renegociação e publicação dos contratos com mega projectos: O caso de Moçambique*, (Maputo: Centro de Integridade Pública, mai 2011), <www.cip.org.mz/cipdoc/84\_ANALISE%20ITIE%20MOÇAMBIQUE%202011.pdf>.

11 Castel-Branco, op. cit.

12 Government of Mozambique, *A luta continua pela independência completa*, (25 juin 2010), <www.portaldogoverno.gov.mz/noticias/news\_folder\_politica/junho-2010/a-luta-continua-pela-independencia-completa>.

13 Ministério da Planificação e Desenvolvimento, *Pobreza e Bem-Estar em Moçambique: Terceira Avaliação Nacional*, (octobre 2010), <www.ine.gov.mz/publicacoes/TERCEIRA\_AVALIACAO\_NACIONAL\_DA\_POBREZA1.pdf>.

14 Index Mundi, *Economia: Taxa de desemprego*, <www.indexmundi.com/map/?v=74&l=pt>.

15 UNDP, *Human Development Report 2010*; Social Watch, *The 2010 Basic Capabilities Index: Slowing Down*, (Montevideo, 2010).

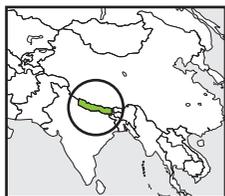
16 Index Mundi, *População: Taxa de mortalidade infantil*, <www.indexmundi.com/map/?t=0&v=29&r=xx&l=pt>.

17 Ministério da Saúde, *Programa Nacional de Controlo de Malária*, <www.misau.gov.mz/pt/programas/malaria/programa\_nacional\_de\_controlo\_da\_malaria>.

18 Ministério da Saúde, *Lepre*, <www.misau.gov.mz/pt/epidemias\_endemias/lepra>.

19 Ministério da Saúde, *Cólera*, <www.misau.gov.mz/pt/epidemias\_endemias/colera>.

## Un développement non durable : causes et conséquences



L'instabilité politique, les violations des droits humains et la corruption constituent certains des défis majeurs du pays. Le Gouvernement doit aussi composer avec la perte de la biodiversité et la mauvaise gestion des ressources agricoles, au-delà de la protection des droits de l'homme et de l'éradication de la corruption politique à tous les niveaux. La discrimination fondée sur la classe sociale, la caste, l'ethnie, la religion et le genre fomentent la création et la persistance de la pauvreté, la faim, la destruction ou la dégradation de l'environnement et les conflits. Si ces problèmes ne sont pas abordés efficacement, le développement durable n'aura été qu'une chimère.

### Rural Reconstruction Nepal (RRN) Sarba Raj Khadka

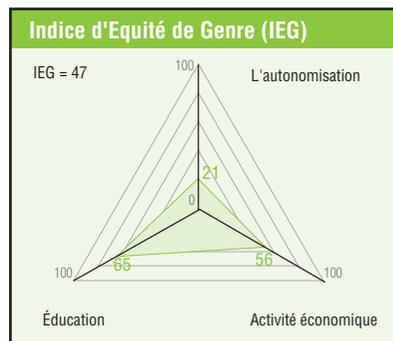
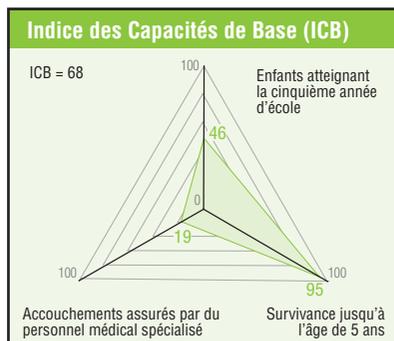
Suite à dix ans de conflit armés (1996-2006) et l'élimination de la monarchie instaurée depuis 240 ans, une république démocratique fédérale du Népal est établie en 2008. Actuellement, des efforts sont faits pour institutionnaliser une forme républicaine de Gouvernement à travers une restructuration de l'État, une nouvelle constitution et l'achèvement du processus de paix.

Au fil du temps, le Gouvernement a introduit une série de politiques, plans et cadres juridiques pour la conservation de la biodiversité, la protection de l'environnement et le développement durable voués à bénéficier et à autonomiser les populations locales. Les principaux instruments sont la Stratégie nationale de conservation de 1988, le Plan directeur pour le secteur forestier de 1988, le Plan d'action politique et environnemental de 1993 et 1996, le Plan agricole de 1995, la loi sur la Protection environnementale de 1996, la Stratégie népalaise pour la biodiversité de 2002 et le Programme de développement durable de 2003<sup>1</sup>. Toutefois, leur application a été limitée.

En outre, le Népal a ratifié plusieurs instruments et accords internationaux en matière de droits humains, y compris la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, la Convention sur la diversité biologique, l'Agenda 21 et la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et a préparé un Programme national d'action pour faire face aux problèmes du changement climatique. La mise en œuvre de ces accords internationaux a également été limitée.

### Les défis pour le développement durable

Il existe plusieurs obstacles à la réalisation du développement durable au Népal. Le plus grave est le manque de stabilité politique, surtout en raison des changements du système politique dans les années 90 puis en 2008 et de la situation actuelle de transition politique. Aussi bien la rédaction de la nouvelle Constitution que la finalisation du processus de paix avancent très lentement et le processus de transformation socio-économique durable est au point mort. Dans le passé, presque tous les changements politiques et les efforts de développements socio-



économiques ont été dominés par des élites qui ont favorisé leurs propres intérêts au lieu d'aider les plus démunis. La discrimination fondée sur la classe sociale, la caste, l'ethnie, la religion et le genre a apporté la pauvreté, la faim, la destruction ou la dégradation de l'environnement et les conflits. À défaut de réussir à remédier aux violations des droits humains et à l'exclusion socioéconomique de manière efficace et dans le cadre d'un calendrier précis et réaliste, le développement durable ne sera pas possible.

Le processus de mondialisation et d'adhésion à un modèle néolibéral de développement économique constitue un barrage permanent à un développement centré sur les personnes, respectueux de l'environnement et économiquement viable. Les conditions commerciales déloyales - parmi lesquelles, l'imposition de barrières douanières et d'autres sortes, de mesures sanitaires et phytosanitaires sans tenir compte des accords commerciaux préférentiels - sont également contre-productives pour le développement durable dans un pays comme le Népal. Ainsi, le pays se dirige lentement vers des approches de développement centrées sur le profit et dirigées par le marché y compris le modèle controversé de partenariat entre les secteurs public et privé.

### Le développement durable et les questions environnementales

Bien que la contribution du Népal aux émissions mondiales de gaz à effet de serre soient minimales (1,977 kg par habitant par rapport à la moyenne mondiale de 3,9 tonnes par habitant)<sup>2</sup>, il est l'un des

pays qui subi le plus les effets désastreux du réchauffement climatique et du changement climatique.

Les précipitations irrégulières, insuffisantes ou excessives dues au changement climatique ont eu des effets négatifs sur les moyens de subsistance des personnes. Les systèmes fluviaux originaires de la chaîne himalayenne fournissent de l'eau de consommation et pour l'assainissement et l'irrigation dans tout le sous-continent sud-asiatique. La neige est en train de fondre plus rapidement et il est prévu que cela entraîne des pénuries d'eau dans toute la région. Il existe également le danger imminent du débordement de lacs glaciaires. Un autre risque du changement climatique est la désertification progressive des zones agricoles. Les politiques et programmes destinés à répondre aux impacts du changement climatique offrent une aide très limitée et leur mise en œuvre est inefficace. Ils traitent les symptômes plutôt que les causes profondes.

Le Népal est l'un des pays au monde qui consomment le moins d'énergie, donc sa contribution à la dégradation de l'environnement à travers la consommation d'énergie est également minime. En 2007, le niveau de consommation d'énergie a été de 7,16 tonnes d'équivalent en pétrole par an et était largement basé sur des sources d'énergie traditionnelles comme le bois (72 %), les déchets agricoles (5 %) et le fumier (7 %)<sup>3</sup>. Les 16 % restants ont été couverts par des sources commerciales (charbon 2,4 %, pétrole 9,9 % et électricité 2,7 %) et les énergies renouvelables ont été inférieures à 1 %<sup>4</sup>. Les personnes

1 S.R. Khadka, *Biodiversity Conservation in Nepal: Policies and Ground Realities*, (Saarbrücken, Allemagne: Lambert Academic Publishing, 2011).

2 Le Gouvernement du Népal et l'équipe des Nations Unies au Népal, "Nepal Millennium Development Goals, Progress Report", (Katmandou, 2010).

3 Ministerio de Finanzas, *Encuesta de Seguimiento de la Declaración de París, Informe País: Nepal*, (Katmandú, 2011).

4 Ibid.

pauvres et vulnérables vivant principalement dans les zones urbaines ont un accès limité, voir nul, à l'énergie alternative car les technologies nécessaires pour la produire demandent beaucoup de capital.

Le déclin de la biodiversité et la croissante destruction et dégradation génétique constituent aussi des menaces pour le développement durable. Consciente de l'importance de la protection de l'environnement, l'Organisation des Nations Unies a convoqué en 1992 la deuxième Conférence sur l'Environnement et le développement, qui a également adopté la Convention sur la Diversité biologique (CDB). Selon l'article 1, les objectifs de la CDB sont les suivants : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La CDB est entrée en vigueur au Népal le 21 février 1994.

En tant qu'État-partie de la Convention, le pays a élaboré des politiques et des plans pour la conservation de la biodiversité, y compris la Stratégie népalaise pour la biodiversité en 2002. L'objectif de cette stratégie est de développer un cadre stratégique pour les programmes de conservation de la biodiversité, le maintien des processus et des systèmes écologiques et le partage équitable des bénéfices générés. Le pays est le foyer de 118 écosystèmes, 75 types de végétation et 35 types de forêts avec une présence significative des espèces et de la diversité génétique<sup>5</sup>. Cependant, il existe des menaces sur la biodiversité au niveau des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques<sup>6</sup>.

La perte des écosystèmes est due à la transformation de l'environnement naturel (forêts, prairies et milieux humides) pour d'autres usages humains. Par exemple, on rapporte que l'habitat forestier se réduit à un rythme annuel de 1,7 %, et si la tendance se poursuit, il est probable que l'écosystème forestier se dégrade à un rythme accéléré<sup>7</sup>. Les ressources génétiques sont en voie d'épuisement à cause de la destruction des habitats naturels, du surpâturage, de la fragmentation des terres, de la commercialisation de l'agriculture, l'augmentation des variétés à haut

rendement et de l'utilisation sans discernement de pesticides<sup>8</sup>. La pollution, les incendies, l'introduction d'espèces exotiques, la chasse et le commerce illégaux, outre la forte incidence de la pauvreté dans les populations qui continuent à croître, constituent également des causes importantes de l'appauvrissement de la biodiversité. D'autres problèmes tels que l'érosion des sols et les glissements de terrain, qui sont plus prononcés dans les zones écologiques de collines et de haute montagne pendant la mousson d'été sont dues à l'absence de sensibilisation de la population et à l'utilisation inappropriée des terres par les agriculteurs.

### L'agriculture et la mauvaise gestion

L'utilisation sans scrupules et fragmentaire de la technologie de la révolution verte<sup>9</sup>, constitue un des autres problèmes du pays dont l'économie repose sur l'agriculture: plus de 65 % de la population économiquement active au Népal travaille à la culture de la terre, pour autant que les parcelles soient petites. Bien que l'utilisation de la technologie de la révolution verte ait amélioré la situation d'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les régions du pays, même temporairement, elle a détruit les systèmes traditionnels autochtones. La plupart des recherches ont été axées sur les solutions à court terme et non pas sur les solutions durables et stables qui constitueraient la base des connaissances et des compétences autochtones. En outre, l'agriculture d'aujourd'hui est presque entièrement basée sur les intrants importés qui doivent être remplacés fréquemment. Les mécanismes de régulation sont d'une telle inefficacité que les entreprises multinationales faisant le commerce des intrants tels que les semences, ont un accès direct aux paysans du Népal.

Les Népalais sont très dépendants des ressources naturelles pour leur subsistance et les niveaux extrêmes de pauvreté ont conduit les gens à utiliser des ressources marginales de manière non durable. Par exemple, ils n'ont peut être pas d'autre choix que de cultiver sur des côtes instables ou d'envahir avec leurs plantations des zones qui étaient destinées à d'autres usages. Ils ont, en outre, des niveaux d'investissements trop faibles pour être en mesure d'augmenter la production.

### La corruption et le manque d'éducation adéquate

Une culture de l'impunité et la corruption croissante représentent également des défis pour le développement durable du Népal. Selon le rapport 2010 de Transparency International, le pays est à la 148<sup>ème</sup> place avec un score de 2,2 dans l'Index des perceptions de la corruption. Il est évident que les autorités sont plus intéressées par leur fortune personnelle que par la qualité et la durabilité de leurs actions en faveur du développement.

L'engagement politique de plus en plus faible dans la cause nationale et les systèmes locaux représente encore un autre défi. L'aide au développement est canalisée sans tenir compte des besoins et des intérêts spécifiques des individus et par conséquent, des mécanismes qui seraient les plus appropriés. Le manque d'éducation et de sensibilisation adéquate menacent aussi le développement durable, tandis que le système éducatif favorise le consumérisme et les modes de vie insoutenables qui privilégient les marchés et le profit.

### Conclusion et recommandations

Les graves violations des droits humains, l'exclusion socio-économique, le manque de justice sociale et le manque de gestion efficace des ressources naturelles sont parmi les principaux obstacles au développement durable au Népal. Par conséquent, nous recommandons les mesures suivantes pour remédier à cette situation et faire de la durabilité une réalité et pas seulement un rêve:

- Promouvoir la démocratie, la paix et la justice.
- Protéger, respecter et garantir les droits humains des individus.
- S'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des conflits.
- Promouvoir la participation significative de la population dans tous les aspects de la gouvernance de l'État.
- Stopper la corruption politique à tous les niveaux.
- Favoriser une culture où l'on sache faire face aux besoins et non pas une culture de l'avidité.
- Mettre en œuvre des mesures efficaces pour lutter contre les effets du changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Assurer un investissement adéquat en matière de recherche, de développement et de sensibilisation pour faire avancer le développement durable en fonction des besoins et des priorités du pays.
- Impliquer les populations locales dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la gestion des ressources naturelles.
- Investir dans l'utilisation de sources d'énergie alternatives. ■

5 Gouvernement de Sa Majesté du Népal, ministère des Bois et de la conservation des sols, *Deuxième rapport national sur la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique au Népal*, (Katmandou: 2002).

6 T.M. Maskey, "State of Biodiversity in Nepal", in Pie Shengji (ed.), *Banking on Biodiversity: Report of the Regional Consultation on Biodiversity Assessment in the Hindu Kush Himalayas*, (Katmandou: International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD), 1996).

7 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ, *Nepal: State of the Environment*, ministère de la Population et de l'environnement de Sa Majesté du Népal, South Asia Cooperative Environment Programme, ICIMOD, Organisation norvégienne de Coopération au développement et PNUÉ, (Bangkok : 2001).

8 Khadka, op. cit.

9 Les initiatives technologiques et de recherche de la fin des années 1960, visaient à accroître la production agricole par le développement de variétés de céréales à haut rendement, l'expansion des infrastructures d'irrigation, la modernisation des techniques de gestion et la distribution de semences hybrides, d'engrais de synthèse et de pesticides aux agriculteurs.

## Fiscaliser pour un avenir meilleur



Le pays ne pourra pas accéder à un modèle de développement durable s'il ne remédie d'abord à l'appauvrissement actuel des ressources. Les sols sont surexploités, les ressources halieutiques marines sont pratiquement épuisées, la déforestation ne fait que croître à cause de l'abattage immodéré et des pratiques agricoles non durables, et la dépendance envers la culture du café est nuisible, entre autres, aux ressources en eau. Or les coffres de l'État sont vides. Une vaste réforme du système fiscal s'impose qui permette de percevoir des fonds et de les reverser de façon plus juste et efficace et d'investir dans le domaine de l'éducation et dans des méthodes de production moins agressives pour l'environnement.

**Coordinadora Civil**  
Dr. Adolfo José Acevedo Vogl

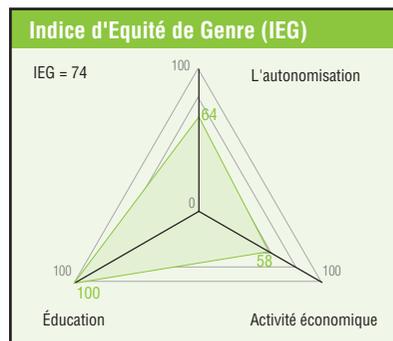
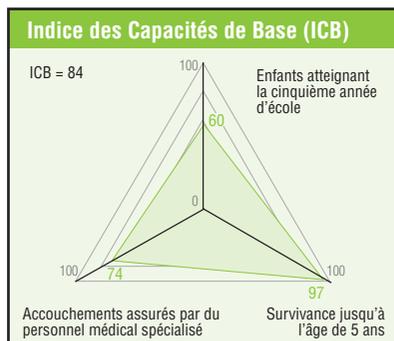
Le pays requiert un volume de ressources bien plus important pour mettre en œuvre des politiques publiques qui encouragent le développement durable ; pour cela une modification du système fiscal s'avère indispensable. Et elle est également nécessaire pour contrecarrer la tendance à la baisse de la coopération externe, en termes absolus et en pourcentage du PIB.

Pour que l'État puisse compter sur le financement nécessaire au maintien des niveaux corrects d'investissement en capital humain, en infrastructure élémentaire et en protection sociale, et pour obtenir les effets attendus en matière d'équité, il est fondamental que la structure de financement de cette dépense repose avec une force relative plus importante sur les couches sociales ayant des revenus plus importants, au lieu de le faire sur les couches moyennes ou basses (voir dans l'encadré la proposition de la Coordination civile).

En même temps, ce besoin de financement répond à un besoin élémentaire de l'économie qui est celui de la justice intergénérationnelle, définie en 1974 par James Tobin en ces termes : « Les administrateurs des institutions dotées de fonds sont les gardiens de l'avenir contre les réclamations du présent. Ils ont pour tâche en administrant leurs fondations de préserver l'équité entre les générations »<sup>1</sup>.

### Défis environnementaux

L'absence d'un modèle de développement durable se fait particulièrement sentir lorsque l'on considère l'insuffisante gestion des ressources naturelles effectuée par les gouvernements successifs. Les réserves d'eau, par exemple, ont diminué à cause de la pollution et de la déforestation, enchérissant ainsi le coût des investissements destinés à assurer l'accès de la population à cette ressource, et réduisant au même coup le volume d'eau destinée à l'agriculture et à la production d'énergie hydroélectrique<sup>2</sup>.



Quant au déboisement, le pays perd chaque année 75 mille ha de forêt en raison de l'abattage illégal, des pratiques non durables du secteur agricole et des incendies souvent dus aux brûlis agricoles. L'utilisation du bois comme combustible a aggravé la situation : actuellement, 76 % de l'énergie destinée à la cuisine provient du bois<sup>3</sup>. Qui plus est, le dommage infligé aux forêts a contribué à l'érosion des sols, ce qui met l'agriculture en péril.

En juin 2011 le Gouvernement a montré sa préoccupation face au problème et il a annoncé que le taux de déforestation avait pu être réduit de 50 %<sup>4</sup>. Néanmoins, sur 12 millions d'hectares de forêt, plus de 8 millions restent dégradées.

La surexploitation des ressources halieutiques marines met en relief le modèle non durable de croissance économique mis en œuvre dans le pays. La pêche à la langouste, par exemple, a été pratiquée jusque là pour plus du double de la capacité régénérative de l'espèce. Le Gouvernement n'a pas su non plus mettre en œuvre les mesures appropriées pour éviter la pêche sauvage<sup>5</sup>.

L'industrie de la crevette, qui plus est, a détérioré les écosystèmes de la mangrove et les zones humides de la côte Pacifique, et elle a pollué également les étendues d'eau par le déversement des déchets et des substances chimiques toxiques.

De même, le manque de traitement des déchets solides dans les villes a accentué le problème des

décharges dans les zones où la population est plus dense, là où le manque de planification urbaine a aggravé la vulnérabilité des secteurs les plus pauvres de la population aux maladies et aux désastres environnementaux. Cette augmentation de la vulnérabilité place également le pays dans une situation délicate face aux différents modèles de changement climatique<sup>6</sup>.

Mais le problème principal du pays en ce qui concerne la détérioration environnementale c'est sa dépendance à l'égard de la culture du café. Au Nicaragua, 26 % des établissements agricoles s'y consacrent, occupant 15 % des terres cultivables, et 25 % de la surface réservée aux cultures exportables<sup>7</sup>. D'après *América Economía* : « Le Centre de démarches pour l'exportation du Nicaragua (Cetrex) a annoncé que le café avait produit 154 millions d'USD pendant les cinq premiers mois de la récolte 2010-2011 (octobre-février), ce qui représente environ 85 millions d'USD de plus que pour la même période de la récolte 2009-2010 »<sup>8</sup>. Le problème réside dans le fait que la culture intensive du café est extrêmement agressive envers l'environnement, car elle entraîne la déforestation, la perte de la biodiversité, la pollution agrochimique, l'érosion du sol et

1 James Tobin, "What Is Permanent Endowment Income?" *American Economic Review*, (Mai 1974), p. 427.  
2 Clima y ambiente de Nicaragua, *Un cambio de actitud en el día de la Tierra* (22 avril 2009), <climayambiente.blogspot.com/2009/04/un-cambio-de-actitud-en-el-dia-mundial.html>.

3 Ibid.  
4 Diari Web Centroamérica, *Nicaragua logró reducir la deforestación en 50 por ciento*, (7 juin 2011), <www.diariowebcentroamerica.com/region/nicaragua-logro-reducir-la-deforestacion-en-50-por-ciento>.  
5 Ibid.

6 Ibid.  
7 Nicabilingüe, "El Café Nicaragüense", Luis Castrillo, <nicabilingue.com/index.php?option=com\_content&view=article&id=46:el-cafe&catid=43:medio-ambiente&Itemid=49>.  
8 América Economía, "Cosecha de café en Nicaragua crece 8,6% y reporta US\$154 millones", (22 mars 2011), <www.americaeconomia.com/negocios-industrias/cosecha-de-cafe-en-nicaragua-crece-86-y-reporta-us154-millones>.

## LA PROPOSITION DE SYSTÈME FISCAL DE LA COORDINATION CIVILE

La proposition fiscale de la Coordination civile<sup>1</sup> repose sur trois principes fondamentaux:

- *Le principe de généralité des impôts.* Pour pouvoir financer l'augmentation de la dépense d'investissement en capital humain, en infrastructure de base et en protection sociale il faudra dilater au maximum la base taxable du système. Cela veut dire qu'en principe tous ceux qui résident dans le pays et qui sont économiquement capables d'en assumer le coût doivent contribuer au financement des services que prête l'État. De même, les non-résidents qui obtiennent des revenus dans le pays sont tenus de contribuer. Ce qui précède impliquerait une profonde révision du système d'exemptions et d'exonérations, trop étendu et généreux, qui met hors d'atteinte du système fiscal des secteurs entiers de l'économie, généralement les plus dynamiques et les plus rentables.
- *Le principe d'équité verticale.* Les personnes ayant une capacité contributive plus élevée doivent faire un apport relatif plus important que les personnes de moindres recours. Cela obligerait à revoir le traitement préférentiel que reçoivent les revenus et les rendements de capitaux concentrés surtout dans les couches de la population aux revenus les plus élevés.
- *Le principe d'équité horizontale.* Les personnes ayant une même capacité économique doivent être traitées de la même façon par le système fiscal : on considère qu'il est injuste que deux personnes ayant la même capacité contributive soient imposées différemment (une plus que l'autre, ou une moins que l'autre) ou que l'une soit imposée et pas l'autre.

Pour matérialiser ces principes, on propose une profonde réforme des deux piliers élémentaires du système fiscal, l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée.

1 Voir: <[www.ccer.org.ni/](http://www.ccer.org.ni/)>.

Dans le premier cas, la proposition suggère que le régime des impôts sur le revenu soit modifié par rapport au régime fiscal actuel fondé sur un traitement séparé et préférentiel des revenus passifs du capital (ce qui est terriblement discriminatoire vis-à-vis des revenus salariaux, qui sont les seuls à rester soumis au barème des taux marginaux progressifs) en faveur d'un système d'imposition de caractère global ; et qui passe également du critère juridictionnel territorial au principe juridictionnel du revenu mondial.

Adopter un système d'imposition globale sur le revenu cela veut dire qu'en principe chaque contribuable devrait inclure ou ajouter dans son assiette fiscale toutes ses formes de revenu, quelles qu'en soient la source. L'adoption d'un principe juridictionnel du revenu mondial signifie que les contribuables résidents doivent inclure dans leur assiette fiscale toutes leurs formes de revenu, quelles aient été obtenues sur le territoire ou à l'extérieur. Ceci permettra à l'imposition sur le revenu d'appliquer pleinement le principe de capacité contributive, ce qui non seulement donnerait un rendement bien meilleur que celui qui est obtenu à travers le régime actuel et ferait augmenter la capacité de redistribution de cet impôt, mais permettrait aussi d'obtenir une plus grande équité, aussi bien horizontale que verticale.

Dans le cas des revenus des non-résidents, le procédé suivrait la tendance internationale qui veut que l'on se fonde sur le principe du bénéfice pour justifier l'imposition à la source des non-résidents et sur le principe de capacité contributive pour la contribution des résidents. Il s'agit de répartir le pouvoir fiscal entre les deux principes, comme il apparaît de façon sous-jacente dans le contexte des Accords destinés à éviter la double imposition internationale.

Pour ce qui est de la modernisation de la conception de l'Impôt sur le Revenu, on propose d'inclure des règles conformes à l'ouverture financière et commerciale effectuée pendant les dix dernières années, telles que des normalisations sur les prix des transferts entre parties apparentées, la sous-capitalisation et les transactions avec les paradis fiscaux.

surtout l'épuisement des ressources d'eau à cause de la grande quantité d'arrosage que demande sa culture et son traitement<sup>9</sup>. L'environnement nicaraguayen, agressé et ravagé depuis plus d'un siècle par l'exploitation agricole fructifère, ne pourra pas supporter éternellement la croissance et l'expansion de la culture caféière si des politiques agricoles contrôlant les techniques de culture et permettant la récupération du sol ne sont pas appliquées. On ne peut espérer aucune croissance durable d'un terrain stérile et tari.

### La détérioration du système éducatif

Le développement durable implique le legs des biens de la génération présente à celles qui la suivent. Pour ce faire, il est indispensable d'offrir aux citoyens un enseignement qui leur donne la capacité d'exploiter au mieux les ressources humaines et naturelles dont ils ont hérité, mais le Nicaragua offre également à

ce sujet un tableau déplorable. Une enquête publiée en mai et menée par le cabinet-conseil M&R révèle que la plupart des personnes interrogées considère que le système éducatif s'est gravement détérioré, et cette vision d'un enseignement fort appauvri et déphasé ne fait qu'en entraver l'accès. À cela vient se greffer le fait que les enseignants perçoivent un salaire bien inférieur au salaire moyen national.<sup>10</sup>

De fait, 78,9 % des sondés pensent que l'infrastructure scolaire est dans un état précaire, voire lamentable, et 70,8 % qualifie de la même façon la qualité de l'enseignement donné. Quant au salaire des professeurs, 91,8 % des sondés pensent de même des rémunérations perçues par les maîtres des écoles publiques primaires, tandis que 89,4 % qualifie aussi de mauvais ou très mauvais le salaire des enseignants des écoles publiques secondaires.

De même, les personnes interrogées s'accordent pour dire qu'une augmentation significative de

l'investissement public dans l'éducation primaire et secondaire (en l'amenant à 7 % au moins du PIB) pourrait améliorer la situation et garantir une plus vaste couverture et une meilleure qualité de l'enseignement. D'après 92,8 % des sondés, le Gouvernement doit augmenter notablement le budget réservé à l'Éducation.

De plus, 93,5 % signalent que le pays a besoin d'établir un grand pacte national à long terme qui garantisse, indépendamment de l'orientation politique du Gouvernement au pouvoir, le respect et la continuité de toute politique visant à améliorer l'éducation. L'éducation et le développement durable ne peuvent être abordés qu'à partir d'une réforme fiscale qui permette de destiner des fonds dont l'État ne dispose pas aujourd'hui. Les premiers objectifs à atteindre sur le chemin de la durabilité doivent être les suivants : Fiscaliser, préserver et enseigner. ■

9 Noarys Pérez Díaz, Raisa Castillo Ramos, Leila Carballo Abreu, José Ángel Veliz Gutiérrez, *Impacto ambiental en el cultivo y procesamiento del café y su repercusión social*, (Cuba : Université de Pinar del Río), <[www.monografias.com/trabajos-pdf/impacto-ambiental-cultivo-procesamiento-cafe/impacto-ambiental-cultivo-procesamiento-cafe.pdf](http://www.monografias.com/trabajos-pdf/impacto-ambiental-cultivo-procesamiento-cafe/impacto-ambiental-cultivo-procesamiento-cafe.pdf)>.

10 Voir : <[www.ccer.org.ni/noticias?idnoticia=769](http://www.ccer.org.ni/noticias?idnoticia=769)>.

## Repenser le développement



Les initiatives de développement du Gouvernement n'ont pas réussi à faire diminuer la pauvreté ni à diversifier une économie basée sur l'industrie pétrolière qui utilise un modèle d'extraction non durable. Ce modèle a conduit à une grave détérioration de l'environnement à savoir une tendance alarmante à la désertification et à l'érosion. Le Gouvernement doit revoir ses stratégies et adopter des politiques de planification à long terme qui soient respectueuses de l'environnement et qui s'appuient sur des sources d'énergie renouvelables ainsi que sur une gestion environnementale adaptée. Il faudrait donner du pouvoir aux pauvres et les autoriser à prendre part à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

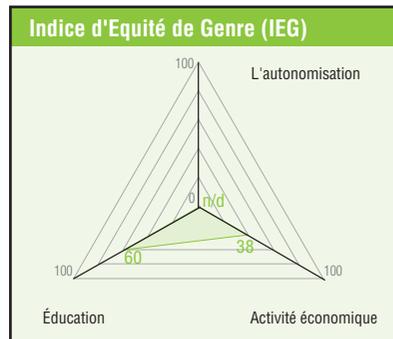
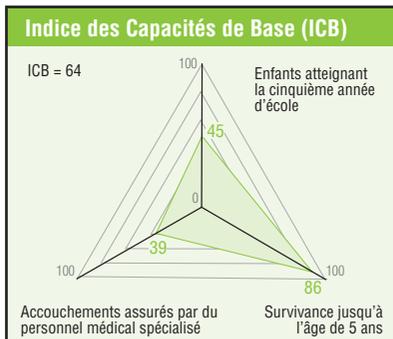
Social Watch Nigeria  
Ray Onyegu

Bien que le pays dispose d'abondantes ressources naturelles comme la bauxite, l'or, l'étain, le charbon, le pétrole et les forêts et qu'il génère des revenus importants du secteur pétrolier, il est encore peu développé. L'Indice de Développement Humain 2010 place le Nigeria parmi les pays ayant le plus faible développement humain, avec un score à 0,423 ce qui le place à la 142<sup>ème</sup> place sur 169 pays<sup>1</sup>. La situation s'est empirée suite aux efforts ne s'inscrivant pas dans une démarche de durabilité au cours de la dernière décennie.

Entre 2003 et 2007, le Gouvernement a tenté de mettre en place un programme intitulé Stratégie nationale de développement et d'autonomisation de l'économie (NEEDS, pour son sigle en anglais), conçu pour élever le niveau de vie par une série de réformes englobant la libéralisation et la privatisation des biens de l'État<sup>2</sup>. Le Gouvernement a estimé que le NEEDS créerait 7 millions de nouveaux emplois, diversifierait l'économie, stimulerait les exportations non énergétiques et améliorerait la productivité agricole. Néanmoins, en 2010, soit trois ans après sa mise en place, 92 % de la population vivait encore avec moins de 2 USD par jour alors que près de 70 % survivait avec moins d'1 USD par jour<sup>3</sup>.

Le développement stagnant du Nigeria est attribué à différents facteurs dont les politiques macroéconomiques inadéquates, la faible croissance économique, les effets négatifs de la mondialisation et les faibles rémunérations dans le secteur informel, les défaillances du marché du travail qui limitent la croissance de l'emploi et conduisent au chômage, une croissance démographique élevée, le faible développement des ressources humaines, l'augmentation des délits et de la violence et la dégradation de l'environnement liée non seulement au changement climatique mais aussi à l'activité humaine.

Cette situation s'aggrave encore davantage du fait du modèle de développement de l'extraction qui



met en place le Gouvernement. C'est pourquoi, malgré le fait que les indicateurs récents aient montré un progrès économique avéré (le PIB est passé de 5,6 % en 2010 à 6,8 % en 2011)<sup>4</sup>, le pays continue à être très dépendant de l'industrie des hydrocarbures<sup>5</sup>, des ressources non renouvelables et donc inadéquates au développement durable. Le défi le plus important que doit relever le pays est la pauvreté, celle-ci est liée aux problèmes environnementaux du pays, causés en grande partie par les pratiques d'extraction : désertification, inondations, dégradation de l'environnement et perte de la biodiversité.

### Désertification

Tous les ans, presque 350.000 hectares de terres cultivables sont perdues face à l'avancée du désert<sup>6</sup>. Les causes naturelles sont, entre autres, le mauvais état physique des sols, la végétation et la topographie ainsi que des terres de plus en plus sèches et une variabilité climatique extrême qui est en partie inhérente à la région comme le prouvent les sécheresses périodiques. On assiste également à une surexploitation par l'homme, trop de pâturage, la déforestation et une mauvaise irrigation, tous liés à des facteurs comme la croissance démographique, les migrations et les conditions socioéconomiques de pénurie dans lesquelles vit la population<sup>7</sup>.

La demande en bois pour l'habitat, le combustible, l'industrie de la pêche et autres usages ainsi que l'élimination des arbres, arbustes, plantes herbacées et de la couverture herbacée accélèrent la dégradation du sol et sa désertification. Les bergers coupent aussi du feuillage pour nourrir leurs animaux et utilisent les branches pour construire des enclos. Parmi les autres raisons de la désertification croissante du Nigeria on trouve les incendies d'arbustes par les villageois pour créer de nouvelles terres cultivables, les incendies provoqués par les chasseurs pour débusquer des animaux, les feux allumés par les éleveurs pour supprimer les pâturages secs et stimuler la croissance de bourgeons ainsi que la culture dans des zones écartées lorsque les périodes de pluie sont supérieures à la normale.

L'utilisation intensive des écosystèmes fragiles et marginaux a conduit à la dégradation progressive des terres agricoles marginales même lors des années où les précipitations sont dans la norme<sup>8</sup>. L'apport en eau, insuffisant dans la majeure partie du Nigeria, en raison des sécheresses, a conduit à une plus forte pollution des sources en eau restantes et entraîne une augmentation des maladies qui se transmettent par l'eau comme le typhus, l'hépatite infectieuse et le choléra. On craint que les dommages causés par la sécheresse et la pression exercée par la population n'aient déjà causé la perte génétique d'un grand nombre d'espèces végétales<sup>9</sup>.

1 UNDP, *Rapport sur le développement humain 2010: The Real Wealth of Nations*, (New York : 2010), <hdr.undp.org/es/reports/global/hdr2010/>

2 Bibliothèque du Congrès – Federal Research Division, *Country Profile : Nigeria*, (2008), p.11, <lcweb2.loc.gov/frd/cs/profiles/Nigeria.pdf>.

3 AllAfrica.com, *UNESCO on Poverty in Nigeria*, (27 janvier 2010), <allafrica.com/stories/201001280540.html>.

4 IndexMundi, *Nigeria GDP – real growth rate*, <www.indexmundi.com/nigeria/gdp\_real\_growth\_rate.html>.

5 EconomyWatch, *Nigeria economy*, <www.economywatch.com/world\_economy/nigeria/>.

6 N. Medugu, "Nigeria: combating desertification and drought", *AllAfrica.com*, (2 juin 2009), <allafrica.com/stories/200906030289.html>.

7 Ibid.

8 Desertification, *Desertification in Nigeria*, (9 mars 2007), <desertification.wordpress.com/2007/03/30/desertification-in-nigeria-african-agriculture>.

9 Gouvernement du Nigeria, *Country Profile: Implementation of Agenda 21*, présentée devant la Commission de l'ONU sur le Développement Durable, (New York : avril 1997), <www.un.org/esa/earthsummit/nigeriac.htm>.

## Inondations

Plus le Nigeria subit des épisodes de sécheresse généralisée, plus il devient particulièrement vulnérable aux inondations. Ce phénomène adopte trois formes : côtières, fluviales et urbaines. Les premières se produisent sur la bande située au niveau de la mer dans la mangrove et sur les barrages d'eau douce à proximité du littoral, comprenant le débordement de la plage Lagos Bar sur l'océan Atlantique<sup>10</sup>. Les inondations fluviales se produisent périodiquement dans les plaines inondables des cours d'eau les plus importants et, dans le delta du Niger, on assiste également à des crues soudaines et courtes sur les cours d'eau moins importants pendant la saison des pluies. Les inondations urbaines surviennent dans les villes situées sur les terrains plats ou bas, en particulier là où la prévention n'a pas été suffisante en ce qui concerne le drainage des eaux de surface ou encore là où les égouts sont obstrués par les déchets municipaux. Les fortes précipitations imprévues et autres manifestations climatiques extrêmes sont quelques-uns des risques du changement climatique dû au réchauffement, le pays est donc plus vulnérable face aux catastrophes naturelles.

En 2010, les graves inondations ont entraîné le déplacement de presque 2 millions de personnes dans le nord du pays<sup>11</sup>. De nombreux autres pays d'Afrique de l'Ouest – entre autres le Bénin, le Ghana et le Niger – ont également été concernés par la catastrophe qui s'est produite après une sécheresse d'envergure et une période de famine, cette situation a aussi concerné le Sahel (zone de transition entre le Sahara et l'Afrique centrale) et le bassin du fleuve Sénégal.

Les états du Nord, le Challawa et le Tija ont été les plus touchés par les inondations qui ont également contraint quelque 2 millions de personnes à se déplacer dans l'état de Jijawa. Le Gouverneur de Jijawa a invoqué le fait que les inondations avaient été causées par l'ouverture irresponsable des vannes des barrages de Challawa et Tija, sans en avoir informé les habitants de la région. Bien que le Gouvernement ait reconnu qu'un des barrages avait débordé, il a soutenu que ceci ne pouvait pas expliquer en totalité les inondations et il a plutôt accusé les pluies intenses d'être à l'origine du désastre<sup>12</sup>. Des cultures entières ont été perdues par ces inondations qui se sont produites juste avant la récolte alors même que les fermiers n'avaient plus le temps de replanter entraînant un risque aggravé de crise alimentaire et de famine.

## Dégradation de l'environnement et perte de la biodiversité

Les pratiques agricoles inadaptées ainsi que la destruction des bassins hydriques et la suppression de la végétation des berges et autres espaces critiques

ont généré un dépôt de sédiments sur les lits des cours d'eau et la perte de plusieurs cours d'eau. L'utilisation non contrôlée de l'agrochimie et les problèmes liés à la présence de produits chimiques dans le sol en zones humides et l'encroûtement du sol en climat aride ont contribué à la destruction de vastes surfaces agricoles. En outre la prospection pétrolière – avec les problèmes de pollution qui en découlent, comme les déversements, les éclatements de puits de pétrole, les décharges par explosions et l'élimination inadaptée des boues de forage – a entraîné des problèmes comme des dégâts sur la faune marine, la modification de l'écosystème avec la disparition d'espèces et un retard dans l'apparition d'une flore et d'une faune nouvelle, une diminution des ressources pour la pêche et la perte de la valeur esthétique des plages naturelles en raison des taches de pétrole<sup>13</sup>.

La faune du Nigeria est en rapide diminution en raison de la perte des habitats, d'une pression accrue des chasseurs légaux et des braconniers et des incendies volontaires en brousse. Le guépard, l'hippopotame pygmée, la girafe et le rhinocéros noir ont disparu du pays. Les incendies de brousse menacent le développement des arbres et de la faune et diminue la diversité écologique. L'extraction de graviers destinés à la construction aggrave le problème de l'érosion et des ruissellements de surface alors que le déversement de particules des sites de construction polluée et un envasement. Les zones désignées sont en cours de transformation en ceintures vertes et aires de loisirs sur les emplacements des chantiers<sup>14</sup>.

## Pollution et déchets industriels<sup>15</sup>

Le Nigeria compte 5000 établissements industriels déclarés et quelque 10 000 industries à petite échelle qui agissent illégalement dans des zones résidentielles. Dans des sites comme Kano, Kaduna et Lagos, on déverse des effluents chargés en métaux lourds, chauds et colorés – émanant en particulier de l'industrie du textile, de la peinture et des tanneries – directement dans les déversoirs ouverts et les canalisations d'eau, représentant un danger pour les usagers de l'eau, et pour la flore et la faune en aval. Une autre pratique inquiétante se manifeste par certains établissements industriels qui enterrent les substances chimiques usagées ainsi que les déchets chimiques dangereux sur leur propre terrain, mettant en danger la qualité de l'eau des nappes phréatiques.

Les cheminées des industries émettent des gaz et des particules qui entraînent des problèmes respiratoires et cardiaques graves. Dans différentes régions de Lagos, Kano, Enugu et Port-Harcourt les nuages industriels peuvent dissimuler le soleil pen-

dant plusieurs heures. L'inversion thermique avec sa brume consécutive et une réduction de la visibilité à moins de 20 mètres est devenue une des caractéristiques quasi permanente de la zone médiane (Oko Baba) du Troisième Pont de Lagos où les scieries brûlent de la sciure et des copeaux.

On rencontre un phénomène similaire au niveau du péage d'Oregon sur l'autoroute Lagos-Ibadan, où la fumée des décharges voisines pollue l'air produisant une odeur nauséabonde. Les montagnes de déchets en provenance des villes sont répandues dans différents quartiers des villes principales, bouchant les rues, ruelles et chemins. Ces décharges désagréables se caractérisent par :

- la présence de différents produits pétrochimiques non biodégradables à usage domestique comme des sacs en polyéthylène, des récipients plastiques, des emballages en polystyrène et des pneumatiques ;
- le déversement irresponsable d'huile de moteur en provenance d'ateliers de mécaniques, d'industries, de centrales électriques et de commerces directement dans les déversoirs et les eaux de surface, polluant ainsi les eaux de surface et les nappes phréatiques ;
- Les bâtiments publics et les résidences sont situés en zones inondables tout près des décharges non équipées d'un système de recyclage adapté. Il est fréquent que ces zones écologiquement sensibles soient transformées en terrains constructibles pour y bâtir des logements et bâtiments publics comme des marchés.

## Conclusion

Une gestion environnementale adaptée est essentielle pour le développement durable et, par conséquent pour la diminution de la pauvreté. La croissance économique actuelle du Nigeria durera peu en raison de sa forte dépendance à l'industrie des hydrocarbures mais aussi en raison de la non préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Par le passé, les dégâts sur l'environnement et les ressources naturelles étaient dus à la déforestation, à des pâturages excessifs et à la pêche intensive. Les pauvres en milieu rural doivent vivre sur des terres fragiles et à proximité de sources d'eau fragiles qui requièrent une gestion particulière en raison de la dégradation croissante alors qu'en ville les pauvres sont exposés à des maladies liées à l'entassement, à des services de base inadaptés et à la vie dans un environnement pollué. Pour faire face au problème de la pauvreté, le Gouvernement devra conférer du pouvoir aux pauvres et les autoriser à prendre part à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. ■

10 A. Raufu, "Africa underwater: Nigeria's coastline is besieged by global warming", *The Environment Magazine*, (mars-avril 2002), <findarticles.com/p/articles/mi\_m1594/is\_2\_13/ai\_83667620/>.

11 BBC News Africa, *Northern Nigeria flooding displaces two million*, (24 septembre 2010), <www.bbc.co.uk/news/world-africa-11409167>.

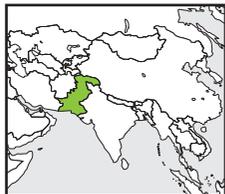
12 TerraDaily, *Agency denies opened dams caused Nigeria floods*, (26 septembre 2010), <www.terradaily.com/reports/Agency\_denies\_opened\_dams\_caused\_Nigeria\_floods\_999.html>.

13 P. O. Bankole y A. Surajudeen, *Major environmental issues and the need for environmental statistics and indicators in Nigeria*, article présenté au nom de la délégation nigériane lors de l'Atelier ECOWAS sur les Statistiques Environnementales. (Abuya : 19 au 23 mai 2008).

14 Gouvernement du Nigeria, op. cit.

15 Ibid.

## Gaspillage du potentiel pour un véritable développement



La stratégie de développement du Pakistan est presque entièrement centrée sur la croissance économique et elle ne se soucie presque pas des questions environnementales et sociales. Le pays possède le potentiel pour fournir l'énergie à sa population, mais il n'a pas de planification assurant que ceux étant les plus affectés par les mégaprojets soient également pris en compte. La pénurie d'eau est une question à aborder immédiatement au cas où le fleuve Indus se retrouverait à sec, provoquant une sévère sécheresse. Il devient urgent de disposer de données fiables sur le nombre de travailleurs en régime d'esclavage existant dans le pays, pour que les fonctionnaires du gouvernement ne puissent plus nier les droits à ces travailleurs hautement exploités alors que l'économie profite des bénéfices de leur travail.

### Civil Society Support Programme (CSSP)

Hannah Campbell

Conseillère du développement

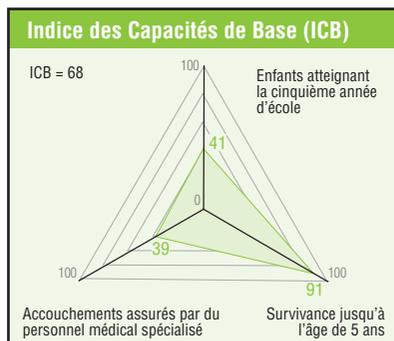
Les inondations massives de 2010 ont dévasté une surface d'environ 160 000 km<sup>2</sup> et ont affecté environ 20 millions de personnes au Pakistan dont la plupart vivaient et travaillaient dans le secteur agricole. Ces personnes ont perdu non seulement leurs maisons mais aussi leurs moyens de subsistance. Suivant les estimations, plus de deux millions d'hectares de cultures ont été perdues lors des inondations ; par conséquent, les fruits et les légumes doivent maintenant voyager pendant des heures pour arriver dans les régions qui, auparavant, avaient beaucoup de produits frais. Tout cela, ainsi que l'augmentation du prix du pétrole, a provoqué une augmentation significative du prix des produits périssables, dont l'effet a été dévastateur sur les communautés déjà pauvres du Pakistan<sup>1</sup>.

Les mécanismes de survie développés pendant les dernières décennies par les communautés riveraines ont également été minimisés par la haute croissance démographique et par la pauvreté persistante ainsi que par une série de facteurs concernant l'administration du sol, y compris le déboisement, l'intrusion graduelle de l'eau dans les zones proches de la rivière, le développement d'infrastructures physiques et la maintenance du fleuve et des barrages du canal.

En raison de plans et de politiques d'infrastructure inadéquats, la saison de la mousson de 2011 a aussi dévasté le pays, en laissant une grande partie de la région de Sindh sous l'eau.

### Réponse d'urgence : succès et échecs

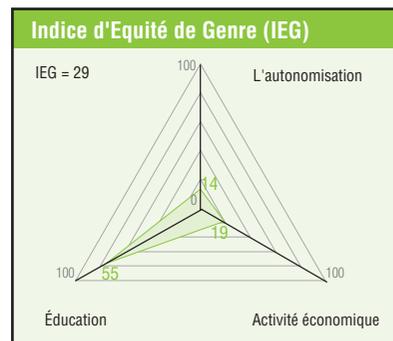
Environ deux millions de familles affectées par les inondations ont reçu du Gouvernement des « cartes Watan » d'approvisionnement dont chacune garantit l'accès à 100 000 PKR (environ 1170 USD). Le programme a comporté une faille importante. Il a été décidé d'attribuer ces cartes aux chefs de famille hommes à travers le système du Document national d'identité électronique (DNIE). Ceci a provoqué l'exclusion automatique des orphelins, des familles dont le chef est une femme et de centaines de milliers d'hommes et femmes ayant émigré des zones affectées avant les inondations et qui n'étaient pas inscrits du fait que leurs DNIE appartenaient à d'autres dis-



tricts. Les niveaux de fraude ont été élevés ; ceux qui étaient enregistrés dans plus d'un camp de réfugiés inondés ont obtenu plus d'une carte Watan. La population n'a pas reçu de formation pour utiliser les distributeurs automatiques et le nombre de distributeurs disponibles était insuffisant. Il a été fréquent de voir des victimes des inondations qui vendaient leurs cartes pour de l'argent comptant (jamais pour la valeur totale). Des engrais et des semences ont été distribués gratuitement aux agriculteurs. Cependant, le projet a reçu des plaintes à cause de la mauvaise qualité des semences et du manque d'accès au programme.

La distribution de l'aide destinée aux personnes affectées par les inondations a été viciée et corrompue. Des milliers de sinistrés sont restés sans accès à des droits de base tels que la santé, l'éducation, le logement, la nourriture et la dignité. La situation s'est encore aggravée en raison de l'existence de travailleurs en régime d'esclavage. Ceux qui travaillaient dans le secteur agricole se sont retrouvés non seulement sans leurs maisons, mais aussi avec leur zone d'habitat et de travail sous l'eau. Par conséquent, leur capacité à payer cette dette déjà interminable est devenue de plus en plus délicate.

Les organisations de la société civile ont émis une Charte des Citoyens qui établit que les politiques « sociales, économiques, commerciales et celles ayant trait à la sécurité nationale et extérieure du pays favorisent, toutes, de par leur nature, l'expulsion et exigent un nouveau développement ainsi que l'incorporation d'un calendrier de développement et de progrès en faveur de la population »<sup>2</sup>.



### Écorégion et questions concernant le delta de l'Indus

Les glaciers tibétains se replient à un rythme inquiétant ; dans le court terme, cela provoquera l'augmentation de la taille des lacs, des inondations et des avalanches de boue ; dans le long terme, une fois que les glaciers auront disparu, l'approvisionnement d'eau au Pakistan sera en danger<sup>3</sup>. En 1984, la Banque mondiale a démarré le programme Canal de drainage de la rive gauche (*Left Bank Outfall Drain – LBOD*) qui inclut la création d'un canal de drainage de 300 km depuis l'est de la province du Sindh jusqu'à la mer. Au début, cela a amélioré l'agriculture le long de la zone nord du drainage et de nombreux agriculteurs qui auparavant avaient quitté la région pour trouver du travail dans les zones urbaines sont revenus.

Néanmoins, en 1999 un cyclone provoqué par la mousson a déclenché la fracture du drainage et a dévasté des milliers d'hectares consacrés à l'agriculture. Quatre ans plus tard, les inondations ont provoqué des dégâts encore plus importants : 50 habitants y ont trouvé la mort et environ 50 000 personnes ont été déplacées. À cause du haut niveau de salinité des eaux souterraines, dû aux inondations, l'eau potable a commencé à manquer et la détérioration d'un nombre significatif d'hectares consacrés à l'agriculture a provoqué d'énormes pertes économiques<sup>4</sup>. Les défaillances techniques du projet LBOD s'expliquent du fait que, afin d'éviter de traverser la frontière avec l'Inde, le lien de marée a été conçu contre la pente naturelle du terrain et le drainage traversait les terres humides et luttant contre les puissants vents de la mousson.

<sup>3</sup> Voir : <www.afp.com>.

<sup>4</sup> Voir : <www.devex.com/en/articles/world-bank-water-project-imperils-pakistan-fisherfolk>.

<sup>1</sup> Voir : <www.bbc.co.uk/news/south-world-asia-11875204>.

<sup>2</sup> Voir : <www.humanrights.asia/news/forwarded-news/AHRC-FST-098-2010>.

Au Pakistan, un système artificiel d'irrigation et de drainage a mené à l'élimination sans contrôle des effluents et des déchets chimiques des usines du Lac Manchar qui, à leur tour, débouchent dans la mer. Les grands canaux de la région nord, tels que le Chashma et le Tausa, sont aussi responsables de la pénurie d'eau douce. Ils ont été conçus pour être utilisés pendant les périodes d'inondations ; cependant, de par la mauvaise administration et la corruption, ils sont constamment utilisés pour le moment. Ceci a réduit non seulement la quantité d'eau dans les fleuves et les canaux du sud ; en aval, le secteur de conservation du delta n'a plus suffisamment d'eau pour maintenir ses régions humides, habitat pour un grand nombre de crevettes et de poissons, outre leur rôle fondamental lors de l'arrivée des catastrophes naturelles. Le Delta Kotri est aussi une région où stationnent les oiseaux migratoires qui viennent de Sibérie, reconnue au niveau mondial ; cependant, à cause du manque d'eau, à l'heure actuelle il ne reste que quelques mouettes.

À mesure que ces fleuves se terminent avant de déboucher dans la mer d'Arabie, l'absence de limon a provoqué une intrusion dangereuse de la mer dans les terres. La mer a déjà gagné plus de 8100 km<sup>2</sup> de terrain et a obligé les communautés côtières à migrer vers l'intérieur en détruisant l'industrie de la pêche. Il faut réaménager de toute urgence les rives des fleuves et corriger le cours de l'eau, mettre en place un système de désenvasement des fleuves et arrêter le mauvais usage des canaux qui ravagent les terres humides.

Les familles qui ont vécu et travaillé depuis des générations sur les rives de l'Indus luttent maintenant pour que leur pêche puisse garantir leur survie. On estime que la pêche a diminué d'environ 70-80 % dans certains villages et de nombreux agriculteurs ont remplacé la production de riz par celle du tournesol demandant moins d'eau et dont les bénéficiaires sont presque les mêmes ; mais cela signifie aussi qu'il y a moins d'aliments disponibles. Le manque d'eau dans les fleuves représente aussi une grave menace pour les dauphins de l'Indus qui sont maintenant en danger d'extinction.

### Charbon : menaces et opportunités potentielles

Le district de Tharparkar, dans la province du Sindh, est riche en ressources naturelles y compris de grandes mines de charbon (parmi les cinq réserves de charbon les plus importantes du monde), avec un million et demi d'habitants. Un projet de Gazéification du charbon souterrain (GCS) a été proposé pour la région. Cette méthode pourra générer 5000 MW d'électricité pendant au moins 800 ans.

La plupart des résidents de Tharparkar appartiennent aux minorités indigènes. Ces groupes sont doublement désavantagés au sein de leur société car ils sont non seulement hindous, mais aussi *dalits*, appelés aussi parias, une auto désignation de personnes considérées traditionnellement intouchables. Ce sont des gens dépourvus de biens, dépendant de l'agriculture non irriguée et de l'élevage, et qui désirent tout simplement que leurs moyens de subsistance et leurs traditions soient respectés. Leur

## EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU PAKISTAN

Le Pakistan, tout comme la plupart des pays en voie de développement, contribue très peu aux émissions totales de gaz à effet de serre. Cependant, leurs effets sont considérables. Par exemple :

- La fonte des glaciers dans l'Himalaya augmentera les inondations avant d'affecter les ressources hydriques au Pakistan lors des deux ou trois prochaines décennies.
- Il est prévu que la disponibilité d'eau douce diminuera, ce qui provoquera aussi une perte de la biodiversité que la pénurie d'eau potable.
- Les zones côtières qui longent la Mer d'Arabie représenteront un grand risque pour la montée des niveaux des mers.
- Il faut s'attendre à ce que les rendements des cultures diminuent en provoquant un haut risque de famine et d'insécurité alimentaire.
- La morbidité endémique et la mortalité vont augmenter en raison des maladies associées aux inondations et aux sécheresses, alors que la hausse de la température des eaux côtières augmentera l'incidence du choléra.
- Les inégalités sociales liées à l'utilisation des ressources deviendront de plus en plus profondes provoquant ainsi instabilité, conflits et déplacement de la population et des modifications dans les mouvements migratoires<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir : <[www.lead.org.pk/cc/basicguide\\_climate\\_change.html](http://www.lead.org.pk/cc/basicguide_climate_change.html)>.

inquiétude, en partie, découle d'une augmentation dramatique de la population du Thar qui provoque un niveau de pauvreté plus élevé et une plus grande pénurie des ressources. En outre, pour le projet GCS, on vise à sous-traiter un service externe au lieu d'embaucher les résidents locaux.

Pour le moment, le Gouvernement n'a rien proposé de solide ni pour la réinstallation des résidents du Thar ni pour prendre en compte leur bien-être. Pour cette raison, en 2010, la Banque mondiale s'est retirée du projet, ce qui a représenté un coup dur pour le développement durable du pays.

### Travail sous le régime d'esclavage

En dépit de nombreuses dispositions légales visant à réduire le travail en esclavage, cette pratique s'applique notamment dans des régions où il y a des fours à briques, des fabriques de tapis et minières, la pêche, l'industrie minière, le broyage de pierres et de briques, la fabrication de chaussures, des toiles mécaniques, le tri des déchets et l'agriculture. Cette pratique est adoptée dans toutes les provinces mais notamment au Sindh et au Punjab. Il existe un grand manque de données fiables concernant les chiffres, voilà la raison pour laquelle le problème n'est toujours pas abordé<sup>5</sup>. L'OIT a révélé qu'en 1993, près de 20 millions de travailleurs se trouvaient en conditions d'esclavage au Pakistan ; et en 2009, seulement 1 700 000. Cependant, les ONG affirment que seulement dans la province du Sindh il y a environ 1 million trois cent mille personnes qui travaillent en esclavage<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> G. M. Kundi et B. Shah, *Bonded Labour and Constrained Role of Pakistan Government in its Eradication*, Department of Public Administration, Gomal University, Dera Ismail Khan, 2006.

<sup>6</sup> Voir : <[www.tbl.com.pk/the-menace-of-bonded-labour-in-pakistan-agricultural-sector/](http://www.tbl.com.pk/the-menace-of-bonded-labour-in-pakistan-agricultural-sector/)>.

### Solutions à long terme

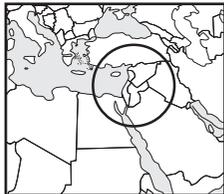
Le Gouvernement doit concevoir un plan global pour protéger les communautés locales, la pêche et l'agriculture, ainsi que pour conserver des zones environnementales importantes, telles que les terres humides. Le plan doit comprendre la réactivation de l'agriculture et la fourniture d'équipements améliorés de pêche pour les personnes affectées par la mauvaise gestion du fleuve, l'incitation à l'élevage et à la production de lait, aux activités génératrices de revenus, l'approvisionnement d'eau potable et un plan à long terme pour la réactivation de l'éducation et des centres sanitaires dans la zone<sup>7</sup>.

Toute l'eau polluée rejetée dans la Mer d'Arabie devrait être traitée et contrôlée périodiquement afin de préserver la vie marine. Il est nécessaire de concevoir un plan pour éviter l'intrusion de l'eau de mer dans les terres humides. Et pour faire face au problème de la pénurie d'eau, il faudrait mettre en place un système intégral de recyclage de l'eau et de collecte d'eau de pluie. Construire une série de petits barrages sur l'Indus peut s'avérer plus efficace que les grands canaux existants.

Étant donné que le Pakistan est fréquemment affecté par des catastrophes naturelles, il est crucial de mettre en œuvre un système efficace de réduction des risques de catastrophes et de cartographie des risques, en impliquant et en formant tous ceux ayant plus de probabilités de se voir affectés par des crises majeures afin d'assurer que le degré de dévastation et de destruction soit aussi faible que possible. Les autorités de l'Administration de catastrophes de chaque province devraient renforcer leurs efforts et impliquer les universités locales dans la réalisation de recherches sur le changement climatique. ■

<sup>7</sup> Voir : <[www.ifwatchnet.org/?q=en/node/6](http://www.ifwatchnet.org/?q=en/node/6)>.

## Pas de développement durable sous occupation



L'occupation israélienne porte atteinte à l'environnement palestinien et minimise toute possibilité de mettre en œuvre un développement durable. Des taux de chômage alarmants, des institutions faibles et inefficaces et une forte dépendance des recettes douanières et des contributions financières des pays donateurs mettent en évidence le caractère insoutenable de l'économie palestinienne. Par ailleurs, les conditions désastreuses des installations d'approvisionnement en eau, principalement en raison des lois imposées lors de l'occupation israélienne de 1967, représentent un risque alarmant pour le bien-être des Palestiniens.

### Le réseau des ONG palestiniennes

La Palestine est un cas tout à fait inhabituel en termes de développement durable. Pour traiter cette question nous devons examiner un certain nombre de problèmes, le plus important étant le manque de souveraineté et de contrôle des ressources, l'absence de législation ou de plans politiques pour un quelconque type de développement et l'importance croissante du financement des pays donateurs aux économies de la Cisjordanie et la bande de Gaza.

L'absence de législation et de politiques, notamment en matière de durabilité, est liée à l'occupation israélienne qui détient les pouvoirs ultimes en ce qui concerne la compétence et l'étendue géographique des législations potentielles. L'occupation est également la cause de l'instabilité politique.

La réalité de l'occupation impose par conséquent, la nécessité de garder à l'esprit que de nombreux indicateurs de développement sont inadéquats lorsqu'ils sont appliqués à la situation palestinienne. Cela ne signifie pas qu'il faille exclure la Palestine des statistiques du développement, mais certains indicateurs largement utilisés ne sont pas nécessairement valables à l'égard de ce pays et il faudra, donc, envisager d'autres façons de mesurer son développement.

### Le chômage

Le rapport 2011 de la Banque mondiale sur l'actuelle situation de pauvreté en Cisjordanie et à Gaza décrit la situation palestinienne comme étant sans commune mesure. Il souligne que le taux de chômage dans le pays est l'un des plus élevés au monde en raison principalement du manque d'opportunités et conclut que la situation est étroitement liée à l'occupation israélienne.

Selon le rapport, 19 % de la population était au chômage en 2011, bien que les données officielles révèlent que 780 000 personnes travaillaient sur le territoire palestinien au premier trimestre de 2011, c'est-à-dire, 130 000 de plus que l'année dernière. Cela signifie une baisse du taux de chômage d'environ 21,7 %. Les jeunes ont été particulièrement touchés par cette situation, puisque le taux de chô-

mage dans ce secteur de la population était, en 2009, plus élevé de 10 % par rapport au taux de chômage global<sup>1</sup>.

### Les problèmes sociaux et environnementaux

La situation des soins de santé est décourageante. Il existe 25 hôpitaux publics sur le territoire, et le nombre d'habitants par lit atteint 1349. Les conditions misérables des établissements dispensateurs de soins de santé obligent à transférer un nombre significatif de patients vers les pays voisins pour les traiter. Cela a engendré un surcoût d'environ 1 484 200 000 NIS (403 702 400 USD) en 2010 en raison de l'absence d'une planification judicieuse et d'une gestion adéquate. En fait, si les ressources existantes étaient correctement gérées, le ministère pourrait construire des installations médicales équipées de la technologie de pointe qui rendrait ces transferts inutiles.

Le blocus de la bande de Gaza de 2007 à 2011 a eu des conséquences désastreuses sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, en particulier en raison des graves dommages infligés aux infrastructures. La plupart des équipements de pompage d'eau et d'assainissement sont hors service à cause du manque d'électricité et de carburant, entraînant une pénurie d'eau et le débordement des services d'assainissement dans les zones urbaines<sup>2</sup>. Le blocus a empêché la fourniture de pièces détachées, empêchant les installations d'être réparées.

L'agriculture consomme 70 % de l'eau palestinienne, suivie par l'usage domestique (27 %) et les usages industriels. Selon le rapport 2009 de la Banque mondiale, l'approvisionnement résidentiel en eau en Cisjordanie a été estimé à 50 litres par personne par jour<sup>3</sup>. En 2009, 60 % de la population de

la bande de Gaza n'avait pas accès à l'eau courante<sup>4</sup>. En Cisjordanie, seulement 13 000 m<sup>3</sup> (sur un total de 85 000 m<sup>3</sup>) des eaux usées ont été traitées en 2009, tandis que dans la même année, 65 000 m<sup>3</sup> ont été traitées (sur un total de 110 000 m<sup>3</sup>) dans la bande de Gaza<sup>5</sup>.

Cette même année, Amnesty International a rapporté que dans les communautés rurales environ 200 000 Palestiniens manquaient de tout accès à l'eau courante et que l'armée israélienne les empêchait de collecter les eaux pluviales, tandis que les colons israéliens possédaient des piscines et des installations d'irrigation pour leurs exploitations. En fait, les 450 000 colons dénombrés dans ce rapport consomment la même quantité d'eau que toute la population de la Palestine. Pour faire face aux pénuries d'eau et au manque d'infrastructures, de nombreux Palestiniens sont contraints d'acheter de l'eau des camions citerne, de qualité douteuse et à un prix très élevé<sup>6</sup>.

En 1993, la Banque mondiale a publié un rapport intitulé "Developing the Occupied Territories: An investment in Peace" (Le développement des territoires occupés : un investissement dans la paix) qui décrivait l'insuffisance des prestations des services publics dans les territoires occupés, en raison de la quasi-absence d'installations d'approvisionnement en eau, d'élimination des déchets solides et des eaux usées. La mauvaise gestion des déchets a contribué à la dégradation de l'environnement, celle-ci remonte à l'administration israélienne de 1967 à 1993. Malgré des investissements de nombreux bailleurs de fonds internationaux, peu de progrès ont été accomplis pour la reconstruction de ces installations, principalement en raison des lacunes et des ambiguïtés de l'accord d'Oslo, en particulier à cause de son interprétation par les autorités israéliennes. L'escalade de la violence a empiré la situation<sup>7</sup>.

1 Voir "Amid Palestinian statehood push, a grim World Bank report," *Christian Science Monitor*, (14 septembre 2011), <[www.csmonitor.com/World/Backchannels/2011/0914/Amid-Palestinian-statehood-push-a-grim-World-Bank-report-on-the-West-Bank-Gaza](http://www.csmonitor.com/World/Backchannels/2011/0914/Amid-Palestinian-statehood-push-a-grim-World-Bank-report-on-the-West-Bank-Gaza)>.

2 Banque mondiale, *Gaza Strip Water and Sanitation Situation*, (2009), <[web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/MENAEXT/WESTBANKGAZAEXT/0,,contentMDK:22026701~menuPK:294370~pagePK:2865066~piPK:2865079~theSitePK:294365,00.html](http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/MENAEXT/WESTBANKGAZAEXT/0,,contentMDK:22026701~menuPK:294370~pagePK:2865066~piPK:2865079~theSitePK:294365,00.html)>.

3 Wikipedia, *Water supply and sanitation in the Palestinian territories*, <[en.wikipedia.org/wiki/Water\\_supply\\_and\\_sanitation\\_in\\_Palestine](http://en.wikipedia.org/wiki/Water_supply_and_sanitation_in_Palestine)>.

4 Centre d'actualités de l'ONU, *Gaza water crisis prompts UN call for immediate opening of crossings*, (2009), <[www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=31927](http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=31927)>.

5 Banque mondiale, op.cit.

6 Amnistie Internationale, *Israel rations Palestinians to trickle of water*, (27 octobre 2009), <[www.amnesty.org/en/news-and-updates/report/israel-rations-palestinians-trickle-water-20091027](http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/report/israel-rations-palestinians-trickle-water-20091027)>.

7 A. Gray, *Environmental justice for Palestine*, (23 mars 2007), <[www.countercurrents.org/pa-gray230307.htm](http://www.countercurrents.org/pa-gray230307.htm)>.

\* Pas de données disponibles pour le ICB et le IEG.

Lorsqu'Israël a occupé la Cisjordanie en 1967, il a déclaré toutes les ressources en eau propriétés de l'État d'Israël et depuis lors, plusieurs ordres militaires ont réduit le développement de l'approvisionnement en eau en Palestine par le biais de quotas de pompage, de l'interdiction de réhabiliter des puits et d'en forer de nouveaux sans autorisation, et en confisquant et même en détruisant toutes les stations de pompage palestiniennes le long du fleuve Jourdain. En même temps, Israël a augmenté son exploitation des ressources en eau de la Cisjordanie en forant 38 puits. En conséquence, en 1993, les Palestiniens ne pouvaient accéder qu'à 20 % de l'eau des aquifères souterrains de la Cisjordanie. L'accord d'Oslo n'a rien fait pour améliorer la situation en Palestine. En fait, il a été convenu que « les proportions d'utilisation existantes » devaient être maintenues, de sorte que 80 % de l'exploitation de l'aquifère a été ratifiée en faveur d'Israël<sup>8</sup>.

On ignore encore quel sera l'effet du changement climatique sur les territoires palestiniens, mais certains experts prédisent une hausse des températures moyennes et une diminution des précipitations, ce qui représenterait un grand danger pour l'approvisionnement en eau déjà précaire dans la bande de Gaza et en Cisjordanie<sup>9</sup>.

Selon un rapport publié par l'Institut de recherches sur le Moyen-Orient, plusieurs ONG palestiniennes et israéliennes estiment qu'« un processus intégral de paix aiderait à résoudre les violations israéliennes contre l'environnement palestinien. Le processus de paix actuel n'est pas perçu comme une aide à l'environnement »<sup>10</sup>. Il est clair que l'environnement ne peut pas attendre que les pourparlers de paix deviennent sérieux.

### Les problèmes de législation

La loi palestinienne est extrêmement complexe et contradictoire. Certaines lois, par exemple, datent de l'époque de l'Empire ottoman et du mandat britannique, mais aussi de la période sous le contrôle jordanien et égyptien à travers l'occupation d'Israël, qui comprenait des ordonnances militaires qui ne faisaient pas partie de la législation mais qui sont toujours en vigueur. Les lois promulguées après la création de l'Autorité nationale en 1994 ne représentent que 12 % de la législation actuelle.

La situation juridique et législative est clairement liée à l'instabilité politique du pays. La séparation entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza, par exemple, a stoppé les discussions sur plus de 50 propositions de lois.

En outre, les lois actuelles n'ont pas abrogé les lois précédentes, dont certaines sont contraires à la juridiction géographique de la loi d'arbitrage adoptée par la Chambre de commerce et d'industrie de Jérusalem. Il existe un pressant besoin d'actualiser la législation concernant le secteur privé, par exemple, pour surveiller, promouvoir et renforcer le cadre des affaires, mais aussi en termes de soins de santé.

On peut dire que l'occupation reste un facteur décisif dans l'obstruction d'une législation efficace et dans l'affaiblissement de sa capacité à fournir un cadre pour le développement.

En fait, aussi bien le système législatif que judiciaire souffrent de l'occupation continue, mais aussi par le fait que la Cisjordanie et la Bande de Gaza restent divisées. C'est l'un des principaux obstacles en matière de développement durable, car il n'y a pas de politique environnementale en raison de l'absence de dialogue. Un autre facteur qui mine la durabilité est que la faiblesse institutionnelle ne permet pas de mesurer ou d'améliorer l'efficacité des efforts de financement des pays donateurs.

### Les donations, la politique et la durabilité

Les différences d'opinion sur l'affectation et la gestion des fonds des donateurs sont une source constante de conflit. Par conséquent, il est fréquent que les projets choisis n'arrivent pas à obtenir de fonds auprès des pays donateurs et des entreprises. Ces conflits sont généralement exacerbés par la politisation des services fournis.

Il convient de noter que les donateurs cherchent à remédier à cette situation en favorisant la responsabilisation et la transparence par le renforcement des institutions palestiniennes, mais les résultats sont menacés par la politisation croissante de la société palestinienne. En fait, de nombreux dons ont des conséquences négatives, car ils accroissent la dépendance à ce type de financement, spécialement en ce qui concerne les dons à des fins politiques, y compris les fonds fournis pour les activités visant à normaliser les relations avec Israël. Ce type de dépendance agit également contre les profondes valeurs sociales telles que le bénévolat, la dignité et l'altruisme. Tout cela n'a servi qu'à approfondir le malaise social.

Les donateurs ont également cherché à améliorer la capacité des différentes institutions de la communauté palestinienne, fait devenu évident dans le cas des institutions de la société civile et également au sein du Gouvernement. L'amélioration de la technologie qui a gagné les institutions, comme les

ordinateurs et les technologies de la communication, n'a pas engendré de changement dans les habitudes de travail des employés et des gestionnaires de ces institutions, surtout à la lumière d'un environnement politisé. L'adoption tardive des critères de mérite au travail n'a pas aidé à améliorer l'efficacité des services publics.

### Conclusions et recommandations

Il est clair qu'un développement durable ne sera pas possible en Palestine tant qu'elle se trouvera sous l'occupation israélienne. Toutefois, à moyen terme il sera nécessaire de prêter une attention particulière aux points suivants afin d'atténuer les souffrances de la population palestinienne et de réduire les tensions politiques :

- Accroître le soutien à l'application des lois électorales ainsi que à l'adoption de la représentation proportionnelle pour augmenter la participation.
- Promouvoir le respect des bailleurs de fonds pour les choix de la société palestinienne et abandonner leurs politiques de renforcement du *statu quo* par le biais de l'assistance au développement des programmes politiques.
- Harmoniser et aligner les politiques des donateurs avec les priorités nationales et améliorer leur contribution à l'harmonie sociale.
- Réviser les lois existantes et leur mise en œuvre de manière à ce qu'elles contribuent à un développement plus inclusif et durable.
- Accroître la responsabilisation des institutions et du Gouvernement non seulement vis-à-vis des bailleurs de fonds, mais du public également.
- Assurer une répartition claire des rôles et une complète coordination des acteurs du développement.

En ce qui concerne la société civile, il faut également prendre plusieurs mesures, notamment :

- Reconnaître les ONG comme étant la voix légitime des institutions de la société civile et ne pas exiger qu'elles restent éloignées de tout rôle politique.
- Identifier les priorités fondées sur l'évaluation des besoins et des capacités.
- Soutenir les initiatives visant à renforcer la société civile palestinienne et l'autonomisation des ONG.
- Coordonner les stratégies des donateurs pour soutenir, renforcer et développer la société civile. ■

8 Ibid.

9 EMWIS, *A war on water*, (2009), <[www.emwis.org/thematicdirs/news/2009/06/war-water-environmental-problems-israel-and](http://www.emwis.org/thematicdirs/news/2009/06/war-water-environmental-problems-israel-and)>.

10 Voir: <[vispo.com/PRIME/enviro.htm](http://vispo.com/PRIME/enviro.htm)>.

## La croissance économique ne suffit pas



La croissance économique enregistrée lors des dernières années n'a pas contribué à élargir les capacités et les libertés qui permettent aux Panaméens de mener une vie digne, et n'a pas permis non plus l'adoption de politiques de réduction de la pauvreté efficaces. En outre, elle ne s'est pas non plus traduite en politiques de conservation et de protection environnementale plus efficaces. Les décisions politiques erronées qui ont été prises depuis 2009 ont porté un coup à la gouvernance et à la tranquillité des citoyens. Pour atteindre un modèle de développement durable, le Gouvernement doit concevoir et mettre en place des politiques plus adaptées et améliorer l'investissement social pour pouvoir lutter contre l'inégalité alarmante qui sévit parmi les Panaméens.

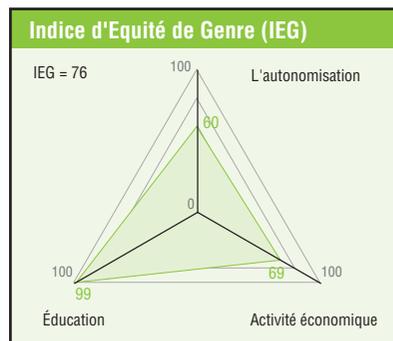
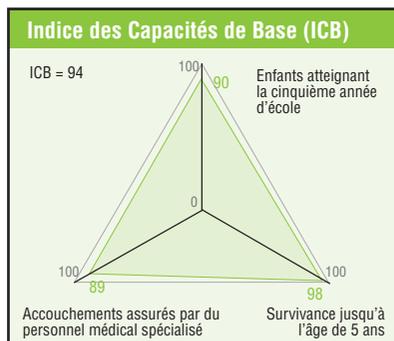
Centro de la Mujer Panameña  
Cecilia Moreno Rojas

L'économie du pays a vécu une embellie lors des dernières années et en 2010, elle a atteint un sommet avec 7 % de croissance annuelle<sup>1</sup> stimulés par les investissements de travaux publics, l'élargissement du canal et d'autres services. Ceci a été signalé par exemple dans des rapports de la Banque mondiale, du FMI et de l'ONU, qui sont tombés d'accord pour établir que Panama possède le revenu par habitant le plus élevé d'Amérique centrale. Avec un PBI de 24,71 milliards d'USD et un revenu par habitant de 6 570 USD en 2009, le pays est en outre, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), le plus grand exportateur et importateur de la région.

Cette tendance à la croissance s'oppose cependant au panorama social de pauvreté, à la distribution inégale du revenu et à l'inégalité de genre. Il existe encore d'énormes défis à relever pour parvenir à éradiquer les inégalités sociales et les clivages en matière de distribution de revenu sont très importants, en particulier lorsque les différences apparaissent en fonction des caractéristiques de la région, de la condition ethnique ou du genre. Par exemple, l'indice GINI pour le pays est d'environ 55, selon les données de 2005<sup>2</sup>, ce qui indique une forte inégalité.

La croissance de l'économie panaméenne est basée sur des modèles de développement non durables qui sont guidés par des indicateurs économiques et dédaignent les problèmes sociaux et environnementaux les plus pressants. Ceci pose un défi complexe à la société civile panaméenne, surtout en raison du caractère nettement autocratique et de la tendance d'extrême droite du Gouvernement imposé par le président Ricardo Martinelli.

De plus, tout semble indiquer que le pays soit réinventé tous les cinq ans ; c'est-à-dire que l'on pratique le « on efface tout et on recommence » dans le cadre des politiques publiques. Par exemple, entre 2004 et 2005 l'Administration du pouvoir national pour l'environnement (ANAM, pour son sigle en es-



pagnol) en coordination avec une équipe de spécialistes interinstitutionnels, a élaboré sept politiques publiques environnementales autour de thèmes prioritaires comme les ressources hydriques, le changement climatique, la production plus propre, la supervision, le contrôle et la fiscalisation, les déchets solides, l'information environnementale et la décentralisation de la gestion environnementale. Ces politiques ont été annoncées en 2007 mais n'ont jamais été appliquées en raison du changement de Gouvernement en 2009.

Actuellement, le pays ne dispose pas d'une politique environnementale. Les nouvelles autorités de l'ANAM ont complètement ignoré les progrès réalisés en la matière et le président Ricardo Martinelli, contrairement à toute attente, a décidé, un an et demi après avoir assumé ses fonctions, d'imposer plusieurs réformes à la Loi générale sur l'Environnement, avec le soutien de son cabinet et la majorité à l'Assemblée nationale, éliminant ainsi la demande faite aux entreprises d'effectuer des études d'impact environnemental<sup>3</sup>. De plus, ces réformes permettaient aux proches du Gouvernement de réaliser toutes sortes d'investissements dans le secteur de la construction et des exploitations minières sans être obligés de les soumettre à la consultation publique. L'ANAM a gardé le silence et maintenu une attitude passive en faisant profil bas pendant toute la durée du processus. Ceci a été sévèrement critiqué par les groupes environnementaux qui l'ont qualifié de « faible » et manquant d'une « voix haute et claire » pour orienter la politique environnementale du pays<sup>4</sup>.

Cette situation conjuguée aux protestations des groupes syndicalistes contre les réformes du Code du

travail qui attentaient au droit de grève – et d'autres organisations sociales contre des réformes similaires qui constituaient une violation des droits humains – a créé dans le pays un climat d'agitation. Le refus généralisé de la population et la réaction en chaîne de la société civile, mais plus particulièrement des organisations environnementales, a plongé le pays dans un état de crise pendant trois mois en raison de manifestations publiques permanentes provenant de secteurs très différents. Finalement les réformes ont été abrogées en octobre 2010, en conséquence de quoi « le droit de grève des travailleurs, les cotisations syndicales ont été rétablis, l'impunité que l'on prétendait offrir aux policiers a été suspendue et les environnementalistes sont parvenus à faire valoir les études d'impact environnemental »<sup>5</sup>.

### Détérioration des ressources naturelles

L'autre défi important pour le développement durable à Panama est la détérioration croissante des couloirs biologiques du pays et d'une grande partie des ressources naturelles en raison de l'exploitation inconsidérée de la couverture forestière, de l'élevage intensif et de la pollution environnementale causée par l'industrie minière « à ciel ouvert » par des compagnies transnationales. Tout ceci, conjugué aux effets du changement climatique, pourrait avoir des conséquences regrettables sur la détérioration de la santé, le bien-être des individus et l'environnement.

Panama enregistre de sévères problèmes d'érosion et de détérioration des sols, avec un processus lent et croissant dans presque tous les bassins, sols et eaux, entraînant la désertification et la perte de la

1 ABC.es, *Panamá: Crecimiento económico del 7% en el 2010*, (16 décembre 2010), <www.centralamericadata.com/es/article/home/Panamá\_Crecimiento\_economico\_del\_7\_en\_el\_2010>.

2 Trading Economics, *GINI index in Panama*, <www.tradingeconomics.com/panama/gini-index-wb-data.html>.

3 Voir : <www.asamblea.gob.pa/actualidad/proyectos/2010/2010\_P\_227.pdf>.

4 Voir : <www.expresiones7.net/Exp2.0/Entrevista.htm>.

5 Voir : <www.rnw.nl/espanol/articulo/panama-se-deroga-la-controvertida-%E2%80%9Cley-chorizo%E2%80%9D>.

capacité productive. En fait, une grande partie des terres couvertes par les forêts ont déjà été déforestées, fondamentalement en raison des activités agricoles. Le niveau d'urbanisation a également montré une augmentation considérable et désordonnée en raison des flux migratoires en provenance des zones rurales vers les centres urbains<sup>6</sup>.

Selon les chiffres du Système d'information environnementale de l'Administration du pouvoir national pour l'environnement (ANAM), le processus de déboisement est alarmant puisque le taux de couverture forestière atteignait 70 % en 1970 et a été réduite à environ 35 % en 2011. Le dernier rapport exhaustif sur le sujet a été élaboré en l'an 2000 et indique qu'en 1992 il existait une couverture forestière de 49 % alors qu'en l'an 2000 cette surface avait été réduite à 45 %<sup>7</sup>.

### Pollution de l'eau

Les organisations environnementales ont également dénoncé la pollution d'importantes sources d'eau douce situées très près du bassin hydrographique du Canal de Panama, suite à l'établissement de deux compagnies minières pour l'extraction de l'or et du cuivre dans les régions de Petaquilla et de Molejones, à 100 km de la capitale. Sur l'initiative des organisations environnementales elles-mêmes, la situation a été mise sous surveillance et il a été effectué des analyses des sources d'eau et des sédiments proches de l'emplacement des mines. Les études ont indiqué des niveaux élevés de solides suspendus et une turbidité élevée dans l'eau altérant peu à peu l'environnement de manière sévère<sup>8</sup>. À plusieurs occasions le pouvoir a été alerté face à la possibilité de l'augmentation dans les rivières de substances potentiellement dangereuses pour l'environnement et la santé de l'homme. Pourtant, plutôt que de prêter attention à cette situation, la politique gouvernementale n'a fait qu'inciter des activités polluantes et non durables – comme par exemple les activités minières – comme stratégie de développement économique. En réalité, le Gouvernement a promu une série de réformes du Code minier qui ont facilité l'entrée dans le pays à différentes entreprises minières transnationales<sup>9</sup>.

### Accès à l'eau potable

Un rapport sur le respect des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), préparé par les Nations Unies au Panama, indique qu'il existe dans le pays de grands secteurs de la population qui n'ont pas accès à des sources d'eau potable. Les limitations les plus importantes se concentrent dans les zones rurales, indigènes et dans certaines zones urbaines marginalisées

TABLEAU 1

### Incidence de pauvreté par zone (%)

Détail	Incidence de la pauvreté générale (%)		
	1997	2003	2008
Total Pays	37,3	36,8	32,7
Urbaine	15,3	20,0	17,7
Rurale totale	64,9	62,7	59,7
Rurale non indigène	58,7	54,0	50,7
Rurale indigène	95,4	98,4	96,3

Source: Enquête de Niveaux de vie, 2008. Ministère de l'Économie et des finances, Panama

qui se situent dans les périphéries des villes, avec un composant majoritaire de population d'origine africaine et métissée. Une situation similaire a lieu concernant l'accès aux services d'assainissement améliorés, avec une distribution qui se fait de manière inégale au détriment des zones rurales et indigènes.

Dans le rapport mentionné, il est indiqué en outre que les personnes vivant dans des établissements précaires sont bien loin de pouvoir satisfaire leurs besoins de base. Dans la plupart des cas, il s'agit de familles acculées par la pauvreté et le chômage et qui ne trouvent pas d'autres solutions pour remédier à leur problème habitationnel. De même, on reconnaît qu'il existe un lien étroit entre l'analphabétisme et la pauvreté qui se traduit ensuite par encore plus d'inégalités, telles que des limitations d'accès à la santé, au logement, à l'équité de genre, à la participation politique, à la protection de l'environnement.

Selon l'Enquête sur les Niveaux de vie (ENV) réalisée au Panama en 2003, environ quatre personnes sur 10 vivent dans la pauvreté. De plus, 16,6 % de la population vivait en situation d'extrême pauvreté. En 2008 une étude similaire a enregistré une légère amélioration : la pauvreté s'est réduite à 32,7 % et l'extrême pauvreté, à 14,4 %<sup>10</sup>.

En ce qui concerne les zones urbaines, la pauvreté totale et l'extrême pauvreté ont atteint respectivement 20,0 % et 4 % de la population. En ce qui concerne les zones rurales non indigènes, un peu plus de la moitié de cette tranche de population continue à vivre dans la pauvreté (54,0 %) et une personne sur cinq (22,0 %) se trouve en situation d'extrême pauvreté. Pour les zones rurales indigènes, le panorama est encore plus critique étant donné que la quasi totalité de la population vivant dans ces zones se trouve en état de pauvreté (98,4 %) et d'extrême pauvreté (90 %) <sup>11</sup>.

### Inégalité de genre et pauvreté

L'inégalité sociale et de genre représente un des défis les plus importants auquel le pays doit faire face pour vaincre la pauvreté et l'exclusion sociale. Actuellement, la pauvreté génère une plus grande vulnérabilité et davantage d'exclusion parmi les femmes les plus pauvres et leurs familles et leur donne moins de

chances, comparativement aux hommes pauvres, de surmonter la situation. Les niveaux de pauvreté deviennent encore plus inquiétants si l'on considère les caractéristiques et l'impact différentiel que celle-ci a sur les hommes et les femmes selon leur tranche d'âge ou leur condition ethnique.

Les inégalités de genre sont exprimées sur l'ensemble du marché du travail. Selon les chiffres officiels de 2009, le revenu des femmes par rapport à celui des hommes était équivalent à 57 %. Bien qu'elle constitue pratiquement la moitié de la population, il existe encore un grand nombre (51,7 %) de femmes d'âge productif qui se trouvent en dehors de l'activité économique formelle, facteur important sans nul doute en situation de pauvreté. Elles continuent d'être le groupe le plus vulnérable sur le marché du travail et la plupart de leurs activités ne reçoivent aucune rémunération. Selon l'enquête auprès des foyers réalisée en 2009, la composition de la population masculine économiquement active atteignait 80,9 % alors que la féminine représentait seulement 48,3 %. En 2009, le taux de chômage chez les femmes adultes atteignait 9,27 % alors que chez les hommes il était de 5,25 %<sup>12</sup>.

Concernant l'éducation, les registres révèlent un meilleur résultat pour les femmes, avec une moyenne de 2 points en pourcentage, supérieure aux hommes en ce qui concerne l'accès à l'enseignement. Les nouvelles générations de petites filles ont un meilleur accès à l'éducation que celui de leurs mères et de leurs grands-mères ; cependant, il existe encore des zones indigènes où l'indice de scolarité des femmes est inférieur à celui des hommes.<sup>13</sup>

### Conclusion

L'approche du développement économique de Panama ignore la durabilité et a conduit à la fois à une dégradation de ses ressources environnementales et à un impact minimum sur l'amélioration de la vie de la plupart de ses habitants. Déforestation, désertification, pollution de l'eau, accès limité à l'eau potable et installations sanitaires inadaptées sont des problèmes qui portent atteinte à l'environnement et à la santé des panaméens. Les femmes en particulier sont durement touchées par les modèles économiques destinés avant tout à avantager une élite privilégiée, ses associés et les investisseurs internationaux. ■

6 Ibid.

7 Vidal Berrío, Leoncio, "Cobertura boscosa se reduce 50%", *Capital*, (6 juin 2011), <www.capital.com.pa/?p=4117>.

8 Théorème environnemental, "Advierten sobre el riesgo de contaminación de agua en Panamá", *Teorema Ambiental, Revista Técnico Ambiental*.

9 Dans une déclaration aux médias, le ministre du Commerce a indiqué que "De darse la adecuación (del Código Minero), una de las naciones interesadas en invertir en la mina de cobre que se desarrolla en Donoso, provincia de Colón, es la República de Corea, ya que en el numeral 1, artículo 4 del Decreto Ley 23, indica que se prohíbe el otorgamiento de concesiones mineras a gobiernos o estados extranjeros.". En *La Estrella.com.pa*, (1er septembre 2010).

10 Ministère de l'Économie et des finances, *Encuesta Niveles de Vida*, (Panama, Ville de Panama : 2008).

11 Ibid., *La Pobreza En Panamá, Encuesta de Niveles de Vida – 2003 Principales. Resultados (Edición Revisada)*, (2005).

12 Ministère de Contrôle de Panama, *Encuesta Continua de Hogares 2009*.

13 *Atlas de Desarrollo Humano y Objetivos del Milenio*, (2010).

## Le pays est à refonder



Les modèles de développement appliqués jusqu'à présent dans le pays ont échoué dans leur objectif de satisfaire les besoins de la population. L'environnement est toujours soumis à la dégradation et les inégalités entre les différents secteurs de la population augmentent. Un nouveau plan de développement est nécessaire afin de mieux articuler les actions de l'État, de la société civile et du marché tout comme pour refonder le pays dans le sens du bien commun. Il faut alors passer de la protestation à la proposition et démontrer qu'il est possible, avec la participation de tous, de construire un pays meilleur.

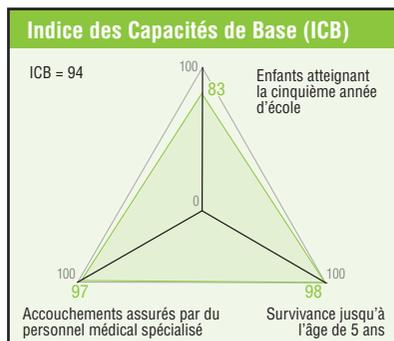
**Décidons. Campagne pour l'expression citoyenne**  
José Guillermo Monroy Peralta

Les modèles de développement mis en place au Paraguay ont historiquement dépendu de l'agro-exportation. Leurs buts étaient nettement économiques et ils faisaient toujours appel à la monoculture, à la déforestation constante pour étendre les surfaces de production, à la concentration des richesses entre peu de mains, à l'appauvrissement et à l'expulsion d'une partie de la population vers d'autres pays. Tous ces modèles ratés se sont avérés incapables de résoudre les besoins d'une grande partie de la population ou de contenir les graves dégâts de l'environnement. Leurs échecs peuvent être interprétés comme le résultat de l'articulation inadéquate et incomplète entre l'État, la société civile et le marché.

### Une économie qui appauvrit

L'économie du Paraguay s'est fondée sur l'exploitation et l'exportation de produits primaires. Ce modèle de développement centré sur l'agriculture, avec une forte dépendance de l'extérieur, a conduit à une répartition inégale des terres. C'est ainsi que le recensement agricole de 2008 montrait que les petites exploitations agricoles de jusqu'à vingt hectares constituent 84 % du total, alors que les exploitations supérieures à 50 hectares représentent seulement 9 % du total des unités de production rurales<sup>1</sup>. L'exode rural constant vers les villes a conduit à l'augmentation des ceintures de misère autour des grandes villes du pays. Parallèlement les mouvements paysans ont renforcé leurs demandes envers l'État et ont exigé la mise en œuvre d'une réforme agraire.

En novembre 2008, le Gouvernement a créé – par le biais d'un décret présidentiel – l'organe Coordinateur exécutif pour la réforme agraire (CEPRA) dont les principaux objectifs sont de coordonner et de promouvoir le développement économique, social, politique et culturel ainsi que de stimuler la gestion des politiques publiques dans les établissements créés et de contribuer au succès de la réforme

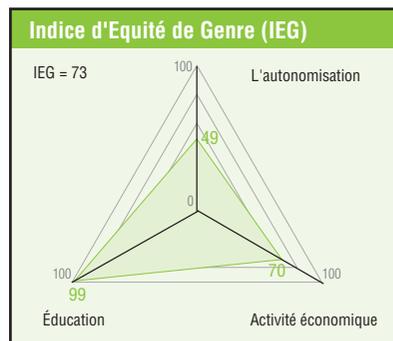


agraire. Cependant ses réussites ont été nulles ou pratiquement inexistantes<sup>2</sup>.

L'économie a bénéficié d'une croissance importante pendant la période 2003-2008, avec un taux moyen annuel de 4,8 %, mais il existe toujours une distribution inégale des richesses. Pendant cette même période le chômage a diminué de seulement 1,6 %, alors que le sous-emploi a augmenté, passant de 24,2 % à 26,5 %. Ces incohérences entre la croissance de l'économie et la diminution de certains indicateurs montrent que la croissance économique n'a pas généré suffisamment de postes de travail et n'a pas réduit le travail informel<sup>3</sup>.

### Une société inégale

Les Paraguayens sont environ 6,4 millions, 60 % d'entre eux ont moins de 30 ans et 1,7 % sont indiens ; ce sont eux qui souffrent le plus des conditions d'inégalité dans le pays<sup>4</sup>. Entre 1997 et 2008 la pauvreté a augmenté, passant de 36,1 % à 37,9 %. Dans les régions rurales la pauvreté a diminué, passant de 51,6 % à 48,8 %, mais la pauvreté urbaine a augmenté, passant de 22,5 % à 30,2 %. La moitié des personnes considérées comme étant des pauvres (1,16 million) vit dans des conditions



extrêmes<sup>5</sup>. Environ 500 000 Paraguayens ont dû émigrer vers d'autres pays. Selon les données du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pendant 2001-2007 presque 280 000 personnes ont émigré principalement vers l'Argentine et, ces derniers temps, vers l'Espagne<sup>6</sup>.

### L'environnement en danger

Lors de la première décennie du siècle, le Gouvernement a mis en place une série de mesures pour répondre aux besoins environnementaux, parmi elles, le Programme national du changement climatique (2001), la Stratégie nationale et le Plan d'action pour la conservation de la biodiversité 2004-2009 (ENPAB) (2003)<sup>7</sup>, la Politique environnementale nationale du Paraguay (PAN) (2005) et la Loi des ressources hydrauliques du Paraguay (2007). En dépit de ces plans et de ces programmes les problèmes environnementaux ne cessent de se multiplier. Par exemple, on a enregistré une importante perte de la couverture forestière, principalement dans la Région Orientale qui en 1945 représentait 55,1 % des forêts et qui s'est vue

<sup>1</sup> Gouvernement de la République du Paraguay, *Recensement agricole national 2008 Tome I*, (San Lorenzo, Paraguay, 2009).

<sup>2</sup> Gouvernement de la République du Paraguay, Présidence de la République, *Deuxième rapport devant le Congrès national. Période 2009-2010*, (Juillet 2010).

<sup>3</sup> Borda, Dionisio, "Effets macroéconomiques et impact social de la crise mondiale", dans le Programme des Nations Unies pour le développement - Secrétariat Général Ibéro-américain, *Politiques sociales en temps de crise. Mémoire du Séminaire Ibéro-américain* (Asunción, Paraguay, les 6 et 7 août 2009).

<sup>4</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport national sur le développement humain 2008. Égalité pour le développement* (Asunción, 2008).

<sup>5</sup> Gouvernement de la République du Paraguay, Direction Générale des statistiques, enquêtes et recensements, a) *Dernières statistiques sur la pauvreté. Enquête permanente des foyers 2007*, (Asunción, août 2008); et b) Gouvernement de la République du Paraguay, Direction Générale des statistiques, enquêtes et recensements, *Amélioration de la méthodologie de mesure de la pauvreté au Paraguay. Résultats 1997-2008*, (Asunción, 2009).

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement, *Rapport national sur le développement humain 2009. Élargir les horizons. Émigration internationale paraguayenne*, (Asunción, 2009).

<sup>7</sup> SEAM- PNUD, *Conservation de la diversité biologique au Paraguay: Une proposition du secrétariat de l'environnement pour la gestion des actions, Vol 2*, (Asunción, 2006)

réduite à 7,56 % en 2005, entraînant la diminution corrélatrice de la biodiversité<sup>8</sup>. La leçon à tirer est que les politiques environnementales ne peuvent pas servir à grand-chose dans un contexte de fragilité institutionnelle et de manque de ressources économiques et humaines, insuffisantes non seulement pour établir les contrôles nécessaires mais aussi pour appliquer la loi et les peines qui s'imposent.

### Plans de développement 2003-2013

Au début de notre décennie, le Gouvernement de Nicanor Duarte Frutos (2003-2008) avait établi un plan nommé "Agenda pour un meilleur pays" qui envisageait quatre objectifs stratégiques :

- Récupérer la confiance dans les institutions et leurs représentants.
- Promouvoir une participation citoyenne active dans la construction des institutions de la démocratie.
- Relancer l'économie et générer du travail dans un nouveau modèle de développement durable.
- Combattre la pauvreté, la corruption et l'insécurité.

Les objectifs ont été regroupés en 14 axes de programmation : 1) Modernisation de l'administration publique ; 2) un milieu économique fiable et prévisible pour les investissements ; 3) croissance économique durable ; 4) révolution de l'éducation pour améliorer le capital humain ; 5) priorités et politiques de santé ; 6) travaux publics et construction de logements économiques ; 7) énergie pour le développement ; 8) défense de l'environnement ; 9) établissement d'un nouveau modèle des relations internationales ; 10) développement de nouveaux espaces : État et société ; 11) respect des droits humains ; 12) combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; 13) lutte contre la corruption, et 14) modernisation des forces de sécurité.

Pour mettre ce plan en oeuvre, le Gouvernement a lancé en 2006 la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. En conséquence de quoi l'investissement pour le développement social est passé de 400 millions d'USD en 2002 à 1,507 milliard d'USD en 2007<sup>9</sup>. Le Gouvernement a essayé de moderniser l'administration publique et a atteint une croissance économique moyenne de 4,8 %.

Le Gouvernement a également pris en compte l'agriculture dans son Plan national pour le relancement de l'agriculture familiale (2003-2008), qui comprenait un Programme de soutien pour le développement de petits établissements cotonniers (PRODESAL) et un projet appelé Sécurité alimentaire. En 2007 le ministère de l'Agriculture et de l'élevage (MAG) a mis en place le Fonds de soutien à l'agriculture familiale, qui a non seulement pourvu des incitatifs financiers mais a aussi introduit le Certificat agronomique. Ce programme a permis un soutien direct aux familles

de paysans, grâce au transfert de 8,43 millions d'USD à 88 948 bénéficiaires<sup>10</sup>.

Les efforts réalisés dans ce sens n'ont pas eu les effets attendus. En 2005 le Gouvernement a sélectionné 66 districts prioritaires pour appliquer des programmes visant à combattre la pauvreté. En août 2008, à la fin de l'administration de Duarte Frutos, ces programmes ne touchaient que 12 000 familles. Pendant cette même période, le chômage a diminué, passant de 7,3 % en 2004 à 5,7 % en 2008, cependant l'emploi informel a augmenté, passant de 24,2 % à 26,5 %<sup>11</sup>.

En août 2008, Fernando Lugo, de l'Alliance patriotique pour le changement qui venait d'être créée, assumait la présidence du pays et mettait fin à plus de 60 ans de différents gouvernements du Partido Colorado. Le mois suivant, on établissait le Plan stratégique économique et social 2008-2013 (PEES), dont l'objectif était d'améliorer les conditions de vie de tous les habitants du pays. Ses objectifs stratégiques se montaient à six<sup>12</sup>:

- Poursuivre la voie de la croissance économique et augmenter la création de travail.
- Renforcer les institutions de l'État afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques.
- Augmenter et améliorer les investissements dans le secteur social, principalement dans l'éducation et la santé, en engageant les dépenses publiques dans le combat contre l'extrême pauvreté.
- Encourager la diversification de la structure de production tout en préservant l'environnement et en améliorant l'utilisation des ressources énergétiques et humaines du pays.
- Stimuler la participation de la société civile et du secteur privé dans l'économie pour renforcer les micro et petites entreprises ;
- Harmoniser et coordonner les actions du gouvernement pour soutenir le développement régional décentralisé.

Après 2010, le Gouvernement de Lugo a élaboré un Plan dénommé "Le Paraguay pour tous et pour toutes 2010-2020". Ce plan comprenait une série d'initiatives et de ressources destinées à résoudre les besoins de la population et à favoriser l'exercice et la jouissance des droits des citoyens du Paraguay. Dans le cadre de cette politique, un système de protection sociale, nommé "Saso Pyahu", a été élaboré en tant que stratégie pour atténuer et surmonter l'extrême pauvreté. Pour cela on a établi une série de politiques publiques destinées à réduire la vulnérabilité et à améliorer la qualité de vie des familles, principalement dans les circonscriptions les plus pauvres.

10 Gouvernement de la République du Paraguay, Présidence de la République, Secrétariat Technique de la planification-Secrétariat Général de la Présidence, *Pour un Pays meilleur. 400 jours, Quatrième Rapport de gestion*, (juillet-septembre 2004)

11 D. Borda, op cit., (le 6 août 2009).

12 Gouvernement de la République du Paraguay, Équipe Économique Nationale, *Plan Stratégique économique et social -PEES- 2008-2013. Propositions pour une croissance économique inclusive socialement au Paraguay*, (Paraguay, 2008).

La priorité du Gouvernement a été d'approfondir les politiques sociales, surtout celles qui sont en rapport avec la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Les programmes de lutte contre la pauvreté comme Tekoporá, qui réunissait des fonds pour le soutien économique des familles dans des communautés sélectionnées, ont immédiatement été étendus. Le nombre de personnes ayant bénéficié de ces programmes est passé d'environ 14 000 familles en 2008 à 112 000 familles en juin 2010 (une augmentation de 80 %)<sup>13</sup>.

Jusqu'en 2008 les services de santé du pays s'avéraient insuffisants (le système couvrait 65-70 % de la population). En août 2008 le modèle des soins de santé primaires a été défini comme ligne de travail prioritaire. Ceci a permis la construction de 503 unités de médecine familiale, donnant accès à la santé à environ 1 500 000 habitants qui en étaient privées auparavant.

### Construire un meilleur pays

Bien qu'aucun développement national contemporain ne puisse se passer (particulièrement dans les pays latino-américains) du rôle prédominant de l'État, selon le sociologue et politologue chilien Manuel Antonio Garretón<sup>14</sup>, nous nous trouvons actuellement face à l'émergence de développements plongés dans un contexte transnational. Ceci transforme les relations entre l'État et la société et affaiblit le rôle dirigeant des états. Mais d'un autre côté cela oblige à réactualiser ce rôle si l'on veut garder l'idée de développement et de projet d'un pays. Lors de la construction du «Projet de Pays» une grande articulation entre les acteurs sociaux capables de laisser de côté leurs prétentions sectorielles et prêts à s'unir au grand effort de refonder le pays, devient alors nécessaire. Le cadre des fêtes du bicentenaire de l'indépendance du Paraguay peut être une bonne occasion de le faire.

De cette façon, il se peut que l'État paraguayen s'engage à résoudre les grands besoins de sa population. La clé de cette construction se trouve dans le sens du bien commun, du destin commun et aussi d'une meilleure articulation entre l'État, la société civile et le marché. Pour cela il faut progresser vers un agenda plus étendu et plus inclusif, passer de la protestation à la proposition, et surtout démontrer qu'il est possible de construire un pays meilleur si tout le monde y participe. ■

13 Sont incorporés de nouveaux bénéficiaires tels que les personnes âgées de plus de 65 ans, des handicapés, etc. Source : Gouvernement de la République du Paraguay, Inspection Générale de la République, Direction Générale du Contrôle des Ressources Sociales, *Rapport Final. Inspection au secrétariat d'action sociale "Programme Tekoporá", Exercice fiscal 2007*, (Asunción, juillet 2009); et Secrétariat d'Action Sociale, Direction Générale de la Protection Sociale et du Développement Humain, Programme de transferts monétaires dans la coresponsabilité, *Rapport Trimestriel 1<sup>er</sup>, Rapport Trimestriel 2<sup>e</sup>*, (2009).

14 Garretón, Manuel Antonio, "Le lien indispensable et problématique entre partis et démocratie en Amérique Latine", dans *Programme des Nations Unies pour le développement. La Démocratie en Amérique Latine. Vers une démocratie de citoyennes et de citoyens. Contributions au débat*, (Buenos Aires : Alfaguara, septembre 2004).

8 Ibid.

9 Gouvernement de la République du Paraguay, Présidence de la République, Secrétariat Technique de la planification-Secrétariat Général de la Présidence-Secrétariat Privé de la Présidence, *Rapport présidentiel auprès du Congrès de la Nation*, (Juillet 2008).

## Un désastre environnemental et des efforts minimums



Le modèle mis en œuvre jusqu'à présent, traversé par diverses crises, a saccagé l'écosystème, appauvri la population et gravement pollué l'environnement. L'approche sectorielle et désordonnée de la gestion environnementale et du contrôle de la pollution est faible et limitée. Des mesures structurelles et pratiques ainsi que des normes sont nécessaires dans les régions rurales et urbaines pauvres. Il est nécessaire de renforcer la capacité institutionnelle des acteurs clé, de soutenir les services environnementaux et d'affiner les mécanismes de coordination entre les organismes donateurs. Le Gouvernement doit servir les intérêts de la population et non pas ceux des sociétés transnationales, c'est seulement sous cette condition que le pays pourra surmonter les défis environnementaux qui l'attendent.

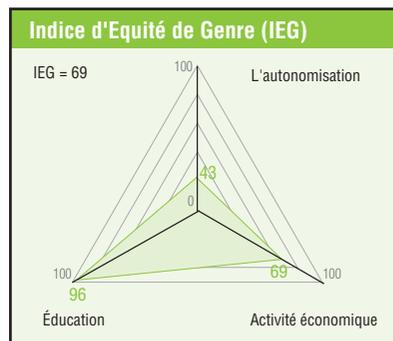
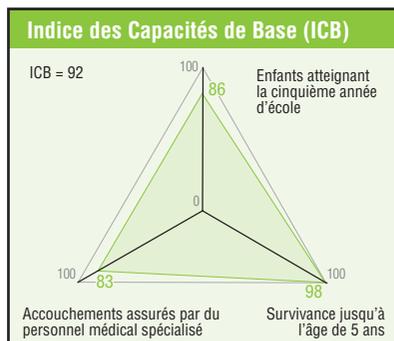
Conferencia Nacional por el Desarrollo Social (CONADES)  
Héctor Béjar

Les oligarchies dominantes à travers l'histoire péruvienne ont mis en place des modèles extractifs qui ont pillé et saccagé l'extraordinaire diversité écologique et les ressources naturelles du pays. La crise du guano en constitue un exemple. Elle a mis fin à la première période de prospérité économique en raison d'un processus d'exploitation qui a causé, pendant l'administration du président Manuel Pardo y Lavalle (entre 1872 et 1876), une crise majeure en raison de l'épuisement des ressources, entraînant la ruine économique et la paupérisation de la population. La détérioration de l'industrie du guano a conduit à l'augmentation d'extraction de sel dans la région sud. Ceci a précipité la guerre du Pacifique (1879-1883), dans laquelle le Pérou et la Bolivie ont fait cause commune contre le Chili, considéré comme un rival dans la production et l'exportation du salpêtre. Les Alliés ont perdu la bataille et le Pérou a dû céder à son voisin du sud les provinces d'Arica, de Tarapaca et d'Antofagasta. A cours du XXe siècle, les mêmes schémas d'exploitation ont été employés pour la production du cuivre, du caoutchouc, du plomb et du zinc<sup>1</sup>.

La surexploitation de ces ressources déclenche invariablement un boom et un bien-être économique à court terme suivie irrévocablement d'un effondrement, mettant en évidence le manque de durabilité totale de ces pratiques extractives. La situation s'est aggravée car ce qui incite et maintient les modèles utilisés par le Gouvernement n'est pas la préoccupation pour le bien-être de la population péruvienne, mais la spéculation des puissances mondiales sur les prix internationaux, soudoyant les politiciens et faisant taire toutes les protestations.

### L'extractivisme de nos jours

Aujourd'hui, comme au XVIe siècle, les *conquistadores* avides d'or, de cuivre, de bois et de feuilles de coca sont confrontés aux Indiens. Mais les vainqueurs ne sont pas venus avec des chevaux, des chiens et des arquebuses, mais avec de l'argent, des foreuses et des pelles mécaniques pour trancher les



montagnes et dévorer les lacs. L'allié des entreprises, Alan Garcia, l'actuel président du Pérou, a ordonné à l'armée et la police de « tirer d'abord et de réfléchir ensuite », si quelq'un protestait<sup>2</sup>.

Plus de 274 millions de tonnes de poissons ont été pêchées entre 1950-2001<sup>3</sup>, provoquant la quasi disparition de l'"anchoveta", un poisson de la famille de l'*Engraulidae* (qui comprend également différents anchoix). À son apogée (dans les années 1970), le pays était devenu la première puissance de pêche au monde, multipliant les usines de farine et d'huile d'anchoveta qui ont gravement détérioré l'environnement par leurs déchets. La pêche intensive a fini par épuiser les stocks jusqu'aux limites de l'extinction; durant les décennies suivantes, l'arrêt de la pêche industrielle a permis à de nouveaux bancs de poisson de se reformer dans l'océan. Actuellement, la production de farine d'anchoveta est en augmentation, ce qui provoque un nouveau recul du nombre de ces poissons, mais également, une pollution des usines qui est en train d'atteindre des niveaux alarmants surtout dans les provinces de Paracas, Paita, Chimbote et Parachique<sup>4</sup>.

À l'heure actuelle, pratiquement toute l'industrie de la pêche s'est lancée dans la production de farine et d'huile. Cependant, puisque ce poisson est riche en vitamines A et D, en plus de l'iode et de l'oméga 3, il pourrait aider à résoudre les problèmes alimentaires de la population, y compris la malnutrition infantile. La pêche ne représente que 8 % des besoins alimentaires du pays, mais cela est indéfectiblement lié à l'utilisation de cette ressource à d'autres fins, indiquant une fois de plus que le modèle de développement qui est mis en œuvre ignore les besoins de la population et de l'environnement, se révélant ainsi non durable à long terme<sup>5</sup>.

Dans le même temps, de grandes rivières de la jungle sont draguées afin d'y trouver de l'or, des montagnes d'ordures reposent sur les Andes et de dangereux dépôts de plomb polluent le principal port du pays. Les réserves marines disparaissent à cause de l'installation de ports destinés à l'industrie minière et du gaz. Les rivières sont empoisonnées par les eaux usées urbaines sans parler de l'arsenic et du mercure utilisés pour précipiter l'or, du kérosène, ainsi que l'acide sulfurique qui précipite la pâte de coca pour fabriquer de la cocaïne.

### Les défis environnementaux

L'Amazonie, avec ses 68 millions d'hectares de forêts naturelles couvrant 35 pour cent du territoire péruvien, est la huitième étendue forestière du monde et la deuxième d'Amérique latine. En outre, 300 000 hectares de forêts naturelles subsistent toujours dans les hauts plateaux andins. Cependant, après

1 Instituto del Tercer Mundo (ITeM), "Pérou", dans *Guía del Mundo 2010* (Montevideo: Editions G3, 2009), p. 443.

2 Ardito Vega, Wilfredo, *Perú: la criminalización de la protesta en el gobierno de Alan García*, (Servicios en Comunicación Intercultural Servindi, 2008), <servindi.org/actualidad/4549>.

3 Banque mondiale, *Análisis ambiental del Perú: retos para un desarrollo sostenible*, (Lima: Unité pour le développement durable - Région d'Amérique latine et les Caraïbes, Mai 2007).

4 Quesquén, Mercy, *El caso de la anchoveta en Perú*, <www.monografias.com/trabajos45/mercado-anchoveta-peru/mercado-anchoveta-peru.shtml>.

5 Ibid.

des décennies de consommation de charbon de bois pour les foyers et les restaurants, et d'agriculture sur brûlis par les paysans, la couverture forestière de la mangrove et de la forêt sèche et sub-humide est épuisée. Le taux de déforestation est de 150 000 hectares par an<sup>6</sup>.

Le pays est situé dans une des zones sismiques les plus actives de la planète et est affectée par les conditions océaniques et atmosphériques causées par El Niño. Ce courant chaud des régions équatoriales provoque une évaporation, des pluies prolongées et des inondations. L'ignorance du danger et le manque de planification dans l'aménagement territorial fait que les personnes s'installent dans les lits et sur les berges des rivières, au pied des montagnes enneigées ou sur leurs pentes. En conséquence, l'incidence des inondations, des tremblements de terre, de la grêle, de la neige et de la sécheresse est presque multipliée par deux par rapport au reste de l'Amérique latine, tandis que le taux de mortalité est le plus élevé du continent. Selon un rapport de la Banque mondiale, plus de deux millions de personnes ont été touchées par des catastrophes pendant la période 2000-2004<sup>7</sup>.

### La réponse du Gouvernement

Depuis 1940, plusieurs entités ont été créées et rénovées dans le but de traiter les problèmes de santé environnementale. Actuellement, la Direction générale de la santé environnementale (DIGESA) est le seul organisme gouvernemental ayant un mandat régulateur pour traiter les problèmes de santé environnementale. Un ministère de l'Environnement a été créé et des études d'impact environnemental sont devenues obligatoires pour l'approbation des activités économiques.

Durant les dernières années des lois exigeant des évaluations d'impact environnemental (EIE) ont été adoptées, tout en renforçant le cadre juridique du secteur forestier. Le Système national des zones naturelles protégées (SINAP comprend par exemple 61 espaces naturels et couvre 17,66 millions d'hectares, représentant 13,74 % de la superficie totale du pays. Le Fonds des zones naturelles protégées par l'État (PROFONANPE), créé en 1992, a collecté des fonds et les a utilisés pour mobiliser des ressources supplémentaires estimées à 90,6 millions d'USD,

qui sont canalisés chaque année pour les efforts de conservation (ministère de l'Environnement). Toutefois, l'absence de mécanismes systématiques pour identifier les priorités persiste.

Le cadre institutionnel péruvien attribue les responsabilités réglementaires du contrôle de la pollution et de la gestion environnementale à des unités créées dans le secteur Énergie et Mines qui élabore des normes basées sur l'utilisation des Évaluations d'impact environnemental (EIE), la Gestion environnementale et les Plans de conformité et de gestion de l'environnement (PAMAS), les Limites maximales admissibles (MPLS) et les normes environnementales spéciales dans les sous-secteurs de l'électricité et des hydrocarbures. Des unités environnementales au sein des ministères de la Production, du Transport et des Communications, du Logement, de la Construction et de l'Assainissement ont également été établies.

Mais cela ne représente pas grand chose par rapport à l'enjeu de la détérioration continue et de la destruction du pays causée par d'énormes puissances mondiales. Malgré ces efforts, l'approche sectorielle et désordonnée du Pérou vis-à-vis de la gestion environnementale et du contrôle de la pollution, reste faible et sa capacité institutionnelle est limitée. Il y a un manque de coordination globale et de clarté dans l'adoption des processus environnementaux.

### Ce qui est attendu

Depuis 1980, les glaciers du Pérou ont perdu un cinquième de leurs calottes glaciaires. Dans cinquante ans, il n'y aura plus assez d'eau pour boire ou pour irriguer les champs, le système hydroélectrique actuel qui approvisionne en énergie les villes et les industries ne sera plus soutenable<sup>8</sup>. En raison de l'augmentation des températures de la mer, le phytoplancton et les anchovettes, qui constituent le début et le maintien de la chaîne alimentaire, vont s'enfoncer dans les profondeurs à la recherche de fraîcheur ou vont migrer vers d'autres zones de la planète, ce qui pourra causer l'extinction de nombreuses espèces. L'altitude où se produisent les pluies va également se modifier, il ne pleuvra plus sur les sommets mais uniquement sur les versants, provoquant des inondations, des endiguements et des glissements de terrain incontrôlables. Les ni-

veaux élevés de l'eau vont recouvrir les criques des pêcheurs et les plages de plaisance et en raison des déséquilibres dans les températures et des taux de précipitation, une grande partie de la forêt amazonienne deviendra désertique<sup>9</sup>.

Pour minimiser l'impact de ces catastrophes attendues, il est nécessaire de fournir une réponse intégrée aux catastrophes naturelles en mettant l'accent sur la prévention, régulant les activités de l'exploitation minière formelle et informelle ainsi que de l'exploitation forestière et de la pêche. Ces activités sont entre les mains de grandes sociétés ou dans celles de centaines de milliers de mineurs « informels ». Pour réduire la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, il est recommandable d'adopter immédiatement des mesures structurelles, des techniques de construction appropriées, des pratiques et des normes dans les zones urbaines pauvres et parmi les populations rurales.

Le Pérou peut produire de l'électricité d'origine hydraulique et éolienne, il peut passer des combustibles fossiles au gaz naturel ainsi que gérer les déchets, conserver les forêts et éviter la poursuite de la déforestation. Il sera nécessaire d'étudier les impacts potentiels du changement climatique en prenant comme référence les dommages et les conséquences des diverses variantes telles que El Niño et ses effets. Il est nécessaire de renforcer les capacités institutionnelles des acteurs clé en définissant clairement les rôles et les fonctions du ministère de l'Environnement, de soutenir les efforts nationaux pour valoriser la biodiversité et les services environnementaux en s'appuyant sur l'avantage comparatif du Pérou en matière de biodiversité et d'affiner les mécanismes de coordination entre les organismes donateurs.

Le Fonds national pour les aires protégées par l'État (PROFONANPE) doit être complété par le Fonds général de l'environnement subventionné par les impôts payés par les entreprises. L'INRENA devrait mener ses activités à travers des « Conseils des bassins » impliquant les organisations de base. Toutes ces réformes nécessitent une détermination et une volonté politique, le Gouvernement devrait se concentrer sur le présent et sur l'avenir du pays plutôt que de servir les corporations et de criminaliser les protestations des communautés indigènes. ■

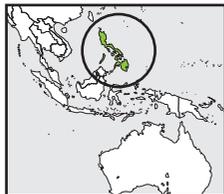
6 El Comercio, «Le Pérou perd annuellement 150 mille hectares de forêts en raison de la déforestation », (juillet 2010), <elcomercio.pe/planeta/611350/noticia-peru-pierde-anualmente-150-mil-hectareas-bosques-causa-deforestacion>.

7 Banque mondiale, op.cit.

8 Vargas, Paola, *El cambio climático y sus efectos en el Perú*, (Lima: Banque centrale de réserve du Pérou, Série Documentos de Trabajo, juillet 2009).

9 Ibid.

## Ouvrir la voie vers la durabilité



Lutter contre la vulnérabilité de l'environnement déjà dégradé du pays est aussi important que de faire croître l'économie. En outre, les Philippines ont dépassé depuis longtemps les 0,4 hectares par personne requis pour satisfaire la capacité alimentaire optimale. Les efforts de décentralisation visant à créer des centres de croissance en dehors de Manille sont encore incapables de briser la structure de pouvoir et de ressources centrée sur l'élite urbaine. Le Gouvernement doit faire les efforts nécessaires pour trouver des façons - en coopération avec les agriculteurs, les ONG, les médias, les écoles et le système national de recherche agricole - de garantir la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale à long terme.

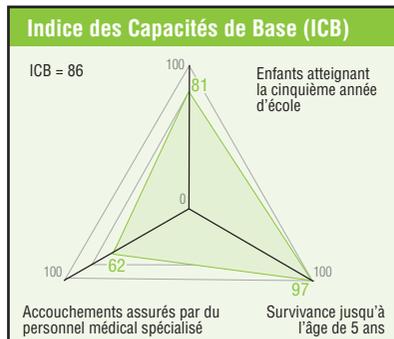
**Mouvement philippin de reconstruction rural (PRRM)**  
**Social Watch Philippines**  
 Isagani R. Serrano

En 2010, inspirée par le second inventaire d'émission de gaz à effet de serre des Philippines, la présidente Gloria Macapagal-Arroyo avait annoncé pompeusement que le pays était désormais une véritable décharge de carbone. L'intensité carbone, exprimée par les émissions de CO<sub>2</sub>, peut être un indicateur relatif du niveau et de la nature du développement, mais il y a beaucoup d'autres facteurs à considérer. Les indicateurs varient largement selon ce que les gens apprécient le plus.

La faible émission de CO<sub>2</sub> est un indicateur imprécis de développement durable. Un indicateur isolé plus sensible du bien-être d'une société est probablement le taux de mortalité infantile, qui révèle la qualité de la nutrition et des soins de santé. En outre, le taux de mortalité infantile est lié à d'autres indicateurs de base, tels que la qualité des ressources en eau, le logement et l'éducation et, notamment, le niveau d'éducation des femmes. Il peut également être un indicateur de l'échec de l'État<sup>1</sup>. Dans le cas des Philippines, les indicateurs de mortalité infantile sont décourageants : le taux de mortalité des enfants de moins d'un an était de 26 pour 1000 en 2009 et celui correspondant aux enfants de moins de cinq ans était de 33 pour 1000<sup>2</sup>. Bien que ces chiffres montrent une certaine amélioration par rapport aux données de 1990 (41 pour 1000<sup>3</sup> et 34 pour 1000<sup>4</sup>, respectivement) ; comme on peut le voir ci-dessous, les problèmes du pays restent structurels.

### Pauvreté et inégalité : toujours la même histoire

Malgré le rétablissement de la démocratie en 1986 et l'ultérieure succession des régimes qui ont promis d'éradiquer la pauvreté et de réduire les inégalités, et bien que l'économie ait connu une certaine croissance, le pays montre encore un taux élevé de



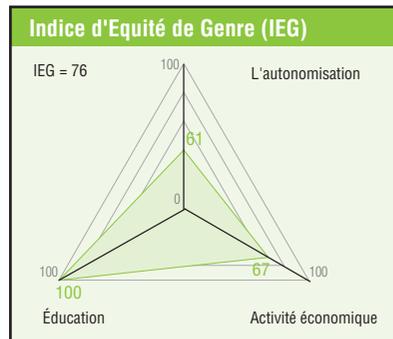
pauvreté et une forte inégalité associés à une dégradation persistante de l'environnement.

Alors que la pauvreté est passée de 42 % en 1991 à 32,9 % en 2006, les poches de pauvreté n'ont pas changé : les personnes en milieu rural, les sans terre, les communautés autochtones/tribales, les musulmans et les femmes. L'inégalité a à peine diminué pendant cette même période : elle était de 0,4680 en 1991 et elle est de 0,4580 en 2006<sup>5</sup>. Ce chiffre est élevé par rapport à la plupart des voisins asiatiques des Philippines indiquant en cela que le pays est légèrement mieux loti que la plupart des pays d'Amérique latine (la région la plus inégale de la planète). En outre, il existe des inégalités importantes entre les différentes régions, provinces et municipalités du pays.

L'écart entre les 20 % les plus riches et les plus pauvres se creuse en dépit de l'adoption de mesures comme la réforme agraire et l'autonomie locale. Les régions où la distribution des revenus est la plus inéquitable sont la partie centrale et la partie orientale de Visayas, la péninsule de Zamboanga, le nord de Mindanao et Caraga. Ces régions ont des coefficients de Gini supérieurs à 0,44. Plus de 50 % des 20 provinces les plus pauvres appartenaient à Mindanao en 2003 et 2006, et en 2006 le taux de pauvreté le plus élevé se trouvait à Tawi-Tawi.

### Dette et corruption - les cauchemars du développement

Le Gouvernement obtient les deux tiers de ses revenus principalement des taxes sur les salariés à revenu fixe. Depuis de nombreuses années le Gouvernement



génère systématiquement plus de dépenses que de recettes. Il établit d'énormes budgets annuels et compense les déficits par le biais de l'emprunt. Il a pour objectif de plafonner le déficit budgétaire de 2011 à 3,2 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui équivaut à environ 290 milliards de PHP (6,69 milliards d'USD).

L'augmentation progressive de la dette et du service de la dette est un fléau pour le développement aux Philippines. La formidable dette du pays est passée de 701 milliards de PHP en 1990 à 4 400 milliards de PHP en 2009 (16,2 millions d'USD à 101,5 milliards d'USD) avec une augmentation constante, à l'exception d'une légère baisse en 2006 et 2007. Cela équivaut à plus de 50 % du PIB du pays. Le ratio dette/PIB demeurait élevé et atteignait 57,7 % à la fin de 2009, même s'il avait été de 63,8 % en 2006<sup>6</sup>. En septembre 2010, chacun des 92,2 millions de Philippines devait 47.039 de PHP (1091 USD) aux créanciers locaux et étrangers.

Environ un tiers du budget national est consacré au paiement des intérêts et du capital principal de la dette croissante du pays. Cela signifie la perte d'un tiers des ressources qui pourraient être consacrées à lutter contre la pauvreté. En outre, la corruption a été systématique et a déclenché la plupart des changements de régime depuis l'époque du président Marcos. En 2004, Macapagal-Arroyo a déclaré que la corruption était en train d'étrangler les Philippines et a appelé les citoyens à « unir leurs efforts pour extirper ce mal ». Cependant, ce fléau est loin d'être éradiqué et il continue à entraver le développement des Philippines.

1 G. King and L. Zeng, "Improving Forecasts of State Failure," *World Politics*, Vol.53, (juillet 2001), pp. 623-58.

2 UNICEF, *At a Glance: Philippines*, <[www.unicef.org/infobycountry/philippines\\_statistics.html](http://www.unicef.org/infobycountry/philippines_statistics.html)>.

3 Ibid.

4 Organisation mondiale de la santé, *Mortality Country Fact Sheet 2006: Philippines*, <[www.who.int/whosis/mort/profiles/mort\\_wpro\\_phl\\_philippines.pdf](http://www.who.int/whosis/mort/profiles/mort_wpro_phl_philippines.pdf)>.

5 Les inégalités ou les disparités de revenu sont généralement mesurées par le coefficient de Gini. Un coefficient de Gini de zéro indique une égalité parfaite alors qu'un coefficient de 1 signifie une inégalité totale.

6 C. M. Reinhart and K. S. Rogoff, "Debt to GDP Ratios" in *This Time is Different: Eight Centuries of Financial Folly* (Princeton: Princeton University Press, 2009), <[www.reinhartandrogoff.com/data/browse-by-topic/topics/9/](http://www.reinhartandrogoff.com/data/browse-by-topic/topics/9/)>.

## Le besoin de briser la structure centrée sur le milieu urbain

La géographie économique du pays montre un développement très inégal et une distribution inéquitable des richesses. Les villes principales absorbent la plupart des ressources. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les petites sommes d'épargne déposées dans des banques rurales lointaines finissent en général dans les grandes banques à Makati<sup>7</sup> et soient ensuite prêtées à de gros emprunteurs qui préfèrent investir dans des zones déjà très développées.

Le conflit de Mindanao est représentatif de la situation générale de développement du pays. La violence a éclaté pour la première fois dans les années 1960 lorsque la minorité musulmane - connue comme « les Moros » - a déclenché une lutte armée pour l'indépendance de sa patrie ancestrale, dans le sud. Les combats se sont intensifiés en 2008 après un processus de paix qui a duré une décennie, mais en juillet 2009 une trêve a été signée. Il est important de souligner qu'une grande partie de la violence est alimentée par la pauvreté profondément enracinée après des décennies de sous-investissement. Mindanao, une région extrêmement riche et très rarement affectée par les typhons, pourrait parvenir à la prospérité par ses propres moyens, mais elle a échoué dans quelque chose d'aussi fondamental que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), domaine dans lequel elle n'a fait aucun progrès. La pauvreté et les inégalités qui continuent de ravager cette région, notamment les zones de Moro et Lumad (communautés autochtones), sont enracinées dans des injustices historiques et des discriminations qui remontent au passé colonial et sont perpétuées par une succession de régimes post-coloniaux. Ces régions sont paralysées par des structures économiques, politiques et socioculturelles injustes qui doivent être modifiées sans délai.

La structure de croissance et la création de richesse dans les Philippines est en contradiction avec le mantra d'une croissance étendue et inclusive. Les tentatives visant à créer des centres de croissance éloignés de Manille n'ont aucune chance de réussir à moins que le Gouvernement ne modifie la structure actuelle du pouvoir et des ressources centrés sur les élites urbaines. Bien qu'il s'agisse d'un cap juridique historique, le Code du Gouvernement local de 1991 n'a pas encore abouti à la décentralisation du pouvoir élitiste. Les ressources et l'autorité doivent être délibérément transférées des régions riches vers les régions les plus pauvres.

### Croissance démographique et vulnérabilité

La capacité de charge est un problème réel dans un archipel montagneux avec une population qui est passée de 62 millions en 1990 à environ 95 millions en 2010, et qui devrait dépasser les 100 millions en 2015. Bien que le taux de croissance de la population ait diminué et soit passé de 2,36 % par an en 2000 à 2,04 % lors du recensement de 2007, il est encore l'un des plus élevés d'Asie. Ce taux de croissance démographique élevé rend le pays vulnérable. Pour chaque personne, 0,004 hectare serait nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires de manière optimale, et cette possibilité

7 Le centre financier des Philippines et une des villes qui forment la région métropolitaine de Manille.

TABLEAU 1

### Incidence de pauvreté sur la population (%), par région, 1991-2006

Région	1991	1994	1997	2000	2003	2006
Philippines	45.0	40.6	36.8	33.0	30.0	32.9
Région de la capitale nationale	16.7	10.5	8.5	7.8	8.9	10.4
Région administrative de la Cordillera (RAC)	55.4	56.4	50.1	37.7	32.2	34.5
Région I, Ilocos	55.3	53.6	44.1	35.3	30.2	32.7
II, Vallée du Cagayan	48.9	42.1	38.0	30.4	24.5	25.5
III, Luzon central	35.5	29.2	18.5	21.4	17.5	20.7
IV-A CALABARZON	43.2*	34.9*	30.0*	19.1	18.4	20.9
IV-B MIMAROPA				45.3	48.1	52.7
Région V Bicol	61.3	60.8	57.0	52.6	48.6	51.1
VI, Visayas occidentale	52.9	49.9	45.9	44.5	39.2	38.6
VII, Visayas central	46.7	37.5	38.9	36.2	28.3	35.4
VIII, Visayas oriental	47.1	44.8	48.5	45.1	43.0	48.5
IX, Péninsule de Zamboanga	54.4	50.6	45.5	44.8	49.2	45.3
X, Nord de Mindanao	57.4	54.1	52.7	43.8	44.0	43.1
XI, Région Davao	51.6	45.6	44.3	33.3	34.7	36.6
XII, SOCCSKSARGEN	63.1	58.7	55.8	46.8	38.4	40.8
XIII, Caraga	-**	-**	-**	51.2	54.0	52.6
Région autonome dans la partie musulmane de Mindanao (RAMM)	56.0	65.3	62.5	60.0	52.8	61.8

\* La Région IV n'a pas encore été divisée entre les Régions IV-A et IV-B. \*\* Caraga a été créée le 23 février 1995.

Source: NSCB, 2011<sup>9</sup>.

est depuis longtemps dépassée<sup>8</sup>. La question démographique est également un reflet de la pauvreté et de l'inégalité. Ceux qui ont plus d'argent et un avenir plus sûr ont tendance à avoir moins d'enfants ; les pauvres ont davantage d'enfants et dépendent de leur descendance qui forme un actif productif et la garantie d'un système de retraite traditionnel pour leurs vieux jours.

Bien que les terres aptes à la culture soient en diminution, l'agriculture durable pourrait être en mesure de nourrir ces millions d'habitants. Pour que cela soit possible, le Gouvernement doit travailler en collaboration avec les agriculteurs, les ONG, les médias, les écoles et le système national de recherche agricole pour trouver des façons de parvenir à la sécurité alimentaire et à la durabilité environnementale à long terme.

### Conclusion

Lutter contre la vulnérabilité de l'environnement déjà dégradé des Philippines est aussi important que la croissance économique. Le choix entre développement et environnement est une fausse alternative. Les besoins humains ne peuvent pas être satisfaits dans un environnement appauvri, et les êtres humains en situation de pauvreté ne se soucient pas de protéger l'environnement.

Pour un archipel comme les Philippines, le fait de ramener la couverture forestière du pays, actuelle-

ment réduite à 27 %, à la proportion idéale de 40 % est essentiel. L'exploitation minière et d'autres industries extractives devront être mises en attente ou fonctionner sous le contrôle le plus strict. A condition que leur état de dégradation actuel soit amélioré, les zones côtières et marines offrent des possibilités qui pourraient aider la nation à se récupérer de catastrophes qui affectent la sécurité alimentaire et les établissements humains.

Le fait de maintenir la dette à un niveau soutenable et de contrôler l'hémorragie résultant de son remboursement sont des facteurs essentiels pour régler la question de la source des fonds nécessaires pour le développement. Le Gouvernement emprunte des sommes importantes pour financer ses engagements envers les OMD. Ses principaux programmes anti-pauvreté, comme le transfert monétaire conditionnel, dépendent de l'argent emprunté et contribuent à aggraver la situation fiscale du pays. La corruption est également symptomatique de l'état de gouvernance, et les mesures permettant d'y mettre fin représentent donc une part très importante de la solution au problème de développement aux Philippines.

Entre 1972 et 2010, les Philippines sont passées de la démocratie à la dictature pour revenir à nouveau à la démocratie. La participation populaire a été un facteur clé. Cette participation a pris différentes formes qui consistent en mouvements pour la plupart pacifiques abordant de nombreuses questions, y compris un changement de régime. Pourtant, il semble qu'après tous ces changements la situation reste la même. Le pays n'a pas encore connu de véritable autonomisation des masses qui soit au niveau de celle de l'élite. Lorsque ce moment arrivera, il y aura une meilleure garantie de gouvernance pour un développement durable. ■

8 L'empreinte écologique (EE) est un indicateur de consommation des ressources naturelles renouvelables par une population humaine. L'EE d'un pays est la superficie totale de terre productive ou de mer nécessaire à la production de toutes les cultures, viande, fruits de mer, bois et fibre qu'il consomme pour soutenir sa consommation d'énergie et développer ses infrastructures. Pour calculer le nombre d'hectares disponibles par habitant, il faut additionner les terres biologiquement productives par habitant dans le monde entier (la terre arable, les pâturages, les forêts, les terrains bâtis et l'espace maritime), en excluant l'espace nécessaire aux 30 millions d'espèces avec lesquelles l'humanité partage la planète.

9 National Statistical Coordination Bureau, 2009 Philippines Poverty Statistics. (8 février 2011), <[www.nscb.gov.ph/poverty/2009/default.asp](http://www.nscb.gov.ph/poverty/2009/default.asp)>.

## Nouveau Pacte Vert



Le Gouvernement prône un nouveau modèle de développement néolibéral qui mène à une stratification sociale progressive et à une augmentation de la pression exercée sur l'environnement. Le Nouveau pacte vert pourrait représenter une alternative ayant pour objectif d'aborder le réchauffement global et les crises financières mondiales à travers la mise en œuvre d'une série de mesures politiques destinées à assurer le développement durable au niveau mondial. La croissance écologique et les programmes de protection environnementale doivent agir comme des catalyseurs pour offrir des emplois décents et des moyens d'existence durables aux citoyens polonais les plus défavorisés.

ATD Fourth World Poland

Pierre Klein

Monika Kalinowska

The Green Institute

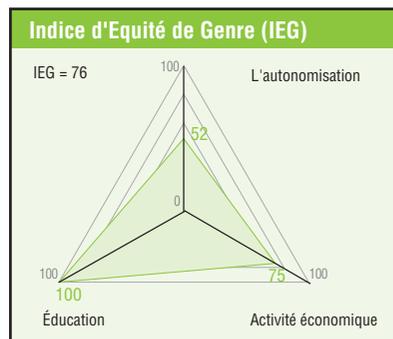
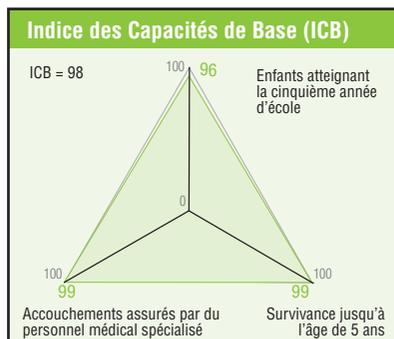
Dariusz Szwed

### Introduction<sup>1</sup>

La Pologne est l'un des rares pays ayant inclus le concept de développement durable au niveau constitutionnel. Conformément à l'article 5 de la Constitution polonaise : « La République de Pologne sauvegarde l'indépendance et l'inviolabilité de son territoire, garantit les libertés et les droits humains et du citoyen ainsi que la sécurité des citoyens, sauvegarde le patrimoine national et assure la protection de l'environnement en s'inspirant du principe de développement durable ».

Paradoxalement, la Pologne est également un pays où les allusions au concept de développement durable dans le débat politique sont rares. En juillet 2000, par exemple, la stratégie « Pologne 2025 – Stratégie à long terme de développement durable » a été adoptée par le Conseil des ministres avec une intention évidente de « garantir la croissance du bien-être des familles polonaises ». Selon certains experts, néanmoins, son impact général est très réduit : « Elle n'a reçu aucune réponse de la société et aujourd'hui personne ne semble se souvenir de son existence. Le citoyen moyen ne connaît pas le concept de développement durable, et n'a pas la moindre idée de savoir de quoi il s'agit ». Les auteurs sont allés jusqu'à dire que même les personnes qui ont entendu parler du développement durable ne le conçoivent souvent que comme un synonyme de protection environnementale<sup>2</sup>.

En juillet 2009 le Gouvernement a publié *Pologne 2030. Les défis du développement*<sup>3</sup>, qui a été conçu en tant qu'analyse principale et ligne stratégique pour cibler le développement des 20 prochaines années. Rédigé dans un jargon difficile à saisir, ce document favorise « le modèle de polarisation et de diffusion » au détriment du modèle de développement durable. Étaboré par une équipe de conseillers stratégiques pour le Conseil des ministres dirigé par le ministre Mi-



chal Boni, ce rapport n'a pas été discuté dans sa phase initiale et des projets alternatifs n'ont pas non plus été envoyés, de sorte que les consultations devenaient inutiles. La faculté de définir l'orientation de l'avenir pays est donc revenue à un petit groupe<sup>4</sup>. D'autre part, dans une interview pour *Polska* l'un des co-auteurs a déclaré que la création de ce nouveau modèle a pour point de départ l'observation suivante : « en réalité, le développement durable n'est qu'un mythe »<sup>5</sup>.

### La non durabilité et le modèle néolibéral

Le manque de mise en œuvre (ou plutôt de compréhension) du principe de développement durable figurant dans la Constitution polonaise peut s'illustrer par le fait que les gouvernements ultérieurs ont supposé l'existence d'un conflit entre l'environnement et l'économie, ou entre l'environnement et la société. Les voies d'approche de la situation actuelle, du moins telles qu'elles ont été présentées par les principaux politiques, semblent avoir été peu nombreuses. « L'économie d'abord, mon sage compatriote », a déclaré Bronislaw Komorowski, l'actuel président de la Pologne, lors d'un débat sur l'avenir de l'économie polonaise et européenne<sup>6</sup>.

Dans ses explications du modèle de polarisation-diffusion « *Pologne 2030* a déclaré que « en plus d'encourager la croissance des polarités (c'est-à-dire des processus de polarisation), nous devons avant tout créer les conditions pour la diffusion, absolument tout ce qui peut épauler le processus d'égalisation des

chances en termes d'éducation, améliorer l'accessibilité des transports partout dans le pays, éliminer la menace de l'exclusion numérique, améliorer les niveaux d'intégration sociale, structurer et appuyer une solidarité générationnelle, et offrir un sens de la capacité pour satisfaire les ambitions individuelles »<sup>7</sup>. Toutefois, les auteurs ont aussi défini la croissance économique comme étant une base solide pour le développement de la Pologne, comptant sur « une administration efficace et un potentiel démographique », et ils signalent que « la politique actuelle de l'UE, en matière d'énergie et de sécurité climatique, est axée vers la consolidation de l'Europe comme leader mondial dans le domaine du développement durable. Cela ne peut se faire, cependant, au détriment de l'économie polonaise »<sup>8</sup>.

C'est ici que réside le plus grand leurre de la stratégie de développement du Gouvernement : les polonais doivent se serrer la ceinture pour obtenir dans 20 ans un état d'équilibre économique et social. Mais ce modèle a en fait provoqué une plus grande stratification sociale, une diminution du capital social et une pression accrue sur l'environnement mesurée par l'usage total des ressources énergétiques et non renouvelables<sup>9</sup>.

L'idéologie dominante a été parfaitement décrite par Edwin Bendyk dans l'épilogue de *Ecologie : guide*

1 Ce rapport est fondé en partie sur D. Szwed, "Green New Deal in the World, in Europe, in Poland?" in D. Szwed (ed.), *The Green New Deal in Poland*, (2011), [zielonyinstytut.pl](http://zielonyinstytut.pl).

2 K. Kostrzewa y R. Piasecki, "Approaches to Sustainable Development in Poland", *L'Europe en formation* n° 352, (2009).

3 Disponible sur : [www.polska2030.pl](http://www.polska2030.pl).

4 E. Charkiewicz, "Rozwój społeczny – próba diagnozy," *Raport Krajowy Polskiej Koalicji*, (Social Watch, 2009).

5 A. Kozłowski, "Wojnarowski: Zrównowa ony rozwój kraju to tylko mit," interview réalisée dans *Polska*, (29 juin 2010).

6 Lors de l'inauguration du IIe Congrès économique européen, (31 mai 2010).

7 Équipe de conseillers stratégiques du chef du gouvernement, *Poland 2030. Development challenges: Report summary (Pologne 2030. Défis du développement, Rapport annuel)*, p.4.

8 Ibid.

9 Un des indicateurs de l'utilisation de l'énergie totale, c'est l'empreinte écologique. En 2007 il y avait 1,8 hectares globaux (ha) de l'espace biologiquement productif pour chaque habitant de la Terre. Entre 2003 et 2007 l'utilisation en Pologne est passée de 3,3 à 4,35 gha – soit une moyenne de 241 % de l'écoespace disponible au niveau mondial pour chaque pôle. Si tout le monde consommait ainsi, l'humanité aurait besoin de 2,5 planètes.

de la critique politique. Tenant compte du fait que le discours dominant sur le développement repose sur le néolibéralisme et le post-colonialisme, Bendyk a écrit : « Le premier [le néolibéralisme] signifie la suprématie d'une politique de croissance se servant des outils du marché comme d'un espace pour des négociations de préférences privées, juste protégées sans être façonnées par l'État qui, lui, se libère autant qu'il le peut de l'administration des relations interpersonnelles. En tout cas, cela ne peut se produire que sous l'influence d'engagements externes. Cet avis, exprimé par des idées comme celles du programme climatique et énergétique ou Natura 2000, est traité comme s'il s'agissait d'un châtement divin, le prix à payer pour devenir membre du club des pays développés. En fait, nous sommes un pays postcolonial en développement qui a été historiquement détérioré et qui continue à l'être par le Centre qui essaie d'appliquer des solutions préjudiciables aux aspirations et qui se voient reflétées dans le désir de maintenir la croissance économique »<sup>10</sup>.

Les notions néolibérales d'un marché sans restrictions et d'une croissance économique infinie mesurée sur le PIB commencent à être usées. Le PIB ne reflète pas la réalité, car il ne tient pas compte du faible niveau de capital social du pays, du travail domestique non rémunéré (effectué généralement par les femmes) et de l'augmentation de la stratification du revenu. Il ne tient pas compte non plus de la dévastation environnementale, de l'extinction de plantes et d'animaux, de la croissance démographique ni du plus grand défi du XXI<sup>e</sup> siècle — le besoin de mettre en œuvre un accord climatique mondial, investissement majeur pour notre avenir commun, ainsi que l'a signalé l'économiste Nicholas Stern<sup>11</sup>.

### Le nouveau pacte vert : une alternative

Le concept de Nouveau pacte vert a surgi pour la première fois dans un rapport de la Fondation Nouvelle Économie<sup>12</sup> en juillet 2008 en réponse à la crise économique impulsée par les bulles du crédit, le changement climatique mondial et la hausse des prix du pétrole. Les auteurs indiquaient que pour éviter une profonde récession comparable à la Grande Dépression, il s'avérerait nécessaire de procéder à des changements structureux-clés dans les systèmes financiers nationaux et internationaux, y compris le système fiscal, et d'effectuer également des investissements stables dans les économies énergétiques et dans la production d'énergie provenant de sources renouvelables.

Le Nouveau pacte vert émet un ensemble de propositions politiques qui invitent à aborder des sujets tels que le réchauffement mondial et les crises financières, en garantissant le développement durable et en créant une économie de faible émission. Il soutient aussi le développement de technologies modernes respectueuses de l'Homme, de l'environnement et du

climat, visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et une meilleure utilisation de l'énergie renouvelable, la modernisation du secteur du bâtiment et la promotion d'édifices autonomes et durables, le développement de systèmes ferroviaires respectueux de l'environnement dans le continent et le changement des priorités de la Politique agricole commune de l'UE. De même que les réformes des années 30, le Nouveau pacte vert prête un rôle actif aux pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques, de développement durable dans ce cas précis.

En mars 2009 avant les élections du Parlement européen, le Parti vert européen a publié son manifeste, *Un Nouveau Pacte vert pour l'Europe*, qui développe de façon significative ce concept. Le résumé signale que : « Puisque les défis économiques, sociaux et environnementaux que doit affronter actuellement l'UE sont étroitement liés entre eux, ils doivent être affrontés en bloc comme faisant partie d'un paquet complet, car c'est ce que représente pour nous le Nouveau pacte vert... [C]est le seul moyen d'obtenir de véritables changements dans notre mode de vie et de travail, se répercutant ainsi sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui, comme la science l'a démontré, s'avère nécessaire si nous voulons éviter des retombées catastrophiques du changement climatique ». Il signale encore que les bénéfices iront bien au-delà de l'environnement « pour donner un nouvel élan à l'économie, conduire à un développement économique durable et aboutir à la création de millions de nouveaux emplois de « cols verts » dans le domaine de l'énergie renouvelable et d'autres technologies orientées vers l'avenir ». Il ajoute que le Nouveau pacte vert garantira que les droits sociaux et droits du travail ne seront pas sacrifiés au nom de la compétitivité et que les biens et services publics seront fournis de façon à ce que l'ensemble des citoyens puissent jouir d'une bonne qualité de vie. « Les Verts continueront à défendre l'égalité des droits pour tous à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail, à lutter contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance et à prendre les mesures urgentes nécessaires pour aider les plus défavorisés de la société »<sup>13</sup>.

Le Nouveau pacte vert en Pologne signale également qu'on ne peut pas continuer « à faire comme d'habitude » car c'est justement ce qui pousse la croissance économique à poursuivre son essor au détriment de la dégradation de la société et de l'environnement<sup>14</sup>.

### Construire un développement durable

Tout le monde s'accorde en général à dire que les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté sont les plus vulnérables aux conditions environnementales dangereuses. Un des principaux problèmes auxquels sont confrontées les personnes les plus pauvres de Pologne, par exemple, a trait à la qualité du logement. *Roofs Over Heads* (« Des toits sur les têtes »)<sup>15</sup>, une coalition de 15 ONG dirigée par Habitat for Humanity Poland, a lancé en 2008 une cam-

pagne destinée à la sensibilisation des conditions précaires des logements dans le pays. Il n'existe pas de politique nationale ciblée sur la construction de logements pour les groupes aux faibles revenus, ni d'aides prévues pour les aider à payer des réformes. Environ 12 millions de Polonais — presque un tiers de la population — vivent dans des foyers confinés. Plus de 60 % des logements ont besoin de réformes importantes et plus de la moitié des logements existants ont été construits il y a plus de 40 ans. La mauvaise qualité des matériaux de construction et une mauvaise isolation se soldent par de grosses factures mensuelles en dépense énergétique, qui grèvent encore plus les maigres budgets des familles qui ont besoin d'améliorer leurs conditions de vie.

Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont souvent considérées comme responsables des dommages environnementaux et donc comme un obstacle au développement durable. Il faut que cela change ; en fait, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté doivent être incluses à tous les niveaux de la prise de décisions. C'est pourquoi la réponse polonaise et internationale au défi du développement durable doit garantir que les nouvelles technologies et les programmes d'atténuation et d'adaptation profiteront aux personnes et aux populations les plus défavorisées et qu'elles seront élaborées en fonction de leurs capacités et de leurs efforts. Les personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont souvent à l'avant-garde des initiatives de développement destinées à transformer leurs conditions de vie par l'amélioration des installations d'eau, d'assainissement ou de chauffage.

### Conclusion

Certains acteurs pensent que la recherche d'un modèle alternatif de développement « est primordial pour définir avec précision les objectifs de développement économique, pour améliorer l'environnement et la cohésion sociale »<sup>16</sup>. Cela mène à l'essence même du développement durable. Amartya Sen soutient que le fait d'éliminer la pauvreté et de préserver l'environnement pourrait se subdiviser en « différentes parties d'une tâche intégrée »<sup>17</sup>. Cela veut dire que les programmes de protection environnementale pourraient servir à l'obtention d'un emploi décent et à offrir une formation aux groupes les plus défavorisés tout en respectant les cultures locales.

La Croissance verte doit jouer le rôle de catalyseur pour créer des emplois décents et des moyens d'existence durables pour les populations les plus défavorisées, en s'appuyant sur les efforts déjà entrepris. Celle-ci est en accord avec le thème prioritaire de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement durable, « une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté » (Rio +20), Brésil (2012). ■

10 E. Bendyk, "Ekologia Polityczna dla Polski, czyli w stronę Zielonego Okręglego Stołu," in *Ekologia. Przewodnik Krytyki Politycznej*, Wydawnictwo Krytyki Politycznej, (Varsovie, 2009).

11 N. Stern, *Globalny Ład. Zmiany klimatu a powstanie nowej epoki, post pu i dostatku*, Wydawnictwo Krytyki Politycznej, (Varsovie, 2010).

12 Green New Deal Group, *A Green New Deal*, New Economics Foundation, (2008).

13 European Green Party, *A Green New Deal for Europe (Summary of Manifesto)*.

14 Pour une analyse complète du Nouveau pacte vert et de ses possibilités de mise en œuvre en Pologne.

15 Voir le site Internet de la coalition : <[www.dachnadglowa.org](http://www.dachnadglowa.org)>.

16 X. Godinot, Th. Viard et H. de Courtivron, "Extrême pauvreté et gouvernance mondiale", *Cahiers de propositions*, Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale, (Décembre 2010).

17 A. Sen, "Environment and Poverty: One World or Two?", discours prononcé lors de la Conférence Internationale sur l'Énergie, l'environnement et le développement, (Bangalore, Inde, 16 décembre 2006).

## Principales tendances



Toutes les prévisions indiquent des perspectives plutôt sombres pour le pays. La population est confrontée à une série de menaces, dont l'avancée du désert, la déforestation, un accroissement de la pauvreté et le sous-emploi. Aucune mesure n'est prise pour redresser la situation. Le pays n'a pas instauré de politique de développement durable. Les instances gouvernementales ne coordonnent pas leurs politiques. Il n'est pas difficile de voir que le pire est encore à venir.

Groupes d'action pour la paix et l'éducation pour le changement (GAPAFOT)

Pastor Clotaire Rodonne Siribi

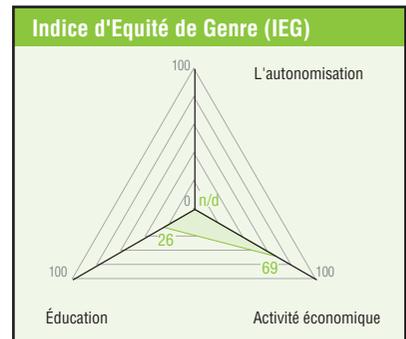
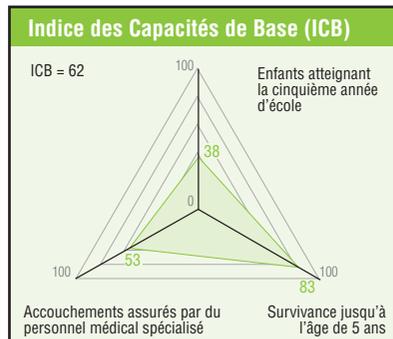
L'économie de la République centrafricaine dépend principalement du secteur agricole, qui emploie environ 68 % de la population active et qui a généré en 2005-06, 54 % du produit intérieur brut (PIB).<sup>1</sup> Le pays compte environ 15 millions d'hectares de terres arables, mais moins de deux millions d'hectares -3,2 % de cette surface totale – sont effectivement cultivés.<sup>2</sup> Ses 16 millions d'hectares de prairies sont aussi sous-exploités, avec seulement 2,9 millions de têtes de bétail alors que le potentiel s'élève à cinq millions.<sup>3</sup> Certains produits agricoles sont exportés (coton, café et tabac), mais la majeure partie de la production est destinée à une agriculture de subsistance.

Les méthodes de culture traditionnelles utilisent couramment la technique du brûlis, contribuant ainsi à l'érosion des sols et à la déforestation.<sup>4</sup> Le système le plus répandu est la polyculture semi-itinérante, une méthode qui implique la rotation des cultures de coton, de manioc et de céréales dans la savane ; de café et de manioc dans les forêts et de céréales dans la région du Sahel. Bien que les conditions agro-écologiques soient favorables, les rendements agricoles sont extrêmement faibles.

### Le bois : principal combustible

Une analyse du processus d'urbanisation et de la situation dans les grandes villes révèle plusieurs problèmes sérieux concernant l'exploitation actuelle des ressources environnementales et humaines du pays. La dépendance envers le bois, qui représente 90 % du combustible utilisé pour la cuisson des aliments, est à l'origine de la déforestation.

L'urbanisation et la concentration de population à l'intérieur et autour des villes ont entraîné des pro-



blèmes environnementaux tels que la construction anarchique de logements sur d'anciennes terres agricoles, la concentration de polluants, la dégradation des sols, l'altération du système hydrogéologique, l'expansion de la savane et la pré-désertification. Dans 91,7 % des ménages de la capitale, Bangui, le bois est le principal combustible pour le chauffage et il est utilisé dans presque tous les foyers pauvres (96 %) tandis que les plus riches utilisent un

mélange de bois (84,5 %), de charbon (10,5 %) et de gaz (2,5 %). Seulement à Bangui, entre 750 et 1400 tonnes de bois sont consommées chaque jour, ce qui correspond à 280 000 à 500 000 tonnes par an.

### Problèmes environnementaux

Les problèmes environnementaux les plus pressants pour le pays sont la pollution de l'eau, la désertification et la perte de la biodiversité. Les sécheresses

TABLEAU 1

### Liens entre la consommation d'énergie et la pauvreté

Catégorie socio-économique						
Énergie pour la cuisson	Plus pauvres	Pauvres	Moyen	Riche	Très riche	Total
Bois	96.4	94.0	93.0	90.8	84.5	91.7
Charbon	2.7	4.1	4.5	5.9	10.5	5.5
Pétrole	0.5	1.4	1.7	2.2	1.3	1.4
Gaz	0.1	0.2	0.3	0.5	2.5	0.7
Électricité	0	0.0	0.0	0.2	0.8	0.2
Autres	0.3	0.3	0.5	0.5	0.3	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Catégorie socio-économique						
Mode d'éclairage	Plus pauvres	Pauvres	Moyen	Riche	Très riche	Total
Pétrole	97	89.9	76.2	53.3	14.7	65.5
Gaz	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Électricité	2.0	9.3	23.0	45.9	84.5	33.7
Bois	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.3
Autres	0.5	0.3	0.3	0.2	0.1	0.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : RCA-MÉPCI 2005b

1 World Bank, *Agriculture*, <datos.bancomundial.org/indicador/NV.AGR.TOTL.ZS>.

2 ITeM World Guide, *Central African Republic: Indicators*, <www.guiadelmundo.org.uy/cd/countries/caf/Indicators.html>.

3 J.J. Ndewana, *General Panorama of the CAR*, <www.mijarc.org/uploads/media/MIJARCNoticias2-06.pdf>.

4 Mongabay.com, *Central African Republic*, <rainforests.mongabay.com/20car.htm>.

sont maintenant fréquentes dans le nord, le nord-est et les régions orientales, des régions qui dans le passé étaient connues pour leur production agricole. Il est de plus en plus évident que les réserves d'eau souterraines sont épuisées, entraînant une forte réduction de la productivité.<sup>5</sup> Pire encore, la République centrafricaine se trouve avec le Zaïre et le Nigeria parmi les pays africains ayant les sols les plus sévèrement érodés.<sup>6</sup> Les ravages de la jungle et des forêts causés par les agriculteurs et les coupeurs du bois destiné à être utilisé comme combustible, conduit directement à la désertification et la déforestation. Le pays a désormais perdu près de 29 600 hectares de forêt tropicale.

La biodiversité est devenue un autre problème critique. La population d'éléphants, par exemple, a longtemps été menacée. Au milieu des années 90, on a estimé qu'au cours des 30 années précédentes, 90 % des éléphants du pays avaient été exterminés, et que 85 % des massacres avaient eu lieu après 1985. La chasse à l'éléphant est maintenant interdite, mais les braconniers les tuent toujours illégalement, de même que les rhinocéros noirs et blancs.

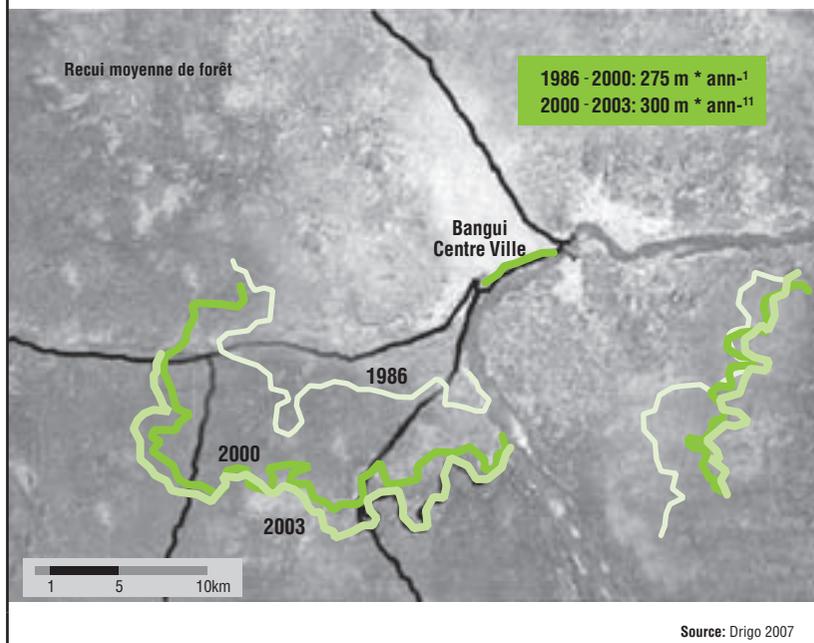
### Urbanisation et pauvreté

Le mythe selon lequel aller vivre en ville procure un revenu supérieur et une plus grande sécurité ne s'est répandu en République centrafricaine que récemment. Le taux d'urbanisation annuel prévu pour la période 2010-15 est de 2,5 % et ces nouveaux citoyens sont majoritairement très pauvres<sup>7</sup>. Les analystes attribuent cette évolution de la population à une variété de facteurs, parmi lesquels un taux de natalité élevé, l'exil rural croissant et un afflux de réfugiés causé par les conflits armés et l'instabilité non seulement en République centrafricaine même, mais aussi dans les pays voisins (Congo, Soudan et Tchad). Cependant les conditions de vie en ville sont loin d'être bonnes et dans certains quartiers de Bangui, par exemple, les habitants n'ont l'électricité que quatre jours par semaine et l'accès à l'eau potable est extrêmement limité.<sup>8</sup>

Selon le recensement général de 2003 de la population et du logement, 2,6 millions de per-

FIGURE 1

Impact de la croissance de la ville de Bangui pendant les 20 dernières années sur la forêt au sud-ouest de la ville et sur la région frontalière avec la RDC



sonnes, 62,7 % de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté global est de 60 % dans les villes et de 72 % dans les zones rurales.<sup>9</sup>

Étant donné que la croissance de la population de Bangui est due à la migration des zones rurales, la structure du paysage urbain et l'utilisation de l'espace sont des questions clé pour le futur développement de la ville. Par ailleurs, le travail mal rémunéré et les moyens de subsistance précaires, comme la collecte du bois de chauffage, aggravent la pauvreté urbaine.

Le taux de chômage est évalué à seulement 2 %, mais dans 64 % des cas, les nouvelles possibilités d'emploi sont des activités très mal rémunérées, telles que l'agriculture à petite échelle, et font souvent partie du secteur informel; seuls 10 % des emplois appartiennent au secteur formel.<sup>10</sup> La pauvreté urbaine est particulièrement sévère pour les personnes travaillant dans les domaines de l'agriculture et de la pêche

### Le pire reste encore à venir

L'État n'offre pas de solutions et ne semble avoir aucune volonté d'agir. Il ne met en place aucune planification à long terme, ni de politique de développement et n'a pris aucune mesure pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents ; les ministères, qu'ils soient de l'Agriculture ou de l'Environnement, interviennent à titre individuel sans aucune sorte de coordination.

Si les tendances actuelles persistent, les forêts continueront à diminuer, de plus en plus de terres se transformeront en savane favorisant l'érosion du sol, privant peu à peu de leur principale source de revenus les gens qui cultivent des lopins de terres ou qui coupent du bois, et les risques d'inondation ne feront que croître. Les conflits liés au choix d'utilisation des parcelles de terre urbaines et semi urbaines (construction ou production agricole) ne feront qu'augmenter.

À long terme on peut s'attendre à une augmentation des prix des produits agricoles et du bois, et à une pauvreté accrue dans les villes et leur périphérie. Plus inquiétant encore, les modèles climatiques prévoient que les températures moyennes augmenteront et que les sécheresses seront plus fréquentes. Cela conduira à une augmentation marquée de la désertification et entraînera d'autres catastrophes en chaîne qui dégraderont progressivement le pays. ■

5 "Central African Republic – Environment", in *Nations Encyclopaedia*. Disponible sur : <www.nationsencyclopedia.com/Africa/Central-African-Republic-ENVIRONMENT.html>.

6 FAO, *Land and environmental degradation and desertification in Africa*, <www.fao.org/docrep/X5318E/x5318e02.htm>.

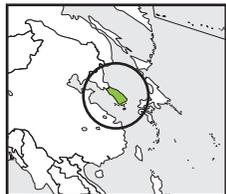
7 <en.worldstat.info/Africa/List\_of\_countries\_by\_Rate\_of\_urbanization>; Indexmundi, *Central African Republic Urbanization*, <www.indexmundi.com/central\_african\_republic/urbanization.html>.

8 Social Watch, "Central African Republic. The Reduction of Poverty: a very distant objective," in *People First, Social Watch Report 2009*, (Montevideo: 2009), p. 146.

9 Social Watch, "Many obstacles and slow progress," in *After the Fall, Social Watch Report 2010*, (Montevideo: 2010), p.154.

10 Ibid.

## L'étroitesse de la conception gouvernementale de « vert »



Les plans du Gouvernement pour la croissance économique n'ont aucune considération pour les questions sociales ou environnementales. La tendance à s'approcher d'un modèle néo-libéral ne tient pas compte de la distribution des richesses, de la préservation des écosystèmes naturels ni de la participation de la société civile. En attendant, l'économie est de plus en plus dépendante des marchés et des investisseurs étrangers. Le pays ne parvient pas à offrir un niveau de vie de qualité minimale pour les secteurs pauvres de la société, un système de protection adéquat pour les personnes âgées, des installations adéquates pour la prise en charge des enfants ni un système de santé publique performant.

### Coalition des citoyens pour la justice économique Kyeheun Ko

Il existe au moins deux obstacles principaux au développement durable en République de Corée : une forte dépendance à un modèle économique basé sur les exportations et une infrastructure de protection sociale faible. Selon un rapport de 2010, la République de Corée est le pays le plus dépendant des exportations et des importations au sein du G20, et les exportations représentent 43,4 % de son produit intérieur brut (PIB) <sup>1</sup>. La même étude a indiqué que la République de Corée est aussi le pays le plus dépendant des investissements étrangers parmi tous les membres du G20 (88 %). La seule préoccupation de l'administration du président Lee Myung-bak est de satisfaire les besoins économiques des propriétaires des grandes entreprises.

L'obsession du Gouvernement pour renforcer le secteur des exportations a entraîné des inégalités profondes entre les grandes entreprises et les petites ou moyennes entreprises. L'économie est dominée par quelques conglomérats, tels que Samsung et Hyundai, et le fossé creusé entre eux et leurs fournisseurs est de plus en plus grand. Alors que les grands conglomérats forment l'épine dorsale de l'économie du pays (par exemple, Samsung est responsable à elle seule de 20 % des exportations), les petites et moyennes entreprises sont la source d'emplois de plus de 80 % de la population active, de sorte que leur santé est cruciale pour l'économie. Pourtant, le nombre de petites entreprises est en baisse <sup>2</sup>. Quarante-six pour cent d'entre elles sont des sous-traitants qui ne possèdent ni capital propre ni technologie indépendante et, par conséquent, sont subordonnées aux grandes entreprises.

### Des inégalités croissantes

Cette situation a conduit à l'augmentation des troubles sociaux et syndicaux et a contribué à affaiblir la demande intérieure à cause du nombre croissant de travailleurs irréguliers et de chômeurs. Au sein des petites et moyennes entreprises, il existe une forte prévalence de travailleurs informels ou irréguliers. Le taux de chômage du pays pour 2011 est passé de 3,6 % en

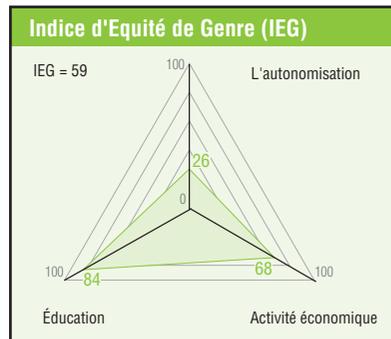
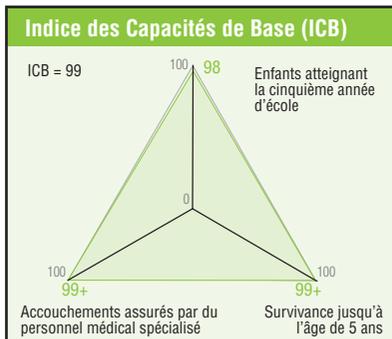
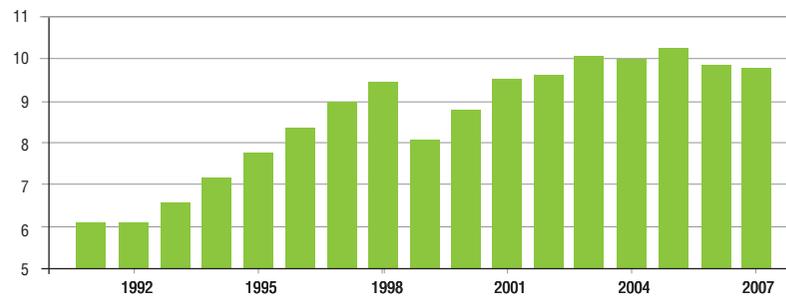


FIGURE 1

### Corée du Sud- Emission de CO<sub>2</sub> (en tonnes métriques par tête)



Source : Trading Economics, <www.tradingeconomics.com/singapore/co2-emissions-metric-tons-per-capita-wb-data.html>.

janvier à 4 % en février, selon les données publiées par le Département de statistiques du Gouvernement <sup>3</sup>. Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes (8,5 %), et 50 % des récents diplômés universitaires ne parviennent pas à trouver d'emploi.

L'écart de revenu entre les travailleurs formels et informels est en augmentation. En 2010, 2,1 millions de travailleurs avaient un revenu inférieur au salaire minimum (767 USD par mois) <sup>4</sup>. Le coefficient d'Engel (part des dépenses totales correspondant aux dépenses alimentaires) trimestriel a affiché le chiffre

le plus élevé en sept ans : 13,92 % <sup>5</sup>. Engel a observé que plus le revenu d'une famille est faible, plus la part du revenu consacrée aux dépenses alimentaires est élevée. Un coefficient croissant suggère une plus grande paupérisation et une augmentation de l'inégalité entre riches et pauvres.

### Problèmes environnementaux

Une des principales préoccupations environnementales du pays est la pollution atmosphérique dans les grandes villes (83 % de la population vit dans les zones urbaines) <sup>6</sup>. La décharge d'égouts et les ef-

1 KBS World, *Korea's dependence on foreign trade*, (14 septembre 2010), <rki.kbs.co.kr/english/news/news\_zoom\_detail.htm?No=5844>.

2 L. Williamson, "South Korea's small businesses fight for survival," BBC News: Business, (17 août 2011), <www.bbc.co.uk/news/business-14554015>.

3 BBC News Business, *South Korea's unemployment rate rises to year high*, (16 mars 2011), <www.bbc.co.uk/news/business-12756028>.

4 Hong Seock-jae, "S. Korea claims highest rate of low-wage employment in OECD," *The Hankyoreh*, (16 février 2011), <www.hani.co.kr/arti/english\_edition/e\_national/463674.html>.

5 KBS World, *Engel's coefficient highest in seven years*, (20 août 2011), <rki.kbs.co.kr/english/news/news\_Ec\_detail.htm?No=83925&id=Ec>.

6 CIA, *The World Factbook: Korea, South*, (27 septembre 2011), <www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ks.html>.

fluents industriels ont provoqué la pollution de l'eau, y compris sous la forme de pluies acides.

L'estuaire de Saemangeum - qui abrite 25 espèces d'oiseaux migrateurs et des milliers d'espèces d'animaux et de plantes et représente un moyen de subsistance pour plusieurs communautés de pêcheurs - est une des zones les plus gravement menacées du pays. Le Gouvernement a construit un barrage afin de fournir de l'eau aux exploitations agricoles du littoral et actuellement les sédiments du fleuve sont en train de modifier considérablement l'écosystème. Les oiseaux migrateurs ne peuvent plus nicher dans la région, ce qui a un impact énorme sur la chaîne alimentaire locale. Bien que la plupart des études destinées à évaluer l'impact environnemental ne soient pas accessibles au public dans les phases initiales du projet, dès le départ, plusieurs groupes environnementaux ont exprimé la crainte que le Gouvernement n'ait pas adopté les mesures nécessaires pour offrir de nouvelles zones de nidification aux oiseaux. Le barrage a été achevé en 2006 et l'estuaire a commencé à se remplir des sédiments apportés par les rivières à proximité. Non seulement l'eau de ces rivières était si polluée qu'elle ne pouvait pas être utilisée pour l'agriculture du littoral, mais les sédiments associés étaient tellement saturés de produits chimiques toxiques que la riziculture était également impossible. La région devra donc être utilisée à d'autres fins, mais les dommages de l'environnement sont déjà une réalité. La plupart des espèces d'oiseaux locales sont en danger d'extinction<sup>7</sup>.

Des préoccupations ont également surgi au sein des organisations environnementales concernant les efforts du Gouvernement pour stimuler l'investissement dans l'énergie nucléaire. En 2010, le pays espère satisfaire plus de 50 % de ses besoins énergétiques avec l'énergie nucléaire et obtenir seulement un petit pourcentage d'énergie de sources propres et renouvelables<sup>8</sup>.

### Le projet des quatre principaux fleuves

Le projet des quatre principaux fleuves a été lancé en 2009 comme partie intégrale du nouvel ensemble de mesures politiques « vertes » adoptées par le Gouvernement dans le cadre du programme « Bas carbone, croissance verte » (LCGG selon le sigle en anglais) (voir encadré). Ce projet représente 38 % du budget du programme LCGG et il est composé de trois éléments principaux : la revitalisation des fleuves Han, Nakdong, Geum et Yeongsan (les « quatre principaux fleuves ») ; un ensemble de travaux sur les 14 affluents et la restauration d'autres cours d'eau moins importants. Les objectifs déclarés sont la sécurisation des ressources en eau, la mise en œuvre de mesures globales de lutte contre les inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau et la création d'espaces qui respectent l'environnement pour le tourisme. Pour atteindre ces objectifs, le cours de nombreux affluents et ruisseaux devra être modifié et les quatre fleuves principaux seront

## QU'EST-CE QUE L'ON ENTEND PAR « VERT » ?

Depuis que le président Lee Myung-bak a annoncé le programme Bas carbone, croissance verte (LCGG) comme un paradigme de développement national en août 2008, tous les ministères du pays développent des projets liés à la « croissance verte ». Mais que signifie « vert » dans ce contexte ? La législation coréenne définit ce terme comme « une croissance durable avec moins d'émissions de gaz à effet de serre et un moindre degré de dégradation de l'environnement », et fournit également des définitions spécifiques pour « bas carbone » (qui dans ce contexte signifie une réduction de la dépendance des combustibles fossiles ; l'expansion de l'utilisation d'énergie propre et, par conséquent, la réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à des niveaux acceptables grâce à des mécanismes tels que le stockage de carbone) et la « croissance verte » (définie comme une croissance économique qui cherche à être « en harmonie avec l'environnement » en réduisant la dégradation environnementale). Selon le Gouvernement, l'utilisation d'énergie bas carbone contribuera à la sécurité énergétique, réduira les émissions de gaz à effet de serre et par conséquent servira à lutter contre le changement climatique.

Toutefois, le sens de « vert », tel que défini par le Gouvernement, est différent de celui conféré à ce mot dans le domaine de l'écologie politique, où il englobe également des préoccupations sociales telles que la justice de genre, la démocratie directe et la solidarité. Dans la mesure où le Gouvernement interprète ce terme comme signifiant simplement la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'autres polluants de l'environnement, il pourrait proposer l'énergie nucléaire comme source d'énergie « verte », car elle génère des émissions de CO<sub>2</sub> relativement faibles (dans la mesure où l'on ne considère pas le problème de l'évacuation du combustible usé). Le concept de « vert » n'est promu que quand il s'agit d'activités qui contribuent à la croissance économique, ce qui semble être le seul véritable objectif du Gouvernement.

Cela est évident dans les grands projets gouvernementaux, tels que le barrage de l'estuaire de Saemangeum et le projet des quatre fleuves principaux. Ce dernier est une œuvre d'ingénierie de grande envergure qui comprend la construction de 16 barrages comme préparation pour la communication entre les fleuves par le biais de canaux. Ce projet a été proposé comme une stratégie « verte » pour faire face au changement climatique ; néanmoins, cette approche est généralement considérée comme non viable, car il est universellement reconnu que la meilleure stratégie environnementale est l'élimination des barrages et des digues pour permettre que les rivières récupèrent leur cours naturel.

De cette manière, le paradigme du développement durable est remplacé par celui de la « croissance verte », qui est non seulement indifférente à l'équité sociale et à la participation citoyenne, mais possède aussi une capacité très limitée à protéger réellement les écosystèmes du pays.

le site de barrages et de réservoirs qui vont changer radicalement les écosystèmes concernés<sup>9</sup>.

Le projet a attiré les critiques de groupes environnementaux locaux et internationaux tels que les Amis de la Terre (*Friends of the Earth*). Avant de commencer les travaux, il n'y a pas eu d'évaluation de l'impact environnemental ni d'autres types de dialogue avec la société civile, qui, elle, n'a reçu aucune information sur le projet<sup>10</sup>. En effet, le projet est mis en œuvre sans aucun égard pour l'opinion publique, puisque 70 % des Coréens critiquent le projet, non seulement parce qu'il n'est pas destiné à restaurer les écosystèmes, mais parce qu'il va carrément les tuer<sup>11</sup>.

En outre, les quatre provinces qui accueillent le projet ont beaucoup moins de problèmes d'approvisionnement en eau que d'autres régions du pays. Les écologistes ont déclaré qu'en raison du grand nombre d'opérations de dragage, la flore et la faune rares devront être relocalisées et que les réservoirs vont forcer le déplacement des communautés et causer des dégâts dans des sites considérés comme faisant partie du pa-

trimoine culturel. Par ailleurs, le projet est soupçonné avoir violé plusieurs lois, dont la Loi de la Korea Water Resources Corporation et les lois relatives à la politique environnementale, à l'évaluation de l'impact et à la protection du patrimoine culturel<sup>12</sup>. Il existe également des doutes quant à la viabilité économique du projet.

### Conclusion

Le modèle économique du pays doit passer du principe de « la croissance économique d'abord » à une démarche de développement durable, d'une orientation axée sur les grandes entreprises à la promotion des petites et moyennes entreprises et de politiques favorisant les riches à des politiques favorisant les pauvres. En somme, le pays devrait abolir les politiques néolibérales et se concentrer sur les besoins sociaux et environnementaux.

Le Gouvernement doit réduire sa dépendance envers l'étranger pour favoriser le développement des petites et moyennes entreprises à travers le dégrèvement d'impôts et des avantages financiers. L'expansion de la fonction publique pourrait être la clé d'un processus de création d'emplois qui va jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie en Corée. Il est également nécessaire de favoriser une plus grande participation de la société civile dans les projets et dans les politiques qui exercent un impact sur l'environnement. ■

7 Asia Pacific Business & Technology Report, *Korea: environmental problems & solutions*, (1er février 2010), <[www.biztechreport.com/story/417-korea-environmental-problems-solutions](http://www.biztechreport.com/story/417-korea-environmental-problems-solutions)>.

8 Ibid.

9 J. Card, "Korea's Four Rivers Project: Economic boost or boondoggle?," *Environment* 360, (Yale School of Forestry & Environmental Studies, 21 septembre 2009), <[e360.yale.edu/content/feature.msp?id=2188](http://e360.yale.edu/content/feature.msp?id=2188)>.

10 Ibid.

11 Sun-Jin Yun, "Not So Green: A Critique of South Korea's Growth Strategy," *Global Asia* 5(2), (été 2010), <[www.globalasia.org/V5N2\\_Summer\\_2010/Sun-Jin\\_Yun.html](http://www.globalasia.org/V5N2_Summer_2010/Sun-Jin_Yun.html)>.

12 Ibid.

## L'inégalité : un obstacle majeur



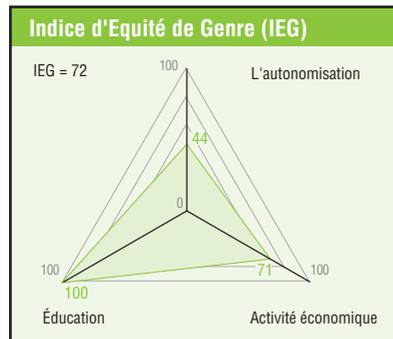
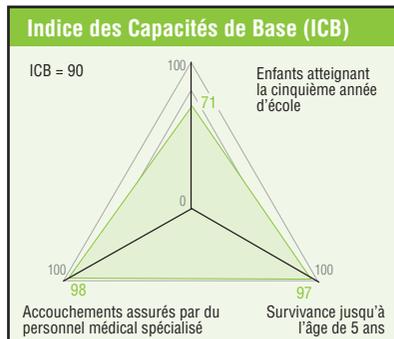
La violence de genre et contre les immigrants haïtiens, la dégradation de l'environnement et notamment les inégalités du système éducatif mettent en doute la capacité de l'État pour atteindre un développement humain et économique durable à moyen terme. Malgré quelques progrès, le pays a besoin, en toute urgence, de politiques sociales beaucoup plus approfondies et engagées pour parvenir à un changement réel afin d'assurer son avenir. Sans une démocratisation radicale de l'éducation, il est fort improbable que la République dominicaine puisse atteindre un développement durable.

FEI  
Mesa Nacional para las Migraciones  
Red Nacional de Emergencia  
ADIMJO  
FEDOCOMIN  
MOSCTHA  
William Charpantier  
Ruth Paniagua  
Luisa María José  
Fernando Valdez

Le Gouvernement de la République dominicaine s'est engagé à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Toutefois, les politiques peu efficaces dans des domaines fondamentaux tels que l'investissement social, la redistribution de la richesse, la récupération de l'environnement et notamment l'éducation, sont des obstacles qui empêchent d'atteindre ces objectifs. Tel que détaillé ci-dessous, des études officielles et indépendantes montrent que le pays est très loin d'atteindre les objectifs 1 (éradication de l'extrême pauvreté et de la faim), 2 (éducation universelle) et 3 (équité de genre). À tout ce qui vient d'être mentionné, s'ajoutent les progrès négligeables en matière de durabilité de l'environnement, fortement dégradé par des décennies de surexploitation ce qui met en question la capacité du Gouvernement de développer une économie durable.

En 2006, le Gouvernement a créé le ministère de l'Économie, de la planification et du développement (MEPYD, en espagnol) chargé de surveiller les politiques de développement social et de réforme de l'État. Ce ministère a établi un document de base pour la stratégie nationale pour le développement 2010-2030, intitulé « Un voyage de transformation vers un pays meilleur », qui vise à créer un consensus permettant de suivre les étapes pour que la République dominicaine devienne une nation plus juste et équitable.

En 2010, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) a défini le pays comme « un pays aux revenus moyens en voie de développement qui dépend principalement du secteur des services et des envois de fonds de l'étranger. À ce jour, l'activité économique est 12 fois plus



importante qu'en 1960 et la moyenne annuelle du taux de croissance a été de 5,4 % pendant les 48 dernières années. Les revenus en devises pour les exportations, le tourisme et les envois de fonds sont 15 fois plus élevés qu'il y a quarante ans »<sup>2</sup>. Toutefois, malgré ces indicateurs positifs et les changements institutionnels, l'investissement social est encore très faible et le système éducatif n'a pas connu d'amélioration, signifiant par conséquent que le pays se trouve encore loin des objectifs visés par le Gouvernement.

### Inégalités persistantes

La République dominicaine a réalisé d'importants progrès dans plusieurs OMD. Des indicateurs tels que la mortalité infantile ou maternelle ou l'espérance de vie à l'accouchement ont beaucoup progressé ces dernières années. Mais des données du ministère de l'Économie de la planification et du développement montrent que dans un pays de presque 10 millions d'habitants, les niveaux actuels de pauvreté (34 %) et d'indigence (10 %) sont très élevés, bien que ces indicateurs aient chuté considérablement depuis la crise économique de 2003 lorsqu'ils avaient atteint 43 % et 16 %<sup>3</sup>.

Le Rapport mondial sur le développement humain de 2010 du PNUD a conclu que l'inégalité est le plus grand obstacle au développement du pays<sup>4</sup>. Par ailleurs, le rapport indique que la richesse par habitant et l'éducation n'ont pas augmenté dans la

même proportion que la santé. Le PNUD, suivant son indice de développement humain, octroie à la République dominicaine le 88<sup>ème</sup> rang sur un total de 169 pays, la moyenne de l'indice de développement humain étant de 0,663<sup>5</sup>.

À son tour, l'État mondial de l'enfance 2006 de l'UNICEF signale que « les progrès sociaux en République Dominicaine, mesurés en fonction de l'espérance de vie à l'accouchement, de la mortalité infantile, des nouveaux-nés avec un faible poids de naissance et de l'indice d'alphabétisation des adultes, sont insuffisants par rapport à ceux obtenus par d'autres pays de la région avec une croissance économique similaire »<sup>6</sup>.

Un rapport de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) indique que, depuis 2004, le pays occupe la troisième place parmi les états américains ayant un faible investissement en politiques sociales, ce qui se reflète principalement dans l'accès restreint de la population aux services de santé, d'éducation et d'assistance sociale<sup>7</sup>.

### Violence et discrimination

Dans son rapport 2010, Amnesty International a dénoncé la République dominicaine pour sa discrimination persistante contre les immigrants haïtiens et leurs descendants. Ces gens sont les victimes de nombreux crimes de haine, y compris les lynchages, et l'exploitation des immigrants sans papiers sur le marché du travail. Selon des estima-

1 Document base de la proposition de Stratégie nationale pour le développement 2010 – 2030. (Saint-Domingue : 2010) <www.end.gov.do/download/Documento\_base\_propuesta\_END\_2010\_2030.pdf>.

2 Voir : <www.pnud.org.do/content/acerca-del-pais>.

3 Voir : <www.economia.gov.do/eWeb/ShowContent.aspx?idc=452>.

4 PNUD. *Rapport sur le développement humain 2010*, <undp.org/es/informes/mundial/idh2010/capitulos>.

5 Voir : <hdr.undp.org/es/estadisticas/>.

6 Voir : <www.unicef.org/mozambique/overview.html>.

7 Voir : <www.unicef.org/republicadominicana/grafico\_ODMs.pdf>.

tions officieuses, le nombre de Haïtiens vivant en République dominicaine atteint 800 000 personnes, presque toutes étant installées dans les régions les plus pauvres<sup>8</sup>.

En 2007, en vertu d'une directive du Conseil central électoral, les autorités ont refusé de délivrer les pièces d'identité de centaines de citoyens, la plupart d'origine haïtienne. Ce refus implique l'impossibilité d'accéder aux services de santé et à l'éducation, du droit au travail et du droit de vote. Les personnes sans pièces d'identité peuvent être arrêtées arbitrairement et expulsées du pays. Cette réglementation est toujours en vigueur.

La violence de genre est un autre problème endémique, notamment dans le cas des mineurs. En mai 2009, le ministère public de Saint-Domingue a révélé que 90 % des dénonciations pour violence sexuelle concernaient des jeunes filles de moins de 18 ans<sup>9</sup>.

### Dégradation environnementale

Pendant la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les ressources naturelles ont été surexploitées entraînant la dévastation de la plupart des forêts et des récifs de corail ; à ce jour, 80 % des bassins des fleuves sont sévèrement dégradés<sup>10</sup>. De plus, dans une grande partie du pays, il n'existe pas de réseau d'assainissement approprié et la distribution d'eau potable se heurte à d'énormes difficultés augmentant de ce fait le risque de crise sanitaire. Une pauvreté aussi généralisée signifie qu'un vaste secteur de la population dépend des ressources alimentaires naturelles de son territoire, ce qui contribue à diminuer les réserves et à favoriser la dégradation de l'écosystème.

### Déficit éducatif et inaction gouvernementale

Un aspect décourageant de la situation actuelle est le peu de volonté officielle envers les politiques en matière d'éducation, fondement d'une future amélioration sociale, économique et environnementale. L'éducation représente le pilier indispensable pour qu'une société puisse construire ses valeurs ; elle est aussi un facteur clé du développement humain durable puisqu'elle permettra aux futures générations de gérer les ressources sociales et naturelles du pays de manière adéquate.

Incapable d'augmenter l'investissement en éducation, l'État a failli au respect de la loi sur l'éducation de 1997 (Loi 66-97 qui dans son article 197 établit qu'à partir de 1999 les dépenses publiques annuelles du secteur devraient être d'au moins 16 % du total des dépenses publiques ou de 4 % du PIB estimé pour l'année en cours, en tenant compte du

plus élevé des deux)<sup>11</sup>. Les dépenses en éducation ont augmenté de 1,9 % à 2,9 % du PIB entre 1996 et 2002 mais, suite à la crise économique, elles ont chuté à 1,5 % en 2004 avec une augmentation atteignant à peine 1,9% en 2005, et elles n'ont jamais dépassé 3 % du PIB.

Le ministère de l'Éducation a calculé qu'au cours de la période 2000-2005, la portion du système éducatif financé par l'État avait été réduite de 52 % et celle financée par les familles des étudiants, de 39 % ; l'OCDE estime que cela a été compensé par des ressources externes (donations et prêts) et par l'apport d'entreprises privées<sup>12</sup>. Dans le même temps, les institutions privées, qui accueillent 24 % des étudiants, garantissent mieux que l'État l'exercice de ce droit fondamental.

Face à cette réalité, le Gouvernement envoie des signaux confus. Le président Leonel Fernández a semé le doute sur son engagement vis-à-vis de la loi 66-97 quand il a affirmé qu'il n'existait pas de corrélation entre les montants investis en éducation et les résultats académiques obtenus. D'après le président, l'augmentation du pourcentage du PIB alloué à ce secteur ne garantit pas une éducation de bonne qualité et équitable<sup>13</sup>.

Après les déclarations de M. Fernández, des organisations de la société civile se sont rassemblées à la Coalition éducation digne pour exiger du Gouvernement qu'il respecte son obligation légale. Elles ont même reçu le soutien du milieu des entreprises ; par exemple la Fédération des associations industrielles (FAI) a soutenu la campagne de la coalition. La FAI et d'autres organisations similaires ont déclaré que « l'industrie dominicaine ne pourra pas être concurrentielle avec une force de travail peu qualifiée. Tel que le président l'a manifesté, nous croyons qu'il est nécessaire d'entreprendre une réforme du système pédagogique et des contenus éducatifs, mais cela s'avèrera impossible si les ressources sont insuffisantes »<sup>14</sup>.

### L'inégalité dans la salle de classe

Conformément au rapport de 2008 du Laboratoire latino-américain d'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE) la République dominicaine a « un modèle éducatif à deux vitesses : les groupes les plus aisés peuvent accéder à une éducation de qualité alors que les plus pauvres n'ont accès qu'à une éducation très déficiente ; culturellement, cela est perçu comme étant l'ordre naturel des choses »<sup>15</sup>. Des enquêtes indépendantes et des études officielles

montrent clairement que la situation n'a pas évolué, contribuant de ce fait au caractère endémique de l'inégalité.

L'enquête démographique et sur la santé (ENDESA) a détecté en 2007 des inégalités en matière d'éducation déterminées par les revenus : Vingt pour cent de la population la plus riche a un indice d'analphabétisme de 2 %, alors que dans les milieux défavorisés, il atteint 26 %<sup>16</sup>.

Une autre évaluation, celle de la Deuxième étude régionale comparative et explicative des apprentissages des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes (SERCE) a conclu en 2008 que « le niveau des élèves en mathématiques et en langue du troisième au sixième degrés est très inférieur à la moyenne de l'Amérique latine et des Caraïbes »<sup>17</sup>.

Dans le secteur public, les enseignants, mal formés, sont surchargés de travail et mal rémunérés. Pour pouvoir obtenir un salaire digne ils doivent cumuler une grande quantité d'heures, ce qui rend impossible une bonne préparation des cours.

Ceci empêche de respecter les programmes établis et de transmettre les contenus éducatifs de manière efficace. D'autre part, à peine 43,1 % des enseignants actifs lors de l'année scolaire 2005-2006 avaient obtenu un diplôme d'enseignant. Le reste n'était pas qualifié.

Il est évident que le système éducatif de la République dominicaine n'offre pas une éducation de qualité. Lors des dix dernières années, le nombre d'élèves a augmenté mais la performance académique est toujours très pauvre et par conséquent bien des jeunes finissent leurs études sans les connaissances indispensables pour arriver sur le marché du travail ; leur possibilité d'obtenir un travail digne s'en trouve ainsi limitée.

### Conclusion

En général, malgré quelques progrès pour atteindre les objectifs nationaux de développement, notamment en ce qui concerne l'augmentation de l'espérance de vie et la réduction de la mortalité infantile et maternelle, la République dominicaine doit adopter dès que possible une stratégie pour garantir le développement durable. Il faudra franchir beaucoup d'obstacles, la plupart liés à cette inégalité si élevée et croissante. Cela est particulièrement évident en termes d'accès aux services de santé et à l'éducation qui affectent la productivité de la force de travail, mais également en ce qui concerne la violence et la discrimination contre les immigrants haïtiens et les femmes.

En particulier, si la qualité de l'éducation n'est pas améliorée de manière radicale, si la population n'a pas le droit d'y accéder, il sera alors difficile que le Gouvernement puisse réunir les conditions permettant le développement durable du pays. ■

8 IPS, *La violence contre les haïtiens augmente*, <ipsnoticias.net/nota.asp?idnews=90376>.

9 Rapport 2010 d'Amnesty International, *Human Rights in República Dominicana*, <www.amnesty.org/es/region/dominican-republic/report-2010>.

10 *Guide du monde 2010*. "República Dominicana". Page 468.

11 Voir : <www.educando.edu.do/files/2413/1783/9636/ley\_general\_educacion\_66-97.pdf>

12 Éditions OCDE, Rapport sur les politiques nationales d'éducation : République dominicaine, (Paris : 2008).

13 "Iberoamérica alcanza logros en educación", en Listín Diario, (5 décembre 2010), <www.listindiario.com.do/la-republica/2010/12/4/168999/iberoamerica-alcanza-logros-en-la-educacion>.

14 DiarioDigitalRD, "Industriales piden reforzar campaña a favor del 4% para la Educación", <www.diariodigital.com.do/articulo,59550.html>.

15 PNUD – République dominicaine, *Política social: capacidades y derechos-Análisis y propuestas de políticas sociales en República Dominicana*, Vol. 1, (Saint-Domingue : 2010).

16 Centre des études sociales et démographiques (CESDEM) et Macro International Inc, *Encuesta Demográfica y de Salud 2007*, (Saint-Domingue, République Dominicaine : CESDEM et Macro International Inc).

17 PNUD – République dominicaine, op. cit..

## Un changement est nécessaire



Le pays dépend de plus en plus des exportations vers les pays voisins alors que le déficit annuel ne semble pas avoir diminué. Le Gouvernement insiste pour mettre en place un modèle néolibéral non durable qui sape le bien-être social et il refuse de prendre en considération des politiques à long terme. À l'heure actuelle, la République Tchèque est confrontée à des menaces telles que l'appauvrissement de groupes sociaux appartenant à la classe moyenne et des personnes à faible revenu, l'augmentation du chômage et l'inégalité croissante de genre. La perte de la biodiversité et la pollution radioactive sont quelques-uns des défis environnementaux devant être évalués de manière immédiate. L'engagement croissant de la société civile vis-à-vis de ces questions donne l'espoir de trouver une réponse à cette quête de changement.

### Éditeur

Tomáš Tožička (Ekumenická akademie, Prague)

### Économie

Iřona Švihlíková (Alternativa zdola)

### Genre

Marcela Adamusová (Forum 50 %)

Linda Sokařová (Gender Studies, o.p.s.)

Kateřina Machovcová, (Evropská kontaktní skupina R)

### Écologie et énergie

Milan Štetanec (Nesehnutí)

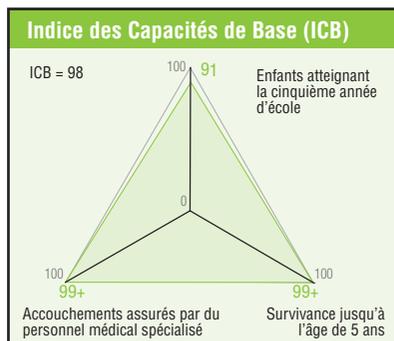
Milan Smřz (eurosolar.cz)

La République Tchèque dépend de plus en plus de l'économie de ses voisins, notamment de l'Allemagne. Les exportations du secteur industriel qui ont augmenté de 10,5 % en 2010, ont produit une croissance du PIB de 2,3 % selon les données préliminaires du Bureau tchèque des statistiques (*Czech Statistical Office - SÚ*) mais les années précédentes font apparaître un déficit commercial avec des pays n'appartenant pas à l'Union européenne et le grand déficit en rapport avec la Chine dépasse largement l'excédent avec l'Allemagne. Les véhicules à moteur sont toujours le principal produit d'exportation et ils produisent le surplus le plus élevé ; par ailleurs, le déficit provient notamment de l'importation de pétrole et de gaz naturel, mais aussi des produits pharmaceutiques<sup>1</sup>.

Cette économie déséquilibrée semble se trouver pratiquement au bord du gouffre, tout spécialement concernant les secteurs de la population les plus vulnérables. Une déclaration récente du Gouvernement indiquerait que celui-ci ait décidé de poursuivre les réformes néolibérales sans tenir compte des questions sociales<sup>2</sup>. En fait, le Gouvernement ne perçoit pas les risques évidents de cette stratégie car il ne tient aucun compte des facteurs qui l'ont poussé au désordre de l'économie et à la diminution des obligations fiscales des secteurs de la population à plus haut revenu. Menacé par l'exemple grec et par une possible banqueroute, le Gouvernement a réussi à prioriser la restriction de la dette et il est notamment centré sur la réduction des dépenses sociales. Par conséquent, il laisse de côté des questions importantes comme

1 Bureau tchèque des statistiques, *Ekonomické Údaje Za Rok 2010, produkce, obchod, zaměstnanost*, (2010). <[www.vlada.cz/cz/jednani-vlady/programove-prohlaseeni/programova-prohlaseeni-74856/](http://czso.cz/csu/tz.nsf/i/prezentace_ekonomicke_udaje_za_rok_2010/$File/ekonomicke_udaje_2010_070211.pps)>

2 Disponible sur : <[www.vlada.cz/cz/jednani-vlady/programove-prohlaseeni/programova-prohlaseeni-74856/](http://www.vlada.cz/cz/jednani-vlady/programove-prohlaseeni/programova-prohlaseeni-74856/)>



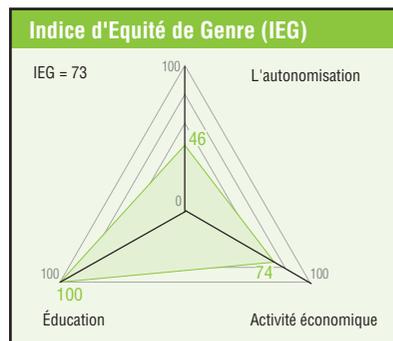
le chômage (7,0 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, selon les estimations de l'OIT et 8,9 % selon le ministère du Travail et des affaires sociales), l'inégalité de genre et les menaces environnementales (telles que l'empoisonnement radioactif et la perte de la biodiversité).

### Réduction budgétaire et corruption incessante

Depuis le début de la crise mondiale de 2008-2009, la stratégie du Gouvernement a été de réduire les dépenses sociales. Ces réductions ont été présentées comme des réformes, mais les réductions des dépenses ne sont pas accompagnées d'une nouvelle conception du système social de la République tchèque. En outre, ces réductions n'ont pas été étayées par des analyses d'impact, même si l'on sait que la plupart des mesures mises en place auront une incidence, notamment sur les groupes à faible revenu et la classe moyenne. Voici un signe de la tendance persistante à ne pas vouloir considérer les dépenses sociales comme un investissement pour le futur développement de la société.

Les réductions touchent également les allocations parentales et les aides pour les handicapés. En outre, tout indique que les subventions pour la prestation de services sociaux, comme par exemple les subventions dénommées «prise en charge précoce» destinées à aider les familles avec des enfants handicapés aient diminué<sup>3</sup>. Ceci aura un fort impact négatif sur les familles monoparentales, notamment sur celles dirigées par des femmes. Cependant, même avant l'existence de ces changements, les statistiques révélaient que 40 % des familles mono-

3 Středisko pro ranou péči, Šetření na nepravém místě může ovlivnit poskytování služby rané péče. (2011), <[www.ranapece.eu/index.php?id=43](http://www.ranapece.eu/index.php?id=43)>



parentales avec des enfants étaient menacées par la pauvreté et les mauvaises conditions de vie; environ la moitié de ces familles se trouve 1,5 fois en dessous des moyens minimum de subsistance. Dans l'avenir, il faudrait s'attendre à une augmentation de la population menacée par la pauvreté.

La chute des salaires et l'augmentation des vagues de licenciements dans le secteur public, qui touchent un grand nombre de femmes, est une autre étape dans le cadre des « réformes ». Outre l'augmentation des chômeurs, cette mesure impactera fortement sur le niveau des pensions et sur l'aide financière destinée aux enfants des femmes qui travaillent dans le secteur public.

De plus, la corruption qui sévit tout au long de la filière des contrats publics, surcharge le budget de l'État de dizaines de milliards de CZK par an, même d'après les estimations les plus optimistes<sup>4</sup>. Un ministre a dû démissionner parce qu'il était suspecté de corruption ; un autre membre du Gouvernement a été suspecté de manœuvres illicites pendant la présidence tchèque de l'Union Européenne. Les problèmes d'évasion fiscale internationale ne sont presque pas pris en compte; l'attention est centrée principalement sur les petits entrepreneurs évadeurs d'impôts, en premier lieu ceux appartenant à la communauté vietnamienne<sup>5</sup>. Par ailleurs, et malgré les critiques reçues des ONG depuis plusieurs années, le serveur du gouvernement Businessinfo.cz offre des informations qui facilitent l'évasion fiscale internationale.

4 Voir : <[denikreferendum.cz/clanek/8192-ekonom-pavel-kohout-do-jara-z-vlastni-vule-opusti-nerv](http://denikreferendum.cz/clanek/8192-ekonom-pavel-kohout-do-jara-z-vlastni-vule-opusti-nerv)>

5 NašePeníze.cz, *Vietnamští obchodníci způsobují miliardové daňové ztráty*, (7 avril 2011), disponible sur : <[www.nasepenize.cz/vietnamsti-obchodnici-zpusobuji-miliardove-danove-zraty-7093](http://www.nasepenize.cz/vietnamsti-obchodnici-zpusobuji-miliardove-danove-zraty-7093)>

### Genre : femmes sous-représentées

Lors des élections de mai 2010, grâce au scrutin proportionnel (qui a permis de voter pour quatre candidats de la liste d'un parti et de les faire remonter ensuite sur la liste), les femmes ont gagné 12 sièges supplémentaires à la chambre des députés par rapport à ceux qu'elles auraient pu obtenir à partir des listes conçues par les partis politiques. De toutes manières, les femmes sont insuffisamment représentées dans les postes les plus importants pour la prise de décisions.

En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, par exemple, alors que dans l'ensemble il y avait plus de femmes que d'hommes (environ 20 % en moyenne à long terme), leur représentation diminue dramatiquement au niveau de la hiérarchie supérieure. Outre la Hongrie, la République Tchèque est le seul pays de l'Union européenne dont le gouvernement ministériel n'est composé que d'hommes.

### Détérioration de la situation des immigrants

L'insatisfaction répondant à la crise et l'augmentation des coûts pour la classe moyenne et la population à plus faible revenu ont accru les tensions sociales. Le respect du contrat social devient de plus en plus difficile alors que l'inégalité croissante de la distribution des revenus entraîne une recrudescence de la xénophobie, du racisme et la dégradation de la solidarité sociale. De ce fait, la crise économique a provoqué une attitude négative plus radicale contre les immigrants, et plus particulièrement contre les femmes.

Les problèmes que les immigrants doivent affronter quant à l'assurance santé de leurs enfants n'en sont qu'un exemple. Un employé étranger a droit au système de la sécurité sociale mais, si aucun des deux parents ne sont résidents permanents en République Tchèque, leurs enfants ne peuvent pas être assurés avant la naissance et les soins médicaux reçus à la maternité des hôpitaux doivent être réglés en espèces. En cas de problèmes de néonatalogie, les compagnies d'assurance peuvent même refuser d'en octroyer une<sup>6</sup>. Dès le début, une femme entrepreneur étrangère est limitée au système d'assurances commerciales et elle peut passer un contrat avec une compagnie d'assurances pour l'accouchement et les soins postnataux immédiats en payant des frais supplémentaires (environ le double d'un salaire moyen).

### Environnement: abattons les arbres, construisons des centres commerciaux

La protection de l'environnement est une autre question cruciale pour la République tchèque. Début 2010, une nouvelle loi sur la préservation de la nature et le paysage est entrée en vigueur et a réduit la protection des arbres et d'autres espèces pour l'industrie du bois. Étant donné que l'autorisation des autorités locales n'était plus nécessaire, des villages, des villes et même des rues entières ont subi un abattage extensif. En 2010, le ministère de l'Environnement n'a publié aucun décret destiné à réduire cet état de choses<sup>7</sup>.

D'autre part, le ministère de l'Agriculture a tenté – à plusieurs reprises et en dépit des manifestations des organisations écologistes et des petites sociétés de l'industrie du bois – de transmettre le concept « adjudication des forêts » dans les forêts domaniales (17 % de la surface du territoire) ce qui favorise les grandes sociétés de l'industrie du bois, en orientant les fonctions publiques des forêts administrées par l'État (loisirs, protection contre l'érosion, rétention d'eau, écosystèmes pour les plantes et les animaux) vers la production de bois et le profit.

Malgré la crise économique persistante, la construction de grands centres commerciaux s'est poursuivie en République tchèque, détenant ainsi le chiffre record *par habitant* de centres commerciaux dans toute l'Europe centrale et l'Europe de l'est<sup>8</sup>. Pendant les sept dernières années, les chaînes de magasins se sont énormément développées et 80 000 parkings ont été construits ; soixante trois pour cent de ces parkings l'ont été dans des secteurs non développés (terres destinées aux cultures, champs, prairies et vergers), et les arbres ont été abattus dans 62 % des cas, entraînant ainsi pour 25 % de ces secteurs des incidences négatives sur des zones environnementales protégées (aussi bien pour garantir la stabilité écologique que pour protéger les biotopes des animaux)<sup>9</sup>. La disparition des petites épiceries, le débordement des centres commerciaux en rase campagne, le dépeuplement des centres urbains et davantage de voitures particulières en circulation sont quelques-unes des conséquences de l'expansion illimitée des chaînes de magasins.

### Tournant à 180 degrés pour les sources d'énergie renouvelables

L'importance des énergies renouvelables n'est pas abordée de manière adéquate dans le cadre stratégique pour le développement durable, ratifié par le Gouvernement en 2010, bien que cette importance

soit évidente si nous considérons qu'elle lie les principes des mesures adoptées sur le climat à la diminution de l'importation d'énergie et à la diminution des coûts externes du système énergétique actuel.

En 2010 l'État a décidé de stopper la mise en marche d'usines d'énergie photovoltaïque. Il semblerait que, dans l'avenir, seules des installations de 30 KW maximum seront autorisées, ce qui signifie un frein important au développement de la génération de cellules photovoltaïques. D'autre part, de nouvelles démarches ont été entreprises pour achever la construction de l'usine d'énergie nucléaire de Temelin. Il est prévu que la construction se termine en 2025 et l'usine devrait être opérationnelle jusqu'en 2070.

La dernière mine d'uranium en Europe centrale, située à Rožná, est toujours opérationnelle et elle continuera à l'être au moins jusqu'en 2013. La mine aurait dû être fermée, mais le Gouvernement a décidé qu'elle resterait en activité. La situation des habitations contaminées par du radon à proximité des vieilles mines d'uranium (par exemple à Jáchymov) n'a toujours pas été résolue.

### Réaction des citoyens

Le mouvement ProAlt, une initiative citoyenne qui critique les réformes proposées et les alternatives de soutien, est né pour apporter une réponse aux politiques insensibles du Gouvernement au niveau social. ProAlt rassemble des individus de toutes les professions, générations et styles de vie qui s'opposent aux réductions généralisées effectuées sans état d'âme. Le mouvement « Alternative zdola » encourage la participation des citoyens à la vie politique ainsi qu'à la vie économique des communautés à travers des consultations, l'éducation, la création de réseaux et les actions politiques.

La campagne de la « esko proti chudob » (République Tchèque contre la pauvreté), met constamment l'accent sur le besoin d'augmenter l'efficacité de la coopération pour le développement et critique l'incapacité du pays de respecter sa promesse d'augmenter les ressources de l'Aide publique au développement (APD). La standardisation graduelle et la transparence accrue sont un aspect positif de la coopération pour le développement de la République tchèque. Une des contributions de l'APD tchèque est centrée sur les ressources d'énergie renouvelables pour les régions pauvres.

L'augmentation de la participation de la société civile en politique donne au moins quelque espoir : la population exigera la remise en ligne des politiques et sa colère ne se retournera pas contre les plus pauvres, accusés par l'élite politique d'être les responsables du gaspillage et de l'endettement de l'État. La participation de la population, centrée sur la sphère politique corrompue qui est financée par le capital mafieux, est l'une des dernières chances de pouvoir assurer la démocratie avec un minimum de réglementations sociales. ■

6 Inbáze Berkat est chargé de gérer un cas particulier. Voir : <www.inbaze.cz/index.php?option=com\_content&view=article&id=185&catid=52>.

7 Ekolist.cz, *Trvá období téměř volného kácení stromů. Chybí novela vyhlášky*, (Prague : 2010), <ekolist.cz/cz/zpravodajstvi/zpravy/zacina-obdobi-temer-volneho-kaceni-stromu-chybi-novela-vyhlasaky>.

8 Hospodářské noviny, *Diskontům a hypermarketům se daří i v krizi*, (30 mars 2010), <hn.ihned.cz/c1-42048630-diskontum-a-hypermarketum-se-dari-i-v-krizi>.

9 Voir : <hyper.cz/soubory/vyzkum-2003-2009.pdf>.

## Une bombe sociale et écologique à retardement



Le pays, gravement touché par la crise économique mondiale, est confronté à des défis importants, notamment au manque de transparence de ses institutions gouvernementales et à l'absence de planification à long terme. Cela augmente sa vulnérabilité vis-à-vis des catastrophes naturelles pour lesquelles le Gouvernement n'a pas proposé de systèmes de protection ou de prévention efficaces. Outre cela, la déforestation, due principalement à la consommation d'énergie, constitue une bombe écologique à retardement. Pendant toute l'année 2010, divers secteurs de la société se sont prononcés contre le manque de bonne gouvernance.

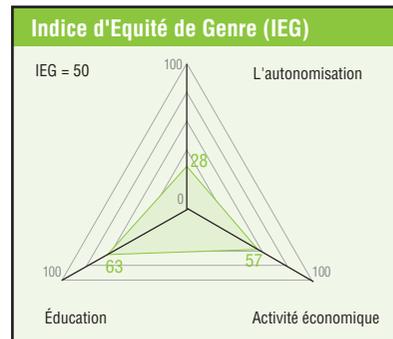
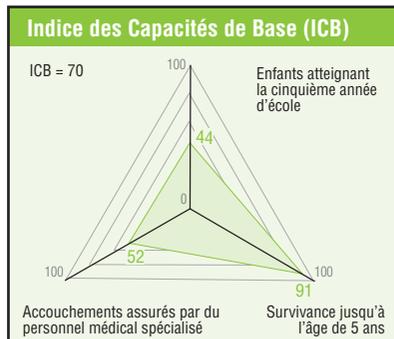
Cultural Association for Educational and Social Self-Promotion (ACAPES); National Associations for the Disabled of Senegal (ANHMS); Democratic Union of Teachers (UDEN); Youth and Environment Action (AJE); Enda Graf Sahel; Pan-African Youth Organizations (OJP), a member of the African Youth Coalition against Hunger; Syndicate of Professors of Senegal (SYPROS); Collective of Pikine Ouest Associated Groups (COGAPO); Association for the Economic, Social and Environmental Development of the North (ADESEN); AGIR/SEN; ECO/PN; MARS-A-FOOT; AJAPPO; CLJ/PO; ASC; CITE; SOTIBA; AES; PENCOO; JECK PENC.

Le pays a mis en œuvre en 2003, le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), constituant le cadre de référence pour la politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les effets de la crise mondiale ont atteint leur point culminant en 2010, lorsque l'économie et les finances publiques ont été considérablement affectées par la difficile situation énergétique, alimentaire et financière, rendant leur vulnérabilité particulièrement visible. Pour 2011, la croissance du PIB a été estimée à 4,2 %, cependant, pour surmonter la situation d'urgence économique et atteindre les objectifs en vue de l'éradication de la pauvreté, il est essentiel que le taux de croissance atteigne 10 %, croissance qui, outre le fait qu'elle doit être soutenue, doit également être en phase avec les principes du développement durable. La situation économique s'est, de fait, aggravée. Par exemple, les coupures dans la production d'électricité causées par le manque de fonds nécessaires à l'exploitation et à la maintenance des centrales électriques, ont eu un impact négatif sur la croissance économique, estimée pour 2010 à environ -1,4 %<sup>2</sup>. Le taux de chômage, l'inéquité sociale et la vulnérabilité ont augmenté.

### Un cadre de gouvernance confus

Les OMD constituent une nouvelle référence pour mesurer le niveau de développement d'un pays, ainsi que pour établir des paramètres d'évaluation des progrès en vue d'un développement durable. De ce point de vue, les résultats sont encore insuffi-



sants au Sénégal en termes de politiques et de stratégies de développement, en particulier en ce qui concerne les services sociaux essentiels et l'équité de genre. Ceci constitue une invitation pour que le Gouvernement et tous les autres acteurs redoublent leurs efforts et fassent converger leurs actions autour d'objectifs spécifiques, partagés et ciblés.

Si nous analysons l'Indice de développement humain (l'Indice des inégalités de genre et l'Indice de pauvreté), ainsi que l'Indice des capacités de base (ICB)<sup>3</sup>, il est clair que le pays n'a pas encore assis les bases d'un développement durable. En 2010, de fait, il a été classé 144<sup>ème</sup> parmi 169 pays<sup>4</sup>. En fait, le chemin vers l'adoption d'un modèle de développement durable au Sénégal est miné par des défis que le Gouvernement et son volontarisme inefficace n'ont pas encore su affronter jusqu'à présent.

Bien que depuis 2006 les sources officielles d'information concernant le processus de réduction de la pauvreté monétaire indiquent que des évolutions ont été observées, l'évolution de la pauvreté non monétaire (l'accès aux services sociaux essentiels, à une alimentation adéquate, aux sources d'eau non polluées, au logement décent et à un environnement sain) est trop lente pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

Au niveau institutionnel, la multitude d'agences existantes couplée à une superposition de ministères qui se chevauchent, contribuent à rendre flou le cadre de gouvernance des programmes visant à améliorer la situation. L'actuelle structure du secteur

public n'est pas la mieux apte à assurer un développement efficace. La bonne gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption, absentes de la configuration actuelle de l'État, sont essentielles pour assurer des résultats décisifs.

La pauvreté continue à toucher des franges importantes de la population des villes et des campagnes, en particulier les femmes chefs de ménages, dont le nombre augmente. Les dépenses publiques assignées à la constitution de filets de sécurité et d'assurance sociale ont été estimées récemment à environ 1,16 % du PIB, en-dessous de la moyenne africaine qui est de 1,44 % (selon le ministère de la Famille, des Groupements de femmes et de la Protection de l'enfance). Le manque de coordination des interventions, les actions répétées et les programmes inefficaces rendent les résultats dans ce domaine largement insuffisants. La non-application de la Loi sur l'orientation sociale (concernant la promotion et la protection des droits des personnes handicapées), qui a été approuvée par la citoyenneté en 2010, n'a pas permis à ce jour de mettre en œuvre le cadre institutionnel nécessaire pour la prise en charge et l'intégration socio-économique des personnes handicapées.

### Le mécontentement social

Le climat social a été perturbé de manière constante par d'importants mouvements revendiquant de meilleures conditions de vie, de travail et de sécurité, et qui se sont traduits par des manifestations de rue contre la vie chère, l'inaction du Gouvernement face aux inondations et aux coupures d'électricité. Ce climat social tendu vécu durant toute l'année a entraîné des mouvements de revendication avec une série de grèves dans les

1 Selon les données du ministère de l'Économie et des finances – Direction de la prévision et des études économiques.

2 Données de la Direction de prévention et des études économiques.

3 Pour plus de détails sur la description de l'ICB, veuillez consulter le rapport 2011, compris dans ce volume.

4 Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), *La véritable richesse des nations*.

secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice. En provenance de la banlieue de Dakar et soutenus par les chefs religieux (imams et prêtres), ces mouvements se sont étendus à travers le pays. Cependant le Gouvernement n'a pas tenu compte de ses ferventes protestations, qui se sont répandues grâce à un vaste mouvement social qui dénonçait le coût de la vie élevé, les coupures d'électricité et la dégradation des valeurs républicaines et des conditions de vie des populations en général. Les mouvements se sont diversifiés, y compris les marches de protestation menées par des imams et des prêtres en 2009 et les protestations des mouvements de jeunesse «Y' en a marre», conduites par des musiciens de Hip Hop. D'autres associations de travailleurs et groupes sociaux se sont joints à ces mouvements, incitant à des grèves de la faim et des manifestations face au palais présidentiel.

### Le déficit environnemental

Il existe des problèmes structurels d'assainissement et d'aménagement du territoire liés à la croissance non durable des villes et à l'échec du système d'assainissement, malgré les fonds assignés en faveur du secteur de la propreté (ce qui fait dire à certains qu'« il y a de l'or dans les déchets »). En outre, il existe plusieurs problèmes liés à l'hygiène publique, la déforestation et l'érosion côtière qui menacent des communautés entières. De fait, la résurgence des inondations, exacerbée par le manque de planification et de mesures palliatives, est devenue un fléau dans toutes les régions du pays, avec 521 968 personnes affectées<sup>5</sup> et la perte de plusieurs vies humaines dans des villes comme Kolda (au sud) et Kaffrine (à l'est). Rien que dans la région de Saint Louis, au nord, 5661 familles ont été ravagées; 4 354 latrines ont également été détruites provoquant par conséquent un impact négatif sur la santé des populations. La production agricole a été affectée car des milliers d'hectares de terres agricoles cultivées ont été submergées. Ce sombre tableau s'inscrit dans un cadre de pénurie chronique d'infrastructures dans les campagnes, ce qui explique pourquoi la société civile appelle à investir dans les infrastructures routières en zones rurales, ainsi que dans des mesures visant à stimuler l'économie rurale des régions périphériques et à accélérer le processus d'intégration avec les pays voisins.

### Un bilan décevant

Quelques progrès ont été atteints notamment en ce qui concerne des objectifs tels que la réhabilitation des ressources naturelles et des terres, le développement, la récupération de la biodiversité, la gestion des ressources transfrontalières et la lutte contre la pollution. En ce sens, le pays est sur la bonne voie,

## LA DÉFORESTATION INTENSIVE, UNE BOMBE ÉCOLOGIQUE À RETARDEMENT

Les forêts de la région du sud disparaissent à un rythme soutenu. Dans un rapport intitulé « La poudrière environnementale », présenté par la Commission du Conseil Rural de Kandion Mangana, le pillage de la végétation au sol est décrite comme une véritable extermination. Cette attaque à la flore remonte à plusieurs décennies dans la partie nord de la région de la Casamance, en particulier dans le département de Bignona, mais elle est plus soutenue depuis 2005. Les raisons se trouvent principalement dans Les troubles constants causés par le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC), un groupe de guérilla qui depuis plus de trois décennies réclame l'indépendance de cette partie sud du Sénégal, sont les principales raisons de cette dégradation.

Une des conséquences de ce processus de déforestation, par brûlage de végétation, est l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre responsable du réchauffement global de la planète et du changement climatique.

D'autres raisons de la dégradation des forêts sont les suivantes : la recherche de nouvelles terres agricoles entraînant le déboisement; la production de charbon de bois pour répondre aux besoins énergétiques des populations ; et la production de bois destinée à la construction, ce qui menace les espèces nobles exploitées (en général le bois ligneux dur et à croissance lente).

Afin de réduire ce processus de déforestation, les mesures suivantes sont devenues nécessaires : restaurer les forêts et les formations en dégradation ; évaluer les programmes de déforestation et mettre en œuvre des stratégies appropriées ; rechercher et adopter des pratiques durables vis-à-vis des ressources ; protéger les forêts, principalement par le biais de la lutte contre le brûlage de broussaille ; promouvoir l'utilisation de sources d'énergie alternatives ; protéger les sols et contrôler plus strictement l'exploitation forestière en vertu d'une politique de régénération et de protection de certaines espèces.

du moins en ce qui concerne l'inversion de la tendance de dégradation de l'environnement. Il dispose également d'une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques.

Toutefois, de graves problèmes sont à signaler dans les domaines de la santé.

Par exemple, les investissements dans ce secteur sont réalisés de manière tout à fait inégale, privilégiant le secteur urbain au détriment des zones rurales, en particulier en termes d'ouverture et d'entretien de centres de santé et de maternités. Les hôpitaux régionaux et nationaux et les établissements de santé spécialisés reçoivent davantage de ressources financières que les services de santé de base, plus proches des populations pauvres. Le discours officiel du Gouvernement indique cependant que les centres de soins de base sont une priorité, ce qui, malheureusement, ne concorde pas avec la réalité.

En outre, la couverture du secteur en termes de personnel médical est relativement faible, en particulier dans les zones rurales. L'accès inégal des populations aux soins, conséquence directe de cette situation, affecte principalement les plus pauvres et les personnes défavorisées. En fait, plus de la moitié du personnel qualifié se concentre sur deux régions,

Dakar et Thiès, qui rassemblent 52 % des médecins, 69 % des obstétriciens/nes et 31 % des infirmiers/ères.

Toutefois, il est important de préciser que la lutte contre le VIH SIDA a connu des résultats satisfaisants. Certaines régions et groupes de population (travailleurs/ses du sexe, routiers), cependant, continuent à atteindre des taux de plus de 7 %. Bien que les efforts soient visibles, la proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié est faible (66,9 % en 2009) et les taux de mortalité maternelle et infantile sont encore élevés par rapport à l'objectif de 2015.

L'éducation, d'autre part, est l'un des secteurs qui bénéficie d'une allocation plus généreuse en ressources. Cependant, le pays connaît toujours un certain retard dans ses résultats par rapport à la moyenne africaine, en grande partie en raison de taux bruts de scolarisation encore faibles (3 à 4 % au niveau préscolaire dans certaines régions par rapport à la moyenne nationale de 9,8 %), d'un taux élevé de décrochage scolaire en Secondaire, du faible nombre d'enseignants disponibles pour les disciplines scientifiques, et de la marginalisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. ■

5 Données de la Croix rouge sénégalaise.

## Lois et stratégies en attente de leur mise en place



Les graves problèmes environnementaux du pays constituent des enjeux clé pour le développement durable et la réduction de la pauvreté. Ces dernières années un nouveau cadre juridique et politique a été mis en place pour la gestion environnementale. Cependant, sa mise en œuvre effective constitue toujours une forte préoccupation. Une stratégie nationale de développement durable, élaborée avec la participation d'organisations de la société civile, a été adoptée. Le succès pour aborder les enjeux clé de la protection de l'environnement dépend du développement des capacités pour la mise en œuvre et la surveillance ainsi que d'une prise de conscience accrue et de l'obtention de soutien politique pour la gestion environnementale.

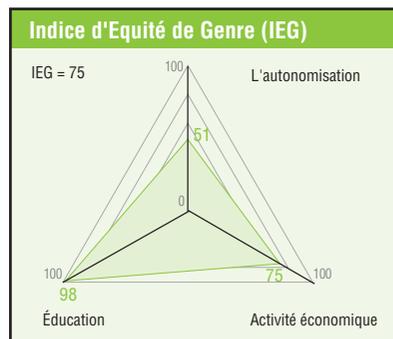
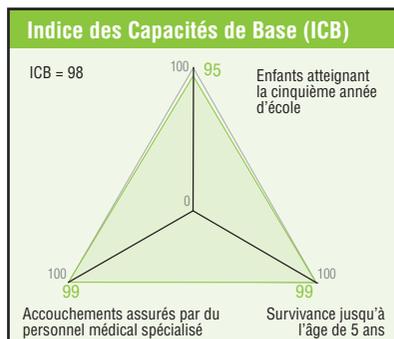
### Association Technology and Society

Mirjana Dokmanovic, PhD

Danica Drakulic, PhD

À partir de la crise économique des années 1990, la plupart des investissements indispensables pour prévenir la pollution, construire l'infrastructure d'assainissement et de provision d'eau n'ont pas été réalisés<sup>1</sup>. Lors des dernières années, le pays a fait beaucoup de progrès en matière de développement des politiques formelles et d'établissement des bases juridiques pour la gestion environnementale, notamment à travers l'harmonisation de la législation avec l'*acquis communautaire* (la législation cumulée, les actes juridiques et les décisions des tribunaux constituant la base de la législation de l'Union Européenne)<sup>2</sup>. Pour la période 2009-2017, la Stratégie nationale pour le développement durable (NSDS, pour son sigle en anglais) a été développée avec la participation de la société civile et a été adoptée en mai 2008<sup>3</sup>. La NSDS est basée sur trois facteurs clé du développement durable : le développement économique durable, le développement social durable et la protection de l'environnement par le biais de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Ce document stratégique a identifié, en Serbie, les problèmes clé suivants concernant l'environnement :

- **Pollution de l'eau** : voici le problème environnemental majeur du pays. Seulement 63 % de la population peuvent accéder aux services publics d'eau potable, alors que seulement 35 % sont connectés à un réseau public d'égouts. En général, la qualité de l'eau potable n'est pas satisfaisante. Seulement la moitié de la population peut accéder à l'eau potable dans des systèmes d'approvisionnement d'eau contrôlés. Les contrôles montrent que dans la région centrale de la Serbie, plus de 40 % des échantillons d'eau étaient pollués par des germes, alors qu'en Voïvodine, une province autonome, le problème



principal reste la pollution chimique<sup>4</sup>. La plupart des centres industriels et des grandes villes ne possèdent pas d'usines de traitement des eaux usées. Voici la raison pour laquelle, 44 000 tonnes d'agents toxiques sont versées, par an, dans les lacs et les rivières<sup>5</sup>. La Serbie est le principal agent de pollution du Danube, alors que le Canal Danube-Tisa-Danube est le point le plus pollué de l'Europe<sup>6</sup>.

- **Pollution de l'air** : les principaux agents de pollution de l'air sont les installations de production d'énergie et les usines industrielles possédant une technologie de nettoyage de l'air peu efficace. La production d'électricité et de chaleur sont les responsables de l'émission d'environ 345 000 tonnes de SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre) par an, ce qui représente 98 % du total des émissions de SO<sub>2</sub><sup>7</sup>. L'air est pollué dans toutes les grandes villes ; cela est dû, notamment, au transport à base d'essence au plomb encore utilisée.
- **Gestion inadéquate des déchets** : alors que l'efficacité énergétique de l'industrie représente un tiers de la moyenne mondiale, la production de déchets est extrêmement élevée et le recyclage des déchets et la sécurité de la gestion est faible. Les déchets municipaux collectés représentent 60 % (2,2 millions de tonnes par an) du total.

En général, les sites d'évacuation des déchets ne respectent pas les exigences techniques. Il existe 3251 sites de décharge de déchets illégaux, notamment dans les zones rurales<sup>8</sup>. Il n'existe pas de données fiables concernant les déchets dangereux produits par l'industrie, mais il n'existe pas non plus de plans de traitement ou de sites de décharge pour ce genre de déchets.

- **Dégradation du sol** : les terres agricoles couvrent 60 % de la Serbie centrale et 82 % de Voïvodine. La qualité du sol est affectée par l'utilisation d'eaux polluées pour l'arrosage, par la pollution chimique produite par les usines industrielles, par le déversement de déchets et par l'érosion.
- **Gestion forestière non durable** : les forêts couvrent 27 % du territoire du pays. Pourtant, la croissance et la qualité des forêts sont menacées par la surexploitation agricole, l'abattage illégal et la mauvaise gestion.

### Les liens entre l'environnement et la santé publique

Suivant une étude menée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans laquelle on a analysé l'exposition de la population à différents facteurs environnementaux et suivant les données statistiques nationales publiées en 2007, on estime que 27 % de la population du pays est atteinte par des maladies produites par des facteurs environnementaux<sup>9</sup>. Compte tenu de ce qui

4 Slunge et collaborateurs, op. cit., p. 2.

5 Site web du ministère de la Protection de l'environnement, (2011), <www.ekoplan.gov.rs>.

6 Gouvernement de la Serbie, Sustainable Development Strategy Is One of the Preconditions for Serbia Entering the EU, (Belgrade : le 5 décembre 2007), <www.srbija.sr.gov.yu/vesti/vest.php?id=79525>.

7 Slunge et collaborateurs, op. cit., p. 2.

8 Gouvernement de la Serbie, "Chapitre 27 : Environnement" dans *Responses to the European Commission Questionnaire*, (Belgrade : 2011), p. 150. Disponible sur : <www.srbija.gov.rs/?change\_lang=en>.

9 Ibid, p. 92.

1 D. Slunge, A.Ekbom et E. Dahlberg, *Serbia Environmental and Climate Impact Analysis*, School of Economics and Commercial Law, (Göteborg : 2008).

2 Gouvernement de la Serbie, *National Sustainable Development Strategy*, (Belgrade : 2008).

3 Journal officiel de la République Serbe, N° 57/08.

précède, et compte tenu du fait que les enfants sont le groupe le plus sensible aux répercussions négatives de l'environnement sur la santé, le Gouvernement a adopté, le 1<sup>er</sup> octobre 2009, le Plan d'action sanitaire et de l'environnement pour les enfants. Les principales priorités de ce plan sont d'augmenter l'accès à l'eau potable en zone rurale, d'augmenter l'accès à un assainissement adéquat, de réduire les accidents de circulation, la pollution de l'air, le contact des enfants avec la fumée du tabac et d'arrêter, et plus tard interdire, l'utilisation d'essence au plomb.

Les romanichels et les déplacés internes sont particulièrement exposés aux risques de l'environnement en raison du manque de logements appropriés et d'accès à l'eau potable. D'autre part, la dégradation du sol contribue à la pauvreté dans les zones rurales. Le premier et le deuxième rapport de progrès sur la mise en place de la stratégie de réduction de la pauvreté ont conclu que : « les investissements en installations d'approvisionnement d'eau, en usines de traitement d'eaux usées et en programmes exceptionnels de nettoyage de l'environnement ont eu un impact direct sur la réduction de la pauvreté. Indirectement, ces activités ont également contribué à l'embauche de travailleurs semi-qualifiés et d'indigents »<sup>10</sup>.

En 2009, l'Assemblée nationale a approuvé la Loi de Santé Publique. Cette loi reconnaît l'impact de l'environnement sur la santé comme l'un des domaines prioritaires à aborder en matière de santé publique. En outre, la Stratégie de Santé Publique<sup>11</sup>, également adoptée par le Gouvernement en 2009, établit un ensemble d'activités stratégiques visant à protéger la santé de la population des effets environnementaux négatifs.

### Tendances économiques et problèmes environnementaux

Lors des dernières années le besoin d'élaborer une législation nationale de protection de l'environnement et de respect de la politique de l'UE a poussé à adopter un grand nombre de lois et de documents normatifs<sup>12</sup> abordant les enjeux identifiés (qualité de l'air, gestion des déchets, qualité de l'eau, protection de la nature, contrôle de la pollution industrielle et gestion du risque, produits chimiques, changement climatique, bruit et protection civile), tel qu'indiqué dans les réponses du Gouvernement au questionnaire de la Commission Européenne (2011).

Cependant, financer la mise en œuvre de la NSDS est un enjeu clé compte-tenu des tendances économiques défavorables. Étant donné que le taux de croissance a augmenté de 5,6 % entre 2001 et

2008, les trois dernières années ont été caractérisées par un ralentissement de l'activité économique et du développement des opérations de change, suivi par une diminution de la demande externe et interne et de l'investissement étranger. En 2010 le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 1,5 %<sup>13</sup>, alors que pendant la même période les prix chez le consommateur ont augmenté de 10,3 % et le coût de la vie de 6,8 %. Le solde négatif du commerce extérieur a été de 58 % et son déficit a grimpé à 4,3 milliards d'EUR (6,1 milliards d'USD) en 2010. La dette extérieure a atteint 80 % du PIB et l'entrée d'investissements étrangers directs (IED) ont continué de chuter : ils ont atteint 654 millions d'EUR (931 millions d'USD) en 2010. De petites entrées d'IED et l'émission nette de crédit ont provoqué une dégradation de la balance des paiements. La dette publique a atteint 36 % du PIB<sup>14</sup>. Les réserves obligatoires ont diminué et le taux d'intérêt de référence a augmenté, passant de 9 % à 9,5 % en octobre 2010. Le dinar serbe a subi une dépréciation nominale de 10,7 % qui a été en réalité de 4,8 %.

En 2010, le taux officiel de chômage a atteint 20 % mais l'estimation du nombre réel de gens cherchant du travail a été supérieure et le taux de chômage a diminué peu à peu. Le taux de travail sur le marché noir a été élevé (20,6 %) en comparaison avec le nombre total de travailleurs ayant un emploi régulier<sup>15</sup>.

Le Gouvernement prévoit une légère relance de l'activité économique grâce à une combinaison de plusieurs circonstances y compris la récupération de l'économie de l'UE, la rectification réussie des accords avec le FMI, l'accord des banques étrangères les plus importantes du pays pour maintenir leurs niveaux d'exposition au risque de crédit afin de stabiliser les marchés financiers, et les mesures de politique économique adoptées. Cependant, début 2011, les indicateurs macroéconomiques ont prévu une chute ultérieure de l'activité économique à la suite d'un recul des industries, telles que les industries manufacturières et d'énergie électrique, ainsi qu'une diminution de la production agricole.

Ayant hérité des problèmes économiques tels que l'insolvabilité des entreprises, les tendances négatives du marché du travail, l'augmentation continue du chômage, les mauvaises perspectives quant à la croissance et l'augmentation de la pauvreté, cette crise devient non seulement plus profonde mais également chronique. Le Gouvernement s'est montré insensible face aux conséquences de la crise, raison pour laquelle il doit faire face à un mécontentement social de plus en plus grand. Dé-

but 2011 le manque de mise en place des réformes et la dégradation des conditions de vie – notamment pour des groupes vulnérables tels que les chômeurs, la population rurale, les romanichels, les personnes handicapées et les retraités<sup>16</sup> – ont rendu la situation encore plus compliquée du fait de la réorganisation du Gouvernement et de l'instabilité politique. Le mécontentement social et l'insécurité augmentent à cause du manque d'accès à l'emploi et à un travail digne. En même temps, l'avenir des travailleurs est de plus en plus incertain<sup>17</sup> en raison de la faillite incessante des entreprises, de l'énorme endettement interne<sup>18</sup> et d'un processus de privatisation mal géré ayant entraîné un nombre accru de grèves en 2011<sup>19</sup>. Un grand nombre de nouveaux propriétaires de sociétés privatisées avaient décidé de les racheter pour spéculer sur leur revente au lieu de maintenir la production. Les syndicats estiment que le salaire moyen mensuel diminuera en 2011 de 435 USD à 350 USD<sup>20</sup>.

Les prévisions du Gouvernement pour 2011 (une croissance du PIB de 3 %, un taux d'inflation de 5,8 %, un taux de chômage de 20 %, la participation des déficits de compte courant de 8,2 % du PIB, au-dessus de 40 % du PIB et la dette extérieure de 74,2 % du PIB) sont déjà incertaines.

### Conclusion

Le Gouvernement se trouve tout simplement en état de déni par rapport aux tendances de l'économie réelle et à la chute évidente du niveau de vie de la population, et il se borne à réaliser des déclarations optimistes pour le court terme. Cependant, le besoin de changer le cours préalable au développement et à la croissance est de plus en plus urgent car la situation actuelle est insoutenable. Le modèle de croissance économique doit être changé et l'économie doit viser le développement et l'augmentation de l'investissement et de l'exportation au lieu de se centrer sur la consommation.

La Serbie devra faire de très grands efforts pour accomplir les objectifs établis dans la NSDS : atteindre le PIB prévu. Actuellement, seul 0,3 % du PIB est destiné à protéger l'environnement. Ces modestes ressources sont insuffisantes. Pour satisfaire cette priorité, on estime qu'il est nécessaire d'obtenir un financement complémentaire des ressources de 1,02 % en 2011. Le succès pour aborder les enjeux environnementaux clé dépend du développement des capacités pour la mise en œuvre, la surveillance et l'exécution, ainsi que d'une prise de conscience accrue et de l'obtention de soutien politique pour la gestion environnementale. ■

10 Gouvernement de la Serbie, *First Progress Report on the Implementation of the Poverty Reduction Strategy in Serbia*, (Belgrade : 2005) ; *Second Progress Report on the Implementation of the Poverty Reduction Strategy in Serbia*, (Belgrade, 2007).

11 Ibid., *National Strategy on Public Health*, (Belgrade : 2009).

12 Par exemple, la Stratégie nationale d'intégration de la République Serbe dans les mécanismes de production propre du protocole de Kyoto dans le domaine de la gestion des déchets, Agriculture et Forêts, la Stratégie nationale de santé publique, la Stratégie nationale sur l'introduction d'une production propre. Consulter : <www.srbija.gov.rs>.

13 La source de toutes les données de ce paragraphe, sauf en cas d'indication d'une autre source, est le Ministry of Finance, *Revised Memorandum on the Budget and Economic Fiscal Politics for 2011, with projections for 2012 and 2013*, <www.mfin.gov.rs/?change-lang=en#>.

14 B. Mijatovic, "The European View on Serbia", *Fokus*, (Belgrade : Centre des Études démocrates-libérales, 2011).

15 Gouvernement de la Serbie, *Social Connection Control in Serbia*, (2010), <www.inkluzija.gov.rs/?p=2615>.

16 Gouvernement de la Serbie, *First National Report on Social Inclusion and Poverty Reduction in the Republic of Serbia*, (Belgrade : mars 2010).

17 Confédération des Syndicats Autonomes de la Serbie, *250,000 Dismissals in Serbia in Last Two Years*, (février 2011), <www.sindikats.rs/e\_saopstenja.htm>.

18 Ibid. En 2010, la somme totale due aux banques était de 27,17 milliards d'USD.

19 Confédération des Syndicats autonomes de la Serbie. Consulter : <www.sindikats.rs/e\_saopstenja.htm>.

20 Ibid., *250,000 Dismissals... op. cit.*

## La spirale descendante se poursuit



El fracaso del actual modelo socioeconómico del país es evidente. Los problemas sociales más acuciantes son el desempleo creciente, la reforma del sistema de pensiones y la nueva legislación sobre el trabajo flexible de medio tiempo, que sustituye al sistema anterior de trabajo estudiantil. La bancarrota de muchas compañías y pequeñas empresas, la corrupción generalizada, la violación de los derechos de los trabajadores y la explotación de los trabajadores inmigrantes, junto con una nueva y controvertida central térmica a carbón han llegado a los titulares. El país también ha enfrentado importantes sanciones de la UE por su deficientes políticas medioambientales.

Društvo Humanitas  
Rene Suša

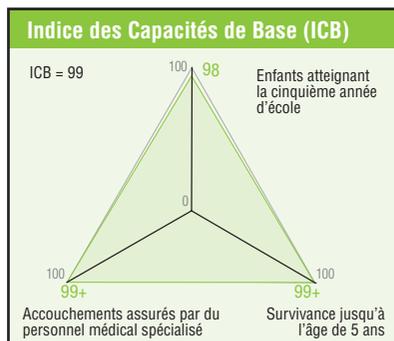
Le manque de politiques économiques, environnementales et sociales conduit le pays dans une spirale descendante où l'exploitation de l'environnement et des individus continuent à affecter sérieusement le bien-être de la population. Ainsi, le pays va poursuivre la construction d'une nouvelle centrale électrique au charbon, bien qu'il soit déjà tenu de payer des pénalités s'élevant à 80 millions d'EUR (environ 113 millions d'USD), conséquence de la violation des normes de Kyoto. La crise économique a révélé de nombreuses contradictions et incertitudes sous-jacentes dans la société slovène où le débat public tourne autour des questions liées à l'emploi, la solidarité intergénérationnelle, la répartition des richesses et l'environnement.

Durant la transition vers une économie de marché, la Slovénie est passée d'une situation sans pratiquement aucune différence sociale vers une autre où, d'une part, il existe une élite bien déterminée qui détient une part importante de l'économie nationale et d'autre part, un nombre record de personnes pauvres et de chômeurs. L'élite économique s'est consolidée par les biais d'achats d'actions, réalisés de manière contestée, par les propres dirigeants des entreprises. Certains auteurs de ces acquisitions (et autres comportements frauduleux) sont actuellement traduits en justice, l'un des cas compromettant le premier ombudsman slovène devenu par la suite le directeur d'une importante compagnie de combustible et qui est actuellement en procès pour blanchiment d'argent.

La fracture sociale se reflète également dans les services de base accessibles à la population. Par exemple, la division des soins de santé en systèmes publics et privés a entraîné une détérioration de la qualité dans le système public avec des temps d'attente atrocement longs. Il arrive souvent qu'un même médecin qui donne ses rendez-vous avec plusieurs mois d'attente dans une clinique publique, reçoive ses patients immédiatement lorsque le rendez-vous est pris dans sa clinique privée.

### La solidarité intergénérationnelle

Le système des retraites est basé sur le concept de solidarité intergénérationnelle car la population active actuelle contribue avec ses impôts à payer la



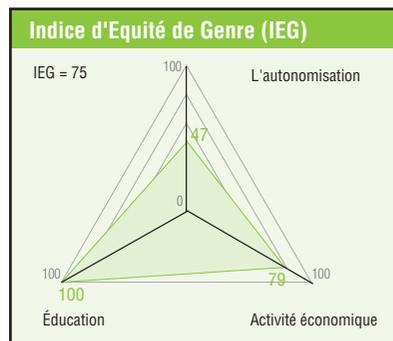
pension des retraités. Cependant, avec la montée du chômage et un nombre de retraités qui augmente en raison du vieillissement de la population, ce modèle s'écroule. De nouvelles lois, comme celle que nous présentons ci-dessous sur le travail flexible à mi-temps, tendront à faire diminuer les contributions au fonds de pension car les employeurs préféreront embaucher des travailleurs « flexibles » allégeant ainsi le poids des charges sociales.

### Les jeunes et les chômeurs

Il y a eu une augmentation de 15,6 % du nombre de chômeurs inscrits entre janvier 2010 et janvier 2011<sup>1</sup>, représentant 11,8 % de la population active<sup>2</sup>. Le nombre réel est estimé entre 160 000 et 200 000 personnes. Environ 25 % des jeunes n'appartenant pas au système d'éducation formelle, sont au chômage<sup>3</sup>.

En même temps, près de 75 % des personnes entre 20 et 24 ans étaient inscrites dans les programmes d'études secondaires ou tertiaires en 2010<sup>4</sup>. Il est devenu courant que les jeunes s'inscrivent à des programmes d'études de troisième cycle pour maintenir leur assurance maladie et toucher certaines prestations (nourriture et aide au logement) et pour arriver à trouver un travail par le biais du réseau étudiant de l'emploi. Les difficultés

1 ZRSZ, *Trg dela v številkah*, <[www.ess.gov.si/trg\\_dela/trg\\_dela\\_v\\_stevilkah](http://www.ess.gov.si/trg_dela/trg_dela_v_stevilkah)>.  
2 ZRSZ, *Stopnja registrirane brezposelnosti*, <[www.ess.gov.si/trg\\_dela/trg\\_dela\\_v\\_stevilkah/stopnja\\_registrirane\\_brezposelnosti](http://www.ess.gov.si/trg_dela/trg_dela_v_stevilkah/stopnja_registrirane_brezposelnosti)>.  
3 Milan Lavrič et al., *Mladina 2010*, (Liubliana: URSM, 2010), p.109, <[www.ursm.gov.si/fileadmin/ursm.gov.si/pageuploads/pdf/Mladina\\_2010\\_Koncno\\_porocilo.pdf](http://www.ursm.gov.si/fileadmin/ursm.gov.si/pageuploads/pdf/Mladina_2010_Koncno_porocilo.pdf)>.  
4 Ibid, p. 110.



rencontrées par les jeunes diplômés lors de leur recherche d'emploi se confirment lorsque l'on constate une augmentation de 240 % entre 2000 et 2010 du nombre de jeunes chômeurs ayant une éducation tertiaire. Il existe également une forte disparité de genre, puisque le pourcentage de jeunes femmes au chômage est le double de celui des hommes<sup>5</sup>.

### Emplois à temps partiel : un problème à temps plein

La proposition de loi sur le travail flexible à temps partiel est liée à la question du chômage. Ce type de contrat de travail permet aux employeurs de réduire leurs coûts, car ils ne sont pas tenus de payer des cotisations de retraite, congés maladie, etc. Le pourcentage total des impôts et autres contributions pour cette catégorie de travail se monte à 17 % du coût du travail<sup>6</sup>, de deux à trois fois moins que dans une situation normale. Puisque le travail est effectué strictement à la journée, il existe une grande flexibilité pour embaucher et licencier. Beaucoup d'étudiants qui obtiennent leur travail par le biais des agences de placement d'étudiants perdent leur emploi une fois leurs études terminées tout simplement car les élèves inscrits coûtent beaucoup moins cher et sont plus flexibles par définition. Le mécanisme des agences influence fortement le marché du travail parce qu'il exerce une pression à la baisse sur les salaires et augmente la précarité de l'emploi.

5 Les données officielles ne montrent pas cet écart : de fait, elles montrent que le chômage chez les femmes est plus faible que chez les hommes. Voir *ibid*, pp.113–16.  
6 Mladi podjetnik, *Koliko delodajalca stane delo prek študentske napotnice*, <[mladipodjetnik.si/podjetniskikoticek/poslovanje/koliko-delodajalca-stane-delo-prek-studentske-napotnice](http://mladipodjetnik.si/podjetniskikoticek/poslovanje/koliko-delodajalca-stane-delo-prek-studentske-napotnice)>

La nouvelle loi sur la flexibilité du travail (approuvée en octobre 2010 et qui est entrée en vigueur en janvier 2012) aborde le problème du travail des élèves en limitant le nombre d'heures à un temps partiel, auparavant illimité, à 60 heures par mois et elle fixe aussi une limite de 6.000 EUR (8 492 USD) de revenu annuel, qui était lui aussi illimité auparavant. Elle augmente aussi considérablement les groupes de personnes autorisées à travailler selon cette modalité, à savoir : les retraités, les chômeurs, les demandeurs d'asile et d'autres personnes non actives<sup>7</sup>. En outre, l'employeur n'est pas tenu de payer la totalité des cotisations de la sécurité sociale (1 heure de travail ne compte seulement que pour 40 minutes de travail « normal »). Les organisations d'étudiants et les syndicats ont lancé une campagne massive contre cette législation et la tenue d'un référendum aura lieu au printemps 2011.

### Réforme des retraites et conditions de travail

Un autre référendum est prévu pour contempler la réforme proposée pour le système des retraites fondée principalement sur une prolongation de la période de travail à un minimum de 38 ans (40 ans pour les hommes) avec une retraite à l'âge de 65 ans<sup>8</sup>. Selon une récente étude d'Eurofound, seulement 13,5 % des travailleurs slovènes ont répondu affirmativement à la question de savoir s'ils seraient toujours en mesure d'accomplir leur travail à 60 ans, comparativement à une moyenne de 44,1 % dans les autres pays de l'Union européenne. En outre, 59,2 % des répondants ont dit qu'ils avaient continué à travailler tout en étant malades au cours des 12 mois précédents, comparativement à une moyenne de 39,2 % dans l'UE ; près de 75 % ont déclaré avoir travaillé à un rythme très soutenu ; seulement 13,5 % ont affirmé être très satisfaits de leur travail, comparativement à la moyenne européenne de 25 %.

Le problème de l'exploitation des travailleurs immigrés pour les travaux physiques les plus pénibles (surtout dans le secteur de la construction) a été révélé l'année dernière lors de la faillite de nombreuses entreprises. Cependant, dans de nombreux cas (par exemple, celui de la SCT, l'entreprise slovène la plus importante dans le domaine de la construction), la société mère a survécu en sacrifiant des milliers de travailleurs qui n'ont jamais reçu l'intégralité de leur salaire<sup>9</sup>. Invisible Workers of the World (IWW, les travailleurs invisibles du monde)<sup>10</sup> estime que quelque 14 000 travailleurs migrants sont retournés dans leur pays d'origine au cours des trois dernières années sans jamais avoir touché leur

salaire. Il a été fait état d'heures supplémentaires obligatoires et restées impayées, des cas de résidence forcée dans les logements des entreprises, de menaces de déportation et d'autres formes d'abus.

### Charbon : une ressource du XIXe siècle pour la société du XXIe siècle

Il est difficile de croire que le plus gros investissement de la politique énergétique slovène sera, semble-t-il, une centrale à charbon de EUR 1,2 milliards d'EUR (1,7 milliard d'USD) à Otanj. On estime que la nouvelle centrale proposée, qui dépend du lignite pour produire de l'électricité, va générer environ 3 500 GWh par an, soit environ la même quantité que la vieille centrale qu'elle remplacera. Le projet proposé a été sévèrement critiqué en raison de possibles défaillances environnementales, économiques et juridiques. Il n'est pas toujours pas clair encore si l'accord pour sa construction est valable car il n'y a pas eu d'appel d'offre public<sup>11</sup>.

Le coût du projet a plus que doublé depuis l'analyse préliminaire. Les coûts de construction, pour chaque MW installé, sont également estimés au double par rapport à des projets comparables en Bosnie-Herzégovine et en Allemagne<sup>12</sup>. En outre, il existe d'évidentes inquiétudes environnementales car on estime que l'usine produira plus de 100 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> sur toute sa durée de vie. La Slovénie dépasse déjà de deux à quatre fois le niveau acceptable d'émissions de gaz à effet de serre et d'épuisement des ressources naturelles<sup>13</sup>. L'objectif de l'UE de 2 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne jusqu'en 2050 est la quantité que la centrale d'Otanj produira à elle seule. Ceci ne permettra pas à la Slovénie d'atteindre l'objectif commun.

### Quelques lois mais sans ordre

Le brûlage illégal de déchets à la cimenterie Lafarge de Trbovlje représente un autre problème urgent car il a des effets graves sur la santé des personnes et l'environnement local. La bataille juridique à ce sujet semble avoir été gagnée mais la société continue à ignorer les arrêtés judiciaires<sup>14</sup>. Cela n'est guère surprenant dans un pays où les entreprises publiques se considèrent encore au-dessus de la loi, comme en témoigne l'abus constant du secteur de la construction dans lequel de nombreuses entreprises sont (du moins partiellement) détenues par l'État.

Un rapport récent d'Umanotera, la Fondation slovène pour le développement durable, cite « le manque de mise en œuvre des programmes déjà acceptés comme étant le plus grand problème de la

politique environnementale slovène<sup>15</sup> ». Le trafic, la gestion des déchets et la politique énergétique sont cités comme étant particulièrement problématiques. Le pays produit 435 kg de déchets par personne et n'en recycle que 25 % environ. Le programme de surveillance nationale pour la protection de l'environnement est apparemment inefficace puisque seulement 14 sur les 188 indicateurs ont été marqués<sup>16</sup>.

Parmi les nombreuses entreprises qui ont fait faillite et qui exploitaient les travailleurs, les plus mal notées sont celles qui rencontraient précédemment un succès certain et qui ont été impliquées dans le rachat de sociétés par leurs propres dirigeants. Elles ont bénéficié de prêts bancaires massifs provenant de banques slovènes partiellement étatiques. La sécurité de ces emprunts s'appuyait sur les propres actions rachetées par les dirigeants, entraînant ainsi le pire des copinages, car la plupart des banquiers et hommes d'affaires slovènes ont été impliqués dans ces acquisitions.

### Conclusion

La Slovénie doit faire face à des sanctions significatives de l'UE concernant sa politique environnementale, mais l'élite dirigeante ne semble pas vouloir répondre aux défis de la protection de l'environnement. L'énorme centrale thermique au charbon et l'investissement qu'elle implique laissent peu de place pour de futures sources d'une énergie efficace et renouvelable. Bien que l'efficacité énergétique puisse réduire les émissions, même à court terme, elle ne parvient pas à recevoir un soutien suffisant du Gouvernement<sup>17</sup>.

Les programmes d'efficacité énergétique pourraient également créer et maintenir des emplois et avoir des retombées économiques, sociales et environnementales à long terme. En revanche, il est probable que la nouvelle loi sur la flexibilité du travail fasse baisser les normes, augmente le nombre de personnes pauvres même avec un emploi, intensifie les pressions sur les emplois « normaux », augmente l'insécurité de l'emploi et cause la perte des bénéfices des salariés à long terme<sup>18</sup>. Le fait qu'il y ait tellement de jeunes chômeurs ainsi que beaucoup de personnes qui commencent à travailler à un âge avancé, sappe les bases financières du modèle de solidarité intergénérationnelle sur lequel est construit le système des pensions de l'État. La réforme des retraites proposée, qui ne parle que de l'allongement de l'âge de la retraite et du nombre d'années de travail nécessaires pour prendre sa retraite, ne traite pas le problème principal. ■

7 DZ RS, *Zakon o malem delu*, Uradni list RS no. 102-01/10-28/87 EPA 1133-V, <www.dz-rs.si/index.php?id=101&vt=46&sm=k&q=zakon+o+malem+delu&mandate=1&unid=PZIF47C7FF2C259B251C12577C900237714&showdoc=1>.

8 DZ RS, *DOPOLNJEN PREDLOG ZAKONA o pokojninskem in invalidskem zavarovanju (ZPIZ-2)*, druga obravnava, <www.dz-rs.si/index.php?id=101&vt=40&mandate=1&o=10&unid=PZI7061DD6BEF7AA4E2C12577DE0053A035&showdoc=1>.

9 Seules les filiales ad hoc se sont déclarées en faillite, elles n'ont pratiquement aucun actif propre.

10 IWW, *Nevidni delavci sveta*, <www.njetwork.org/IWW-Nevidni-delavci-sveta>.

11 RTVSLO, *Bi morali dobavitelja za TEŠ 6 izbrati na razpisu?*, <www.rtvsl.si/gospodarstvo/bi-morali-dobavitelja-za-tes-6-izbrati-na-razpisu/252118>.

12 M. Dodevska, "TEŠ 6 za telebane", *Delo.si*, (19 décembre 2010), <www.delo.si/clanek/132096>.

13 D. Plut, *Trajnostni razvoj med mavrico teorij in skromno prakso*, (2010), <www.planbzlaslovenijo.si/upload/trajnostni-razvoj/plut-besedilo.pdf>.

14 EKO KROG, *Sodba v imenu ljudstva*, <www.ekokrog.org/2011/03/>.

15 Umanotera, *Ogledalo vladi 2010: Nevidni zeleni monitor*, <www.planbzlaslovenijo.si/upload/dokumenti/2010/ogledalo-vladi.pdf>.

16 Ibid, pp. 9-11

17 Focus, *Sporočilo za javnost: Ne zaklenite nam prihodnosti! Poziv vladi pred odločanjem o TEŠ 6*, <focus.si/index.php?node=26&id=1024>.

18 ZRSS, *Malo delo – miti in dejstva*, <www.zsss.si/attachments/article/422/MALO%20DELO%20%20MITI%20IN%20DEJSTVA\_ZSSS.pdf>.

## La quête de stabilité



Les dernières institutions nationales du pays se sont effondrées en janvier 1991, lorsque le défunt président Siad Barre a fui la capitale. Depuis lors, la lutte entre les factions et la formation de fiefs et de mini-États ont remplacé le gouvernement unifié. A l'heure actuelle, coexistent au moins cinq autorités et divers groupes qui luttent pour une raison ou une autre. L'instabilité et l'insécurité ont conduit le pays dans la pauvreté malgré sa faible densité de population et ses importantes ressources naturelles. Il y a beaucoup à faire pour rétablir la stabilité et l'État et pour rendre possible un développement efficace.

### SOCDA

Hussein Hassan Mohamoud  
Ilyas Ibrahim Mohamed  
Khadija Abukar Ahmed  
Abdirashiid Saleiman Yusuf  
Abdullahi Ahmed Mohamed

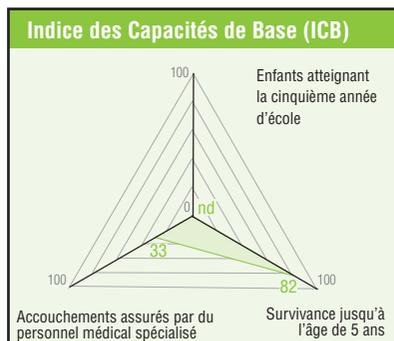
Depuis l'indépendance en 1960 et malgré l'abondance de ressources sur le territoire, le manque de politiques de développement efficaces de la part des gouvernements successifs, a contribué à un cycle de pauvreté continu qui a souvent conduit à l'insubordination. En 1969, par exemple, un coup d'état a installé des officiers militaires au pouvoir et a conduit à un régime pro-socialiste qui a érodé les droits humains. Le malaise social a permis qu'un groupe rebelle défie en 1980 le régime militaire de feu le général Mohamed Siyad Barre, situation qui s'est aggravée en janvier 1991 lorsque les milices rebelles ont renversé le régime mais sans jamais réussir à colmater le vide du pouvoir. Lorsque les factions rebelles ont retourné leurs armes les unes contre les autres, il s'en est ensuivi une longue lutte pour le pouvoir qui dure depuis déjà deux décennies.

Des structures de gouvernement sont apparues par la suite dans le Somaliland et le Puntland dans le nord, offrant ainsi un certain niveau de stabilité et de reprise économique. Toutefois, ces structures de gouvernement n'ont démontré aucune inquiétude au sujet des questions environnementales et le territoire potentiellement riche de la Somalie est marqué par la dégradation.

Cependant, malgré l'instabilité, la Somalie a maintenu une économie informelle saine qui repose principalement sur l'élevage du bétail, les envois de fonds de l'étranger et les télécommunications. Le niveau de vie, en fait, s'est amélioré depuis le début de 1990, plus rapidement en Somalie que dans la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne<sup>1</sup>. Le plus intéressant de ce succès relatif, c'est qu'il a été atteint en l'absence de tout gouvernement central effectif. Néanmoins, environ 43 % de la population vit encore avec moins d'1 dollar par jour, un chiffre qui s'élève à 53 % dans les zones rurales où l'extrême pauvreté est plus répandue<sup>2</sup>. Le pays reste de toute façon fortement dépendant de l'aide internationale.

1 B. Powell, "Somalia: failed state, economic success?" Freeman 59(3), (Avril 2009).

2 Rural Poverty Portal, "Poverty in Somalia", <www.ruralpovertyportal.org/web/guest/country/home/tags/somalia>.



### L'économie

En raison de l'absence de statistiques officielles et de la récente guerre civile, il est difficile d'estimer la taille ou la croissance de l'économie. Le CIA World Factbook a évalué le PIB à 5,61 milliards d'USD en 2008, 5,75 milliards d'USD en 2009 et 5,89 milliards d'USD en 2010, avec un taux de croissance réel de 2,6%<sup>3</sup>.

L'agriculture constitue le secteur économique le plus important : il représente environ 65 % du PIB et emploie 71 % de la main d'œuvre disponible. L'élevage représente environ 40 % du PIB et plus de 50 % des recettes des exportations<sup>4</sup>. Les autres exportations principales sont le poisson, le charbon, les bananes et le pays est également un important fournisseur d'encens et de myrrhe au niveau mondial. Les principaux produits importés sont le sucre, le sorgho, le maïs, le qat (*Catha edulis*, un stimulant naturel) et des biens industriels. Les importations totales représentent environ 798 millions d'USD par an, tandis que les exportations totalisent environ 270 millions d'USD, laissant apparaître un énorme déficit commercial.

Ce déficit, cependant, est largement compensé par les envois de fonds de la diaspora somalienne. Les sociétés d'envois de fonds (les hawalas) se sont converties en une industrie majeure dans le pays avec une estimation d'envois annuels de 1.600 millions d'USD, soit 71,4 % du PIB, transférés vers la région par le biais des sociétés de transfert d'argent<sup>5</sup>.

3 CIA World Factbook, *Somalia*, (2011), <www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/so.html>.

4 Ibid.

5 PNUD Somalia, "Sustainable partnerships with the Somali Diaspora forged", <www.so.undp.org/index.php/View-document-details/313-Sustainable-Partnerships-with-the-Somali-Diaspora-forged.html>.

Profitant de la situation du pays, proche de la péninsule arabique, les commerçants somaliens ont commencé à contester de plus en plus la domination traditionnelle de l'Australie sur les marchés du bétail et de la viande dans le golfe Persique. En réponse à cela, les États arabes ont réalisé des investissements stratégiques dans le pays, en construisant des infrastructures pour l'exportation de bétail par l'Arabie saoudite et l'acquisition de vastes étendues de terres agricoles par les Émirats arabes unis<sup>6</sup>. En outre, des flottes de pêche d'Europe et d'Asie ont réalisé des accords commerciaux relatifs à la pêche dans la région du nord du Puntland. Cette région est considérée comme l'une des régions en matière de pêche les plus riches au monde, ce qui a conduit à un grand nombre de navires étrangers à pêcher illégalement dans les eaux somaliennes<sup>7</sup>.

D'autre part, le secteur industriel basé sur les produits agricoles ne représente que 10 % du PIB de la Somalie<sup>8</sup>. Les entreprises manufacturières moyennes et grandes se sont effondrées en raison du conflit. Toutefois, grâce aux importants investissements locaux issus de la diaspora somalienne, de nombreuses petites usines ont rouvert et de nouvelles ont été créées. Il s'agit de conserveries de poisson et de transformation de la viande dans le nord, ainsi que près de 25 usines dans la région de Mogadiscio qui fabriquent des produits tels que l'eau minérale, les pâtes, les bonbons, les sachets en plastique, les lames, le cuir et les fourrures, le détergent et le savon, l'aluminium et les matelas en mousse<sup>9</sup>.

Selon le PNUD, l'investissement dans l'industrie légère s'est également développé à Bossasse et Hargeisa, démontrant la confiance des entreprises en la croissance de l'économie<sup>10</sup>. En 2004, une usine d'emouteillage de Coca-Cola de 8,3 millions d'USD a ouvert ses portes à Mogadiscio grâce à des investisseurs de différents groupes en Somalie. Le

6 C. West, "Africa a poor alternative to Aussie exports", *Farm Weekly*, (12 août 2010), <www.gtp.com.au/lambex/inewfiles/EGN4.pdf>.

7 Partnership Africa Canada (PAC), "Peace and development in northern Somalia: opportunities and challenges", (2009), <www.mballi.info/doc200.htm>.

8 CIA, op. cit.

9 M. Yuusuf, "Somalia: The resilience of a people", *The African Executive*, (2011),

10 AfricanSeer, *Economy in Somalia*, <www.africanseer.com/countries-in-africa/somalia/economy.asp>.

dynamisme du secteur privé a également attiré les investissements étrangers de sociétés comme General Motors et Dole fruits<sup>11</sup>.

### Les télécommunications

Le secteur des télécommunications reçoit un grand succès en Somalie. Le nombre de téléphones en lignes fixes a montré une amélioration spectaculaire en passant d'environ 2 pour 1 000 habitants en 1990 à 25 pour 1000 en 2011. Environ neuf opérateurs privés offrent des services de télécommunications concurrentiels dans presque tous les recoins du pays. Une recherche a indiqué que la Somalie est passée du 29<sup>ème</sup> poste au 8<sup>ème</sup> parmi les pays africains étudiés<sup>12</sup>.

Financées par des hommes d'affaires somaliens et soutenues par l'expertise de la Chine, la Corée et l'Europe, les entreprises de télécommunications émergentes offrent également, à un prix abordable, des services de téléphonie mobile et d'Internet<sup>13</sup>. La Somalie occupe une position de premier plan en matière de téléphonie mobile (n° 16 en Afrique) et en utilisateurs d'Internet (n° 11), tandis qu'elle est classée à la 27<sup>ème</sup> position pour le nombre de ménages ayant un téléviseur<sup>14</sup>.

### La déforestation et l'érosion des sols

Selon le Réseau pour la gestion des ressources de la Somalie (RMSN, selon son sigle anglais pour Resource Management Somali Network) et d'autres agences locales de l'environnement, l'environnement est l'un des secteurs du pays qui a souffert en raison de l'anarchie et en particulier à cause de l'absence d'un gouvernement fonctionnel.

Les peuples côtiers, par exemple, se sont plaints du déversement de déchets dangereux et les bergers ont dénoncé l'augmentation du recul des forêts. Le pays est marqué par une pénurie d'eau due à de très faibles précipitations (250 mm par an), tandis que l'évaporation est généralement très élevée (plus de 2000 mm par an)<sup>15</sup>. Les fréquentes sécheresses, surtout dans le sud, ont de graves répercussions sur les communautés rurales dont la subsistance dépend fortement de la disponibilité des eaux de pluie. Ces sécheresses sont souvent suivies d'inondations dévastatrices<sup>16</sup>. L'élagage des arbres, le surpâturage et la déforestation contribuent à l'érosion des sols et à d'autres problèmes environnementaux.

La déforestation en Somalie est étroitement liée à la production de charbon à usage local et pour l'exportation. Elle exerce une sévère pression sur les ressources en bois, surtout dans un pays dont seulement 9% du territoire est couvert par des forêts de basse densité. Selon la Banque mondiale, 55% de la surface de la Somalie est appropriée pour le pâturage, tandis que l'Organisation des Nations Unies

pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que seulement 29% montre un certain degré d'aptitude à la production de bétail<sup>17</sup>.

La terre est également affectée par des méthodes d'irrigation inefficaces qui conduisent à des concentrations accrues de sel, ayant ainsi un effet négatif sur les terres agricoles.

### Le déversement de déchets

Les personnes vivant sur la côte se plaignent souvent des déchets rejetés en mer. Au début du mois d'avril 2011, par exemple, les résidents du quartier de Hobyo, situé à 660 km au Nord-est de Mogadiscio, ont pu voir trois grands containers en forme de tambour qui étaient balayés sur la plage par la marée haute. Les résidents avaient peur que ces containers puissent contenir des déchets dangereux ou des produits chimiques industriels auxquels ils reprochent une série de problèmes de santé survenus dans la région. Ce cas a relancé d'anciens soupçons selon lesquels le milieu marin serait en train d'être détruit par des navires étrangers, lesquels, profitant de la confusion politique du pays et de l'absence d'un gouvernement central, déverseraient des déchets dangereux dans les eaux somaliennes<sup>18</sup>.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) et d'autres organismes s'étaient engagés dans le passé à évaluer le problème du déversement illégal de déchets, cependant, le manque de sécurité provoqué par la guerre dévastatrice de la Corne de l'Afrique a entravé les efforts locaux et internationaux<sup>19</sup>.

### Les services sociaux

Outre les défis environnementaux et économiques, toutes les régions somaliennes doivent faire face à de réels défis en termes d'accès, de disponibilité et de qualité des services sociaux essentiels.

Le taux de scolarisation, par exemple, est l'un des plus mal notés en Afrique. seulement un peu plus de 20% des enfants d'âge scolaire fréquentent une école et les filles ne représentent qu'un tiers de ce pourcentage. Ceci s'accompagne d'un taux élevé d'abandon des femmes. Tant la qualité que la quantité des ressources vitales et des matériaux d'enseignement sont insuffisantes, même dans les régions relativement plus stables telles que le Somaliland et le Puntland.

En l'absence d'un gouvernement pleinement fonctionnel et suite à l'évaluation générale des besoins réalisée durant la période 2005-2006<sup>20</sup>, de nombreux groupes ont soutenu le système d'éducation publique, y compris les organismes des Nations Unies (dans le cadre de la Stratégie d'assistance en Somalie de

l'ONU), des fondations, des banques internationales et régionales, des ONG et autres associations. Ces groupes ont également contribué à l'amélioration de la santé, de l'eau et de l'assainissement. Ces services se trouvent clairement entre des mains privées non réglementées ou dépendent de ressources traditionnelles et, dans la plupart des cas, les familles pauvres n'ont pas la possibilité d'y accéder<sup>21</sup>. Outre les guerres interminables et une culture de l'impunité qui augmente et qui a érodé la capacité des gens à jouir de leurs droits civils et politiques, l'absence d'un gouvernement central effectif a également sapé les droits économiques, sociaux et culturels.

### L'inéquité de genre

Les femmes représentent 50% de la population mais se trouvent reléguées en ce qui concerne l'accès aux ressources et services. Des politiques sont nécessaires pour assurer l'accès à l'éducation et à la santé des femmes et d'autres groupes défavorisés, notamment en matière de santé maternelle et de planification familiale. Davantage de recherches et d'améliorations sont nécessaires dans les domaines de VIH/sida et à l'égard de la mutilation génitale féminine (MGF). Celle-ci est profondément enracinée dans la culture somalienne, ce qui nécessite des mesures fortes afin d'éliminer ou du moins minimiser son impact sur la société dans son ensemble et sur les femmes en particulier.

La prestation équitable de services sociaux exige des politiques et des ressources adéquates, ainsi qu'une législation. L'instabilité en Somalie, causée par deux décennies de luttes pour le pouvoir, a entravé la capacité du pays à autonomiser les femmes à travers la formation et les incitations et à apporter des améliorations significatives en matière d'égalité des genres.

### Conclusion

Les événements survenus en Somalie sont la preuve que le développement est lié à la paix et la stabilité. Mis à part les factions claniques, les autorités autoproclamées et les miliciens en guenilles, de nombreux opportunistes sont présents pour piller la propriété privée, les ressources naturelles et l'environnement. Concernant ce dernier, des activistes de la société civile insistent sur le fait qu'il faut inverser cette tendance négative. Aucune coordination centrale ne s'est chargée de la protection de l'environnement, même sous le dernier Gouvernement d'avant janvier 1991 et il est nécessaire d'arriver à une gestion saine. Le Gouvernement fédéral de transition a besoin de nouvelles tentatives pour mettre en place les ministères appropriés. Des politiques publiques devraient être mises en œuvre pour protéger et améliorer l'environnement.

Une façon d'inverser les tendances négatives est de renforcer la coopération pour le développement sous l'objectif 8 des Objectifs du Millénaire pour le développement et des autres programmes de développement afin d'encourager une coopération plus étroite entre la Somalie et ses partenaires au développement. Il est temps de transformer les risques en opportunités et défis pour stabiliser et reconstruire un pays et une société déchirés par des années de guerre civile. ■

21 Ibid.

11 Ibid.

12 Powell, op. cit.

13 A. Mohamed and S. Chidress, "Telecom firms thrive in Somalia despite civil war, shattered economy", *The Wall Street Journal*, (11 mai 2010).

14 Powell, op. cit.

15 A. Saidyhan, *Somalia's Degrading Environment*, (11 octobre 2001).

16 Ibid.

17 A.E. Mohamed, *Somalia's Degrading Environment: Causes and Effects of Deforestation and Hazardous Waste Dumping in Somalia*, (2001). <[www.mballi.info/doc331.htm](http://www.mballi.info/doc331.htm)>.

18 A. Khalif, "Suspicious containers wash up on Somalia's coast", *Africa Review*, (8 avril 2011).

19 Ibid.

20 ONU, "Somali Joint Needs Assessment: Social Services and Protection of Vulnerable Groups Cluster Report," («Évaluation conjointe des besoins des Somaliens : rapport écrit sur les services sociaux et la protection des groupes vulnérables») texte intermédiaire, (14 septembre 2006), <[www.somalijna.org/downloads/SSPVG%20140906%20AD%20Final%20Draft%20rec-social%20rev-1.pdf](http://www.somalijna.org/downloads/SSPVG%20140906%20AD%20Final%20Draft%20rec-social%20rev-1.pdf)>.

## Deux pays, des défis supplémentaires



La sécession du Sud-Soudan causera de graves impacts tant dans l'État du nord que dans celui du sud. Les projets de développement du Nord-Soudan seront menacés en raison de leur dépendance des recettes du pétrole, tandis que le Sud-Soudan doit faire face à des pénuries économiques et sociales importantes qui pourraient faire de lui un état défaillant. Bien que certains indicateurs d'égalité des sexes aient progressé, la brèche entre les femmes et les hommes est loin d'être fermée. La signature de l'Accord de paix global en 2005 a préparé le terrain pour que les organisations de la société civile jouent un rôle efficace dans le contrôle des élections.

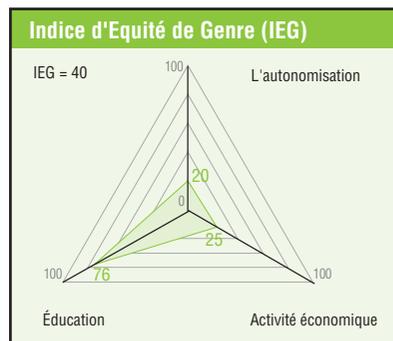
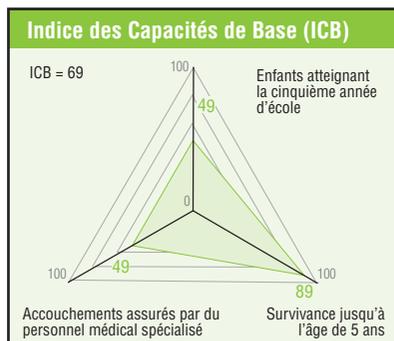
National Civic Forum  
Mdani Abbas Medani  
Afaf Awad

L'histoire politique du Soudan a marqué un point d'inflexion en 2010. Des élections présidentielles et parlementaires ont eu lieu et des préparatifs ont été entrepris en vue du référendum sur l'indépendance du Soudan du Sud, incluant un recensement pour déterminer la composition et le nombre de l'électorat. Le référendum s'est déroulé du 9 au 15 janvier 2010 et les résultats publiés le 7 février ont montré que 98% des votants étaient favorables à l'indépendance. Par conséquent, il a été décidé que la République du Soudan du Sud serait déclarée officiellement État souverain en juillet de cette même année.

D'après une enquête sur la pauvreté effectuée en 2009, 46,5% de la population soudanaise vit actuellement sous le seuil de pauvreté<sup>1</sup>. Les problèmes fondamentaux sont, entre autres, les conflits, les déplacements de population et l'insécurité alimentaire, d'us principalement aux catastrophes naturelles et à celles dont les hommes sont en partie responsables, telles que la sécheresse, la désertification et les inondations<sup>2</sup>.

### Breve histoire des conflits

Depuis son indépendance le Soudan a essuyé deux guerres civiles, la première entre 1955 et 1972 et la seconde (considérée comme un prolongement de la première) entre 1983 et 2005. Les racines du conflit remontent à l'époque coloniale, lorsque les anglais établirent des administrations distinctes pour la zone nord, plus ressemblante à l'Égypte islamique, et la zone sud, analogue au Kenya et au Tanganyika (l'actuelle Tanzanie). Le processus d'indépendance se déroula sans la participation d'émissaires du sud,



de sorte qu'on ne prit pas en compte leurs revendications, ni leurs besoins. Cela mena à la Première Guerre civile soudanaise, qui a débuté lorsque le Gouvernement a attaqué des manifestants et des dissidents politiques du sud, déchaînant ainsi une recrudescence de la violence et des mutineries qui ont dégénéré en une guerre à grande échelle. Cette phase du conflit s'est conclue par la signature de l'Accord d'Addis-Abeba qui devait octroyer au sud un certain degré d'autonomie.

Cependant, les termes de l'accord ne furent pas totalement appliqués et la Seconde Guerre civile soudanaise a éclaté. Elle a pris fin officiellement lors de la signature en 2005 de l'Accord de paix global (APG) entre le parti du gouvernement, Parti national du Congrès (NCP, selon son sigle en anglais), et le Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM, selon son sigle en anglais). Dans la période qui a suivi, le référendum sur l'indépendance du Soudan du Sud a été proposé.

### Défis environnementaux

Le territoire soudanais doit faire face à des défis environnementaux particulièrement graves, entre autres l'érosion du sol, la dégradation des terres, la déforestation et la désertification, qui compromettent sérieusement les possibilités d'une paix à long terme et d'un développement durable. Par exemple, les camps de déplacés —de plus en plus étendus— mettent déjà les forêts en péril. Pratiquement 75 % de l'énergie provient des combustibles traditionnels tels que le bois, ce qui (conjointement à la demande de charbon végétal) a mené à la destruction de nombreuses forêts. Ceci accélère le processus de désertification et le Sahara poursuit sa progression vers ce qui était naguère des terres arables et fo-

restières<sup>3</sup>. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a identifié également deux autres causes essentielles de la désertification : la conversion de zones semi-désertiques en zones désertiques en raison du changement climatique ; et la dégradation, par les activités humaines, des milieux ambiants existant dans le désert, dont les oueds et les oasis<sup>4</sup>.

Bien que pratiquement 4 % des terres ait été déclarées sites protégés par le Gouvernement, il existe encore beaucoup de braconnage dans tout le pays, ce qui met en danger les populations animales. De nombreux efforts de conservation ont été tronqués par les conflits civils, en grande partie parce que les militaires avaient pris le contrôle des forêts du Sud-Soudan, d'une grande richesse écologique<sup>5</sup>. Selon le PNUE, il existe des liens indéniables entre les problèmes environnementaux et les conflits soufferts par le pays : « La concurrence dont font l'objet les réserves de gaz et de pétrole, les eaux du Nil et le bois, ainsi que les problèmes liés à l'utilisation des terres agricoles sont autant de facteurs qui contribuent à attiser ou à perpétuer le conflit au Soudan. Les controverses sur les terrains de pâturage et les terres agricoles non irriguées dans les zones les plus arides du pays sont une illustration particulièrement frappante de la relation entre la rareté des ressources naturelles et les conflits violents<sup>6</sup> ».

1 Ministère du Bien-Être et de la Sécurité sociale et Conseil national de la population, *Sudan Millennium Development Goals Progress Report 2010 (Rapport 2010 sur la réalisation des Objectifs de Millénaire pour le Développement)*, <www.sd.undp.org/doc/Sudan%20MDGs%20Report%202010.pdf>.

2 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), *Sudan: Post-Conflict Environmental Assessment (Soudan : Rapport d'évaluation environnementale post-conflit)*, (Nairobi, 2007), <postconflict.unep.ch/publications/UNEP\_Sudan.pdf>.

3 Countries Quest, *Sudan, Land and Resources, Environmental Issues*, <www.countriesquest.com/africa/sudan/land\_and\_resources/environmental\_issues.htm>.

4 UNEP, op. cit.

5 Countries Quest, op. cit.

6 UNDP Sudan, *Environment and Energy for Sustainable Development*, (2011), <www.sd.undp.org/focus\_environment.htm>.

Malgré la grave pénurie d'eau, les inondations sont fréquentes – aussi bien les crues soudaines que les inondations plus générales causées par le débordement du Nil et de ses affluents – et qui provoquent en conséquence des dommages généralisés, allant jusqu'à l'érosion des berges et la perte des cultures qui en découle<sup>7</sup>.

### Nouveau défis pour les deux Soudan

Le Soudan du Nord et le Soudan du Sud poursuivent des négociations sur des sujets non encore résolus comme celui de la démarcation des limites, particulièrement pour la région pétrolière d'Abeyi, qui a fourni en 2003 plus d'un quart de la production totale de brut du pays, alors que les volumes ont chuté récemment et que certaines études suggèrent que les réserves de la région seraient pratiquement tarées<sup>8</sup>. Un référendum sera organisé pour décider si Abeyi formera partie de la région de Bahr El Ghazal du Sud-Soudan ou de la région du Kordofan-Sud du Nord-Soudan. L'idée première avait été de faire ce référendum simultanément à celui d'autodétermination, mais il a fallu le reporter à plus tard en raison des graves différends sur le processus à suivre et depuis la violence s'est accrue.

La sécession aura des retombées négatives sur l'économie du Nord-Soudan, très dépendante des recettes du pétrole, tandis que le Sud devra surmonter de graves obstacles pour s'établir comme un État viable. Par exemple, bien que le territoire du sud abrite les trois quarts des sites de production de pétrole, quasiment toutes les raffineries et les oléoducs se trouvent dans le nord. De plus, la question de la nationalité et de l'intégration n'a toujours pas été résolue. Le Gouvernement du Sud-Soudan réussira-t-il à se forger une identité nationale qui unisse les peuples habitant son territoire, l'un des rares au monde à réunir une telle diversité linguistique et culturelle ? Et il y aura d'autres défis plus importants encore, tels que la pauvreté, le manque d'accès aux services de santé et une mortalité maternelle et infantile surabondante<sup>9</sup>.

### Inégalité des sexes

Le pourcentage de filles inscrites à l'école primaire est passé de 64,4 % en 2006-2007 à 69,9 % en 2009, quant à celui des filles inscrites en secondaire il est

TABLEAU 1

### Résumé de l'éducation générale au Soudan

Niveau	Institutions	Élèves			Professeurs
		Hommes	Femmes	Total	
Tout le Soudan	3.4301	3.174.809	2.641.668	5.816.477	194.800
École maternelle	8.648	228.944	221.188	450.132	14.964
Enseignement primaire	14.071	2.332.612	1.967.125	4.299.737	141.315
Enseignement secondaire académique	2.268	306.184	305.395	611.579	32.917
Enseignement secondaire technique	114	18.230	8.003	26.233	1.143
Enseignement privé	48			6.821	184
Enseignement pour adolescents	570	10.111	9.330	19.441	159
Enseignement pour adultes	8.582	49.784	130.627	180.411	4.118

Source : Sudanese Studies Center, "Strategic Report on the Sudan, 2007-2008" (Khartoum).

passé de 30 % en 2005 à 35,5 % en 2009<sup>10</sup>. Qui plus est, les femmes soudanaises ont fait des avancées en termes de représentation et de participation politique : aux élections de 2010 les femmes ont remporté 28 % des sièges parlementaires.

Malgré ces données encourageantes, la disparité est profonde en ce qui concerne les chances pour les femmes d'accéder aux postes de responsabilité et de suivre une formation professionnelle, et la plupart des activités menées par les femmes soudanaises concernent l'agriculture ou le secteur informel. De plus, principalement en raison des conflits armés et des guerres civiles, les femmes soudanaises ont souffert du manque de services élémentaires, en particulier dans le domaine sanitaire. Par exemple, la mortalité maternelle est de 509 pour 100.000 naissances vivantes<sup>11</sup>. Sans oublier les règles sociales et culturelles, les croyances et les pratiques traditionnelles qui continuent à entraver la pleine participation de la femme dans toutes les professions et activités.

### Le rôle de la société civile

La signature de l'APG en 2005 a déblayé le terrain pour que les organisations de la société civile (OSC) participent activement à l'approche des problèmes fondamentaux et nombreuses sont celles qui ont participé au contrôle des élections du pays et des référendums sur le Sud-Soudan, en tant qu'observatrices des campagnes électorales et de tout le processus visant l'inscription et l'enregistrement des électeurs, et comme

conseillères dans la formation des observateurs nationaux. Certaines OSC ont établi aussi des groupes de contrôle parlementaire pour faire le suivi du parlement tant au niveau de l'État qu'au niveau fédéral.

Néanmoins, les OSC n'ont pas eu de part active dans les prises de décisions et dans les principales questions politiques. Ceci vient essentiellement des rapports difficiles avec le Gouvernement, suite aux restrictions imposées à leurs activités.

### Conclusion

Le Soudan est à la croisée des chemins. La déclaration d'indépendance du Soudan du Sud aura lieu en juillet, mais la situation d'Abeyi reste au cœur de la discorde et la violence augmente. Le nord comme le sud sont confrontés à de graves problèmes touchant le développement et l'environnement qui ne peuvent qu'empirer si le conflit persiste, et doivent encore parvenir à un accord sur des sujets fondamentaux tels que les droits sur le pétrole, les droits sur l'eau et la citoyenneté. Les pays donateurs ont enjoint les deux pays à réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole, à renforcer leur sécurité alimentaire à travers le développement agricole et à accroître leurs services de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement<sup>12</sup>. La stabilité et la croissance des échanges commerciaux entre le nord et le sud et aussi avec les pays voisins offrirait des débouchés économiques aux jeunes, qui représentent la moitié de la population, et pour les femmes et les filles qui avaient jusque là des chances très réduites de s'instruire et de travailler<sup>13</sup>. ■

7 UNEP, op. cit.

8 R. Hamilton, "Oil-rich Abyei: Time to Update the Shorthand for Sudan's Flashpoint Border Town?", *Christian Science Monitor*, (3 novembre 2010), <pollitzercenter.org/articles/oil-rich-abyei-sudan-accuracy-label>.

9 A. Thurston, "Five Challenges South Sudan Will Face After Referendum", *Christian Science Monitor*, (27 janvier 2011), <www.csmonitor.com/World/Africa/Africa-Monitor/2011/0127/Five-challenges-South-Sudan-will-face-after-referendum/(page)/3>.

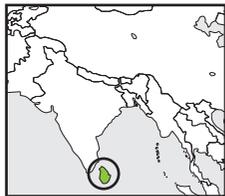
10 Trading Economics, *Sudan World Bank Data*, (2010), <www.tradingeconomics.com/sudan/indicators>.

11 UNICEF, *Sudan Statistics*, <www.unicef.org/infobycountry/sudan\_statistics.html>

12 E. Solheim, A. Mitchell y R. Shah, "Sudan at a Crossroads", *The Guardian*, (7 mai 2011), <www.guardian.co.uk/global-development/poverty-matters/2011/may/07/sudan-at-crossroads-south-unresolved>.

13 Ibid.

## Les personnes et l'environnement avant tout



Le Gouvernement met en œuvre actuellement un modèle de développement néo-libéral et non durable, qui a déplacé et appauvri sa population et passe sous silence les besoins de l'environnement. Le pays, dévasté par la guerre civile la plus longue d'Asie et par des catastrophes naturelles telles que le tsunami de 2004, fait face en ce moment à de graves problèmes environnementaux dont la déforestation et la perte de la biodiversité. La défaite des Tigres de libération de l'Eelam Tamil (TLET), a provoqué une grande insatisfaction dans les communautés ethniques minoritaires qui sentent qu'elles ont perdu le contrôle de leurs terres. Cette victoire militaire du Gouvernement a annulé les attentes politiques de la société civile.

### Movement for National Land and Agricultural Reform (MONLAR)

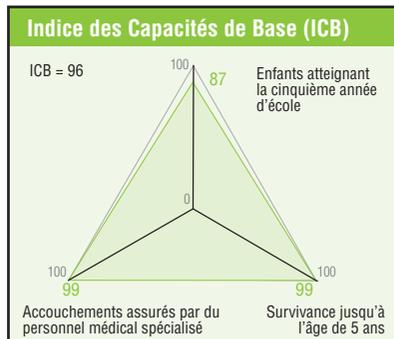
Sarath Fernando

Le modèle néo-libéral actuellement en vigueur au Sri Lanka éloigne sans cesse les personnes de leurs moyens de subsistance. Il détruit la cohésion sociale et bouleverse le rapport de collaboration entre la nature et les êtres humains de par sa volonté d'extraire de plus en plus de ressources d'origine environnementale avec une approche agressive et destructrice.

Par exemple, en 1996 le Gouvernement a eu l'idée de transformer l'agriculture en milieu rural en faisant passer les cultures de faible valeur (culture de produits alimentaires à usage domestique) à des cultures de haute valeur (destinées à l'exportation). On a suggéré d'inciter les fermiers à vendre leurs parcelles et à quitter leurs villages pour aller chercher des emplois non liés au secteur agricole. Un document politique ultérieur a mentionné que le Gouvernement attendait une migration des campagnes vers les villes pour parvenir ainsi à une proportion rurale/urbaine de 50/50 en 2010<sup>1</sup>.

Le tsunami qui a frappé l'île en décembre 2004 a fait 35 322 morts et a obligé 516 150 autres personnes à se déplacer. En 2005, les plans de reconstruction du pays ont proposé l'expulsion de tous les pêcheurs côtiers<sup>2</sup>. Il était prévu d'utiliser leurs terres pour développer des zones touristiques et des villes modernes destinées à une élite aisée. L'autre objectif était de passer à une technique de pêche industrielle à grande échelle remplaçant ainsi les petits pêcheurs qui sortent en mer pour se procurer leur nourriture. Les lois du travail devaient être réformées afin de permettre une libre embauche et le licenciement des travailleurs, car on pensait que les investisseurs seraient davantage attirés par un pays à la législation du travail très flexible.

Les partisans du modèle de croissance économique néo-libéral supposent que, pour que cela fonctionne, il convient d'augmenter les exportations

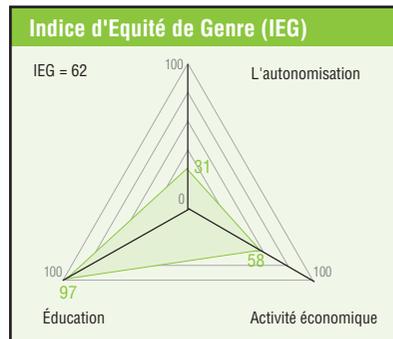


moyennant la captation d'investissements étrangers et la promotion du secteur privé en misant sur davantage d'infrastructures telles que des autoroutes, des aéroports internationaux, des ports, le développement de méga-villes, de grandes exonérations d'impôts et de la main-d'œuvre bon marché. Il est clair cependant que, lors de ces 33 dernières années, ce modèle n'a pas atteint ses objectifs. Le Sri Lanka a besoin d'une stratégie différente, qui aborde les problèmes d'envergure comme la pauvreté, le chômage, la faim et la dénutrition.

### Problèmes environnementaux

Le Sri Lanka figure sur plusieurs listes de zones critiques pour la biodiversité – c'est-à-dire les régions de grande richesse biologique qui sont menacées – dans le pays et dans les Ghats occidentaux de l'Inde qui abritent, par exemple, jusqu'à 140 espèces endémiques d'amphibiens<sup>3</sup>. Mais le pays fait face actuellement à des problèmes environnementaux importants, parmi lesquels on trouve précisément la perte de la biodiversité. Un rapport de Conservation International indique en fait, que seulement 1,5 % des forêts originales de l'île demeure<sup>4</sup>.

Une bonne part de ces forêts ont été détruites pendant le Gouvernement britannique puisqu'elles ont été abattues pour faire de l'espace aux plantations de caoutchouc, de café et de thé mais il y a également eu une déforestation importante pendant



les années 80 et au début des années 90 lorsque les soldats du Gouvernement ont rasé les forêts tropicales car elles servaient de refuge aux forces rebelles, entraînant de ce fait le déplacement de petits agriculteurs. Entre 1990 et 2005 donc, le pays a atteint l'un des plus hauts taux mondiaux de déforestation de forêts primaires, perdant ainsi plus de 18 % de la couverture forestière restante<sup>5</sup>. Par exemple, le secteur de la construction a détruit plus de 2,5 millions de palmiers typiques de cette région. Les efforts de reconstruction du pays après le passage du tsunami en 2004 ont également fait monter la pression sur les forêts.

L'impact du changement climatique est encore une autre inquiétude majeure au Sri Lanka. Par exemple, les fortes pluies qui se sont prolongées de 2010 jusqu'au début 2011 ont provoqué de grosses inondations dans de nombreuses régions entraînant d'énormes pertes de cultures agricoles. Ceci va augmenter la pénurie d'aliments en 2011<sup>6</sup>. De nombreux barrages et voies navigables ont été endommagés et leur réparation demandera des sommes d'argent importantes. L'érosion réduit peu à peu la fertilité des terres et par conséquent les producteurs devront investir davantage en fertilisants. Tous ces problèmes ont conduit à une augmentation des prix des produits alimentaires qui sont devenus pratiquement inaccessibles pour les secteurs les plus défavorisés de la société.

1 Government of Sri Lanka, "Connecting to Growth: Sri Lanka's Poverty Reduction Strategy", en *Regaining Sri Lanka: Vision and Strategy for Accelerated Development*, (2002), p. 83.

2 Amnesty International, "Sri Lanka – Waiting to go home, the plight of the internally displaced", (2006), <www.amnesty.org/en/library/info/ASA37/004/2006/en>.

3 Conservation international, *Western Ghats and Sri Lanka*, <www.biodiversityhotspots.org/xp/hotspots/ghats/Pages/default.aspx>.

4 Ibid.

5 Mongabay.com, *Sri Lanka*, <rainforests.mongabay.com/20srilanka.htm>.

6 S. Patranobis, "Flood situation worsens, impending food shortage", *Hindustan Times*, (13 de enero de 2011), <www.hindustantimes.com/Flood-situation-worsens-impending-food-shortage/Article1-649962.aspx>.

## LA GUERRE CIVILE LA PLUS LONGUE D'ASIE

La guerre civile du Sri Lanka s'est déroulée entre 1983 et 2009. Les parties belligérantes étaient représentées par le Gouvernement d'une part, et d'autre part les Tigres de libération de l'Eelam Tamil (TLET), une organisation militaire séparatiste.

Le peuple tamoul, un groupe ethnique originaire des régions méridionales du sous-continent indien, a occupé historiquement les régions nord et orientale de l'île de Sri Lanka. Il partage la langue tamoul et une vaste tradition culturelle qui comprend la poésie, la sculpture et l'architecture ; l'un des exemples les plus célèbres est l'art de la dynastie Chola qui a gouverné le sud de l'Inde de 848 à 1249 apr. J.-C.

Les racines du conflit remontent au Gouvernement colonial britannique, lorsque le pays se nommait Ceylan. Au début du XXe siècle est apparu un mouvement de libération nationale du peuple cinghalais (le groupe ethnique majoritaire dans l'île) qui réclamait l'indépendance politique ; à la suite de négociations pacifiques, les autorités impériales britanniques l'ont concédée. L'une des décisions politiques approuvées par le nouvel état fut de décréter le cinghalais comme langue officielle en 1956, connue comme "Loi du Cinghalais seulement", ce qui a entraîné des troubles ethniques qui se sont intensifiés et se sont terminés par une guerre civile.

En 1963 les premiers documents sur l'établissement d'un état Eelam Tamil indépendant ont commencé à circuler, et en 1972 sont apparus les Nouveaux tigres tamouls (TNT), résultat d'une

union de plusieurs groupes qui avaient adopté l'emblème du tigre de l'empire Chola pour en faire son icône. Quatre ans plus tard, le Front uni de libération tamoul (TULF) a été fondé en tant qu'organisation politique soutenant les actions armées des TNT et qui, après les élections de 1977, est devenu le principal parti d'opposition.

En 1976 les TNT ont changé d'appellation pour devenir les Tigres de libération de l'Eelam Tamil (TLET) et ont commencé une campagne d'assassinats, y compris contre des membres du parlement. Le début de la guerre civile s'est déclenchée à la suite d'une embuscade des TLET contre une patrouille de l'armée du Sri Lanka, suivie de représailles contre le peuple tamoul avec plusieurs assassinats de civils.

La guerre a été officiellement terminée en 2009 lorsque les TLET ont accepté la défaite. Le conflit a eu de graves conséquences sur la population, l'environnement et l'économie : on a dénombré 100 000 morts, dont plus de 27 000 étaient des militants tamouls<sup>1</sup>. Pendant la dernière période de la guerre, plus de 300 000 personnes ont été déplacées depuis leur foyer vers des camps de réfugiés<sup>2</sup>. Les crimes de guerre

imputés aux deux factions pendant le conflit font état d'agressions sur des personnes civiles, d'exécution de combattants et de prisonniers, de disparitions forcées, de manque de nourriture, de médicaments et d'eau potable pour les personnes civiles qui se trouvaient prises dans les zones de guerre et également le recrutement d'enfants<sup>3</sup>.

Le groupe «Les Tamouls contre le génocide», qui a son siège aux États-Unis, a présenté des preuves de discrimination, persécution et même de génocide sur les tamouls au Sri Lanka avant, pendant et après la guerre, dont un embargo sur les aliments et les médicaments, des disparitions, des adoptions de lois de citoyenneté à caractère racial, des massacres organisés (en 1956, 1958, 1977 et 1983)<sup>4</sup> et le génocide culturel comme la destruction de livres et de temples<sup>5</sup>.

1 ABC News, *Up to 100,000 killed in Sri Lanka's civil war: UN*, (20 de mayo de 2009), <[www.abc.net.au/news/stories/2009/05/20/2576543.htm](http://www.abc.net.au/news/stories/2009/05/20/2576543.htm)>.

2 Amnesty International, *Unlock the camps in Sri Lanka: safety and dignity for the displaced now. A briefing paper*, London, (2009), <[www.amnesty.org/en/library/asset/ASA37/016/2009/en/5de112c8-c8d4-4c31-8144-2a69aa9fff58/asa370162009en.html](http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA37/016/2009/en/5de112c8-c8d4-4c31-8144-2a69aa9fff58/asa370162009en.html)>.

3 Human Rights Watch, *Sri Lanka: US war crimes report details extensive abuses*, (22 de octubre de 2009), <[www.hrw.org/en/news/2009/10/22/sri-lanka-us-war-crimes-report-details-extensive-abuses](http://www.hrw.org/en/news/2009/10/22/sri-lanka-us-war-crimes-report-details-extensive-abuses)>.

4 Tamil Mirror Canada, "Anti-Tamil pogroms in Sri Lanka – M. K. Eelaventhan", (15 de enero de 2011), <[tamilmirrorcanada.blogspot.com/2011/01/dec-2010-feature-anti-tamil-pogroms-in.html](http://tamilmirrorcanada.blogspot.com/2011/01/dec-2010-feature-anti-tamil-pogroms-in.html)>.

5 Tamils Against Genocide, "Genocide in Sri Lanka 101: Sheet 2", <[www.ptsrilanka.org/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=6&Itemid=16](http://www.ptsrilanka.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=6&Itemid=16)>.

### Malaise politique

La victoire militaire dans le nord sur les Tigres de libération de l'Eelam Tamil (voir encadré) a créé une apparence de paix, cependant les communautés ethniques minoritaires sont tout à fait insatisfaites car elles ont perdu une partie du contrôle sur leurs propres terres. On craint que le prolongement de la présence militaire dans la région ouvre la voie pour que des entreprises, y compris des investisseurs étrangers, s'approprient les terres et d'autres ressources naturelles.

Les attentes politiques de la population (transparence des élections et améliorations dans le fonctionnement du système judiciaire et du service civil) ont été annulées par la victoire militaire du Gouvernement qui a permis à la présidence d'étendre ses pouvoirs et la durée de son mandat.

### Conclusion

Le modèle actuel de croissance est basé sur l'amélioration de l'économie par le biais de la compétence sur le marché international. Cependant, ces 33 dernières années montrent que cette approche n'est pas parvenue à réduire la pauvreté au Sri Lanka. Les chiffres du Gouvernement ont indiqué que 15 % de

la population vivait en dessous du seuil de pauvreté officiel en 2010, mais la Banque mondiale a revu ce chiffre à la hausse en calculant 23 %<sup>7</sup>. De plus les disparités économiques ont augmenté ; 10 % des personnes ayant les revenus les plus élevés détiennent presque 40 % des richesses tandis que 10 % des personnes les plus pauvres détiennent seulement 1 %<sup>8</sup>, et alors que le coefficient Gini en 1985 était d'environ 0,32, il est arrivé à presque 0,36 en 1995 et à 0,41 en 2005<sup>9</sup>.

Les problèmes sociaux que ce modèle économique a entraîné pourraient être résolus moyennant l'adoption d'une agriculture écologique durable par les petits fermiers. La stratégie, fondée sur la vision générale du développement d'une relation respectueuse entre la nature et la société humaine, se servirait du potentiel créatif des individus pour améliorer leurs moyens et conditions

de vie tout en protégeant et favorisant l'environnement. Ceci pourrait favoriser une régénération de la nature et de ses ressources et permettre au pays d'atténuer les problèmes du changement climatique et de s'y adapter.

Cette approche se fonde également sur le fait de pouvoir comprendre de quelle manière on pourrait appliquer des principes écologiques visant à augmenter la fertilité du sol, maximiser l'absorption de la lumière solaire par les plantes, permettre et encourager le contrôle biologique naturel des ravageurs au moyen des principes de gestion intégrée des ravageurs, améliorer la récupération de l'activité microbienne et le recyclage de la matière organique, empêcher l'érosion et programmer les cultures en fonction d'une plus grande compréhension des cycles naturels des précipitations au sol. Cette approche pourrait être très efficace pour améliorer la productivité de la terre, même sur des parcelles de seulement 500 m<sup>2</sup>. Elle pourrait également réduire la pauvreté en zones rurales et aborder, dans le même temps, des problèmes environnementaux importants et aussi terminer par être un modèle bien plus durable que celui qui a été appliqué jusqu'à présent. ■

7 M. Hardy, "Poverty in Sri Lanka", *The Sunday Leader*, (4 de abril de 2010), <[www.thesundayleader.lk/2010/04/04/poverty-in-sri-lanka/](http://www.thesundayleader.lk/2010/04/04/poverty-in-sri-lanka/)>.

8 Ibid.

9 Trading Economics, *Gini index in Sri Lanka*, (2009), <[www.tradingeconomics.com/sri-lanka/gini-index-wb-data.html](http://www.tradingeconomics.com/sri-lanka/gini-index-wb-data.html)>.

## Embourbée dans la pauvreté



Les principaux défis du pays sont actuellement l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Le Gouvernement ne se préoccupe pas suffisamment des problèmes environnementaux tels que la déforestation, la désertification, l'érosion des sols et la pollution de l'air, alors que les entreprises étrangères continuent de déplacer les petits agriculteurs. Les politiques inadéquates et non durables, les technologies peu appropriées et le manque d'infrastructure dans le secteur rural ajoutés à la désertification, à la déforestation et à la forte incidence des ravageurs et des maladies des plantes ont conduit à l'augmentation de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et à la stagnation du développement. Si les politiques actuelles ne sont pas revues, les tanzaniens seront condamnés à davantage de pauvreté et à souffrir encore plus de la faim.

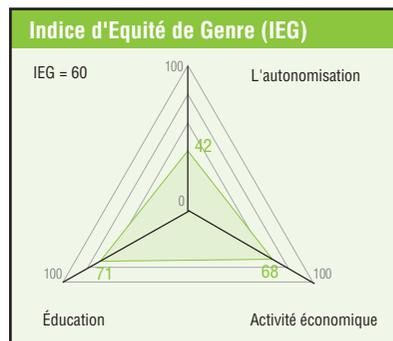
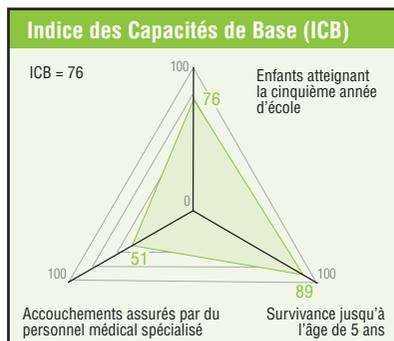
### SAHRiNGON Tanzania

Armando Swenya  
Martina M. Kabisama  
LEDECO  
Clarence Kipobota

L'économie de la Tanzanie dépend fortement de l'agriculture. Celle-ci emploie 80 % de la main d'œuvre, représente 40 % du produit intérieur brut (PIB) et génère 85 % des exportations<sup>1</sup>. En 2010, 74 % de la population habitait en zone rurale alors que 26 % habitait des régions urbaines<sup>2</sup>. Cependant la migration de la campagne vers les villes est en train d'augmenter, surtout à cause de l'inégalité de l'offre des services sociaux. L'agriculture et l'élevage, qui sont les principaux facteurs d'allègement de la pauvreté, se trouvent alors dans une situation de plus en plus délicate. Le Gouvernement ne s'occupe que très peu de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et du développement, en dépit de ses différentes politiques et stratégies, comme par exemple la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (que l'on connaît localement par son acronyme en swahili MKUKUTA) et la Vision 2025 pour le développement national.

### La pauvreté s'étend

La Tanzanie fait partie des pays les plus reculés du monde, elle occupe la 128<sup>ème</sup> place sur un total de 169 pays en ce qui concerne l'Indice de développement humain en 2010<sup>3</sup>. Le Produit national brut (PNB) réel a augmenté de 6 % en 2009 par rapport à 7,4 % en 2008 ; le Gouvernement a attribué ce ralentissement à l'impact de la crise financière mondiale et aussi à la sécheresse de 2008-2009, qui a touché la production agricole, la génération d'énergie hydraulique et la production industrielle<sup>4</sup>. De plus, bien que l'agriculture emploie une très grande quantité de main d'œuvre, cela fait au moins six ans que la dotation du secteur



ne dépasse pas 7 % du budget national. D'après l'Enquête de 2007 sur les revenus des foyers, environ 33,5 % des tanzaniens continentaux vivent en-dessous du seuil de pauvreté (besoins essentiels), alors que 16,6 % vivent en-dessous du seuil d'indigence (besoins alimentaires)<sup>5</sup>. Le nombre de pauvres a augmenté de 1,3 million pendant les dernières années<sup>6</sup> et le taux de chômage est en train d'augmenter : quelque 11,7 millions de personnes potentiellement actives manquent d'emploi<sup>7</sup>. De plus, l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît<sup>8</sup>.

Bien que la Tanzanie possède des lois sur les investissements, il existe de nombreux problèmes en ce qui concerne les investissements étrangers directs, par exemple la passation de contrats miniers suspects (Buzwagi, Richmond et Dowans et IPTL) entre le Gouvernement et des investisseurs étrangers<sup>9</sup>. D'autre part il y a chaque fois plus d'appropriations de terres par les organismes appartenant à l'État qui favorisent les investisseurs étrangers.

La politique de la porte ouverte du Centre tanzanien d'investissements (TIC, pour son sigle en anglais), destinée à attirer des investisseurs étrangers, a nuit à la population locale. Les petites et moyennes entreprises ne peuvent pas faire jouer la concurrence car elles manquent de capitaux suffisants et d'expérience commerciale. Les habitants des villages sont alors déplacés de force pour laisser la place aux entreprises étrangères.

### Défis environnementaux et pour la santé

La déforestation est l'un des principaux problèmes du pays. En dépit du fait que 40 % du territoire est composé de parcs protégés, il existe une forte réduction des forêts dans certaines régions. En général la couverture forestière a diminué de 15 % entre 1990 et 2005, mais les taux de déforestation ont beaucoup augmenté depuis 2000<sup>10</sup>. La dégradation des sols (conséquence de la sécheresse récente), la désertification et la perte de biodiversité (en 2001, 22 espèces de mammifères de Tanzanie, 30 espèces d'oiseaux et 326 espèces de plantes étaient en voie d'extinction) sont aussi inquiétantes<sup>11</sup>. Les habitats marins sont également menacés par les dégâts que subissent les récifs coralliens, principalement à cause de la pêche à la dynamite<sup>12</sup>.

Dans les sites miniers, l'érosion de la terre et la pollution sont spécialement préoccupantes. Par exemple, en janvier 2009 North Mara Gold Mines a

1 CIA, *The World Factbook: Tanzania*, (mai 2011), <www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/tz.html >.

2 Ibid.

3 PNUD, *Rapports sur le Développement Humain 2010 – The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development*, (New York, 2010), <hdr.undp.org/es/informes/mundial/idh2010/capitulos/en/>.

4 Ministère des finances et des affaires économiques, *The Economic Survey 2009*, (Dar es Salam: juin 2010), <www.tanzania.go.tz/economicsurvey/1/2009/THE%20ECONOMIC%20SURVEY%202009.pdf>.

5 Legal and Human Rights Centre (LHRC), *Tanzania Human Rights Report 2009*, (Dar es Salam: 2009), <www.humanrights.or.tz/wp-content/uploads/2010/10/Tanzania-Human-Rights-Report-2009.pdf>.

6 Banque Mondiale, *Tanzania: Country Brief*, <go.worldbank.org/7SUHE823VO>.

7 Jamhuri ya Muungano wa Tanzania, *Maoni ya Watanzania Kuhusu Ukuaji wa Uchumi na upunguzaji Umaskini na Kipato, Hali yao ya Maisha na Ustawi wa jamii na Utawala Bora na Uwajibikaji*, (2007).

8 Trading Economics, *Gini Index in Tanzania*, <www.tradingeconomics.com/tanzania/gini-index-wb-data.html>.

9 Parlement de la République Unie de Tanzanie, transcription du débat de la 44<sup>ème</sup> session, (le 14 août 2007), <www.ereto-npp.org/.../Walsh\_2007\_Pastoralism\_and\_Policy\_Processes\_in\_Tanzania.pdf>.

10 Mongabay.com, *Tanzania*, <rainforests.mongabay.com/20tanzania.htm>.

11 Encyclopedia of the Nations, *Tanzania – Environment*, <www.nationsencyclopedia.com/Africa/Tanzania-ENVIRONMENT.html>.

12 Ibid.

entassé quelque 2000 tonnes de déchets toxiques sans aucune précaution et sans faire une évaluation de l'impact sur les communautés environnantes. À la saison des pluies, ces déchets ont été emportés vers le fleuve Tighite, qui arrose les villes de Nyakunsuru, Nyamone et Weigita dans la région de Mara entraînant ainsi la mort de poissons et d'arbres<sup>13</sup>.

### Agriculture et sécurité alimentaire

Les problèmes dans le secteur agricole sont le manque de politiques et de pratiques agricoles adéquates et la pénurie d'un fonds de budget agricole ainsi que la mauvaise utilisation de ce qui existe. De plus, les techniciens agricoles sont peu motivés et manquent d'expérience.

Un autre obstacle pour la durabilité de l'agriculture est la dépendance de partenaires pour le développement, puisque la plus grande partie du budget pour le développement est issue de donateurs. En fait, dans le budget 2010 la totalité des fonds attribués provenaient de partenaires pour le développement<sup>14</sup>. Avec ce faible budget, les agriculteurs et les éleveurs ne peuvent pas faire face à l'insécurité alimentaire, et leurs maigres revenus ne sont pas suffisants pour leur assurer un niveau de vie minimum.

Le pays possède différentes politiques et lois en matière de sécurité alimentaire. Par exemple, la Loi de sécurité alimentaire de 1991 a mis en place le Bureau de sécurité alimentaire chargé de surveiller la création et la gestion d'une réserve stratégique de graines. D'autres mécanismes institutionnels à cet effet sont l'Agence pour la réserve nationale d'aliments (NFRA, pour son sigle en anglais) et la Division nationale de sécurité alimentaire. L'objectif de ce premier organisme est de maintenir une réserve de nourriture optimale au niveau national pour faire

face au désapprovisionnement local et de pouvoir couvrir les besoins urgents en nourriture ainsi que d'assurer la sécurité alimentaire nationale en s'occupant efficacement et de façon économe de l'achat et de l'approvisionnement en aliments.

Cependant, en dépit de tous ces efforts, le danger persiste. Par exemple, en juin 2009 le ministère de l'Agriculture a annoncé une grave pénurie d'aliments dans le district de Chamwino dans la région de Dodoma, empêchant 17 080 foyers de se procurer les aliments nécessaires au quotidien. 63,5 millions de kilos d'aliments sont nécessaires pour pouvoir couvrir leurs besoins essentiels, mais la production obtenue en 2008-2009 n'a été que de seulement 12,17 millions de kilos<sup>15</sup>.

Cela est dû en partie au fait que les institutions mises en place par la loi de Sécurité alimentaire ont pris des mesures inadéquates, que l'on a utilisé des technologies peu appropriées, qu'il existe une avancée de la désertification, de la déforestation et une forte incidence des ravageurs et des maladies des plantes ainsi qu'une infrastructure rurale et des institutions rurales faibles manquant de financement.

### Les défis de la durabilité

Depuis 1990 la Tanzanie a mis en place une stratégie de développement durable qui tient particulièrement compte des questions environnementales. En 1994 un Plan d'action national pour l'environnement a été établi, ce qui a conduit à approuver la Politique nationale pour l'environnement en 1997 et à rédiger la Stratégie nationale pour le développement durable en 2000<sup>16</sup>.

Cependant, en dépit de ces politiques, le pays n'a pas réussi à faire face aux défis environnementaux. Cela est dû principalement à l'insuffisance des mécanismes institutionnels de coordination, à la

capacité limitée du Gouvernement en matière de gestion environnementale et à la faible participation des autorités et des communautés locales dans la gestion et la conservation de l'environnement. La pauvreté est aussi un élément clé : elle augmente la dégradation de l'environnement, par exemple l'utilisation de bois comme source d'énergie, ce qui contribue à la déforestation et à l'érosion des sols ; en même temps, la dégradation de l'environnement contribue à intensifier et perpétuer la pauvreté. L'utilisation d'énergie est caractérisée dans tout le pays par la grande consommation de sources d'énergie traditionnelles telles que le bois pour la cuisson des aliments et le kérosène pour l'éclairage. En plus, les prix élevés des dérivés du pétrole (le kérosène particulièrement) et l'augmentation du prix de l'électricité pourraient faire que la demande urbaine et rurale d'énergie retourne à l'utilisation des carburants traditionnels<sup>17</sup>.

### Conclusion

Afin d'atteindre un développement économique durable, le Gouvernement devra, par exemple, se concentrer sur le développement rural, l'amélioration agricole et le renforcement économique de la population rurale. Le Gouvernement doit aussi améliorer la transparence des contrats établis avec les investisseurs étrangers et également renforcer l'autonomisation juridique et économique des producteurs et des commerçants locaux. De même, il est nécessaire d'aborder les problèmes tels que le chômage et la fracture de plus en plus grande entre les pauvres et les riches. Tant que des sujets tels que l'enveloppe budgétaire pour l'agriculture et la sécurité alimentaire restent au second plan, les tanzaniens continueront de souffrir de la faim et de la pauvreté. ■

13 LHRC, op. cit., págs. 134-35.

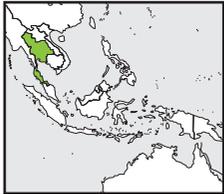
14 Policy Forum, *The Citizens' Budget: A Simplified Version of the National Budget 2010/11*, (Dar es Salam: 2010), <[www.policyforum-tz.org/files/CBenglish2010.pdf](http://www.policyforum-tz.org/files/CBenglish2010.pdf)>.

15 LHRC, op. cit., p. 121.

16 B. Makiya Lyimo, *Energy and Sustainable Development in Tanzania*, Helio International/ Sustainable Energy Watch, (2006), <[www.helio-international.org/uploads/Tanzania-EN.pdf](http://www.helio-international.org/uploads/Tanzania-EN.pdf)>.

17 Ibid.

## Ressources côtières en danger



Dans son désir d'atteindre une croissance économique, le pays a vécu d'énormes changements au cours des 40 dernières années. Les principaux défis auxquels est confronté actuellement le pays sont la rapide dégradation des ressources marines et côtières et les diverses conséquences de l'urbanisation et du développement de l'industrie et du tourisme. On est en train d'appliquer des modèles de développement non durable qui représentent une énorme pression sur les ressources marines et côtières. En même temps, les politiques et les cadres législatifs, institutionnels et opérationnels ne fournissent pas de soutien aux communautés locales pour que celles-ci puissent faire valoir leurs droits constitutionnels.

Sustainable Development Foundation (SDF)  
(Fondation pour le développement durable)  
Social Agenda Working Group  
Jonathan Shott

Les vies et le soutien de quelque 13 millions de thaïlandais dépendent directement de l'exploitation des ressources marines et côtières. Les eaux de la Thaïlande couvrent une superficie d'environ 350.000 km<sup>2</sup> et le pays dispose de quelque 35.000 km<sup>2</sup> de zones côtières<sup>1</sup>. Les habitats et les ressources naturelles importantes incluent des forêts longeant les rivages, des fonds sous-marins, des minéraux, des minerais métalliques, du pétrole et du gaz naturel. On estime que le pays compte aussi 12.000 km<sup>2</sup> de récifs coralliens ayant une biodiversité d'au moins 240 espèces différentes et 1.964 km<sup>2</sup> de mangroves ayant 35 espèces différentes<sup>2</sup>.

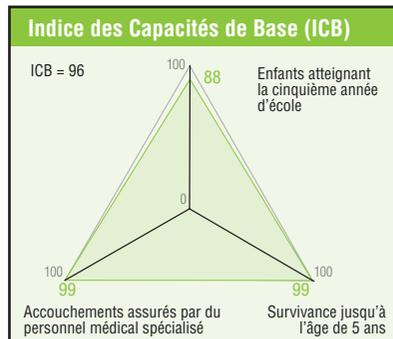
Les principales industries dépendent des ressources marines et côtières incluent la pêche de capture, l'aquaculture, le tourisme, le transport de produits et de marchandises, l'industrie lourde et la production d'énergie électrique. On estime que la Thaïlande obtient tous les deux ans environ 7,5 milliards (près de 250 millions d'USD) de bénéfices de leurs ressources marines et côtières<sup>3</sup>.

Les eaux côtières de la Thaïlande ont toujours été riches et productives ; elles ont une grande biodiversité et des populations nombreuses et en bonne santé. Cette abondance de ressources a contribué au développement d'un secteur de la pêche qui est fort. La pêche de capture de même que l'aquaculture sont importantes pour l'économie du pays : en 2003 la Thaïlande a représenté 3 % de la capture de pêche totale et presque 2 % du total de la production aquicole de la planète, le premier secteur étant estimé à plus de 120 milliards de THB (environ 4 milliards d'USD).

### Pêcheurs à petite échelle

La constitution de la Thaïlande de 2007 consacre les droits de participation des communautés locales ou traditionnelles pour préserver, prendre soin, gérer

1 Thailand Reform Office, *Reforming the Structure of Marine and Coastal Resource Management*, (Bangkok : mars 2011), pages. 1-2.  
2 Ibid, p. 1  
3 C. Cheung, et al. (comp.), *Marine Protected Areas in Southeast Asia* (Los Baños, Philippines: ASEAN Regional Center for Biodiversity Conservation – Department of Environment and Natural Resources, 2002), p. 86.



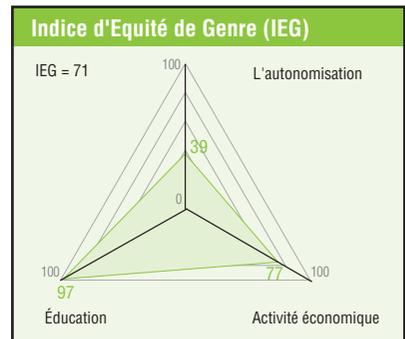
et utiliser de manière équilibrée et durable les ressources naturelles et de l'environnement. Cependant, la mise en œuvre et l'exécution effectuées par les organismes du gouvernement au niveau local concernant le progrès, le soutien et l'approvisionnement des communautés locales pour qu'elles exercent leurs droits constitutionnels, n'aboutissent pas en général aux résultats escomptés ; dans de nombreux cas les approches de ces organismes sont contradictoires par rapport à ces droits.

C'est le cas, par exemple, pour les pêcheurs à petite échelle. Plus de 60.000 ménages vivant dans 4.000 petits villages de pêcheurs, dont 93 % sont des pêcheurs à petite échelle qui représentent environ 9 % de la capture annuelle du pays<sup>4</sup>. Ils utilisent des bateaux et du matériel de pêche traditionnels, fabriqués à la main, qui les obligent à pêcher à une distance ne dépassant pas 3 à 5 km du rivage. Cela les rend spécialement vulnérables aux changements locaux en ce qui concerne l'état des ressources marines et côtières<sup>5</sup>.

### Défis pour la durabilité

Les populations d'animaux marins existantes dans les eaux du pays ont été dégradées car la pêche excède la capacité de charge de la mer. Le Golfe de

4 M. Unkulvasapaul, et al., *Thailand Environment Monitor 2006: Marine and Coastal Resources* (Washington, DC: International Bank for Reconstruction and Development, 2007), pages. 8-10.  
5 R. Prasertcharoensuk et J. Shott, *Samudra Monograph: Time for a Sea Change – A Study of the Effectiveness of Biodiversity Conservation Measures and Marine Protected Areas Along Southern Thailand's Andaman Sea Coastline*, (Chennai, India: International Collective in Support of Fishworkers, 2010), <[www.icsf.net/icsf2006/uploads/publications/monograph/pdf/english/issue\\_110/ALL.pdf](http://www.icsf.net/icsf2006/uploads/publications/monograph/pdf/english/issue_110/ALL.pdf)>.



Thaïlande a été spécialement touché par ce phénomène et depuis 1972 le pays a dépassé la capture maximale durable par an (1,4 million de tonnes)<sup>6</sup>. D'autres défis incluent la non-éradication de l'utilisation de filets dérivants, l'absence de contrôle pour l'utilisation des chaluts, les subventions aux combustibles et la main d'œuvre à bas prix des migrants qui permettent au secteur de la pêche commerciale de maintenir des coûts artificiellement bas.

L'aquaculture a touché aussi dans une grande mesure l'état des ressources marines et côtières. Le Département des Ressources marines et côtières signale que presque 74 640 hectares de forêts de mangrove ont été utilisées pour l'aquaculture, en particulier dans des fermes à crevettes<sup>7</sup>.

Dans la province de Trang (sur la côte de la mer d'Andaman) les gros bateaux destinés à la pêche commerciale qui utilisent du matériel de pêche destructeur comme les filets dérivants et des chaluts qui ont ravagé les ressources marines locales réduisant considérablement les populations de poissons, en un laps de temps très court, et qui ont nui ou détruit les écosystèmes marins d'une valeur incalculable tels que les récifs coralliens et les fonds sous-marins. On a découvert que quelques grands navires commerciaux opéraient dans la zone côtière des 3 milles, réservée en particulier pour la pêche à petite échelle, et même dans les zones marines protégées.

Dans la province de Nakorn Sri Thammarat sur la côte du Golfe de Thaïlande, le dragage illégal pour la pêche de la palourde blanche a provoqué une dégradation rapide du milieu marin<sup>8</sup>. Ceux qui

6 Ibid.  
7 Ibid.  
8 Ibid.

pratiquent le dragage illégal travaillent habituellement pendant la période des moussons, quand les pêcheurs à petite échelle ne peuvent pas sortir en mer, et ils draguent du matériel du fond sous-marin jusqu'à une profondeur d'un mètre ou plus. Une zone qui est draguée de cette manière peut tarder de cinq à six ans pour récupérer son état d'abondance antérieur. Par ailleurs, le dragage illégal peut endommager et détruire le matériel de pêche des pêcheurs locaux<sup>9</sup>.

Lorsque les ressources marines et côtières se dégradent, la pêche à petite échelle souffre normalement plus que la pêche commerciale. Contrairement aux pêcheurs commerciaux, les pêcheurs à petite échelle ne peuvent pas s'aventurer dans les eaux profondes loin de la côte. S'il est vrai qu'en théorie ils auraient le choix d'aller tous les jours dans des zones proches du rivage où les ressources sont moins dégradées, dans la pratique leurs revenus sont si faibles que le coût du carburant supplémentaire mettrait en danger leur propre subsistance.

### Urbanisation, développement industriel et tourisme

L'urbanisation, l'industrialisation et le développement du tourisme, ont transformé les provinces côtières de la Thaïlande ce qui s'est répercuté négativement sur les ressources marines et côtières ainsi que sur les moyens de subsistance des pêcheurs à petite échelle. La demande et la concurrence pour la terre est de plus en plus grande et certaines terres et eaux côtières ont été privatisées, limitant l'accès à la mer. En outre, les changements environnementaux et la pollution ont eu une influence sur la disponibilité et l'état des ressources marines et côtières et ont aggravé des problèmes comme celui de l'érosion de la côte.

Les petites communautés de pêcheurs doivent se placer nécessairement près de la côte car ils amarrent leurs bateaux sur des plages sablonneuses ou dans les anses. Même les projets relativement petits qui concernent la navigation dans les eaux adjacentes à la côte tels que la construction de ports sportifs privés, peuvent avoir un impact énorme en raison de l'achat de carburant supplémentaire – et par conséquent la dépense supplémentaire – nécessaire pour naviguer de l'autre côté de ces structures.

Les mangroves se sont vues menacées par les bidonvilles et par l'industrie ; leur bois a d'ailleurs différentes destinations : brûlis, charbon végétal, mobilier et constructions. Les (presque) 10 400 hectares de fonds sous-marins thaïlandais ont été endommagés par les sédiments résultant des constructions sur la côte, du déboisement et de l'agriculture, du déversement d'eaux usées et de l'utilisation de matériel de pêche illégal tel que les filets dérivants. La forte

érosion côtière provoque chaque année en Thaïlande la perte de 3 km<sup>2</sup> de terre qui borde la mer, une perte évaluée à 6 milliards de THB (environ 200 millions d'USD). L'érosion côtière se doit à une combinaison d'éléments naturels et humains de sédiments mais le développement côtier comporte des activités qui altèrent l'accumulation naturelle de sédiments telles que : la construction de barrages, l'extraction de sable et le dragage de canaux profonds permettant de faciliter le transport maritime<sup>10</sup>.

Le Plan de Développement du littoral sud a désigné les zones côtières du pays pour le développement de systèmes de transport public et l'industrie lourde. Il y a 37 projets programmés dont les ports d'eaux profondes, les plateformes pétrolières, les entrepôts de carburants, les tuyauteries de carburants, l'industrie lourde et les centrales électriques. Le plan a mis en valeur le développement de l'industrie lourde sans tenir compte de formes alternatives de développement qui pourraient être plus adéquates pour les circonstances socioéconomiques et l'écologie culturelle des zones choisies dont les économies sont basées sur la pêche, l'agriculture, le tourisme, l'éducation et l'industrie légère<sup>11</sup>.

La Thaïlande a eu de nombreux exemples de développements techniques inefficaces et non durables et aussi des activités touristiques qui touchent directement les ressources marines et côtières telles que les « randonnées sur le corail » qui supposent de marcher en s'appuyant sur les récifs coralliens. Cependant, pour de nombreuses communautés de petits pêcheurs qui vivent dans les principales zones touristiques du pays, les problèmes et les conflits concernant la terre et les droits sur la terre représentent un souci majeur. Des conflits ont surgi entre les communautés locales et les opérateurs touristiques qui ont bénéficié de titres de propriété sur ces terres ou bien qui ont envahi des terres sans avoir aucun droit de propriété sur elles, dans des zones qui se joignent des forêts restreintes ou les mangroves des communautés, des bidonvilles ou des voies publiques<sup>12</sup>.

La réalité socio-économique changeante, à l'échelle planétaire, au niveau national et au niveau local, fait de plus en plus pression sur les ressources marines et côtières limitées. Dans son désir d'atteindre la croissance économique au niveau national, la Thaïlande a subi d'énormes changements au cours des 40 dernières années et au niveau local, les attentes concernant les standards et qualités de vie transforment les moyens d'existence dans une perspective plutôt centrée sur les revenus monétaires. Malgré les grands progrès obtenus, généralement sur le plan des politiques mises en place<sup>13</sup>, les pêcheurs à petite échelle n'ont pas encore une identité formellement reconnue dans le cadre politique et législatif, ce qui veut dire qu'on omet souvent

d'identifier et d'aborder les problèmes qui touchent leurs moyens de vie et leur bien-être.

### Nouvelles politiques, toujours les mêmes pratiques

Il y a un clivage important entre les politiques et la législation au niveau national et son application au niveau local. Des changements prometteurs en ce qui concerne l'orientation des politiques<sup>14</sup> ne suffisent pas à produire des changements tangibles, généralisés et durables au niveau local en raison de la résistance manifestée par la législation, la bureaucratie et l'administration. Il y a également un manque de coordination, de coopération et d'intégration entre les diverses organisations et organismes liés directement ou indirectement à la gestion des ressources marines et côtières, entraînant de ce fait une mise en œuvre et un système opérationnel au niveau local inefficaces et sans cohérence sinon contradictoires et contre-productifs. Ce manque de cohérence entre les approches et les pratiques des différentes organisations et organismes met en relief le besoin de rationaliser le cadre législatif complexe et applicable à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

Dans de nombreux cas la législation permettant de refléter les changements positifs des politiques au niveau national n'a pas été mise à jour. Dans d'autres cas la législation existante, qui pourrait être bénéfique pour les ressources marines et côtières et aussi pour les pêcheurs à petite échelle ne fournit pas les avantages escomptés soit parce qu'elle est mal appliquée, et donc les individus peuvent ignorer la loi, soit parce qu'elle est arbitraire et différents paramètres sont appliqués dans différentes circonstances. Les lacunes légales, qui permettent aux contrevenants d'éviter la poursuite judiciaire, les peines trop légères pour dissuader et les ressources insuffisantes ou les barrières administratives qui empêchent la surveillance systématique et complète : voilà quelques-uns des problèmes concrets<sup>15</sup>.

### Conclusion

Les pratiques de développement non durables ont un impact négatif sur les ressources marines et côtières et les moyens d'existence des pêcheurs à petite échelle. Si la réalité socio-économique toujours changeante, à l'échelle planétaire, au niveau national et local, fait de plus en plus pression sur les ressources marines et côtières limitées, la responsabilité en revient à d'autres problèmes sous-jacents. Ceux-ci sont liés aux responsables politiques, législatifs, institutionnels et opérationnels qui ne fournissent pas de soutien aux communautés locales pour que celles-ci puissent exercer leurs droits constitutionnels. Ces responsables ne contrôlent ni ne répriment les pratiques illégales, inadéquates et non durables. ■

9 S. Jitpiromsri et la Sustainable Development Foundation, *Strengthening the Capacity of Vulnerable Coastal Communities to Address the Risks of Climate Change and Extreme Weather Events: Community Study Report*, (document de référence pour le développement du projet Global Environment Facility / Special Climate Change Fund, Prince of Songkhla University, campus de Pattani), 2009, p.16.

10 Thailand Reform Office, op. cit., pages. 3-4.

11 Ibid, p. 6.

12 Ibid, pp. 5-6.

13 Par exemple la politique pour contrôler le nombre de navires de pêche. Voir : <www.fao.org/DOCREP/005/AC790E/AC790E02.htm>.

14 Pour voir les changements des politiques en matière de santé : <www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12595131>; ou des politiques monétaires, voir, Subhanji, Tientip, *Household sector and monetary policy implications: Thailand's recent experience*, (Economic Research Department, Bank of Thailand, 2010), <ideas.repec.org/p/bth/wpaper/2009-06.html>.

15 Prasertcharoensuk et Shott, op. cit.

## Les calamités de l'extractivisme



Le modèle mis en œuvre par l'administration Chávez est une continuation et un élargissement de l'extractivisme, aux fortes retombées environnementales, empreint d'un caractère instrumental et néo-libéral. Qui plus est, il s'avère insuffisant au moment de faire face aux urgences de la société. Malgré certaines améliorations au niveau éducatif, d'autres domaines des droits élémentaires, comme la santé et le logement, ont marqué un recul. Les programmes de développement social sont annulés ou négligés, tandis que le Gouvernement, qui dédaigne le dialogue avec l'opposition et la société civile, porte atteinte à la démocratie en introduisant des changements substantiels à la Constitution approuvée en 1999. Le pays doit élaborer un modèle de développement véritablement durable.

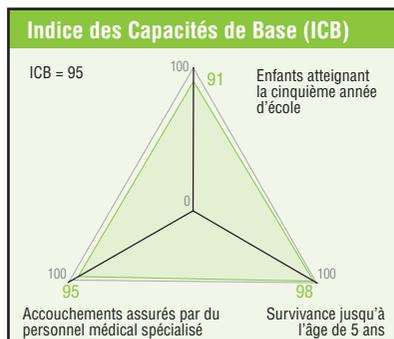
Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos

Rafael Uzcátegui

Depuis le début du XXe siècle, les modèles de développement appliqués au Venezuela ont reposé sur l'économie extractive et exportatrice des ressources énergétiques. Bien que le président Hugo Chávez, au pouvoir depuis 1998, ait remis en question les gouvernements du passé en affirmant que son modèle est, en comparaison, « durable » et « endogène », il a résumé son projet comme étant un « Socialisme pétrolier » : « Compter sur cette richesse, voilà notre modèle, [...] le Socialisme pétrolier ne peut se concevoir sans l'activité pétrolière... [cette ressource] imprime à notre modèle économique son caractère particulier »<sup>1</sup>.

Or, différentes organisations sociales et de défense des Droits de l'Homme ont alerté sur le fait que la durabilité des politiques destinées aux secteurs populaires, nommées « missions », dépend des recettes supplémentaires obtenues des prix élevés du pétrole sur le marché mondial. Selon la Loi budgétaire 2011<sup>2</sup> les recettes énergétiques représenteraient 27,6 % de la somme totale allouée aux dépenses, le prix du baril de pétrole étant fixé à 40 USD (comme celui du budget de l'année précédente). Cependant, des experts tels que l'ex-président de la banque centrale José Guerra signalent que cette estimation n'était pas conforme à la réalité, car les prix tournaient autour de 100 USD, le Gouvernement national disposant ainsi d'une somme d'argent additionnelle considérable, utilisable à discrétion et difficilement contrôlable par la société civile.

La remontée actuelle des prix internationaux du brut a lieu après une période de crise économique pendant laquelle le Venezuela a vécu, selon les chiffres officiels, 18 mois consécutifs de récession économique. Sauf pour le système éducatif, la contraction économique a entraîné la réduction du budget destiné aux politiques sociales, favorisant ainsi la stagnation des missions et la multiplication des situations conflictuelles dans le pays. D'après les données recueillies par deux organisations vénézuéliennes de défense des Droits de l'Homme, Espacio Público et Provea, au moins 3114

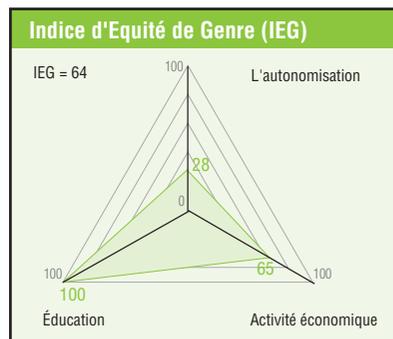


mouvements de contestation ont vu le jour au cours de l'année 2010 au Venezuela, confirmant ainsi la tendance à la croissance continue du nombre de manifestations<sup>3</sup>.

### Développement fondé sur le pétrole

Le modèle de développement mis en œuvre par le Gouvernement se fonde sur de grands projets d'essor pétrolier, gazier, minier et d'infrastructures. Les préceptes extractifs sur lesquels ils se fondent causent de sérieux impacts socio-environnementaux et ne sont donc pas durables à long terme. La possibilité d'exploiter les richesses énergétiques présentes dans le sol vénézuélien a également interféré dans des politiques qui bénéficieraient divers secteurs sociaux du pays. La démarcation des territoires indigènes établie dans l'article 119 de la Constitution en est un bel exemple : elle aurait dû être terminée en 2002, mais en est toujours au même point.

Pour García Gaudilla, bien qu'au niveau discursif le président Chávez et autre rapporteur institutionnel renient le capitalisme et le néo-libéralisme, le modèle de développement bolivarien envisagé demeure une continuation et un élargissement de l'extractivisme, ce qui se traduit par des impacts environnementaux et suppose une tendance développementiste, instrumentale et néo-libérale<sup>4</sup>. L'intention très nette de rompre tout dialogue avec la société civile et l'opposition ne fait qu'aggraver la situation ; il ne peut y avoir de développement durable sans qu'il soit possible de faire entendre et de prendre en compte les voix des citoyens



qui alertent sur les conséquences sociales et environnementales de l'exploitation des hydrocarbures. Contrairement aux autres pays pétroliers de la région, aucune organisation écologiste du pays ne s'occupe de la pollution pétrolière qui affecte différentes zones du pays. Parmi les autres enjeux auxquels doit faire face le Venezuela se trouvent la déforestation<sup>5</sup> et l'extrême pollution du Lac de Valencia<sup>6</sup>

### Inquiétude sociale

En 2010, 36 % des protestations avaient pour motif d'exiger du respect des droits des travailleurs. Certaines critiques à l'égard du Gouvernement ont signalé que l'administration Chávez avait essayé de faire retomber sur le dos des travailleurs le poids de la récession liée à la crise économique mondiale, et obstruait encore une fois tout dialogue sur l'embauche collective dans le secteur public et dans les entreprises d'État. C'est la deuxième année consécutive que l'augmentation du salaire minimum – actuellement autour de 462 USD – n'a pas réussi à couvrir le coût du panier alimentaire de la ménagère, ni la perte du pouvoir d'achat, en raison du taux d'inflation qui reste le plus élevé de la région, soit 30,9 % pour l'année 2010 selon les données officielles<sup>7</sup>. De même, après plusieurs années consécutives de baisse du nombre de personnes sans emploi, une tendance à la hausse a lieu depuis fin 2009. Le taux de chômage, qui plafonnait en 2009 à 6,8 %, a grimpé en août 2010 à 9,6 %<sup>8</sup>.

1 Ministerio del Poder Popular para la Comunicación e Información, *Programa Aló Presidente* 288.

2 Ministerio del Poder Popular de Planificación y Finanzas, *Ley de Presupuesto para el Ejercicio Fiscal 2011*, (Ministère du Pouvoir populaire de planification et des finances, *Loi budgétaire pour l'exercice fiscal 2011*) <www.ocepre.gov.ve>

3 *Manifestaciones públicas Informe 2010 (Manifestations publiques, Rapport 2010)*.

4 García-Gaudilla, M.P., 2009. "Ecosocialismo del siglo XXI y modelo de desarrollo bolivariano: los mitos de la sustentabilidad ambiental y de la democracia participativa en Venezuela". *Revista venezolana Economía y Ciencias Sociales (Revue vénézuélienne Économie et Sciences sociales)* 15 (1): 187-223.

5 Informe21.com, "Denuncian que la deforestación en nuestro país es la segunda en América", (22 avril 2010).

6 Infocudadano.com, "Situación del Lago de Valencia" (Situation du Lac de Valencia), (16 août 2010).

7 <ipsnoticias.net/inflacion.asp>.

8 <economia.noticias24.com/noticia/34229/ine-tasa-de-desempleo-en-venezuela-repunto-al-9-6-durante-agosto>.

Cette situation devrait susciter la révision et la relance de la Mission Che Guevara – créée au départ en 2004 sous le nom de “Misión Vuelvan Caracas” – destinée à faciliter le retour sur le marché du travail des personnes qui en avaient été exclues et réduire le taux de chômage à 5 %. Cependant, bien que le but n’ait pas encore été atteint six ans après son lancement, cette mission a subi une coupe budgétaire brutale pour 2011, passant de 59 millions d’USD à 7 millions d’USD<sup>9</sup>.

### Reculs en matière de santé et de logement

En 2006, la mise en marche de la Misión Barrio Adentro a suscité des attentes vis-à-vis de la garantie du droit à la santé pour de larges secteurs de la population. La présence de 13 000 médecins d’origine cubaine et la construction de 8 573 centres de santé primaire dans tout le pays ont pesé positivement sur les indicateurs de soins de santé primaire dans les secteurs défavorisés. Cependant, des problèmes ont été signalés au niveau de ces centres, et 2000 ont été fermés en 2009, à tel point qu’en septembre de l’année 2010, Hugo Chávez a reconnu l’existence de la crise en matière de santé et décrété l’urgence sanitaire<sup>10</sup>. Pour 2011, le Gouvernement a annoncé un “Plan de relance pour la Misión Barrio Adentro”, et lui a alloué un apport budgétaire de 195 millions d’USD ; néanmoins la politique n’est pas coordonnée par le ministère du Pouvoir populaire pour la Santé comme il se devrait étant donné la nature de la mission, mais par le ministère du Pouvoir populaire du bureau de la présidence, ce qui met en relief un manque de coordination institutionnel en matière de santé.

Dans le réseau hospitalier traditionnel, composé de 299 centres dans l’ensemble du pays, des problèmes structurels persistent, entre autres l’absence de biens et de services médicaux, le manque de professionnels et de graves déficiences dans l’infrastructure qui entravent la pleine satisfaction du droit à la santé. La Constitution ordonnait en 1999 que, dans un délai non supérieur à un an, une Loi organique relative à la Santé soit adoptée afin de réduire la dispersion et l’improvisation en la matière, or le pouvoir législatif a onze ans de retard dans sa promulgation.

Un autre secteur qualifié de « problème d’État » par le pouvoir exécutif, c’est le logement. Au cours de l’année 2009 le Gouvernement a bâti 23 649 logements, et en 11 ans de gestion un total de 324 588 unités ; la moyenne annuelle se situe donc clairement en-deçà des 150 000 logements par an prévus, stratégie qui visait à réduire le manque de logements (estimé à 3.000.000 de maisons) en dix ans<sup>11</sup>. Parmi les causes de ce retard dans les politiques de logement on peut souligner la fragilité institutionnelle du ministère créé en 2005, le roulement constant des responsables des postes de direction, le peu de supervision et de contrôle des projets exécutés et de l’argent investi et, pour finir, l’absence d’un plan de construction de logements et d’urbanisation des sols comptant sur

des objectifs bien définis et des règlements clairs pour les projets à court, moyen et long terme.

Malgré ce qui précède et bien qu’il ait récidivé dans des politiques qui ont montré leurs déficiences, Hugo Chávez a annoncé son intention de faire bâtir 2 millions de logements en 6 ans<sup>12</sup>.

### Progrès en matière d’éducation

D’après l’évaluation internationale effectuée par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco), le Venezuela est passé du 64<sup>e</sup> au 59<sup>e</sup> rang<sup>13</sup>, avec un Indice du développement de l’éducation pour tous (IDE) de 0,956 alors qu’il était de 0,910 en 1999<sup>14</sup>.

La qualité de l’éducation reste un défi que personne ne relève. Le principal problème est l’absence d’un système national d’évaluation des apprentissages, ce qui fait qu’il n’existe pas de paramètres de comparaison pour procéder aux améliorations. En 2010, qui plus est, 44 % des enseignants n’étaient pas titulaires mais des contractuels ou des remplaçants<sup>15</sup>. Cette situation s’aggrave dans les états les moins favorisés de l’intérieur du pays, tel que l’État d’Amazonas, où la moitié de l’effectif enseignant ne possède aucun diplôme pour exercer cette profession.

### Criminalisation de la contestation sociale

Parallèlement à l’augmentation des conflits sociaux dérivés de l’absence de réponse aux revendications du peuple, le Gouvernement a instauré comme politique d’État la criminalisation des manifestants. Ce modèle est passé par les phases suivantes : la fermeture des filières institutionnelles de négociation, la réalisation de campagnes de démolissage contre les manifestants et les leaders sociaux, la répression et la judiciarisation des personnes mobilisées et, finalement, l’incitation aux accusations sans preuves à l’appui. En 2010, 135 manifestations ont été réprimées par les forces de police et de l’armée, elles se sont soldées par 438 personnes détenues et 386 blessés<sup>16</sup>. Cependant, les situations les plus inquiétantes concernent l’ouverture d’actions judiciaires contre les manifestants. PROVEA a comptabilisé plus de 2400 personnes condamnées à se présenter périodiquement devant le juge, dont 125 syndicalistes et 1200 paysans. Cette judiciarisation est devenue possible grâce à la création d’une série de règlements pénalisant la contestation sociale dans le pays : l’article 357 de la réforme du Code pénal ; les articles 47 et 56 de la Loi organique visant la sécurité de la nation ; les articles 139 et 141 de la Loi pour la défense des personnes à l’accès des biens et des services et, enfin, les articles 24 et 25 de la Loi spéciale pour la défense

populaire contre la séquestration, le boycott et toute autre conduite qui affecte la consommation d’aliments ou de produits soumis au contrôle des prix.

Ces réglementations pénalisent une des stratégies historiques du mouvement populaire vénézuélien destinée à faire valoir ses droits : le blocage des rues. De plus, elles établissent différents « périmètres de sécurité » où toute perturbation de l’ordre public est interdite. Le symbole de la judiciarisation des leaders sociaux a été le syndicaliste Rubén González qui a été privé de liberté – de septembre 2009 à mars 2011 – après avoir soutenu une grève menée au sein de l’entreprise nationale Ferrominera de l’État de Bolívar pour faire entendre une série de demandes et de revendications concernant les conditions de travail. Le 28 février dernier, González a été condamné à 7 ans et 6 mois de prison, accusé de conspiration, incitation à commettre un délit, violation du périmètre de sécurité et atteinte à la liberté de travail. Suite à une vaste mobilisation de rejet, organisée depuis différents secteurs, la Cour suprême de Justice annule la sentence cinq jours plus tard et ordonne l’ouverture d’un nouveau procès qui se déroule dans la ville de Caracas, offrant au syndicaliste l’avantage d’être jugé en liberté<sup>17</sup>.

### Affaiblissement de la démocratie

En décembre 2010 une loi a été votée conférant au président des facultés extraordinaires pour une période de 18 mois. De même, 24 lois ont été promulguées, venant confirmer la tendance dénoncée par les organisations des Droits de l’Homme au sujet de l’imposition non démocratique du projet nommé « Socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle ». Les coalitions « Foro por la Vida y Sinergia » ont assuré que ces initiatives « portent gravement atteinte à l’existence de l’État de Droit et la pleine vigueur des Droits de l’Homme dans la République bolivarienne du Venezuela »<sup>18</sup>. Dans ce paquet législatif, qui dans la pratique est en train de glisser vers une Constitution autre que celle que les Vénézuéliens avaient approuvée en 1999, se trouvent des règlements qui entravent le droit d’association et déclarent illégale la réception de fonds de la part de la coopération internationale.

Le 22 décembre 2010 la Loi sur la Souveraineté politique et l’auto-détermination nationale<sup>19</sup> a été votée de façon expéditive, interdisant explicitement la réception de fonds en provenance de l’étranger pour des organisations « ayant des fins politiques ». Sur les trois activités qui selon la loi définissent une initiative de nature politique, deux sont liées aux façons d’agir qui définissent pratiquement toutes les initiatives populaires et sociales du pays, puisqu’elles incluent dans leur description le fait de promouvoir la participation des citoyens dans des espaces publics et d’exercer un contrôle sur les décisions de la vie politique. D’autre part, un deuxième règlement, la Loi sur la Coopération internationale – qui centralise au sein du Gouvernement les ressources destinées aux ONG – a été ajoutée aux prérogatives du président de la République. ■

9 Montants calculés sur la base du change officiel de 4.3 bolivars pour un dollar

10 La CI@se.info, “Chávez admite cierre de módulos de Barrio Adentro y declara en emergencia la salud”, (20 septembre 2009).

11 Dernier chiffre officiel connu du ministère du Logement et de l’habitat, année 2007

12 Disponible sur <[www.correodelorinoco.gob.ve/nacionales/inicia-alo-presidente-numero-370-estado-vargas/](http://www.correodelorinoco.gob.ve/nacionales/inicia-alo-presidente-numero-370-estado-vargas/)>.

13 Ministerio del Poder Popular para Relaciones Exteriores, “Venezuela es la nación que más ha disminuido la desigualdad social y económica en América Latina y el Caribe”, (15 octobre 2010).

14 Abrebrecha.com, “UNESCO: Venezuela a punto de lograr metas educativas”, (13 avril 2010).

15 Provea, *Informe Anual 2010 Derechos Humanos en Venezuela*, <[www.derechos.org/ve/proveaweb/?page\\_id=9235](http://www.derechos.org/ve/proveaweb/?page_id=9235)>.

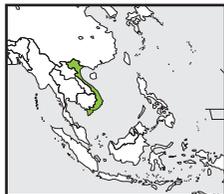
16 Provea et Espacio Público, *Informe de Protestas en Venezuela año 2010 (Rapport sur les contestations au Venezuela 2010)*, <[www.derechos.org/ve/proveaweb/?p=11272](http://www.derechos.org/ve/proveaweb/?p=11272)>.

17 <[www.derechos.org/ve/?s=rub%3%A9n+gonzalez&x=0&y=0](http://www.derechos.org/ve/?s=rub%3%A9n+gonzalez&x=0&y=0)>.

18 Foro por la Vida y Sinergia, *Ley habilitante coloca en serio riesgo los Derechos Humanos*, <[www.derechos.org/ve/proveaweb/?p=9494](http://www.derechos.org/ve/proveaweb/?p=9494)>.

19 <[www.minamb.gob.ve/files/leyes-2011/No6013ledespan.pdf](http://www.minamb.gob.ve/files/leyes-2011/No6013ledespan.pdf)>.

## La société civile doit être consultée



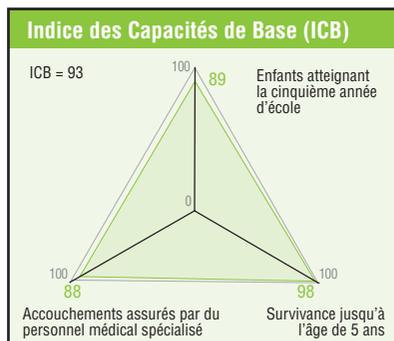
Le Vietnam est parvenu à la condition de pays à revenus moyens grâce à une importante croissance économique mais le Gouvernement doit s'efforcer de prendre en compte les besoins de la population à long terme. Il faut affronter la pauvreté et les défis environnementaux comme la pollution, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des sols qui ne cesse de progresser ainsi que les facteurs de risques concernant la corruption tels que l'accès inégal à l'information. Il faudra permettre à la société civile et aux experts indépendants de participer à la recherche de stratégies pour aborder les défis du développement durable.

### VUFO-NGO Resource Centre

Ces 15 dernières années, le Vietnam a atteint un taux de croissance économique impressionnant. Le Produit national brut (PNB) réel a augmenté en moyenne de 7,3 % entre 1995 et 2005<sup>1</sup>. En 2009, après la crise financière mondiale, le PNB réel a également augmenté de 5,3 % et depuis lors c'est une des économies dont la croissance est parmi les plus rapides du Sud-est asiatique et de la zone Pacifique<sup>2</sup>. Il est essentiel que la nation se demande si ce type de développement s'inscrit dans la durabilité et quel est l'impact de ce développement sur les moyens de subsistance de la génération actuelle et des générations futures.

Le soutien à la croissance économique sensible à la pauvreté s'est étendu. La croissance a apporté une prospérité relative à la population après les années de privation de la guerre et de l'après-guerre. Néanmoins, alors que le développement traditionnel a fait diminuer la pauvreté, il a aussi dégradé l'environnement dont est tributaire une grande majorité de la population<sup>3</sup>.

En 2010, Le Vietnam a atteint la condition de pays à revenus moyens. En 2009, le Produit intérieur brut (PIB) par habitant était de 1010 USD, classant le pays à la limite inférieure de la fourchette des revenus moyens décidé par la Banque mondiale. Malgré cette avancée importante, des préoccupations subsistent du fait que le Gouvernement n'engage pas les réformes nécessaires au développement durable mais aussi du fait que cette croissance crée de nouveaux défis y compris une augmentation des inégalités sociales, des services inadaptés, davantage de pollution et la perte de terres destinées à l'agriculture en raison de l'industrialisation<sup>4</sup>. En outre, les politiques actuelles ne soutiennent pas la modernisation

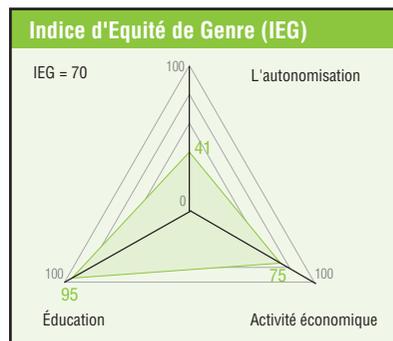


de l'économie rurale. L'infrastructure et les autres services ruraux sont très en retard par rapport aux progrès que connaissent les villes<sup>5</sup>.

### Impacts sur l'environnement et le changement climatique

La croissance économique rapide qu'a connue le Vietnam a un effet certain sur l'environnement, malgré une législation forte visant à protéger l'environnement, son application est souvent faible. À mesure que l'économie, la population et l'urbanisation se développent, les principales menaces pour l'environnement sont entre autres la surexploitation des forêts, la perte des terres cultivables, la pollution de l'eau et de l'air, l'érosion des sols due à des conditions d'utilisation non durables, la perte de la biodiversité par l'action des braconniers dans les parcs nationaux et autres facteurs comme la dégradation du littoral et l'impact environnemental des mines<sup>6</sup>.

L'extraction de bauxite dans les hautes terres du centre s'est heurtée à une forte opposition en raison d'éventuels dégâts environnementaux. Les réservoirs de résidus alcalins de deux mines sont aussi source de préoccupation, ils sont en construction dans les provinces de Lam Dong et Dak Nong et des inondations ou un tremblement de terre pourrait causer des fuites toxiques. Ces inquiétudes se sont encore aggravées en 2010 lorsqu'une brèche dans le réservoir d'une mine de fer de la province de Cao Bang a laissé échapper des résidus sur les terres de 50 familles. Scientifiques et intellectuels ont signé ensemble une pétition



pour demander au Gouvernement de stopper les projets et d'exiger une enquête<sup>7</sup>.

Entre 1958 et 2007 la température moyenne du Vietnam a augmenté de 0,5 à 0,7 °C et le niveau de la mer est monté de 20 cm<sup>8</sup>. Sa longue bande littorale rend ce pays très vulnérable à l'impact du changement climatique et à l'augmentation du niveau de la mer, ayant de ce fait une incidence probable sur les trois piliers du développement durable : l'économie, la société et l'environnement. Les progrès réalisés dans le cadre de la réduction de la pauvreté – celle-ci concernait 58 % de la population en 1993 et 12,3 % en 2009<sup>9</sup> – pourraient faire machine arrière.

Le Vietnam est un pays essentiellement agricole : 75 % de la population vit en milieu rural, la majorité survit grâce à une agriculture à petite échelle requérant peu de technologie et donc avec une forte dépendance vis-à-vis du climat<sup>10</sup>. Chaque augmentation de température aura un impact négatif énorme sur la production agricole. Les communautés rurales pauvres ont peu d'infrastructure et des finances réduites et il leur est donc très difficile de s'adapter au changement climatique. Le réchauffement global peut également

1 Banque mondiale, *Vietnam Country Overview*, (juin 2008), <[www.worldbank.org/vn](http://www.worldbank.org/vn)>.

2 D. Mishra, et al., "Taking Stock: An Update on Vietnam's Recent Economic Developments", préparé par la Banque mondiale à l'occasion de la réunion annuelle du Groupe consultatif pour le Vietnam, (Hanoi : 8 décembre 2010), <[www.worldbank.org/vn](http://www.worldbank.org/vn)>.

3 S. Bas, et al., *Integrating environment and development in Vietnam: achievements, challenges and next steps*, (London: IIED, and Hanoi: UNDP, March 2009).

4 VUFO-NGO Resource Centre, *International Non-Governmental Organisations' Statement for the Consultative Group Meeting*, (8 de décembre de 2010), <[www.ngocentre.org.vn](http://www.ngocentre.org.vn)>.

5 C. Kirkpatrick, N. J. Freeman et K. N.B. Ninh, *Managing Risk and Attaining Equitable Growth*, (Hanoi: UNDP, 2010).

6 VUFO-NGO Resource Centre, op.cit.

7 Thanh Nien, *Bauxite Mining Projects Cost-effective: Official*, (7 novembre 2010); Thanh Nien, *Lawmakers Inspect Bauxite Sites, Call for Further Measures*, (12 novembre 2010), <[www.thanhniennews.com](http://www.thanhniennews.com)>.

8 Vietnam Aujourd'hui, *Vietnam Makes Active Contribution to Fight Climate Change*, (5 septembre 2009), <[blog.vietnam-aujourd'hui.info/post/2009/09/05/Vietnam-makes-active-contribution-to-fight-climate-change](http://blog.vietnam-aujourd'hui.info/post/2009/09/05/Vietnam-makes-active-contribution-to-fight-climate-change)>.

9 AusAID, *Australia's Strategic Approach to Aid in Vietnam*, (décembre 2010), <[www.aid.gov.au/publications/pdf/strat-approach-vietnam-2010-15.pdf](http://www.aid.gov.au/publications/pdf/strat-approach-vietnam-2010-15.pdf)>.

10 Banque mondiale, *Rural Development and Agriculture in Vietnam*, (février 2007), <[go.worldbank.org/O4CQBWP00](http://go.worldbank.org/O4CQBWP00)>.

produire des phénomènes climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus graves comme les typhons, les inondations, les épisodes de sécheresse et les infiltrations d'eau salée.

Le Gouvernement a développé de vastes politiques et programmes sur le changement climatique mais celles-ci manquent du soutien juridique qui permettrait de les appliquer. Il n'existe pas d'organisme coordonnant l'activité des ministères, des gouvernements locaux et autres organismes publics et privés, il n'existe pas non plus de protocoles efficaces permettant de garantir que toutes les communautés et segments de population puissent prendre part à ces programmes. Par ailleurs, les mécanismes de mise en place des politiques ne sont pas suffisamment clairs ou solides pour assurer la coordination entre les différents secteurs et entre le pouvoir central et les locaux<sup>11</sup>.

Au vu de son impact sur le réchauffement climatique, le Vietnam produit relativement peu d'émissions de CO2. Il est important de les maintenir à ce niveau pendant le développement du pays plutôt que d'essayer de les réduire une fois qu'elles auront atteint des niveaux très élevés. Néanmoins, le développement économique rapide fait augmenter la demande en énergie et le Vietnam continue à construire des centrales électriques au charbon qui génèrent une forte pollution.

Les centrales hydroélectriques qui produisent déjà 20 % de l'énergie consommée, démontrent quelques-unes des difficultés du pays pour parvenir à un développement durable. Dans les régions centrales du pays, on sacrifie des forêts pour construire ces centrales et les experts ont signalé que les conséquences environnementales et sociales seront graves<sup>12</sup>. Les moyens de communication locaux ont signalé à plusieurs reprises que les habitants contraints de se déplacer en raison de la construction des centrales électriques luttent aujourd'hui pour survivre dans des zones d'habitat construites à la légère et où ils n'ont pas de terres cultivables<sup>13</sup>. Le Gouvernement a mis en place des procédures strictes en vue de la construction de barrages incluant des évaluations de l'impact sur l'environnement, néanmoins certaines administrations au niveau des provinces, en charge de l'homologation de petites et moyennes centrales hydroélectriques, ont fait l'impasse sur ces normes<sup>14</sup>.

### Transparence et corruption

Le manque de transparence du Gouvernement constitue un obstacle fondamental au développement durable. Pour citer un exemple, la nature des lois sur la terre – y compris le fait de savoir si elles sont perçues comme étant prévisibles et sûres –, joue un rôle-clé dans la formation des opinions sur l'économie et sur les stratégies des moyens de subsistance. Le pays a franchi quelques étapes vers un cadre légal solide pour éradiquer la corruption, mais les principaux facteurs de risque systémique restent intacts. L'information est incomplète et difficile à comprendre quant aux droits d'utilisation de la terre et les certificats de

propriété des biens, le processus de demande est compliqué et les recours contre des irrégularités présumées sont inadéquats, lents et manquent de transparence. Dans le processus d'acquisition et d'attribution des terres, le risque de corruption concerne l'accès inégal à l'information et la possibilité que les fonctionnaires puissent abuser de leur pouvoir d'appréciation sur les compensations pour la terre et les registres fonciers<sup>15</sup>.

### Peu d'espace pour la société civile

L'influence de la société civile au niveau des politiques du Gouvernement est limitée. Pour les milliers d'organisations officielles et non officielles, le Gouvernement autorise en général, voire même encourage, les activités quotidiennes tout en imposant un système de régulation minutieux et un contrôle sur le rythme et l'orientation du développement des activités<sup>16</sup>. Les Organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales sont invitées à faire des suggestions pour le développement de politiques, on note néanmoins peu d'activité de lobbying sur le changement des politiques et la législation en vigueur mais aussi peu d'opportunité pour influencer sur les politiques sans y avoir été invité auparavant par le Gouvernement.

Autre restriction imposée aux ONG locales, la réglementation détaillée sur l'utilisation de fonds étrangers en vertu du décret 93/2009. Il existe des règles quant à l'utilisation de ces fonds, des informations et sur les organismes gouvernementaux contrôlant et régulant ces utilisations. Le but de ces directives consiste à limiter les fonds que les donateurs étrangers apportent aux ONG locales, car en effet nombre de celles-ci ne sont pas en mesure de respecter cette réglementation. Les entreprises vietnamiennes n'ont pas encore assumé une responsabilité sociale corporative, elles ne constituent donc pas une alternative de financement. Les ONG locales manquent par conséquent de ressources et peu d'opportunités s'offrent à elles pour prendre part aux politiques liées au développement durable.

Les experts sont aussi tenus au silence. La Décision 97/2009 du Gouvernement limite les domaines de travail des organisations scientifiques, technologiques, de recherche et de service, cette décision établit les domaines « légitimes » d'action. Sont exclues les politiques économiques, les politiques publiques, la gouvernance et les politiques environnementales.

Toutes ces restrictions étouffent les soutiens émanant de la société civile envers les politiques de développement durable. Dans une économie toujours plus complexe, un processus d'élaboration des politiques si encadré ne peut aborder les défis et les solutions imposés pour un développement équitable et durable. Le débat public qui permettrait de s'approcher de ces solutions fait face à une forte répression, même si les gens tentent de se faire entendre, ils se heurtent parfois à une opposition verbale aux projets qui mettent en danger l'environnement et le bien-être des personnes. Les médias font également leur possible pour mettre en

évidence les actions – et l'inaction – du Gouvernement et informer sur l'opposition de la communauté aux menaces pesant sur l'environnement.

Les donateurs bilatéraux, les organisations de l'ONU et les ONG internationales sont responsables du soutien apporté au Vietnam pour parvenir à une relation plus ouverte entre le Gouvernement et la société civile. Celles-ci se sont malgré tout davantage orientées vers le développement des capacités du Gouvernement que vers un soutien aux ONG locales et à la société civile, il faudra donc encore une grande aide pour que le pays applique des réformes institutionnelles et renouvelle ses politiques et pour que la remise des comptes des organismes publics soit encadrée par plus de transparence. Le Vietnam ayant réussi à se classer parmi les pays à revenus moyens, certains donateurs se sont éloignés malgré les programmes en cours<sup>17</sup>.

### Conclusion

Afin de trouver des solutions pour un développement équitable et durable de l'économie et de la société vietnamienne de plus en plus complexe, il faudra beaucoup de discussions et de mises au point. Le Gouvernement devra laisser la société civile et les experts prendre toute leur place et leur donner la possibilité de faire des apports. Les autorités locales et la société civile devront disposer de plus de pouvoir et les institutions techniques et de recherche devront avoir plus de liberté pour commenter publiquement les affaires d'intérêt public. Les communautés connaissent les problèmes de leur région mais elles ignorent très fréquemment comment faire passer l'information ; il faudra donc améliorer la capacité de surveillance de la pollution ou de tout autre obstacle au développement durable.

Il convient de mettre en place des procédures pratiques pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans de développement aux niveaux provincial et local. Les autorités locales et les OSC devront prendre part au développement, à l'application et au suivi des plans d'atténuation et d'adaptation. Il faudra aussi apporter un soutien technique local aux agences provinciales pour qu'elles puissent analyser la vulnérabilité face au changement climatique et planifier les mesures d'adaptation et d'atténuation. De plus, les communautés devront recevoir une formation sur les questions du changement climatique pour qu'elles puissent procéder aux modifications nécessaires. L'accès aux prêts bancaires devrait être facilité en particulier pour ceux qui se rapprochent du seuil de pauvreté. Ceci rendrait la situation économique des personnes plus supportable et les rendrait donc moins vulnérables face au changement climatique<sup>18</sup>.

Le pays a aussi besoin de mécanismes et de procédures juridiques qui garantissent la transparence. Il faudrait renforcer le ministère des Ressources naturelles et de l'environnement pour qu'il puisse faire respecter les lois existantes sur l'environnement. Certaines ONG travaillent déjà avec des organisations locales, des étudiants et des jeunes pour surveiller les systèmes administratifs au niveau local et attirer l'attention des médias sur les problèmes de pauvreté et d'environnement, elles devraient bénéficier de plus de soutien. ■

11 Act!onAid Vietnam, *Losses and Damages: Research on Climate Impacts on Poor Communities in Vietnam and Their Responses*, (Hanoi: 29 novembre 2010).

12 Thanh Nien, *Damned and Damned*, (3 novembre 2009). <[www.thanhnieenews.com/2009/Pages/2009113124411053447.aspx](http://www.thanhnieenews.com/2009/Pages/2009113124411053447.aspx)>.

13 Ibid.

14 Ibid.

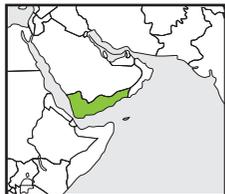
15 Banque mondiale, *Recognizing and Reducing Corruption Risks in Land Management in Vietnam*, (Hanoi: National Political Publishing House – Su That, 2011).

16 M. Sidel, "Maintaining Firm Control: Recent Developments in Nonprofit Law and Regulation in Vietnam", en *The International Journal of Not-for-Profit Law*, Volume 12(3), (mayo de 2010), <[www.icnl.org/knowledge/ijnl/Vol12iss3/art\\_1.htm](http://www.icnl.org/knowledge/ijnl/Vol12iss3/art_1.htm)>.

17 VUFO-NGO Resource Centre, op.cit.

18 ActionAid Vietnam, op.cit.

## Un État quasiment en faillite



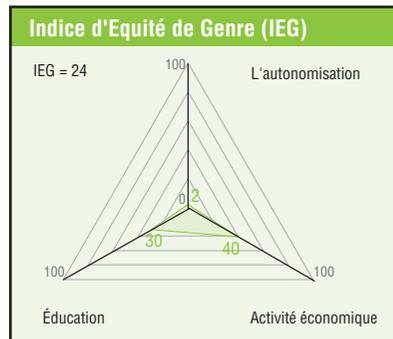
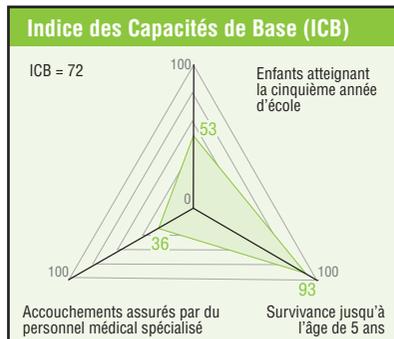
Le pays pourra difficilement avancer vers un développement durable tant que sa situation actuelle - menace de guerre civile, de famine ou de catastrophe sociale - continuera. Ses problèmes endémiques liés à la fois à la paupérisation de la population, la corruption politique, la faiblesse de son système agricole et de sa production alimentaire, sa dépendance envers la production de pétrole et le peu de ressources en eau, ont été exacerbés par une situation générale d'insécurité dérivant de protestations populaires et par la menace d'anomie. Si on ne parvient pas à un équilibre entre les attentes des citoyens et les besoins structurels, le pays sera en passe de devenir un État failli.

Centre d'information et de formation aux droits humains  
Arafat Alroufaïd

Les mois de turbulence lors des manifestations de la Révolte populaire de la jeunesse contre le président Ali Abdallah Saleh ont débuté en janvier 2011 et ont ébranlé les fondements d'un éventuel développement durable au Yémen. En août 2011, le Conseil de sécurité de l'ONU a sonné l'alarme en exprimant sa « profonde inquiétude » à propos de la dégradation du tissu humanitaire et économique entraînant de ce fait une catastrophe économique et humanitaire. En octobre dernier, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont prévenu que le Yémen pourrait se retrouver face à une catastrophe semblable à celle de la Somalie, c'est-à-dire, qu'il pourrait devenir un État irrémédiablement fragmenté et failli<sup>1</sup>.

L'économie est paralysée, la pauvreté augmente et le chômage a doublé, les services se dégradent alors que les prix des matières premières ont triplé depuis le début de l'année et environ 60 % des habitants du pays, qui compte près de 24 millions d'individus, vivent sous le seuil de pauvreté avec un revenu journalier par personne de moins d'un dollar. Le taux d'inflation dépasse 35 %. Si la situation se poursuit, nous assisterons à un effondrement économique et à une famine inévitable, surtout dans les zones rurales.

Les protestations populaires veulent mettre fin à plus de trois décennies avec le président Saleh au pouvoir, celui-ci, en dépit d'une exploitation permanente des gisements de pétrole du pays, ayant plongé une grande partie de la population dans la pauvreté, jusqu'à la convertir en la nation la plus pauvre du monde arabe. La mauvaise gestion et la corruption généralisée sont les causes évidentes de cette décadence. Le pays se trouve au 146<sup>ème</sup> rang (sur un total de 178 pays) selon l'Indice de perception de la corruption 2010 de Transparency International<sup>2</sup>.



### Plus d'habitants, plus de pauvreté

Le problème démographique au Yémen est l'un des obstacles les plus notoires pour l'adoption d'un modèle de développement durable. Si le taux de croissance de la population se maintient à 3,2 % par an, les difficultés et les problèmes sociaux et économiques vont s'intensifier, car l'écart entre le développement démographique et le taux de développement va se creuser. Il est prévu que la population du Yémen atteigne 43 millions d'individus en 2025. La pauvreté dans le pays augmente à mesure que la crise économique s'aggrave. La mendicité a augmenté et des centaines de milliers de familles sont confrontées à l'impossibilité d'assurer leurs besoins alimentaires de base.

Le Projet de la Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire, élaboré par le Gouvernement en coopération avec l'International Food Policy Research Institute (IFPRI)<sup>3</sup> a montré que 32 % de la population du Yémen ne bénéficie pas de protection alimentaire. Cela signifie que presque un tiers des Yéménites, soit 7,5 millions de personnes, souffre de la faim et n'a pas accès à suffisamment de nourriture dont 57 % des enfants qui souffrent de malnutrition.

Le taux de pauvreté selon des recensements officiels s'est élevé à 42,8 % en 2010 par rapport à 33,8 % en 2009. La pauvreté avance surtout dans les zones rurales où, selon les données du Gouvernement, elle a atteint 47,6 % de la population en 2010 contre 38,5 % en 2009. Dans les zones urbaines, le taux de pauvreté s'élève à 29,9 % contre 19,7 % en 2009.

Le Yémen est classé parmi les pays où la croissance est la plus faible. Il se trouve au 133<sup>ème</sup> rang sur un total de 169 pays étudiés dans le Rapport 2010 sur le développement humain du Programme de développement des Nations Unies<sup>4</sup>. 15,7 % des Yéménites vivent avec moins d'un dollar par jour et 45,2 % avec moins de deux dollars par jour.

Le pays produit moins de 20 % des aliments consommés par la population et en importe environ 75 %, dont 2,1 millions de tonnes de céréales par an. La plupart des terres et des ressources hydriques du pays sont utilisées pour la culture du khat (*Catha edulis*), une drogue stimulante, populaire en Afrique de l'Est et au sud de la péninsule arabique.

La production de pétrole, qui a atteint environ 300 000 barils par jour en 2010, assurait 60 % des revenus de l'État. Cette production a diminué en raison de la Révolte populaire de la jeunesse. Le taux de croissance économique, qui avait atteint 4,5 % en 2010, est retombé à 3 % durant la première partie de 2011, puis à 1,5 % en juin. L'activité dans les secteurs de la construction et du commerce a baissé de 80 à 90 %, tandis que le tourisme est quasiment paralysé. Les bénéfices attendus dans le secteur privé, estimés à 17 milliards de dollars depuis le début de l'année, ne se sont jamais matérialisés.

Le tourisme intérieur et étranger est en baisse de 95 %. Les transports ainsi que de nombreux projets de développement et d'investissement, les entreprises et les ventes dans divers secteurs économiques importants, sont fortement paralysés, tandis que les secteurs de la construction, de l'immobilier et le secteur des importations sont à l'arrêt complet.

1 Centre d'actualités de l'ONU, l'UNICEF et le PMA alertent sur le danger d'un désastre humanitaire au Yémen, (24 octobre 2011), <www.un.org/spanish/News/fullstorynews.asp?newsID=22074&criteria1=hambre>.

2 Transparency International, Indice de perception de la corruption 2010, <www.transparency.org/policy\_research/surveys\_indices/cpi/2010/in\_detail#1>.

3 Voir : en anglais <www.ifpri.org/publication/health-nutrition-and-risk-management>.

4 Voir : <undp.org/en/media/HDR\_2010\_ES\_Table1\_reprint.pdf>.

### L'eau commence à manquer

Le développement du secteur agricole est freiné par de nombreux obstacles dont une pénurie en terres fertiles, qui ne représentent que 3 % de la superficie totale du pays, l'épuisement des ressources hydriques, le faible accès au crédit et les maigres investissements dans les infrastructures de production et de commercialisation. L'agriculture ne représente à peine qu'1,25 % du total des investissements. La subvention financière de l'État à l'agriculture est axée sur l'alimentation du bétail, les engrais et le carburant diesel pour le fonctionnement des tracteurs et des pompes d'irrigation. Le Rapport sur le rendement du Gouvernement révèle que la faible croissance du secteur agricole, de 3 % à peine, est le résultat de l'épuisement des ressources en eau, du retard dans la réalisation des objectifs du plan pour réduire les plantations de khat à 10 % du total des terres arables (actuellement, elles représentent 25 % des terres arables et consomment 30 % des ressources hydriques), et s'explique aussi par la surface limitée de terres agricoles.

Un nouveau document officiel révèle que le secteur de l'eau aura besoin d'environ 4,43 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, selon les besoins évalués par la Stratégie nationale de l'eau. Pour répondre à ces besoins, le Gouvernement cherche à lever des fonds auprès des donateurs tels que les pays du Conseil de coopération du Golfe. Cela exige, entre autres choses, d'améliorer la capacité administrative de l'aide, l'attention portée sur les pratiques fiables adéquates et la gestion de l'eau.

Selon le quatrième Plan de développement économique et social pour la réduction de la pauvreté 2011-2015, cité dans le projet de document du programme pour le Yémen (2012-2015) de l'ONU (septembre 2011)<sup>5</sup>, le secteur de l'eau doit faire face à de graves difficultés qui trouvent leur origine dans le manque de financement du secteur, celui-ci ayant besoin d'énormes ressources pour atteindre ses objectifs. Les principaux problèmes recensés sont, d'un côté, la pénurie en eau douce et le danger d'augmentation du taux de pollution et des inondations,

### LA MINUSCULE PLACE DE LA FEMME

Plusieurs études indiquent que les femmes yéménites représentent plus de 50 % de la population du pays, alors que leur taux d'occupation ne dépasse pas 20 %, dans le secteur agricole pour moitié, et ne dépassant pas 0,9 % dans le secteur de l'administration publique et des services.

Dans d'autres secteurs, la participation des femmes est très faible en raison de plusieurs facteurs, parmi lesquels les traditions sociales qui n'acceptent toujours pas, dans une certaine mesure, le travail des femmes mais aussi à cause d'un taux d'analphabétisme très important chez les femmes qui atteint 79,2 % contre 36 % chez les hommes.

La participation des femmes dans l'enseignement primaire ne dépasse pas 17,3 % contre 82,7 % chez les hommes. Dans l'enseignement secondaire, 22,8 % des femmes y participent, comparativement à 77,2 % chez les hommes. Dans le secteur administratif de l'éducation, les femmes ne représentent que 11,5 % des fonctionnaires et éducateurs. Le taux de participation des femmes dans le secteur judiciaire ne dépasse pas 0,06 %, tandis que dans le secteur des communications, tous secteurs confondus, elles ne représentent que 16,7 %.

l'augmentation de la période de sécheresse accompagnée d'une extension de la zone géographique affectée ainsi que la concurrence régnante concernant les différentes utilisations de l'eau et l'accès limité à l'eau potable et à l'assainissement et, d'un autre côté, l'insuffisance de l'organisation administrative et institutionnelle qui souffre de la fragmentation et, dans une large mesure, d'un chevauchement de compétences. L'insuffisance dans la coordination et la coopération entre les divers intervenants dans le domaine de la gestion de l'eau<sup>6</sup> contribue également à aggraver la situation.

Ce même rapport indique que les taux de couverture en eau potable et en assainissement ont atteint fin 2010 environ 60 % et 30 % des habitants de la ville respectivement. La quantité d'eau produite dans les villes principales et secondaires en 2010 est estimée à 148 millions de mètres cubes, avec une croissance estimée à 21 millions de mètres cubes par rapport à 2005. Le montant de la consommation d'eau a été évalué à 104 millions de mètres cubes avec une augmentation estimée à 20 millions

de mètres cubes. La différence entre production et consommation représente une perte atteignant 30 % de la production<sup>7</sup>.

Dans les zones rurales, les taux de couverture des services d'eau et d'assainissement ont atteint respectivement fin 2010, 50 % et 25 % de la population totale.

On estime que les ressources hydriques renouvelées chaque année s'élèvent à 2,5 milliards de mètres cubes, dont 1,5 milliard de mètres cubes proviennent des eaux profondes et 1 milliard des eaux de surface. On estime que la quantité d'eau utilisée est d'environ 3,4 milliards de mètres cubes, ce qui signifie qu'il y a un écart d'environ 900 millions de mètres cubes entre ce qui est offert et ce qui est effectivement utilisé. Le pompage excessif en eau profonde est considéré comme l'un des facteurs d'épuisement, mais à différents niveaux selon les bassins aquifères. Certains de ces bassins sont soumis à un pompage excessif évalué de 250 à 400 % environ. Il ya quelque 45 000 puits privés dans le pays et quelque 200 plateformes de forage. ■

5 Voir : <[www.undp.org/execbrd/pdf/DPDCPYEM2s.pdf](http://www.undp.org/execbrd/pdf/DPDCPYEM2s.pdf)>.

6 Ibid.

7 Ibid.

# Déforestation et développement durable



L'économie du pays est en croissance depuis l'an 2000, cependant la pauvreté est toujours un problème pressant et l'espérance de vie est encore très faible. Bien que le Gouvernement ait fait preuve d'une certaine inquiétude face aux défis environnementaux, les plans mis en œuvre manquent de coordination et n'ont pas réussi à sensibiliser le public sur l'érosion des sols, la perte de la biomasse, le changement climatique et la déforestation. Les niveaux élevés de pauvreté et le manque de ressources de subsistance alternatives aggravent la dégradation environnementale du fait de la dépendance des pauvres aux ressources naturelles. Il est temps que le Gouvernement envisage des politiques plus adéquates et renforce la coordination dans le secteur de l'environnement.

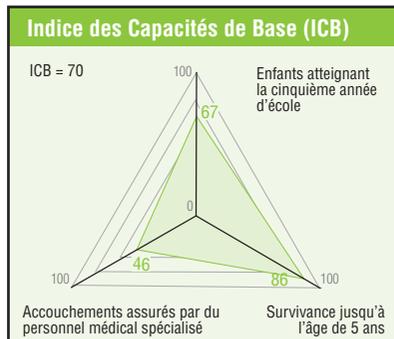
## Women for Change

Lumba Siyanga  
Lucy Muyoyeta

La Zambie, à partir de 2000, a eu une forte croissance économique avec un taux moyen de 5 % par an<sup>1</sup>. Les niveaux de pauvreté sont passés de 68 % en 2004 à 64 % en 2006, cependant 53 % de la population s'est maintenue dans l'extrême pauvreté, plus répandue dans les foyers où les femmes sont chefs de famille. La population rurale est majoritairement pauvre, avec un taux général de pauvreté de 78 %<sup>2</sup>. Les niveaux d'extrême pauvreté sont également élevés dans les régions rurales (où se trouvent les deux tiers des personnes vivant dans l'extrême pauvreté) et dans les foyers les moins scolarisés. En fait, dans les foyers dirigés par des personnes sans éducation formelle, l'incidence de la pauvreté est de 81 % et 70 % de ces foyers se trouvent dans l'extrême pauvreté<sup>3</sup>.

Le pays a encore des difficultés pour offrir à tous l'accès à l'enseignement, particulièrement de niveau supérieur et tertiaire. En 2004 seulement 11 % de la population avait terminé l'enseignement secondaire supérieur. Ce problème est plus grave pour les femmes et les filles : en 2006 seulement 8,6 % des femmes avait terminé l'enseignement secondaire supérieur<sup>4</sup>. De plus, bien que l'éducation tertiaire soit fondamentale pour le développement économique à long terme ainsi que pour renforcer la démocratie et parvenir à la cohésion sociale, seulement 2 % de la population avait obtenu le baccalauréat ou un niveau supérieur<sup>5</sup>.

En dépit de plusieurs mesures et programmes du Gouvernement visant à améliorer la qualité de vie, la santé de la population — facteur essentiel pour le bien-être social et économique — le pays fait face à des difficultés. Il existe une forte prévalence de maladies infectieuses, avec un taux de VIH de 13,5 %

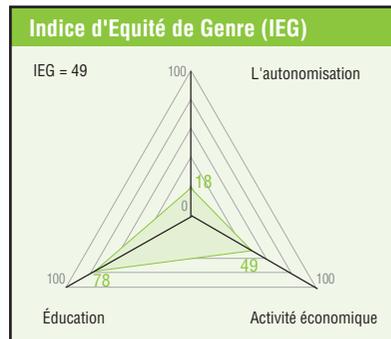


chez les adultes, et l'espérance de vie à la naissance est de 52,36 ans<sup>6</sup>.

## Le développement durable et les problèmes environnementaux

Depuis 2006 le Gouvernement a eu comme objectif d'assurer la durabilité environnementale : réparer les dégâts environnementaux, préserver les processus biologiques fondamentaux et assurer l'utilisation durable des ressources naturelles. Cependant une série de facteurs limitent la possibilité d'atteindre cet objectif, parmi eux :

- Les problèmes de coordination.
- Le manque de politiques intégrales pour les affaires environnementales.
- La faible sensibilité publique pour les affaires environnementales.
- Un cadre légal inadéquat et la non application de la Loi des Forêts de 1999.
- Les dotations budgétaires et les investissements insuffisants.
- La faible conservation de la biodiversité et une participation régionale limitée.
- La mauvaise coordination transversale des questions de l'environnement et du changement climatique dans les politiques et les programmes des autres secteurs.
- Le retard dans la mise en place de la Politique nationale pour l'environnement visant à réduire les conflits liés à l'utilisation de la terre (y compris ceux qui se produisent entre les hommes et les animaux).



Il faut aussi aborder le problème du changement climatique. La modification des tendances des températures et des précipitations est le principal indicateur local. Il y a une tendance constante à l'augmentation des températures qui peut s'apprécier avec les records moyens concernant la période 1961-2000, par exemple, et ayant eu plusieurs effets négatifs, parmi lesquels la diminution du rendement des cultures et l'augmentation du risque de transmission de la malaria dans des régions de plus haute altitude. Ceci est particulièrement important en Zambie, où la malaria représente 47 % du nombre de décès par an<sup>7</sup>.

Il n'est pas simple de faire une évaluation de l'impact des températures plus élevées sur les précipitations, surtout depuis que le pays subit périodiquement le phénomène El Niño, dont la complexité va au-delà des approches des modèles climatiques actuels. Cependant, le Programme national d'action pour l'adaptation (PNA) a informé que lors des deux dernières décennies la sécheresse et les inondations ont été plus fréquentes, plus intenses et de plus grande envergure<sup>8</sup>.

En ce qui concerne la biodiversité, selon les données du Centre mondial de surveillance de la conservation, la Zambie possède 1 234 espèces connues d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères et

1 Imani Development International Ltd, *2007 Update Survey of Non Tariff Barriers to Trade: Zambia*, Regional Trade Facilitation Programme, (juillet 2007).

2 allAfrica.com, *Zambia: Poverty Levels Go Down*, (20 novembre 2009), <allAfrica.com/stories/200911200074.html>.

3 Ibid.

4 R. Siaciwena y F. Lubinda, *The Role of Open and Distance Learning in the Implementation of the Right to Education in Zambia*, The International Review of Research in Open and Distance Learning, (février 2008), <www.irrodl.org/index.php/irrodl/article/view/481/995>.

5 Ibid.

6 CIA, *The World Factbook, Zambia*, (mai 2011), <www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/za.html>.

7 IRIN, "Zambia: Decreasing Cases Cause for Optimism", en *In Depth: Killer Number One – The Fight Against Malaria*, (janvier 2006), <www.irinnews.org/InDepthMain.aspx?InDepthId=10&ReportId=58010&Country=Yes>.

8 Ministère du Tourisme, de l'environnement et des ressources naturelles, "Formulation of the National Adaptation Programme of Action on Climate Change", Gouvernement de Zambie, UNDP Zambia et Global Environment Facility, (septembre 2007), <www.preventionweb.net/english/policies/v.php?id=8581&cid=192>.

de reptiles. Parmi celles-ci, 1,5 % sont endémiques et 1,9 % se trouvent en danger. Le pays possède aussi 4 747 espèces de plantes vasculaires, parmi lesquelles 4,4 % sont endémiques<sup>9</sup>.

La biomasse du pays (au-dessus et au-dessous du sol) est calculée à 5,6 milliards de tonnes, avec quelque 434 millions de tonnes supplémentaires de bois mort, ce qui permet de faire une estimation totale de la biomasse de 6 milliards de tonnes. Sur cette quantité, quelque 2,8 milliards de tonnes de carbone se trouvent stockées dans les forêts. Les forêts renferment alors une importante quantité (90 %) de la biomasse aérienne totale du pays.

### La déforestation et ses impacts

Pendant les 40 dernières années les forêts se sont réduites en raison de l'augmentation de la population, des impératifs économiques, de la production de charbon végétal, de la demande plus importante de terres pour l'agriculture, et des incendies incontrôlés. Le taux de déforestation qui pendant des décennies était de quelque 300 000 hectares par an a atteint en 2008 800 000 hectares par an<sup>10</sup>. Entre 1990 et 2010, la Zambie a perdu environ 6,3 % de sa couverture forestière, soit quelque 3 332 000 hectares<sup>11</sup>.

L'exploitation commerciale des bois autochtones a commencé pendant la troisième décennie du XXe siècle. L'augmentation de l'industrie minière et de la construction a aussi beaucoup contribué à la déforestation. Afin de nourrir une population en pleine croissance, l'agriculture sur brûlis s'est généralisée. L'exploitation forestière est aussi en train de s'étendre. Les forêts à bois dur des prairies occidentales, qui étaient relativement bien conservées, ont été soumises à beaucoup de pression au cours des dernières années<sup>12</sup>.

Les familles et les industries sont de grands consommateurs de ressources forestières. Le principal produit commercial des forêts autochtones est le charbon de bois, utilisé pour la cuisson des aliments : 27 % des foyers en Zambie utilisent le charbon de bois comme principale source d'énergie, alors que 54 % utilisent du bois bûche. 16 % des foyers utilisent l'électricité pour cuisiner et 19,3 % l'utilisent en tant que principale source d'éclairage. L'industrie du charbon de bois emploie quelque 50 000 personnes dans les régions rurales et urbaines<sup>13</sup>.

Les forêts représentent une source de subsistance importante pour les communautés rurales. En particulier, les foyers les plus pauvres montrent une plus grande dépendance (44 %) au bois bûche par rapport aux foyers à plus hauts revenus. La demande de bois bûche augmente de manière exponentielle

alors que dans certaines régions le manque est évident. Les foyers les plus pauvres ont également une plus grande dépendance aux plantes sauvages à des fins médicinales et alimentaires. Les produits des forêts servent aussi de pâtures et de matériaux de construction, comme les poteaux et le chaume des toitures. La plupart des forêts sont gérées selon les méthodes traditionnelles, sans plans formels : 41 % ont une gestion traditionnelle ; 36 % n'ont pas de plan de gestion établi ; et seulement 23 % possèdent de plans de gestion formels (parcs nationaux et réserves forestières).

Aussi bien les hommes que les femmes ont un rôle clé dans la gestion des ressources naturelles du pays, mais le rapport des femmes à l'environnement est essentiel pour leur vie quotidienne puisque ce sont elles qui sont chargées de trouver l'eau nécessaire au foyer ainsi que le combustible pour cuisiner. C'est en tant que cueilleuses et utilisatrices de divers produits de la forêt, parmi lesquels on trouve le chaume des toitures, que les femmes ont un rôle fondamental dans la gestion des ressources forestières. Les niveaux élevés de pauvreté et le manque de sources de subsistance alternatives, spécialement dans les régions rurales, aggravent la dégradation de l'environnement du fait de la dépendance des pauvres aux ressources naturelles nécessaires à leur survie.

La destruction des forêts est en train de conduire à l'érosion du sol, la perte de la biodiversité et de la biomasse, la diminution des réserves d'eau, la réduction de la productivité agricole et la dégradation de l'environnement. Il y a aussi des effets négatifs généralisés portant atteinte à la sécurité alimentaire, à la provision de sources d'énergie et au bien-être social. Les terres des communautés indigènes administrées selon leurs coutumes sont progressivement dégradées et souffrent de plus en plus de la déforestation puisqu'elles sont soumises à la forte pression des utilisations alternatives des sols. L'utilisation du charbon de bois et du bois bûche n'est pas seulement nuisible à l'environnement mais aussi à la santé humaine<sup>14</sup>.

Le pays ne peut pas se permettre de continuer à perdre sa forêt au rythme où il le fait actuellement, notamment en raison de l'importance de la captation de carbone qui contribue à atténuer le changement climatique.

### Politiques et programmes clés

En 1991 le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles a été créé devenant ainsi la principale institution responsable de la gestion environnementale. Plus tard, pour faire face aux défis de ce secteur, il a adopté la Stratégie nationale de conservation, la Politique nationale pour l'environnement (2007), le Plan national d'action pour l'environnement, le Plan national d'action de la Zambie pour la biodiversité, la Politique forestière de 1998, le Plan d'action forestière de la Zambie et la Loi forestière de 1999.

Pour faire face à la destruction de la couche d'ozone, le Gouvernement a promulgué la Loi n° 27/2001 et le pays a signé et ratifié la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, afin de préparer ensuite un plan national d'action en 2002.

Entre 2006 et 2010 la Zambie a aussi mis en place son Cinquième plan national pour le développement (FNDP, pour son sigle en anglais), dont l'un des objectifs principaux était la promotion de la gestion durable des forêts par le biais de la participation du secteur privé et de la société civile dans la gestion des ressources forestières. A cette époque-là, plusieurs activités en rapport avec les affaires forestières ont été lancées, mais lors d'une analyse finale il a été difficile d'en constater les progrès en raison du manque de données et d'informations. Le seul indicateur disponible — le taux de déforestation — a montré que les objectifs du FNDP à ce sujet n'ont pas été complètement atteints. En fait, il est évident que le rythme de la destruction des forêts s'est accéléré.

De plus, les stimulations macroéconomiques pour relancer la gestion durable des ressources naturelles et les actions de dissuasion visant à décourager les modèles de consommation non durables sont inadéquats.

### Conclusions et recommandations

Le développement durable ne peut pas être maintenu si l'environnement se détériore, et on ne peut pas protéger l'environnement lorsque la croissance économique ne tient pas compte du coût de la destruction environnementale. Les niveaux élevés de pauvreté, l'accès limité aux droits fondamentaux tels que l'éducation et la santé, ainsi que la dégradation persistante des forêts montrent que le développement durable est en danger en Zambie en dépit de la grande croissance économique.

C'est pourquoi la Coalition nationale de Social Watch en Zambie recommande ce qui suit :

- Afin d'assurer une gestion durable des forêts, l'atténuation du changement climatique ou son adaptation, la Zambie doit reconnaître l'importance de la possession et de la propriété de la terre, particulièrement en ce qui concerne les terres occupées par les communautés indigènes, qui représentent presque deux tiers des forêts.
- Le Gouvernement doit approuver au plus vite le nouveau texte de la politique forestière et l'amendement ultérieur de la Loi forestière de 1999.
- Lors de la révision des politiques, des lois, ou des programmes existants ou bien lors du développement de nouveaux programmes, de politiques ou de lois, il est nécessaire de renforcer les politiques transversales de genre afin de garantir que ni les hommes ni les femmes ne soient touchés de façon négative et qu'ils puissent en bénéficier équitablement.
- Il est nécessaire de renforcer la coordination dans le secteur de l'environnement et que les affaires environnementales soient transversales dans tous les secteurs.
- Le Gouvernement et d'autres acteurs clés doivent lancer des campagnes massives d'éducation publique sur l'environnement. ■

9 Mongabay.com, *Zambia Forest Information and Data*, (2010), <rainforests.mongabay.com/deforestation/2000/Zambia.htm>.

10 Commission Européenne, "Governance Profile – Zambie", (2008), <www.acp-programming.eu/wcm/dmdocuments/gover\_08\_zambi\_fi\_en.pdf>.

11 Mongabay.com, op. cit.

12 Ibid.

13 Banque Mondiale, *Delivering Modern Energy Services for Urban Africa - Status, Trends and Opportunities for Commercially Sustainable Interventions*, (2003), <info.worldbank.org/etools/bspan/presentationView.asp?EID=239&PID=501>.

14 Civil Society for Poverty Reduction (CSPR), *The Path Away from Poverty: An Easy Look at Zambia's Poverty Reduction Strategy Paper 2002–2004*, <www.sarpn.org.za/documents/d0000280/index.php>.









**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** : La population qui vit aux États-Unis représente 5 % de la population mondiale, et cependant elle consomme 25 % de l'énergie mondiale et est responsable de 22 % des émissions de dioxyde de carbone industrielles.

**MALAISIE** : Le taux de déboisement annuel a augmenté de presque 86 % entre 1990 et 2005, et la perte de la surface occupée par les forêts a diminué de 140 200 hectares par an depuis l'an 2000.

**LOGEMENT** : Quelque 1600 millions de personnes vivent actuellement dans des conditions de logement précaires, 100 millions sont sans-abri, et on estime qu'un quart de la population mondiale ne possède pas de terre.

**VIETNAM** : Entre 1958 et 2007 la température moyenne du Vietnam a augmenté de 0,5 à 0,7 °C et le niveau de la mer est monté de 20 cm.

**THAÏLANDE** : Presque 74 640 hectares de forêts de mangrove ont été utilisées pour l'aquaculture, en particulier pour des fermes à crevettes.

**TANZANIE** : 63,5 millions de kilos d'aliments sont nécessaires pour pouvoir couvrir leurs besoins essentiels, mais la production obtenue en 2008-2009 n'a été que de seulement 12,17 millions de kilos.

**SLOVÉNIE** : Environ 25 % des jeunes n'appartenant pas au système d'éducation formelle, sont au chômage.

**PANAMA** : Le taux de couverture forestière atteignait 70 % en 1970 et a été réduit à environ 35 % en 2011.

**NIGERIA** : Tous les ans, presque 350 000 hectares de terres cultivables sont perdues face à l'avancée du désert.

**ITALIE** : Actuellement 68 % des ses vertébrés terrestres, 66 % d'oiseaux, 64 % de mammifères et 88 % de poissons d'eau douce sont en situation à risque.

**HONDURAS** : En 2010, le taux d'assassinats au Honduras a atteint 77,5 pour 100 000 habitants.

**GUATEMALA** : Le taux de déboisement atteint 82 000 ha environ par an. Si l'exploitation continue à ce rythme, toutes les forêts naturelles du Guatemala auront disparu d'ici 2040.

**ÉRYTHRÉE** : Tous les adultes, hommes et femmes, sont soumis jusqu'à l'âge de 45 ans à ce qui équivaut à un régime d'esclavage ou de travail forcé.

**ÉQUATEUR** : L'exploitation du gisement de cuivre de Mirador produira au moins 326 millions de tonnes de déchets, soit quatre fois le mont El Panecillo de Quito, et un volume proche de celui du ramassage des ordures de Guayaquil pendant 405 ans.

**CANADA** : Une personne sur trois parmi les autochtones, ou ceux qui ne font pas partie de la population blanche vit dans la pauvreté, de même qu'une personne handicapée sur quatre.

**CAMBODGE** : 64 % des mères et des filles réduisent leur consommation alimentaire, afin de laisser plus de nourriture aux autres membres de la famille.

**BIRMANIE / MYANMAR** : Pendant la construction du gazoduc de Yadana des soldats du gouvernement et des représentants de groupes militaires ont assuré la sécurité en obligeant les civils à couper des arbres, à servir comme gardes et à construire l'infrastructure militaire. Ceux qui ont refusé ont été battus, violés, torturés et assassinés.

**AZERBAÏDJAN** : L'industrie pétrolière de l'ère soviétique a créé d'énormes lacs de pétrole qui ont littéralement détruit la totalité de la biomasse environnante.

**ARGENTINE** : Entre 1998 et 2006, 250 000 hectares (2 500 km<sup>2</sup>) de forêt ont disparu chaque année, l'équivalent d'1 ha (10 000 m<sup>2</sup>) toutes les deux minutes.

**ICB** : Avec des émissions de dioxyde de carbone de 3 tonnes par habitant et par an, le Costa Rica et l'Uruguay sont parvenus à réduire la mortalité infantile se situant au même niveau qu'un pays qui émet vingt tonnes par an : les États-Unis.

**GENRE** : L'économie financière féministe a révélé que plus de 50 % des heures de travail ne sont pas rémunérées.

Social Watch est un réseau international d'organisations de citoyens engagés dans la lutte pour éradiquer la pauvreté et ses causes, mettre fin à toute forme de discrimination et de racisme ainsi que pour assurer une répartition équitable de la richesse ainsi que le respect des droits humains. Social Watch s'engage à assurer la justice sociale, économique et en matière de genre, et souligne le droit de toutes les populations à ne pas vivre dans la pauvreté.

Social Watch exige des gouvernements, du système des Nations Unies et des organisations internationales qu'ils soient responsables de la réalisation des engagements nationaux ayant pour objectif l'élimination de la pauvreté.

